JOURNAL ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XI



JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER
FEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN
KASEM-BEG, MOHL, OPPERT, PAUTHIER, REGNIER, RENAN
DE ROSNY, DE ROUGÉ, SANGUINETTI, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XI



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXVIII

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1868.

ESSAI
SUR LA MINÉRALOGIE ARABE.

LES PIERRES PRÉCIEUSES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

En poursuivant nos études sur l'histoire naturelle chez les Arabes, nous avons été amené à nous occuper de la minéralogie, et particulièrement des *pierres précieuses* ou gemmes. Déjà il y a plusieurs années le traité de Teifaschi, spécial sur cette matière, avait fixé notre attention; mais d'autres travaux auxquels nous ont appelé diverses circonstances nous avaient forcé d'interrompre ces recherches, auxquelles nous revenons aujourd'hui.

Le traité de Teifaschi a donc été notre guide exclusif dans cet essai. C'est l'ouvrage qui nous a paru le plus méthodique et le plus complet pour cette matière. Il se compose de XXIV chapitres consacrés à vingt-quatre pierres différentes, avec une préface, dans laquelle l'auteur fait connaître assez brièvement son but et son plan.

Dans chaque chapitre l'auteur expose les causes de l'existence de la pierre, c'est-à-dire la manière dont elle s'est formée d'après les théories alors admises, et particulièrement celles professées par Aristote et Belinas [1]. Ces théories

[1] Les savants ne s'accordent point sur l'application du nom de بليناس, qu'on trouve aussi écrit بلينوس et بلينوز. Mon illustre maître de Sacy

rentrent à peu près dans le même système. Nous en avons parlé déjà dans notre article *Sur la pesanteur spécifique de diverses substances minérales*, inséré dans le *Bulletin* n° 6 de 1858 de ce journal; nous y reviendrons ici en quelques mots seulement. Ce système a pour bases principales la terre et l'eau amenées à l'état d'exhalaison *fumeuse* ou *vaporeuse* ou à celui d'exhalaison *sèche*. Par la condensation elles forment, la première, les substances fusibles et les métaux, tandis que la seconde produit les corps combustibles et les pierres. La chaleur et le froid, la sécheresse et l'humidité, ont une grande part à la réalisation du phénomène. On croyait encore à la transmutation des éléments, et leur passage de l'un dans l'autre facilitait aussi beaucoup l'explication de divers incidents que sans cela on n'aurait jamais pu comprendre. Le soufre et le mercure étaient encore des agents

pensait qu'il s'appliquait à Apollonius de Thyane. Il a développé ses raisons dans le t. IV des *Notices et Extraits*, p. 110 et suiv. Dans une note placée à la p. 483 du t. III de la *Chrest. arabe*, 2ᵉ édit. M. de Chezy semble se ranger à cette opinion et renoncer à appliquer le nom de *Bélinas* à Pline, parce qu'il n'a pas trouvé dans ce dernier les passages qui portent le nom de *Belinas*. Nous aussi nous avons en vain cherché dans le naturaliste latin les passages que Teifaschi donne sous ce nom. Cependant Flügel adopte l'identification avec Pline; il invoque les raisons sur lesquelles on peut l'appuyer, citées, mais réfutées par M. de Sacy dans la discussion, et il les corrobore de plusieurs arguments assez graves, tous tirés de la manière dont le nom arabe est écrit. Lorsqu'il doit s'appliquer à Apollonius de Thyane, on lit, dit-il ابولونيوس *. Néanmoins, une raison de douter, c'est que dans le tome III, p. 54, on lit la citation d'un livre de Belinas كتاب بليناس au milieu d'ouvrages qui traitent de magie ou de talismans علم الحروف والاسماء, art. 4475, ce qui convient infiniment mieux à Apollonius de Thyane. M. de Chezy et Flügel ne doutent pas néanmoins que les Arabes aient pu avoir connaissance des Latins. L'identité entre la description du *cousin* dans celles qu'en font Pline et Kazwini porte le premier à le croire. Quant à nous, nous admettons l'opinion de notre savant professeur.

* T. VII, p. 645. كشف الظنون عن اسامي الكتوب والفنون *Lexicon bibliograph. et encyclop.* a Mustapha ben Abdallah, Katib selebi dicto, et nomine Hadji khalfa celebrato, edit. Gust. Fluegel, Lond. 7 vol. in-4°.

très-importants dans la production des métaux. Le soufre en est dit le *père* ou *l'esprit*, et le mercure la *mère* où *l'âme*. Un troisième agent intervenait aussi quelquefois, c'était *l'arsenic*, qui partageait avec le soufre la qualité *d'esprit*.

Les pierres précieuses étaient rattachées aux métaux dont elles possédaient les principes élémentaires. Mais ces principes s'étant modifiés dans leur concrétion par des accidents causés par la chaleur et la sécheresse, le froid ou l'humidité, ils étaient détournés du but primitif et l'on avait une pierre précieuse, une gemme, جوهر, au lieu d'une substance métallique, فلز. C'est pourquoi nous trouvons les gemmes classées d'après les métaux auxquels l'auteur les rapporte. Ainsi l'*yaqout* ou corindon est une pierre qui se rattache à l'or, حجر ذهبي. Il a dû commencer par posséder les éléments de l'or, mais des accidents locaux tenant à la nature et à la position du sol de gisement, l'action du soleil, les influences du froid et du chaud en changèrent la nature, et au lieu du métal, il se produisit une gemme. Alors si la chaleur et la sécheresse sont dominantes, la pierre est rouge : c'est un rubis. Si la chaleur vient à faiblir, la pierre est jaune : c'est la topaze. Si la chaleur devient tempérée et douce, la pierre est blanche : c'est le rubis incolore. Si la sécheresse est en excès et si l'influence du froid se fait sentir, c'est la nuance noire qui en est le résultat. Quelquefois cette nuance n'est que superficielle et l'intérieur est resté rouge. Quelquefois aussi les deux nuances noire et rouge viennent se combiner à la surface et produisent la nuance bleue. Mais l'yaqout, lui-même, est une substance minérale générique à laquelle se rattachent d'autres gemmes : ainsi l'émeraude commença par recevoir les éléments qui constituent l'yaqout. Mais des accidents de localité et de température joints à l'influence solaire firent ressortir la couleur verte, qui est une combinaison de plusieurs nuances diverses. L'origine du béryl est identique avec celle de l'émeraude modifiée par des circonstances physiques. Le rubis balais et le zircon, le quartz hyalin, sont encore des yaqouts affaiblis par la prédominance

de l'humidité. Le quartz chatoyant ou *œil de chat* et la cornaline rouge, عقيق, à laquelle se rattache l'onyx, جزع, sont dans le même cas. Le cuivre est un élément générateur pour la turquoise, la malachite et la lazulite. Le fer a contribué à la formation de l'aimant, à celle de l'améthyste et de l'hématite. L'argent est le générateur pour le jade et pour le jaspe, et enfin le plomb[1] est celui du jayet ou de l'obsidienne, سبج. Le diamant dérive de l'or et au diamant se rattache l'émeril.

Le bézoard, soit minéral, soit animal, est d'une nature spéciale; le corail est une plante marine et le talc tombe sous forme de rosée ou de manne.

Telle est très-sommairement l'origine attribuée par Teifaschi et en général par les minéralogistes arabes aux pierres précieuses. Nous n'avons pas cru devoir trop insister sur ces théories qui, admises alors, sont aujourd'hui surannées et rejetées bien loin par la science moderne. Cependant, s'il faut laisser de côté ces données sur l'origine des pierres, il peut être bon de porter quelque attention sur la classification de Teifaschi. Il a groupé ensemble et réuni en un même chapitre les diverses espèces d'yaqouts ou corindons : le rubis, le saphir, la topaze, l'améthyste et le corindon blanc. Cette division est encore admise aujourd'hui par les minéralogistes. Ce groupe comprend l'élite des pierres précieuses les plus estimées après le diamant. Le rubis balais et le zircon sont aussi indiqués comme pouvant être classés ensemble. L'émeraude et le béryl sont groupés ensemble et souvent compris indifféremment sous les noms d'émeraude ou de béryl, زمرّد ou زابرجد. Aujourd'hui le mot *béryl* est pour les minéralogistes le nom générique sous lequel vient se ranger l'é-

[1] رصاص. Nous avons vu ailleurs que ce mot était le nom arabe de *l'étain* et أسرب celui du *plomb*, interprétations fixées par les chiffres des densités. Nous avons vu aussi que souvent les auteurs prenaient indistinctement l'un pour l'autre, que parfois aussi on ajoutait, pour mieux spécifier la signification, les épithètes أبيض pour l'étain et أسود pour le plomb. Ici, puisqu'il s'agit de substances noires, nous croyons pouvoir traduire par *plomb*.

meraude comme espèce de genre. Ces classifications montrent que déjà la science avait fait des progrès. Quant aux autres classements, tels que la réunion du jade et de la malachite, etc. avec le béryl, c'est une erreur facile à comprendre quand on ne prenait pour détermination que la couleur et les caractères extérieurs.

Après avoir exposé la théorie de la formation des gemmes, Teifaschi énumère les espèces distribuées d'après leur beauté et leur prix.

Il énumère ensuite des qualités qui constituent le mérite de la pierre, puis viennent les défauts qui la déparent et qui la déprécient, avec les moyens de les corriger quand il y en a. Nous avons laissé de côté ces paragraphes comme étrangers à notre but et sans utilité pour la philologie, quoiqu'ils puissent en avoir pour la technologie.

Les propriétés des substances nous ont paru avoir quelque intérêt et nous les avons rappelées quand elles peuvent surtout servir à l'histoire de l'art, comme nous avons rappelé des procédés qui ont de l'analogie avec ceux aujourd'hui en usage. Pour les propriétés médicales, nous nous sommes abstenu d'en rien dire. Teifaschi se montre assez sobre et réservé à l'égard des *propriétés* ou *influences propres*[1], ce qu'on appelle aujourd'hui *action électro-magnétique*. Nous n'avons pas cru devoir nous en occuper.

Teifaschi termine par un paragraphe fort curieux : le *prix* et la *valeur commerciale* des diverses pierres dans les marchés les plus importants de l'Asie. Nous avons, à notre très-grand regret, dû laisser de côté cette partie de l'ouvrage, qui eût été bien intéressante par la comparaison qu'elle aurait permis de faire des prix d'alors avec les prix actuels. En rap-

[1] خواصّ pl. de خاصّة «propriétés» talismaniques des Nabathéens. وهذه التى اسمها طلسمات انمّا هو اعمال اشيا بخواصّها «ce qu'on nomme *talisman* n'est que l'action des choses par leurs *propriétés*.» C'est le סגולא des Araméens.

prochant les prix donnés par Boëtius de Boot[1] mis en regard, il en serait résulté un ensemble de documents précieux pour la statistique et l'économie sociale. Nous pensons néanmoins pouvoir y revenir tout prochainement.

Nous le répétons, c'est l'œuvre de Teifaschi qui forme la base principale de notre travail. Teifaschi, comme nous l'avons dit ailleurs, vivait en l'an 640 de l'hégire (1242 ère chrét.), c'est-à-dire au XIIIe siècle, ainsi qu'il est dit au chapitre IV, du *béryl*. Son nom entier paraît être Ahmed-ben-Ioussouf-Al-Teifaschi, mais nous trouvons dans un manuscrit Abd-Allah Ahmed Ioussouf Teifaschi. Il existe à la Bibliothèque impériale trois manuscrits complets du livre de Teifaschi.

Le premier, sur lequel nous avons fait notre copie et que nous avons suivi, a pour titre : كتاب الاحجار تأليف الامام العلامة شهاب الدين احمد بن يوسف التيفاشى رحمه الله. Il est dit à la fin du livre que la copie en a été faite et terminée en l'année 826 de l'hégire (1422 ère chrét.), le 17e jour de Dsou'l-Hadjah, par Mohammed-ben-Abou-Bekr-ben-Aly-al-Hossein-al-Asiouthy. Ce manuscrit porte le n° 969, A. F.

2° هذا كتاب يشتمل على خواصّ الاحجار ومنافعها وقيمها تاليف العبد الفقير يوسف التيفاشى رحمه الله تعالى عليه امين Le volume se compose de 42 feuillets, belle écriture, format in-8°. Il ne porte point de date (881. suppl. ar. B. I.).

Un volume inscrit sous le n° 878, suppl. ar. renferme quatre manuscrits ayant rapport à la matière.

Le premier a pour titre : كتاب اللالى المضيئة فى خواص الجواهر والاحجار الملوكية تاليف الشيخ الامام العالم العلامة الحبر البحر الفهامة ابى عبد الله احمد بن يوسف التيفاشى عفى الله عنه امين. *Le livre brillant* (*litt.* perlé) *lumineux sur la propriété des gemmes et des pierres royales composé par le scheik, l'iman, le savant, l'illustre, le docteur, le généreux, l'intelligent Abou*

[1] Il vivait au XVe siècle.

Abd-Allâh-Ahmed ben Ioussouph Teifaschi, que Dieu lui pardonne. Amen. Peut-être devrait-on lire بحر الفهامة, *la mer de l'intelligence.* Cette partie du numéro remplit 75 feuillets in-4°, belle écriture, mais sans date.

La seconde partie a pour titre : كتاب خواصّ الاحجار لحنين بن اسحاق الحكيم *Livre des propriétés des pierres de Honéin-ben-Isahaq le sage.* Cette partie comprend 26 feuillets. Il y est exclusivement traité des propriétés magiques et talismaniques. La fin manque.

La troisième a pour titre : كتاب خواصّ الاحجار ومنافعها وما ينقش عليها من الطلسمات وغيرها لعطارد بن محمد الكاتب. *Le livre des propriétés des pierres et leur utilité et ce qu'on y grave en fait de talismans et autres de Ohthârid ben-Mohammed le Kâtib.* Cette partie n'est pas complète; elle comprend avec ce qui suit 77 feuilles. Ces parties sont ornées de figures.

La quatrième est une sorte d'appendice qui, sans une interruption bien marquée, vient à la suite du précédent sous ce titre : رسالة بعض الحكماء والعلماء القدماء فى الجواهر والخواصّ الخ. *Lettres de quelques-uns des sages et des savants de l'antiquité sur les pierres précieuses et leurs propriétés.* Ce traité, dit le catalogue, est attribué à Avicenne.

A la feuille 70 r° sont des explications curieuses sur les jeûnes pratiqués en l'honneur des astres. صيام الكواكب واوقاتها فى ما يقال عند سوال الحاجة. *Jeûne des astres, leurs époques et ce qu'on dit en demandant le nécessaire.*

Le livre de Teifaschi a été publié, texte avec traduction italienne, à Florence, par M. Reineri, sous ce titre : *Fior di pensieri sulle pietre preziose di Ahmed Teifascite, opera stampata nel suo originale arabo, colla traduzione italiana appresso e diverse not. di aut.* Raineri. Firenze, 1818, in-4°. Le texte arabe est intitulé كتاب ازهار الافكار فى جواهر والاحجار تصنيف الامام العالم احمد بن يوسف التيفاشى العبسى. Ce texte est beaucoup moins

complet que celui des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Le traducteur a ajouté des notes qui laissent beaucoup à désirer sur plusieurs points, mais qui ont aussi leur utilité pour d'autres.

Antérieurement, l'œuvre avait été signalée aux savants, parce qu'elle avait fourni le sujet d'une thèse soutenue par S. Raw et publiée sous le titre suivant : *Specimen arabicum continens descriptionem et excerpta libri Achmedis Teifaschii de Gemmis et lapidibus pretiosis, quod præside, patre Sebal. Ravio publice defendet filius Seb. Fulco Rarius auctor.* Traj. ad Rhenum, 1784, in-4°. Cette publication ne traite que des trois premiers chapitres de l'auteur arabe; elle contient des notes qui ont leur mérite.

Parmi les manuscrits arabes traitant des pierres que nous avons consultés, nous citerons les suivants:

1° Le manuscrit 970 A. F. qui a pour titre : كتاب كنز التجار فى معرفة الاحجار *Le livre du trésor des marchands dans la connaissance des pierres.* Il contient 88 feuilles in-4°, écriture asiatique bien lisible. Il n'existe du frontispice que des lambeaux qui ne peuvent être rapprochés, ce qui les rend illisibles. La préface, assez longue, rappelle sommairement les merveilles de la création et cite les noms de vingt-trois auteurs grecs et arabes, parmi lesquels nous remarquons ceux de Hermès, de Belinâs, Aristote, Afroustous (Théophraste), Ptolémée, Massoudi, Gazali, Abourihan al-Birouni et autres moins connus.

Le livre se termine par cette mention qu'il a été écrit par Baïlak al-Qabadjâqi, lequel en est l'auteur : بيلك القبجاقى المؤلف, au Caire en l'an 681, hég. et 1282 J. C. L'auteur, après avoir traité de l'or, de l'argent et du cuivre, arrive aux pierres précieuses, pour lesquelles il suit servilement Teifaschi. Il ajoute parfois quelques renseignements pratiques; il promet les positions géographiques, mais la place des chiffres est presque toujours restée en blanc. Il donne aussi les valeurs vénales, puis il ajoute, ce qu'on ne voit guère dans Tei-

faschi, les propriétés talismaniques et les influences propres, sur lesquelles il s'étend largement. Nous avons usé beaucoup du ms. 879, suppl. ar. qui a pour titre سرّ الاسرار فى معرفة الجواهر والاحجار *Le secret des secrets dans la connaissance des gemmes et des pierres.* Ce manuscrit est un petit in-4° de 64 feuilles, belle écriture asiatique; malheureusement, plusieurs pages sont tachées, ce qui gêne pour la lecture. Il n'y a ni date ni nom d'auteur, la préface est presque nulle. L'auteur dit seulement qu'il a rassemblé les opinions des anciens et des modernes sur les gemmes, sur la beauté des couleurs et sur leurs propriétés naturelles ou médicales; mais, comme Teifaschi, il a été fort réservé sur les propriétés magiques et talismaniques. Ce livre traite de 76 pierres, nombre trois fois plus fort que celui de Teifaschi. Ce dernier y est peu cité, Al-Kendi et Al-Ghafaki le sont assez souvent. Mais on trouve des documents intéressants pour l'histoire de l'art lapidaire à cette époque. Nous avons aussi consulté Ibn-Beithar, qui nous a fourni de bons renseignements. Nous nous sommes servi du ms. 1,023, B. I. A. F. Kazwini nous a encore été utile quelquefois, mais nous ne devons pas oublier le *Livre des pierres d'Aristote traduit par Luca ben Sérapion.* كتاب الاحجار لارسطاطاليس ترجمه لوقا بن اسرافيون, ms. 876, suppl. ar. Il en existe une traduction rabbinique inscrite sous le n° 305 des mss. hébr.[1].

[1] On trouve dans Hadji Khalfa édit. Flügel, t. V, art. 9773, la mention d'une autre traduction du *Livre des pierres d'Aristote* sous ce titre : كتاب الاحجار لارسطو صنّف واستخرج بنظره والارشاد الالهى خواصّها ومنافعها وذكر فيه خاصّية ستمائة ونيف لابى الريحان محمد بن محمد البيرونى. «Le livre des pierres d'Aristote. Il l'a composé et produit par son intelligence et l'inspiration divine. *Il donne* leurs qualités, leur utilité. Il a décrit les propriétés de 600 pierres et plus. (Abou'l-Rihan-Mohammed, ben Mohammed-Albirouni *a fait un pareil travail.*) Wenrich, p. 159, parle du Livre des pierres d'Aristote sans citer la traduction de Luca (*De auct. græcorum version. syriacis, arabicis, armeniacis, persicisque commentatio*, etc. Lips. 1842, in-8°).

Outre les manuscrits que nous avons cités, il en existe encore un qui est inscrit sous le titre de كتاب جواهر الاحجار لحكيم بن الجرار, *Le Livre des pierres précieuses d'Ibn-el-Djérar,* in-4°, belle écriture, n° 880, suppl. ar. On y retrouve le texte de Teifaschi, sauf quelques variantes de peu d'importance. L'auteur dit cependant dans sa préface qu'il a voulu faire un livre « qui vint en supplément à tous ceux déjà publiés sur cette matière » زايد مزيّة على الكتب الموضوعة فى هذا الفن من عدّة وجوه. Il dit aussi qu'il garantit l'exactitude de ce qu'il avance et de ce qu'il a emprunté, « parce qu'il a expérimenté lui-même » ممّا جربته بنفسى او وثقت بصحة النقل فيه عن غيرى.

Le n° 881 du même supplément est encore un texte de Teifaschi.

Notre travail ne s'est point borné à l'étude des noms des pierres précieuses chez les Arabes, nous avons encore abordé celles citées par les Grecs et les Latins, surtout lorsqu'elles ont de l'analogie avec celles dont Teifaschi a traité. Nous avons appelé à notre aide le *Livre des pierres* de Théophraste et sa traduction française de Hill, et le poëme d'Orphée sur les *pierres*[1].

Pour les Latins, Pline se présente en première ligne. Nous avons étudié consciencieusement les notes du P. Hardouin et celles surtout qui sont placées à la suite des livres sur la matière dans la traduction publiée par Panckoûke. L'auteur est,

[1] *Theophrasti Eresii quæ supersunt opera et excerpta librorum — ad fidem librorum editorum et scriptorum, emendavit* Io. Goth. Schneider, Saxo; 5 vol. in-8°, Lips. 1818.

Traité des pierres de Théophraste, traduit du grec, avec des notes physiques et critiques de M. Hill, in-12, Paris, 1764.

Orphei Argonautica, Hymni et de lapidibus, curante And Christ. Eschenbach, Noriberg. Traj. ad Rhen. in-12, 1689. Cet Orphée, qui semble être le même que celui qui a été chanté par Virgile, paraît avoir vécu, suivant S. Clément d'Alexandrie, vers la 50e olympiade, et, suivant d'autres vers la 60e au temps de Pisistrate, 540 environ avant l'ère chrétienne.

je crois, M. Delafosse, de l'Institut, dont le nom suffit pour garantir l'exactitude du travail.

Parmi les modernes, nous citerons Boetius de Boot qui appartient presque au moyen âge, puisqu'il vivait vers la fin du XV[e] siècle[1].

La *Minéralogie appliquée aux arts*, par Brard, nous a été encore très-utile. Nous accorderons aussi bien volontiers une mention honorable aux *Éléments de minéralogie* de MM Girardin et Lecocq, et au *Guide pratique*, de M. Charles Barbot, œuvre d'un homme intelligent et fort habile dans la matière. Et enfin nous dirons que le Dictionnaire d'Histoire naturelle de Déterville a été très-utilement consulté. Parfois aussi nous avons interrogé avec avantage le savant ouvrage sur les *Monuments du cabinet de M. de Blâcas*, de mon savant et bien regretté maître, Reinaud. Parmi les vivants, nous devons nommer M. l'abbé Bargès et M. Rodet, qui nous ont bien aidé de leurs excellents conseils. Nous rappellerons aussi avec bonheur les intéressantes conversations que nous avons eues sur ce sujet avec mon savant ami Munk.

Enfin, nous avons cherché à compléter notre œuvre en donnant les chiffres de densité des substances qui étaient à notre disposition. Nous nous sommes servi de notre article sur la *Pesanteur spécifique de diverses substances minérales, d'après l'Ayn-Akberi,* inséré dans le *Journal de la Société asiatique,* année 1858, n° 6, et de la publication faite par M. de Khanikoff dans le journal de la société orientale américaine sous le titre : *Analysis and extracts.* كتاب ميزان الحكمة *Book of the Balance of Wisdom, an arabic work on the water-balance,* written by 'Al-Kâzwini, etc. octob. 1852, t. VI.

Nous avions pensé aborder la minéralogie de la Bible et

[1] *Gemmarum et lapidum historia*, edidit Anselmus Boetius de Boot, Lugd. Batav. in-8°, 1647.

Minéralogie appliquée aux arts, par C. P. Brard, Paris, 1821, 3 vol. in-8°. — *Guide pratique du joaillier ou Traité complet des pierres précieuses*, etc. par Charles Barbot, in-12, fig. Paris, 1867.

surtout les noms des pierres du pectoral du grand prêtre mais la question présente des difficultés si nombreuses, il y a tant d'incertitude et de divergence parmi les traducteurs, que nous avons cru devoir y renoncer. Il faudrait pour un tel sujet un travail tout spécial auquel, Dieu aidant, nous pourrons peut-être revenir.

CHAPITRE PREMIER.

LA PERLE.

La perle chez les Arabes portait trois noms : لُؤْلُوء, دُرَّة, au sing. et au pluriel دُرّ, دُرَر, دُرَّات et جَوْهَر, دُرَاء plur. جَوَاهِر. Ce dernier mot a primitivement une signification plus étendue; ainsi il se prend pour *gemme* et *corps minéral*, en général, et même pour la *substance* dans le sens philosophique. Les Persans écrivent گَوْهَر. — C'est ce que nous enseigne Teifaschi : الجوهر اسم عامّ لجميع الاحجار المعدنية ثمّ خصّ به هذا بعينه لفضله عليها — « *Djouer* est le nom commun de la totalité des pierres extraites des mines, ensuite on l'a employé pour spécifier particulièrement la perle à cause de sa grande valeur. »

La perle porte ensuite, dans l'usage habituel, divers noms, suivant l'état dans lequel elle se trouve. Ainsi, quand elle est percée comme pour entrer dans la composition d'un collier, on l'appelle جمانة جوهر ou شذرة au singulier, et جمان, جواهر ou شذر au pluriel. Si la perle est imperforée et entière, on l'appelle دُرَّة, حبّة et خريدة, au plur.

حبّ درّ et خرايد. Mais لولو serait le nom spécial de la perle imperforée. Quand la perle est blanche, elle reçoit encore le nom de تومة au sing. et au plur. توم ou تؤم avec *fatah*. On trouve encore le nom حفردة au sing. et حفارد au pluriel, que les dictionnaires traduisent par *bacca margaritæ* vel *gemmæ*.

En somme, جوهر est le nom générique de toute espèce de perle grosse ou petite. La grosse perle s'appelle درّة, et la petite لولو; on trouve encore les noms de اللولو الاقّ, لولو النظم, et même مرجان, *parva margarita*, nom qui, comme nous le verrons, est aussi celui du corail, ce qui a pu quelquefois causer des erreurs dans les interprétations. Nous voyons مرجان pris dans ce sens et opposé à درّ dans le vers suivant d'Amrou'l-Kaïs cité par le ms. 969, suppl. ar. fol. 159.

فاعزله مرجانها جانبًا   فاخذ من درّها المستجادا

De même je laisse de côté les perles (de mes vers qui sont) petites, et je n'en prends que les grosses qui sont les meilleures.

En persan, nous trouvons le nom de مرواريد, qui rappelle très-bien le *margarita* des Latins et *μαργαρίτης* et *μάργαρον* des Grecs.

Chez les Hébreux, la perle portait les noms de פנינים, Prov. III, 15, VIII, 11, XX, 15, XXXI, 10; בדלח Gen. II, 12, et Nomb. XI, 7; דר Esth. I, 6.

Bochart a fait trois longues dissertations pour

prouver que ces trois noms doivent être appliqués à la perle exclusivement; mais cette opinion est très-controversée[1]. Il s'appuie pour פנינים sur son analogie avec le grec πίννα qui s'entend bien plutôt, comme le *pinna* des Latins, du mollusque que de la perle elle-même; aussi cet argument est signalé par Gesenius comme étant sans valeur. Les Septante ont traduit par *lapides pretiosissimi*, λίθοι πολυτελεῖς, la Vulgate par *opes* (*Prov.* III, 15), *pretiosissimæ* (res) (*ibid.* VIII, 11), par *gemmæ* (*ibid.* XX, 15). Dans le chap. IV des *Lamentations*, où l'on trouve אָדְמוּ עֶצֶם מִפְּנִינִים, que nous traduisons littéralement par *ils sont plus rouges que le corail*, Bochart trouve le moyen de traduire dans ce passage פנינים par *perles* (*loc. cit.* d. 611 et 612), s'appuyant sur ce qu'en arabe ادمة se dit de la couleur blanche dans le chameau[1]. Il est vivement réfuté par Rosenmüller et Gesenius. Absolument ce mot se traduit bien par *perles*, mais quelques commentateurs ont vu que dans ce passage le mot *corail* était plus rationnel; M. Cahen a suivi cette interprétation qu'avant lui avaient approuvée Rosenmüller (*Bibl. Naturgesch.* t. II, p. 458, etc.) et Gesenius (*Thes. ling. hebr.* v° cit.).

Les commentateurs juifs ont donc beaucoup varié sur la signification de *Peninim*. David Kimchi et autres traduisent par *Sardios*, *Pyropos*, *gemma quælibet rubra*. Mais Raschi et autres plus récents tra-

[1] *Hierozoïcon*, t. III, liv. V, chap. VI, VII et VIII, édit. Rosenmül.

duisent par *perle*[1]. Sur le mot בדלח, Bochart a fait une longue dissertation pour prouver qu'on doit le traduire par *perle*. Mais il y a beaucoup d'opinions contraires à la sienne. בדלח est cité dans la Genèse, II, 12, où il est question des produits du paradis terrestre, parmi lesquels sont cités זָהָב l'or בְּדֹלַח et אֶבֶן הַשֹּׁהַם. La signification du premier mot n'est pas douteuse; quant au second, celui qui nous occupe, les opinions sont très-partagées. Nous laissons maintenant de côté le troisième nom, sur lequel nous reviendrons plus tard.

Les Septante ont traduit בדלח par ἄνθραξ, *carbunculus*, escarboucle; Cahen, dans sa traduction, a suivi cette opinion. La Vulgate traduit par *bdellium*, qui est une sorte de résine odorante que fournissent les régions de l'Orient, connue de Dioscorides (I, 80), et de Pline (XII, XLI). Elle découle d'une espèce de *baumier* ou du *Borassus flabelliformis* Linn. Ce qui semblerait militer en faveur de l'opinion admise par Bochart, c'est, dit-on, ce qu'on lit Nomb. XI, 7, où la manne est comparée à la graine de coriandre ayant la couleur du *bedolah*, c'est-à-dire blanche; mais la couleur du *bdellium* s'applique très-bien aussi à la couleur de la manne, comme on le voit dans Josèphe, *Antiq. Jud.* III, c. 1, § 6. Le savant Huet, évêque d'Avranches, partageait aussi cette opinion, qui est vivement réfutée par Saumaise (*Plin. Exercit.* 1150). Le premier qui traduisit par *perle* fut

[1] V. Bochart, Rosenmüller et Gesenius, *loc. cit.*

Sadias au x[e] siècle. Gesenius, après mûr examen, finit par dire que cette opinion qui vient des Juifs n'est point à dédaigner. Bochart voit même une « perle de choix, » فريد, dérivé de فرد, qui serait l'équivalent de בדל, racine de בדלח. Dans tous les cas, la version par *escarboucle* n'est pas admissible[1].

דר, qui se rapproche beaucoup de l'arabe دُرّ, est cité dans Esther, I, 6, à l'occasion de la description des richesses du palais du roi Assuérus. Parmi les pierres qui composaient le pavé רצפת figure le דר, que Cahen n'a pas traduit, et d'autres en font un marbre et notamment la Vulgate, *parius lapis*, parce qu'il est peu vraisemblable qu'on ait employé des perles pour faire des pavés. Bochart, *Hieroz.* II, p. 642, a fait une longue dissertation pour prouver que דר est bien « la perle. » Il se fonde sur l'analogie qui existe entre l'hébreu et l'arabe, et sur l'opinion du rabbin Hunâ : אמר רב הונא אית אתר דצוחין למרגלית דורה « Rabbi Huna dit : Il y a un lieu où la perle (*margarita*) est appelée *doura.* » הדרא דכרכי ימא רבא *Doara ex ambitu* vel *arcibus maris magni* (*veniens*). Rosenmüller (*Bibl. Naturgesch.* I, 23) et Gesenius (*loc. cit.*) pensent que cette expression peut bien s'appliquer à la perle, car son emploi, dans les mosaïques et autres

[1] Parmi les autorités importantes que cite Bochart à l'appui de son opinion, il y a Benjamin de Tudèle qui, en parlant du littoral de la mer Rouge, dit qu'à Katipha on trouve la *perle* הבדולח. Édrisi parle aussi de cette pêcherie, et les détails dans lesquels il entre se retrouvent dans Teifaschi. *Itin.* Benj. Tudel. II, p. 89, texte, et 137, trad. d'Asher. 2 vol. Lond. 1840.

ornements du palais, n'a rien d'étonnant chez les souverains orientaux, qui se sont plu à afficher toujours beaucoup de luxe et de faste. Tous deux pensent néanmoins qu'il s'agit plutôt d'une pierre, d'une espèce d'albâtre qui, par sa nuance et son brillant, rappellerait l'albâtre de la *perle*, soit l'albâtre gypseux, soit l'albâtre calcaire, *Perlenmutterstein* des Allemands. Bochart traduit par *perle*, admettant son emploi dans le parquet en mosaïque; cette opinion, il la soutient en s'appuyant de nombreuses citations. (*Hieroz.* II, 711, pr. éd. et III, 642, édit. Rosenmül.). Quant à nous, nous adoptons pleinement l'opinion de Bochart, et, à l'appui des nombreuses citations faites par ce savant, nous ajouterons ce passage de Pline: *Neque enim gestare jam margaritas nisi calcent ac per uniones ambulent, satis est.* (Lib. IX, LVI.)

Dans l'hébreu talmudique, la perle, comme nous venons de le voir, est appelée מרגלית et מרגל, מרגלא, trois expressions qui, en réalité, sont des altérations du grec μαργαρίτης.

En grec, nous trouvons dans Théophraste μαργαρίτης. Il considère la perle comme une *pierre diaphane*, λίθος διάφανης. (*De Lapid.* t. I, p. 695, édit. Schneid.) Dans Élien, on rencontre en outre le mot μάργαρος (*Hist. anim.* XV, 8). C'est de là, comme nous l'avons dit, qu'est dérivé le *margarita* des Latins, qui rappelle le mot persan مروارید, et qui semble être le nom générique de la perle. *Unio* serait le nom des grosses perles, suivant Saumaise (*Exercit. Plin.* p. 1,169), qui se livre à de très-longues et de très-

minutieuses recherches dans lesquelles nous nous abstiendrons de le suivre. Il suffit du reste de lire Pline avec attention pour être convaincu de l'assertion (Lib. IX, LIV et suiv.).

Notre mot français *perle* viendrait, suivant quelques lexicographes, du latin *pyrula*, petite poire, à cause sans doute de la figure *pyriforme* qui, quelquefois, se trouve dans la perle.

La perle, en arabe, eut encore dans le commerce d'autres noms suivant sa condition bonne ou mauvaise. Ainsi, le ms. 879, suppl. ar. fol. 22 v°, parle de perles enveloppées de « deux ou trois écorces » قشرتان او ثلاثة appelées نصلى. Une autre espèce, terne comme un os, était appelée طور. Ces noms techniques manquent dans les dictionnaires.

Nos auteurs arabes, en parlant de l'origine de la perle, rappellent toutes ces erreurs qui dominèrent jusqu'à ce que des observations plus rigoureuses et plus exactes eussent révélé la nature véritable de la perle et la cause de son existence.

La génération de la perle, suivant les anciens, était la conséquence de vapeurs humides ou d'eau pluviale absorbées par l'animal de la coquille au mois de nisan (avril) ou bien au temps de l'année où la mer est très-agitée. Ces vapeurs ou cette eau se concrétaient dans l'intérieur de l'huître, ce qui donnait ainsi naissance à la per[illegible]

Cette doctrine, attr[illegible]ée à Aristote, est celle que nous trouvons le plus généralement citée d'après le *Livre* du philosophe grec *sur les Pierres*. Nous n'avons

plus le texte de ce Livre des Pierres, mais nous avons un manuscrit arabe donné pour la traduction de ce livre d'Aristote par Luca, fils de Sérapion. (*Vid. supr.* Obs. prélim.) On y lit exactement les mêmes théories que dans Teifaschi. Elles paraissent avoir été exclusivement dominantes, car Bochart les reproduit dans une citation de Kalonymos (*Hieroz.* III, 595), et Massoudi, cité par Teifaschi, dit aussi la même chose. Théophraste, sans entrer dans aucun détail, dit : Γίνεται δὲ ἐν ὀστρείῳ τινὶ παραπλησίῳ ταῖς πίνναις. *Elle est engendrée dans une ostracée voisine du pinna* (t. I, p. 695, édit. Schneid.). Suivant Pline, quand la saison est venue, les huîtres s'ouvrent, aspirent la rosée, qui est pour elles un fluide fécondant et par l'effet duquel elles mettent au jour des perles qui sont leur progéniture dont la qualité est, en raison de celle de la rosée, absorbée. *Hac ubi genitalis anni stimulaverit hora, pandentes sese quadam oscitatione impleri roscido conceptu tradunt, gravidas postea niti, partumque concharum esse margaritas, pro qualitate roris*[1] *accepti.* (IX, LIV.) Or il n'y a pas une grande différence entre l'absorption de vapeurs humides ou de l'eau pluviale. Suivant une opinion citée par le ms. 879, suppl. ar. fol. 19 v°, « les opinions seraient partagées sur l'origine de la perle;

[1] Cette rosée est dite par Solinus *lunaris aspergo* aut *lunaris imber*, qui, suivant Saumaise, est le *ros* de Pline. Il cite le vers suivant tiré du *Pervigilium Veneris* :

Humor ille quem serenis sudant astra noctibus.

Exerc. Plin. 1131 c.

suivant les uns, elle se produit dans la coquille comme l'œuf dans les animaux » واختلفوا في تولّده في هذا الصدف فمنهم من قال انه يتكّون فيه كما يتكّون البيض في الحيوان. Du reste, l'auteur dit qu'il y a identité entre la substance de la perle et celle de la coquille; ce qui le prouve, c'est l'identité dans les propriétés de l'une, de l'autre. اللولو يوجد في الصدف وهو مناسب للجوهر في ساير خواصّه وهذا يدلّ على انه يتولّد منه « La perle se trouve dans la coquille, et ces deux choses sont concordantes dans toutes leurs propriétés, ce qui montre que la première est engendrée de la seconde. » Édrisi dit à peu près la même chose sur la production de la perle, et de plus il entre, pour la manière de la pêcher, dans des détails qui pourront être lus avec quelque intérêt. (Édrisi, I, 377 et suiv. trad. Jaubert.) Kazwini ne diffère en rien des auteurs que nous venons de citer. Les Arabes ont évidemment puisé à la source grecque (Kazw. p. 115, édit. Wust.).

Tous ces auteurs aussi s'accordent à dire que « la coquille fécondée plonge dans les profondeurs de la mer et qu'elle y pousse des racines, se ramifie et passe à l'état de plante après avoir été animal » هبط الصدف الى قعر البحر فانغرس هنالك في قعر البحر ويضرب بعروق فيتشعّب منه مثل الشجر فيصير نباتيًا بعد ان كان حيوانيًا. (Teifas.) Ces assertions viennent évidemment d'une mauvaise explication de ces filaments

nombreux ou *byssus* que produisent en abondance certaines coquilles du genre *pinna*[1].

Ces théories anciennes ont disparu complétement devant les observations plus sérieuses de la science moderne. Ainsi, on sait maintenant que la perle n'est qu'une sécrétion d'un liquide qui se concrète et forme un corps solide et dur, de couleur d'un blanc argentin, si recherché pour les ornements de luxe.

Les Arabes, qui paraissent avoir tiré toute leur science des Grecs, n'indiquent qu'une « ostracée » اسطوروس comme produisant des perles, et souvent même ils se contentent, comme Kazwini, de dire la « coquille de la perle » صدف الدرّ, et la « pierre de la perle » حجر اللولو. Théophraste, comme nous l'avons vu, indique une *pinna* ou un genre voisin. Pline mentionne cette dernière coquille et une *mye*, *mya* (IX, LVI).

Aujourd'hui, il est constaté que toutes les coquilles bivalves dont l'intérieur est nacré peuvent produire des perles; mais celles qui en fournissent le plus sont : les *avicules*, la *pinna marina* et la *Muletta margaritifera*.

D'après les Arabes, « les endroits où se trouvent le plus habituellement les perles » معدنه الذى يتكوّن فيه, les plus recherchées, sont l'île de Sérandib

[1] Dans la citation de Kalonymus faite par Bochart, III, 595, déjà indiquée, on lit aussi des choses curieuses sur l'huître à perle et son mode d'existence. C'est un document utile pour faire connaître l'état de la science à cette époque.

(Ceylan) l'île de Kisch, كيش[1], Oman, Bahrein, l'île de Khârok[2], située entre Kisch et Bahrein. Le littoral (*litt.* la terre de la Perse) donne les plus belles perles, celles des autres lieux sont moins estimées, de même que tout ce qui vient de la mer de l'Hedjaz. Édrisi mentionne le littoral qui va d'Oman à Bahrein comme possédant des pêcheries de perles. Il en désigne cinq : Sohar, Damar, Mascate et Djolfar. (T. I, p. 157.)

Élien cite la mer Érythrée comme produisant des perles ainsi que la mer des Indes; ce sont ces deux mers qui, suivant lui, fournissent les plus belles. L'île de la Bretagne, ἡ Βρετανικὴ νῆσος, et même le Bosphore en donnent qui sont d'une qualité inférieure. (Ælian. x, 13, et xv, 8.)

Pline cite également la mer Rouge et celle des Indes comme donnant les plus belles perles. La mer d'Italie, *nostrum mare*, en fournissait aussi et en plus grande abondance que les environs du Bosphore de Thrace. L'Acarnanie en produisait encore.

[1] On lit dans Aboulféda كيش et كيس; ce dernier nom se trouve, dit le géographe arabe, dans le *Lobâb* اللباب. On voit aussi au même endroit : جزيرة كيس وبالعربي قيس; c'est une île située entre l'Inde et Bassora. Il y a une pêcherie de perles. (Aboulféda, texte, p. ٣٧٤ et ٣٧٣.)

[2] خرك Tous les textes de Teifaschi lisent ainsi; mais Aboulféda, Édrisi et Kazwini lisent خارك avec un élif. C'est une île située entre Kisch et Bahrein. Il y a une pêcherie de perles. Ravius lit aussi خارك, ajoutant qu'on trouve aussi كرك; mais, dans le géographe arabe, ce nom s'applique à d'autres localités. *Vid.* Aboulf. Texte, ٣٧٣; Kazwini, édit. Wusten. p. ١١٥; Édrisi, trad. I. 372, et Ravius, p. 72, note.

Les plus belles se trouveraient dans le voisinage d'Actium et sur le littoral de la Mauritanie.

En parlant de ce qui constitue le mérite de la perle, tous nos auteurs anciens s'accordent à dire qu'il consiste particulièrement dans la blancheur, la netteté et la sphéricité, conditions qui se trouvent rarement réunies dans la perle. فجيّد الجوهر فى الجملة هو المدحرج القارّ الصافى الشفاف الكبير الجرم الرزين الدقيق الثقب وجيّد اللولو الدقّ الابيض النقى من الوسخ. « En somme, la beauté de la perle consiste en ce qu'elle soit ronde, d'un bel aspect[1], luisante, brillante, d'un fort volume avec un trou petit quand elle est percée. La beauté de la petite perle, c'est qu'elle soit fine, blanche, pure de toute souillure. » (Teifaschi, ms. 969, A. F. fol. 162). افضل الدرّ عندهم المفردة وهى المستدير الشكل التى لا تضريس فيها وتسمّى عند عامّة الجوهريين المدحرجة التى تجمع الاوصاف الخمس النقا والشفيفة وهى المائية وكبر الجرم والدحرجة وضيق الثقب اذا كان مثقوبًا « La belle perle chez eux, la perle unique (la séparée)[2], est de forme ronde sans inégalité. Les joailliers communément la nomment *al-modharadj*. Elle réunit ces cinq qualités : la pureté,

[1] قارّة lætus, exhilaratus oculus; litt. Ravius traduit : *visu pulcherrima*; nous adoptons cette traduction.

[2] مفردة litt. *singularis*, que nous prenons comme synonyme de فريدة (*unio*) *pretiosa vel singularis*, paraît être un nom technique usité dans le commerce de la joaillerie فى اصطلاح الجوهريين.

le brillant, c'est-à-dire la belle eau; elle est d'un fort volume, ronde avec un petit trou quand elle a été percée. » (Ms. 970, fol. 25 v°.)

Les formes de la perle sont très-variées, elles dépendent de la disposition du lieu où elle se forme. امّا فساد شكلها فمن قبل ان الحبّة تقع فى موضع فى اللحم الذى فى الصدف غير مستوٍ فتجسد الدرّة الى صورة الموضع الذى ضمّها « L'irrégularité (l'altération) de la forme de la perle vient de ce que le grain est tombé dans une partie de la chair qui est irrégulière (non égale). La perle prend un corps d'après la forme du lieu où elle s'est coagulée. » Les nuances défectueuses sont également très-variées, et toutes, elles causent une dépréciation à la perle. Les diverses dénominations qu'elle reçoit dans l'usage et dans le commerce dérivent des formes et des couleurs. Le ms. 879, suppl. ar. fol. 26 et 27, entre à cet égard dans de grands détails, dans lesquels nous ne le suivrons point, parce que nous serions entraîné trop loin. Nous y avons remarqué plusieurs expressions qui ne sont point d'origine arabe et qui, sans doute, auront été empruntées aux nations avec lesquelles les Arabes faisaient le commerce de la bijouterie, soit de la Perse, soit de l'Inde.

La perle en vieillissant jaunit, perd de son éclat; le voisinage des odeurs fortes et le contact des acides lui est désavantageux, et elle se dissout dans le vinaigre. A cette occasion, Pline ne manque point de rappeler le trait de l'histoire de Cléopâtre faisant

dissoudre une des perles de ses boucles d'oreilles et avalant la dissolution. Cette perle, au dire des auteurs, était estimée cent fois cent mille sesterces (*centies centena millia sestercium*), un million de francs de notre monnaie (Pline, IX, LVIII, et note 11 du père Hardouin).

Réduite à cet état de liqueur, la perle était employée en médecine, soit comme collyre pour les yeux, soit pour faire disparaître les taches de rousseur. Nous trouvons plusieurs de ces prescriptions empruntées à Aristote, qui les donne dans son livre sur les pierres.

Si les Arabes nous parlent des altérations que peuvent subir les perles, ils nous indiquent aussi les moyens d'y remédier. Parmi les auteurs cités figure le nom d'Abourihan al-Birouni (ms. 879, supp. ar. fol. 28 v°).

Il était impossible qu'un joyau aussi répandu dans l'Orient que l'a toujours été la perle échappât aux pratiques de la magie et de l'œuvre des talismans; aussi le *Kenz al-Tadjar* (ms. 960 A. F, fol. 27 v°) en parle-t-il, quoique assez brièvement; mais les manuscrits qui sont dans le volume 878, suppl. arabe, s'étendent avec complaisance sur les préparations magiques des substances minérales et des pierres précieuses pour en obtenir les effets des influences astronomiques. Le livre d'Honein, fils d'Isaac le sage, كتاب خواصّ الاحجار et celui de Otharid, fils de Mohammed el-Katib, qui porte le même titre, entrent dans de grands détails sur le temps et les circons-

tances astronomiques à observer pour obtenir un bon résultat. Ils indiquent la planète sous laquelle sont placées les pierres, et donnent les dessins des figures qui doivent être tracées, avec les formules des carrés magiques.

L'article de Teifaschi et autres auteurs qui ont traité le même sujet se termine par l'indication des valeurs dans le commerce de la perle à ses différents états; nous y reviendrons plus tard, Dieu aidant.

On trouvera, sur l'histoire de la perle dans l'antiquité et chez les Arabes, des détails très-amples dans Bochart, *Hierozoicon*, III, 592, édit. Rosenmül. dans Saumaise, *Exercitat. Plinianæ*, etc. La thèse, ou *Specimen arabicum* de Sebaldus Ravius, chap. III, fournira aussi des documents qui ont leur mérite.

CHAPITRE II.

L'*YAQOUT* (L'*HYACINTHE*), LE *CORINDON*.

ياقوت *yaqout* est un mot qui dérive bien évidemment du grec *ὑάκινθος*, comme le latin *hyacinthus*. Nous verrons plus loin comment ce mot qui, chez les Grecs et les Latins, s'applique à des gemmes si différentes, a pu être adopté par les Arabes pour être appliqué à la classe des pierres précieuses qui va nous occuper.

Chez les Arabes le mot *yaqout* s'applique donc à une classe de gemmes qui comprend des genres nombreux dans leurs espèces et très-variés dans leurs nuances. Ce sont encore ces genres qui, après le dia-

mant, fournissent les parures les plus belles et les plus recherchées. Ce groupe de pierres exclusives à l'Orient n'a rien de commun, dans sa nature, avec les pierres du même nom qu'on tire du Brésil ou de toute autre partie du globe.

L'*yaqout* arabe nous paraît répondre exactement au *corindon* des minéralogistes modernes, dans toutes ses espèces et ses variétés. Au lieu de ce mot *corindon,* Brard, dans sa *Minéralogie appliquée aux arts,* emploie constamment le mot *saphir*. Le corindon, suivant les théories modernes, est de l'*aluminium oxydé* et formé d'un atome de minéral et de trois atomes d'oxygène.

Ces pierres précieuses portent encore, dans quelques idiomes, les noms de جوهر, de كبريت et de عسجد, *ahsdjad*. L'intervention de ce mot جوهر, qui prend le sens de *gemme* en général et par excellence, n'a rien qui nous étonne. Mais ce mot كبريت, qui s'applique au *soufre* et à *l'or pur*, sans doute à cause de la couleur jaune, et qui est évidemment dérivé de l'hébreu גפרית, s'explique peu. عسجد s'applique à l'or pur et à toutes les pierres précieuses en général et plus spécialement à l'yaqout (Cast. *Lex. hept.* v° cit.).

L'yaqout, avons-nous dit, comprend plusieurs genres et espèces qui sont caractérisés par des couleurs spéciales.

Cette diversité de nuances est, du reste, la seule différence qui existe entre ces espèces, car les éléments sont exactement les mêmes et, comme le fait

remarquer Brard, on voit parfois deux et trois couleurs réunies sur une seule pierre (*Min. appl. aux arts*, III, 203).

Teifaschi admet les couleurs principales suivantes, qui sont comme autant de genres dans lesquels les nuances qui en dérivent constitueraient les *espèces*.

1° الياقوت الاحمر, « yaqout rouge » qui est le rubis rouge, la thélésie de l'abbé Haüy, ou ياقوت سرخ en persan, qui a la même signification.

2° الياقوت الاصفر, « yaqout jaune, » la topaze.

3° الياقوت الازرق, « yaqout bleu, » le saphir.

4° الياقوت الابيض, « yaqout blanc, » corindon limpide ou saphir d'eau.

5° A ces couleurs Kazwini ajoute : الياقوت الاخضر, « l'yaqout vert, » qui est le saphir vert ou l'émeraude orientale des lapidaires. Le ms. 879, suppl. ar. mentionne aussi l'yaqout vert, et, de plus, le *zaïti* الزيتى (fol. 13 v°, l. 12).

PREMIER GENRE : L'*YAQOUT ROUGE*, SAPHIR ROUGE DE BRARD.

Il renferme les espèces ou nuances suivantes :

1° الوردى ainsi défini, احمر على لون الورد, « rouge plus que la couleur de la rose : » c'est le corindon rose foncé, corindon rubis.

2° البهرمانى = البهرمانى احمر نقى الحمرة حتى ينتهى الى لون العصفر والبهرمان اسم العصفر « Le corindon de la couleur *behrmani* est d'un rouge dont la nuance est pure et qui atteint celle du *safran : behrmân est nomen cnici ;* » c'est le nom du safran ou de la nuance

aurore. Ce serait le corindon rouge aurore, ou vermeille orientale, ou hyacinthe orientale.

3° الخمرى = الخمرى بفرفرية كلون ورد الخيرى « Le *vineux* est purpurin comme la couleur de la fleur de la giroflée. » C'est l'*améthyste orientale* de couleur rouge violet ou giroflée[1].

Cette définition des couleurs est celle donnée par le texte publié par M. Raineri, et, telle qu'elle est, elle suffit bien pour nous faire reconnaître les espèces, tandis que le ms. 969 entre dans de plus grands détails, c'est-à-dire qu'il indique toujours les limites extrêmes des nuances en plus ou en moins, et, constamment, cette limite extrême inférieure passe au blanc ou, sans doute, à une nuance très-affaiblie. Seulement pour le *behrmâni*, cette limite inférieure est la nuance dite ورس, c'est-à-dire *flavescens*, « jaunissante[2], » quand l'extrême supérieure est celle du عصفر ou « du safran. »

Le ms. 879 admet une autre division de l'yaqout rouge; il en compte « sept espèces » سبع مراتب.

1° الرمانى = الرمانى وهو يشبه بحبّ الرمان الغضّ

[1] Ibn el-Awam, parmi les couleurs de la giroflée (*cheiranthus cheiri*, Linn.), cite la giroflée à fleur pourpre (زهرة فرفرى, t. II, p. 266, texte). Nous avions pensé lire خبزى, « couleur de mauve, » ce mot n'ayant pas de points diacritiques dans le manuscrit n° 879 suppl. ar. La couleur de l'améthyste pouvait motiver cette lecture.

[2] ورس, *ouars* est le nom d'une plante jaunissante (*flavescens*), pareille au sésame et qui croît dans l'Arabie heureuse et l'Yémen; elle donne une teinture jaune. C'est le *memecylon tinctorium* suivant Sprengel, *Hist. rei herb.* I, 258; Avicenne en traite, t. I, p. 165. Édrisi cite cette plante, I, 51.

الخالص الحمرة الشديد الكثير الماء « Le *grenadin* ressemble au fruit de la grenade frais, d'un rouge pur et d'une très-belle eau. » Cette description le rapproche du *behrmân*. Effectivement l'auteur dit ensuite qu'il en est qui les considèrent l'un et l'autre comme appartenant à une seule et même espèce, mais que les habitants de l'Irac emploient le mot *behrmân*, et ceux du Khorasan *ramâni*.

2° الارجوانى = الارجوانى فيشبه بالجمر المتعقد وصحفه قوم بالجرى وكان الخمرى هو البنفسجى « L'*ardjouani* (*valde rubicundus*) a été comparé, pour la couleur, à un charbon enflammé. On a fait l'erreur d'écrire, pour *djameri*, *khameri*, qui est le violacé. » Celui-ci serait donc le corindon ou rubis écarlate, l'*escarboucle*.

3° اللحمى = اللحمى يشبه ما اللحم الطرى الذى لم يضره الملح « La couleur de chair ressemble au jus de la chair fraîche que n'a point attaquée le sel. » Ce serait sans doute le corindon vermeil, d'un rose clair.

4° البنفسجى = البنفسجى وهو الاكهب « Le violacé est le *akab*. » Or la couleur violette est celle de l'améthyste, celle dite الخمرى « la vineuse. »

5° الجلنارى = الجلنارى وهو الذى يشوبه بعض صفرة « Celui qui est couleur du balaustrier (grenadier sauvage) est celui dans la nuance duquel se montre une teinte jaunâtre. » Il se rapprocherait du grenadin avec une nuance plus affaiblie, mais sans doute plus prononcée que dans celui que nous allons voir dans le genre saphir.

6° الوردى وهو الذّى يشوبه بياض = الوردى « Le rose est celui dans lequel a pénétré la nuance blanche. » Ce serait un rose clair, tandis que le rose de la première espèce de Teifaschi serait un rose très-foncé [1].

SECOND GENRE : L'*YAQOUT JAUNE*, الياقوت الاصفر ; LA TOPAZE ORIENTALE [2].

Teifaschi n'indique que trois nuances dans le saphir : 1° الاصفر الرقيق ; 2° الخلوق ; 3° الجلنارى.

1° الاصفر الرقيق = قليل الصفرة كثير الماء ساطع الشعاع « Le corindon d'un jaune pâle est d'une nuance jaune faible, d'une belle eau lançant beaucoup de rayons (litt. diffus dans ses rayons). » C'est le *corindon jaune pâle.*

2° الخلوق [3] = وهو اشبع صفرة من الرقيق « Le *khoulqi* est d'un jaune plus foncé que le précédent. » *Corindon jaune foncé.*

3° الجلنارى [4] = وهو اشبه صفرة من الخلوق واشدها شعاعا واكثر ماء وهو اجود « Le *grenadin* est d'une

[1] Nous n'avons ici que six numéros parce que le premier et le second sont réunis en un seul.

[2] La topaze orientale n'a rien de commun que la couleur avec la topaze du Brésil, qui est d'une autre nature et qui est rayée par le spinelle; on appelle aussi cette topaze *rubis du Brésil.* (Brard, *Min. appl. aux arts*, III, 214.)

[3] خلوقى est dérivé de خلوق, *khalouq*, nom d'un aromate dans lequel dominait le safran, ce qui lui donnait une couleur jaune à laquelle est assimilée celle de cette topaze. (Freyt. *v° cit.*)

[4] جلنارى dérive de جلنار, nom de la fleur ou du fruit du grenadier sauvage, en persan گلنر.

nuance jaune plus foncée que celle du khoulqi, c'est celui qui rayonne le plus, qui a la plus belle eau (la plus abondante); c'est le plus estimé des saphirs.» C'est le *corindon jaune doré* ou *topaze orientale*.

Le ms. de Teifaschi 969 et le *Kenz al-Tadjar* n'ajoutent rien aux descriptions qui précèdent.

Le ms. 869, suppl. ar. indique d'une autre manière les couleurs qui, en définitive, sont les mêmes.

1° قارب الجلنارى «qui se rapproche du grenadin.» L'auteur a employé ici cette expression pour établir une distinction, parce que le جلنارى figure dans la catégorie précédente. Ce serait très-probablement la nuance modifiée du khoulqi ou jonquille, suivant l'expression de Brard, *Minéral. appl. aux arts*, III, p. 200.

2° المشمشى «la nuance abricot,» mentionnée aussi par Brard (*ibid.*).

3° الاترجى «la topaze de couleur citrine,» mentionnée aussi dans la *Minéral. appl. aux arts*, *ibid.*

4° التبنى «la couleur jaune-paille;» c'est, comme on sait, une nuance très-affaiblie de la couleur jaune.

Nous ferons remarquer que les couleurs indiquées par Teifaschi sont bien celles que donne Léman dans le *Dict. d'hist. nat. de Deterv.* au mot *Corindon*. Les couleurs données par le dernier manuscrit se trouvent, comme nous l'avons vu, dans la Minéralogie appliquée aux arts, de Brard.

TROISIÈME GENRE : L'*YAQOUT BLEU*, الياقوت الاسمانجونى,
LE SAPHIR ORIENTAL.

Teifaschi distingue quatre nuances :

1° الازرق «le bleu pourpré[1].»

2° اللازوردى «bleu d'azur.»

3° النيلى «bleu indigo.»

4° الكحلى «couleur bleue très-foncée pareille à celle du kohol,» assez probablement le *corindon noirâtre* de la Chine[2].

5° الزيتى[3] «couleur olivâtre,» verdâtre, qui peut

[1] ازرق, nous traduisons par *bleu pourpré*, bleu qui a tendance à passer au violet parce que la nuance bleue indiquée par ce mot doit différer de celle indiquée par le mot; اسمانجونى et سماوى indiquent exclusivement le *bleu céleste*. Nous lisons dans Ibn el-Awam que «la fleur de l'aubergine est purpurine, c'est-à-dire bleu *azraq*» ولون زهره فرفوى وهو ازرق. Deux lignes plus loin nous voyons que «la nuance azraq peut passer *au rouge*» وزهره ازرق الى احمر (Ibn Aw. II, 245).

[2] الكحلى est aussi un bleu *très-foncé* qui rappelle la couleur du kohol; nous l'appliquons au corindon noirâtre de la Chine, car on sait que, dans ces deux nuances poussées à l'extrême, il y a confusion. M. Caussin de Perceval, dans son Dictionnaire français-arabe, traduit كحلى par bleu. كحلى se dit de la couleur foncée de la *lazulite; vide infra*. كحلى est, pour Ibn Beithar, le nom de la couleur bleue; il n'admet dans l'yaqout que trois couleurs principales; d'après Aristote, ces couleurs sont: اصفر واحمر وكحلى, ici كحلى doit évidemment se traduire par *bleu*.

[3] زيتى, Ravius pense que ce mot a été altéré par les copistes et qu'il faut lire زفتى, *piceus*, «de couleur de poix,» c'est-à-dire noir. Théophraste, dans son livre des pierres (I, 695, 37, Schneid.), donne au saphir une couleur *noire* qui s'éloigne peu de celle du *cyanus* mâle et de la *prase*, *καὶ ἣν καλοῦσι σάπφειρον· αὕτη γὰρ μέλαινα οὐκ ἄγαν πόῤῥω τοῦ κυάνου τοῦ ἄῤῥενος καὶ πρασῖτις*. Il est bien clair que *μέλαινα* ne doit point ici être traduit par *noir*, comme on l'entend ordinairement, mais par *bleu très-foncé*, d'une nuance qui pourtant différerait de la précédente. C'est dans le même ordre d'idée exprimée en sens inverse qu'on dit des *corbeaux aux ailes bleues*. Auss

très-bien être le corindon verdâtre, qui se rapprocherait de l'émeraude orientale.

Voilà ce qu'on lit dans le texte de Raineri; mais on trouve dans les autres manuscrits : الكحلى وهو اشبع من النيلى ويسمّى الزيتى «le *koholi*, qui est d'un ton plus foncé que celui de la couleur indigo, est appelé olivâtre.» Ainsi كحلى et زيتى seraient synonymes, et les deux espèces proposées par le texte de l'auteur italien se fondraient en une seule sous le nom de *zéiti*, «olivâtre,» ce qui nous paraît inadmissible, car cette dernière épithète est, comme nous le verrons, appliquée aux substances d'une teinte d'un jaune légèrement nuancé de vert, par suite difficile à rencontrer dans des pierres à fond bleu. Cette considération confirmerait l'exactitude de la correction proposée par Ravius. Nous pourrions peut-être voir ici le *corindon bleu verdâtre* ou

nous adoptons la correction de Ravius. En effet *zeiti*, expliqué comme il l'est plus loin pour le diamant, impliquerait une couleur *jaune couleur d'huile d'olive verdâtre*, والزيتى يخالط بياضه صفرة كلون الزيت. *Dans le zeïti, sa blancheur est mêlée d'une nuance jaune pareille à celle de l'huile d'olive* légèrement teintée de vert, ce qui donnerait un *saphir jaune*. S'il est difficile de voir, dans l'épithète زيتى, *zeïti*, appliquée au corindon bleu autre chose qu'un mot altéré, et, dans ce même qualificatif appliqué au diamant autre chose qu'une nuance jaune, plus loin nous la verrons appliquée au béryl, à la malachite et au jaspe, et alors il s'agit de la couleur de l'huile d'olive, si commune dans les régions méridionales, qui est d'une nuance verte plus ou moins foncée. Elle doit être alors le *color oleaginus hoc est color olei* appliqué par Pline (XXXVII, XVIII) au béryl, pierre de nuance verte. (*Vid. inf.* chap. *Diamant.*)

aigue-marine orientale, qui, suivant le ms. 879, serait « l'espèce dominante du genre, » فاعلاه الكحلى.

Nous trouvons ici (ms. 879) une nuance non mentionnée ailleurs, qui complète la série des couleurs : السماوى « bleu de ciel » bien connue.

QUATRIÈME GENRE : L'*YAQOUT BLANC*, الياقوت الابيض, LE CORINDON LIMPIDE OU SAPHIR D'EAU.

Il y en a deux espèces seulement :

1° المهاى, *candore nitens*, « brillant par sa blancheur. » Le ms. 879 lui donne l'épithète de بلورى « cristallin, » c'est-à-dire qui a la transparence du quartz hyalin. Nous verrons que cette épithète est aussi donnée au diamant limpide.

2° الذكر le *mâle*. « Il est plus pesant que le précédent, mais il est d'un prix inférieur à tous les autres corindons » وهو اثقل من المهاى واقلّ شعاعًا واصلب حجرًا وهو ادونها وثمنه ارخص اثمان جميع اصناف اليواقيت

Le ms. 879 suppl. ar. ne cite qu'une espèce d'yaqout limpide. Nous traduisons ذكر le nom spécifique de la seconde espèce par *mâle*, à cause de la dureté de la pierre. C'est la qualification de l'acier. D'un autre côté cette dénomination se trouve aussi appliquée aux pierres précieuses. Ainsi nous avons, à cause de la différence dans l'intensité de la couleur, le saphir femelle des lapidaires et le saphir mâle des mêmes.

L'Orient et, dans les régions orientales, l'Inde

surtout, comme nous l'avons vu, fournissaient, avant la découverte du Nouveau Monde et une exploration plus attentive de l'Europe, toutes les pierres précieuses alors connues. La partie de l'Inde qui était le plus en réputation, c'est l'île de Ceylan qui, aujourd'hui encore, est à cet égard en grande renommée.

Nous lisons dans Teifaschi : الياقوت يوتى به من معدن يقال له سحيران من جزيرة خلف جزيرة سرنديب بنحو اربعين فرسخا والجزيرة نفسها تكون نحوًا من ستين فرسخًا فى مثلها وفيها جبل عظيم يقال له جبل الراهون تحدر منه الرياح والسيول الياقوت فيلتقط وهو حجر ارض ذلك الموضع وحصاة منقولة من جبل الراهون « L'yaqout est apporté d'une mine nommée *Sahiran*, dans une île au delà de celle de Sérandib (Ceylan), à une distance d'environ quarante parasanges. L'île en elle-même est d'une longueur de soixante parasanges sur une largeur pareille. Il y a dans cette île une haute montagne appelée montagne de *Rahoun*. Les vents et les torrents en font descendre les yaqouts que l'on recueille alors. Cette pierre et le gravier, transportés de la montagne, forment le sol du lieu. » L'auteur ajoute ensuite : وهذا الجبل هو الذى اهبط عليه ادم صلوات الله عليه وسلامة من الجنّة ومنه خرج الى الارض فاذا اصيب ذلك الحصى اصبب وظاهره مظلم يميل اكثره للسواد والغبرة كالحصى الموجود عندنا فى هذه الاوان فاذا

استشقّ في الشمس اشقّ لونه احمر كان او اصفر او سماويا او غير ذلك من الوان الياقوت « Cette montagne est celle sur laquelle descendit Adam, sur qui soient les prières de Dieu et le salut, quand il sortit du paradis pour venir sur la terre. Quand ce gravier descend, il est à l'extérieur obscur, passant pour la plus grande partie au noir ou au cendré, comme le gravier qu'on trouve aujourd'hui chez nous; mais quand il a été éclairé des rayons du soleil, la nuance apparaît; qu'elle soit rouge, jaune ou bleue, ou de quelque autre couleur que ce puisse être, c'est une de celles de l'yaqout. »

Aboulféda ni Édrisi ne parlent de l'île située au delà de Ceylan, où serait le gisement des rubis. Mais ils parlent de l'île de Sérandib, ou Ceylan, comme fournissant des rubis, et de la montagne *Ar-Rahoun* [1], sur laquelle Adam aurait posé le pied en descendant du paradis; ce serait alors le *Pic d'Adam* des géographes modernes. Ce pic serait situé sous la ligne équinoxiale. Édrisi dit qu'on trouve au-dessus et autour de cette montagne des pierres précieuses et autres de toute espèce, et dans les vallées le diamant *au moyen duquel on grave* les chatons des bagues, et des pierres de toute nature. Nous ne voyons nulle part qu'il soit question de Golconde, qui a joui

[1] Les auteurs varient sur la manière d'écrire ce nom; ainsi Teifaschi lit الراهون avec un *élif* et Aboulféda الرهون sans *élif*. Édrisi lit الرهوق qui est fautif. Il rapporte une tradition légendaire curieuse sur l'empreinte du pied d'Adam. (Édrisi, trad. Jaubert, I, p. 71.)

pendant longtemps d'une si grande réputation pour la production des pierres précieuses.

A la suite de ces indications sérieuses, nous trouvons ce procédé fantastique employé pour se procurer des rubis et des diamants, qui est répété dans les *Mille et une Nuits*, dans l'histoire de Sindbad. « La vallée, dit l'écrivain arabe, dans laquelle se trouvent les pierres précieuses, est inabordable, tant à cause de la disposition des roches que parce qu'elle est environnée d'épines et de broussailles, remplies d'animaux féroces et de serpents dont la morsure est très-dangereuse et le venin très-subtil. On a recours alors au procédé suivant : On prend des morceaux de viande saignante, qu'on jette au hasard dans le fond du vallon. Des rubis, des diamants et autres pierres précieuses viennent adhérer à ces morceaux de viande. Les aigles et autres gros oiseaux de proie du voisinage viennent fondre sur la pâture qui s'offre à eux ainsi spontanément et s'enlèvent dans les airs; mais pendant le voyage aérien, il se détache des gemmes qu'on ramasse avec soin. » Nous voyons dans Teifaschi la description d'un autre procédé encore plus ridicule, que nous ne croyons pas devoir rapporter.

Édrisi dit que c'est dans l'île de Sérandib seulement qu'on trouve les hyacinthes (rubis) de diverses sortes et variétés. (Trad. Jaub. I, 102; texte, fol. 25 v°.) Plus loin, il est dit que la ville habitée par le roi des Khirkhirs خرخير est située dans le voisinage de la presqu'île des Hyacinthes, جزيرة الياقوت, qui est séparée

du continent par un isthme, et de toutes parts entourée par une montagne ronde, d'un accès tellement difficile, qu'on ne peut en atteindre le sommet qu'avec des efforts inouïs. Quant au sol inférieur de la presqu'île, il est impossible d'y parvenir; on dit qu'il s'y trouve des serpents dont la piqûre est mortelle, et quantité d'hyacinthes. Les habitants du pays ont recours à la ruse pour se procurer les pierres précieuses. (Trad. I, 500; texte, 118 r°.)

Le *Kenz al-Tadjar* dit « qu'il y a encore des mines de rubis au village de Thar.....[1], situé au midi du Caire, à deux heures de marche. Le gisement est au levant de la montagne, à la base, à la naissance du terrain plat » وايضا معدن الياقوت بقرية طرا..... وهي قبلى مدينة مصر والقاهرة على مسافة ساعتين منها... للراجل والمعدن شرقيها في طرف الوطاة ذيل الجبل

L'auteur cite ensuite un fait qui prouve que ce gisement de pierres précieuses était exploité vers l'an 669 de l'hég. (année commençant le 20 août 1270). Nous ne voyons nulle part qu'il soit fait mention de ce gisement des corindons.

On sait qu'on trouve les corindons orientaux dans le sable des ruisseaux qui avoisinent les montagnes formées de roches anciennes granitiques. Ces graviers, ces sables, proviennent de la décomposition des roches élémentaires des montagnes. C'est dans l'Inde surtout et dans l'île de Ceylan que se trouvent ces précieux graviers. On en voit aussi dans le voisi-

[1] Le mot est illisible.

nage des terrains volcaniques; on cite aussi quelques ruisseaux du Puy-en-Velay qui en contiennent. Les corindons, comme les diamants, se trouvent associés à d'autres minéraux, zircons, spirielles, quartz, fer titané, et en somme avec les divers minéraux auxquels ces montagnes primitives servent de gisement; on doit aussi en trouver dans la roche elle-même; c'est ainsi qu'on cite la dolomie du Saint-Gothard, dans laquelle on rencontre des corindons empâtés.

Le corindon n'est point exempt des défauts qui sont signalés dans la plupart des pierres précieuses. Teifaschi en signale deux principaux, le *poil* et le *ver* :

الشعر والسوس والشعر شبه تشقيق يرى فيه والسوس خرق توجد فى باطنه يعلوها شى من ترابيّة المعدن وربّما وجد فى تلك الخروق دود حىّ يتحرّك اذا خرجت الدودة منها للهوآء ماتت « Le poil et le ver : le premier ressemble à une fissure qu'on voit dans la pierre. Le ver est une fente qu'on observe dans l'intérieur du corindon et que surmonte certaine portion de la terre du gisement. Souvent on voit dans cette fente un vermisseau vivant qui s'agite et qui meurt aussitôt qu'il a été exposé à l'air. »

Quant aux couleurs, on regarde comme des défauts l'altération dans l'éclat de la pierre et la pureté de la nuance, soit qu'elle devienne foncée au point de passer au noir, ou qu'elle s'affaiblisse au point de passer au blanc ou de devenir incolore. « Le bleu peut aussi

prendre une teinte cendrée; dans ce cas, il est appelé *senouri* (*felinus*), de même celui qui est nommé *olivâtre* (est altéré) « ومنه الذى يضرب الى لون الرماد ويسمّى السنورى وكذلك الذى يسمّى الزيتى . L'irrégularité ou la défectuosité dans la forme constituent autant de défauts dans ces gemmes.

Le rubis est, après le diamant, la pierre la plus dure. « Il attaque toutes les autres pierres comme le fait ce dernier, sans qu'aucune d'elles puisse l'attaquer, à l'exception du diamant » من خواصّ الياقوت فى نفسه انها يقطع كل الحجارة شبيهًا بقطع الماس وليس يقطعه غير الماس. Teifaschi nous enseigne ensuite comment on obtient ce résultat : وذلك ان تركّب منه قطعة فى طرف مثقب حديد ثم يثقب كما يثقب الخشب « On adapte un morceau de corindon à un foret en fer, puis on opère la perforation comme on le fait sur le bois. » « La lime, ni aucun instrument en fer, n'ont de prise sur les diverses espèces de corindons sans exception » لا يفعل فيه المبارد والحديد ولا يلصق بشى من جسمه من جميع انواعه.

Teifaschi accorde au corindon plus de pesanteur qu'à toutes les autres gemmes sous un volume égal. ومن خواصّه الثقل فانه اثقل الاحجار المساوية لمقداره فى العظم « Parmi les propriétés du corindon, il y a la pesanteur; en effet, il est plus lourd que toutes les autres pierres d'une grosseur égale. » Tous les calculs auxquels nous nous sommes livrés avec

M. Rodet, à l'aide des tables des expériences hydrostatiques faites par Abourihan, nous ont donné pour le saphir, ياقوت [1] اسمانى, 3,97, et pour le rubis oriental, ياقوت سوخ, 3,35, quand les expériences modernes donnent 3,99 et 3,90. Le rubis balais, qui vient à la suite, est affecté du chiffre de 3,58 suiv. Abourihan ou 3,52 suiv. les modernes. (Voir le *tableau des densités*, à la fin.)

Le corindon supporte très-bien l'action du feu. ومن خواصّه صبره على النار فانه لا يتكلّس كما لا يتكلّس غيره من الحجارة المثمنة كالزمرد وغيره « Une de ses propriétés, c'est sa résistance au feu; car il ne se calcine pas plus que les autres pierres précieuses, telles que l'émeraude, etc. »

Le feu exerce une autre action sur la couleur, il la rend plus vive et plus limpide. وقد ذكر ارسطوطاليس فى كتابه فى الحجار ان الياقوت الاحمر اذا نفخ عليه فى النار ازداد حسنًا وحمرة واذا كانت فيه نكتة شديد الحمرة ونفخ عليه فى النار انبسطت فى الحجر فسقته من الحمرة وحسنته وان كان فيه نكتة سودآ نقص « Aristote raconte, dans son livre sur les pierres, que le rubis rouge gagne en beauté et en (vivacité de sa couleur) rouge, quand il a été dans le feu et qu'on a soufflé dessus [1]. S'il y a dans la pierre un point d'un rouge exagéré, l'insufflation dans le feu fait que *la couleur* rouge se répand *dans l'intérieur*, et que la

[1] Le manuscrit lit ainsi, au lieu de سماتجونى.

pierre sort plus belle. Si le point est noir, elle perd de sa beauté.»

Le feu devient un moyen empirique pour reconnaître si le rubis est vrai ou faux : وهو حجر يزداد حسنا وصفا عند النفخ فى النار واذا كان الحجر احمر فذهبت حمرته فليس ياقوت بل احد الاشباه وهو مصنوعة ومدلسة «Cette pierre acquiert donc de l'éclat et du brillant par l'insufflation dans le feu[1], et si l'on expose au feu (litt. on chauffe) une pierre rouge et qu'elle perde sa couleur rouge, ce n'est point un rubis, mais une pierre similaire, soit artificielle, soit fausse.»

Suivant notre auteur, le rubis rouge seulement gagnerait en beauté par l'action du feu; les autres, au contraire, seraient décolorés. واما اصباغ الياقوت فانما يثبت منها على النار الحمرة فقط واما غيرها من ساير الوانه كالصفرة والاسمانجونى والاسود فانها تتسلخ كلها بالنار وتبقى حجرا ابيض او تتكلس وتتفتت ان افرطت عليه النار واصفره ابعدها تسلخا والاسود اقل ثباتا على النار «Parmi ces teintes du corindon, celle qui est rouge seulement résiste au feu; car toutes les autres, comme le jaune, le bleu et le noir, sont ab-

[1] نفخ فى النار (litt. l'action de souffler dans le feu); doit-on entendre par là souffler le feu pour l'activer, ou faire arriver un courant d'air sur la pierre soumise à l'épreuve?

sorbées en entier par le feu, de sorte qu'il ne reste plus qu'une gemme incolore (litt. blanche), et qui même se calcine et se perd si le feu a été poussé à l'excès. Le jaune est ce qui résiste le mieux, tandis que le noir est ce qui tient le moins au feu. »

Le *Kenz al-Tadjar* (fol. 30 v°) nous donne la description de la manière d'employer le feu à Ceylan. فيعالج
بالنار فى سرنديب وما قرب منها بان ياخذوا حصًا من حصباء
تلك الارض فيسحق ويجبل بالمآء حتّى يلتزم بعضه بعضًا
ثم يطلى على الحجر العشم حتى لا يكاد يبين منه شيًا
ويغيب فيه ثم يوضع على حجر ويجعل حوله حجارة ويلقى
عليه الحطب الجزل وينفخ عليه ويدمن النفخ والقآء الحطب
ابدًا حتى ينظر الى السواد الذى فيه قد ذهب ولم فيه
مقدار من الوقيد والقآء الحطب على مقدار السواد يعرفونه
بالدربة واقلّ تدبيرهم بمعالجة النار ساعة واحدة
زمانية واكثر عشرون يومًا بلياليها ثم يخرجوه عند
تعاهدهم اياه وقد ذهب سواده وصار الى لون من الالوان
كانيا ما كان وغير السواد لم يعيدوه الى النار لان بعد
خروجه من علاجه من النار اولًا لا يزيد لونه ولا
ينقص « A Sérandib (Ceylan) et dans les alentours, on traite le rubis par le feu de cette manière : on prend du gravier du sol, on le triture avec de l'eau et on le comprime jusqu'à ce que le tout forme masse; on la consolide sur une pierre sèche par la

pression, de façon qu'on ne distingue point les parties. On dispose le tout sur une pierre, on range à l'entour d'autres pierres, on jette dessus du bois à brûler, sec; on souffle sans cesser de rapporter du bois, ni de souffler, jusqu'à ce qu'on voie que la nuance noire a disparu. Pour régler le feu et la quantité de bois à donner, c'est en raison (de l'intensité) de la teinte noire et des connaissances acquises par l'expérience. Le moins de temps qu'on emploie dans cette opération, c'est une heure, et le plus, c'est vingt jours et autant de nuits. Alors on retire la gemme en y mettant tout le soin possible. La nuance noire a disparu et le rubis a une couleur naturelle. Une fois éclairci par le feu, le rubis n'y est pas exposé une seconde fois, parce qu'à la suite d'une première épreuve, la pierre ne peut plus rien gagner ni perdre pour l'éclat. »

Tel est le procédé usité à Ceylan, d'après notre manuscrit arabe. La rédaction laisse bien quelque chose à désirer au point de vue de la clarté; c'est en général un défaut assez commun aux écrivains arabes; néanmoins on voit très-bien l'ensemble de l'opération, l'intelligence peut suppléer aux détails.

Aujourd'hui encore existe l'usage de l'application du feu au corindon, et aujourd'hui, comme du temps des Arabes, l'action du feu est différente, suivant la couleur de la pierre. Quand les saphirs ou corindons[1] sont trop chargés en couleur, on les fait quel-

[1] Nous avons vu que Brard, dans sa Minéralogie appliquée, avait employé le mot *saphir*, au lieu de *corindon*. (Voyez, pour ce passage, t. III, p. 206.)

quefois chauffer pour en diminuer l'intensité et en augmenter l'éclat. Mais tandis que le rubis rouge gagne en vivacité, le bleu du saphir disparaît, comme déjà Teifaschi l'avait signalé. (Cf. *Guide pratique du joaillier*, par Charles Barbot, p. 510.)

Teifaschi nous parle aussi de la taille du corindon en ces termes : ومن خواصّه انه لا ينحكّ على خشب العشر الذى يجلى عليه كلّ شى الاّ الياقوت فانه لا ينحكّ على شى الاّ على صفيحة نحاس وكسر الجزع اليمانى ويحرق حتّى يصير كالنورة ثم يسحق بالماء حتى يصير كانه الغرآء ثم يحكّ به على وجه صفيحة نحاس حجر الياقوت فينجلى حتّى يصير اشدّ الجواهر صقا « Une des particularités du corindon, c'est que, pour le polir, on ne le frotte pas sur le bois de l'ouschar (l'*asclepias gigantea*) qu'on emploie pour donner de l'éclat à toute chose, excepté pour le corindon. En effet, on le frotte seulement sur une planche de cuivre et des fragments d'onyx de l'Yémen. On expose cet onyx au feu jusqu'à ce qu'il soit comme calciné. Ensuite on le pulvérise (en le mêlant) avec de l'eau jusqu'à ce qu'on l'ait amené à l'état d'une gelée. Puis on s'en sert pour frotter le corindon sur la table de cuivre [1], ce qui donne au corindon du poli, et l'on continue jusqu'à ce que la pierre ait acquis l'éclat le plus vif. »

[1] Voir au chapitre de l'*Améthyste*, جمشت, ce que nous disons à l'occasion du poli de cette pierre sur une *table* de plomb, table qui est peut-être une roue plate de l'épaisseur d'une feuille de métal.

De nos jours, on taille le corindon sur des *plates-formes* ou roues en cuivre, avec de l'émeri, qui est le corindon granulaire, comme nous le verrons en son lieu. Brard dit que quelques lapidaires taillent les saphirs sur des roues de plomb, imbibées d'émeri et d'eau, mais que la *roue en cuivre* avec l'égrisée est préférable. (Cf. Brard, *Min. appl. aux arts*, et Ch. Barbot, *Guide du joail.* p. 152.) Ici encore, comme chez les Orientaux, la roue de cuivre est déclarée préférable à toute autre, mais il n'est pas dit un mot de l'onyx calciné.

Doit-on entendre que ces صفيحة, litt. *planches*, sont des plates-formes ou roues tournant horizontalement comme de nos jours? Nous n'oserions l'affirmer; pourtant c'est probable.

Le corindon, à cause de sa dureté, était-il susceptible d'être gravé? Nous pourrions répondre affirmativement en nous appuyant sur le *Kenz al-Tadjar*, qui, traitant des vertus talismaniques du corindon, parle de figures gravées sur le corindon rouge et sur le jaune. Brard pense que les anciens n'ont jamais gravé sur le corindon ou saphir. Les modernes l'ont essayé rarement, car on ne cite qu'un portrait de Henri IV gravé sur saphir rouge. La gravure sur rubis oriental réussit mal, à cause de la dureté de cette pierre. Sur le saphir elle est encore plus difficile, parce qu'il est plus cassant et plus dur. Ch. Barbot, dans son *Guide pratique du joaillier*, cite plusieurs sa-

Il y est parlé aussi de l'installation de l'appareil dont il n'est rien dit ici.

phirs gravés qui se trouvent dans divers cabinets, tant en France qu'en Italie et à Saint-Pétersbourg. La gravure se fait avec des pointes de diamant ou de l'égrisée.

Brard (*ibid.* 208) fait remarquer qu'il se trouve dans le commerce beaucoup de tourmalines rouges venant de la Sibérie, qui sont vendues pour des saphirs rouges (rubis oriental), ce qui a pu être cause d'erreurs.

Quels noms les pierres de ce groupe portaient-elles chez les Grecs et les Latins? Comme chez ces peuples la couleur était surtout le caractère distinctif, on comprend que toutes les gemmes de la même nuance ont été groupées ensemble, sans aucun raisonnement logique où il fût tenu compte de la composition élémentaire. Ici donc nous serons parfois brusquement porté du corindon au rubis balais et au grenat.

Le nom qui rappelle surtout le corindon ou rubis rouge est le *carbunculus* de Pline, d'où vient notre mot *escarboucle*[1]. Sous ce titre, le naturaliste latin a réuni (l. XXXVII, ch. xxv) plusieurs pierres de couleurs pareilles, mais de nature différente.

[1] *Carbunculus*, litt. petit charbon. Ce nom a été donné à cette famille à cause de l'éclat vif de sa couleur rouge. Ἄνθραξ, dans Théophraste, a la même signification et la même application. On a attribué à l'escarboucle une origine toute fabuleuse. Ainsi on a prétendu qu'on la trouvait dans la tête d'un *dragon* ou d'un *griffon*. On a même dit qu'un grand serpent la portait dans sa gueule, d'où elle ne sortait que quand le reptile voulait boire. (Voir Chardin, *Voyage en Perse*, t. IV, p. 70, édit. Amsterd.)

Les genres primitifs sont les escarboucles de l'Inde et du pays des Garamantes[1] qu'on appelle aussi escarboucles carthaginoises, *carchedonii*. Viennent ensuite les *éthiopiques* et les *alabandiques*[2]. Dans chaque espèce il y avait mâle et femelle; le mâle brillait d'un éclat bien plus vif que la femelle. Selon Satyrus, les escarboucles de l'Inde n'ont point d'éclat, elles sont ternes et opaques. *Satyrus indicos non esse claros dicit et plerumque sordidos, semper fulgoris horridi.*

L'escarboucle d'Éthiopie est mate, elle ne jette point d'éclat et son feu paraît se concentrer en elle-même. *Æthiopicos pingues, lucem non emittentes, aut fundentes, sed convoluto igne flagrare.*

Les escarboucles de l'Inde, qui ont un éclat plus doux et plus livide, sont appelées *lithizontes*. *Qui languidius ac lividius ex indicis lucent, lithizontes dicunt.*

Les plus estimées sont les *améthyzontes*, qui ont le reflet violet de l'améthyste. Viennent ensuite les *sitites*, qui jettent un éclat qui leur est propre. *Optimos vero amethyzontas, hoc est, quorum extremus igniculus in amethysti violam exeat*[3], *proximos illis quos vocant sititas, innato fulgore radiantes.*

[1] Garamantes, nom d'une nation africaine, dont parle Hérodote comme étant une population timide et fuyant le commerce des autres hommes (*Melpom.* 318 et 319). Pline les mentionne aussi très-sommairement (V, VIII).

[2] Alabanda, ville de la Carie, située près du Méandre, dans l'Asie mineure. La population des *Alabandenses*, Ἀλαβάνδοι, est citée par Hérodote, *Polymnie*, p. 511, et la ville, *ibid.* p. 518.

[3] Ce dernier membre de phrase semble être une traduction libre

Il est difficile de ne pas voir ici le mélange des genres corindon, rubis balais et grenat. Les indications caractéristiques sont si fugitives qu'on est réduit à des conjectures. Les escarboucles d'un éclat vif et brillant peuvent rappeler les rubis d'une belle eau, comme celles d'une nuance plus obscure peuvent rappeler le corindon de la Chine. Mais aussi tout cela peut très-bien s'appliquer au grenat, dont les nuances sont si variées[1].

Le sitites, qui brille d'un éclat qui lui est inné, peut très-bien se retrouver dans le *rubis balais* à nuance vive.

Le *carbunculus carchedonius*[2] rappelle par son nom spécifique le *kerkend* cité par Aristote dans le chapitre de l'yaqout. الكركند يشبّه الياقوت الاحمر ولا صبر له على النار. « Le kerkend ressemble à l'yaqout rouge, mais il ne soutient pas comme lui l'action du feu. »

de cette définition du *bedjedi* arabe (grenat) انه احمر تعلوه بنفجية كثير الماء.

[1] Hill voit le vrai grenat, *granatus verus* de l'ancienne minéralogie, dans le *carbunculus garamanticus*. (Trad. du *Livre des pierres*, p. 64, not.)

Le *lychnis* de Pline, c. XXIX, qui brille comme la flamme d'une lampe allumée, pourrait bien, à cause des nuances indiquées, être pris pour le rubis balais (spinelle), *carbunculus remissior;* mais il faut faire abstraction de ces propriétés attractives que lui attribue le naturaliste latin, qui ne se trouvent dans aucune espèce de genre.

[2] Il faut bien prendre garde de confondre ce *carchedonius*, qui ici est spécifique, avec le *carchedonius* qui fait l'objet du chap. XXX, qui s'applique exclusivement à la *calcédoine*, que nous verrons plus loin.

Cette gemme serait le *rubis tendre* dont parle Chardin (t. IV, p. 70), le spinelle ou rubis balais.

Aristote cite ensuite une autre pierre, le *kerkhan*, qui ressemble à l'yaqout ويشبه الياقوت ايضا الكركهن ولا هذا من جنس الياقوت ايضا « Le kerkhan ressemble aussi à l'yaqout sans appartenir à ce genre. » Ce nom, qui est cité par Ludolf (*Hist. Æthiop.*), qui écrit كيركهن, est traduit par lui par *Amethystes;* Castel donne la même interprétation. Il se rattacherait au copte *amethesan*, qui rappelle l'*amethysonta* de Pline. Cette pierre, dont le reflet superficiel est le violet de l'améthyste, ressemble au spinelle qui passe au rouge violet et mieux encore au grenat syrien. C'est aussi l'opinion de l'annotateur de Pline (édit. Panck.).

Les *lithizontas*, avec leur éclat plus doux et qui viennent de l'Inde, nous paraissent certainement être les spinelles rouge-ponceau ou roses.

Ces *carchedonii*-mâles, dans l'intérieur desquels brille une étoile, sont, sans contredit, des *astéries*.

L'escarboucle alabandique, *carbunculus alabandicus*, ou *alabandine*, est considérée par l'annotateur de Pline comme étant le *grenat almandin;* mais Brard veut que ce soit un *spinelle*. Boetius de Boot range l'almandine, autrefois appelée *alabandique*, entre le grenat et le rubis, c'est-à-dire qu'il en fait une classe à part (lib. II, c. XXVII).

Pline parle encore de diverses variétés d'escarboucles assez mal déterminées et qui laissent trop de vague dans l'esprit; nous ne nous en occuperons

point, nous signalerons seulement cette pierre noire d'Orchomène en Arcadie et de l'île de Chio de laquelle on faisait des miroirs. Il est difficile d'y voir autre chose que le *jayet*, qui seul parmi les pierres noires se prête à ce travail.

Un mot sur l'*anthracite* (XXXVII, XXVII). Ce nom est pris dans deux acceptions bien différentes; dans la première, il s'applique à un combustible, et c'est dans ce sens que les minéralogistes modernes l'emploient aujourd'hui. Dans l'autre, il s'applique à une pierre de couleur brillante comme la flamme, ce qui rappelle le spinelle, rubis rouge. Ainsi, dans la première acception, ce mot *anthracite* signifie matière charbonneuse combustible, et dans l'autre, une substance qui a l'espect d'un charbon enflammé; c'est dans ce sens que sont pris le mot *ἄνθραξ* dans Théophraste et le mot *carbunculus* dans Pline, comme on l'a vu.

Ἄνθραξ, chez les Grecs, comme le mot *carbunculus* chez les Latins, s'appliquait à toute espèce de pierre de couleur d'un rouge vif et ardent. Si l'escarboucle dans Pline laisse beaucoup à désirer pour la détermination, ses caractères distinctifs présentent encore plus de vague dans Théophraste. Suivant ce dernier, l'escarboucle est « une pierre incombustible sur laquelle on grave des cachets; sa couleur est rouge et telle qu'étant exposée au soleil, elle ressemble à un charbon ardent. Cette pierre est fort chère; on l'apporte de Carthage et de Marseille [1]. »

[1] Il est curieux de voir Marseille citée par un auteur grec. Théo-

Ἄκαυστον ὅλως ἄνθραξ καλούμενος, ἐξ οὗ δὲ τὰ σφραγίδια γλύφουσιν, ἐρυθρὸν μὲν τῷ χρώματι, πρὸς δὲ τὸν ἥλιον τιθέμενον, ἄνθρακος καιομένου ποιεῖ χρόαν. Τιμιώτατον δὲ ὡς εἰπεῖν . . . . . . ἄγεται δ'οὗτος ἐκ Καρχηδόνος καὶ Μασσαλίας. (*De Lapid.* I, 690, 18.) Nous croyons tout d'abord voir ici le rubis tendre ou spinelle, qui se prête très-bien à la taille et à la gravure; sa nuance d'un rouge vif et ardent se prête très-bien aussi à cette interprétation. Nous arrivons aussi naturellement à la classe des *carchedonii* de Pline.

A la suite de l'*anthrax*, Théophraste cite la *pierre de Milet* qui est hexagonale et incombustible. Οὐ καίεται δ' ὁ περὶ Μίλητον γωνιειδὴς ὤν, ἐν ᾧπερ καὶ τὰ ἑξάγωνα· καλοῦσι δὲ ἄνθρακα καὶ τοῦτον. « La pierre anguleuse qui se trouve près de Milet ne brûle pas, elle est hexagonale, on l'appelle aussi escarboucle. » Cette forme cristallographique hexaèdre a fait que Brard a considéré cette pierre de Milet comme étant l'alabandine; mais rien ne vient justifier cette assertion. (*Min. appl. aux arts*, III, 214.) Boetius de Boot admet aussi cette opinion, se fondant sur ce que Milet étant comme Alabanda une ville de la Carie, Pline mentionnant l'une et Théophraste mentionnant l'autre, elles auront pu être confondues et prises l'une pour l'autre. Hill rapporte cette opinion

phraste, qui vivait au commencement du IIIe siècle avant l'ère chrétienne (322), cite Marseille comme étant une des principales villes où se faisait le commerce des pierres précieuses.

sans dire qu'il la partage. (Trad. du *Traité des pierres*, p. 63, note.).

L'hyacinthe, *hyacinthus*, *ὑάκινθος*. La définition que Pline donne de cette pierre la rapproche des améthystes, dont elle ne diffère que par l'affaiblissement de la nuance violette. (Pline, XXXVII, XLI). *Ille emicans in amethysto fulgore violaceus dilutus est in hyacintho.* Mais cette couleur, qui serait aussi celle de la fleur qui porte le nom d'hyacinthe, serait fugitive et passagère. Théophraste ne parle point de l'hyacinthe, *ὑάκινθος*, dans son Livre des pierres.

L'hyacinthe de Pline n'a donc aucune analogie avec l'hyacinthe des modernes, car celle-ci est un *zircon* dans lequel la couleur dominante est le rouge ponceau ou orange[1]. Quand la couleur est d'une teinte décidément *rouge, cette gemme prend dans le commerce le surnom de hyacinthe la belle.* (Brard, III, 231.) Boetius de Boot (*De lap. gem.* II, 30) admet quatre espèces d'hyacinthe classées d'après leur couleur. 1° *Primo genere qui ignis instar rutilant, ac cocci colorem referunt minii nativi, aut sanguinis admodum biliosi instar.* Il rattache à cette espèce l'hyacinthe la belle, qui serait *ὑάκινθος ὑποπορφυρίζων* de saint Épiphane. 2° *Secundo genere continentur qui rubedine croci flavescunt.* 3° *Tertio genere continentur qui succini flavi colorem exacte ostendant.* Cette espèce, ajoute

[1] Si en tête de cet article nous avons placé le mot *hyacinthe*, c'est seulement pour rappeler l'analogie qui existe entre le mot français et le mot arabe.

Boetius, n'est point appréciée, et les corps étrangers lui font perdre toute sa diaphanéité. 4° *Quarto genere nihil prorsus rubedinis in se habent, albi et pellucidi.* Un autre minéralogiste rattache à l'hyacinthe une pierre dans laquelle se trouvent fondus le fauve et le bleu, *quod fulvum* et *cæruleum commixtum habent.* On voit que nous sommes loin de l'*hyacinthus* de Pline; mais nous serions porté à penser que les Grecs avaient sur l'hyacinthe une autre manière de voir que les Latins, et surtout Pline. Nous ne voyons point, comme nous l'avons dit, que Théophraste en ait parlé; mais ce qu'on lit dans saint Épiphane peut nous guider. Les Grecs auraient donné le nom d'hyacinthe aux gemmes, dont la couleur rouge vif en était le principal caractère distinctif. Les Arabes ont appliqué ce nom au rubis rouge, puis à toutes les gemmes nobles de l'Orient dans lesquelles ils ont compris toutes celles qui ne se laissaient pas attaquer par les autres, mais qui, au contraire, avaient prise sur elles; c'est de là que le mot arabe ياقوت est devenu synonyme de *corindon.* La classification de Boetius de Boot aurait quelque analogie avec celle des Arabes.

Si nous nous sommes un peu étendu sur le chapitre de l'hyacinthe, c'était pour établir la cause de l'application de ce nom aux corindons.

Le saphir, *saphirus*, *σάπφειρος*, pour Pline comme pour Théophraste, est une pierre bleue ponctuée d'or ou de taches pourpres, suivant Pline, qui ajoute que le saphir bleu est le mâle; des accidents de

cristallisation le rendent impropre à la gravure[1]. Il est difficile de ne pas voir ici un minéral qui se rapporte à la lazulite, mais non la lazulite pure qui donne le bleu d'outre-mer et qui est décrite sous le nom de *cyanos*, dans le chapitre XXXVIII, et dans Théophraste sous celui de *κύανος*. C'est l'opinion de Hill, p. 81, contre Boetius de Boot, qui décide sans hésitation que le *saphirus* de Pline est le lapis-lazuli. Quoi qu'il en soit, ce saphir n'a rien de commun avec le corindon bleu, si ce n'est la nuance.

La topaze, *topazius*, *τοπάζιος*. Ce nom s'applique à trois substances minérales de nature fort différente, suivant l'époque et le temps. Nous avons vu déjà la topaze orientale ou corindon, qui est caractérisée par sa couleur jaune. Vient ensuite la topaze généralement connue aujourd'hui sous le nom de *topaze du Brésil*, à cause de la quantité de ces gemmes qu'il fournit; suivant la chimie minéralogique, la topaze est l'*alumine fluo-silicatée*. La couleur de la topaze est généralement le jaune; cependant Brard cite une espèce couleur bleu d'aigue-marine.

Chez les anciens, la topaze prend une autre physionomie; suivant saint Épiphane, cette pierre était rouge d'un éclat plus vif que celui de l'escarboucle. Orphée lui attribue une couleur verdâtre, *ὑαλοειδέες*.

[1] *In sapphiris enim aurum punctis collucet cæruleis. Sapphirorum, quæ cum purpura, optimæ apud Medos nusquam tamen perlucidæ. Præterea inutiles sculpturæ, intervenientibus crystallinis centris. Quæ sunt ex eis cyanei coloris mares existimantur.* (Plin. XXXVII, XXXIX.) Ἡ Σάπφειρος, *αὕτη δ' ἐστὶν ὥσπερ χρυσόπαστος*. (Théoph. *De Lapid.* text. p. 692. Édit. Schneid. add. p. 695, n° 37.) Nous y reviendrons plus loin.

Pline vante le beau vert de la topaze. Ces différentes espèces demandent à être étudiées séparément, ce que nous allons faire aussi succinctement que possible.

Pline admet deux espèces ou variétés de topaze, la *prasélite* et la *chrysoptère*, qui ressemble à la *chrysoprase* par sa couleur qui est celle du suc de poireau. Ainsi, la topaze de Pline, dans ses espèces, est une pierre verte que nous voyons habituellement comparer à la *chrysolithe*. Les minéralogistes ont beaucoup varié dans la détermination de cette substance. La même incertitude règne parmi les joailliers. Généralement cependant on comprend sous ce nom une pierre d'une couleur *jaune verdâtre*, rapportée à la *cymophane*, au *péridot*, à l'*apalite* ou *phosphorite*, ou encore à la *préhnite*. M. Barbot semble en faire une espèce particulière (118).

Notre chrysolithe n'a aucun rapport avec celle de Pline, qui, par sa couleur jaune d'or, serait un véritable *béryl*, tandis que sa topaze serait la chrysolithe moderne; telle est l'opinion de l'annotateur de Pline (p. 472).

Ne pourrions-nous pas penser aussi que nous tombons dans une pierre se rattachant au genre béryl? En effet, cette île de *Cytis*, aussi bien que celle de *Topazon*, citées par Pline, s'appliquent très-bien et même ne peuvent guère s'appliquer qu'au *Djezireh zeberdjed* ou île des émeraudes dont parle Bruce et qui fournissait *beaucoup de morceaux d'une substance verte cristalline et transparente*. Or, on sait que cette

île est signalée particulièrement comme étant le gisement des *aigues-marines*.

La *prazoïde*, une des espèces du genre topaze, est donc une pierre verte probablement du genre béryl ou aigue-marine. Le *chrysopteros* serait l'analogue du *chrysoprasius;* or, en parlant du *prasius* (ch. XXXIV), Pline nous apprend que la chrysoprase a bien la couleur du suc du poireau, mais qu'elle s'écarte de la topaze pour prendre la nuance de l'or. C'est cette couleur qui a porté les commentateurs, et généralement tous ceux qui ont étudié la question, à voir la chrysolithe dans la topaze de Pline. Comme, dans le chapitre où il traite de la chrysolithe, Pline la présente comme brillant d'un éclat doré, *aureo fulgore*, son annotateur voit dans chaque espèce une transposition de nom, et la topaze du naturaliste latin serait la chrysolithe des modernes, quand sa chrysolithe serait leur topaze (p. 472)[1].

[1] Suivant Pline, le nom de l'île Topaze dériverait du mot grec *τοπάζειν*, formé de la fusion de ces deux mots *τόπον*, lieu, *locum*, *ζήτειν*, chercher, *quærere*. D'autres cherchent cette étymologie dans le mot hébreu אוֹפָז qu'on lit dans Daniel (x, 5), précédé de כֶּתֶם, qui se traduisent de deux manières fort différentes; ainsi, pendant que les uns traduisent כֶּתֶם אוֹפָז or pur, les autres, par une permutation dont ils citent des exemples, traduisent or d'ophir. Cette interprétation est celle qu'admet Gesenius, tandis que Cahen, dans sa traduction de la Bible, admet la première version, et alors, au lieu de *topazon*, il faudrait lire *opazon*. Voir, au surplus, *De Gemmis Plinii, imprimis de Topazio*, de E. F. Glocker. Breslau, 1824. — Le même savant, après avoir cité les différentes pierres vertes proposées par les minéralogistes, le jaspe vert, la calaïte, la malachite et l'émeraude, déclare la question insoluble.

Orphée, dans son poëme sur *les Pierres*, parlant des propriétés empiriques de la topaze, dit qu'elle est d'une couleur *vitreuse*, *ὑαλοειδέες*. Cette couleur, qui revient plusieurs fois chez les anciens et chez les Arabes, était une nuance intermédiaire entre le bleu et le vert, *albido cæruleam*, exprimée aussi chez les Romains par les mots *hyalinus* et *vitreus*, et encore *hydatinum* et *thalassium*, ce qui nous amène à la couleur verdâtre d'une aigue-marine ou d'un béryl en se rapprochant toutefois de la définition de Pline[1].

Quant à ces topazes d'une dimension telle qu'on en pouvait tirer des statues de quatre coudées, elles ne peuvent être entendues que de pierres verdâtres n'ayant avec la pierre précieuse aucun autre rapport que la nuance verte. Les commentateurs et traducteurs voient généralement la topaze dans le nom

[1] On lit dans Saumaise, *Exercit. Plin.* 1158 : *Vitreus color quem veteres grammatici pellucidum et cœruleum esse definiunt.* Mais cette couleur est définie d'une manière bien nette dans ces vers de Virgile (*Georg.* IV, 334 :)

Milesia vellera Nymphæ
Carpebant, hyali saturo fucata colore,

que Delille a traduits :

«Filaient d'un doigt léger les laines verdoyantes;»

et dans ceux d'Ausone, sur le Rhin :

Cæruleos nunc, Rhene, sinus hyaloque virentem
Pande peplum,

(*Eydillia*, 10, *Mosella*, 844.)

la définition en est plus précise encore. Le commentateur de Virgile dit : *Hyali colore. Vitreo inter cæruleum et viridem medio : ab ὕαλος, vitrum.*

hébreu פטדה. (Gesen. *Lexic. hebr. et chald.* Rosenmüller, *Bibl. Naturgesch.* 1[re] part.)

CHAPITRE III.

L'ÉMERAUDE, زمرود.

L'émeraude dont il est question ici ne doit pas être confondue avec l'*émeraude orientale*, qui est le *corindon vert*, un silicate d'alumine, espèce très-rare comme nous l'avons vu, ni même avec l'émeraude du Brésil, qui est une *tourmaline*. L'émeraude qui nous occupe est rangée dans la famille *glucium*, aussi est-elle appelée par les minéralogistes *glacine alumino-silicatée*. Ils n'en font qu'une seule espèce avec le *béryl*, dont elle prend le nom comme générique suivant MM. Girardin et Lecoq, qui, dans leurs *Éléments de minéralogie*, font de l'émeraude proprement dite une sous-espèce du béryl sous le nom de *béryl-émeraude* ou *smaragdite*. M. Delafosse réunit aussi l'émeraude et le béryl en une seule espèce sous le nom d'*émeraude*, mais il établit deux sous-espèces, l'*émeraude* proprement dite, qui est caractérisée par la belle couleur verte qui n'appartient qu'à elle seule; le *béryl*, qui comprendrait toutes les gemmes dont le vert n'est pas pur, par exemple vert bleu ou jaunâtre.

Chez les Arabes aussi on trouve que le زمرود et le زبرجد avaient été confondus. En effet le ms. 879 suppl. ar. dit : والزمرود ايضا يسمّى الزبرجد ; mais le

ms. 970 a. f. dit au contraire : قال الفارابي في كتابه في اللغة ان الزبرجد تعريبة الزمرد وليس كذلك بل الزبرجد نوع اخر من الحجارة الشفافة « Alfarabi dit, dans son livre sur le langage, que *zeberdjed* est la traduction arabe de *zoumroud*, mais il n'en est pas ainsi; au contraire, le zeberdjed est une espèce différente de pierre brillante. » Aristote dit très-positivement aussi dans son *Livre sur les pierres :* الزبرجد والزمرود وهما حجران يقع عليهما اسمان وهما في الجنس شي واحد « Le zeberdjed et l'émeraude sont deux pierres qui portent deux noms différents, mais qui ne forment qu'un seul genre. »

Kazwini ne distingue point entre l'émeraude et le zeberdjed : زمرود يقال له ايضا زبرجد.

Toutefois, si les caractères spécifiques sont les mêmes dans les deux sous-espèces, il se rencontre quelques caractères de détail qui établissent entre elles assez de différence pour en maintenir la séparation. La sous-espèce *émeraude* serait donc réduite à une seule, c'est-à-dire celle qui est de couleur vert-mouche. Les autres nuances devraient être renvoyées avec le béryl ou le zeberdjed [1].

[1] Souvent aussi des variétés de *tourmaline*, qui sont fort abondantes à Ceylan, ont été attribuées à l'émeraude ou au béryl et au *jargon de Ceylan*, et même au *zircon précieux*. Nous y reviendrons ultérieurement. Nous pensons que lorsque, dans un texte, on trouve زمرود seul sans indication spécifique, il faut traduire par *émeraude*, et زبرجد par *béryl*.

D'après Teifaschi on compterait quatre couleurs principales pour l'émeraude :

1° زمرود ذبابى, — « émeraude vert-mouche, » parce qu'elle ressemble à la nuance verte (métallique) qui colore les gros scarabées (litt. mouches) qu'on trouve au printemps sur les roses cultivées dans les jardins. » لان يشبّه لونه بالخضرة التى تكون فى اكبر الذباب الربيعى الموجود فى بساتين فى الورد. Ce serait l'*émeraude verte* de Brard, l'*émeraude noble* des lapidaires, le *béryl-émeraude* ou smaragdite de Girardin et Lecocq, la véritable émeraude de M. Delafosse.

2° الريحانىّ = مفتوح اللون كلون ورق الريحان. Le ms. 879 lit : الشبيه بورق الآس الرطب. « Le *rihâni*, de nuance *vert foncé*, de la couleur de la feuille de myrte vert (non sec). »

3° السلقىّ = كلون ورق السلق الطرى « Le *silqi*, dont la couleur est comme celle de la feuille de bette fraîche. »

4° الصابونى = كلون الصابون « Qui a la couleur du savon. » — « Cette espèce est sans valeur. La nuance qui tire sur le blanc avec une teinte sombre est la plus belle; on l'appelle l'*arabe;* on la trouve en Arabie, dans l'Hedjaz, dans la partie meuble du sol. » ولا قيمة له يعتدّ بها واحسن اصنافه الذى يضرب الى البياض مع كمدة ويسمّى العرب وهو يوجد فى تربة العرب فى ارض الحجاز.

On doit nécessairement, d'après ce qui précède, chercher ces trois espèces dans le béryl. Dans la

première, le *rihani*, avec sa couleur verte qui n'est point trop foncée, nous pourrions voir l'aigue-marine verte. La seconde, le *silqi*, d'un vert tendre comme apparaît la feuille de la bette, ce pourrait être l'émeraude vert pâle ou l'aigue-marine des lapidaires. (Brard, III, 222.)

Quant au *çâbouni*, couleur de savon passant au blanc avec une teinte sombre, il nous est difficile de le reconnaître. Niebuhr ne cite pas d'autre pierre précieuse en Arabie que la cornaline, عقيق يمنى, disant qu'on n'y trouve pas d'émeraudes, que néanmoins on voit la montagne des émeraudes sur la côte d'Égypte, qui alors serait en dehors des limites de l'Arabie.

Nous passons maintenant au béryl et, à cause de la connexité qui existe entre les deux articles, c'est à la fin du dernier que nous rapporterons nos observations sur les deux genres.

CHAPITRE IV.

LE BÉRYL[1], زبرجد.

Nous avons vu dans l'article qui précède la grande affinité signalée entre cette gemme et l'émeraude, tant chez les Orientaux que chez les minéralogistes modernes. Si les deux noms ont été pris quelque-

[1] Les minéralogistes et les naturalistes paraissent peu d'accord sur l'orthographe de ce mot. On le trouve écrit tantôt avec *y* et tantôt seulement avec *i*. Nous préférons écrire *béryl* à cause du mot latin *beryllus*, écrit avec *y*, dont il est dérivé.

fois l'un pour l'autre, il y a néanmoins une différence signalée par Teifaschi dans les propriétés : ليس فى الزبرجد شى من خواصّ الزمرد ولا منافعه ولا فيه خاصّية اخرى سوى حسن مستشفّ وجمالها « Le béryl n'a rien des propriétés de l'émeraude, ni son utilité (médicale). La seule qualité qu'il possède, c'est sa beauté, son éclat et son brillant. » Ainsi le béryl serait d'un degré inférieur à l'émeraude; c'est aussi ce que Pline « paraît penser, car tout en les rapprochant, il dit que la nature des deux est analogue, mais non identique, suivant plusieurs (Plin. XXXVII, xx), » et dans le chapitre xxi il dit, en parlant des opales, qu'il y a entre elles et les béryls une grande différence, mais qu'elles sont au-dessous des émeraudes. *Plurimum ab iis differunt opali, smaragdis cedentes.*

Teifaschi indique trois espèces de béryls[1] :

1° اخضر مفتوح اللون « vert d'une couleur peu foncée (litt. ouverte). »

2° اخضر مغلوق اللون « vert d'une couleur très-foncée (litt. fermée). »

3° اخضر معتدل الخضرة حسن المائية رقيق المستشفّ ينفذه البصر « vert d'une nuance tempérée, d'une belle eau, clair et diaphane; la vue le traverse facilement. »

Nous avons ici l'indication de trois nuances bien

[1] Reineri a traduit زبرجد par *topazio* parce que sans doute il a pris le mot *topaze* dans le sens où le prend Pline en l'appliquant à une pierre verte.

définies, toutes trois partant d'un fond vert tandis qu'aucune d'elles ne fait présumer un passage au bleu ou bien au jaune. Mais en rapprochant les couleurs indiquées au chapitre de l'émeraude, nous pourrons peut-être arriver à établir quelques rapports avec la science moderne.

Trois couleurs sont attribuées à l'émeraude autre que le *zebabi :* 1° Le *rihani,* de nuance verte peu foncée comme la feuille de myrte. 2° Le *silqi,* dont la couleur est comme celle de la feuille de la bette fraîche (non sèche). 3° Le *çâbouni,* qui a la couleur du savon.

Cette nuance verte, *rihani,* de la première espèce d'émeraude a une grande analogie avec la première espèce de béryl, verte aussi et peu foncée. L'épithète caractéristique مفتوح est la même dans les deux chapitres. Cette définition s'applique à un béryl d'un vert non intense, qui pourrait bien être l'aigue-marine des lapidaires (Brard, III, 222).

Suivant le ms. 879 suppl. ar. dans l'Inde et en Chine on donne la préférence au *rihani.* واهل الهند والصين تفضل الريحانى منه واهل المغرب يرغبون لما كان مشبعًا بالخضروان كان قليل الماء ويزداد رونقًا اذا دهن ببزر الكتان « Les peuples de l'Inde et de la Chine préfèrent le béryl *rihani;* ils en sont engoués, tandis que les peuples du Magreb préfèrent l'espèce plus foncée en couleur et s'en engouent. Quand la pierre a peu de brillant, on lui en donne à l'aide de l'huile de graine de lin. »

Le béryl de couleur très-foncée est une aigue-marine d'un vert plus intense et privée de diaphanéité.

Le *silqi,* vert feuille de bette fraîche, peut très-bien indiquer un béryl vert tirant au jaune clair et se rapprochant du jaune-paille.

La troisième espèce du béryl, *vert transparent*, indique une gemme d'une nuance pure qui n'est pas commune dans les aigues-marines; mais ce pourrait être ce béryl à couleur limpide bien caractérisée dont un échantillon surmonte la couronne d'Angleterre (*Guid. prat. du joaill.* 84).

La nuance *çâbouni*, c'est-à-dire de savon, doit avoir quelque chose d'opaque et de terne qui semble dénoter une pierre verdâtre avec un aspect calcédonieux.

Dans la confusion que présente la matière, il nous est impossible de pousser plus loin nos investigations. Nous ferons remarquer que la teinte bleue qu'on observe dans quelques aigues-marines n'est nullement indiquée ici.

Presque toutes les pierres vertes de quelque valeur avaient été assimilées à l'émeraude, ce qui augmente les difficultés du classement. Le *Kenz al-Tadjar* cite, « parmi les pierres ainsi assimilées, le jaspe, le jade vert, le béryl et le corindon vert[1]. »

[1] Cette assimilation porte à penser que ce corindon vert aura souvent pu être confondu avec l'émeraude *zebabi*, vert-mouche. Suivant Théophraste, l'émeraude était produite par le jaspe, *ἐκ τῆς ἰάσπιδος ἡ σμάραγδος δοκεῖ γίνεσθαι*. (*De lapid.* p. 693, 27.)

ومن اشباه الزمرد حجر يقال له اليصب واليشم الاخضر والزبرجد والياقوت الاخضر. Aristote nomme aussi la malachite, دهنج.

M. Prinsep, dans la notice déjà citée, dit que le peuple applique le nom de zeberdjed, زبرجد, à la *tourmaline*, surtout quand elle est d'un gris jaune.

GISEMENTS DE L'ÉMERAUDE ET DU BÉRYL.

Suivant Teifaschi, l'émeraude se trouvait en Égypte. Nous ne voyons l'indication d'aucune autre localité chez les Arabes. Il paraît pourtant que cette pierre ne fut point d'une trop grande rareté en Orient. M. Reinaud, dans ses *Monuments du cabinet de M. de Blacas*, parle de l'émeraude que les Orientaux employaient en parure, à cause de sa beauté et aussi à cause de sa dureté. Elle était surtout recherchée en Perse, et Sâdi, philosophe persan, reproche aux dames de son temps de la rechercher avec trop de passion (*Monum. du duc de Blacas*, I, 3).

Toutefois on se demande d'où pouvaient venir ces émeraudes avant la découverte du Nouveau-Monde, s'il n'y avait que le seul gisement d'Aswan qui en fournît. Du temps de Chardin, ces gisements d'Aswan avaient depuis longtemps cessé d'être exploités. Le gisement même des béryls était inconnu aussi, puisque Teifaschi lui-même nous apprend que de son temps les béryls ou aigues-marines qu'on voyait employés avaient été trouvés dans des tombeaux anciens. Mais Chardin nous aide à ré-

soudre le problème lorsqu'il dit : « Il pourrait être que les émeraudes d'Égypte y étaient apportées par le canal de la mer Rouge venant, ou des Indes occidentales par les Philippines, ou du Pégu, ou du royaume de Golconde sur la côte du Coromandel, d'où on tire journellement des émeraudes. »

Voici le texte de Teifaschi : معدن الزمرد فى التخوم من بلاد مصر والنوبة خلف اسوان فى جبل هنالك ممتدّ كالجسر فيه معادن تحفر فيخرج منها الزمرد قطعا صغارًا كالحصى منبثة فى تراب المعدن « La mine des émeraudes est vers les confins de l'Égypte et de la Nubie, au delà d'Assouan (Syène). On la trouve dans une montagne qui s'étend en chaîne. C'est là que sont les gisements dans lesquels on fouille et desquels on extrait les émeraudes en petits morceaux semblables au gravier répandu dans la terre pulvérulente de la mine. » Le *Kenz al-Tadjar* ajoute : حيث الطول نَ درجة والعرض كَ درجة, *là où la longitude est de 50 degrés et la latitude de 20.*

Teifaschi ajoute aussi que la *première chose qu'on rencontrait dans ces mines, c'était une substance qu'on nomme talc.* اول ما يظهر من معدن الزمرد شى يسمونه الطلق.

Plus loin, Teifaschi signale d'autres gisements d'émeraudes entre *Qouç* et *Ahidâb* (قوص وعيداب)[1], dont il donne les noms; mais ces émeraudes appartiennent aux genres *silqi* et *rihani*, qui rentrent dans

[1] Ahidab, voy. plus loin au chap. *Bézoard.*

le béryl. Ces gisements ne devaient pas être éloignés de Syène et sans doute appartenir au même système géologique de roches de micaschiste, si l'on compare les positions géographiques [1].

Édrisi parle aussi de la mine d'émeraudes qui « existe au midi du Nil, près d'Assouan, dans un désert loin de toute habitation » (trad. Jaub. I, 36). Aucun auteur arabe ne donne le nom de la montagne où est le gisement des émeraudes.

Ces mines d'émeraudes ont été pendant longtemps oubliées, Chardin le dit positivement (t. IV, 70, éd. Amster.). En 1817 Patrin écrivait dans le *Dict. d'hist. natur. Deterv.* qu'on ne connaissait plus les lieux où les émeraudes se rencontraient en Égypte [2].

Nous lisons dans Teifaschi, au chapitre *Zeberdjed*, que de son temps le béryl était très-rare, et que les gisements en étaient inconnus. الزبرجد يكون فى معدن الزمرذ ويوجد معه الّا انه قليل جدًّا اقلّ وجودًا من الزمرذ وامّا فى هذا التاريخ الذى وضعت فيه هذا الكتاب وهو عام اربعين وستماية فانه لا يوجد فى المعدن منه شى

[1] Le *Kenz al-Tadjar* assigue à ces mines, longitude 50° et latitude 20°; suivant Aboulféda la longitude d'Assouan = 55°, la latitude = 22° ½; la longitude de Qouz = 54°, latitude = 24°; la longitude d'Adian = 58°, latitude = 21°.

[2] Al-Basri cité par Ibn Beithar dit que « l'émeraude est une pierre verte de nuances variées qu'on tire des contrées du Soudan » وهو حجر اخضر اللون مختلف الخضرة يجلب من بلاد السودان. Ibn Beith. ms. Bibl. impér. 1023, anc. fonds, fol. 205 v°. Le mot *as-Soudan* ne serait-il pas une altération d'*Assouan*?

البتة وانّما الموجود منه الان فى ايدى الناس على قلّته فصوص تستخرج بالنبش من الاثار القديمة التى بثغر الاسكندرية حاطه الله تعالى يقال انها من بقايا كنوز

« Le béryl se trouve dans les gisements d'émeraudes auxquelles il est mêlé; seulement il est très-rare et on en trouve excessivement peu, infiniment moins que des émeraudes. A cette époque même où fut publié ce livre, en l'année 640 de l'hégire (1242 de l'ère chrétienne), il est impossible d'en trouver dans les mines. Les béryls qu'on rencontre maintenant dans le public sont, dans leur rareté, des chatons de bagues qui n'ont été obtenus que par des fouilles faites dans les (ruines des) monuments anciens des environs d'Alexandrie, que Dieu la protége. Ces béryls sont, dit-on, des restes des trésors d'Alexandre. »

Cependant nous avons vu, au commencement du chapitre, que les Orientaux et surtout les Persans recherchaient beaucoup les émeraudes et les aigues-marines sans doute. Chardin (*loc. cit.*) nous donne encore le moyen de résoudre ce problème par les gisements qu'il révèle et par les importations venant du Pégu et de l'Inde.

Ces mines d'*émeraudes vertes*, si longtemps inconnues, ont été retrouvées, ainsi que celles d'aigues-marines, dans la montagne de *Zabara*, qui fait partie de la chaîne arabique qui longe la mer Rouge, à peu près à la latitude de Syène (Assouan), entre cette ville et la mer Rouge, à sept lieues de cette dernière. M. Caillaud est, très-probablement, le *premier*

qui ait retrouvé les anciennes exploitations. Les galeries très-nombreuses de recherches sont ouvertes dans les micaschistes et les gneiss qui renferment cette belle gemme.

L'*aigue-marine* se trouve non loin de ce gisement par 24° de latitude, dans l'île dite des *Émeraudes* (*Djezirek al-ziberdjet*[1]). — Conf. *Minéral. appl. aux arts*, III, 224.

Nous lisons dans le même traité (*Minéralogie appliquée aux arts*, III, 222) un fait curieux qui se rattache au béryl, *zeberdjed*, que du temps de Teifaschi on ne trouvait que dans les ruines des anciens monuments. « L'*émeraude chatoyante*, dit Brard, qui vient de la haute Égypte, est encore (1821) excessivement rare dans les cabinets. Pendant longtemps elle ne se trouvait que dans les ruines de Thèbes. » Cette citation, outre qu'elle confirme le fait avancé par les écrivains arabes, nous fait connaître l'espèce de gemme dont il s'agissait; ce n'était point l'*émeraude verte*, dont le gisement n'était sans doute pas encore perdu, mais l'*émeraude chatoyante*, une espèce du genre béryl.

Les manuscrits de Teifaschi et le *Kenz al-Tadjar* citent sous le nom de *almâst* une pierre qui ressemble en tout point à l'émeraude. وفي اشباه الزمراذ شي يسمّى الماست يخرج مع الزمرد من معادنه وهو جامع

[1] Nous devons ces explications à l'obligeance de M. Lartet fils, aide-naturaliste au Muséum de Paris, qui a exploré ces contrées et qui soutient dignement le beau nom scientifique qu'il porte. Nous citons presque textuellement ses propres expressions.

الاوصاف لزمرد كلها الظاهرة من اللون والرخاوة وخفّة اللون حتى لا يكاد يفرق بينه وبين الزمرد الّا انّه اذا ركب على البطانة نقص ماؤه وصار الى السواد والصفرة فبان حينئذ من الزمرد لان من خاصّية الزمرد ما ذكرناه. من انه اذا ركب على البطانة زاد ماؤه وحسنه ايّ نوع من انواع الزمرد كان «Parmi les choses qui ressemblent à l'émeraude, il y en a une nommée *almâst* qui sort des mêmes mines qu'elle. Cette pierre réunit toutes les qualités extérieures de l'émeraude quant à la couleur, la finesse et la délicatesse dans la nuance, de façon qu'il est très-difficile de reconnaître la différence entre les deux pierres[1]. Seulement, quand l'almâst est monté dans son état naturel[2], il perd de

[1] Le *Kenz al-Tadjar* lit avec cette variante : لا يكاد يفرق بينه وبين الزمرد الّا المميّز والمبرّز فى نقد الجوهر وخاصّية التى تنفصل بها على الزمرد انه اذا ركب على بطانة نقص ماءه وصار الى السواد والصفرة «Il est très-difficile de faire une distinction entre cette pierre (l'almâst) et l'émeraude, à moins d'être connaisseur habile et très-expérimenté dans la connaissance des pierres précieuses. Une des particularités par lesquelles l'almâst se distingue de l'émeraude, c'est qu'étant monté dans son état naturel il perd de son eau et passe au noir et au jaune.»

[2] على بطانة. Cette expression prise ici dans un sens technique présente des difficultés. Nous la trouverons plus loin appliquée au *grenat*. Teifaschi lit اذا ركب على البطانة, mais le texte du *Kenz al-Tadjar* fournit un commentaire satisfaisant en lisant : ان لم يحفر اسفله «si la partie inférieure n'est pas creusée, chevée (*cavata*).» Les dictionnaires sont insuffisants pour l'explication du mot بطانة.

son eau et passe au noir et au jaune. Dans ce cas, on a un moyen de distinguer les deux pierres, car pour l'émeraude montée dans ces conditions, son brillant augmente par suite d'une propriété que nous avons citée et qui se trouve dans toutes les variétés d'émeraudes. »

Quelle peut être cette pierre qui n'est indiquée dans aucun dictionnaire? Nous croyons la reconnaître dans la *tourmaline noire* indiquée par M. Lartet comme existant dans les talcschistes du mont Zabara où est le gisement des émeraudes. On sait que la tourmaline est parfois d'un vert très-foncé passant au noir, et que la nuance perd de son intensité, qu'elle devient plus claire en *chevant* (creusant) la pierre. Elle acquiert ainsi plus d'éclat, comme nous verrons pour le grenat, البجادى.

Peut-être est-il curieux de voir ce que Teifaschi raconte de l'exploitation des mines d'émeraudes. تحفر فتجد طلقًا هشًا فيه الزمرد فى تربة حمرآ لينة مشتملة عليه ربّما اصيب العرق منه متصلًا فيقطع وهو جيّدة واما صغره فانه يصاب فى التراب بالنخل ولذلك انهم ينخلون التراب ثم يوجد خلاله فيصول ويغسل كما يغسل تراب الفضة فيجود فيه الحجر « En fouillant, on trouve le talc peu consistant dans lequel est l'émeraude, dans une gangue rouge douce au toucher qui l'environne de tous côtés. Souvent on atteint la roche (litt. la racine) elle-même en masse compacte. On la

détache par morceaux, c'est ce qu'il y a de mieux. Quant aux gemmes d'un petit volume, on les trouve au milieu d'une terre meuble au moyen du crible par lequel on fait passer la terre. Puis on procède au lavage comme on fait pour la terre qui contient des paillettes d'argent; c'est là qu'on trouve ces petites émeraudes. » وما يوجد من زمرد فى التراب فهو الفصّ وما قطع منه من العرق فهو القصب فى اصطلاح الجوهريين « Les émeraudes trouvées dans la terre meuble (de petit volume) sont, en terme de bijouterie et de mineurs, appelées *al-phaz*, le chaton, et celles qu'on détache de la roche sont appelées *al-qaçb*[1]. » Ce sont les plus belles.

Les Arabes et les anciens en général ont attribué de grandes propriétés médicales à l'émeraude, surtout à l'émeraude vert-mouche, qui, à cause de sa nuance pure, fortifie la vue; prise en poudre à une certaine dose, elle est un contre-poison efficace[2]. C'est surtout sur la vipère que cette émeraude agit avec énergie. Non-seulement elle la fait fuir, mais elle peut faire sortir ses yeux de leurs cavités. Nous passerons sous silence le reste, comme les vertus talismaniques, etc.

Les Arabes avaient constaté que l'*émeraude se fond et se calcine quand on l'expose au feu, et qu'elle n'y*

[1] القصب litt. chose allongée creuse, *arundo*, *fistula*. Cette expression semble rappeler cette forme cylindrique que les Indiens se plaisaient à donner au béryl et à enfiler parfois avec des crins d'éléphant. (Pline, XXXVII, xx.)

[2] Maimourides, *Traité des poisons*.

résiste pas comme le corindon والزمرد ينحلّ على النار يتكلّس فيها ولا يلبث عليها كما الياقوت. Aujourd'hui, il est constaté que l'émeraude exposée à l'action du feu se fond en un verre blanc un peu écumant. (Dict. Hist. nat.)

Les anciens Grecs et Latins connaissaient l'*émeraude* et le *béryl;* Théophraste, dans son *Traité des pierres*, parle du *σμάραγδος*, « émeraude, » dont il reconnaît plusieurs espèces, la véritable émeraude qui a, comme on l'a déjà dit, la propriété de faire prendre à l'eau une teinte verte. Ἡ *δὲ σμάραγδος καὶ δυνάμεις τινὰς ἔχει· τοῦ τε γὰρ ὕδατος, ὡς εἴπομεν, ἐξομοιοῦται τὴν χρόαν ἑαυτῇ.* Cette nuance, comme le fait observer Hill (90), n'est pas la conséquence de la dissolution de la pierre, mais de l'irradiation des rayons colorés dans l'eau. Il parle ensuite de l'émeraude bactriane et d'émeraudes d'une grosseur démesurée qui étaient de fausses émeraudes, *ψευδὴς σμάραγδος.* Le même Théophraste parle d'un fragment de pierre *moitié émeraude, moitié jaspe*, trouvé dans l'île de Chypre. *Φασὶ γὰρ εὑρηθῆναί ποτε ἐν* Κύπρῳ *λίθον, ἧς τὸ μὲν ἥμισυ σμάραγδος, ἥμισυ δὲ ἴασπις.* Ce qui prouve que les Grecs comme les Arabes reconnaissaient une grande affinité entre l'émeraude et le jaspe.

Théophraste parle de la *chrysocolle*, qui était de la même couleur que l'émeraude et que quelques auteurs croyaient être de la même nature. Hill fait remarquer que cette chrysocolle n'a rien de commun avec la nôtre, ni même avec celle décrite par Boetius

de Boot, mais qu'elle était bien probablement un quartz verdâtre qui se trouvait dans les mines de cuivre.

Pline cite un grand nombre d'espèce d'émeraudes : il en indique douze qui presque toutes sont distinguées par les noms du lieu de leur provenance. L'émeraude de Scythie tiendrait le premier rang, puis celle de la Bactriane. Celle d'Égypte n'occuperait que le troisième rang. On la trouvait aux environs de Coptos, ville de la Thébaïde, ce qui nous rappelle les émeraudes d'Assouan.

Les autres espèces venaient des mines de cuivre, ce qui peut faire penser que des substances cristallisées et colorées en vert par l'oxyde de cuivre auront pu être confondues avec l'émeraude.

Le béryl, *beryllus*, fait aussi l'objet d'un chapitre dans Pline (XXXVII, xx). Il dit que quelques personnes le regardent comme étant de la même nature que l'émeraude, ou au moins semblable à elle. Il en compte sept espèces, parmi lesquelles figurent le *chrysobéryl*, tirant sur le jaune d'or, c'est de là que vient son nom; le *chrysoprase*, plus pâle encore que le précédent; ceux dont la nuance verte est celle d'une mer calme; les béryls jaunâtres couleur de cire, *cerini*, et ceux couleur d'huile, *oleagini*, qui sont probablement les *zéiti*, الزيتي, des Arabes. Nous voyons donc les nuances attribuées aux béryls et aux aigues-marines se rencontrer ici.

Suivant l'annotateur de la traduction de Pline éditée par Panckouke, le *tanos* serait l'*euclase* long-

temps confondue avec l'*émeraude*, et le *chalcosmaragdos*, la dioptase. (XXXVII, XIX et not.)

La Médie, Cypre, auraient fourni une partie de ces gemmes, et c'est de la Scythie et de l'Égypte que seraient, comme nous l'avons vu, venues les plus belles. Ces prétendues émeraudes, assez grosses pour fournir des colonnes et des obélisques, n'étaient pour le naturaliste latin que de fausses émeraudes qui ne le trompaient point.

On trouvait, dit Pline, dans la Bactriane, les émeraudes dans les fentes des rochers, quand les vents étésiens soufflaient, parce qu'alors, le sol étant balayé par l'enlèvement du sable qui les recouvrait, les émeraudes brillaient de tout leur éclat[1].

(La fin dans le prochain cahier.)

[1] *Bactriani (smaragdi), quos in commissuris saxorum colligere dicuntur etesiis flantibus, tunc enim tellure internitent, quia iis ventis maxime arenæ moventur.* (Loc. cit. XVII). Théophraste dit à peu près la même chose: Ἐκ τῆς Βακτριανῆς εἰσὶ πρὸς τῇ ἐρήμῳ· συλλέγουσι δὲ αὐτοὺς ὑπὸ (τοὺς) ἐτησίας ἱππεῖς· τότε γὰρ ἐμφανεῖς γίνονται κινουμένης τῆς ἄμμου διὰ τὸ μέγεθος τῶν πνευμάτων. « Viennent de la Bactriane, vers le désert; des gens à cheval vont les recueillir quand soufflent les vents étésiens. Les émeraudes deviennent alors visibles à cause du sable soulevé par la violence des vents. » (Theophr. *De Lapid.* 35). Nous avons cité le texte de Pline admis par le P. Hardouin; mais l'édition de Panckouke admet une légère variante qui n'est pas sans valeur; on y lit : *Tunc enim tellure tersa nitent*, etc.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1867.

La séance est ouverte à huit heures par M. Mohl, président.

Sont présentés et admis comme membres de la Société :

MM. Guillaume Rey, présenté par MM. Mohl et Defrémery ;

Fournier, notaire à Bordeaux, présenté par MM. Mohl et Pauthier ;

S. E. le général Neriman Khan, aide de camp du Schah de Perse, présenté par S. E. le prince Dadian et M. Dulaurier.

M. le président fait part à la Société des difficultés que, malgré des autorisations ministérielles, le *Journal asiatique* rencontre pour entrer en Russie. On décide que de nouvelles démarches seront faites à ce sujet par l'entremise de M. de Khanikof.

M. Aubaret, consul de France à Bangkok, communique de vive voix à la Société des détails sur le Bouddhisme à Siam et dans le Laos.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Portugalliæ Monumenta historica, leges et consuetudines.* Volumen I, fasc. IV. Olisipone, 1864, in-fol.

Par l'Académie. *Memorias da Academia real das Sciencias de Lisboa*, classe de sciencias mathematicas, physicas e naturaes, nova serie, tomo III, parte II. Lisboa, 1865, in-4°.

Par l'Académie. *Historia e Memorias da Academia real de Lisboa*, classe de sciencias moraes, politicas e bellas-lettras, nova serie, tomo III, parte II. Lisboa. 1865, in-4°.

Par l'Académie. *Lendas da India*, por Gaspar Correa, publicadas de Ordem da classe de sciencias moraes, politicas e bellas-lettras da Academia real das sciencias de Lisboa, tomo IV, parte I. Lisboa, 1864, in-4°.

Par l'Académie. *Collecção das Medalhas e condecorações Portuguezas e das estrangeiras com relação a Portugal pertencente ao*, tomo III, parte II, das Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa, coordenada pelo socio effectivo Manuel Bernardo Lopes Fernandes. (Sans date ni lieu.)

Par l'auteur. *Chronique d'Abou-Djafar Mohammed ben Djarir ben Yezid Tabari*, traduite par M. Hermann Zotenberg, t. Ier. Paris, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, publiée en français sous les auspices de S. E. Nubar Pacha, par M. Victor Langlois, t. Ier. Paris, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *I Diplomi arabi del R. Archivio Fiorentino, testo originale con la traduzione letterale e illustrazioni* di Michele Amari. Appendice. Firenze, 1867, in-folio.

Par l'auteur. *Bibliotheca Americana. Catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines*, rédigé par M. Leclerc. Paris, 1867, gr. in-8°.

Par la Société. *Bibliotheca indica.*

— *The Badschah Namah*, by Abd al-Hamid Lahawree, edited by Mawlawis Kabir al-Din Ahmad and Abd al-Rahim, under the superintendance of major W. N. Lees, fasc. II, III, IV, V, VI, VII, VIII. Calcutta, 1866-1867, in-8°.

— *The Alamgir Námah*, by Muhammad Kazim ibn i-

MUHAMMAD AMIN MUNSHI, edited by MAWLAWIS KHADIM HUSAIN and ABD AL-NAI, under the superintendance of major W. N. LEES, fasc. V, VII, VIII, IX, X, XI. Calcutta, 1866-1867, in-8°.

— *The Sañhitá of the black Yajur veda*, with the commentary of Madhava Achárya, edited by RAMA NARAYANA VIDYARATNA, fasc. XX et XXI. Calcutta, 1866, in-8°.

— *The Mimánsá Darsána*, with the Commentary of Sávara Swámin, edited by PANDITA MAHESACHANDRA NYAYARATNA, fasc. III et IV. Calcutta, 1866.

— *The Grihya sutra of Aswalayana*, with the Commentary of Gargya Nârâyana, edited by RAMA NARAYANA VIDYARATNA. Calcutta, 1866.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, edited by the philological secretary, part. I, n° 1, et part. I, n° 4, 1867, in-8°.

Par la Commission. *Journal des Savants*, octobre 1867, in-4°.

Par l'Académie. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. X, n° 16, et t. XI, n°s 1-8. Saint-Pétersbourg, 1867.

— *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XI, feuilles 20-27, 28-37, et t. XII, feuilles 1-6. Saint-Pétersbourg.

Par la Société asiatique de Calcutta. *The Ain i Akbaree*, by Abul Fazl i Mubarik i-Allami, edited by H. BLOCHMANN, fasc. I, II. Calcutta, 1867, in-4°.

Par l'Académie. *Mélanges asiatiques tirés du Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. V, in-8°.

Par l'auteur. *Catalogue général de la Librairie française pendant vingt-cinq ans (1840-1865)*, rédigé par M. OTTO LORENZ. Paris, 1867, in-8°, spécimen.

Par la Société. *L'Orient, l'Algérie et les Colonies*, 2e année, n°s 2 et 3. Paris.

Par la Société. *Société d'Ethnographie*. Rapport de la Commission des prix sur le concours de 1867. Paris, 1867, br. in-8°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1867.

La séance est ouverte à huit heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et admis comme membres de la Société :

MM. L'abbé Laurent de Saint-Aignan, vicaire de Saint-Pierre-Puellier, à Orléans, présenté par MM. Mohl et Pauthier;

Louis Plasse, rue Montaigne, n° 27, à Paris, présenté par MM. Mohl et Feer.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Khanikof, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et informe le Conseil que la réponse du directeur général des Postes de Saint-Pétersbourg, relative à l'envoi du Journal, ne lui est pas encore parvenue.

M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan adresse à la Société le premier volume de son ouvrage sur la Terre Sainte, et demande à être admis dans la Société.

M. Trübner écrit au Conseil pour annoncer l'envoi du nouveau Catalogue de livres publiés dans la Présidence de Bombay.

M. Pauthier renouvelle la proposition de réduire le prix du texte arabe de la Géographie d'Abou'lféda. Le Conseil fixe le prix de cet ouvrage à 24 francs, et à 16 francs pour les membres de la Société.

M. Mohl expose au Conseil l'offre qu'il a faite à la famille de M. Reinaud, de proposer à la Société asiatique de se charger de l'achèvement de la traduction de la géographie d'Aboulféda, et les raisons qui l'ont empêché de donner suite à ce plan. Il espère que cet ouvrage sera terminé par l'initiative d'un libraire.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie*, octobre 1867, in-8°.

Par le Gouvernement portugais. *Boletim e annaes do Conselho Ultramarino*, n°s 127, 128, 129, 130, plus un numéro supplémentaire pour l'année 1861, in-fol.

Par la Société. *Verhandlingen van het Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, deel XXXII. Batavia, 1866, in-4°.

— *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part. II, n° 1, 1867, in-8°.

— *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n°s II à VII, 1867, in-8°.

— *Bibliotheca indica.*

The Mimánsá Darsána, fasc. V. Calcutta, 1867.

The Badschah Námah, fasc. IX. Calcutta, 1867.

Par les éditeurs. *Tijdschrift voor Indische Taal, Land en Volkenkunde*, deel XIV, 2e série, cah. 5 et 6; partie XV, 5e série, 1re part. 1 à 6; 5e série, 2e partie, cahier 1. Batavia, 1865 et 1866, in-8°.

— *Notulen van de Algemeene en Bestuurs Vergaderingen*, deel II, cahiers 1 à 4; deel III, cahiers 1 et 2; deel IV, cahier 1. Batavia, 1865-1866.

Par la Commission. *Journal des Savants*, novembre 1867, in-4°.

Par les Régents. *Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian institution.* Washington, 1866, in-8°.

Par le Gouvernement de l'Inde. *Catalogue of native publications in the Bombay presidency*. Bombay, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *Outlines of Indian Philology*, by John Beames. Calcutta, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *La Terre Sainte*, par M. l'abbé Laurent De Saint-Aignant. Paris, 1864, in-8°.

Par l'auteur. *Annuaire philosophique*, par M. Louis-Auguste Martin, t. IV, n°s 9, 10, 11. Paris, 1867, in-8°.

Par les rédacteurs. *Le Mukhbir*, n°s 14 et 21. Novembre 1867.

Par la Société. *Catalogus der Bibliothek van het Bataviasche Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, voor M. J. A. van der Chijs. Batavia, 1864.

Par la famille de l'auteur. *Hébreu primitif*, par M. Ad. Lethierry-Barrois. Paris, 1867, in-4°.

Par les rédacteurs. Plusieurs numéros du Journal arabe de Beirout.

Par les rédacteurs. *L'Orient*, deuxième année, n° 4. Octobre 1867.

NOTES ÉPIGRAPHIQUES.

IV. L'INSCRIPTION D'ESCHMOUN'ÉZER ET LE DERNIER TRAVAIL DE M. SCHLOTTMANN SUR CETTE INSCRIPTION.

Si les recherches scientifiques commandent partout et toujours une grande circonspection, les études d'épigraphie phénicienne imposent aux savants une prudence toute particulière. Car, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des diverses phases d'interprétation que la plupart des monuments ont traversées, et en voyant les différences si tranchées entre les nombreuses traductions qui, souvent préconisées hier comme le dernier mot de la vérité, sont reconnues aujourd'hui comme inadmissibles, chaque nouvelle tentative d'explication devrait se présenter avec réserve et modestie, et avec le sentiment d'incertitude que tant d'expériences malheureuses sont de nature à inspirer aux nouveaux exégètes. Cependant nulle part peut-être on n'a affirmé avec plus de hardiesse, nulle part on ne contredit avec plus d'aigreur. Sur la cire molle de ces textes peu solides chaque interprète met l'empreinte de son propre esprit, et l'image ainsi obtenue lui devient d'autant plus chère qu'elle est plutôt la création de sa fantaisie que la reproduction fidèle de

la réalité; on défend donc son œuvre plutôt que celle de l'auteur qui a conçu l'inscription.

Ces réflexions nous ont été suggérées par une étude nouvelle de l'inscription qui se trouve sur le sarcophage de l'ancien roi de Sidon, et pendant que nous parcourions les essais nombreux faits pour la déchiffrer[1]. En effet, les tables de Marseille et de Carthage, quelque importantes qu'elles soient, ne contiennent qu'un règlement, simple et sec comme doit l'être un tarif, sans aucune complication dans les phrases. La division en mots des différents groupes de lettres s'y fait avec facilité[2] et presque sans provoquer une discussion sérieuse; l'interprétation des mots seule a fait naître une foule d'opinions entre lesquelles on est encore bien loin de s'accorder. Le texte inscrit sur le sarcophage d'Eschmoun'ézer est, au contraire, une véritable page de littérature phénicienne, la seule jusqu'à ce jour que nous possédions. Aussi, pour certaines lignes, la différence des coupures qu'on a faites se mesure au nombre des auteurs qui s'en sont occupés, et si le sens général du monument n'est pas douteux, la plus grande confusion continue à régner sur beaucoup de détails, et M. Schlottmann, certes, n'espère pas lui-même clore le débat et rallier à son opinion beaucoup de ses anciens adversaires.

Le mémoire étendu et fort remarquable du savant professeur de Halle[3] esquisse d'abord à grands traits l'histoire de l'épigraphie phénicienne, et évoque, à cette occasion, le souvenir des discussions passionnées qui se sont élevées, il y a une vingtaine d'années, sur le degré des rapports existant entre l'hébreu et le phénicien. Au fond, tout le monde

[1] Nous ne citons que pour mémoire les travaux de M. le duc de Luynes, de MM. Rœdiger, Dietrich, Hitzig, Munk, Schlottmann, Lévy, Ewald, E. Meier, etc.

[2] La table de Carthage est parfaitement divisée en mots.

[3] Voici le titre de cet ouvrage : *Die Inschrift Eschmunazars Königs der Sidonier, geschichtlich und sprachlich erklært*, von Dr Konstantin Schlottmann. Halle, 1868, x, 202. — M. Schlottmann avait donné une première explication de cette inscription, dans le *Zeitschrift d. D. m. G.* X (1856), 407-431.

était d'accord qu'il régnait une parenté étroite entre les deux langues, et personne n'a songé que cette parenté dût aller jusqu'à une complète identité. Les luttes vives, peut-être trop vives, qu'on a soutenues de part et d'autre, étaient donc sans objet. Seulement, depuis la découverte du tombeau d'Eschmoun'ézer, nous pensons que, malgré les nuances incontestables qui existent toujours entre deux dialectes d'une même langue, il faudra des preuves irréfragables à l'appui de toute tentative qui serait faite pour introduire dans la grammaire phénicienne des formes nouvelles, sans analogie avec celles de l'hébreu, et qu'autrement il restera toujours une forte présomption en faveur des formes hébraïques [1].

Le travail de M. Schlottmann se divise en deux grandes parties; dans la première il discute divers points de l'histoire de Sidon à l'époque d'Eschmoun'ézer, dans la seconde il s'occupe de l'interprétation linguistique de l'inscription. Quelques sujets difficiles sont traités avec plus de détails dans deux notes additionnelles, et une troisième est consacrée à l'explication de la seconde inscription de Sidon.

M. Schlottmann détermine avec un talent remarquable et avec un savoir sûr et étendu le rôle que jouaient Sidon, Tyr et les colonies phéniciennes dans les guerres de la Perse avec la Grèce. Il prouve, avec une grande force de logique, que les rois de Sidon gardaient leur indépendance au milieu de ces luttes acharnées, et que le vassal savait parfaitement refuser son appui au suzerain dès que « le grand roi » jetait des yeux de convoitise sur Carthage, la fille de « Sidon, la mère. » En prêtant à la Perse sa force navale si imposante et ses hommes de mer si expérimentés, la Phénicie défendait plus encore ses propres intérêts que ceux de la puissance avec laquelle elle combattait. La Méditerranée devait alors appartenir à la Grèce ou à la Phénicie; dans les îles de Cypre, de Rhodes et de Crète, comme dans la plupart des villes maritimes que baignait « la grande mer, » les deux influences

[1] Voy. ce *Journal*, 1867, II, p. 450 et 490.

se disputaient constamment la suprématie. La lutte à laquelle se mêlait Sidon était donc une lutte pour sa propre existence et non pas celle d'un mercenaire qui engage honteusement sa force matérielle au service d'un maître[1].

M. Schlottmann défend aussi les Phéniciens contre les accusations que M. Mommsen lance contre Carthage, de n'avoir eu qu'un esprit mercantile et peu patriotique. Que les Romains, après avoir écrasé la nation, se soient plu à ravaler son caractère, cela se conçoit aisément. Mais s'il ne nous est pas donné de lire l'histoire des guerres puniques ailleurs que dans les annales écrites par les vainqueurs implacables, ce n'est certes pas une raison de croire à la « foi punique, » raillée amèrement par les Romains, ni de refuser son admiration au peuple marchand, dont la civilisation à cette époque était sans contredit supérieure à celle de ses ennemis[2].

L'interprétation de l'inscription présente deux faces bien distinctes que nous tenons à mettre en lumière. Il y a l'explication des formes et de la construction grammaticale, et il y a celle des mots et des phrases. Nous avouons franchement attacher une plus forte importance à la première tâche de l'exégèse qu'à la seconde. Si l'intelligence exacte et rigoureuse de ces textes pouvait nous révéler quelque fait historique inconnu, quelque point archéologique ignoré, relatif aux

[1] Voir p. 35-79 du mémoire. M. Schlottmann pense qu'Eschmoun'ézer commandait la force navale des Sidoniens le jour où, réunie aux vaisseaux amenés par Conon, elle détruisit la flotte lacédémonienne à la hauteur de Cnide (387). Lorsque, après la paix d'Antalcidas (387), Évagoras, roi de Salamine en Cypre, chercha à répandre, par tous les moyens, l'influence grecque dans cette île, dévasta la côte de la Phénicie et soumit jusqu'à la ville de Tyr, c'étaient encore les Sidoniens qui, probablement commandés par Eschmoun'ézer, rétablirent l'influence des Perses et la prépondérance de la race phénicienne à l'est du bassin de la Méditerranée, par une victoire décisive sur mer près de Cittium (386). C'est à ces grands faits d'armes que M. Schlottmann rapporte « les grandes actions » (עצמת לח פעלת, l. 19) dont se vante le roi.

[2] Voir surtout la préface, IX et suiv.

usages et à la religion des Phéniciens, l'intérêt de leur déchiffrement devrait primer tout autre intérêt; mais il n'en est rien, puisque, à part quelques extravagances qui ont été introduites dans notre inscription par des esprits trop féconds et que personne ne prend au sérieux excepté leurs auteurs, les différences entre une interprétation et une autre ne portent que sur des détails insignifiants pour l'histoire du roi et de son pays. Une autre raison de notre indifférence plus grande pour les discussions sur le sens de certaines paroles d'Eschmoun'ézer provient de ce qu'il paraît impossible que, dans l'état actuel de nos connaissances, on parvienne à s'entendre entre les diverses conjectures faites par les savants les plus autorisés. Nous hasarderons nous-même plus loin quelques propositions nouvelles sur certains passages, sans espoir de rallier beaucoup de monde à notre opinion, et craignant même d'augmenter la confusion, en montrant une fois de plus à combien de combinaisons peut prêter un groupe de lettres sémitiques sans voyelles et sans division[1].

Les formes grammaticales sont un champ infiniment plus solide pour la discussion et où il est beaucoup plus facile de s'entendre. L'imagination y perd tous ses droits, et la comparaison avec les autres dialectes sémitiques, surtout avec l'hébreu, est un moyen sûr qui peut et doit conduire à la vérité. Cette partie de l'exégèse me semble aussi plus profitable à cause du résultat qu'elle peut fournir. Dans une famille de langues sœurs, on remarque des ressemblances et des différences, qui servent les unes et les autres à mieux s'orienter et à mieux distinguer l'individualité de chacune; chaque nouveau membre de la famille qu'on découvre jette

[1] Il est bien entendu que nous ne nions pas, ce qui est d'une évidence incontestable, que la découverte de nouveaux monuments a toujours contribué à jeter une plus vive lumière sur les anciens. Qu'on ne considère, sous ce rapport, que le progrès qui a été fait pour l'interprétation de la 1re Citienne, depuis Gesenius (*Mon. Phœn.* p. 125), jusqu'à M. O. Blau (*Z. d. D. m. G.* XIV, 1860, p. 656), dont l'explication a été à son tour dépassée par celle de M. de Vogüé, *Journal asiatique*, 1867, II, p. 104.

une nouvelle lumière sur les membres qu'on connaît déjà. Cette portion du travail consciencieux de M. Schlottmann nous a donc particulièrement intéressé, et bien que nous soyons obligé de nous séparer de lui sur plus d'un point, nous reconnaissons avec plaisir que le savant professeur l'a traitée avec une grande supériorité et une solide érudition. Du reste, la modération que M. Schlottmann professe à l'égard de certaines intolérances, l'esprit d'impartialité avec lequel il juge les autres essais d'interprétation et l'amour sincère de la vérité qui l'anime dans ses recherches, nous sont un sûr garant de la bienveillance avec laquelle il acceptera les observations que nous lui opposerons.

M. Schlottmann s'occupe, à trois endroits différents de son mémoire, de deux pronoms suffixes qui exprimeraient la troisième personne du singulier masculin[1]. D'après lui, l'inscription du sarcophage, et aussi plusieurs autres inscriptions qu'on aurait jusque-là mal interprétées, en présenteraient deux formes nouvelles, savoir : ֵי (*é*) et ֵם (*ém*). Pour expliquer la première de ces deux formes, l'auteur rappelle le suffixe araméen הִי (*hî*), qui suit la dernière lettre du nom ou du verbe affectée d'un *a*; cette voyelle, en se confondant avec l'*i* du suffixe, dont on supprime le *hé*, devient *ai* ou *é*. Pour la forme *ém*, M. Schlottmann part du pronom הֹם (*hôm*), suffixe הֶם (*hem*); selon lui, le suffixe primitif était *houm* et *him*, avec des voyelles brèves au singulier, et avec des voyelles longues au pluriel. La lettre *m* à la fin de ces pronoms s'affaiblit quelquefois en *n* ou s'oblitère complétement; mais, lorsqu'elle reste, *houm* et *him* font, avec la voyelle qui affecte la dernière lettre du nom ou du verbe, *ahoum* et *ahim*, qui se contractent, à la suite de l'élision du *hé*, l'un en *ôm*, l'autre en *ém*. M. Schlottmann remarque ensuite lui-même que l'araméen, qui a servi de base à sa déduction, n'admet jamais cette élision du *hé*, mais déplace seulement la voyelle

[1] Pages 85 et suiv. 112 et suiv. et 164 et suiv. Voir aussi *Z. d. D. m. G.* X, p. 412.

î de la syllabe הִי, en la faisant remonter vers la lettre pourvue d'un *a*, et en la fondant avec elle; en chaldéen, le *yod* disparaît alors, et il naît ainsi la forme *éh* ־ֵה, qui est le suffixe constant de la 3[e] pers. du singulier masculin, à moins d'être remplacé par ־ֵא, parce que cet *aleph* y varie constamment avec le *hé*[1].

On se demandera avec raison ce que devient alors le raisonnement de M. Schlottmann, puisque le seul dialecte sémitique qui semble lui venir en aide lui donne un démenti, et ne présente jamais la forme ־ֵי avec un *yod*. Mais nous croyons que le système d'orthographe phénicienne, tel que nous le connaissons par les anciens monuments, s'oppose formellement à une telle explication du mot למלכי dans notre inscription. Nous savons par la première inscription maltaise, et maintenant aussi par la XXXVII[e] Citienne, que le *yod* après le *tséré* ne s'écrivait pas, puisque שְׁנֵי et בְּנֵי y sont écrits שן et בן; il en est de même du mot פן pour פְּנֵי, dans le composé si fréquent de פנ־בעל; nous supposons de même que, dans notre inscription (l. 15), les mots בת אלנם signifient בָּתֵּי אלנים, puisque le roi, avant d'énumérer les divers temples qu'il a fait construire aux divinités de Sidon, semble les comprendre d'abord tous dans cette expression générale, placée en tête. Le seul *yod* quiescent usité toujours

[1] פשרהּ pour פשרה (*Daniel*, IV, 16; V, 8). Le פשריה, avec *yod*, que cite M. Schlottmann (p. 165), ne serait correct que pour le pluriel. Nos paraphrases chaldéennes sont encore dans un tel état d'incorrection qu'on y trouverait facilement des exemples pour les orthographes les plus erronées. Dans le Thalmud on trouve, sans doute, à chaque page, des formes comme celles de עבדיה, קניה, etc. Mais on sait aussi que dans ce langage commence déjà le luxe fastidieux de lettres quiescentes, qui atteint son apogée dans le mandéen. Si אבוי pour אבוהי existe, comme le prétend M. Schlottmann (p. 164), cette forme ressemble à ܐܒܘܗܝ, en syriaque. M. Schlottmann a dû sentir lui-même que la comparaison entre l'élision du *hé* dans ־ֵהי avec celle de l'article après une lettre affectée d'un *scheva* (לארץ pour להארץ, etc.) était boiteuse.

en phénicien est celui qui marque le suffixe de la 1[re] personne, et encore peut-on être incertain si la lettre n'était pas prononcée, comme cela se fait souvent en arabe, par exemple : لِيَ، كتابِيَ[1], etc. Il n'y a qu'une lettre faible qu'on rencontre effectivement en phénicien, c'est l'*aleph*, comme dans le verbe מנא, si fréquent dans nos inscriptions, où il est placé derrière l'*â* dans מְנָא et יִמְנָא, derrière l'*é* dans המנאתי et מקנֵא (pour מקנֶה, avec *hé*[2]). Nous avons déjà parlé ailleurs de la nature particulière de l'*aleph* en hébreu et en phénicien, et nous avons montré que, dans l'ancien langage, on avait tellement pris l'habitude de maintenir cette lettre qu'on s'en servait souvent à la place du *hé*, qui, au contraire, s'effaçait facilement. La formule, si répandue sur les pierres votives du Nord de l'Afrique, כשמע קלא ברכא en fournit une nouvelle preuve ; car là encore l'aleph remplace le ה, et, en hébreu, on aurait dit קלה ברכה avec *hé*[3],

[1] Voy. M. Ewald, *Ausführl. Lehrbuch*, p. 478, note, qui considère cette forme comme la forme vraie et primitive. — Pour la première personne du verbe, au parfait, l'orthographe paraît varier entre נגזלת (Inscr. d'Eschmoun'ézer, l. 2 et 12), פעלת (l. 19), et בנתי (Oum al-Awamid, l. 4).

[2] *Journal asiatique*, 1867, II, p. 486. — Nous doutons que le nom de בדלת (xxxviii[e] Citienne, l. 3 ; *ibid.* p. 98) soit pour עבדלת, dans le sens de עבד ; ce serait un aramaïsme insolite dans ces inscriptions. En arabe, عبيد «Obeïd,» comme nom propre, est toujours abrégé de عبيد الله «Obeïdallah :» בדלת ne serait-il pas de même une abréviation de בדלתשמן, où l'*aleph* a dû être maintenu comme indication du nom Eschmoun, tandis que בדע, avec *aïn*, serait à prononcer *Badaschtoret?* En hébreu, nous avons successivement les noms de מקניהו, מקניה, מקני et מקן, dans lesquels l'élément du nom de Dieu (יהוה), de trois lettres qu'il avait au commencement, se réduit de plus en plus et disparaît enfin complétement. Nous savons bien que la nature particulière des lettres dont se compose le nom de Jehova favorise singulièrement cette réduction. Le nom עבדלת se rencontre, en outre, déjà I *Rois*, iv, 6, comme père d'Adoniram, le percepteur des impôts du temps de Salomon, probablement un Phénicien, à en juger d'après les noms du père et du fils.

[3] M. Schlottmann ne nous blâmera pas de ce que nous ne tenons aucun compte des exemples tirés des inscriptions néo-puniques. Ces échantillons de la plus grossière ignorance ne prouvent absolument rien. Dans les deux

ce qui est la vraie forme archaïque, remplacée plus tard partout, à la suite de l'oblitération du *hé*, par קלו et ברכו. Il est vrai que M. Schlottmann lit cette formule *kôlê borchê*, avec l'*ê* de son suffixe; mais alors pourquoi, sur notre inscription, n'a-t-on pas écrit de même למלכא, à la place de למלכי?

L'explication de M. Schlottmann repose sur l'importance qu'il attribue au *yod* dans la formation du suffixe araméen, importance qui doit ensuite excuser sa présence dans le prétendu suffixe phénicien. Mais nous ne saurions partager l'opinion de M. Schlottmann. A notre avis, l'*i* qui suit le *hé* dans l'araméen (הִי) n'a pas d'existence propre; il vient de l'affaiblissement de la voyelle *ou*, qui s'est maintenue régulièrement en arabe (هُ), et exceptionnellement encore en hébreu (הו)[1]. Il se peut aussi que cet *i* ne soit qu'une voyelle auxiliaire, adoptée par l'araméen, langue éminemment vulgaire et disposée à oblitérer ses voyelles, afin de faire sentir le *hé*, après avoir effacé la voyelle *ou* qui lui appartenait primitivement. Aussi le chaldéen n'adopte-t-il la terminaison הִי que dans le cas où le nom ou le verbe s'at-

mots עביא et אחיא, cités p. 87, le *yod* provient sans doute de אבי (אבו), אחי (אחו), où cette lettre existait avant que le suffixe, représenté par l'*aleph*, fût ajouté. Il n'y a donc aucune raison pour lire *abé*, ou *ahé*, mais il faut lire *abiou* et *ahiou*. Un fait tout à fait analogue existe dans la trilingue de Sardaigne (voyez, en dernier lieu, Levy, *Phœniz. Studien*, III, p. 40), où כפיא est placé pour כפיו (cf. *Exode*, IV, 15), pour la même raison. (Nous remarquons à cette occasion que le mot גם de la phrase ויסם גם אם בממלכת גם מלא כפיא ne nous paraît pas être une conjonction; c'est, à notre avis, le même nom qui, dans l'inscription d'Ery, se trouve deux fois sous la forme גמת, et, en hébreu, sous celle de מגמת, *Habac.* I, 19. Nous traduisons donc : «Et la famille (ou plutôt : les chefs des familles) de la société qui vit à la saline a placé sa parole dans la bouche de *Cléon*,» c'est-à-dire, l'a chargé de sa part dans l'accomplissement du vœu.) — Dans les inscriptions réunies par M. Davis, qui offrent pour la plupart une grande correction, on lit, d'après le principe que nous maintenons ci-dessus, כדרכא pour כדרכ, et פנא pour פני ou פן.

[1] C'est l'opinion de M. Ewald, *Ausführl. Lehrbuch*, p. 638, note.

tachent le suffixe sans changer la voyelle, appuyée sur une lettre quiescente, de leur dernière lettre, par exemple : אבוּהִי, אחוּהִי, עדנוֹהִי, הקרבוּהִי (*Daniel*, VII, 13), חבלוּהִי (*ibid.* IV, 20), בנָהִי (pour בנֶהוּהִי, *Ezra*, V, 11). Mais lorsque la dernière lettre qui doit précéder le suffixe est privée de voyelle, cette lettre prend l'*é* devant le *hé* suffixe qui n'est point suivi à son tour d'un *yod*, et il se produit alors des formes comme שכללֵה, נטרֵה, ערנֵה, חיותֵה, etc.[1] L'*é* n'est alors le résultat d'aucune contraction, mais l'effet de la lettre *hé* qui adopte de préférence cette voyelle devant elle. Toute la conjugaison des verbes ל״ה, en hébreu et en chaldéen, témoigne de cette tendance du *hé;* des noms comme מעשה, מקנה, משנה, etc. des mots comme זה, מֶה (pour מה), viennent la confirmer. En chaldéen, l'orthographe flotte souvent entre le *hé* et l'*aleph;* en phénicien, nous croyons l'avoir démontré, l'*aleph* était préféré comme lettre quiescente, là même où le *hé* avait primitivement exercé son influence sur la formation de la voyelle.

Nous préférons donc encore conserver au *yod* de למלכי sa signification ordinaire de suffixe de la première personne[2]. La transition à la troisième personne, qui commence par דבר, ne nous choque pas; ces sortes de changements sont si fréquents dans les Écritures aussi bien que chez les écrivains profanes de l'Orient, qu'il ne faudrait pas se donner tant de peine inutile pour les éviter, quand une fois ils paraissent aux délicats un peu plus brusques qu'à l'ordinaire. La mesure entre ce qui se peut et ce qui ne se peut pas en ce genre est difficile à déterminer, et personne n'a le droit de déclarer,

[1] Voyez S. D. Luzzatto, *Elementi grammaticali del caldeo biblico*, Padova, 1865, p. 45.

[2] Nous supposons que les lecteurs de ces notes possèdent une des nombreuses copies de l'inscription qui se trouvent dans chacun des essais d'explication qui ont été publiés. Il était donc superflu de reproduire le texte phénicien. Une planche précède le mémoire de M. Munk, qui se trouve dans ce *Journal*, 1856, I, 273 et suiv.

de par l'autorité de son sentiment individuel, une telle construction impossible. Le remède qu'on a trouvé, au reste, nous semble ici infiniment pire que le mal qu'on a voulu guérir.

Nous n'avons pas trouvé non plus de si grandes difficultés dans les inscriptions que M. Schlottmann cite à l'appui de son suffixe[1]. Je n'éprouve aucun embarras à admettre une phrase comme celle-ci : אש(ר) נדר(ו) עבדך פ׳ ואחי פ׳ שנ(י) בנ(י) פ׳ « qu'ont voué ton serviteur un tel, et *mon* frère un tel, les deux fils d'un tel. » Deux exemples seulement, donnés par M. Schlottmann, présentent des irrégularités qu'il est difficile d'expliquer; mais notre auteur les évite-t-il par son interprétation? Il s'agit d'abord des mots לכני לי dans la dernière ligne de l'inscription d'Oum al-Awamid. Certes, les prendre pour l'équivalent de l'hébreu להיותי לי paraîtrait singulier; mais להיותו לי est tout aussi contraire à la grammaire. Le suffixe devra se rapporter « à la porte et aux battants » qu'Abdélim a fait construire, ce qui exige un suffixe du pluriel לכנם ou לכננם (voy. Inscriptions d'Eschmoun'ézer, l. 17), = להיותם[2]. Aussi n'éprouverions-nous aucun embarras de proposer la lecture 𐤋𐤊𐤍𐤌 pour 𐤋𐤊𐤍𐤉.

[1] *Mémoire*, p. 174 et suiv.

[2] *Ibid.* p. 178. M. Schlottmann traduit : « La porte *ainsi que* les battants, » ce qui lui permet de mettre ensuite : « Pour qu'*elle* me serve, etc. » M. Schlottmann traduit plus loin (p. 179) la ligne 4 de l'inscription d'Oum al-Awamid : חית הנער ; והלכת) אש לפעלת בת כלתי בנתי), « qui font partie de l'édifice du temple, je les ai complétement bâtis, » en prenant les deux derniers mots pour כִּלִּיתִי בְּנִיתִי = כִּלִּיתִי לִבְנוֹת. Mais une telle construction, en prose, ne paraît admissible que lorsque le second verbe est au futur, qui remplace facilement l'infinitif, précédé du *lamed*. Dans les exemples cités par M. Ewald (*Ausführl. Lehrb.* p. 709), où les deux verbes sont également au parfait, il n'y a au fond qu'une omission de la copule *waw* pour hâter le mouvement du discours. Dans notre inscription il faudrait alors בְּנִיתִי avant כִּלִּיתִי « je les ai bâtis, (et) je les ai achevés, » comme dans le passage cité par M. Schlottmann (I *Rois*, VI, 9). Je pense, en outre, qu'on n'aurait pas mis בת, d'une manière absolue, sans ajouter le nom de la divinité à laquelle le temple était consacré. Nous préférons donc entendre, avec M. Renan, sous בת כלתי, le caveau ou le mausolée d'Abdélim, et donner à

M. Schlottmann n'est pas plus heureux, ce nous semble, dans le second exemple, tiré de la table de Marseille. D'après lui, les mots בעגל אש קרני לם (l. 5) devront être expliqués par ב׳ א׳ קרנו למו; mais peut-on parler d'un animal dont « la corne » a poussé, ou bien, ne faut-il pas parler de ses *deux* cornes ? Pour que le mot fût exact, l'hébreu exigerait קרנים ou קרניו; le phénicien aurait pour קרנים, קרנַם et, pour קרניו, peus-être קרנַי (à la place de קרניהו) sous l'influence du *yod* du pluriel, conservé, en hébreu, dans tous les suffixes de ce nombre. Il est bien entendu que, dans ce cas, le mot קרני ne prouverait plus rien pour la thèse de M. Schlottmann[1].

Le second suffixe de la troisième personne sing. masc. que M. Schlottmann adopte, la forme en *ém* (ֵם), repose, comme on l'a vu, sur un pronom primitif *ahim*, que nous n'admettons pas. Ce suffixe ne nous semble soutenu par aucun passage de nos inscriptions qui ne soit susceptible d'être interprété sans lui. Le mot לם, qui se rencontre trois fois dans l'épitaphe, pourrait, d'après M. Schlottmann lui-même, être lu למו, qui dans la Bible remplace plusieurs fois la forme usitée לו. Si les verbes auxquels la préposition avec son

מעלת le sens de מלאכה; le sens est : «Qui font partie de l'ouvrage de mon caveau.» C'est bien plutôt מלאכה qui répond ici, que le mot מעשה, proposé par M. Schlottmann (p. 180).

[1] Si le pluriel en ֵי, dans des passages comme *Lament.* III, 14, ou le duel en ַי, *Jérémie*, XXII, 14 (voy. Graf, *Commentaire* sur ce passage), étaient prouvés, on pourrait expliquer קרני comme un duel dans lequel le *yod* reparaîtrait parce que le mim est retranché. Mais voyez Olshausen, *l. c.* p. 208. — Les arguments que M. Schlottmann, pour soutenir sa thèse, a tirés du passage punique de Plaute (*Mémoire*, p. 182), devaient, je crois, dans la pensée de l'auteur lui-même, servir seulement de lest à ses autres preuves. M. Schlottmann est un esprit trop judicieux pour vouloir appuyer une forme grammaticale sur un texte aussi corrompu et aussi peu sûr. Movers, dans son article *Phönizien* de l'*Encyclopædie* d'Ersch et Gruber (série III, vol. XXIV, p. 445), a peut-être aussi été trop loin pour les conséquences grammaticales qu'il a tirées de ce morceau. Nous espérons bientôt soumettre aux lecteurs du Journal notre explication de ces dix vers du *Pœnulus*.

suffixe se rapporte sont au pluriel (יִפְתַּח, יִשָּׂא, etc. l. 7), ce que M. Schlottman reconnaît comme possible, לם peut être lu לָמוֹ ou לָם; car si, en hébreu, on ne trouve que לחם, le *bêt* admet בהם et בם; il n'y a donc aucune raison pour laquelle le phénicien n'aurait pas pu posséder également les deux formes לחם et לם. La formule כשמע קלם ברכם, que M. Schlottmann cite en faveur de sa thèse, ne se rencontre, à ce que nous avons remarqué, que sur des monuments où il est question de plus d'une personne.

Les terminaisons pronominales les plus répandues dans l'inscription d'Eschmoun'ézer sont le ן et le נם. M. Schlottmann considère le *noun* dans ces deux formes comme paragogique; nous le regardons comme le *noun épenthétique* et nous lui attribuons toujours la valeur d'un suffixe. Commençons par le mot ויעמסן, qui se répète trois fois sur notre inscription (l. 5-6, 7 et 21). M. Schlottmann lit ויעמסָן et explique le mot comme un futur paragogique[1]. Il est vrai qu'un tel *noun* ne se rencontre pas, en hébreu, au singulier; il suffit que la forme existe en arabe. Mais comment M. Schlottmann ne s'est-il pas demandé pourquoi ce verbe, qui dans chacun de ces trois passages est accompagné de trois ou quatre autres futurs, est seul à avoir ce *noun* à la fin, tandis que les autres verbes ne l'ont jamais. Puis, le futur paragogique arabe, qui est justifié après la particule אַל (l. 5-6 et 21), ne l'est point après le relatif אש (l. 7).

Les suffixes de la troisième personne avec *noun épenthétique* présentent, en hébreu, au singulier les deux formes, au masculin ֶנְהוּ, contracté en ֶנּוּ; au féminin ֶנָהָ, contracté en ֶנָּה; toutes les deux seraient représentées en phénicien par ן, avec suppression de la lettre quiescente. Pour le pluriel hébreu on a la forme ֶנְהֶם ou ֶנֶּם. Partant de là, nous expliquons ויעמסן par ויעמסנָה, en donnant au verbe עמס comme complément le nom חלת ou עלת qui le précède. Le premier de

[1] Mémoire cité, p. 103 et *passim*.

ces deux noms, dérivé de la même racine que l'hébreu מחלה, nous paraît être l'équivalent de מערה « caverne, caveau ; » pour le second, la signification de עליה, que M. Munk a revendiquée pour lui, nous paraît préférable à toutes les autres explications tentées depuis ; seulement nous adoptons le sens plus général de « compartiment, » sans égard à la place que ce compartiment occupe par rapport à un autre. Les caveaux (חלת) renfermaient plusieurs tombeaux (עלת) comme ceux des rois de Juda, qui en contenaient neuf ou dix. Le verbe עמס, ainsi que ses racines congénères חמס, חמץ, עצם, etc. a le sens de « presser, comprimer, opprimer, resserrer ; » avec la préposition על, il signifie « charger un objet sur une bête de somme » (*Genèse*, XLIV, 13) ; sans cette préposition, il est employé, dans notre inscription, deux fois (l. 7 et 21) en ayant pour complément l'objet qu'on met à l'étroit, et une fois (l. 5-6) encore en ayant pour second complément l'objet avec lequel on diminue la place et on la rétrécit[1]. Nous traduisons donc le premier passage où ce verbe se rencontre, comme il suit : « J'adjure toute royauté et aussi tout homme qu'ils n'ouvrent pas ce lieu de repos, et qu'ils n'y cherchent pas des trésors, car il n'y a pas de trésors à cet endroit ; qu'ils ne dévastent pas le caveau où je repose et qu'ils ne le resserrent pas, là où je repose, par le compartiment d'une deuxième tombe (l. 4-6)[2]. »

[1] Notre explication fait tomber les difficultés qu'on a soulevées contre la lecture ויעמס(י)כ, lecture qui exigerait, du reste, que le *yod* fût écrit. — Pour « cercueil » (les Allemands ont mis, sans raison étymologique, *Steinsarg*, « cercueil en pierres »), on disait probablement en phénicien, comme en hébreu, ארון ; la racine חלל, d'où dérive חלת, se prête parfaitement au sens de « excavation naturelle ou artificielle. » On se rappelle bien la מערה, ou caverne près de Hebron, qui servit de sépulture aux patriarches et à leurs femmes.

[2] On traduira facilement de même, l. 7 et 20-21. Nous prenons יסל = יסלה, hiphil de סלה, de même que יער (l. 21), comme futur apocopé de ערה « renverser de fond en comble » (voyez *Psaumes*, CXXXVII, 7, et CXLI, 8). Cette explication, comme un certain nombre d'autres explications que nous proposons dans cette note, a été brièvement indiquée dans un court article de critique que nous avons consacré au mémoire de M. le duc de

Dans cette traduction, j'ai traité le *noun* du mot בן qui se lit deux fois dans la ligne 5, comme épenthétique, de manière que בנ̣ soit pour בֶּנְהוּ, et soit l'équivalent de בו; le suffixe se rapporte, à notre avis, à משכב « lieu de repos, » qui précède. Le pluriel du suffixe, attaché à la même préposition, se trouve encore ligne 9, où בנם remplace בנהם, et a la valeur de בהם, ou בם. La forme בנהו n'est pas plus choquante que celle de מנהו (*Job*, IV, 12), et l'usage du *noun* épenthétique dans les prépositions est confirmé en hébreu par l'emploi qu'on en fait après בעד, עוד, תחת, etc. Ce dernier mot se rencontre même dans notre inscription, תחתנם (l. 9) = תחתיהם[1].

Nous interprétons encore de la même manière le mot ויקצי, dans la dernière ligne de l'épitaphe, en lisant ויקצְנ̣ = ויקצוּנְהָ « et ils l'extermineront. » Dans ce passage, le nom auquel le suffixe se rapporte suit comme apposition de ce pronom, savoir הממלכת הא « cette royauté, » comme dans ותראהו את הילד (*Exode*, II, 6) « elle le vit, l'enfant[2]. » Les quatre derniers mots sont à traduire : « Ainsi que les hommes du peuple et leur postérité à tout jamais. » Le singulier du pronom, placé devant plusieurs compléments, n'a rien d'irrégulier, puisqu'on dit : ידעת אתה ואבותיך (*Deutéronome*, XIII, 7)[3].

Le pluriel du suffixe de la troisième personne en נם que

Luynes, et qui a été inséré dans le *Journal asiatique*, de l'année 1856, mois de février. Nous nous sommes abstenu alors d'entrer dans de plus grands détails, sachant que M. Munk devait donner dans le même recueil un travail plus étendu qui y a paru, en effet, deux mois après. Ce court article, qui a été complétement oublié, renfermait aussi l'explication de מקמת (l. 12 et 22), dans le sens que MM. Ewald, Levy et Munk ont adopté. Nous croyons encore que cet accord crée une forte présomption en faveur de notre interprétation.

[1] M. Schlottmann déclare des formes semblables *monstrueuses* (p. 118). L'usage fréquent que le phénicien faisait du *noun épenthétique* les justifie ependant complétement.

[2] En araméen et en éthiopien, ces pléonasmes sont très-fréquents.

[3] Voy. Ewald, *Ausführl. Lehrb.* p. 820.

nous avons déjà signalé deux fois, dans בנם et תחתנם, se rencontre encore, 1° dans ברנם (l. 6) = בריהם « leurs mauvaises paroles, » du pluriel ברים[1]; 2° dans יסגרנם (l. 9 et 21) = יסגירום « ils les livreront » (cf. *Deutéronome*, XXXII, 30, et *passim*); 3° dans לקצתנם (l. 10) = לקצתם « pour les exterminer, » équivalent de l'hébreu להשמידם (*Esther*, IV, 8), ou de להאבידם; 4° לכננם (l. 20) « pour qu'ils soient, ou appartiennent, » en hébreu : להיותם. Nous avons passé sur ויספננם על וגו, parce que nous croyons que le premier *noun* de ce groupe doit être remplacé par un *lamed*, et nous lisons : וי(ו)סף לנ(ו) מעל(ו)ת וגו « Que (le seigneur des rois) nous ajoute les hauteurs, etc. »

Après tous ces exemples, on ne doutera plus de l'usage fréquent qu'on faisait, dans le phénicien classique, du *noun épenthétique*, soit pour les noms et les verbes, soit même pour les prépositions. Il nous en reste encore un seul à citer, placé devant le suffixe de la seconde personne : c'est le mot ירברנך (l. 6), que nous lisons יְדַבְּרֻנְךָ, avec son sujet ארמם, pluriel de ארם. L'existence de ce pluriel a été vivement attaquée. Mais contre plus de quatorze cents passages où se rencontre le singulier איש, la Bible ne nous en a conservé que trois qui donnent le pluriel אישים; sans ces trois versets, on nierait certainement la possibilité de former ce pluriel, comme on conteste maintenant celui de ארם. Il est probable que ce mot, dans le sens de « homme, » n'appartenait pas primitivement aux Hébreux, qui en ont fait le nom propre du premier homme, en lui cherchant une étymologie de ארמה « la terre » (*Genèse*, II, 7); en phénicien, c'était peut-être le mot usité et répandu.

Dans le cours des observations grammaticales auxquelles nous nous sommes livré, nous avons exposé notre opinion sur les différentes parties de l'inscription, excepté cependant les premières lignes qui précèdent l'adjuration du roi, et le

[1] Nous expliquons de même וקברנם, sur la table de Marseille, l. 9; il nous paraît l'équivalent de וקבריהם, de קבר «collègue.»

paragraphe dans lequel Eschmoun'ézer parle des temples qu'il a élevés, avec sa mère Em-Aschtôret.

M. Schlottmann pense que l'inscription a été composée par le roi de son vivant, et nous sommes de son avis. Mais comme il en excepte la date, placée en tête de l'épitaphe, qu'il considère comme la date de la mort du roi (p. 35), nous sommes en droit de lui demander pourquoi on s'est contenté d'indiquer seulement le mois, sans fixer plus exactement le jour du mois Bol où Eschmoun'ézer aurait succombé. Cette indication vague du mois seulement favoriserait une conjecture que nous osons avancer très-timidement, bien qu'elle puisse emprunter quelque vraisemblance à l'exposition de M. Schlottmann même, qui présente le roi comme préposé à la marine royale de la Perse pendant les guerres avec Sparte et Evagoras. En supposant que le roi grièvement blessé dans un de ces combats, et pressentant sa mort prochaine, avait rédigé son épitaphe[1], on comprendrait la date incertaine, et les mots : « Je suis enlevé avant le temps, » qu'autrement le roi ne pouvait pas prononcer lui-même. Peut-être le mot si difficile de נחן, l. 12, serait-il un dénominatif de חנית « lance, » et נִחֻנְת signifierait-il « atteint par une lance » ou « blessé. » Peut-être aussi le groupe si difficile de la 3e ligne אזדמיתמבנאלמתושכבאנכי doit-il être coupé : אז דמי תם בן אל מת ושכב אנכי et traduit : « Lorsque mon sang sera épuisé, le fils de Dieu sera mort, et je reposerai, etc.[2] » Mais ce sont là des hypothèses,

[1] Le groupe de la ligne 3, que M. Schlottmann lit : בנם סכים מאזרם, pourrait être lu בנ(י)ן מ(ו)סכ(י) ים מאזר(י)ם ; le mot מוסך, participe du hophal de סוך = נסך, pourrait avoir le sens de נסיך « prince, chef » (*Josué*, XIII, 21), et on traduirait : « (j'ai été enlevé avant le temps), entre les princes de la mer, armés pour la guerre. » L'explication s'accorderait parfaitement avec la situation dépeinte par M. Schlottmann ; mais elle prouve aussi tout ce qu'il y a de vague et d'incertain dans ces textes, et à quel point ils peuvent se plier à la volonté des interprètes.

[2] Le mot תם aurait alors, en phénicien, le sens de إذًا, à côté de celui de إذْ « alors » qu'il a en hébreu.

auxquelles nous n'attachons aucune valeur, bien qu'au milieu des explications proposées il y en ait en de plus étranges et de plus difficiles à admettre.

Nous nous arrêterons plus volontiers aux constructions nombreuses entreprises par le roi et sa mère, et dont il est parlé dans l'inscription. Nous donnerons le texte tel que nous le lisons, accompagné de notre traduction et de quelques observations. Voici ce passage : כ(י) אנכ(י)······ ואמי

····אש(ר) בנ(י)נ(ו) אית בת(י) אלנ(י)ם אי[ת ב(י)ת עשתר]ת בצדי

ארץ ים וישׁ(י)רנ(ו) אית עשתרת שמ(י)ם אד(י)ר(י)ם ואנחנ(ו)

אש(ר) בנ(י)נ(ו) ב(י)ת לאשמן (ו)קדש עני דלל בהר וי(ו)שבני

שמ(י)ם אד(י)ר(י)ם ואנחנ(ו) אש(ר) בנ(י)נ(ו) בת(י)ם לאלנ(י)

צדנ(י)ם בצדן ארץ ים ב(י)ת לבעל צדן ובנ(י)ת· לעשתרת שם בעל

וע(ו)ד יתן לנ(ו) אד(ו)ן מלכ(י)ם וגו׳. Nous traduisons : « Car c'est moi.... et ma mère.... qui[1] avons bâti les temples des divinités, le temple d'Astarté à Sidon, le pays maritime; puissent-ils nous faire voir l'Astarté des cieux magnifiques! C'est nous qui avons bâti un temple à Eschmoun, un refuge pour le pauvre malade sur la montagne; puisse-t-il me faire habiter les cieux magnifiques! C'est nous enfin qui avons bâti des temples pour les divinités de Sidon, le pays maritime, un temple pour le Ba'al de Sidon et un temple pour Astarté, le nom de Baal; puisse le seigneur des Rois nous accorder, etc. »

Nous avons coupé ce morceau en trois parties, et nous interprétons les trois futurs qui suivent les noms des temples comme autant d'optatifs exprimant les vœux du roi mourant. Ce parallélisme dans les trois membres de ce paragraphe nous paraît frappant. Passons à l'explication des mots. Nous dérivons וישרן de la racine שור « voir » (*Job*, xxxv, 5), mot

[1] Nous lisons אש, à la place de אס. Ce changement nous paraît commandé par le contexte.

poétique pour ראה ; peut-être שור était-il le mot usité, à la place de ראה, qui ne s'est pas encore rencontré en phénicien. Le désir de voir Dieu ou la face de Dieu équivaut dans les Écritures saintes à celui de jouir de la plus parfaite béatitude que le mortel puisse goûter[1]. L'Astarté des cieux est une dénomination très-appropriée à la *Virgo cœlestis* ou *Οὐρανία*[2], et à la מלכת השמים de Jérémie (VII, 18 et *passim*).

La lacune qu'il a fallu remplir dans le second membre de phrase a été complétée ainsi par presque tous les exégètes; le nom de l'Esculape phénicien ne pouvait pas manquer à côté de Baal et d'Astarté. Ce temple est, en outre, construit « sur la montagne, » exactement comme nous l'affirme Plutarque: « Les temples d'Esculape, comme cela convient, étaient établis sur des endroits élevés où l'air est pur[3]. » Pausanias, dans sa Description de la Grèce, nomme un assez grand nombre de ces temples, pour lesquels on avait choisi la proximité de la mer, ou l'acropole qui domine la ville[4]. Eschmoun'ézer avait donc fait à Sidon comme on avait fait en Grèce. On sait du reste, par un passage de Pausanias, que les Sidoniens avaient la prétention d'être mieux instruits dans les choses divines que les Grecs, prétention qu'un habitant de Sidon fait précisément valoir dans une discussion sur la nature d'Esculape et sur ses rapports avec Apollon, ou le soleil, ou bien encore avec Baal Hammon[5]. Les malades

[1] Ces visions n'étaient accordées, chez les Israélites, qu'aux prophètes. En général, l'homme qui avait vu Dieu devait mourir. (Voyez, sur les expressions « voir Dieu » ou « voir la face de Dieu, » dans la Bible, M. Geiger, *Urschrift*, p. 337 et suiv.)

[2] Movers, *Die Phœnizier*, p. 605.

[3] *Quæstiones Romanæ*, 94 (286 D Casaub.) : *Ἐν τόποις καθαροῖς καὶ ὑψηλοῖς ἐπιεικῶς ἱδρυμένα τὰ Ἀσκλήπεια ἔχουσι.*

[4] I, XXI, 4; II, X, 2; XIII, 5; IV, XXX, 1; VII, XXI, 14; XXVII, 11. A Carthage aussi, le temple d'Eschmoun ou d'Esculape était situé sur la montagne; Strabon, *Géographie*, XVII, III, 14. A Sidon on l'avait de même construit sur une hauteur devant la ville. Voyez, du reste, Movers, *loc. cit.* p. 530.

[5] *Description de la Grèce*, VII, XXI.

se rendaient aux sanctuaires d'Esculape, où l'on conservait une sorte de pharmacie[1]. L'apposition de «refuge pour le pauvre malade» n'a donc rien que de naturel. Les trois mots phéniciens auxquels nous donnons ce sens s'y prêtent facilement. Le mot קדש est, en hébreu, souvent le synonyme de מקדש (voy. entre autres, *Lévitique*, XVI, 2, 3, 16, 20, 23); c'est un adjectif, devenu substantif, comme *sacrum* et *τὸ ἱερόν*[2]. Il a pu adopter le sens d'«asile» ou de «refuge,» qu'a incontestablement מקדש (*Isaïe*, VIII, 14). Le mot עני, proprement «pauvre,» désigne l'homme misérable par l'indigence, par le malheur, par l'oppression, ou par la maladie[3]. Dans notre inscription il est déterminé par l'adjectif דלל, qui l'accompagne. La racine דלל est surtout connue par son dérivé דל, synonyme de עני, qui se trouve le plus souvent associé à אביון (*Psaumes*, LXXII, 13; LXXXVII, 4; CXIII, 7), mais aussi à עני (*Zophan.* III, 12). Comme verbe, דלל signifie «être agité, chanceler, faiblir, être abaissé,» au physique et au moral; le langage thalmudique en a tiré le quadrilitère דלדל, usité au participe מדולדל dans le sens de «disloqué, détaché,» et s'appliquant aux membres ou à la chair d'un animal blessé[4]. Rien ne semble donc s'opposer à la traduction que nous avons proposée.

On comprend que le roi, près de mourir, parle d'abord

[1] *Description de la Grèce*, VII, XXI.

[2] Il y a toutefois cela de particulier que le mot קדש ne se présente jamais comme nom, que construit avec son pluriel קדשים. (Voy. cependant *Isaïe*, XLIII, 28.) Mais, en phénicien, קדש était probablement considéré comme un vrai nom pour מקדש. (Voy. *Journal asiatique*, 1867, II, p. 500, note 2.)

[3] Buxtorf, *Lexicon thalmudicum*, s. v.

[4] Le *yod* de עני (plur. ענײם) semble avoir été prononcé, de même qu'on entendait le *waw* dans ענו. On voit que ces deux mots étaient considérés presque comme des synonymes, et ont été souvent substitués l'un à l'autre. Si cependant פר (l. 12) est écrit sans *yod*, c'est qu'il y avait certainement à côté de פרי une forme פַּר ou פָּרָה, avec le pluriel פרות, qui se présente constamment dans la *Mischna*. L'orthographe גדא, pour l'hébreu גדי (Table de Marseille, l. 9), se justifie par le pluriel גְדָיים (1 *Sam.* X, 3), où l'*aleph* perce déjà à travers le *kametz;* on s'en convaincra facilement, en comparant le pluriel de פתי פתאים, où l'*aleph* a paru complétement.

de l'asile qu'il avait fondé pour les malades, et ajoute ensuite le vœu, restreint cette fois à lui seul, de monter après sa mort au ciel, et de goûter le bonheur que le paganisme a accordé à plus d'un héros de l'antiquité.

J. DERENBOURG.

M. FLEISCHER, *BEITRÆGE ZUR ARABISCHEN SPRACHKUNDE.* Leipzig, bei S. Hirzel; in-8°, 1864, 1865 et 1867.

« Près d'atteindre à la fin de mon quinzième lustre, je ne me flatte assurément point que dans un travail éminemment systématique, où la mémoire la plus fidèle doit constamment venir au secours du jugement et de l'esprit d'analyse, il ne me soit échappé aucune erreur, aucune omission..... Mais c'est sans doute la dernière fois qu'un semblable travail sortira de mes mains, et je lègue le soin de perfectionner celui-ci aux hommes qui parcourront après moi une carrière dans laquelle mon unique désir a été de me rendre utile, et de contribuer aux progrès des lettres et à l'honneur de ma patrie[1]. » Ce vœu, exprimé par M. de Sacy, le 15 août 1831, cette mise en demeure adressée à ses successeurs, a inspiré à l'un de ses disciples, qui continue dignement la tradition du maître, la pensée de ces « notes[2], » que leur auteur, M. Fleischer, considère comme des corrections et des additions qui pourront entrer dans une nouvelle édition de la grammaire de Sacy[3]. Comme un cheikh arabe suit dans son commentaire pas à pas le texte qu'il veut expliquer, ainsi M. Fleischer tourne, pour ainsi dire, sous nos yeux les pages de la « grammaire arabe, » ajoutant ici un détail emprunté à ses lectures, pour montrer, quelques pas plus loin, la nécessité d'un changement, l'incorrection d'une ortho-

[1] Sacy, *Grammaire arabe*, 2e édition, p. VIII.

[2] *Berichte über die Verhandlungen der Königlich Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1863, p. 97-176; 1864, p. 265-326; enfin 1867, p. 286-342.

[3] *Loc. laud.* 1863, p. 94.

graphe[1]. Or on sait combien les éditions arabes publiées soit en Allemagne, soit à Leyde, doivent au zèle infatigable et désintéressé de M. Fleischer. Il est certain que les observations données à propos de la « grammaire arabe » auraient d'un côté gagné à être présentées dans un ordre systématique et groupées dans une série de monographies sur les sujets si nombreux qui sont abordés et élucidés ; mais d'un autre côté, la concordance avec les passages correspondants chez Sacy aurait été difficile à établir, et le but particulier de la publication n'aurait pas été atteint. Je ne me permettrai qu'une observation. M. Fleischer cite encore, dans la troisième partie de ses « notes, » Abou'lbaḳâ comme l'auteur d'un commentaire sur le *Moufaṣṣal* conservé dans le n° 72 de la collection dite Rifâ'iya et qui appartient à la bibliothèque de l'Université à Leipzig. Nous croyons qu'il faut définitivement adopter avec M. Prym[2] le nom d'Ibn Ya'ich, celui d'Aboû'lbaḳâ étant trop fréquent pour être une désignation suffisante. M. Fleischer n'a d'ailleurs conservé encore aujourd'hui le nom d'Aboû'lbaḳâ que pour ne pas rompre l'unité de son travail en nommant de deux façons différentes un même écrivain. Tous les arabisants doivent avoir, à côté de la grammaire de Sacy, les notes de M. Fleischer, et de tels travaux sont autant un honneur pour la science qui en est l'objet, que pour l'auteur qui les a si habilement conçus et si heureusement exécutés.

H. D.

[1] Les notes de M. Fleischer vont maintenant jusqu'à la page 289 du premier volume.

[2] M. Prym, *De enuntiationibus relativis semiticis* (Bonnæ, 1867), p. VI.

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER-MARS 1868.

ESSAI
SUR LA MINÉRALOGIE ARABE,

PAR M. CLÉMENT-MULLET.

CHAPITRE V.

SPINELLE, RUBIS BALAIS, بلخش, ET EN PERSAN لعل.

Teifaschi, au début du chapitre sur le rubis balais, dit que cette gemme, « le *bénefesch* et le *badjâdi* ressemblent aux trois espèces de rubis (yaqout) dont il a parlé : » البلخش والبنفش والبجادى ثلاثتها من اشباه الياقوت الثلاثة. Il a donc tendance à les réunir en un seul groupe. Cette réunion, du reste, ne serait point étonnante à cause de l'analogie trompeuse dans les nuances indiquées pour chaque espèce, qui passent de l'une à l'autre et qui tendent à se confondre. Il est difficile qu'il en soit autrement quand on est réduit aux moyens empiriques et extérieurs. L'émeraude et le béryl nous ont déjà fait voir cette grande et presque inextricable confusion des espèces, dont souvent la minéralogie moderne, aidée des secours de la chimie et d'une physique perfectionnée,

a, elle-même, tant de peine à triompher. Le joaillier le plus expérimenté est, souvent aussi, fort embarrassé dans la pratique; c'est pourquoi, tout en conservant la division du chapitre admise par Teifaschi, nous traiterons ces trois genres de pierres comme si elles ne composaient qu'un seul groupe, sans craindre de renvoyer les espèces d'un genre à l'autre, suivant que les caractères minéralogiques nous paraîtront l'indiquer et le vouloir.

Le ms. 879 suppl. ar. réunit en un seul chapitre le *badjâdi* et le *bénefesch*, « qui est le nom sous lequel le premier est connu » البجادى ويعرف بالبنفش, ce qui est déjà un argument en faveur de notre opinion pour l'assimilation de ces genres. بلخش, et en persan لعل, est pour nous le *spinelle, rubis balais* ou *spinelle rubis, rubinus spinellus* des minéralogistes modernes. Cette traduction s'appuie sur la comparaison des résultats des expériences hydrostatiques cités par Abou-Rihan Albirouni sur le لعل, et celles obtenues par les modernes sur le rubis balais. En effet, les résultats rapportés par le physicien arabe donnent 3,58 pour le chiffre de la densité; dans les tables modernes, nous trouvons 3,59 A. B. long. ou 3,57 Haüy. Le nom distinctif de *balais* est une altération du nom du lieu qui les fournissait, *Badakhschan*, بدخشان, comme nous le verrons.

Teifaschi distingue trois couleurs principales : بلخش — بلخش اخضر زبرجدى — بلخش احمر العقرب اصفر :

Le بلخش احمر العقرب, « spinelle rouge couleur de scorpion, » ce serait le vrai rubis spinelle, qui est rouge tirant sur le rouge ponceau.

Pour le rubis اخضر زبرجدى « vert de béryl, » nous aurons occasion d'y revenir plus loin. Quant au rubis « jaune » ou « jaunâtre » اصفر, il faut, comme l'indique Brard (t. III, p. 212), le ranger parmi les grenats.

Tandis que Teifaschi n'indique qu'une seule nuance rouge, le *Kenz al-Tadjar* en indique plusieurs autres, mais toutes dérivées du rouge. وقال بعض الجوهريين ان اصنافه خمسة العقربى ما كان شديد الحمرة ويليه الاتشى وهو اقلّ حمرة منه ومنسوب الى النار لان اسم النار بالفارسية اتش ويليه النارى وهو بلون الرمان لان الرمان بالفارسية نار ثم النيازكى وهو اقلّ لونًا فى الحمرة من النارى ثم الاصفر وهو من شبه الياقوت الاصفر.

« Il est des joailliers qui disent qu'il y a cinq espèces différentes de *spinelle* :

1° Le rouge de *scorpion*, d'une nuance très-vive;

2° Vient ensuite la couleur de feu *ateschi*, moins vive que dans le précédent; on traduit par (couleur de) feu parce que en persan le feu se dit *atesch;*

3° Vient ensuite le *nari*, qui a la couleur de la grenade, qui, en persan, s'appelle *nâr;*

4° Le *niâzki*, dont la couleur est plus faible que celle du précédent;

5° Enfin le *jaune*, qui ressemble à l'yaqout (corindon) jaune. »

Suivant le ms. 879 suppl. ar. « le rubis balais est une pierre rouge, brillante, inférieure au corindon pour l'éclat et la densité, tellement que, pour la tailler, il faut la frapper avec un corps dur, et pour lui donner le poli, il faut recourir à la marcassite d'or (zinc sulfuré), » البلخش يخلف عنه (الياقوت) في الصلبة حتّى انه يحتكّ بالمصادمات فيحتاج للجلا بالمرقسيتا ذهبى

Passant ensuite aux couleurs, ce même manuscrit cite le rubis spinelle qui ressemble au corindon *bihrmani*, et qui est connu sous le nom de *iazki*, اليازكى : c'est le plus estimé et le plus cher[1]. Celui qui tire sur le blanc et celui qui passe au violet sont moins appréciés que le précédent. Plus loin, le même manuscrit revient encore sur la couleur violacée بنفسجى, sur le vert, qui est le *zéberdjedi* de Teifaschi, et le jaune, qui est mentionné plus haut. Il est aussi question dans ce manuscrit de fragments qui réunissent les nuances verte, rouge et jaune dans le même morceau.

Si nous interrogeons les minéralogistes modernes, nous trouvons les diverses nuances des rubis indiquées par les Arabes. Ainsi Brard (III, 211), après avoir posé en principe que la couleur du spinelle rubis balais est le *rouge par excellence*, ajoute que *cette teinte subit diverses modifications, telles que le rouge écarlate, le rose, le rouge jaunâtre et le rouge*

[1] Il est même à remarquer que c'est le seul auquel il attache une valeur, puisqu'il ne parle pas du prix des autres couleurs. De nos jours aussi les spinelles qui ne sont pas rouges sont rejetés par les joailliers. Ce nom de يازكى manque dans les autres manuscrits.

pourpré alabandine des anciens. Le rubis balais tire parfois encore sur le vineux ou le violet. (*Guid. prat. du joaillier*, 507.)

Léman (*Dict. d'hist. nat.* Déterv.) mentionne aussi quatre nuances principales:

1° Spinelle ponceau, possédant cette nuance d'un beau rouge;

2° Spinelle *vinaigre*, à teinte roussâtre;

3° Le spinelle balais d'un rose violet, qui peut trouver à se fondre dans les nuances *nari* ou *iazki* du *Kenz al-Tadjar*, et qui est le بنفسجى du n° 879[1].

Girardin et Lecocq, dans leurs *Éléments de minéralogie*, t. II, p. 54, nous disent aussi la même chose que Brard.

Le clivage du spinelle est assez facile, ce qui peut expliquer ce que dit le ms. 879, « qu'il peut se tailler par la percussion, » يحتك بالمصادمات.

La couleur *verte* est mentionnée par les minéralogistes modernes comme un accident de la couleur, qui est quelquefois verdâtre. Lisons ce que dit le ms. 879 suppl. ar. d'après Abou-Rihan : قال ابو الريحان البيروني وقد شاهدت من هذه الالوان شيئا لم يشبع خضرة اخضر يشبه الميناء الاخضر بل بالزجاج

[1] Prinsep, dans une notice sur les minéraux précieux de l'Orient, parle du rubis spinelle d'un rouge clair لعل راحمنى, nommé par les joailliers modernes ياقوت نارم, ou simplement en hindoustani نارمة, et de plus لعلرى. « Il vient, ajoute-t-il, du Pégu. » (*Journal asiat. Soc. Bengal.* t. I, août 1832.)

اكثر شبهًا وقيل انه حمى الاخضر قلّما استحال عن لونه ولم يقدح النار فيه قدحه فى الزمرد واكثر ما يوجد هذا الاخضر فى التراب والحصى فى التفتيش واما اصفره فانه لا يصبر على النار ولكنه يتغيّر وهذا مضاد لما ذكره الكندى فى كهب الياقوت اذا شابه صفرة ثم انه ليس فى رونق الياقوت الاصفر حتّى يكون فى اشباهه ولا فى اصفر الميناء. « Abou-Rihan Albirouni dit : Parmi ces couleurs, je n'en ai jamais vu d'un vert saturé (foncé). La couleur verte rappelait celle des *perles en émail*[1] *vert* et plus encore celle du verre[2]. Il a été dit que quand on fait chauffer le spinelle vert, la couleur s'altère rarement, et que le feu l'affaiblit moins que celle de l'émeraude. Le plus habituellement, on trouve ce spinelle vert dans la terre superficielle et

[1] ميناً ou ميناء (rac. ونى), dans le langage et les dictionnaires modernes, est traduit par *émail*. Dans Castel (partie arabe), il l'est par *gemma vitrea vitrofacta;* Freytag a traduit de même; mais dans le lexique persan de Castel, on lit: *vitreus globulus*, *gemma adulterina*. Cette substance était de diverses couleurs; il y en avait d'un *vert* d'une nuance différente de celle du verre et de *jaune*. Ce point de comparaison pour le spinelle nous porte à imaginer une *fausse perle*, non pas seulement en *verre*, mais en *pâte d'émail*, ce qui explique pourquoi le mot *émail* se trouve dans les dictionnaires. Les personnes peu habituées auront facilement confondu l'émail colorié avec le verre en grains de collier coloriés. Ils l'auront pris pour une simple *verroterie; vitreæ gemmæ* de Saumaise, *Exerc. in Polyhist.* II, 1093.

[2] L'auteur entend-il parler du verre ordinaire ou du verre de Pharaon? Nous inclinerions pour ce dernier, souvent cité, et qui présente cette nuance verdâtre quand il est sous un certain aspect.

le gravier, quand on cherche avec soin. Quant au spinelle jaune, il supporte mal l'action du feu et sa couleur s'altère, au contraire de ce qu'a dit Alkendi sur le rubis roux foncé rappelant le jaune; ensuite, il n'a point l'éclat du rubis jaune (la topaze) qui le fasse ressembler à ce dernier; il n'a pas *davantage* la nuance jaune des *perles d'émail.* »

Ce spinelle n'a donc point une nuance verte franche, mais celle affaiblie de l'émail même ou du verre, ce qui rappelle une des nuances du béryl ou de l'aigue-marine. On la signale dans le *spinelle pléonaste* (*Élém. min.* II, 54), à moins qu'on ne le voie dans le zircon verdâtre qu'on trouve aussi dans le sable et le gravier des ruisseaux.

Nous savons par ce texte que le feu agit très-faiblement sur le rubis balais rouge, tandis qu'au contraire il se ferait sentir sur le rubis balais jaune, qui perdrait sa couleur. La minéralogie moderne enseigne que le feu agit très-faiblement sur le spinelle, tandis qu'il enlève au grenat sa couleur, ce qui appuierait la nécessité de renvoyer ce spinelle jaune parmi les grenats. (Cf. *Minér. appl. aux arts*, III, 212.)

Le rubis balais, suivant les auteurs arabes, se trouve dans le Balakschan. البلخش يوتى به من بلخشان والعجم يقولون بذخشان بذال معجمة واليها ينسب وهو قاعدة من قواعد مدن الترك ممّا يتاخم الصين لها اقليم كبير فيه معدن هذا الحجر « Le rubis balais (balakhsch)

vient de *Balakhschan;* les étrangers prononcent *Badsakhschan* par un *dsal.* C'est à ce pays que se rattache la dénomination de la pierre. C'est une des villes principales des Turcs dans le voisinage des frontières de la Chine. Il y a là une grande contrée où se trouvent les gisements de cette pierre. » Suivant le n° 879, ces gisements seraient à trois jours de marche de distance de la ville.

Édrisi, qui écrit *Badakhschan*, dit aussi qu'on tire des montagnes qui environnent la ville des pierres de couleur très-précieuses, telles que le rubis d'un *rouge vif*, le rubis couleur de *grains de grenade* et autres. Dans une note, le traducteur rappelle que ce dernier est le *rubis balais, rubinus balassius.* (Édrisi, trad. I, 478.)

D'après les minéralogistes modernes, le spinelle rubis paraît appartenir aux terrains de micaschiste. On le connaît aussi dans des calcaires magnésiens, lamellaires, et dans des roches quartzeuses, micacées, rapportées de Ceylan, où on le rencontre avec les corindons, les grenats, etc. On rencontre ces gemmes mêlées ensemble dans le sable des torrents et des rivières. (Voy. Girardin et Lecocq, *Élém. de min.* t. II, p. 35, et *Min. appl. aux arts*, t. III, p. 211)[1].

[1] La comparaison du rubis balais, de l'hyacinthe bénefesch et du grenat avec les gemmes analogues des Grecs et des Latins se trouve à la suite de l'yaqout.

CHAPITRE VI.

بنفش, L'HYACINTHE OU ZIRCON.

Bénefesch, بنفش, ce mot se traduit habituellement par *violette;* aussi Ravius l'a rendu par *améthyste;* Freytag l'a suivi dans son dictionnaire. On ne le trouve pas appliqué à une gemme dans le dictionnaire de Castel, ni dans la partie arabe, ni dans la partie persane. Nous ne pouvons voir une améthyste dans la pierre présentée par Teifaschi, parce que nous la trouverons plus tard sous le nom de جمشت. Ce nom est un de ceux qui nous ont le plus embarrassé pour reconnaître dans la minéralogie moderne la pierre à laquelle il peut se rapporter. Néanmoins, nous croyons pouvoir nous arrêter au *zircon*, *jargon* ou *hyacinthe* des minéralogistes modernes.

Teifaschi, comme nous l'avons vu, tend à faire du rubis balais ou spinelle, de l'hyacinthe et du grenat, un seul groupe. Ici il rappelle encore l'origine commune des deux premiers, البنفش قد ذكرنا ان تكوّنه وتكوّن البلخش واحد.

Il admet quatre espèces qui se distinguent par les couleurs :

1° ماذنبى وهو احمر مفتوح اللون « le *madzanabi*, qui a une couleur rouge clair; »

2° البنفش الرطب احمر قوى الحمرة « le *bénefesch* limpide à nuance très-foncée; »

3° البنفسجى وهو اسود تعلوه حمرة يسيرة مطوّسة بزرقة خفيفة « le violacé noir avec une légère teinte superficielle rouge chatoyant en bleu faible; »

4° الاسياذشت وهو اصفر مفتوح اللون وجميعه قريب الشبه للبلخش الا انه اكمد منه لونه « l'*asiâdsischat*, d'une nuance jaune franche (ouverte), ressemblant dans tout son ensemble au rubis balais, sinon que sa teinte est plus sombre. »

Ces descriptions nous parlent toutes de pierres dans lesquelles le rouge semble former le principe de la coloration. La quatrième espèce paraît faire exception et recevoir une teinte jaune.

Une explication dialoguée sur l'affaiblissement du prix du *mazanabi* peut être ici utilement rapportée. وسألت بعض مشايخ الجوهريين عن سبب تسميّة هذا النوع بهذا الاسم فقال هذا الحجر شديد الشبه الياقوت واذا يقوم بدون قيمة الياقوت كانه يقول بلسان حال جودته ما ذنبى حتى اقوّم بدون قيمة الياقوت « J'ai interrogé un vieux bijoutier sur la cause du nom donné à cette pierre. Il me répondit : « Cette pierre « matériellement ressemble beaucoup au rubis; mais « comme elle est d'un prix inférieur, elle semble « dire tacitement par son mérite : Quelle est donc « ma faute pour que je vaille moins que le rubis? » Cette première espèce nous paraît être l'hyacinthe rouge ponceau, comme le *sciâdsachat* serait à la première vue l'hyacinthe de couleur rouge orangé;

mais cette nuance plus sombre اكمد que celle du rubis balais donne un mélange de tons qui nous conduit à l'orangé foncé ou brun.

Nous trouvons dans le ms. 879 sup. ar. fol. 15 v°, au chapitre du بجادى, une description qu'il est bon de rapporter ici : ومنه صنف يشوبه صفرة خلوقية ويعرف بالاسبادشت ويوجد فى الخراسان. « Il y en a une espèce qui a une teinte jaune foncée et qui est connue sous le nom de *asiâdschat;* on la trouve dans le Khorasan. » Cette description concorde avec celle de Teifaschi ; mais dans cette dernière nous ne voyons pas pourquoi il prend pour point de comparaison le rubis balais, qui tend toujours à la nuance rouge que nous pourrions retrouver dans quelques variétés du grenat, auquel notre manuscrit le rattache.

En examinant attentivement les couleurs du *bénefesch*, nous voyons une teinte rouge qui pourrait indiquer un spinelle ou un grenat d'une nuance claire. Une autre espèce est d'un bleu purpurin chatoyant qui porte aussi à la ramener dans les grenats. Enfin nous arrivons à l'*asiâdschat* dont la description est bien celle d'une pierre d'une teinte aurore foncée qui se trouve dans les *Kanelstein* de Werner, ou *essonites* de Haüy, connues dans la joaillerie sous le nom d'*hyacinthes*, quoique en réalité elles soient d'une autre nature. L'*essonite* est classée dans les *Éléments de minéralogie* de Girardin et Lecocq parmi les grenats. Ainsi il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que le nom de la pierre appelée

bénefesch par les Arabes ne peut, en pratique, être traduit autrement que par *hyacinthe*, et que scientifiquement on a sous cette dénomination confondu des *zircons* et des *grenats;* mais que rien n'autorise à traduire par *améthyste*, pas même pour la troisième espèce, le violacé, où les nuances de l'améthyste ne sont pas assez énergiquement accusées. Le ms. 879 a donc bien fait de réunir le بنفش et le بجادى dans un même chapitre.

L'hyacinthe est, suivant Teifaschi, d'un prix qui n'est que le quart de celui du *rubis spinelle.* Aujourd'hui encore l'hyacinthe n'est considérée que comme une pierre de troisième ordre.

L'hyacinthe se trouve, suivant les Arabes, dans les mêmes gisements que les rubis, etc. Maintenant encore on trouve les zircons ou hyacinthes à Ceylan, mêlés aux graviers et sables entraînés par les courants d'eau, comme les autres pierres précieuses.

CHAPITRE VII.

البجادى, LE GRENAT.

Les minéralogistes allemands séparent le grenat en deux classes : les *grenats nobles* et les *grenats communs; edler Granat* et *gemeiner Granat.* Dans le commerce on les divise en *grenats orientaux* et *grenats occidentaux.* On comprend qu'ici nous n'avons à nous occuper que de la première classe.

Suivant Teifaschi et les naturalistes arabes, le grenat serait, comme le spinelle et l'hyacinthe, un

rubis avorté, puisqu'on les trouve ensemble dans les mêmes gisements.

Teifaschi n'indique qu'une seule espèce de grenat. Il se contente de donner les caractères qui en constituent la beauté et les moyens d'en augmenter le brillant et l'éclat. البجادى حجر فيه خمرية وذلك انه احمر تعلوه بنفسجية كثير الماء لا شعاع له الّا فى الاقلّ منه وما كان منه له شعاع فهو يشبه الياقوت « Le grenat est une pierre dans laquelle est une teinte vineuse, c'est-à dire que la couleur rouge est surmontée d'une nuance violacée. Il est d'une belle eau sans avoir d'éclat, sinon dans un très-petit nombre de pierres; et quand cet éclat existe, le grenat ressemble au rubis. »

Nous trouvons dans cette définition les trois classes de grenats admises en joaillerie. Le *grenat syrien*, qui est d'un beau violet, dans le البجادى احمر تعلوه بنفسجية كثير الما; le *grenat de Bohême,* d'un rouge hyacinthe, ما كان يشبه الياقوت; le *grenat de Ceylan*, couleur lie de vin, حجر فيه خمرية.

Plus loin le même auteur nous dit que le grenat, quand on l'extrait de la gangue, n'a point de brillant et qu'il est terne, mais qu'en le taillant et en le travaillant on en fait ressortir l'éclat. Enfin il décrit une opération usitée de nos jours : واجوده ما اشتدّت حمرته وكثر بريقه وهو لا يضى اذا ركب على البطاين ان لم يحفر اسفله وتقعّر الّا الشدّاذ منه فان

الشديد الرطوبة منه النقى يضى واسفله مسطّح وذلك قليل نادر « Le plus beau grenat est celui dont la couleur rouge est très-vive et qui a beaucoup d'éclat. Le grenat ne brille point quand il a été monté *tel qu'il se trouve et à fond plein*[1], et si la partie inférieure n'a point été creusée. Il en est peu pour lesquels cette opération ne soit pas nécessaire. Les grenats d'une grande limpidité et purs dans leur essence et qui ont du brillant, alors même que la partie inférieure reste pleine, sont en petit nombre et rares. »

Cette opération, qui a pour but d'augmenter la transparence du grenat en creusant la surface inférieure, est très-usitée de nos jours. On dit d'un grenat dans cette condition qu'il est *chevé*, *cavatus*. (Cf. Brard, t. III, p. 238, et Ch. Barbot, *Guide pratique du joaillier*, p. 354.)

Le ms. 879 suppl. ar. fol. 15 v°, présente la classification du grenat d'une autre manière. Il commence par réunir le *bénefesch* ou l'hyacinthe avec le grenat, de telle sorte que le premier serait le synonyme du second : البجادى ويعرف بالبنفش *Le badjadi est connu sous le nom de bénefesch*. A la fin de l'article du grenat, Teifaschi rappelle que certains joailliers rat-

[1] اذا ركب على البطاين Nous avons traduit par « lorsqu'il a été monté *à fond plein*, » parce que le dictionnaire donne à بطاين le sens d'intérieur, interne, et que d'ailleurs le sens est déterminé par ce qui suit. Le mss. 879 suppl. ar. lit : ليشفّ عن البطين *pour qu'il brille par l'absence d'un gros ventre*.

tachent le grenat à l'hyacinthe en le plaçant à la fin : و من الجوهريّين من يجعل اصنان البنفش خمسة ويجعل البجادى من المرتبة الخامسة منها الاخيرة وذلك بعد الاسياذشت « Il y a, dit-il, des joailliers qui admettent cinq espèces de *bénefesch* (d'hyacinthe). Ils rangent le grenat dans la cinquième, *la dernière*, après l'*asiâdischat.* » Nous avons vu que cette dernière pierre formait la quatrième espèce du *bénefesch.*

Il cite ensuite Aristote, suivant lequel « la couleur du grenat serait pareille à celle du feu obscurci par la fumée, » وشبّهه ارسطوطاليس لونه بنار يشوبها دخن, puis il indique la pierre qui mérite la préférence : والمختار منه ما كان احمر شديد الحمرة متناسب الاجزاء مشرق اللون حسن الشفوف ليست فيه زجاجية « La pierre qui mérite la préférence est celle qui est d'un rouge très-vif, bien proportionnée dans toutes ses parties élémentaires, d'une teinte brillante et belle dans son lustre, et qui n'a point de *glaces* » (زجاجية).

A la suite de ces généralités, le même manuscrit parle des espèces; il en signale deux qui se distinguent par les couleurs, puis il indique les localités de provenance. واصنافه صنفان وهما يجنحان الى الحمرة ورمّانى ومنه ما يجلبّ من بلاد الغرب ويعرف بالقروى ومنه ما يجلب من بلاد افرنجة ومنه صنف يشوبه صفرة خلوقية ويعرف بالاسيادشات ويوجد فى خراسان واما السرنديبى فانه لا يتجاوز مقدار الياقوت بقليل وزن « Il

y a deux espèces de grenat qui toutes deux passent au rouge ou bien à la nuance de la grenade. Il y a une sorte de grenat, qu'on tire de l'Occident, qui est connue sous le nom de *qarouy*. Une autre espèce est apportée des régions européennes[1]. Une espèce est d'un jaune foncé[2]. Elle est connue sous le nom de *asciâdischat;* on la trouve dans le Khoraçan. Le *sérandibi*, dont le volume ne dépasse guère celui du corindon. »

Toutes ces couleurs qui montrent une teinte rouge élémentaire tendant à se nuancer de violet et de jaune s'adaptent bien à nos descriptions modernes. L'*asiâdischat*, que nous considérions comme étant l'hyacinthe, a été vu dans le chapitre précédent.

Le *sérandibi* paraît être le *grenat de Ceylan*, cité dans les *Éléments de minéralogie*, t. II, p. 55. Nous ne pensons pas que ce puisse être la *ceylanite* que Romé de l'Isle considérait comme un grenat et Haüy comme un *spinelle*, car c'est une substance minérale noire observée du reste depuis peu de temps, tandis que le grenat de Ceylan pouvait facilement se confondre avec le *rubis balais*.

[1] افرنجة, افرنجى, *omnes Europæi præter Græcos.* (Castel, *Lex. hept.*) C'est pourquoi nous avons, sans hésitation, traduit بلاد افرنجة par *régions européennes*. On lit dans Abou'lféda, بلاد الافرنج, p. ١٩٧ : la France est appelée بلاد الافرنسة, p. ٢٠٢. Édrisi lit اقليم افرنسية, t. II, p. 357.

[2] صفرة خلوقية. *jaune foncé*. Il a été parlé de cette couleur au chapitre du corindon jaune, *la topaze*.

Les grenats européens, *afrandgi*, ne sont point mentionnés par Teifaschi, tandis que notre ms. 879 suppl. ar. en parle. On sait maintenant, grâce au grand développement qu'a pris la géologie, que le grenat est très-répandu dans ces roches micacées qui font la base des grandes chaînes de montagnes.

Il est regrettable que rien ne nous révèle le nom de l'auteur cité par ce dernier manuscrit.

Parmi les pierres qui ressemblent au grenat, Teifaschi cite le *madzinabadj*, ماذنبج, qu'il décrit ainsi :

الماذنبج وهو حجر احمر شديد الحمرة الا انّه مايل الى السواد وهو ارخى من البجادى تحتاج لشدّة ظلمته الى تقعير الحفر فى اسفله حتّى رقّ والا لم يظهر ماؤه « Le *madzinabadj* est une pierre rouge d'une nuance très-prononcée, sinon qu'elle passe au noir; elle est moins dure que le grenat. On est obligé, à cause de sa nuance trop foncée, de creuser (chever) le fond pour amincir la pierre; autrement son eau (son brillant) ne se verrait pas. »

Quelle est cette pierre? Nous ne le voyons pas bien. Nous pensions à la *mélanite*, qui est un produit volcanique, rangée il est vrai, par les minéralogistes, parmi les grenats; mais elle ne possède point les caractères que nos Arabes attribuent aux grenats. Ceux-ci, du reste, ne présentent cette pierre que comme ayant de la ressemblance avec le grenat; mais elle s'en éloigne parce qu'il n'y a point en elle cette propriété attractive dont nous allons parler, et

alors c'est peut-être parmi les quartz colorés qu'il faudrait chercher le *madzinabadj*. Ce mot, qui est complétement étranger à la langue arabe, ne se trouve point dans le dictionnaire persan[1].

Les Arabes attribuent au grenat une propriété attractive que développe le frottement et qui est pour eux un caractère d'élimination pour les pierres qu'on pourrait confondre avec le grenat. Voici comment s'exprime le mss. 879 suppl. ar. : والفرق بينه (البجادى) وبين اشباهه انك اذا حككته على شعر الرأس والصوف النظيف وشعر الوجه ثم تركبته على صغير التبن رفعه وهكذا فعل حجر الكهربا « La différence qui existe entre le grenat et les pierres qui lui ressemblent, c'est que lorsqu'on a frotté le grenat sur les cheveux ou de la laine propre (lavée), ou sur les poils du visage (la barbe), et qu'ensuite on pose la pierre sur de petits brins de paille, elle les enlève comme le fait le succin. » Teifaschi dit à peu près la même chose. Mais le *madzinabadj* ne possède point la propriété attractive : وانه لا يعلق هبآ الارض *« lui ne retient rien d'adhérent des choses légères de la terre. »*

Suivant Teifaschi, le grenat se trouve dans les mêmes gisements que le corindon, dans une île si-

[1] La version arabe de la Société biblique de Londres donne pour interprétation du mot ישפה (Ex. xxviii, 20) مدينخ, qui semble avoir quelque analogie avec celui-ci et que ne citent ni Gesenius, ni Rosenmüller.

tuée « au delà de Ceylan (*Sérandib*), dans une montagne connue sous le nom de *Rahoun* » وراء جزيرة سرنديب بالجبل المعروف بجبل الراهون [1].

Le *Kenz al-Tadjar* indique des gisements de grenats vers les frontières du Boukhara; ceux qui en viennent sont plus beaux que les grenats de l'Inde.

Le mss. 879 suppl. ar. parle d'une contrée de l'Orient connue sous le nom de *Qaroni*, du pays des Européens ou Francs et du Khorasan comme fournissant l'*asiâdischat*, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

On sait maintenant que le grenat est très-répandu dans la nature, disséminé dans les roches primitives à base de gneiss, de talc, de micaschiste, etc.

CHAPITRE VIII.

LE DIAMANT, الماس.

Il ne peut y avoir de doutes sur la synonymie du diamant. الماس est bien le dérivé du grec ἀδάμας avec une certaine altération dans la manière d'écrire. Le latin *adamas* part aussi de la même source. Ce mot, suivant les étymologistes, viendrait de α privatif et δαμάω, *dompter, rainer, rompre*. Le mot français

[1] Aboulféda, à l'article de Sérandib, mentionne la montagne *Rahoun* : جبل عظيم على خط الاستوا اسمه جبل الرهون يزعمون ان عليه هبط ادم عم « Une grande montagne sous la ligne équatoriale; on pense que c'est sur elle qu'est descendu Adam. » C'est le *Pic d'Adam* des modernes.

lui-même dérive du nom latin pris au génitif *adamantis*, avec l'intercalation de l'*i* et la suppression de la syllabe formative du génitif.

Le diamant est généralement limpide, brillant et incolore; néanmoins on en trouve de nuances diverses, comme nous le verrons. Teifaschi distingue deux espèces :

1° البلورى = البلورى ابيض شديد البياض كلون البلور « Le cristallin est d'une limpidité (d'une blancheur) parfaite comme le cristal de roche (le quartz hyalin). »

2° الزيتى = الزيتى يخالط بياضه صفرة كلون الزيت وهو شبيه بالزجاج الفرعونى[1] « Le (diamant) olivâtre, c'est celui dont la limpidité (litt. la blancheur) est mêlée d'une teinte jaunâtre pareille à celle de l'huile

[1] Le *verre de Pharaon*, الزجاج الفرعونى, suivant Saumaise, était fabriqué en Égypte, à Alexandrie, et il était très-estimé. (*Exerc. Plin.* II, 1093.) Ce verre devait avoir une teinte légèrement verdâtre, sans doute, quand on le regardait sous un certain aspect. Teifaschi lui applique l'épithète de زيتى, qui répond au *color oleagineus* de Pline, teinte de *l'huile d'olive*, nécessairement de l'huile à nuance verdâtre, puisqu'elle est appliquée aussi à la malachite et au jaspe par nos Arabes et par Pline, au *béryl*, pierre *verte*. Dans Virgile, le *vitreus color* tient le milieu entre le bleu et le vert. (*Géorg.* IV, 335.) Le *color* ὑάλινος et ὑαλινοειδής des Grecs est expliqué par *albido-cæruleus aut subviridi-cæruleus, Wasserblau Germanorum* (Salm. *ibid.*) Suivant M. de Khanikof, le verre de Pharaon était très-beau. Il tiendrait, pour lui, le milieu entre le verre à miroir et le *flint-glass*, comme le prouvent d'ailleurs les chiffres des densités, et peut-être plus exactement le verre à glace de Saint-Gobain, ainsi que nous le verrons.

d'olive (teintée de vert); il ressemble au verre de Pharaon [1]. »

A ces deux couleurs le ms. 879 suppl. arabe ajoute les suivantes : الاصفر , الاحمر , الاخضر , الازرق , الاسود , الفضى , الحديدى , « jaune, rouge, vert, bleu, noir, argentin, ferrugineux [2]. »

On pourrait croire que notre Arabe aura exagéré le nombre des nuances. Cependant Lucas, dont le nom est bien connu des minéralogistes, dans son article sur le Diamant (*Dict. d'Hist. nat.* Déterv.), parle des diamants colorés et cite les nuances *rose*, *bleue*, *verte*, *jaune*, et parmi les couleurs extraordinaires la *fleur de pêcher*, *l'hyacinthe*, etc. Brard n'en parle point, mais il en est question dans les *Éléments de minéralogie* de MM. Girardin et Lecocq (I, 121). M. Ch. Barbot, dans le *Guide pratique du joaillier*, page 198, cite quinze nuances différentes pour le diamant, qui partant du diamant limpide, arrivent au noir du jais.

Teifaschi, parlant de « l'état (litt. des propriétés) du diamant dans son essence, dit qu'il porte toujours des angles constants, six ou huit, ou même un plus grand nombre. Les angles circonscrivent des plans, constamment, de figure triangulaire, et quand le diamant se brise, les fragments sont aussi

[1] Voir ce que nous avons dit sur la couleur زيتى à l'article de l'yaqout bleu.

[2] Nous voyons ici les nuances indiquées par Pline, notamment *pallor argenti*, *siderites*, *ferri coloris*, lib. XXXVII, xv, le blanc de neige et le brun noirâtre, ou l'opaque des minéralogistes modernes.

toujours triangulaires, quelque petits qu'ils soient. »
من خواصّ الماس فى ذاته ان جميعه ذو زوايا قايمة ست
زوايا او ثمان زوايا او اكثر من ذالك واقلّ تحيط بزواياه
سطوح قايمة مثلثة الشكل واذا كسر فلا ينكسر الّا مثلثا
ولو كسر على اقل الاجزا (Ms. 969 A. F. fol. 184 r°.)
Nos minéralogistes modernes répètent aussi que les diamants cristallisés en octaèdre offrant une pointe ou forme pyramidale sont plus estimés et plus recherchés que les autres. Cette forme est indiquée dans le ms. 879 suppl. arabe, fol. 16 v°. واشكال الألماس كلها مضرسة مخروطية ومثلثات من غير صنعة « Tous les diamants ont un extérieur raboteux pyramidal triangulaire (naturellement) en dehors de tout travail de l'art. » Les peuples de l'Inde appréciaient surtout le diamant limpide et le diamant jaune, qui jetaient un éclat plus vif et reflétaient les couleurs de l'arc-en-ciel quand on les opposait au soleil.

Quant à la nature du diamant, nous trouvons toujours ces théories basées sur les combinaisons des corps élémentaires que nous avons vues dans notre article des généralités. C'est l'autorité de Balnius qui est mise en avant. « Le diamant, dit-il, devait primitivement être une pépite d'or; mais les influences de la chaleur, l'intervention de l'eau, du soufre et du sel, ont détourné la combinaison de son but, et au lieu d'un métal il s'est produit une gemme. Le diamant est la plus dure de toutes les pierres, il les

attaque toutes par le frottement, sans qu'aucune d'elles ait d'action sur lui, excepté le plomb, آبار ou رصاص اسود, qui est capable aussi d'attaquer l'or à cause de sa nature qui participe du soufre. Pour obtenir ce résultat, on enveloppe le diamant de cire, on l'introduit dans un tube de roseau, puis on le frappe avec un marteau de plomb doucement et sans violence et de façon qu'il ne soit point en contact avec le fer. Ou bien on met le diamant dans un tube de plomb et on frappe avec une pierre dure, et la fracture a lieu. »

Nous avons rapporté ces assertions pour montrer une fois de plus les aberrations dans lesquelles l'esprit peut être jeté par des observations mal faites ou mal racontées. Un fait plus positif, c'est que le diamant peut entamer et percer le rubis, l'émeraude et autres pierres précieuses sur lesquelles le feu est sans action. On obtient ce résultat en fixant à l'extrémité d'un instrument de perforation un fragment de diamant proportionné au trou qu'on veut obtenir.

On lit dans le ms. 879 suppl. arabe, fol. 16 v°:
حجر الالماس يشبه الياقوت فى الرزانة والصلبة وعدم الانفعال على الحديد وقهره لغيره من الاحجار وهو شفاف فيه ادنا بريق « La pierre du diamant ressemble au rubis pour l'appréciation (litt. l'honneur), la dureté et l'impossibilité de l'action du fer contre elle, et de prise des autres pierres sur elle; cette gemme a un éclat qui se rapproche de l'éclair. »

Suivant le *Livre des pierres*, d'Aristote, d'après lequel Teifaschi le rapporte avec plus de détails, on aurait, du temps du philosophe grec, pratiqué la lithotritie avec une tige de fer dont l'extrémité aurait été armée d'un diamant. خواصّه فى منفعه منها ما ذكره ارسطوطاليس وجرّب فصّح من انه من كانت به الحصاة الحادثة فى المثانة وفى مجرى البول ثم اخذ حبّة من هذا الحجر والصقها فى مرود نحاس او فضّة مصطكا الصقَ محكمًا ثم ادخل ذالك المرود الى الحصاة ولفتها بها فتفتّت تلك الحبّة الماس الحصاة « Propriétés utiles (du diamant). Parmi ces propriétés, il y a celle qu'a racontée Aristote et que l'expérience a confirmée. Quand une personne est affectée d'un calcul dans la vessic ou dans le canal de l'urètre, si l'on prend un diamant (litt. un grain de cette pierre), qu'on le fixe bien solidement avec du mastic à une tige de cuivre ou d'argent et qu'ensuite on introduise cette espèce de foret vers le calcul, on peut, par un mouvement de torsion imprimé à cet appareil, détruire le calcul. »

On trouve, disent nos Arabes, le diamant dans les mêmes gisements que le rubis, dont il sort comme ce dernier; il est dans le gravier, dans les mines de rubis. On les trouve mêlés ensemble quand les eaux torrentielles et les ouragans les entraînent dans la vallée, ainsi que nous l'avons dit. Vient ensuite une répétition de la manière fantastique décrite dans *les Mille et une nuits* pour l'obtention du

rubis à l'aide de morceaux de chair fraîche jetés dans le vallon où gisent les diamants.

Le ms. 879 suppl. arabe, fol. 17 v°, est plus raisonnable dans ses explications : ومعدن الألماس بالقرب من معادن الياقوت في جزيرة ذات عيون يستخرج من الرمل ويغسل على هيئة غسل دقاق الذهب المعروف بشاوة فيخرج الرمل من المخروطي ويرسب الألماس وتلك المعادن في المملكة المحاذية لسرنديب وقال ابو العبّاس النعمان ان معدنه في سكالا قامرون في جبل ترابي يغسل عنه ترابه في السنة التي تكثر فيه البروق وقال الكندي انه يلتقط من حجار من معادن الياقوت « Les mines de diamant sont dans le voisinage de celles des rubis, dans une île où se trouvent des sources. On le tire du sable qu'on lave de la même manière qu'on lave les particules d'or connues sous le nom de *schâoah* [1]. Le sable s'échappe par une espèce de cône et le diamant reste au fond [2]. Ces mines

[1] Le manuscrit porte ساوة, mais nous croyons devoir lire شاوة qui dans les dictionnaires est traduit par *festucæ quæ ex putro eximuntur*, et qui s'adapte assez bien aux paillettes d'or contenues dans le sable.

[2] Ici l'opération du lavage est décrite d'une façon très-incomplète; elle se pratiquait très-probablement d'une manière analogue à celle usitée au Brésil. Le gravier est disposé dans des caisses longues inclinées, dans lesquelles on fait arriver l'eau, d'où elle s'échappe par une rigole de forme conique. C'est aussi la méthode employée pour laver la *galène*, ou plomb argentifère, en Savoie, avec quelques modifications dans les appareils.

sont dans une contrée à l'opposite de l'île de Sérandib (Ceylan). Suivant Abou 'l-Abbas al-Nohman, les mines de diamant sont à *Sakala-Qâmiroun*[1], dans une montagne dont le sol est pulvérulent. Cette terre est emportée par le lavage dans les années où les orages sont fréquents. Suivant Alkendi, on extrait le diamant des roches qui servent de gisement aux rubis. »

Ce récit est conforme à celui du voyageur Tavernier, qui raconte un procédé de lavage fort analogue aux procédés usités au Brésil. On connaît ces mines fameuses de l'Inde, exploitées dans le royaume de Golconde, de Visapour, entre le Bengale et le cap Comorin, dont plusieurs sont épuisées aujourd'hui.

Suivant le ms. 879 suppl. ar. le feu n'a point d'action sur le diamant, c'est même un des moyens employés pour le distinguer des pierres qui peuvent lui ressembler. والفروق بينه وبين اشباهه الافعال التى ذكرت وهو ان النار لا تعدو عليه وهو مسلّط على ساير الاجساد الصلبة « La différence qui existe entre le diamant et ce qui lui ressemble consiste dans les effets que j'ai déjà indiqués, c'est que le feu est impuissant sur lui, tandis qu'il a prise sur tous les corps solides. » On sait aujourd'hui que le diamant, qui est formé de carbone pur, lorsqu'il est exposé à une haute température, soit à l'aide d'une lentille, soit à l'aide du feu ordinaire, brûle avec une lumière

[1] أسكلة a dans l'arabe moderne le sens d'*escale* dont il paraît la transcription. Peut-être est-ce le nom d'une des échelles du Levant.

rouge et vive si l'expérience se fait dans le gaz oxygène, tandis que la flamme est bleue quand elle se fait dans l'atmosphère. (Brard, *Min. appl. aux arts*, III, 181.)

Nous ne voyons nulle part que les auteurs arabes aient parlé de la taille du diamant, et cependant ils ne se font pas faute de nous parler des figures et caractères talismaniques qu'on pourrait y graver. Dans aucun livre nous ne voyons mention de diamants avec des inscriptions gravées, pas même sur le pectoral ou rational du grand prêtre des Juifs, quoiqu'ils parussent le connaître sous le nom de שמיר.

Les anciens Grecs et Latins connaissaient le diamant; néanmoins, il n'en est point fait mention dans Homère. Théophraste en parle comme d'une pierre incombustible, ἀδάμας ἄκαυστος. (*De lapid. lib.* [1])

Pline (XXXVII, xv) parle du diamant dans les termes les plus pompeux: *Maximum in rebus humanis*,

[1] On lit en marge du ms. 878, B. I. sup. ar. fol. 23 r°, un passage qui rappelle les propriétés attribuées au diamant par Dioscorides; c'est que, quand on le porte au doigt, on est préservé de mauvais rêves (احتلام) et qu'il rend l'acte vénérien stérile. Avicenne aussi, v° الماس, I, 135, cite Dioscorides qui dit que le diamant est brûlant et putréfiant, محرّق ومعفّن. Nous ne voyons point figurer le diamant dans les deux éditions de Dioscorides que nous possédons, non plus que dans la version arabe. Il est à remarquer que le traducteur latin d'Avicenne transcrit le mot arabe par *almésu* et qu'il ajoute entre parenthèses (*id est smyris*), le confondant ainsi avec l'*émeril* (trad. lat. I, 264).

non solum inter gemmas, pretium habet adamas. « Le diamant est ce qu'on apprécie le plus, non-seulement entre les pierres précieuses, mais encore dans ce qui fait la richesse parmi les hommes. » Il en signale six espèces : *Genus Indici* (l'Indien) *non in auro nascentis sed quadam crystalli cognatione. Si quidem et colore translucido non differt et laterum sex angulo lævore turbinatus in mucronem aut duabus contrariis partibus, ut si duo turbines latissimis suis partibus jungantur; magnitudine vero avellanæ nuclei.* Cette affinité avec le cristal, sa translucidité, rappellent bien l'espèce appelée *belourî* par les Arabes. Cette cristallisation en cône hexaèdre terminée en pointe a aussi été signalée chez les auteurs arabes[1]. La seconde espèce analogue à la première était le diamant d'Arabie, *arabicus*. La troisième, le *cenchros*, de la grosseur d'un grain de millet, *κέγχρος*, d'où il tire son nom; la quatrième espèce, le *macédonien*, *macedonicus*, qu'on trouve dans les mines d'or de Philippes et qui est du volume d'un grain de concombre. La cinquième, le cypriote, *cyprius*, ainsi appelé parce qu'il se trouve dans l'île de Chypre, *in Cypro repertus vergens in aeriam colorem*, tirant sur la couleur de l'*air*, c'est-à-dire *bleue*, suivant l'interprétation du P. Hardouin (not. 13). Cette espèce rappelle celle ازرق, bleue des Arabes. La sixième, le *siderites*

[1] L'hexaèdre n'est point la forme cristallographique habituelle du diamant, c'est l'*octaèdre*. Cependant, dit l'annotateur de Pline (éd. Panck. not. p. 332), l'hexaèdre et le cubo-dodécaèdre qui se rencontrent souvent peuvent justifier l'assertion de Pline.

ferrei coloris, le siderites couleur de fer, c'est le *ferrugineux*, حديدى des Arabes. Il est plus pesant que les autres, mais il est d'une autre nature. Enfin, ces deux dernières seraient des espèces dégénérées qui ne tiendraient au diamant que par le nom, *degeneres nominis tantum auctoritatem habent*.

Pline rappelle ensuite tout ce que nous avons lu chez les Arabes sur la dureté du diamant, sa résistance au feu et au marteau. Ce n'est qu'avec du sang de bouc récent qu'on en peut triompher, influence qui n'est pas plus vraie que celle attribuée au plomb par Teifaschi. Les petits diamants ou les parcelles adaptées à des forets étaient employés pour la perforation des autres pierres précieuses.

Les anciens connaissaient-ils la taille du diamant? Quelques auteurs penchent vers l'affirmative en s'appuyant sur le passage suivant de Pline : *Obsidianæ fragmenta veras gemmas non scarificant fictitiæ, scarificationes candicantium fugiant, tantaque differentia est, ut aliæ ferro scalpi non possint, aliæ non nisi retuso, verum omnes adamante. Plurimum vero in his terebrarum proficit fervor* (lib. XXXVII, LXXVI). « Les fragments de l'obsidienne n'attaquent point les vraies gemmes; celles qui sont artificielles résistent à l'action des pierres blanches. La différence en tout cela est telle que les unes ne peuvent être gravées qu'à l'aide du feu et les autres à l'aide du fer obtus, mais toutes le sont avec le diamant. La chaleur du foret aide beaucoup à l'opération. » On ne voit point qu'il soit question d'autre chose que de la gravure

ou de la perforation des pierres à l'aide du diamant, et nullement de la taille de ce dernier.

Les gisements des diamants signalés par Pline sont très-contestables pour les localités, et l'or ou les minerais d'or qui les accompagnent. Il parle de gisements en Éthiopie, entre le temple de Mercure et l'île de Méroé. Or, anciennement, avant la découverte de l'Amérique, l'Inde avait surtout le privilége de fournir cette précieuse gemme; on n'en avait pas signalé dans l'Égypte. Pline semble en revenir à cette idée et contredire ce qu'il a avancé précédemment quand il dit, à la suite du passage qui vient d'être cité : *Gemmiferi amnes sunt Acesinus et Ganges; terrarum autem omnium maxime India.* « Les fleuves de l'Acesinus et du Gange roulent des pierres précieuses; l'Inde est le pays de toute la terre qui en produit le plus [1]. »

Ces mines où les diamants sont associés à l'or n'ont rien de sérieux, puisque ceux-ci se trouvent dans des terrains de transport, souvent désagrégés et à l'état de simple gravier. La roche originaire qui les contenait appartenait aux terrains primitifs (feld-

[1] L'annotateur de Pline (trad. Panck.), *loc. cit.* cherche à prouver que ce que le naturaliste romain dit sur les gisements des diamants dans l'Éthiopie est une erreur et doit s'entendre de l'Inde. Tout ce qui est dit du temple de Mercure, de l'île de Méroé, s'applique à l'Inde. Pline aurait été abusé par une altération de noms. Mercure, en grec Hermès, est le *Piroami* des Égyptiens dont le nom a été confondu avec celui de Brahma. Son temple s'appelle en sanscrit *Brahmaloka,* c'est *delubrum Mercurii* (*Herma locus*). L'île de Méroé, c'est la sainte montagne de *Mérou*, colonne ou axe du monde.

spathiques) ou intermédiaires. (Cf. *Élém. min.* I, 22.) C'est encore une de ces assertions erronées comme on en rencontre si souvent dans Pline.

Nous avons vu que les Hébreux connaissaient le diamant sous le nom de שמיר. Il est cité plusieurs fois pour le type de ce qu'il y a de plus dur, tel que l'endurcissement du cœur : לִבָּם שָׂמוּ שָׁמִיר מִשְּׁמוֹעַ *ils ont rendu leur cœur* (*comme*) *le diamant pour ne pas entendre.* (Zach. VII, 12.) Ce qui est très-remarquable, c'est quand le prophète parle d'un fragment de diamant placé à la pointe d'un burin pour graver profondément. כְּתוּבָה בְּעֵט בַּרְזֶל בְּצִפֹּרֶן שָׁמִיר est écrit avec un burin de fer armé d'une pointe de diamant.» (Jérém. XVII, 1.) Il en est qui veulent rapprocher ce mot du grec *σμίρις*, *émeril* ou poudre de diamant. (Voy. Gesen. *v° cit.*)

CHAPITRE IX.

ŒIL-DE-CHAT, عين الهرّ.

Cette dénomination s'applique communément au quartz chatoyant. M. Prinsep, dans sa Notice sur les pierres précieuses, affirme que عين الهرّ est évidemment le *saphir chatoyant opalescent.* Cependant les minéralogistes modernes ne paraissent, dans aucun cas, confondre l'œil-de-chat avec le saphir chatoyant. Nous voyons seulement que Brard applique au *saphir astérie* ou *étoilé* le nom de *saphir de chat* des lapidaires. Néanmoins Prinsep, après avoir dit que عين الهرّ est évidemment le saphir chatoyant ou opa-

lescent nommé *astérie*, qui est différent de l'œil-de-chat ou quartz chatoyant, admet que les deux substances peuvent être comprises sous le nom عين الهر; il ajoute cependant que l'explication du phénomène s'applique mieux à la dernière pierre. Du reste, la pesanteur spécifique de l'œil-de-chat qui, suivant Klaproth, varie de 2,125 à 2,660, se rapproche plus de celle du quartz, qui est de 2,640, que de celle du saphir, qui est de 3,990. Ainsi, nous pouvons nous en tenir à la traduction de *quartz chatoyant*, œil de chat des lapidaires [1].

La description du phénomène donnée par Teifaschi est complète. هذا الحجر عجيب الشكل وذلك ان الغالب على لونه البياض باشراق عظيم ومائيّة رقيقة شفافة الا انه يرى فى باطنه نكتة تلى الى الزرقة ما هى على قدر ناظر الهرّ الحامل للنور المتحرّكة فى فصّ مقلته على ذلك اللون سوا وتلك النكتة مع ذلك متحرّكة على دوام اذا حرّك الفصّ ظهرت لها حركة الى ضدّ جهة حركته بحيث ان ميل الى جهة اليامين مالت متحرّكة الى جهة اليسار وبالعكس «La constitution de cette pierre est merveilleuse. La nuance qui domine chez elle est le blanc, avec beaucoup de brillant et une eau très-limpide. Mais *quand on examine* l'intérieur, on remarque un point qui passe à une nuance bleue quelconque, précisément

[1] Le prix si inférieur à celui des corindons que Teifaschi attribue à l'œil-de-chat prouve bien qu'il ne le considérait point comme faisant partie de cette espèce de gemme.

ce qu'on observe dans le chat dont la pupille de la prunelle est éclairée d'une lumière mobile. Les choses se passent de même pour la nuance de la gemme; le point bleu est aussi toujours mobile; ainsi, quand on fait mouvoir le chaton, on voit ce point bleu se porter en sens contraire du mouvement, de telle sorte que, si l'on penche à droite, on le voit courir à droite, et *vice versa.* »

Si la description du chatoyement est exacte, la cause en était entièrement inconnue à nos Orientaux. Ils ignoraient qu'il est le résultat de la disposition particulière des parties élémentaires ou bien qu'il est dû à la présence de quelques corps étrangers et souvent à l'asbeste (*Elém. min.* I, 205). Suivant Léman, l'œil-de-chat serait le résultat d'une combinaison intime du quartz avec la matière de quelque pierre précieuse (*Dict. hist. nat.*). D'après Teifaschi, l'œil-de-chat se serait trouvé avec le rubis et les diamants au milieu du gravier des gisements. Nos minéralogistes modernes admettent deux lieux principaux de provenance : Ceylan et le Malabar. Suivant M. de Bournon cité par Brard (III, p. 262), le quartz chatoyant à reflet blanc bleuâtre, qui est le plus estimé, viendrait du Malabar, et celui qui est verdâtre viendrait de Ceylan. Dans la description qui précède, l'auteur arabe aurait eu en vue la première espèce.

Quatre pierres citées par Pline présentent le phénomène du chatoyement : l'*asteria*, l'*astrios*, l'*astroïtes* et l'*astrobolon* (XXXVII, XLVII, XLVIII, XLIX, L).

L'*astérie* semble seule réunir les conditions qui

sont dans le texte arabe et surtout le phénomène du déplacement du point lumineux. *Inclusam lucem pupillæ modo quamdam continet, ac transfundit cum inclinatione, velut intus ambulantem ex alio atque alio.* L'annotateur de Pline voit le *girasol* dans cette pierre.

L'*astrios* est aussi une pierre blanche, ainsi appelée parce qu'au centre il y a un point lumineux qui ressemble à une étoile ou bien à la lune en son plein. *Intus a centro ceu stella lucet fulgore lunæ plenæ*. Ici, il n'est plus question de la variation du point lumineux.

L'*astroïtes* est seulement nommée et citée comme très-vantée par Zoroastre.

L'*astrobolon* serait semblable à des yeux de poisson et lancerait des rayons blancs quand il est exposé au soleil.

L'*astrios*, pour ce même annotateur de Pline, serait l'*aventarine,* de même que le *sandaresus* (ch. XXVIII). Mais Lucas (*Dict. Déterv.* v° *Astérie*) dit qu'il faut peut-être y voir le *girasol*, qui est aussi un quartz. Le P. Hardouin, dans ses notes, parle aussi du girasol.

L'*astroïtes* et l'*astrobolon*, suivant le même annotateur, seraient une seule et même chose et devraient s'appliquer au quartz agate œillé.

Boetius de Boot voit dans l'*astroïtes* de Pline l'*oculus ceti*, qu'il considère comme une espèce d'agate ou d'onyx. Nous pensons qu'ici ce minéralogiste a assimilé l'*astroïtes* à l'*astrios* et qu'ainsi il a pris l'un pour l'autre. (*De lapid. gem.* 226.)

Prinsep, que nous avons cité plus haut, dit que

l'*astroïtes*, l'*astrobolon* et le *ceraunia* (*ibid.* 51), paraissent être seulement des variétés du quartz œil-de-chat, ce qui se rapproche beaucoup de l'opinion du savant annotateur de Pline.

Nous ne voyons rien dans Théophraste qui rappelle l'œil-de-chat.

CHAPITRE X.

LE BÉZOARD, البادزهر et البازهر.

Teifaschi, dans le texte publié à Florence et dans les mss. 969 A. F. et 878 suppl. ar. de la Bibl. imp. écrit toujours بازهر; le *Kenz al-Tadjâr*, 970, A. F. écrit de même, mais le ms. 879 suppl. ar. écrit بادزهر avec un *dal.* Castel admet cette manière d'écrire; Freytag rapporte les deux orthographes; M. Caussin de Perceval, dans son *Dictionnaire français-arabe*, emploie ces deux mots, بادزهر et بنزهير. Suivant Castel, بادزهر viendrait de deux mots persans, باد *bâd*, vent, *ventus*, et زهر *zahr* ou *zihr*, poison, *toxicum; quasi ventus* (*dissipans*) *toxicum*. Teifaschi, de son côté, donne cette étymologie : بازهر اسم انجمى اصله فى لغة فارسى مركّب من كلمتين وذلك اصله باك زهر فباك معناه النظافة وزهر السم فمعناه بالعربيّة منظّف السمّ من الجسد فلمّا عرّب اسقطت الكاف فقيل بازهر « *Bâzhir* est un mot persan, il a son origine dans la langue persane. C'est un composé de deux mots : ses radicaux sont *bâk* et *zihr*, où *bâk* si-

gnifie *mundatio*, purification, et *zihr*, poison. Ainsi, en Arabie, ce mot veut dire *qui purifie* (enlève) le poison du corps. En passant dans l'arabe, le mot a perdu le *kâf* et l'on a dit *bazhir*. » D'où vient le mot français *bézoard*.

Le manuscrit n° 879 suppl. ar. fol. 43 r°, rapporte une citation qu'il attribue à Aristote, qui donne une étymologie qui, tout en partant du persan, présente une variante : قال ارسطوطاليس حجر البادزهر معناه بالفارسيّة النافى للضرورة « Aristote dit que (le nom) de la pierre de bézoard signifie en persan *qui chasse les angoisses* (*litt.* les nécessités *pénibles*). » Nous avons inutilement cherché cette citation dans le manuscrit arabe du Livre des pierres d'Aristote; car nous n'y avons trouvé que النافى للسموم *éloignant les poisons*. Aristote ajoute : وهو حجر شريف نفيس لين المجسّة. « C'est une pierre distinguée, noble, douce au toucher. » (Cf. Ib. Beith. ms. 1023, fol. 51 v°.)

Le mot بادزهر a été quelquefois pris abstractivement dans le sens d'*antidote* ou de *contre-poison*, comme dans ce passage d'Avicenne où il dit en parlant des vertus du *silphium* : بادزهر السموم كلّها = انجدان مشروبا. « C'est l'antidote de tous les poisons pris en boisson. »

Les bézoards jouissaient chez les Orientaux et dans la vieille médecine d'une très-grande réputation. Boetius de Boot, dans sa dernière édition, qui est de 1647 (p. 367), en parle dans le même sens que les Arabes. Mais les progrès faits par la chimie

et les sciences d'observation ont fait justice de toutes ces prétendues propriétés antitoxiques. La médecine actuelle ne tient plus aucun compte des bézoards, soit minéraux, soit animaux. Les premiers ne sont plus pour les savants que des concrétions calcaires, et les autres des concrétions souvent biliaires formées dans diverses parties des animaux, comme nous le verrons plus loin.

Suivant nos Arabes, il y a deux espèces de bézoards, l'une est d'origine minérale et l'autre d'origine animale. Le bézoard minéral se trouvait, suivant Teifaschi, « dans une région limitrophe, entre l'île d'Ibn Omar et le territoire de Mossoul. On le trouvait là en abondance; on l'employait à faire des manches de couteau et autres. » بالتخوم بين بلد جزيرة ابن عمر وبلد الموصل وهو هناك كثير ويوجد منه حجارة كبارة يتخذ منها نصبًا للسكاكين وغير ذلك

Le ms. 879, f° 42 v°, suppl. ar. est plus explicite : البادزهر فهو حجر معدنى على ما ذكره الاوايل ولم يفصلوا صفاته وعلاماته وانه يفوق الجواهر لانه مخصوص بمنفعة النفس ومنجيها من متالف السموم القاتلة وهو من معدن بخراسان وله معدن اخر ويوجد بديار مصر فى برية عيذاب فى امكان السيول وغيرها كبرًا وصغارًا الوانا كثيرة « Le bézoard est une pierre minérale, suivant ce qu'ont rapporté les anciens, sans qu'ils en aient bien précisé les qualités ni les caractères distinctifs. On le plaçait

au-dessus des gemmes à cause de son utilité spéciale et de son efficacité pour neutraliser les poisons mortels. On tire le bézoard des mines du Khorasan, mais il y en a encore d'autres gisements. On le trouve aussi dans des districts d'Égypte, dans la plaine d'Ahidsab[1], dans les lieux où passent les torrents et ailleurs, en morceaux gros et petits, de couleurs variées.»

«Il y avait des bézoards translucides, d'autres qui ne l'étaient pas; les premiers étaient les plus estimés. Leurs couleurs étaient variées; il y en avait de jaunes et de verts, les uns étaient lisses et d'autres striés.»

وفيه ما يشفّ وفيه ما لا يشفّ وما كان منه شفافا فهو افضل اجناسه ومنه اصفر واخضر وفيه املس وما فيه شطابا. L'auteur signale aussi la couleur de la raclure ou poudre qu'on en obtenait, car c'était de cette poudre qu'on usait particulièrement. (Ms. 879, *loc. cit.*)

Teifaschi parle encore spécialement «d'un bézoard qui venait de la Chine; il était d'un faible volume, d'un jaune très-foncé, pur, tacheté de petits points de couleurs variées; sa raclure était un antidote contre la piqûre du scorpion, il n'avait guère d'autres propriétés.» من البازهر المعدنى نوع يجلب من الصين

[1] عيذاب, cette localité est mentionnée dans Aboulféda. On la rattache, dit-il, généralement à l'Égypte. C'est une station pour les marchands et les pèlerins de la Mecque qui s'embarquent à Ahidsab pour Djedda, qui en est distante de deux degrés. Suivant le géographe arabe, la position de Ahidsab serait نح (58°) long. كا (21°) lat. (Aboulféda, texte, p. 120.)

حجار صغار صفر شديد الصفرة سادجة ويبرّش منقطة نقطا صغارًا بالوان مختلفة ينفع حكاكه من لدغة العقرب لا غير منفعة يسيرة

Tous ces bézoards minéraux, si vantés dans le moyen âge, étaient des concrétions calcaires variables de couleur et de forme, suivant les conditions minéralogiques et physiques dans lesquelles s'était accomplie la concrétion. Boetius de Boot, cité plus haut, nous apprend que les bézoards étaient formés de couches concentriques. C'est bien là la texture de ces *pisolithes* auxquelles la science actuelle a laissé le nom de bézoard, et parmi lesquelles on range les *Dragées de Tivoli*, si connues des minéralogistes et des curieux, toutes substances inertes et dépourvues de propriétés médicales ou merveilleuses.

« Le bézoard animal semble avoir été le but principal de Teifaschi dans la rédaction de son article. »

فامّا البازهر الحيوانى فهو المقصود بالكلام فى هذا الباب.

« Ce bézoard est une pierre légère, peu consistante, de couleur jaune ou cendrée tachetée de points petits comme les taches de rousseur, *vitiligines;* on la trouve formée de couches minces, car son mode de formation est par couches concentriques, superposées. Jamais on ne lui trouve une autre texture. Le bézoard se dissout promptement quand il a été réduit, par le frottement, en poudre qui est blanche. » وهو حجر خفيف هشر اصفر واغبر منقّط نقطًا خفيفة كالنمش يوجد طبقات رقاقًا فى

اصل تكوّنه طبقة فوق طبقة لا يوجد الّا كذلك وينحلّ اذا حكّ ومحكّه البياض .

Suivant nos Arabes, le bézoard animal serait importé de la Chine et il serait fourni par un animal de la famille des antilopes et une chèvre sauvage, ايل. Trois opinions sont mises en avant sur la manière dont se forme le bézoard dans le corps de l'animal et sur la partie dans laquelle il se trouve.

Suivant la première, le bézoard se formerait aux yeux de l'animal, malade pour avoir dévoré une trop grande quantité de serpents venimeux. Il en résulte une démangeaison dartreuse qui le force à se plonger dans l'eau pour adoucir la douleur qu'il éprouve. Des vapeurs s'élèvent du corps, se portent aux yeux, s'y amassent, se combinent avec l'eau, et quand l'air les a frappées, elles forment des concrétions qui finissent par tomber et qu'on va recueillir.

La seconde opinion, qui ne mérite pas grande confiance, veut que le bézoard se forme dans le cœur de l'animal, d'où on l'extrait.

D'après la troisième opinion, le bézoard se trouve dans la vésicule du fiel de l'animal, où il se forme de la même manière qu'un grand nombre de pierres dans la vessie de beaucoup d'animaux. Il en est qui affirment que lorsqu'on passe le bézoard sur la langue, on lui trouve un goût d'amertume sensible. D'autres disent encore que, *lorsqu'on brise le bézoard, on trouve dans l'intérieur de l'herbe enveloppée par la pierre dont elle est le principe.* اخبرني انه كسر حجرًا

منه فوجد فيه حشيشة اشتمل عليه الحجر في أصل تكوّنه .
« Quelqu'un m'a raconté avoir brisé une pierre de bézoard et avoir trouvé dans *son centre* de l'herbe enveloppée par la pierre, qui est le principe de son existence. »

Cette dernière assertion se rapproche des théories admises par la science moderne, qui a constaté que les bézoards sont des concrétions qui peuvent se former dans toutes les parties du corps des animaux, mais que les concrétions formées dans la vessie et dans les reins ont obtenu plus particulièrement le noms de *calculs*. Quand on scie un bézoard par le milieu, on trouve au centre *quelque matière végétale qui a été le noyau ou la base* de la concrétion.

A la suite de ce qui précède, le mss. 969 A. F. de Teifaschi rappelle toutes les pierres ou concrétions qui se produisent dans le corps des animaux, ce qui manque totalement dans le texte publié à Florence, où généralement les articles sont fort abrégés, comme l'avait déjà signalé M. Reinaud dans le premier volume, p. 21, note 7, *Mon. cab. Blacas.*

Ainsi, ce manuscrit parle de la pierre qu'on trouverait dans le corps des petites hirondelles nouvellement écloses, fait rapporté par Dioscorides, l. II, ch. LX; de la pierre ou *calcul* qu'on trouve dans les reins et la vessie de l'homme, dans le ventre des coqs, dans la vésicule du fiel du bœuf, etc. Il ne croit point devoir passer sous silence ces pierres miraculeuses qui passaient pour avoir la propriété de

produire à volonté, après certaines préparations, la grêle, la neige et la pluie, et il raconte diverses anecdotes qui s'y rattachent et que nous nous dispenserons de reproduire, dans la crainte d'allonger sans utilité notre travail. Pline également ne parle que de pierres qui se trouvent dans quelques animaux, comme dans la queue du scorpion, dans la vulve et le cœur de la biche; mais rien chez lui ne rappelle le bézoard proprement dit.

CHAPITRE XI.

LA TURQUOISE, الفيروزج (persan فيروزه).

Suivant Teifaschi et autres auteurs arabes, « la turquoise est une pierre cuivreuse formée de vapeurs de cuivre qui s'élèvent des mines où ce métal existe. » الفيروزج حجر نحاسى يتكوّن من ابخرة النحاس الصاعدة من معدنه[1]. Cette théorie se rapprochait déjà de la vérité, car les analyses de la turquoise établissent que le cuivre entre dans la composition de

[1] On lit dans Ibn-Beithar cette définition : الفيروزج هو حجر اخضر تشوبه زرقة وفيه ما يتفاضل فى حسن المنظر وهو حجر يصفو الوانه مع صفا الجو ويكدّر مع كدورته وفى جسمه رخاوة وليس من لباس الملوك « La turquoise est une pierre verte dans laquelle se mêle une nuance bleue, ensemble qui contribue à la beauté extérieure (du voir). Cette pierre brille quand l'air est pur, elle est terne quand il est sombre. C'est un corps qui manque de dureté. La turquoise n'entre pas dans l'ornement des vêtements des souverains. » (Ibn-Beithar, fol. 295 v°, mss. 1023.)

cette pierre comme élément à l'état de carbonate ou d'hydrate, suivant les travaux du savant suédois Berzelius.

On distingue chez les Orientaux deux espèces de turquoises, « l'unè nommé *boushaqi* et l'autre *fadjanadji.* » الفيروزج نوعان بسحاق وفجنجى والخالص منه العتيق وهو البسحاق واجوده الازرق الصافى المشرق الشديد الصقالة المستوى الصبغ واكثر ما يكون فصوصًا « Il y a deux espèces de turquoises : la *boushaqi* et le *fadjanadji.* La *boushaqi* est d'une nuance pure, (la turquoise) de vieille roche. Les pierres les plus estimées sont bleues, brillantes, d'un poli parfait, d'une nuance uniforme. La plupart des turquoises qu'on trouve sont montées en chaton. »

D'où viennent ces mots بسحاق et فجنجى ? Nous avouons l'ignorer; on ne les trouve point dans les dictionnaires. Dans les tables d'Aboulféda et d'Édrisi on ne voit aucun nom de localités auxquelles on puisse les rattacher. Reineri, en place de فجنجى, lit لحى *lahy*, et il voit dans ces deux mots des noms spécificatifs dérivés de noms de villes de la Perse : *busciak* et *lahi* ou *lahion* que nous avons cherchés inutilement. Il se livre ensuite, sur l'étymologie de ces mots, à d'autres conjectures dans lesquelles nous ne le suivrons point.

Le *Kenz al-Tadjar* lit ابو اسحاق et فجنجى. Nous trouvons dans une *Notice sur les minéraux précieux de l'Orient* par M. Prinsep, déjà cité, insérée dans

le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, p. 353, que les joailliers de Perse ont deux noms pour désigner les deux espèces de turquoise : ابو اسحق *abou ishaqi* «le père d'Isaac» et بدخشانى *Badakhchani.* Ces noms répondraient aux deux espèces de turquoise connues en Europe. L'abou ishaqi serait la *calaïte* des minéralogistes ou *turquoise de vieille roche.* Aussi voyons-nous que Teifaschi la qualifie d'*antique*, عتيق ; l'autre, la turquoise de *badakhschani*, serait l'*odontalite* ou turquoise de *nouvelle roche. Zoolithas turcosa* Linn. *caprum calciforme ossa animalia ingressam* Cronst.

La ville de بدخشان est citée par Aboulféda, p. 474, et par Édrisi, t. I, p. 478, avec quelques explications[1]. Suivant Aboulféda, on en tire non point des turquoises, mais «de la lazulite, du cristal de roche et de l'amiante» ويحمل منها اللازورد والبلور وحجر الفتيلة[2]; et suivant Édrisi on en exporte des rubis d'un rouge vif et d'autres de la couleur des grains de grenade, et beaucoup de lapis-lazuli. Ce qui fait dire à M. Prinsep, dans l'article cité plus haut, que les arguments *ne manquent* point pour prouver que ce qu'on trouve à Badakshan, le *Badakshani*, n'est pas une turquoise, mais le *lapis-lazuli*, avec le-

[1] Nous avons déjà, au chapitre du rubis balais, parlé de cette ville et des richesses minérales qu'on en tire.

[2] حجر الفتيلة Litt. «pierre de mèche, de lumignon.» Cette dénomination est curieuse en ce qu'elle établit que, dans l'antiquité, on savait user de l'amiante pour en faire des mèches de flambeaux, comme chez nous on en fait des mèches de veilleuses.

quel on l'aura confondu; néanmoins les termes du texte sont précis, et M. Prinsep lui-même admet les deux noms comme s'appliquant aux deux espèces de turquoise, opinion à laquelle nous adhérons complétement.

«Ces gemmes, suivant les Arabes, se tirent de l'une des montagnes de Nissapour, d'où on les exporte par toute la terre;» puis Teifaschi ajoute: «Il y en a une espèce qui se trouve à *Nâschoûre*, mais celle de Nissapour lui est préférable» الفيروزج يجلب من معدن له في جبل من جبال نيسابور ومنه يحمل الى ساير البلاد ومنه نوع يوجد في ناشور الّا ان النيسابوريّ خير منه. Nous ne comprenons point la distinction de Teifaschi quand nous lisons dans Aboulféda que *Nâschour ou Neschiwan est le nom actuel de Nissapour*, نيسابور وتسمّى اليوم ناشور. M. Reineri, dans sa note sur ce mot, suppose que Nâschoun est un nom altéré; il propose de lire *Neschüwan*, ville d'Arménie.

M. Reineri lit les noms des deux espèces de turquoise d'une manière différente des manuscrits cités plus haut. Il les appelle بسحاقى *basachia* et لحى *lahaica;* le premier nom est bien évidemment une altération par contraction de ابو اسحاق *abou isahaqi;* quant à la seconde dénomination, nous en ignorons l'origine. Brard, dans sa *Minéralogie appliquée aux arts*, rappelle la transcription de M. Reineri, t. III, p. 393.

Le mss. 879 suppl. ar. fol. 33 v°, diffère des autres dans ses indications; voici son texte : يجلب من اعمال نيسابور وكلّما كان ارطب فهو اجود والمختار منه ما كان من المعدن الازهرى والبوسحاق لانه مسبع اللون صقيل مشرق ثم اللينى المعروف بشوقام الاسمانجونى العميق « On l'exporte de la contrée de Nissapour, tout ce qui a de la fraîcheur (de la netteté) est le plus estimé. Ce qu'on choisit de préférence est ce qui vient de la mine de Al-azheri et le *bousahaqi* (abou isahaki), parce qu'il a une couleur pleine, qu'il est lisse et brillant; la *lini* connue sous le nom de *schoûqâm*, d'un bleu céleste foncé. » Ces noms de اللينى et de شوقام nous sont complétement inconnus. Le premier ne serait-il pas une altération de لى, que lit Reineri? Nous ne le trouvons pas davantage.

M. Prinsep cite la mine d'Ansâr, انسار, près de Nissapour comme fournissant les turquoises. Suivant Chardin aussi (t. IV, p. 67) le Nissapour fournit des turquoises, de même qu'une montagne située entre l'Hyrcanie et la Parthide, nommée *Pharis-Koue*[1]. La mine fut découverte sous le roi *Phirouz;* elle prit de lui son nom, de même que la pierre précieuse.

Il paraît qu'on faisait aussi des turquoises artificielles qui ressemblaient parfaitement aux vraies turquoises, et sans doute à s'y méprendre quand l'expérience manquait. وليس له شبه غير المجون وهو

[1] Aboulféda cite la montagne de *Birouz koue*, qui veut dire *montagne bleue;* c'est un château fort de la région des montagnes du Gaur,

لا يخفى على احدٍ من الجوهريّين وشبهه ينسبك وهو لا ينسبك ولكنه يفسد وهو اخفّ من شبهه وزناً « La (vraie) turquoise n'a point de pareille (parmi les pierres), sinon celle qui est artificielle; mais celle-ci n'échappe à aucun des joailliers. Cette dernière pierre se fond, tandis que *la vraie turquoise* ne se fond point; mais elle est sujette à se gâter, celle-ci est aussi plus légère en poids. » (Mss. 879 suppl. ar. fol. 34.)

Le *callaïs* de Pline (XXXVII, XXXIII) nous paraît être le فيروزج, la *turquoise minérale* ou calaïte des modernes; le lieu de provenance, l'Inde particulièrement, en serait une preuve. Cette opinion est énergiquement appuyée par les causes d'altération citées par Pline, *l'huile, les parfums et le vin*. Nous lisons dans Teifaschi, qui le dit d'après Aristote : ومنها انّه اذا اصابه شى من الدهن افسد حسنه وغيّر لونه و..... وكذلك المسك اذا باشره افسده وابطل لونه واذهب حسنه.

Cependant cette opinion est combattue par des autorités bien graves. Saumaise (*Emend. in Solin.* 202) pense que c'est à tort qu'on prend le *calaïs* de Pline pour la turquoise, car il est le ἴασπις ἀερίζων,

située entre Hérat et Gaznah..... Ibn Sahid dit: « La ville principale des montagnes de Gaur est *Phirouz gah* بيروزكه الجبل الازرق وهى قلعة حصينة دارة مملكة جبال الغور بلاد بين هراة وغزنة ..... قال ابن سعيد جبال الغور قاعدتها مدينة فيروزكوه (Aboulf. texte, ٢٦٣.)

Iaspis ærizusa, de Dioscorides (v. 160), parce qu'il a une nuance pareille à celle de l'air (serein). Le P. Hardouin, qui rapporte cette opinion, la partage; suivant Boetius de Boot, c'est l'espèce de jaspe nommée par Pline *borea* (ch. XXXVII). Néanmoins Dioscorides (*loc. cit.*) mentionne un jaspe qui a la couleur de la calaïte, *καλαΐνῳ χρώματι προσόμοιος*. Ce serait cette espèce qui serait l'équivalent du *callaïs* latin. Lehman, dans son article TURQUOISE (*Dict. Hist. nat.*), dit que le *callaïs de Pline et le* CALLAIEA *d'Isidore sont des pierres transparentes voisines du béryl ou du topazius*, auquel le naturaliste latin la compare. L'annotateur de la traduction de Pline, partant de la définition *e viridi pallens*, dit que c'est une variété du péridot oriental (p. 470).

Il en est encore qui ont voulu trouver la turquoise dans le *thyites* de Dioscorides, *Λίθος καλούμενος θυΐτης γεννᾶται μὲν ἐν τῇ Αἰθιοπίᾳ, ἔστι δὲ ὑπόχλωρος ἰασπίζων* « La pierre nommée thyites est produite en Éthiopie; elle rappelle le jaspe par sa couleur verte. » *Δύναμιν δὲ ἔχει ἀποκαθαρτικὴν τῶν ταῖς κόραις ἐπισκοτούντων* « Elle possède la propriété de guérir les obscurités de la vue. » (Diosc. v. 154.) Nous trouvons effectivement dans Teifaschi que la turquoise employée en collyre est favorable aux yeux.

Hill, dans une des notes qui accompagnent sa traduction du Livre des pierres de Théophraste, cherche à rattacher à la turquoise l'ivoire fossile veiné de noir et de blanc, *ὁ ἐλέφας ὁ ὀρυκτὸς ποικίλος*

μέλανι καὶ λευκῷ. Pour justifier son opinion, Hill soutient que le mot *μέλανι*, *noir*, doit être traduit par *bleu foncé* (trad. de Théophr. 134, et Théophr. t. I, p. 695, 37). On lit dans Pline : *Theophrastus auctor est et ebur fossile candido et nigro colore inveniri*, traduction littérale du texte grec; mais aucun des commentateurs n'a pensé à appliquer ces expressions à la turquoise.

CHAPITRE XII.

LA CORNALINE, العقيق.

La traduction du mot عقيق par « cornaline » ne présente pas le moindre doute. Cette interprétation est généralement admise, mais en réalité c'est un nom générique qui s'applique à un groupe de *quartz-agates* qui se distinguent entre eux par la variété des couleurs.

Teifaschi admet cinq espèces de cornalines : 1° احمر ; 2° رطبى وهو احمر الى الصفرة ; 3° ازرق ; 4° اسود ; 5° ابيض.

La cornaline rouge est sans aucun doute le *corneolus* des anciens, le *quartz-agate cornaline* des minéralogistes ou cornaline de *vieille roche*, *cornaline mâle* des lapidaires. (Brard, *Minéralogie appliquée aux arts*, III, p. 272.)

Ibn-Beithar rapporte le passage suivant, tiré d'Aristote, qui a son importance pour la classification : واحسنه ما اشتدّت حمرته واشرق لونه وفى العتيق جنس اقلها جنسا واشرافا اشبه لونه لون المآء الذى

يجلب من الدم اذا لم القى عليه الملح وفيه خطوط بيض خفية « La plus belle *cornaline* est celle d'un rouge très-intense, éclatant. Il y a aussi dans le genre antique une espèce inférieure, mais limpide et dont la nuance est pareille à celle du liquide (lymphatique) qui se sépare du *sang* sur lequel on n'a pas jeté du sel[1], elle est marquée de lignes blanches fines. » (Ibn-Beithar, fol. 273 v°.)

Cette pierre, d'une nuance plus pâle et de moindre valeur, est sans doute aussi de la classe des *cornalines femelles*.

Cornaline rouge passant au jaune, simplement *cornaline*, ou *cornaline femelle*. (*Ibid*. p. 273.)

Cornaline bleue; nous pensons que c'est la *saphyrine Haüyne* des minéralogistes, appelée encore *latialite*, du Latium où se trouve un de ses gisements. C'est un composé de potasse et d'alumine silicatées. Conséquemment elle sort de la famille des quartz.

Cornaline noire; nous sommes porté à voir dans cette cornaline noire la *sardoine* ou *quartz-agate-sardoine*, passant au brun noirâtre *parce qu'on est convenu*, dit Brard (*loc. cit.*) de réunir sous la dénomination de *sardoine* toutes les agates dont la couleur tire sur le brun.

Cornaline blanche; c'est, croyons-nous, la calcédoine, qui est communément d'un blanc laiteux, passant quelquefois au blanc bleuâtre. On y avait réuni la saphirine. (Voy. *Dict. hist. nat.* Déterv.) On

[1] Nous lisons dans le texte d'Aristote : لون ماء لحم « la couleur de *l'eau de la chair*, etc. » ce qui est plus rationnel.

donne parfois aussi le nom de *cornaline blanche* à la simple calcédoine. (Brard, *loc. cit.*)

On lit dans le mss. 879 suppl. ar. fol. 40 r° : واصناف العقيق ثلاثة احمر وفيه الوان مختلفة واصفر وفيه الوان مختلفه وذهبى وهو احسن الوان الاصفر حايل واللون الثالث اسود والمختار منه ما كان احمر شديد الحمرة «Il y a trois espèces de cornaline : la rouge, qui comprend diverses nuances; la jaune, qui (elle aussi) en comprend diverses; celle de couleur d'or est la plus belle des nuances jaunes; enfin la troisième couleur est la cornaline noire; mais la plus recherchée de toutes est celle de couleur rouge vif.» Ce manuscrit ne dit rien de la couleur bleue, de même qu'il passe sous silence la blanche. Il cite la couleur jaune et surtout la nuance dorée dans lesquelles nous pensons trouver la cornaline orangée et ses nuances passant au jaune clair, que nous retrouvons sans doute dans la cornaline femelle.

Le même manuscrit mentionne l'action du feu sur la cornaline en ces termes : منه ما كان احمر شديد الحمرة واصفر معروف بحمرة وله اشباه ..... واذا دخل النار صار ابيض «Ce qui dans les cornalines est d'un rouge très-intense et de ce jaune connu sous le nom de *roux*[1] et ce qui leur est analogue .....

[1] واصفر معروف بحمرة Nous traduisons par «jaune connu sous le nom de *roux*.» Nous pensons que c'est en réalité cette nuance rouge affaiblie par une teinte tirant sur le jaune, ou rouge sangui-

...[1] devient blanc quand il a été exposé au feu.» Ce procédé de l'application du feu pour modifier la nuance des cornalines est bien connu et en usage parmi les joailliers. (Voy. Brard, *Minér. appl. aux arts*, III, 274, et Ch. Barbot, *Guide des joailliers*, 156.)

«On tire la cornaline du Çanâ dans l'Yémen, de l'Inde et du Sinde. On dit même qu'il y en a des gisements dans le pays du Maghreb, connu sous le nom de *pays de Roum*; mais les plus belles viennent de l'Yémen.» معدن حجر العقيق بصنعا اليمن وله معدن ببلاد الهند والسند وقيل يوتى به من بلاد المغرب معرفة ببلادة رومية واليمانى افضل من الهندى. (Mss. 879 suppl. ar.)

Boetius de Boot cite l'Inde et l'Arabie comme fournissant des cornalines, et il y ajoute l'Égypte et l'Épire sans doute d'après Pline (XXXVII, XXXI). Aujourd'hui, la plus grande partie des cornalines vient du Japon, ou de la province de Guzarate par Bombay.

La cornaline, dans Pline, porte le nom de *sarda* (XXXVII, XXXI), parce qu'elle fut trouvée primitivement à Sardes; mais les plus belles venaient de la Babylonie. Ce nom de *sarda* entre dans la composition de celui de la *sardonyx* ou sardoine, qui est une

nolent que Boetius de Boot définit *caro sanguinolenta, sanguinis biliosi vel subcitrini colorem refert.* (*De gemm. et lapid.* II, p. 230.)

[1] Ici se trouvent dans le texte les mots suivants que nous avons retranchés : والذى يتميّز عن اشباهه ان شعره كشعرة العود, parce que nous n'en avons pas bien saisi le sens.

gemme différente. Le *sarda* est généralement regardé comme étant la cornaline. Le naturaliste romain en signale cinq espèces; trois de l'Inde : la rouge, le *dionium*, ainsi nommé à cause de son volume, et une troisième sous laquelle on applique des feuilles d'argent : *rubrum, et quod* dionium *vocant a magnitudine; tertium quod argenteis bracteis sublinitur.* Les pierres qui jettent un éclat plus vif sont considérées comme les *mâles*, et celles qui sont moins brillantes sont considérées comme les *femelles*.

Dans Théophraste, la cornaline porte aussi le nom de *sardion*, *σάρδιον*. Comme Pline, qui l'a peut-être copié, il dit que la pierre la plus diaphane et la moins foncée en couleur est la femelle, et celle qui l'est davantage est le mâle : *διαφανὲς καὶ ἐρυθρότερον καλεῖται θῆλυ, τὸ δὲ διαφανὲς μελάντερον ἄῤῥεν.* (Th. t. I, p. 694, éd. Schne.)

Pline n'a point confondu la cornaline avec la *calcédoine*. Il en parle dans un chapitre spécial sous le titre de *carchedonius* (c. xxx), qu'il ne faut pas confondre avec le *carchedonias* dont il a été question au chapitre des corindons. Si, généralement, on traduit *carchedonias* par calcédoine, cette traduction n'est pas admise par l'annotateur de Pline (Trad. Panck.).

Le mot *sarda*, dit Pline, entre dans la composition de *sardonyx*. *Sardonyches olim, ut ex nomine ipso apparet, intelligebantur candore in sarda, hoc est, velut carnibus ungue hominis imposito et utroque translucido.*

« On entendait par sardoine, comme le nom l'indique, une couleur blanche dans la cornaline,

c'est-à-dire comme serait l'application de l'ongle humain sur la chair, les deux substances étant transparentes. »

La cornaline paraît avoir été très-recherchée du temps de Pline, tant pour la parure que pour la gravure.

Assez généralement on pense que le mot אדם, nom de la première pierre du pectoral du grand prêtre des Hébreux, doit être traduit par *cornaline*. C'est l'opinion de Rosenmüller (*Der bibl. Mineralreich*, t. I, p. 30.) Gesenius propose *rubinus* ou *granatum;* mais nous préférons l'interprétation de Rosenmüller, qui d'ailleurs est corroborée par la traduction des Septante, qui porte Σάρδιον.

CHAPITRE XIII.

L'ONYX, الجزع.

La traduction de جزع, *djazh*, par onyx ne peut présenter aucun doute. La description des couches de nuances diverses que, suivant la description de Teifaschi, on observe dans cette pierre, s'applique bien exactement à l'onyx, espèce de quartz-agate dans laquelle les couleurs sont disposées par bandes successives dont les bords sont bien tranchés.

Déjà les Arabes trouvaient de l'analogie entre l'onyx et la cornaline; la science moderne les considère l'un et l'autre comme appartenant à la classe des quartz-agates.

Teifaschi admet cinq espèces d'onyx, qui sont

toutes spécifiées seulement par le lieu de la provenance : 1° البقراتى ; 2° الغروى ; 3° الفارسى ; 4° الحبشى ; 5° العسلى [1].

البقراتى = فهو حجر مركب من ثلاث طبقة حمرا لا تستشف تليها طبقة بيضا لا تستشف ويلى البيضا طبقة بلورية تستشف واجوده ما استوت عروقه فى الثخن والرقة وكان سليماً من الخشونة وفتح التعرض و وجود الاثار فيه « L'onyx de *Boqarti*[2] est une pierre composée de trois couches (superposées) : une rouge, qui n'est point diaphane ; elle est suivie d'une couche blanche qui, elle aussi, est mate ; puis vient une troisième couche cristalline qui est brillante. La pierre la plus estimée est celle dans laquelle les veines sont parfaitement égales en épaisseur et en finesse, exemptes d'aspérités, de fissures accidentelles et de choses étrangères. »

الحبشى = فانه عرق وجهتاه العليا والسفلى سوادتان كالسبج والوسطى شديد البياض واجوده ما كان من استواء العروق على ما وصفنا « L'onyx d'Abyssinie est veiné, il porte à la face supérieure comme à l'inférieure deux couches noires comme du *jais* ou *jayet*, tandis que le milieu est du plus beau blanc. La pierre

[1] En parlant du poli du corindon, il cite le جزع يامنى, qui n'est pas indiqué ici.

[2] Le mss. 878 suppl. ar. lit البقرقى et le *Kenz al-Tadjar* porte البقرود ; nous avons suivi notre manuscrit.

la plus estimée est celle qui est régulière dans ses lignes comme nous l'avons indiqué. »

« Quant aux autres espèces, » Teifaschi dédaigne d'en donner la description; il se contente d'indiquer que « les plus prisées sont celles qui ont le plus beau poli et dont les lignes ont le plus de régularité » واما باقي انواعه فاجودها ما اشتدّت صقالته واستوت عروقه.

Le *Kenz al-Tadjar* dit à peu près la même chose; mais le mss. 879 suppl. ar. fol. 38 v°, est beaucoup plus concis, il nous semble même que le texte est incomplet et fautif; nous ne citerons donc que ce qui nous semble le plus clair : طبع حجر الجزع اليبس والبرد والمختار منه ما كان براقًا صافيًا حسن اللون متناسب اللون ليس فيه كدورة ولا نكتة املس « La nature de l'onyx est sèche et froide; celui qu'on préfère est lisse, brillant, d'une belle nuance, bien proportionné dans toutes ses parties, on n'y remarque aucune impureté, ni aucun point moins consistant que le reste. »

D'après ce qu'on lit dans les anciens et les modernes, les onyx viendraient de la Chine, de l'Inde, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Toscane et de la Sicile. Suivant Boetius de Boot (cap. xci, p. 242), l'onyx se trouve dans l'Inde, l'Arabie, l'Arménie, le Pont, l'Europe et l'Amérique. (Les espèces de cette partie du monde ne sont point comprises dans notre travail.) Ces diverses origines pourraient faire admettre l'opinion de Reineri, qui rapporte à des noms de localités les

noms des espèces de Teifaschi. Ainsi, suivant lui, بقرى serait le *boukharin;* mais alors il faudrait changer l'orthographe du mot et écrire بخارا ou بخارى. الغروى serait originaire de la province des *Algarves* en Portugal. الفارسى, originaire de la Perse, العسلى, dérive tout naturellement de عسل « miel, » est-ce parce que la couleur jaune pâle du miel domine dans cet onyx[1]? Reineri y voit au contraire une dénomination dérivée d'un nom de localité qui doit, dit-il, se trouver dans l'île du Nil, *Méloe*, ou de la ville d'Asalea en Palestine. Cette explication nous paraît très-douteuse, nous ne voyons le mot عسل employé en géographie que pour désigner la rivière d'Algésiras *connue sous le nom de rivière du miel*, الجزيرة الخضرآء — ونهرها يعرف بوادى العسل (Aboulf. p. ١٧٣ texte, et Édrisi, II, 17). Peut-être faut-il rapporter ces noms à des localités de l'Inde, de la Perse ou du voisinage de la Chine, d'où sont indiqués provenir les onyx, suivant les auteurs arabes.

Quant à l'*ihraqi*, il ne nous paraît pas douteux que ce nom se rattache à l'Iraq.

Suivant le *Livre des pierres* d'Aristote, « l'onyx viendrait de deux endroits, de la Chine et du Magreb (l'Afrique); ceux de cette dernière localité sont les plus beaux » الجزع يوتى به من موضعين وهما الصين وبلاد المغرب واحسنهما المغربى. Comme on le voit encore ici, la Chine est toujours indiquée par les auteurs

[1] Cette nuance ne nous ramènerait-elle pas à *l'onyx calcaire* ou *albâtre calcaire?*

arabes pour la production des onyx. Aujourd'hui encore elle est citée pour cet article. L'Égypte doit en fournir aussi, car nous en avons possédé un échantillon qui nous avait été donné par un membre de la Société géologique de France qui avait exploré quelques contrées de l'Égypte.

On lit dans le *Kenz al-Tadjar* que « d'après les savants le nom arabe de l'onyx, جزع, dérive du radical جزع « être triste, » parce que cette pierre engendre la tristesse dans le cœur et que celui qui la porte en collier ou en cachet sent ses idées tristes grandir et qu'il a des rêves affreux, etc. » قد ذكر الفلاسفة والحكماء ان الجزع انّما يشتقّ اسمه من الجزع لانّه يولد الجزع فى القلب ولذلك قالوا من تقلّد منه او تختم كبرت همومه ورأى فى منامه احلامًا ردية مفزعة الخ

Nous rappellerons un passage très-curieux qu'on trouve dans le *Kenz al-Tadjar*, fol. 65 r°, et qui est resté incomplet dans nos manuscrits de Teifaschi :

والجزع حجر ليس فى الاحجار منه جسمًا لا يكاد يجيب لمن يعالجه سريعًا ولاجل ذلك اتخذت منه مجاريًا للمناكم الرملية والمائية لكى لا تتسع سريعًا وانّما تحسن اذا طبخ بالزيت واذا جلى على خشب العشار بالعسل اشرق وانار

« L'onyx est une pierre dans laquelle il n'y a pas de fragment que ne puisse promptement percer celui qui s'occupe de son poli. C'est pour cette

raison qu'on en fait des gorges [1] pour les sabliers et les clepsydres, parce qu'ils ne s'élargissent pas trop promptement. L'onyx acquiert de la beauté quand on le fait bouillir dans l'huile, et, quand on l'a poli sur l'*asclepias gigantea* avec du miel, il devient brillant et éclatant. »

Dans le commerce, on donne le nom d'*albâtre onyx* ou même tout simplement d'*onyx* à l'albâtre calcaire, qui diffère essentiellement de l'albâtre gypseux. Ce nom d'onyx que reçoit cet albâtre lui vient de ce que, comme le véritable onyx, il est sillonné de veines parallèles de nuances de diverses couleurs généralement fort belles. Les deux substances n'ont aucun rapport entre elles, l'une est un calcaire et l'autre une agate. Pline a décrit cet onyx, lib. XXXVI, XII. Il dit que quelques auteurs lui donnent le nom d'*alabastrites*.

Il traite de l'onyx, lib. XXXVII, XXIV. Mais ses définitions sont moins tranchées que chez nos Arabes. Il donne bien à entendre que l'onyx n'est pas d'une seule couleur, qu'on y trouve des teintes diverses

[1] بناكيم. On lit dans les dictionnaires arabes un renvoi au persan بنكان, qui est traduit par *catinus, clepsydra;* or comme nous lisons ici بناكيم الرملية والمائية, il s'agit nécessairement d'un appareil fonctionnant à l'aide du sable et de l'eau; nous avons donc traduit par *sabliers* et *clepsydres*. مجاريا للبناكيم (litt. des *passages* pour les *horloges*). Nous pensons qu'il s'agit d'une espèce d'anneau disposé pour le passage du sable ou de l'eau qui tombe de la cavité supérieure dans la cavité inférieure. Cette faible consistance ferait supposer qu'ici encore il s'agit de l'*onyx* ou *albâtre calcaire*.

bien tranchées. Les unes forment dans la pierre des couches superposées, d'autres sont concentriques, décrivant un ou plusieurs cercles blancs. Dans d'autres les cercles se réduisent à des points. Zénothémis, cité par le naturaliste latin, mentionne plusieurs espèces d'onyx : 1° couleur de feu ; 2° noir ; 3° d'un aspect corné ; 4° avec veines blanches concentriques figurant un œil ; 5° avec des veines obliques. *Zenothemis indicans onychem plures habere varietates, igneam, nigram, corneam, cingentibus candidis venis oculi modo, intervenientibus quarumdam et obliquis venis.* Pline ajoute même plus loin que les diverses couleurs du véritable onyx se confondent en une seule avec une harmonie très-agréable aux yeux. *Veram autem onychem plurimas variasque habere venas, omnium in transitu colore inenarrabili et in unum redeunte concentum suavitate grata.* Ces diverses espèces de Zénothémis, nous les trouvons dans la *Minéralogie appliquée aux arts*, III, 277 : l'onyx à couches ondulées ou obliques, l'agate ou calcédoine rubanée des lapidaires rappelle l'onyx à veines obliques de Pline ; l'onyx à veines concentriques et orbiculaires imitant un œil, quatrième espèce du même auteur, sera l'*agate œillée* des lapidaires, l'œil d'Adad, divinité des Syriens, dit Brard. Cette dernière espèce doit être nécessairement l'onyx mentionné par Boetius de Boot (c. xcix, p. 249) sous le nom d'*oculus Beli, seu oculus cati*[1] *et leucophthalmos et*

[1] Il ne faut pas confondre cet *oculus cati*, *œil de chat*, avec le quartz chatoyant.

triophthalmos dont Pline traite dans un paragraphe autre que celui de l'onyx (71 et 72). Ajoutant cependant que le triophthalmos naît avec l'onyx, *cum onyche nascitur,* peut-être faut-il aussi y réunir l'*ægophthalmos* ou œil de chèvre.

Quant aux autres espèces citées par Pline, peut-être faut-il les chercher parmi les calcédoines et les autres espèces d'agates. L'annotateur de Pline semble l'indiquer. En effet, ici comme presque partout, les descriptions présentent de l'ambiguïté.

Théophraste parle de l'onyx en peu de mots, mais bien caractéristiques: τὸ δ' ὀνύχιον μικτὴ λευκῷ καὶ φαιῷ παρ' ἄλληλα. « L'onyx varié alternativement de blanc et de brun. » Hill[1] fait observer que cette définition est peut-être la plus claire qu'on puisse trouver parmi les écrivains de l'antiquité. Le vague qui règne dans les auteurs, l'emploi de ce mot *onyx* pour l'appliquer à deux substances de nature si différente, l'une calcaire (l'albâtre), et l'autre siliceuse, a jeté beaucoup de confusion dans la question. Nous trouvons dans Dioscorides, II, 10, le mot ὄνυξ appliqué à une sorte de coquille aromatique. C'est peut-être ce qui peut nous expliquer pourquoi nous voyons جزع appliqué aussi par le dictionnaire à une coquille — جزع synonyme de الخرز اليمنى *sphærula seu conchula Veneris Jamanica*, Freyt.

Suivant Rosenmüller, l'onyx aurait fait partie des pierres gravées qui ornaient le pectoral du grand prêtre; il portait le nom de יהלם *iahlom*. Gese-

[1] *Traité des pierres*, de Théophr. 110, et *De lapid.* t. I, 694, 31.

nius dit, au contraire, que les savants ne sont point d'accord sur la vraie signification de ce mot. (Rosenmüll. *Bibl. Mineralreich*, t. I, 36, et Ges. *Lex. arab.* v° جزع.)

CHAPITRE XIV.

L'AIMANT, المغناطيس ou الماغنيطس

L'arabe مغناطيس est bien évidemment la transcription du grec Μαγνῆτις. L'aimant est le *fer oxydulé* des minéralogistes modernes, *oxydum ferroso-ferricum.* (Berzelius.)

Teifaschi n'indique qu'une seule espèce d'aimant dont la bonne qualité se manifeste par la force avec laquelle il attire le fer et dont la couleur est d'un bleu d'azur foncé, pas trop pesant et restant dans la moyenne.

Le ms. 879 S. A. fol. 46 r°, entre dans quelques détails; on y lit : واصناف هذا الحجر ثلاثة وهي نوع واحد لازوردى ومشروب بحمرة ورمادى منقّط بسواد ومنه نوع اخر وهو اسود فيه بصيص يقارب حجر الخماهن « On compte trois espèces de cette pierre (d'aimant), qui sont : une espèce de couleur azurée, nuancée de rouge et de cendré et tachetée de points noirs. Une autre espèce est noire avec des parties brillantes, elle se rapproche de l'hématite. » Nous ne voyons point rappeler la troisième espèce, sans doute oubliée par l'auteur.

Les modernes divisent l'aimant d'après les va-

riétés de sa structure. Ainsi ils ont : 1° l'aimant ou fer oxydulé laminaire granuleux; 2° l'aimant compacte : c'est principalement à cette variété qu'appartient l'*aimant naturel;* 3° l'aimant ou fer oxydulé terreux; 4° l'aimant fuligineux d'un noir bleuâtre tachant les doigts. (*Élém. minér.* Girardin et Lecocq, II, 449.)

Le fer oxydulé ou fer magnétique forme de grands dépôts ou amas dans les terrains anciens; ainsi on le trouve dans le gneiss et le micaschiste et particulièrement dans les roches schisteuses et amphiboliques qui font partie de ces terrains. (*Élém. minér. ibid.*)

Teifaschi parle du gisement de l'aimant en termes insuffisants, et, tout en s'appuyant d'une citation d'Aristote, il rappelle cette fable qu'on lit aussi dans les *Mille et une Nuits*, c'est que près du littoral de l'Hedjaz il existe une montagne entière composée d'aimant, douée d'une telle puissance d'attraction que si un vaisseau vient à passer dans le voisinage, tout ce qu'il peut contenir de fer est attiré violemment et s'envole vers la montagne, comme le ferait un oiseau. Les clous eux-mêmes ne peuvent résister; aussi on emploie des chevilles de bois pour les vaisseaux qui naviguent dans ces parages.

Le *Kenz al-Tadjar* (fol. 67) indique les gisements suivants pour l'aimant: معدنه فى جبل فوق الساحل الذى بحر الحجاز واليمن المدعو ببحر القلزم وقيل ان له معدن بين بصنعاء اليمن « Les mines de l'aimant sont dans une

montagne qui domine le littoral qui s'étend entre la mer de l'Hedjaz et celle de l'Yémen nommée *mer de Qolzum*. On a avancé encore qu'il existait des mines d'aimant à Çanâ dans l'Yémen [1]. »

Le manuscrit 879 suppl. arabe est encore plus détaillé; il dit aussi que l'aimant de la meilleure qualité est d'une nuance azurée, puis il ajoute : وقيل اجوده الاسود المشرّب بحمرة ثم الحديدى وقالوا انّ اجود اجناسه يكون بنواحى ..... من حدود الروم بالقرب من نابلسان معادن الذهب والفضّة وفى قربة حشاجى قريب من جبال فيها معادن فضّة ونحاس وحديد واسرب يوجد فيها المغناطيس صخورًا يضعف منها ما قابل الشمس ويقوى ما كان فى العمق راسيًا والشمس والهوى ينقص قوته بالتجربة واقوى ما حكى عن جذبه ان المثل يجذب ثلاثة امثاله وما دون ذلك فيضعف « Il en est qui disent que le meilleur (aimant) est noir et nuancé de rouge; vient ensuite celui qui est ferrugineux. On dit que les gisements et les aimants les meilleurs se trouvent dans le pays de . . . . [2] sur les frontières du pays de Roum. Dans le voisinage de *Nâblissân*, il existe des mines d'or et d'argent, et à la proximité de *Haschadji*, dans le voisinage des montagnes, il y a des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb dans lesquelles on rencontre de l'aimant en roche. La partie qui reçoit l'action du soleil est faible (dans son ac-

[1] Nous lisons صنعا pour صغا, qui n'a pas de sens.

[2] Mot illisible.

tion), tandis que ce qui est dans la profondeur a constamment plus d'énergie. Il est démontré par l'expérience que l'air et le soleil affaiblissent la force de l'aimant. Celui qui possède la plus grande puissance, d'après ce qu'on a raconté, attire trois fois son poids (*litt.* trois fois comme lui), puis cette puissance va en s'affaiblissant. »

Kazwini, en parlant de l'aimant, dit aussi : واجود اجناسه ما كان فيه سواد وشى من حمرة « La meilleure des espèces d'aimant est celle qui est noire avec une teinte rouge. » Cette définition pourrait très-bien s'appliquer à l'*hématite;* c'est peut-être cette raison qui a porté M. Reinaud à traduire مغناطيس par hématite et non par aimant (*Monam. Blacas*, I, 12).

Les Arabes, qui connaissaient mal la nature de l'aimant, paraissent l'avoir considéré comme une substance différente du fer, quoiqu'il en eût primitivement les éléments, comme le prouve ce passage d'Aristote : الاحجار المغنطيسات كلّها ابتدات فى معادنها لتكوّن حديدًا فعرض لها الحرّ واليبس فصارت حجارة الخ « Les pierres d'aimant commencèrent toutes dans leurs mines (à tendre) à devenir du fer, mais des accidents de chaleur et de sécheresse étant survenus, elles passèrent à l'état de pierre. »

Nos auteurs connurent les deux pôles de l'aimant et sa disposition à indiquer le nord et le midi, comme le prouve le passage suivant : ورأيت فيه وجهان الواحد يجذب والاخر يهرب الحديد « J'aiob-

servé dans l'aimant une double action (*litt.* deux côtés); l'une attirait le fer et l'autre le repoussait.

Le passage suivant, rapporté par le *Kenz al-Tadjar* (fol. 68 r°), peut fournir un document curieux pour l'histoire de la boussole : ومن خواصّه ان
روّساء بحر الشامى اذا اظلم عليهم الجو ليلاً ولم يروا من
النجوم ما يهتدون به على تحديد الجهات الاربع ياخذون
اناء مملوءة ماء ويحترزون عليه من الريح بان ينزلون الى بطن
السفينة ثم ياخذون ابرةً ويتفذونها فى سمرة او قشّ حتى
تبقى معارضة فيها كالصليب ويلقونها فى الماء الذى بالاناء
ومعدود لها فتطفوا على وجهها ثم ياخذون حجرًا من
المغنيطس كبير ملو الكف او صغير ويدنونها من وجه
الماء ويحركون ايديهم دورة اليمين فعندها تدور الابرة
على صفحة الماء ثم يرفعوا ايديهم على غفلة وسرعة فان الابرة
تستقبل بجهتيها جهة الجنوب والشمال = رايت هذا الفعل
منهم عيانًا فى ركوبنا البحر من طرابلس الشام الى
اسكندرية فى سنة اربعين وستماية وقيل ان روأسا مسافرى
بحر الهند يتعوّضون عن الابرة والسمرة شكل سمكة من
حديد رقيق مجوف مستعدّ عندهم يمكن انه اذا القى
فى ماء الاناء عام وسامت براسه وذنبه الجهتين من الجنوب
والشمال «Parmi les propriétés de l'aimant, il y a celle qui suit : quand les pilotes de la mer de Syrie

sont, par l'obscurité de l'atmosphère, plongés la nuit dans les ténèbres, et qu'ils ne peuvent apercevoir aucun des astres qui leur servent de guides pour reconnaître les quatre points cardinaux, ils prennent un vase plein d'eau qu'ils ont bien soin de soustraire à l'influence du vent en le descendant dans l'intérieur du bâtiment. Ils prennent ensuite une aiguille, ils l'enfoncent dans *un morceau d'une branche* d'acacia[1] ou un brin de paille, de telle sorte qu'elle soit fixée transversalement en forme de croix. On place ce petit appareil sur l'eau qui est dans le vase préparé à cet effet, où il surnage à la surface du liquide. Le pilote prend ensuite une pierre d'aimant d'une grosseur à emplir la main, ou d'un plus petit volume. Il approche cet aimant de la surface de l'eau en faisant faire à la main un mouvement circulaire à droite. Pendant ce temps-là l'aiguille tourne aussi sur la surface de l'eau. Ensuite le pilote retire sa main rapidement et brusquement. Alors l'aiguille fait face à deux points, le midi et le nord.» — «Cette opération, ajoute l'auteur, je l'ai vue de mes propres yeux dans une traversée de Tripoli de Syrie à Alexandrie, dans l'année 640 (de juillet 1242 à juin 1243). On raconte que les pilotes

[1] سمرة ou سمر *mimosa unguis cati*. Forsk. *Flor. Ægypt.* 176. On comprend que, d'après la forme qu'on doit obtenir et pour que l'aiguille puisse traverser, on ne peut prendre qu'une portion de jeune branche. — قشّ, ce mot est rendu dans les dictionnaires de Castel et de Freytag par *genus deterius, palmæ, stipula*. Nous avons admis ce dernier sens parce que la paille semble très-bien se prêter à l'opération.

qui naviguent sur la mer de l'Inde remplacent l'appareil de l'aiguille et de l'acacia par une forme de poisson en fer très-mince et creux, préparé par eux de façon qu'il puisse surnager quand on le pose sur l'eau du vase. La tête et la queue de ce poisson de fer indiquent les deux points cardinaux du nord et du midi. »

Nous trouvons ici la description de la forme la plus primitive de la boussole. C'est vers l'époque indiquée ici que communément on place l'invention de la boussole en Europe[1].

Les Arabes connaissaient non-seulement l'aimant qui attire le fer, mais ils attribuaient encore à diverses autres substances minérales ou pierres la propriété d'attirer spécialement divers corps. Ainsi, nous voyons dans le *Livre des pierres*, d'Aristote, et le manuscrit 879 suppl. ar. citer l'aimant de l'or, ceux de l'argent, du diamant, du plomb, de la chair, des cheveux et des ongles. La science moderne ne connaît plus ces prétendus aimants.

[1] Le nom de l'inventeur de la boussole et l'époque de sa découverte sont restés jusqu'ici très-problématiques. Assez communément on l'attribue à *Flavio de Groja*, Napolitain qui vivait au XIIIe siècle, pendant que les Français occupaient Naples; c'est par cette raison qu'on plaçait une fleur de lys au pôle nord. Les Anglais veulent aussi l'avoir inventée, se fondant sur ce que le mot *boussole* dérive de l'anglais *boxell*, petite boîte. Le *Roman de la Rose*, en 1181, en parle sous le nom de *marinette*. D'autres en attribuent l'invention aux Chinois. La dernière partie de notre citation arabe, qui parle de l'usage de l'aiguille aimantée sur la mer des Indes, pourrait bien appuyer cette thèse.

Pline s'étend assez longuement sur l'aimant, *Magnes* (XXXVI, xxv). Il en distingue cinq espèces caractérisées seulement par les noms des localités qui les produisent. Il partage aussi cette erreur des anciens qui admettaient dans les minéraux les deux sexes : ainsi il parle de l'aimant mâle et de l'aimant femelle. Les aimants de la meilleure qualité sont ceux en qui la couleur bleue a le plus d'intensité. *Compertum tanto meliores esse quanto sunt magis cœrulei*[1]. Ce n'est pas du fer pour lui, mais une pierre à laquelle le fer obéit.

Pline rapporte cette fable qui attribuait la découverte de l'aimant à un berger nommé *Magnes*, qui sentit ses souliers ferrés ainsi que sa houlette en fer attirés et retenus par la pierre sur laquelle il se trouvait. C'est ce qui fit qu'on donna à l'aimant le nom de *Magnes*. Il fut aussi appelé *Heracleon*, pierre héracléenne, du nom d'Héraclée dans le voisinage de laquelle se trouvait le gisement; *Sideritis*, du grec *σίδηρος*, *fer*, à cause de son affinité avec ce métal. L'hématite, mentionnée par Pline comme ne possédant point la propriété attractive de l'aimant, est une variété d'oxyde de fer comprenant deux espèces dont la rouge acquiert la vertu magnétique quand on la chauffe. Nous parlerons plus loin de l'hématite.

Théophraste, sans prononcer le nom de l'aimant, parle clairement de la pierre qui jouit de la pro-

[1] On lit aussi dans le *Kenz al-Tadjar* : أجود المغنيطس ... كان لونه الى اللازوردية اقرب «Le meilleur aimant est celui... dont la couleur s'approche le plus du bleu de la lazulite.»

priété d'attirer le fer : Ἔπειτα καὶ τὸ ἤλεκτρον λίθος τὸ (γὰρ) ὄρυκτον ὃ (γίνεται) περὶ (τὴν) Λιγυστικὴν· καὶ τούτῳ ἂν ἡ τοῦ ἕλκειν δύναμις ἀκολουθείη. Μάλιστα δ' ὅτι δῆλος, καὶ φανερωτάτη τὸν σίδηρον ἄγουσα. Γίνεται δὲ καὶ αὕτη σπανία καὶ ὀλιγαχοῦ. *Deinde etiam succinum est fossile in Liguria, cui trahendi facultas similiter attributa est. Quæ tamen maxima manifesta in lapide ferrum trahente. Rarus est hic lapis, paucisque in locis nascitur*[1].

L'aimant Μαγνῆτις, suivant Théophraste, est une pierre qui a l'aspect de l'argent et qui se travaille facilement. (*De lapid.* 41.)

Orphée, dans son poëme sur les pierres, parle de l'aimant avec une certaine étendue, en l'appelant par son nom, Μάγνης. Il s'occupe peu de sa propriété attractive, mais il parle beaucoup de l'heureuse influence qu'il possède de procurer la bienveillance du public à celui qui en porte sur lui et de prévenir les brouilles, surtout entre les frères.

CHAPITRE XV.

السنباذج L'ÉMERI, PERSAN سُنباده.

La traduction de سنباذج par émeri, pierre à polir, est clairement établie par l'emploi de ce minéral. Suivant Teifaschi, « la génération de l'émeri est la même que celle du diamant, seulement il lui est

[1] Nous avons suivi le texte et la traduction de Schneider, *De lapid.* I et II, 29, de même que nous nous sommes aidé de celle de Hill., p. 110.

inférieur de beaucoup pour la force; il est de la nature du diamant, *mais* dégénéré; une espèce amoindrie dans son essence. » يكون السنباذج فى تكوّن الماس الا انه دونه بكثير فى القوة ومقصّر عنه الطبع وكانّه نوع منه قصر فى كيانه عنه.

On voit déjà que si les minéralogistes arabes font participer l'émeri de la nature du diamant, les minéralogistes modernes l'ont rangé parmi les corindons et lui ont appliqué le nom de *corindon granulaire* ou *corindon adamantin*, qui est, suivant Brard, l'*émeri des Chinois*[1]. Le manusc. 879 sup. ar. fol. 52 r°, entre dans des détails qu'il est utile de connaître : حجر السنباذج حرّ رطب والمختار منه ما كان شديدًا ويكون اشد لونًا لمعانًا من الماسكة واصنافه اثنان وهما نوع واحد مطيل وحديدى وله اشباه كثيرة تقارب لونه وجسمه ولا تبلغ مبلغه والفرق بينه وبين اشباهه ان السنباذج اذا سحق بالحديد اثر فيه وخدشه وقدح منه النار ولا يعمل الحديد فيه شى وهو ياكل ويوثر فى كثير الاحجار واشباهه على خلاف ذلك وحجر السنباذج يقطع الزجاج قطعًا لا يقطعه غيره وبه يخرط وهو يوتى به من بلاد الهند من اودية هناك وقد يوجد فى اعلا مصر ايضًا. « La pierre d'émeri est de nature chaude et humide. Celle qu'on préfère est celle qui est

[1] Il ne faut pas le confondre avec l'*émeri rouge*, qui est un grenat.

rude, dont la couleur est plus vive que celle du ...[1] Il y a deux espèces d'émeri qui constituent un genre unique : l'un est. . .[2] et ferrugineux. Il y a beaucoup de substances minérales qui lui ressemblent et qui s'en rapprochent par la couleur et le volume (le corps); mais elles n'ont point la perfection de l'émeri véritable. Une différence (essentielle), c'est que si, avec l'émeri, on frotte du fer, il laisse des traces sur ce dernier et en enlève la surface, il en sort même des étincelles, sans que le fer exerce aucune action sur lui. L'émeri entame (*litt.* mange) un grand nombre des pierres, tandis que ce qui lui ressemble ne le peut pas. L'émeri coupe le verre comme ne le coupent point les autres corps[3], et il le dépolit (*litt.* lui enlève son écorce). On l'apporte de l'Inde, où on le trouve dans des vallées. On en trouve encore dans la haute Égypte. »

Nous lisons encore dans Teifaschi des détails qui ont leur valeur : « On trouve l'émeri dans l'Inde avec le diamant. On raconte aussi qu'on le trouve sur le littoral de la Chine dans une vallée située dans une île où personne ne pénétra avant Alexandre, qui fit exploiter la mine d'émeri. » — « L'émeri se présenterait dans la mine comme un sable rude au toucher. On en

[1] أشد لونا لمعانا من الماسكة, *litt.* plus en couleur en éclat que... Nous n'avons pas traduit ce mot الماسكة, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire. Ce passage ni rien d'analogue n'existe dans aucun manuscrit.

[2] Le texte porte مطيل, que nous ne comprenons pas.

[3] *Vid. infr.* l'explication.

trouve qui est aggloméré en pierres de volumes variables (grandes ou petites). Celui qu'on estime le plus forme un gros volume pur (de tout corps étranger). »
يقال انّه يوجد مع الماس بارض الهند ويذكر ان الوادى الذى يوجد فيه السنباذج باقصى الصين فى جزيرة فى البحر واحدًا لم يصل اليه قبل الاسكندر الذى استخرجه من معدنه = السنبّاذج كانه لخشن من الرمل وفيه حجارة متجسدة كبار وصغار واوجده الحجارة الكبار النقية.

Le *Kenz al-Tadjar* (fol. 70 r°) classe l'émeri d'après les localités d'où il provient; il en fait deux espèces: l'une, la *Sioussi*, qui vient d'une ville bien connue du pays de Roum (l'Asie Mineure), la ville de *Salemia* située dans le quatrième climat; la seconde espèce, la *Nubienne*, est apportée de la Nubie, du Soudan, dont les populations occupent le premier climat.
المعروف منه نوعان احدهما السيوسى وهى مدينة مشهورة ببلاد الروم والسلامية من الاقليم الرابع والاخر النوبى المجلوب من بلاد النوبة السودان اهلها بالاقليم الاول.

Le même manusc. (fol. 70 v°) attribue à Teifaschi des indications que nous ne voyons dans aucun des manuscrits de cet auteur, يوجد مع الماس بوادى ببلاد النوبة وهى لحصبا التى تجرى عليها نيل الديار المصرية وستخرجوها غطاسيهم هناك ببلاد يقال لها العلا بين مدينة اسوان ودنقلة. « On trouve l'émeri mêlé.

au diamant dans une vallée de la Nubie, formé d'un gravier sur lequel coule le Nil qui arrose les habitations égyptiennes. Il est extrait par leurs *gathasi*[1], dans une contrée dite *al-ahlâ*[2], située entre Assouan (Cyenne) et Dongola. »

En parlant des propriétés de l'émeri, notre manuscrit les présente avec des circonstances qui appellent la curiosité. ذكر منافع السنباذج وخاصّيته اذا سحق آكل اجسام الاحجار اذا دلك بها يابسًا ورطبًا بالماء والزيت وفيه جلا شديد وتنقية الاسنان. « Indication de l'utilité et des propriétés de l'émeri. Quand il est pulvérisé, il attaque (*litt.* il mange) les corps des pierres par le frottement, soit qu'on l'emploie à sec, ou mouillé avec de l'eau ou de l'huile. On obtient avec l'émeri un très-beau poli, il nettoie les dents[3]. »

Aristote, dans son *Livre des pierres*, ne dit rien qui ne soit contenu dans les passages extraits des auteurs arabes. Seulement nous y trouvons ce mode d'emploi de l'émeri : واذا سحق وجمع بصمغة تسمّى اللك يجمع جسمه فاى شى دلك به سحله واكله. « Quand il a été réduit en poudre et réuni en un corps au moyen de la gomme nommée *laque*, et qu'on l'em-

[1] غطاسيم ; ce mot غطاسى ne se trouve nulle part.

[2] علا ; peut-être faut-il lire غلوة , ville citée par Édrisi, I, 33, et située au-dessous de Dongola, ce qui répondrait à l'indication qu'on lit ici.

[3] Nous verrons plus loin, au chap. XX, que l'émeri est employé pour polir l'améthyste et l'émeraude.

ploie dans cet état à frotter quelque chose que ce soit, il l'attaque et le ronge.» Ibn-Beithar a un article consacré à l'émeri, dans lequel il répète tout ce que dit Aristote, et dont tout le reste est médical.

Si maintenant nous comparons ces extraits des Arabes avec ce que disent nos minéralogistes, nous trouverons quelques rapprochements à faire qui pourront jeter de la lumière sur nos textes orientaux.

Girardin et Lecocq, dans leurs Éléments de minéralogie, disent que l'émeri se trouve dans diverses localités de l'Europe, principalement dans des îles de l'Orient et de Naxos. Brard, sans parler précisément de la Chine comme possédant des gisements d'émeri, mentionne l'émeri de la Chine comme étant le meilleur et de beaucoup préférable à celui de l'Europe pour la taille des pierres. Il n'est connu en France que depuis 1782. Suivant Thévenot, cité par Brard, l'émeri portait en Chine le nom de *corindon*. Dans l'Inde, dans le royaume de Golconde, il portait le nom de *corind*, et sur la côte de Coromandel celui de *coroum*. Cette dernière citation confirme l'existence des gisements indiens indiqués par les Arabes. On ne cite point chez les modernes l'émeri en compagnie du diamant, mais quelquefois groupé avec de petits cristaux de corindon.

Quant à la couleur, elle serait, suivant Brard, très-variée; on y trouve les couleurs bleue, jaune et rouge comme dans le saphir ou corindon auquel il appartient. Si on indique la nuance ferrugineuse, c'est sans doute à cause du minerai de fer qui

souvent accompagne l'émeri. Ce minéral, paraît-il, se confondait avec divers autres corps qu'on distinguait par des procédés empiriques.

L'émeri, dit le mss. 879, *coupe le verre comme les autres pierres ne le coupent point.* Cette remarque curieuse par elle-même ne viendrait-elle point de ce que, parfois, des diamants d'un très-petit volume auraient été pris pour des grains d'émeri? Deux raisons porteraient à le croire : la première, c'est que, l'émeri se trouvant avec le diamant, la confusion pouvait devenir facile, puisque nous avons vu que la couleur du diamant lui-même était variable; ensuite la propriété de couper le verre d'une façon particulière est une de celles inhérentes au diamant. Les quartz et beaucoup d'autres pierres raient le verre, mais le diamant seul le coupe. Il doit cette propriété non pas à sa dureté seulement, mais encore à la conformation curviligne de ses lames et de ses surfaces. (Brard, *Minéralogie appliquée aux arts*, III, 87, et *Élém. de minéral.* I, 126.)

Les Latins ont-ils connu l'émeri? Saumaise se livre là-dessus à une longue et savante dissertation dans laquelle il parle de pierres employées à polir les marbres et les statues, citées par Pline sous le nom de *cotes*, qui étaient produites dans l'île de Chypre, où on les appelait pierres *naxiennes*, et qui furent remplacées par celles de l'Arménie[1]. Saumaise finit

[1] « Signis e marmore poliendis, gemmisque etiam scalpendis atque limandis, naxium diu placuit ante alia : ita vocantur cotes in Cypro insula genitæ. Vicere postea ex Armenia vectæ » (XXXVI, x).

par arriver au *smyris*, qui n'est point mentionné par les Latins, mais qui était connu des Grecs. Le laborieux commentateur rapporte plusieurs passages pour appuyer ses assertions; mais nous nous contenterons de citer Dioscorides, qui résume toutes les opinions. *Σμύρις λίθος ἐσ7ὶν, ᾗ τὰς ψήφους οἱ δακ7υλογλύφοι σμήχουσι. Smyris lapis est, quo annularii scalptores gemmas expurgant.* (Diosc. V, 166, et Salm. *Ex. Plin.* 1101.)

Boetius de Boot veut voir l'émeri dans la troisième espèce d'hématite de Pline, ce qui nous paraît peu exact. (*De gemm. et lapid.* II, 210.)

Théophraste ne dit pas un mot du *smyris.*

CHAPITRE XVI.

LA MALACHITE, الدهنج.

En persan دهنه. La traduction de دهنج par « malachite » ne peut présenter aucun doute, comme le prouvent suffisamment les documents que nous trouvons chez les auteurs arabes.

Teifaschi, s'appuyant de l'autorité d'Aristote, dit que la malachite dérive du cuivre, mais que « pendant que la concrétion pierreuse se formait, il s'éleva des vapeurs sulfureuses, qui se produisirent successivement, la pierre fut une malachite ». قال ارسطوطاليس ان

Ce nom de *naxienne* était celui du lieu où la pierre était préparée et livrée au commerce, c'est-à-dire l'île de Naxos. Cette substance devait avoir une dureté approchant celle de l'émeri, si ce n'en était pas; sinon elle n'eût eu qu'une action trop faible sur une pierre aussi dure que le marbre.

النحاس في معدنه اذا تحجّر ارتفع له بخار من الكبريت المتولّد فيرتفع ذلك البخار بعضه على بعض ثم انعقد حجرًا فكان منه الدهنج. Balinous dit la même chose, mais il associe à la malachite toutes les pierres qui dérivent du cuivre : قال بلينوس ان الدهنج واللازورد والسادنة وجميع الاحجار النحاسيّة انّما ابتدا في معادنها لتتكوّن نحاسًا الخ « Balinous dit que la malachite, la lazulite, le *sâdinat*[1] et toutes les pierres cuivreuses commencèrent dans le *sein* de la mine à être du cuivre, etc. » De même, les minéralogistes modernes considèrent le cuivre comme le principal élément de la malachite, qu'ils nomment *cuivre carbonaté vert.*

Teifaschi compte quatre espèces de malachite, spécifiées par les noms des mines qui les fournissent; ce sont l'afrandienne[2], l'indienne, la caramanienne,

[1] السادنة. Castel traduit ce mot par *hæmatites*, et cite Avicenne, 208, 31. Effectivement, ce mot se trouve à l'endroit indiqué, mais comme une espèce d'aimant; ce qui ne peut convenir à la pierre mentionnée ici, puisque l'aimant est de nature ferrugineuse, et qu'ici nous avons un corps cuivreux. Le lexique persan lit شادنه et traduit par *nomen medicamenti* et *lapis lenticularis.* Ce serait une sorte de *lenticulite* et nullement une pierre ferrugineuse. C'est pourquoi, dans l'incertitude, nous nous bornons à transcrire le mot.

[2] Les manuscrits de Teifaschi, Reineri, dans le texte imprimé, et le *Kenz al-Tadjar*, ont tous افرندى, que nous ne trouvons ni dans Aboulféda, ni dans Édrisi. Reineri le fait dériver d'un lieu nommé *Efrand*, dont il ignore la position géographique. Le ms. 870 suppl. ar. lit بربدى, qui ne se trouve pas davantage. Peut-être faudrait-il lire افرنجى, qualificatif qui, s'appliquant en général aux Européens, à l'exception des Grecs, indiquerait ces malachites de la

qui sont les plus belles espèces. اجود انواعه اربعة الافرندى والهندى والكرمانى والكركى. Teifaschi ajoute encore : « La malachite la plus estimée est celle qui est d'une nuance verte très-foncée, semblable à celle de l'émeraude[1] renommée pour son (beau) vert. Celle-là surtout est belle sur laquelle on voit des lunes et des yeux, beaux, rapprochés les uns des autres, qui est dure, lisse, recevant bien le poli; mais ces qualités de la malachite pure et noble ne peuvent guère se trouver réunies que dans l'espèce *afrandi*, et non dans d'autres. » اجود الدهنج الاخضر المشبع الخضرة الشبيه اللون بالزمرّد المعروف بخضرة حسنة الذى فيه اهلّة وعيون بعضها من بعض حسان الصلب الاملس الذى يقبل الصقالة وهذه صفات الخالص العتيق منه لا تكاد توجد مجتمعة الا فى الافرندى منه لا غير.

Le *Kenz al-Tadjar* dit à peu près la même chose, seulement il ajoute comme type de comparaison le *jaspe indien* : التى تقبل الصقالة ويشبه جوهر السيف الهندى « celle qui reçoit *bien le poli et ressemble au jaspe indien* qui est vert[2]. »

On lit dans le mss. 879 suppl. ar. حجر الدهنج وهو حجر رخو شديد الخضرة تلوح فيه زنجارية وفيه

Russie, qui sont les plus belles qui soient connues. — كركى est dérivé de كرك, cité par Aboulféda, p. 246, comme étant une contrée de la Syrie.

[1] Ibn Beithar lit زبرجد, *béryl*, fol. 160 r°.

[2] L'emploi de سيف pour يسب ou يسف est signalé par Castel; on le trouve usité dans ce sens par Avicenne, I, 132, 28.

خطوط سود رقاق جدّا وربّما شابه حمرة خفيفة ومنه الموشى على لون ريش الطاوس والكمد وقيل انه يصفو بصفاء الجو ويكدر بكدرته « La malachite est une pierre qui n'est pas dure et qui est très-verte. On remarque en elle la matière du vert-de-gris et des lignes noires très-minces. Souvent il vient se mêler à sa coloration une teinte rouge légère; souvent elle est colorée comme le sont les plumes du paon, avec un mélange de teinte brune foncée. Il en est qui disent que la malachite est brillante quand l'air est pur, et terne quand il est couvert. » La description de la pierre se complète par ce dernier passage. Cette matière à l'état de زنجارية d'*æruginositas* (carbonate de cuivre), entremêlée de lignes noires et parfois accidentée d'une légère nuance rouge, est tout à fait conforme à ce qu'enseigne la minéralogie moderne.

Aristote, après avoir fait l'énumération des diverses nuances qui colorent la malachite[1], ajoute : وربما اجتمعت هذه الالوان كلّها فى حجر واحد وذلك على قدر تكوينه فى الارض طبقة بعد طبقة. « Souvent ces couleurs se trouvent réunies en une seule pierre,

[1] La citation d'Aristote faite par Ibn Beithar (fol. 180 r°, ms. 1028 B. J.) présente cette variante : وهو الوان كثيرة فمنه الشديد الخضرة ومنه الزيتى ومنه الطاوسى الخ. « La malachite se présente sous diverses nuances. Il y en a qui est d'un vert très-intense, une autre a la *couleur oléagineuse*, une autre est œillée comme les plumes de paon. » Cette nuance *zeiti* oléagineuse ou couleur d'huile d'olive verte a déjà été appliquée à une espèce de béryl; il paraît donc assez naturel de la voir ici, puisque la malachite lui a été comparée.

cela en raison de la formation par couches successives dans le sein de la terre. » Ces dernières expressions nous font connaître la théorie de la concrétion de la malachite sous forme de stalactite ou stalagmite dans les fissures des filons cuprifères, admise par les minéralogistes modernes. Souvent aussi des substances terreuses interposées altèrent la masse, lui font perdre de sa consistance et la réduisent à un assemblage affaibli dans sa dureté et sa couleur, connu sous le nom de *vert de montagne*. C'est peut-être la friabilité de certaines parties qui a fait dire à Teifaschi qu'il se trouvait dans la malachite un *manque de solidité*, رخوة.

C'est peut-être à cause de cet état de choses mal observé et mal décrit que le mss. 879 suppl. ar. fait l'assimilation de la malachite à la *toutie*, et qu'il parle de son manque de consistance quand elle sort de la mine. والهند تزعم انه ضرب من التوتيا ويكون رخو عند اخراجه من معدنه ثم يزداد صلابة « On pense dans l'Inde que la malachite est une espèce de *toutie*[1], qu'elle est peu consistante quand

[1] La *toutie*, توتياء, est une substance minérale qui avait peu de consistance par elle-même et assez usitée dans l'ancienne médecine. Aristote dit que la *toutie minérale* comprend plusieurs espèces, de couleur blanche, jaune ou verte. On la trouve sur le littoral de la mer des Indes et en Chine. On lui assimile le *pompholix* des Grecs ou *spodion*, Σπόδιον, qui dans Avicenne est désigné sous le mot سقودوس, altération du grec. Kazwini dit à peu près les mêmes choses d'après Aristote. M. Caussin de Perceval, dans son Dictionnaire, traduit *zinc* pour توتيا معدنية, la confondant avec la *toutenage*, substance minérale importée de la Chine, que l'analyse a prouvé être du minerai de zinc. Boetius de Boot ne parle que de la toutie

elle sort de la mine, et qu'ensuite elle acquiert de la solidité. » On admettra facilement que la malachite décrite ainsi ait pu être confondue avec la toutie verte d'Aristote.

La malachite se trouve, dit Teifaschi, exclusivement là où sont des mines de cuivre, dans la Caramanie, le Sedjestan, en Perse. On la tire aussi de Ghar, ville des Beni Salim[1]; il y ajoute l'Inde et Karak en Syrie. Du reste, « les exploitations de malachite sont nombreuses, et varient en raison de la variation des mines de cuivre » فعادنه كثيرة مختلفة بحسب اختلاف معادن النحاس. Le mss. 879 suppl. ar. ajoute l'Abyssinie et l'Égypte.

Parmi les gisements des malachites les plus renommées de notre temps, se trouve en première ligne celui de Goumachefské en Sibérie; puis ceux de Hongrie, de Chessy près de Lyon, du Hartz, du Chili, etc.

Pline décrit (XXXVII, XXXVI) la malachite avec une précision qui ne laisse aucun doute. *Non translucet molochites, spissius virens et crassius quam smaragdus a colore malvæ nomine accepto.* « La malachite n'est point translucide. Elle est d'un vert plus foncé et plus prononcé que l'émeraude. Elle tire son nom de (sa res-

artificielle préparée avec l'hématite ou le fer magnétique. (*De lap. et gem.* 458.)

[1] غار لبنى سليم, Ghar des beni Salim. Aboulféda cite deux localités de ce nom : la première, assise sur la montagne de Hire, domine la Mecque, et la seconde, où habita le Prophète avec Abou-Bekr. Beni-Salim est un nom de tribu. (Aboulféda, VA.)

semblance avec) la mauve[1], Μολόχη employé pour Μαλάχη. »

La malachite, ajoute Pline, est bonne pour faire des cachets, et il en place le gisement en Arabie. Teifaschi parle des manches de couteaux et des vases faits avec la malachite, mais qui, au bout d'un certain temps, perdent leur poli à cause du peu de consistance de la matière. Jacob ben Isaac al-Kendi dit avoir vu une table de malachite du poids de 39 rotls, ce qui est équivalent à plus de quinze kilogrammes.

Nous ne voyons point que Théophraste ni Orphée aient parlé de la malachite.

CHAPITRE XVII.

LA LAZULITE, اللازورد.

La lazulite est, pour les Arabes, comme la malachite une substance minérale de nature cuivreuse, modifiée dans sa formation par l'influence du soufre et de la chaleur. En combinant ensemble les textes de Teifaschi, du *Kenz al-Tadjar* et du mss. 879 suppl. ar. nous verrons que ces minéralogistes ont confondu la *lazulite* propre et le *cuivre carbonaté* ou *azurite*, اللازورد حجر رخو طينى ومنه الصلب واجود اشدّه اشراقا واصفا لونًا السماوى المستوى الصبغ الى الكحلية ما هو « La lazulite est une pierre peu consis-

[1] Sans doute en comparant sa couleur à celle du feuillage de la mauve.

tante, terreuse. Il y en a une espèce qui est solide; la plus belle lazulite est celle qui a beaucoup d'éclat et qui offre une nuance bien uniforme[1] s'élevant du bleu céleste jusqu'au bleu foncé du *Kohol* à peu près[2]. »

Le mss. 879 suppl. ar. fournit quelques autres indications qui sont bonnes à ajouter à celles qui précèdent. حجر اللازورد..... يجب ان يختار منه ما كان ازرق معتدل وفيه معرض ذهب قوى الجسم صلب ليس فيه حروسة ولا تفتيت املس الجسم « La lazulite. On doit choisir celle qui est d'une nuance bleue uniforme, accidentée d'or[3], d'un fort volume et compacte, exempte d'aspérités et de fissures et douce au toucher. »

Les mêmes manuscrits nous parlent ensuite de substances minérales qui ressemblent à la lazulite, avec laquelle on pourrait les confondre, mais elles n'atteignent point sa perfection, mss. 879 suppl. لهذا الحجر اشباه كثيرة تقارب لونه وجسمه ولكن لا تبلغ مبلغه « Il y a beaucoup de choses qui se rapprochent de cette pierre pour la couleur et la forme maté-

[1] Cette uniformité est rare parce que très-souvent la pierre manque d'homogénéité.

[2] ماهو après un qualificatif indique un diminutif dans la signification. الى كحلية ماهو devrait d'après cela être rendu par : *jusqu'à la couleur du Kohol un peu faible.* (Sacy, *Gramm.* I, 543.)

[3] ذهب ; ici, l'or a été confondu avec des pyritites de fer de couleur jaune, comme nous allons le voir. Ce fait est cité par l'abbé Haüy dans son Traité des caractères des pierres précieuses.

rielle (*litt.* le corps); mais elles n'arrivent point à sa perfection. »

Viennent ensuite les moyens empiriques de reconnaître ces fausses lazulites. Nous prendrons de préférence la description donnée par le *Kenz at-Tadjar*, qui nous paraît la plus claire. والخالص منه يمتحن بان يوضع قطعة منه على جمرة ليس لها دخان فيخرج عند ذلك لسان نارٍ من الجمرة منصبغًا بصبغ لازورد مع ثبوت لون اللازورد على ما هي عليه وهذا امتحان خالصه من مغشوشه دايما « La vraie lazulite se reconnaît par l'expérience suivante : on place sur des charbons (allumés) qui ne fument point un fragment de la pierre. On voit alors surgir du charbon une flamme (langue de feu) de teinte bleue, tandis que la pierre conserve sa couleur telle qu'elle était. C'est l'expérimentation constante (la plus sûre) pour reconnaître la pierre vraie de la pierre fausse. » Plus loin Teifaschi ajoute : وامتحان اللازورد الخالص المعدنى..... يكون بالقائه على الجمر كما بيّنّاه فيما سلف فان ثبت لم ينسلخ فهو خالص وان انسلخ فهو مدلس « La manière d'expérimenter si la lazulite minérale est franche, c'est de la projeter sur un brasier (*litt.* charbon), comme nous l'avons dit plus haut. Si la pierre résiste sans se fendre à la surface (*litt.* s'écorcher), elle est vraie. Si elle se fend, elle est fausse.

Il résulte de toutes ces citations des auteurs arabes

que ceux-ci confondirent la lazulite avec le *cuivre bleu azuré*, ou que tout au moins ils lui attribuèrent une fausse origine, puisqu'ils en faisaient une pierre de nature cuivreuse, tandis que la lazulite ou *lapis-lazuli* est un composé de *soude* et d'*alumine silicatées*, quelquefois renfermant à l'état de mélange seulement du fer sulfuré, qui a été pris, comme nous l'avons vu, pour de l'or. Cette qualification de رخو طينى, « peu consistante et terreuse, » donnée à la lazulite, nous reporte nécessairement au *cuivre carbonaté bleu terreux* ou *pierre d'Arménie* [1].

Le premier procédé empirique décrit par les Arabes pour l'expérimentation de la lazulite rappelle le caractère d'élimination indiqué par Brard (*Min. appl. aux arts*, III, 353). « On pourrait confondre le lapis avec le cuivre carbonaté azuré; mais comme ce dernier noircit très-promptement sur les charbons, et que le lapis y conserve sa belle nuance, on conçoit combien il est aisé de les distinguer l'un de l'autre. »

Le second procédé rappelle celui indiqué par Boetius de Boot, qui veut que la pierre chauffée ne

[1] On lit dans Ibn Beithar : الغافقى = واللازورد اشبع لون من الحجر الارمنى وقوته شبيهة بقوة الحجر الارمنى الا ان اللازورد اضعف قوة. Al-Gafaqi. « La lazulite est plus foncée en couleur que la pierre d'Arménie. Son énergie ressemble à celle de la pierre d'Arménie, sinon que la force de la lazulite est plus faible. » Il dit encore que, suivant quelques savants, « la *pierre d'Arménie est peu consistante* quand la lazulite est une pierre dure » وهذا رخو واللازورد حجر صلب. (Ibn Beit. fol. 340 v°.)

se casse point et conserve sa couleur native (*De gemm. et lapid.* 278.)

Léman, dans le *Dict. hist. nat.* Déterv. indique plusieurs substances auxquelles on a donné le nom de *lazulite* à cause de leur couleur, mais qui n'en sont point et qui sont faciles à distinguer.

Le manuscrit 879 suppl. ar. nous apprend que « les Grecs donnaient à la lazulite le nom d'*arminion* ou pierre d'Arménie, comme si on la rattachait à cette partie de l'Asie. » واللازورد يسمّى بالرومية ارميتايون كانه نسبة الى ارمينية.

La pierre d'Arménie, *ἀρμένιον* ou *λίθος ἀρμένιος*, fait, dans Dioscorides, l'objet d'un chapitre fort court (V, 105). A la suite en vient un autre (106) qui a pour objet le *κύανος, de cyano sive cæruleo*. Ces deux pierres sont de couleur bleue; l'une est la lazulite et l'autre est le cuivre carbonaté bleu. Laquelle des deux doit être prise pour la lazulite et laquelle est le cuivre carbonaté bleu? C'est une question fort controversée parmi les savants. La version arabe de Dioscorides traduit *λίθος ἀρμένιος* par ارمينيا وهو لازورد; — pour *κύανος*, elle donne tout simplement la transcription du nom قوانيس. Avicenne parle en ces termes de la pierre d'Arménie : حجر ارمنى حجر فيه ادنى لازوردية ليس فى لون اللازورد ولا فى اكتنازه بل كان فيه رملية ما وربّما استعمله الصبّاغون والنقّاشون بدل اللازورد ولين املس « La pierre d'Arménie a peu des qualités de la lazulite. Elle n'en a point la couleur ni la consistance, elle a au con-

traire quelque chose de sablonneux (dans la texture). Souvent les teinturiers et les peintres emploient la pierre d'Arménie pour remplacer la lazulite (l'outremer?). Elle est douce au toucher. » Il s'exprime ainsi sur la lazulite : لازورد قوتة كقوة لزاق الذهب اضعف يسيرًا « La lazulite a la force de la chrysocolle; un peu plus faible. » (Avic. I, 182 et 199.)

Dioscorides (V, 105), parlant de la pierre d'Arménie, se rapproche d'Avicenne en quelque point : *Ἀρμένιον δὲ προκριτέον τὸ λεῖον καὶ τὸ χρῶμα κυάνεον, ὁμαλόν τε ἄγαν καὶ ἄλιθον, εὔθρυβές. Τὰ αὐτὰ ποῖει τῇ χρυσοκόλλῃ. Armenium præferendam quod est leve colore cæruleo, perquam æquabile, calculorum expers atque friabile. Eademque chrysocolla præstat (sed inefficacius).*

Le même, parlant du cyanos (V, 106), s'exprime en ces termes : Κύανος *δὲ γεννᾶται μὲν ἐν* Κύπρῳ *ἐκ τῶν χαλκουργῶν μετάλλων· ὁδὲ πλείων τῆς αἰγιαλίτιδος ἄμμου εὑρισκόμενος κατά τινας σπηλαιώδεις ὑποσκαφὰς τῆς θαλάσσης ἥτις καὶ διαφέρει.* Παραληπτέον *δὲ τὴν σφόδρα κατακορῆ.* Καυστέον *δὲ ὡς χαλκῖτιν, καὶ πλυτέον ὡς καδμείαν. Cyanus in Cypro quidem procreatur ex æraiis metallis, at copiosior ex arena littorali quæ quidem, secundum quosdam speluncarum instar excavatas maris suffossiones invenitur qui magis probatur. Eligi debet qui valde saturo est colore. Uritur porro ut chalcitis*[1] *et lavatur uti cadmia*[2].

[1] Χαλκῖτις est le *colcothar*. Le colcothar fossile est un *oxyde de fer* : c'est aussi le nom du résidu qui se dépose au fond de la cornue dans la distillation de l'acide sulfurique.

[2] Καδμεία. Cadmie, sans doute naturelle, *zinc oxydé* ou calamine de l'ancienne minéralogie.

Nous avons rapporté ces deux citations *in extenso* pour constater l'analogie qui se trouve entre la définition d'Avicenne et celle de Dioscorides. Elles s'appliquent à une substance minérale bleue, peu consistante, et le médecin arabe dit qu'elle est employée par les peintres. Il est évident qu'il s'agit ici non de la lazulite propre, mais du *cuivre carbonaté bleu terreux* ou *pierre d'Arménie*, qui n'a nullement la solidité de l'*outremer* extrait de la lazulite, et dont la couleur est pâle. Cette substance prend aussi, en raison de son peu de consistance, le nom de *cendre* bleue *native* et *bleu de montagne*. (*Éléments de minéralogie*, Girard et Lecocq, I, 374.)

Quant au Κύανος ou *Cyanus*, c'est bien évidemment la *lazulite*, qui, comme le disent les Arabes, est d'autant plus belle que sa couleur est plus intense. *On la brûle, on la lave*, expressions qui, sans doute, ont en vue la préparation du *bleu d'outremer*. Léman (*Hist. nat.* Déterv.) fait observer que par l'origine attribuée au *cyanus*, qu'on fait venir de l'île de Chypre, où abondaient les mines de cuivre, on a dû confondre la lazulite avec le *cuivre carbonaté bleu* ou *azurite solide*. Cette erreur se trouve dans Théophraste, qui vivait 371 ans avant l'ère chrétienne, et elle a été répétée par Pline, qui semble avoir tout simplement traduit le naturaliste grec (XXXVII, XXXVIII).

Théophraste admet dans le *cyanos* le mâle et la femelle. Le premier est caractérisé par une teinte bleue intense qui est plus faible que dans le second.

Il le fait venir également de l'Égypte, de la Scythie et de Chypre, et c'est d'après ces localités qu'il établit ses genres. (*De lapid.* § 31 et 55, éd. Schneid.) Ainsi, dans toute l'antiquité, la lazulite et le cuivre bleu ont été confondus, surtout quant à l'origine.

Quant à la provenance de la lazulite, Teifaschi nous apprend que « on la tirait du Khorasan, de la montagne de *Batahâristan*[1], dans un lieu nommé *Hastan*, en Perse, et voisin des frontières de l'Arménie » : اللازورد يجلب من خراسان من جبل بطخارستان فى موضع منه يسمّى حستان من ارض فارس قريب تخوم ارمينية. Le mss. 879 suppl. ar. ajoute l'Iran comme fournissant de la lazulite.

Suivant Théophraste (§ 55), la lazulite vient de l'Égypte, de la Scythie et de Chypre; celle qui vient d'Égypte est la plus belle. Pline dit la même chose.

D'après les minéralogistes modernes, cette gemme vient de la Perse, de l'Anatolie, de la Chine, de la petite Buckarie et de la Sibérie. Mais on n'en cite point en Égypte.

La lazulite peut-elle être produite artificiellement

[1] Le *Kenz al-Tadjar* lit aussi : من جبل بطخارستان فى موضع منه يسمّى حستان, que nous avons transcrit scrupuleusement; néanmoins, nous pensons qu'il faut lire : من جبل طخارستان فى موضع منه يسمّى بدخشان « d'une montagne du Thakhâristan, d'un lieu nommé Badakhschan. » Nous avons vu cette ville citée à l'article du rubis balais, comme abondante en lapis-lazuli fourni par les montagnes voisines. (Édrisi, I, 478; Aboulféda, texte, 471.) Le ms. 879 cite Badakhschân comme fournissant les fragments du plus fort volume.

et imitée comme gemme? Suivant Pline, il faudrait se prononcer pour l'affirmative, car après avoir mentionné trois espèces de cyanos, il ajoute : *Adulteratur maxime tinctura, idque in gloria regis Ægypti adscribitur, qui primus eam tinxit.* La traduction littérale de ce passage ne présente pas à l'esprit un sens bien clair. En effet, il faudrait traduire ainsi : « Le cyanus est altéré particulièrement par la teinture; ce procédé est attribué à la gloire d'un roi d'Égypte qui, le premier, l'a pratiqué. » Mais le mot *tinctura* est interprété par les commentateurs et les traducteurs par *verre coloré*. Le P. Hardouin dit positivement : *Adulteratur maxima tinctura, vitro scilicet in eum colorem tincto, fusa materia, et colore imbuta cæruleo.* Les traducteurs disent : *Le verre coloré l'imite très-bien et on fait honneur de cette découverte à un roi d'Égypte, qui le premier s'avisa de teindre le verre.* Le P. Hardouin, pour appuyer son opinion, renvoie à Théophraste, que Pline aurait traduit; mais on peut contester l'exactitude de la traduction; en effet, Théophraste dit : Ἔσ7ι δὲ ὥσπερ καὶ μίλτος ἡ μὲν αὐτόματος ἡ δὲ τεχνικὴ καὶ κύανος ὁ μὲν αὐτοφυὴς ὁ δὲ σκευασ7ὸς ὥσπερ ἐν Αἰγύπ7ῳ. « De même que l'ocre rouge est naturel et artificiel, de même le cyanus est naturel ou artificiel comme en Égypte. » Un peu plus loin, Théophraste ajoute : Τίς πρῶτος βασιλεὺς ἐποίησε χυτὸν κύανον μιμησάμενος τὸν αυτοφυῆ. « Celui des rois (d'Égypte) qui le premier fit un cyanus artificiel imitant le naturel (Th. *loc. cit.*). » Or ici, comme le fait très-bien observer Hill (p. 185), Théophraste a cessé

de s'occuper des pierres; il parle des terres et spécialement de celles usitées en peinture; aussi Hill n'hésite point à traduire par pierre d'Arménie (ou azurite), substance tinctoriale; tandis que Pline ici traite encore des pierres. Ce passage du naturaliste grec confirme donc ce que nous avons répété, c'est que *κύανος* s'applique à deux substances différentes.

Brard affirme qu'on a essayé de contrefaire la lazulite sans pouvoir y réussir, et que la pierre artificielle se reconnaît facilement. M. Ch. Bardot, dans son *Guide pratique du joaillier*, p. 406, dit que le lapis a été très-heureusement imité, de manière que l'œil y est trompé[1]. Néanmoins, Teifaschi et après lui le *Kenz al-Tadjar* admettent que la lazulite peut être produite artificiellement, car l'un et l'autre, après avoir indiqué le moyen de fabrication, ajoutent : وانّما ذكرت هذه الصفة لتعلم ان اللازورد فيه معدنّى والمصنوع وهو اقبل الاشيا للغش والتدلّس ويصنع على طرق كثيرة. « J'ai raconté ce procédé pour que vous sachiez qu'il y a la lazulite minérale et celle qui est artificielle. Elle admet toutes les choses qui peuvent tromper et induire en erreur. On la fabrique de diverses manières. » Teifaschi ainsi que le *Kenz* racontent fort au long le procédé pour obtenir avec la lazulite et l'adjonction d'autres substances une gemme artificielle; mais elle est rouge comme un rubis, فانك تجد فصوصًا حمرا كانها الياقوت, *vous trouvez*

[1] Voy. *Minéralogie appliquée aux arts*, III, 353. Ce traité date de 1821, et le *Guide pratique du joaillier* est de 1867.

une gemme rouge comme si c'était un yaqout, qu'on ne peut donner pour une lazulite. Nous ne voyons nulle part qu'il soit question de la préparation du *bleu d'outremer* avec la lazulite. Il est question seulement du lavage de cette pierre au paragraphe qui a sa valeur pour objet, comme nous le verrons.

CHAPITRE XVIII.

LE CORAIL, المرجان[1], PERS. بسند.

Les Arabes regardaient le corail comme participant à la fois de la nature de la pierre et de celle de la plante. يكون المرجان متوسّط بين عالمى الجماد والنبات وذلك انه يشبه الجماد بتحجّره ويشبه النبات بكونه اشجارًا نابتة فى قعر البحر ذوات عروق واغصان خضر متشعّنة قايمة «Le corail[2] tient le milieu, dans les choses de ce monde, entre les corps concrétionnés et les *végétaux* ou plantes. Il tient des concrétions par la pétrification, et des végétaux parce qu'il est un arbre qui pousse dans les profondeurs de la mer, pourvu de racines et de branches vertes séparées et droites.» Le ms. 879 sup. ar. fol. 47 r°, porte : المرجان هو نبات ينبت فى البحر باذن الله تعالى فاذا استخرج وفارق البحر تحجّر

[1] Nous avons vu précédemment que le mot مرجان était pris dans le sens de *parvæ margaritæ*, ce qui a induit en erreur quelques traducteurs.

[2] Reineri lit dans son texte imprimé : تكون المرجان متوسّط بين الحجارة والنبات وذلك انه يشبه الاحجار بتحجّره ويشبه النبات الخ.

وحصلت له هذه الحمرة.... ويقال له البسّد وهو عروق دقاق وغلاظ مثل اغصان الشجر ويقال ان البسّد اصل لأصله

« Le corail est une plante qui, par la volonté de Dieu, qu'il soit exalté, pousse dans la mer. Quand on l'en retire et qu'il s'en sépare, il se pétrifie et il lui survient cette couleur rouge..... On l'appelle *al-boussad*, mais c'est le nom des racines déliées ou grosses qui ressemblent aux rameaux des branches; on a dans l'origine appliqué ce nom à la base (de la plante corallienne). » Nous passerons sous silence les théories erronées par lesquelles les naturalistes anciens prétendaient expliquer l'existence du corail, théories qui ont eu cours jusqu'à ce que Peyssonnel, qui vivait au commencement du siècle dernier, fit connaître la nature du corail en prouvant que c'était un madrépore, œuvre de polypes marins.

« Le corail se trouve en Afrique dans un lieu appelé le port de Mers el-Kharaz[1], on le trouve aussi sur le littoral de la mer d'Europe[2], où il est moins abondant et moins beau que dans la première localité. De là on le transporte dans l'Orient, l'Yémen, l'Inde, la Chine, enfin par toute la terre. Nulle part on ne le trouve aussi abondamment qu'à Mers el-Kharaz ». معدن المرجان بافريقية بموضع منها سمّى مرسية مرسى الخرز ويوجد ايضا ببحر الافرنجة الا ان الاكثر

[1] مرسى الخرز, le port d'Al-Kharaz est dans le voisinage de Bone. (Édrisi, I, 275, cité par Aboulféda à l'article de Badjaiah, p. 137.)

[2] الفرنجة Nous traduisons par l'Europe, parce que la pêche du corail se fait plus spécialement sur des côtes étrangères à la France.

والاجود بمرسى الخرز ومنه تجلب الى المشرق والى اليمن والهند والصين وساير البلاد ولا يوجد بموضع من المواضع كما يوجد منه بمرسى الخرز فى الكثرة والجودة. Voilà ce que dit Teifaschi suivant le ms. 879 supplément arabe. « Le corail de la plus belle nuance se trouve dans la mer qui baigne le littoral de l'Espagne et dans le voisinage. On le trouve aussi dans quelques mers comme la mer de Thor, celle de Qolzum et la mer de l'Hedjaz (mer Rouge). » ولا يوجد هذا الحجر بالغنا كامل الصبغ الا فى بحر سيف الاندلس وما والاها وفى بعض البحار وبحر الطور والقلزم وبحر الحجاز

Nous trouvons des détails curieux sur la pêche du corail dans Kazwini, à l'article مرجان; ils nous apprennent qu'alors comme aujourd'hui les procédés étaient à peu près les mêmes et que l'instrument principal de pêche avait la forme d'une croix qu'on chargeait d'une pierre pour la faire plonger dans les profondeurs de la mer. Édrisi parle aussi de la pêche du corail, mais plus brièvement (Trad. Jaubert, I, 267).

Pline (XXXII, II) traite du corail, qu'il appelle *curalium*, en rapportant toutes ces fables que les anciens débitaient sur ce madrépore. Il le présente comme un arbrisseau à tiges vertes, produisant des baies vertes et molles qui se pétrifient, rougissent aussitôt qu'elles sont sorties de l'eau et deviennent pareilles à des cornouilles. Les pêcheurs le couvrent d'un filet et le coupent avec un instrument tran-

chant. C'est de là que lui vient son nom de *curalium*. *Aiunt tacta protinus lapidescere si vivat. Itaque occupari, evellique retibus aut acri ferramento præcidi. Qua de causâ curalium vocitatum interpretantur.* « On dit qu'à peine l'on a touché le corail il se pétrifie quand il est vivant. C'est pourquoi on l'enveloppe avec des filets, on le tire en le coupant avec un fer tranchant. C'est ainsi que l'on explique pourquoi on lui a donné le nom de *curalium*. » Le P. Hardouin, dans sa note sur ce passage, explique ainsi l'étymologie de ce mot: *ὅτι ἐν ἅλι κουρεῖται*, *quoniam in mari tondetur*, ou plus simplement *κουρὰ ἁλὸς*, *rasura maris*, *koura alis*, duquel se déduit facilement le nom de *corail*[1].

Théophraste parle du corail pour l'assimiler au saphir, à l'hémalite et autres, en ces termes : *Τὸ γὰρ κουράλιον (καὶ γάρ τοί θ' ὥσπερ λίθος) τῇ χρόᾳ μὲν ἐρυθρὸν, περιφερὲς δ' ὡς ἂν ῥίζα, φύεται δὲ ἐν θαλάττῃ.* « Car le corail, qui est comme une pierre, est rouge, rond comme une racine : il croît dans la mer. » (*De lapid.* 38.) Orphée, dans son poëme grec sur *les Pierres*, s'étend fort au long sur le corail, il rapporte ce que nous avons lu plus

[1] Ovide dit aussi la même chose du corail :

> Curaliis eadem natura remansit ;
> Duritiem tacto capiant ut ab aere, quodque
> Vimen in æquore erat fiat super æquora saxum.

« La même nature est restée aux coraux ; ils acquièrent de la dureté par le toucher et l'action de l'air. Ce qui était un osier sous l'eau devient rocher à la surface ». (Ovide, *Métam.* IV, 749.) Le commentateur dit que les Grecs écrivaient anciennement *κουραλία* et *κουράλλα*. Il est curieux de voir qu'Ovide, comme Pline, écrive *curalium*.

haut sur sa croissance dans la mer et sa pétrification dans l'eau.

Dioscorides a consacré un chapitre au corail que quelques-uns appellent *lithodendron*. Il rappelle les fausses théories des anciens que nous venons de voir. Il dit qu'il se trouvait en abondance au promontoire de Syracuse appelé *Pachynum*. (Diosc. V, 139.)

CHAPITRE XIX.

السبج *AL-SABADJ*, JAYET OU OBSIDIENNE.

السبج *al-sabadj*. Ce mot est traduit dans le dictionnaire de Freytag par *conchulæ, sphærulæve nigræ.* Dans le dictionnaire heptaglotte de Castel, on lit la même interprétation, à laquelle le lexicographe a ajouté: *vel pro eo* ACHATES. Le mot persan شبه, qui est donné comme synonyme de سبج, est suivi de plusieurs significations diverses. شبه *schabah, minerale fulvum æri simile, æs caldarium, orichalcum, ex ære et stanno. Corallium adulterinum aliquod nigrum conchulæ nigræ, sphærulæve vitreæ.* Le dictionnaire renvoie ensuite à شَوَه rendu par *lapis niger, exteriori forma nobilis, at pretio ignobilis*. « *Schawah*, pierre noire d'un bel extérieur, de peu de valeur. »

Cette interprétation de *conchulæ* ou *sphærulæ nigræ* n'a pour nous aucune valeur, à moins que nous ne voulions y voir l'indication des petits bijoux taillés avec la pierre du *sabadj*. Ce qui nous intéresse davantage, c'est l'interprétation du mot *schava*, « pierre noire. »

Le texte de Teifaschi dit que le sabadj est une pierre de la nature du plomb, السبج من الاحجار الرصاصية. « Le plus beau est celui qui vient de l'Inde; c'est une pierre d'un noir extrêmement foncé, dans laquelle on n'observe aucun affaiblissement de nuance. On y voit sa figure comme dans un miroir. Cette pierre est brillante, elle a peu de consistance, elle est très-fragile. » اجوده الهندى وهو حجر اسود شديد السواد ليس فيه شفوف سوى انه يرى الوجه كالمرآة برّاق رخو شديد الرخاوة ينكسر سريعًا

Nous sommes donc en présence d'une substance minérale pierreuse, noire, susceptible d'un poli assez parfait pour qu'on en puisse faire des miroirs; mais cette substance est très-fragile. L'obsidienne et le jayet possèdent ces caractères; l'un et l'autre sont du plus beau noir, prenant un très-beau poli qui leur permet de réfléchir les objets; tous aussi sont taillés et employés pour faire des bijoux et des parures de toutes espèces; ce sont, sans doute, les *sphærulæ nigræ* des dictionnaires, comme nous l'avons dit plus haut.

Il y a une raison qui nous paraît militer en faveur de l'*obsidienne*, c'est qu'elle était très-connue du temps de Pline, qui nous apprend (XXXVI, LXVII) que cette pierre tirait son nom d'un certain *Obsidius*, qui l'avait trouvée en Éthiopie; on l'employait à faire des objets d'ornement et même des statues.

L'obsidienne est un produit volcanique, qu'on peut donc espérer trouver dans les terrains volca-

niques. Or, comme il y a des volcans éteints en Éthiopie, il n'est point étonnant, dit Brard, qu'il s'y trouve de l'obsidienne (t. III, p. 364).

Suivant Teifaschi, « le sabadj vient de l'Inde et de la Perse. » السبج يوتى به من موضعين احدهما الهند والاخر بلد فارس. Aristote, et après lui Kazwini, « font aussi venir cette substance minérale de l'Orient, de l'Inde et des contrées voisines. » هذا الحجر يوتى به من بلاد المشرق الهند وما تاخمها.

Nous trouvons dans le ms. 879 suppl. ar. sous ce titre : حجر السبج, la description d'une substance qui ne peut être que le *lignite* ou le *jayet*. Nous transcrivons le passage intégralement : القول على حجر السبج اسمه بالفرسية شبه وليس هو من الجواهر حالك صقيل رخو تاخذ النار فيه وقيل انه يشعل اذا حميته ويفوح منه رائحة النفط تدلّ بذلك على دهانية انه نفط مستحجر مشابه الاحجار السود الذى يتحجر بها التأثير بفرغانة ثم يستعمل رمادها فى غسل الثياب وذلك انه بفرغانة عمود للجبل الذى يرتفع منها الزفت القير والنفط والموم الاسود الّا انه المحرق منه بفرغانة كانه عكر النفط ووضر السبج امّا المختار منه فمعدنه بالطابران من طوس تعمل منه المرايا والاوانى ويوجد فى ارض ندية من تراب اسود منتن. — « Exposé sur la pierre de sabadj (lignite ou jayet[1]). Son nom en persan est *schabah ;*

[1] موم اسود litt. *cire noire*. Cette substance doit nécessairement être

elle ne fait point partie des pierres précieuses. Elle est très-noire, lisse, peu consistante (facile à briser), elle est combustible et s'enflamme quand on l'expose à la chaleur; il s'en dégage une odeur de naphte, ce qui dénote une nature huileuse et de plus que c'est le naphte lui-même passé à l'état de pierre. Le sabadj, dans cet état, ressemble à ces pierres noires avec lesquelles on empêche les influences astrologiques dans le Ferganah [1]. On emploie les cendres du sabadj (brûlé) pour le nettoyage des vêtements (ou étoffes). Ces *pierres noires* sont la base de cette montagne du Ferganah de laquelle s'élèvent (vers la surface) du bitume, de la poix, du naphte et de l'asphalte. Les résidus de ce qu'on brûle auFerganah ressemblent (après la combustion) à un résidu de naphte ou une crasse du sabadj. Le meilleur, celui qu'on préfère, se tire de Tabiran au pays de Thous [2]; on l'emploie à faire des miroirs et des vases, il a

de nature bitumineuse ou asphaltique du même genre que les قير، نفط، et زفت. Avicenne distingue deux espèces de *moum*, « celui qui est clair et dont sont formées les alvéoles des abeilles » الموم الصافى هو جدران بيوت النحل, « et le *moum noir*, qui est la crasse des ruches » الموم الاسود هو وسخ كوايرة. (Avic. I, 208.) Cette définition ne peut s'appliquer à ce passage.

[1] فرغانة Ferganah, nom d'une contrée du Turkestan très-montueuse et qui abonde en minéraux précieux et en charbon minéral ou lignite. Cité plusieurs fois par Édrisi, t. I, trad. et par Aboulféda, texte, 502.

[2] طوس est une contrée du Khorasan vers laquelle s'étend un rameau de la chaîne du Ferganah. Dans cette contrée se trouvent plusieurs petites villes parmi lesquelles est طابران *Tabiran*. (Édrisi, I, 337, et Aboulféda, 450.)

son gisement dans un terrain humide dont le sol est noir et exhale une mauvaise odeur. »

Il est impossible de ne pas voir que l'auteur a eu en vue le lignite bitumineux et particulièrement le *jayet* ou *jais*, le *Gagatkohle*, *schwarzer Bernstein* des Allemands. Nous trouvons ici les caractères généraux des lignites, qui sont : une matière noire sans éclat, charbonneuse, quelquefois cependant assez dure pour être travaillée au tour et polie, s'allumant et brûlant facilement avec flamme, avec une fumée noire et accompagnée d'une odeur bitumineuse donnant un charbon semblable à la braise et une cendre analogue à celle du bois (*Élém. de min.* II, 194).

Le *jayet* ou *jais* est d'un noir brillant et vitreux dont l'intensité est passée en proverbe. Il renferme comme tous ses congénères du bitume qu'on peut enlever par la distillation. Cet aspect brillant et vitreux qu'il possède explique bien la possibilité d'obtenir de cette substance polie des miroirs, comme on en obtient de l'obsidienne. Les textes de Teifaschi et celui du ms. 879 suppl. ar. attribuent, chacun de leur côté, aux substances décrites la même action bienfaisante sur les yeux fatigués et la vue affaiblie par l'âge, soit qu'on les emploie comme collyre ou qu'on tienne les regards constamment fixés sur une plaque de ces substances. اذا بلّ بالمآء وحكّ واكتحل به قوى النظر للشيوخ والذين لحقهم الهرم الكبر ويمنع المآء النازل من العين والانتشار ومن ادمن البصر اليه قوى بصره. — « Le sabadj réduit en poudre (raclé),

imbibé d'eau et employé comme collyre, fortifie la vue des personnes âgées et que la vieillesse a atteintes; il préserve du larmoiement et des abcès (enflures). La vue se fortifie en restant constamment fixée sur le *sabadj*[1]. »

En résumé, si d'après les descriptions de Teifaschi le mot *sabadj* doit, suivant Brard, s'appliquer à l'*obsidienne*, néanmoins, d'après le texte du ms. 879, on peut très-bien aussi l'appliquer au *jais* ou *jayet*.

Le basalte dont parle Pline (XXXVI, xi) semblerait pouvoir aussi se rattacher au sabadj. Néanmoins nous ne le pensons pas, car la texture de ce basalte est d'un aspect mat et d'une nuance plutôt sombre et noirâtre que noire en réalité, puisqu'elle se rapproche de celle du fer[2]. D'un autre côté, ce basalte

[1] On lit dans Ibn Beithar un passage qui concorde bien avec ce qui précède : سبج هو حجر يوتى به من الهند وهو اسود شديد السواد براق شديد البريق وهو ينكسر سريعا وهو بارد يابس نافع فى الاكحال اذا وقع للعيون يمسك البصر ويقويه واذا اتخذ منه مرآة نفع من ضعف البصر الحادث من الكبر الخ « Le *sabadj* est une pierre qu'on tire de l'Inde; elle est d'un noir très-intense et très-brillante : elle se brise facilement; elle est froide, sèche, utile en collyre; quand l'œil se repose dessus, la vue prend de la vigueur et de la force. Les miroirs qu'on en fait guérissent de l'affaiblissement de la vue causé par la vieillesse. »

[2] *Invenit eadem Ægyptus in Æthiopia, quem vocant basalten, ferrei coloris atque duritiæ. Unde nomen ei dedit.* « Cette même Égypte a trouvé en Éthiopie cette *substance* qu'on appelle *basalte*, qui a la couleur et la dureté du fer, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. » Ainsi, basalte serait un synonyme de *ferrum;* or nous trouvons en hébreu le mot בַּרְזֶל *barzel*, *fer*, qui peut rappeler *basalte*,

de Pline, dont parle aussi Strabon (XVII), n'est point la lave basaltique des modernes, mais, dit Faujas de Saint-Fond, un véritable granit à grains très-fins, ce qui rappellerait pour la texture le basalte granitoïde, auquel il peut passer. (Voy. *Dict. hist. nat.* Déterv. v° *Basalte*, p. 378.)

CHAPITRE XX.

الجمشت, L'AMÉTHYSTE (QUARTZ).

جمشت [1] est traduit dans le dictionnaire persan de Castel par *gemma cærulea deterioris generis*, etc. Freytag traduit tout simplement par *améthyste;* nous admettons cette traduction en l'appliquant à une espèce de quartz. Brard voit l'espèce d'améthyste qui nous occupe dans le *benefesch*. Nous nous permettrons de douter de l'exactitude de l'interprétation; nous croyons, au contraire, que ce mot doit s'appliquer au *zircon*, comme il a été dit plus haut.

Suivant les Arabes, l'améthyste est de nature ferru-

en tenant compte des altérations qu'éprouvent les mots en passant d'une langue dans une autre. C'était aussi l'opinion de mon savant ami Munk, de regrettable mémoire; il pensait que ce lit de fer du roi Og dont parle la Bible ne pouvait être qu'en basalte.

[1] Ce mot est lu aussi جمست. On trouve dans Freytag جمست et جمشت. Dans le dictionnaire persan de Castel on lit جمست, dont la prononciation serait *djamast* ou *djamsat*. Nos manuscrits lisent جمشت. Le manuscrit 879 porte même comme synonyme جمز = الجمز ويقال الجمشت. Reineri lit جمشت, lecture que nous avons adoptée.

gineuse [1]; des accidents survenus pendant son agrégation l'ont empêchée d'être un fer métallique. Ils en distinguent quatre espèces ou variétés caractérisées par la différence des couleurs. Ainsi on lit dans Teifaschi : الجمست اربعة انواع اولها وهو اجودها ما اشتدّت ورديته وسماويته معًا وهو اثمنه ويليه ما اشتدّت ورديته ونقصت سماويته ويليه ما اشتدّت سماويته ونقصت ورديّته ويليه وهو ادونه وادروه واقلّه ثمنًا ما ضعفت سماويته ونقصت ورديته معًا « Il y a quatre espèces d'améthystes : 1° la première et la plus belle est celle dans laquelle se montrent le plus vivement ensemble les nuances rose et bleue; c'est la plus chère; 2° vient ensuite celle où domine la nuance rose avec affaiblissement de la nuance bleue; 3° suit l'espèce où domine la nuance bleue avec affaiblissement du rose; 4° suit enfin l'espèce la moins estimée et la plus inférieure, et qui a le moins de valeur, dans laquelle les deux nuances bleue et rose sont également faibles. » Nous avons donc ici quatre nuances ou espèces différentes.

Le manuscrit 879, fol. 52 v°, sans s'expliquer sur la nature de l'améthyste, la compare à l'*yaqout* (corindon) *violet.* الجمشت هو حجر يشبه الياقوت البنفسجي « Le *djemescht* est une pierre qui ressemble à l'yaqout violet. » Ce qui ne permet plus de douter.

« L'améthyste se trouve, suivant nos Arabes, dans

[1] On sait aujourd'hui qu'elle doit sa couleur à l'oxyde de manganèse. (*Élém. min.* I, 204.)

le voisinage de Çafra, village à trois jours de marche de Taïba, la ville du Prophète (Médine)[1], sur lequel soient la bénédiction et le salut; on n'en trouve nulle part ailleurs. » يوجد الجمشت بقرب قرية تسمّى الصفر على مسيرة ثلاثة ايام من طيبة مدينة رسول الله صلعم ولا يوجد فى مكان غير هذا القرية

Le *Kenz al-Tadjar* est moins explicite, il ne restreint point le gisement de l'améthyste au voisinage du village de Çafra, où se trouve une vallée bien connue. On lit dans le ms. 879 suppl. ar. ومعدنه بقرية الصفر من الحجاز ويوجد مغشيًا ببياض كالثلج على وجهة حمرة « Ses mines sont dans le village de Çafra, dans l'Hedjaz. On la trouve couverte d'une couche blanche comme la neige sur une surface rouge. »

Aujourd'hui on connaît un bien plus grand nombre de gisements de l'améthyste; ainsi on cite l'île de Ceylan, le Brésil, la Sibérie, l'Espagne, en France le département des Hautes-Alpes. Aux gisements cités plus haut Brard ajoute l'Arménie et l'Égypte.

On polissait l'améthyste de la même manière que l'émeraude. Voici ce que nous apprend Teifaschi à ce sujet : وعلاجه فى قطعه وجلايه كعلاج الزمرذ اعنى انه يحكّ اوّلا بالسنباج على تخت الاسرب بالماء ثم يجلى بعد ذلك على خشب العشر « On opère sur l'améthyste, pour la tailler et pour la polir, de la même manière

[1] Reineri lit مدينة النبي.

que pour l'émeraude, c'est-à-dire qu'on commence par la frotter sur une table (couverte) de plomb avec de l'émeri et de l'eau[1], puis on complète le poli avec du bois de l'asclépiade géant[2]. »

Ainsi polie, « l'améthyste est employée par les Arabes comme ornement pour les armes et divers instruments. » الجمشت كانت العرب تستحسنه وتزيّن به الاتها واسلحتها « On en faisait aussi des vases[3] dans lesquels on pouvait boire du vin sans craindre de s'enivrer. » حجر الجمشت ان من صنع منه قدحا ثم شرب به ما شاء من النبيذ لم يسكر

[1] على تخت الاسرب بالماء La traduction de ces mots nous a embarrassé, parce qu'il s'agit ici spécialement de l'appareil à l'aide duquel le lapidaire taille la pierre. تخت pris dans un sens technique présente surtout des difficultés. Les dictionnaires le traduisent tous par *solium sive regium, sive commune; et septum accubitorium, quod fulcimentis supra terram elatum cubantibus inservit, et de loco in locum transferri potest.* Telle est la traduction de Freytag, qui est insuffisante ici. Si nous consultons le dictionnaire persan de Castel, nous trouvons تخت *solium* et تختة *tabula,* interprétation qui répond mieux au sens de la phrase. Il faudrait donc traduire littéralement: *sur la table de plomb.* Que faut-il entendre par la *table de plomb?* Est-ce une table couverte d'une feuille de plomb, ou plutôt pourvue d'une roue de plomb, tournante, ce qui répond à ce que Brard nous apprend que quelques lapidaires taillent les saphirs *sur des roues de plomb.* Il n'est pas nécessaire d'admettre la roue, car anciennement la taille ou le poli des pierres se faisait à la main. Il était plus parfait que celui qu'on obtient aujourd'hui avec la roue (Voy. *sup.* chap. de l'*yaqout*, pag. 50.)

[2] عشر, *asclepias gigantea* vel *procera*, Forskal, *Flor. Ægypt.* CVIII, et Spreng. t. I, p. 252, qui donne quelques particularités curieuses.

[3] قدح *cyathus, vas*; c'est aussi une mesure de capacité égale au فرق de Cordoue, contenant 8 lit. 261. (Ibn al-Aw. trad. II, 50, *not.*)

Pline (XXXVII, XL) signale cinq espèces d'améthystes : 1° celle de l'Inde, « qui brille de la couleur de la pourpre la plus belle, » *absolutum felicis purpuræ colorem habent;* 2° l'autre a la nuance de l'hyacinthe, nuance nommée *sacon* dans l'Inde, d'où vient à la pierre le nom de *sacondion ;* 3° une espèce d'une teinte plus claire est appelée *sapène*, et en Arabie *phraranitis*, du nom de la contrée d'où elle est originaire; 4° la quatrième a la couleur du vin; 5° la cinquième, qui a perdu de sa teinte purpurine, passe au cristal blanc et incolore. L'annotateur de Pline (Panck.) n'admet pas que la pierre décrite par le naturaliste latin soit le quartz améthyste, avec lequel, dit-il, elle n'a rien de commun. Nous ne partageons point cette opinion. En effet, si les définitions de Pline n'ont point la clarté de celles des Arabes, cependant on peut avec quelque attention les ramener à l'améthyste, car dans chacune d'elles on signale un fond qui est toujours purpurin ou violacé, et quand il est trop affaibli la pierre a perdu de sa valeur, comme Pline le dit pour sa cinquième espèce, qui est dans ce cas et qui rappelle la quatrième de Teifaschi. Pline dit que ces pierres sont faciles à graver, Brard nous dit aussi que les anciens ont beaucoup gravé sur elles.

Les plus belles améthystes, dit Pline, viennent de l'Inde. Les plus belles, dit Brard, viennent de *Ceylan*, du Brésil, etc. Ce nom de Ceylan rappelle bien l'Inde des Latins.

Théophraste, parlant de l'améthyste, dit qu'on l'emploie pour en faire des cachets gravés, et plus

loin il dit qu'elle a la couleur du vin : *τὸ δ' ἀμέθυσον οἰνωπὸν τῇ χρόᾳ.* (*De lapid.* t. I, p. 694.) Cette facilité de se prêter à la gravure exclut complétement le corindon améthyste. Hill, dans ses notes sur les passages de Théophraste cités (p. 116), et Lucas, dans son art. AMÉTHYSTE (*Dict.* Déterv.), n'hésitent point à identifier l'améthyste des anciens avec le quartz améthyste des modernes.

Quant à l'étymologie du mot *améthyste*, il paraît que les anciens eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur ce point. En effet, suivant Théophraste, il a été donné à la pierre parce qu'elle a la couleur du vin, et Pline dit au contraire : *Causam nominis adferunt quod usque ad vini colorem non accedant : priusquam enim degustent, in violam desinit fulgor.* « On donne pour cause de son nom que la couleur (des améthystes) n'atteint pas celle du vin. Leur éclat paraît violacé et n'y arrive point. » Suivant les Arabes, ce serait parce que la pierre préserve de l'ivresse. Ainsi le mot *ἀμέθυσον* serait interprété diversement. Pour Pline, *a* privatif serait applicable à l'affaiblissement de la nuance, et pour les Arabes un préservatif contre les effets du vin.

CHAPITRE XXI.

L'HÉMATITE, خماهان.

Si l'on cherche ce mot dans le dictionnaire persan, on lit : خماهن *khamâhân* (avec un seul élif), *conchæ species nigra ad rubrum vergens.* Dans Teifaschi, ce

nom est expliqué ainsi : الخماهان وهو يسمّى حجر السرن « Le khamâhân, c'est ce qu'on appelle *çirf*, » qui dans les dictionnaires est traduit par *pigmentum rubrum quo corrigiæ calceorum tinguntur*, et nous verrons plus loin qu'on peut aussi l'employer pour écrire. Nous avons donc affaire à un minéral qui est colorant. Or, c'est ce qu'on trouve dans l'hématite ou la sanguine, sa congénère[1].

Nos auteurs arabes, Teifaschi et autres, définissent ainsi cette pierre : وهذا الحجر اسود حديدى « cette pierre est noire et ferrugineuse. » اجوده الاسود الشديد السواد الذى يضرب الى الحمرة الحديدية « La meilleure est celle qui est d'un noir très-foncé passant au rouge ferrugineux. » Ces caractères sont bien ceux de l'hématite rouge (fer oxydé concrétionné), d'un rouge brun pouvant acquérir un éclat métallique.

L'hématite des auteurs arabes est définie d'une manière plus complète par ce qu'on lit dans le ms. 879 suppl. ar. fol. 50 : حجر الخماهان اجوده الزنجى المتناهى الى السواد والصقالة المموهة بياضا على وجهه بالخيال ويستعمله اصحاب المصاحف فى جلا ذهبها « La meilleure hématite est l'éthiopienne, qui va jusqu'au noir (brun foncé) et au solide, et qui sous un certain aspect semblerait blanche à la surface. Les faiseurs de livres (les relieurs) s'en servent pour donner

[1] Reineri, dans sa traduction, s'est contenté de transcrire le mot *kamahan*. Il paraît même incliner pour l'appliquer au *jayet*, ce qui est inadmissible. Rauw admet le mot *hématite*, que nous n'hésitons point à adopter, déterminé par les caractères spécifiques rapportés par les auteurs arabes.

du poli à l'or qu'ils emploient. » Plus loin, le même manuscrit, après avoir cité plusieurs substances qui ressemblent à l'hématite, mais dont les noms sont illisibles, ajoute : ويستعمله المذهّبون عوض للحماهان عند عوز « Les doreurs l'emploient (la substance) en place de l'hématite quand ils en manquent. » On lit dans Kazwini : وربّما يحلّ (حجر الصرف) ويكتب مثل ما يكتب بالزنجفر « Souvent on fait dissoudre l'hématite (la pierre de *çirf*)[1] et l'on s'en sert pour écrire comme on le fait avec le cinabre[2]. »

Il est donc bien évident qu'il s'agit, dans la description de Teifaschi et celle du manusc. 879, de la pierre employée pour brunir, et dans celle de Kazwini d'une pierre employée pour la coloration. Dans le premier cas, c'est le fer oxydé rouge concrétionné, *vulg.* hématite rouge, ordinairement d'un rouge brun, acquérant par le poli un éclat presque métallique, c'est-à-dire cet aspect superficiel blanc

[1] Kazwini dit que « la pierre de cirf est aussi la pierre de l'ivresse. On en faisait boire à celui qui était souffrant par excès de boisson ou chez qui elle avait causé une *céphalalgie* » حجر الصرف = خمار ويسمّى ايضا حجر الخمار يسقى من اضربه النبين او اصابه الصدع *khomar, crapula, dolor qui post ebrietatem tentat caput.* Cette lecture, qui se trouve dans tous les manuscrits, est-elle bien exacte ? Il y a une si grande ressemblance entre ce mot et le persan خماهن qu'on est porté à voir une altération. Quoi qu'il en soit, le minéral de Kazwini, qui était rouge passant au noir, s'identifie très-bien avec celui de Teifaschi. On pouvait bien aussi l'appeler la pierre de l'ivrognerie.

[2] زنجفر *pigmentum rubrum notum.* Kazwini, d'après Aristote, ne parle, dans l'article spécial au cinabre زنجفر, que de celui qui est un produit de l'art et non de celui qui est naturel ou *mercure sulfuré* minéral.

en apparence dont parle notre auteur arabe, et dont la poussière est rouge. On l'appelle *sanguine à brunir* dans les arts, où jamais on n'emploie le mot *hématite*, laissé à la science.

Suivant ce que dit Kazwini, on ferait avec la dissolution de l'hématite une sorte d'encre rouge pareille à celle que peut fournir le cinabre. Peut-être faut-il entendre la poussière de la pierre délayée dans l'eau. Il s'agirait donc aussi chez lui de la sanguine ou hématite noirâtre, à moins qu'on ne veuille y voir le *fer oxydé rouge* qui fournit la *sanguine* ou *crayon rouge des dessinateurs*.

Ainsi les Arabes paraissent n'avoir connu qu'une seule espèce d'hématite ou peut-être deux. Les Latins étaient, de ce côté, bien plus riches qu'eux, ainsi que nous le verrons. « L'hématite est tirée de Karak, ville située à sept jours de marche du Caire; c'est de là qu'on l'exporte pour tous les pays[1], » suivant Teifaschi : هذا الحجر يجلب من الكرك على مسيرة سبعة ايام من مصر ومنه يحمل الى ساير البلاد On lit dans le manuscrit 879 suppl. ar. : معدنه بالجبل المقطم ونواحيه بارض مصر « Son gisement est dans le mont Moqatham et ses alentours en Égypte. » Ce qui justifie l'indication de ce gisement, c'est l'emploi fré-

[1] كرك est cité par Aboulféda comme étant une ville située dans le pays de *Scham* ou la Syrie. Le *Kenz al-Tadjar* lit : يجلب حجر الصرف من بلاد حصن الكرك « La pierre de Çirf se tire du pays *Hiçenal-Kark*. » Aboulféda ajoute : وهو بلد مشهور وله حصن « Cette ville est connue, elle a un château fort. » (Aboulféda, texte, p. 246.)

quent que les Égyptiens en font pour la sculpture. On sait maintenant qu'on trouve de l'hématite dans diverses contrées et que les variétés en sont très-nombreuses.

Pline, d'après Sotacus, admet cinq espèces d'hématite (XXXVI, XXXVII et XXXVIII). Il la compare au schiste, qui n'est point et ne peut être la substance aujourd'hui connue sous ce nom. La première espèce est l'éthiopique ; la deuxième, l'androdamas, qui, par le frottement sur la *basanite*, laisse une trace rouge comme du sang ; la troisième, l'hématite d'Arabie, très-dure, laisse à peine des traces sur la pierre d'essai ; la quatrième espèce porte le nom d'*élatite*, quand elle n'a point été exposée au feu, littéralement quand elle est *crue ;* quand elle est cuite, elle prend le nom de *miltite ;* la cinquième, c'est le *schiston*.

Nous trouvons dans les notes sur ce chapitre des explications sur ces cinq espèces d'hématite que nous reproduirons, car elles nous paraissent assez concluantes. La première espèce serait le *fer oxydé rouge compacte*. La seconde comprendrait : 1° le fer *oxydé rouge concrétionné*, vulgairement *hématite rouge*, et 2° le fer *oxydé rouge* luisant (fer *rouge écailleux*). La troisième espèce serait le *fer ocreux* (*hydroxyde brun ocreux* Brong.). La quatrième est le fer oxydé *rouge ocreux* qui fournit la sanguine ou le crayon rouge des peintres, *Rœthel* de Werner. Enfin la cinquième est le *protoxyde lamellaire*.

L'annotateur ajoute, comme remarque, qu'il serait possible de trouver encore la première espèce,

l'éthiopique, dans le *fer oligiste compacte*. Mais, pour lui, nul doute que ce ne soit cette variété qui fournit la pierre à brunir.

Boetius de Boot rapporte aussi à la quatrième espèce, l'*élatite*, ce qu'on appelait de son temps *rubrica* (pierre rouge, crayon rouge). A la seconde espèce, il rapportait le *minium natif*. (Boetius de Boot, *De Lapid. et gemm.* l. II, c. CCVI.)

Théophraste cite deux espèces d'hématites. Πυκνὴ δὲ καὶ αἱματίτις· αὕτη δὲ αὐχμώδης, καὶ κατὰ τοὔνομα ὡς αἵματος ξηροῦ πεπηγότος· ἄλλη δὲ ἡ καλουμένη ξανθὴ, οὐ ξανθὴ μὲν τὴν χρόαν, ἔκλευκος δὲ μᾶλλον, ὃ καλοῦσι χρῶμα οἱ Δωριεῖς ξανθόν. « Il y a aussi l'hématite d'une texture dense et compacte, qui tire son nom de ce qu'elle paraît formée de sang caillé. Il y en a une autre espèce nommée *xanthè*, d'un blanc jaunâtre, couleur nommée par les Doriens *xanthè*. » (Théophr. *De Lapid.* I, 695, 37, et Hill. trad. p. 138.) Ainsi, l'auteur admet deux espèces, l'une compacte, de couleur brune foncée comme le sang caillé, et l'autre d'un blanc jaunâtre. Hill la compare à l'élatite de Pline, qui, par la combustion, prenait une couleur rouge.

Dioscorides parle aussi de l'hématite, qu'il considère particulièrement au point de vue médical. Αἱματίτης δὲ λίθος ἄριστος ἐστιν ὁ εὔθρυπτος μὲν καὶ κατακορὴς, ἤτοι μέλας, ἐν ἑαυτῷ δὲ σκληρὸς, καὶ ὁμαλὸς ἀνεπίμικτος ῥυπαρίας τινὸς ἢ διαζωμάτων. « L'hématite la meilleure est friable, d'un noir foncé, compacte, égale dans son essence, sans aucune souillure ni

lignes courbes (étrangères). » Par *friable*, il faut entendre ici nécessairement *qui peut être réduite en poudre*. Par les propriétés médicales que lui attribue Dioscorides, d'être bonne contre les maladies des yeux, on peut trouver de l'analogie avec l'espèce éthiopique de Pline, qui est bonne contre les ophthalmies. (Diosc. V, 144.)

L'hématite a souvent été employée chez les anciens pour la gravure; les Égyptiens en ont fait grand usage pour des amulettes et notamment pour confectionner des scarabées qu'on trouve fréquemment dans les cercueils des momies.

M. Ch. Barrot pense que les premiers essais de gravure sur la pierre dure ont été tentés sur l'hématite. Il tire sa conclusion de l'imperfection et de l'hésitation qu'on observe sur les cylindres d'hématite noire que renferme le Musée impérial. (*Guide prat. du joail.* p. 362.)

CHAPITRE XXII.

يشم, JADE ORIENTAL.

Suivant Teifaschi, « le jade et le jaspe sont deux pierres à base d'argent, deux espèces voisines l'une de l'autre; elles se sont formées dans les mines d'argent, » mais la *métallisation* n'a pu se compléter par l'immixtion de divers accidents physiques. اليشم واليصب حجران فضيان وكيانهما قريب بعضه من بعض وتكوّنهما في معادن الفضّة الخ.

Teifaschi définit ainsi le jade : اليشم المتداول بين ايدى الناس نوعان احدهما معدنىّ والاخر مصنوع فالمعدنىّ اصفر كلون العاج العتيق ويميل الى الزرقة يسيرًا صلب رزين حجرى وهذا هو الخالص منه الذى له الخواصّ التى نذكر بعد. — « Le jade qu'on voit habituellement entre les mains des hommes est de deux espèces; l'une est d'origine minérale et l'autre est un produit de l'art. Le jade minéral est jaune, de la nuance de l'ivoire vieux, inclinant à une nuance bleue légère[1]. Il est dur, luisant, de nature pierreuse. Cette espèce est le vrai jade (tel que le produit la nature), possédant les propriétés que nous indiquerons ultérieurement. »

Tels sont les documents qui nous sont fournis sur le jaspe ou يشم par Teifaschi, le seul de nos Arabes qui en parle. Le *Kenz al-Tadjar* ne fait que répéter ce que Teifaschi en a dit. Le ms. 899 suppl. ar. semble réunir le يشم au يشب que nous verrons à la suite de cet article, et Kazwini ne parle que des propriétés médicales du jaspe.

La véritable signification du mot يشم ne paraît avoir été connue que depuis peu de temps, car les dictionnaires le traduisent par une périphrase inacceptable. Ainsi, dans Freytag, on lit يشم. *Gemma*

[1] Si l'auteur ne parle ici que du jade minéral couleur du vieil ivoire, il admet néanmoins d'autres nuances. Ainsi, au chapitre de l'émeraude, le *Kenz al-Tadjar* parle du jade vert, اليشم الاخضر. C'est aussi avec cette nuance seule que l'indique le dictionnaire de Freytag.

vel lapis quædam viridis, cujus proprietas est hæc, ut ubi sit fulgur non noceat. Jaspis aut ejus genus; gegates vel achates; aliis lapis nephriticus. Dans le *Lexic. heptaglotton* de Castel, on lit au mot ישם, arab. يشم *Id. quod* يشب *aut genus illi proximum quia ex priori nomine barbaro posterius hoc arabicum* يشب *promanasse vult* Camous. Niebühr, dans sa préface, dit : « يشم Une pierre qui vient de Perse et qui a une couleur qui tient du vert et du jaune. Un autre assurait que cette pierre se trouvait en Perse et croyait qu'elle ressemblait par la couleur à l'*akik* (la cornaline) ». Le ms. 879 suppl. arabe prend aussi les deux mots comme désignant une seule et même chose. القول على اليشب ويقال يشم *Traité sur le jaspe, dit aussi « jaschas.* » Reineri n'a pas cru devoir traduire le mot, il s'est contenté de le transcrire.

M. Reinaud, dans son beau travail sur les *Monuments du cabinet de M. de Blacas*, paraît tenir la véritable interprétation, mais il n'ose pas encore séparer le jade du jaspe. Il dit, I, p. 20: « M. Abel Rémusat a très-bien prouvé, dans son *Histoire de Khoten*, p. 130 et suiv. que *ces matières* ne peuvent répondre qu'à notre jade, appelé par les Chinois *pierre de Yu.* » Il veut parler du يشب et du يشم [1].

[1] La séparation du jade et du jaspe en deux espèces paraît très-moderne, puisqu'elle n'existait point encore en 1647 quand fut publiée la 3ᵉ édition de Boetius de Boot, car dans le traité de Jean de Laet d'Anvers, *De gemmis et lapidibus*, qui vient à la fin du volume, on voit que la *pierre néphrétique* est considérée comme un jaspe. L'auteur dit : *Fr. Ximenes postquam Nephriticum descripsisset de altero agens capite sequenti ita loquitur. Est et alia species jaspis viridis, licet*

Nous admettrons volontiers la confusion avec le jaspe pour certaines nuances de jade; mais ici il est impossible de ne pas s'arrêter à la signification de jade blanc oriental de Léman, qui est d'un blanc légèrement verdâtre ou olivâtre. Ce minéralogiste ne veut point qu'on le confonde avec le *jade néphrite*, parce que ce dernier est d'une autre nature. Mais ce que rapporte le ms. 879 suppl. ar. وينفع اوجاع الاحشا, *qu'il est utile pour les douleurs d'entrailles*, prouve l'identité entre le jade oriental et le jade néphrétique; d'ailleurs, Girardin et Lecocq réunissent en un même article les deux noms. Ces derniers admettent du reste ce que nous avons dit plus haut qu'on a pendant longtemps confondu sous le nom de jade des substances tout à fait hétérogènes, des serpentines dures, des jaspes, etc. Nous avons vu à l'article *béryl* que le jaspe et même le jade avaient été assimilés à l'émeraude. Mais le jade et le jaspe sont deux espèces bien distinctes : le jade est une espèce de la famille des *sodium* et le jaspe est un *quartz*.

Le jade, dit Teifaschi, se trouve dans le Kaschgar. معادن اليشم كاشغر ومنه يجلب الى ساير البلاد وكاشغر اقليم فيه مدينة كبرى بين الصين وبين مدينة غزنة على نيف وعشرين يومًا من غزنة الى جهة الشمال لسانهم تركى « Les gisements du jade sont au Kaschgar, d'où

multum diversa a præcedente, etc. Théophraste et Pline ne parlent point du jade, que sans doute ils confondaient avec le jaspe.

on l'exporte par toute la terre. Le Kaschgar est une région où sont de grandes cités entre la Chine et la ville de Ghaznah, à vingt jours de distance de cette dernière ville vers le nord; on y parle la langue turque». Aujourd'hui, on connaît des gisements de jade à la Chine, au Japon, dans l'Inde et en Amérique. C'est de la Chine surtout qu'il nous vient taillé en statuettes et vases de toute espèce.

Teifaschi nous apprend qu'on faisait du jade artificiel. وهذا مصنوع يصنع بالصين من اخلاط مجموعة ويعمل منه اوان يجلب الى بلاد العرب ولم اربهذه البلاد المصرية ولا الشامية. « Le jade artificiel est fabriqué en Chine par le mélange de plusieurs substances; on en fait des vases qu'on porte en Arabie. Je n'en ai point vu en Égypte ni en Syrie». L'auteur s'étend ensuite sur les essais heureux qu'il a faits «lui-même» en Égypte.

CHAPITRE XXIII.

LE JASPE, اليسب, اليصب, اليسف[1].

Suivant nos Arabes, le jaspe et le jade ont une origine commune, et souvent il y a eu confusion dans les espèces, comme nous l'avons vu à l'article précédent.

Suivant Teifaschi, il y a deux espèces de jaspe, le blanc et le bleu; mais ce dernier est un produit

[1] On trouve les trois manières d'écrire. Ibn Beithar porte : يسف ويقال يسب fol. 400 r°. Cast. *Lex. hept.* et Freytag qui écrit يشب.

de l'art : منه ابيض وازرق فازرقه مصنوع كما يصنع ابيض اليشم « Il y a le blanc et le bleu; mais ce dernier est un produit de l'art, comme l'est le jade blanc. »

Le manuscrit 879 sup. ar. fol. 37 r°, indique un plus grand nombre d'espèces. والوانه ابيض واصفر واخضرفيه سواد ورمدى وزيتى وهو افضلها « Les couleurs ou *espèces* de jaspe sont le blanc, le jaune, le vert tacheté de noir, le cendré et celui couleur d'huile d'olive (verte), qui est le plus beau. »

Le *Kenz al-Tadjar* (fol. 83 r°) indique deux couleurs naturelles, le blanc et le jaune. Il cite aussi le bleu, mais comme une couleur artificielle. انواع اليصب ثلاثة ابيض وزيتونى وازرق والزيتونى اجودهم والازرق مصنوع « Il y a trois espèces de jaspe : le blanc, celui couleur d'huile d'olive et le bleu. Le jaspe couleur de l'huile d'olive est le plus estimé; le bleu est une production de l'art. » Le même manuscrit dit plus loin que cette pierre prend très-bien la couleur. وهذا الحجر فى نفسه يقبل الصبغ ويصبغونه ولونه كلون الورد « Cette pierre prend très-bien la couleur, on la colorie en lui donnant une teinte rose ».

Le jaspe, suivant Teifaschi, se trouve dans l'Yémen, et de là on le transporte par toute la terre. Suivant le ms. 879 suppl. ar. « on en tire des environs de Khatan[1] dans deux vallées, l'une appelée *Qâschi*, qui

[1] ختن, ville du Touran, توران, ou de la Transoxiane ما وراء النهر, littéralement « de ce qui est au delà du fleuve » (Oxus), d'où on fait le mot *Mawarannahr*, l'Oxus des anciens, le Djihoun des modernes. On lit dans Aboulféda, p. 505 : قال فى اللباب وختن بلدة من بلاد الترك وراء يوزكند ودون كاشغر « On dit dans le *Lobâb* :

fournit un jaspe d'un blanc supérieur; l'autre, appelée *Wafâschi*, fournit une matière noire. On ne peut pas pénétrer jusqu'au gisement (mine); cependant on a un moyen de se procurer la pierre. Les gros fragments sont pour le roi et les petits pour le peuple » ومنه مستخرج من ناحية ختن واديين يسمّى احدهما قاشي ويستخرج منه ابيض فايق ويسمّى الاخر وافاشي ومستخرج منه شي اسود ولا يوصل الى معدنه وأمّا السبيل بخروجه والقطع الكبار للملك والصغار للرعية.

Ainsi nous trouvons pour le jaspe l'indication des couleurs suivantes : 1° le blanc; 2° le jaune; 3° le vert avec taches noires; 4° le cendré; 5° le jaune, et 6° le noir, toutes couleurs unies, à l'exception du vert, suivant le ms. 879. Le jaspe de couleur bleue serait un jaspe coloré ou artificiel. Nous ne voyons point mention des jaspes versicolores ou rubanés si estimés de nos jours. Le jaspe cendré pourrait être le jaspe bleu moderne qui, suivant Brard, tire toujours sur le grisâtre.

Il n'est fait aucune mention du jaspe rouge, dit *oriental* ou *antique*, qu'on dit venir d'Égypte, chose peu probable, dit Léman (*Dict. hist. nat.* Déterv.). Il ne faut pas, ajoute le même auteur, confondre ce jaspe, qui est le vrai *jaspe rouge* des antiquaires, avec

Khatan est une ville du pays des Turcs, au delà de la ville de *Iouskend* et en deçà de Kaschgar. » Nous avons vu que le jade se trouvait aussi au Kaschgar.

le *jaspe égyptien rouge* dont parle Jamsen et qui se trouve dans les environs de Baden, en Suisse.

Théophraste parle trois fois du jaspe sans entrer dans aucun détail. La première fois, il le cite parmi les pierres qui ne *diffèrent que par l'apparence* extérieure. (*De Lapid.* XXIII, p. 692); la seconde fois, pour dire qu'on le trouve dans l'île de Chypre avec l'émeraude, mais que ce qui est employé pour orner les coupes et les vases d'or se tire de la Bactriane, vers le désert. Il présente l'émeraude comme dérivant du jaspe, parce qu'on disait avoir trouvé, dans l'île de Chypre, une pierre moitié émeraude et moitié jaspe. (*De Lapid.* XXIII, XXVII et XXXV, et trad. Hill. 80, 101 et 129.) Orphée parle aussi du jaspe, mais seulement pour citer ses influences talismaniques, et encore il ne mentionne que l'espèce bleue, de la couleur de l'air, *ἐαρόχροος*. (*De Lapid.* p. 206.)

Dioscorides (V, 160) entre, sur le jaspe, dans des détails qu'il est intéressant de connaître : *Λίθος ἴασπις, ὁ μέν τίς ἐστι σμαραγδίζων, ὁ δὲ κρυσταλλώδης, ἐοικὼς φλέγματι· ὁ δὲ ἀερίζων· ὁ δὲ καπνίας, ὥσπερεὶ κεκαπνισμένος· ὁ δέ τις καὶ διαφύσεις ἔχων διαλεύκους καὶ ἀποστιλβούσας, Ἀσσύριος δὲ καλούμενος· ὁ δέ τις τερεβινθίζων λέγεται, καλαΐνῳ χρώματι προσόμοιος· λέγονται δὲ πάντες εἶναι φυλακτήρια.* « Parmi les jaspes il en est qui imitent l'émeraude; d'autres à l'état de cristal ont l'aspect de *phlegmes*, d'autres ont la nuance de l'air; d'autres sont dits *enfumés* parce qu'ils semblent imprégnés de fumée; d'autres, sillonnés par des lignes blanches et brillantes, sont appelés

assyriens; d'autres portent le nom de *térébinthizousa*, imitant la calaïte par la couleur : tous ces jaspes sont, dit-on, des amulettes. »

Pline (XXXVII, XXXVII), dans un long article sur le jaspe, en cite quatorze espèces, dans lesquelles nous retrouvons tous les noms de Dioscorides. Nous allons rapporter ces noms avec les déterminations modernes telles qu'on les trouve dans la note qui se rattache à ce passage (trad. Panck.).

Jaspis, jaspe vert pré.
J. aerizusa, j. bleu céleste.
J. cœrulea, j. bleu.
J. purpurea, j. pourpre.
J. sarda, j. sarde.
J. imitata violas, j. violet.
J. terebinthusa, j. jaune (j. térébinthiné).
J. grammatias, j. fleuri rouge à raies blanches.
J. polygrammenus, j. fleuri rouge à taches blanches.
J. onychipuncta, j. onyx.
J. nives in summitate complexa, j. calcédoine à petits flocons de neige.
J. stellata, j. onyx moucheté.
J. capnias, j. onyx enfumé.

Le jaspe était bien connu des anciens Hébreux; nous le trouvons mentionné parmi les pierres qui ornaient le pectoral du grand prêtre : ישפה *jaschpah*, que les Septante traduisent par ἴασπις, la Vulgate par *jaspis*, et la version arabe par يسف. (Rosenmül. *Bibl. Mineral.* p. 43.)

CHAPITRE XXIV.

البُلّور. LE CRISTAL DE ROCHE, QUARTZ HYALIN.

La signification de ce mot بلور varie suivant les voyelles et la prononciation. Dans les dictionnaires

arabes de Castel et de Freytag on trouve seulement بَلَّوْرٌ et بِلَّوْرٌ *ballawr* et *billawr*, *βήρυλλος*, *beryllus*, et on renvoie à Pline au chapitre du *Béryl;* puis vient le mot *crystallum*. Le lexique persan de Castel porte بُلُور *boulour*, *crystallum*, *beryllus*. Richardson, dans son dictionnaire persan, rétablit les choses dans leur ordre logique et satisfaisant. Il dit donc : بلور, *boulour*, mot persan d'origine, *cristal de roche;* بُلُّور *bowllour*, verre très-transparent; بَلَّوْرٌ ou بِلَّوْرٌ avec teschdid, *ballawr* ou *billawr*, mot arabe, *beryl*. Nous n'hésiterons donc point à traduire بلور par *quartz hyalin* ou *cristal de roche*, en nous appuyant sur les caractères physiques décrits par Aristote et les auteurs arabes, Teifaschi, Kazwini, etc.

Teifaschi dit, d'après Belinous, *boulour* est une pierre à base de *borax blanc*, حجر بورق ابيض, destinée dans le principe à former un corindon *yaqout;* mais différents accidents étant survenus pendant la cristallisation, elle devint une *pierre blanche diaphane*, فصار حجرًا ابيض صافيًا. Pourtant il arrive que l'élément de la couleur rouge vient l'affecter; mais la surface reste blanche et l'intérieur seul est rouge, cette nuance disparaît au feu. وانّما اقعده عن الحمرة رطوبة المكان واعتدال الحر عليه في معدنه فابيض ظاهره وصار باطنه احمر وانما تفتت في النار « Sa cristallisation s'écarte de la couleur rouge par l'effet de l'humidité du lieu et (la continuité de) l'action régulière de la chaleur, et

alors l'extérieur blanchit quand l'intérieur reste rouge. Cette nuance est détruite par le feu. »

Ce qu'on lit dans Kazwini, d'après Aristote, est assez caractéristique : « Le cristal de roche est une espèce de verre, mais bien plus solide que le verre ordinaire. » قال ارسطو البلور نوع من الزجاج الا انه اصلب. « C'est la plus belle des espèces de verre, la plus dure et la plus belle pour sa blancheur, la plus brillante. Le cristal de roche admet la couleur du rubis » احسن انواع الزجاج واشدّ الصلابة واحسن بياضًا واشدّ وصفا ويصبغ بلون الياقوت. Le texte d'Aristote ajoute : ويصبغ فيقبل الصبغ *on le teint de diverses nuances, car il admet très-bien la coloration* (*artificielle*).

L'auteur parle ensuite de phénomènes physiques qu'il est important de rappeler et qui montrent que dès cette époque on avait fait sur le quartz hyalin des observations déjà assez sérieuses. واذا قابل البلور الشمس ثم ادنيت منه خرقة سوداء اوقطنة تاخذ فيها النار ومن اراد ان يشعل من ذلك النار فعل « Quand le cristal de roche a concentré le soleil et qu'on approche une loque noire ou du coton, ils prennent feu. On peut, si on le veut, allumer le feu de cette manière. »

On lit dans le ms. 879 s. a. وهو (بلور) حجر شفاف كثير النور قريب من المها وفيه كبار وصغار وهو صلب الجسم لا يعمل فيه الا الحديد الفولاد الكثير السقاية « Cette pierre, le cristal de roche, est une pierre brillante ayant beaucoup d'éclat, qui se rapproche

de l'yaqout d'eau. Il y en a de gros et de petits fragments. C'est un corps dur, sur lequel l'acier bien trempé[1] seul a de l'action. »

Kazwini parle d'une « autre espèce de quartz qui a très-peu d'éclat, mais qui est plus dur et qu'au premier aspect on prendrait pour du sel, et duquel, quand on le frappe avec du fer trempé, le feu jaillit avec une grande facilité. Ce quartz sert de briquet aux gens de service des souverains. » وفي البلور نوع اخر اقلّ صفاء من الاوّل اشدّ صلابة اذا نظر اليه حسبته ملحًا فاذ قرعت بهذا الحجر الحديد المسقى خرجت النار بسهولة وذلك مقدحة غلمان الملوك. — L'auteur veut parler sans doute ici d'un silex pyromaque grisâtre comme le sel de cuisine, ainsi, du reste, que porte à le croire la mention d'une espèce cendrée, البلور الاغبر, qu'on voit vers la fin de l'article.

Certainement, quand on a lu les indications qui précèdent, on ne peut pas se figurer une pierre autre que le quartz hyalin. On se demande alors comment tous les lexiques ont pu donner seulement comme traduction de بلور le mot *beryllus*, renvoyant pour son explication à Pline, qui décrit le béryl comme une pierre verte, tandis qu'ils renvoyaient à la fin le mot *crystallum*, qui appelait ainsi fort peu l'attention. Enfin Richardson dans son dictionnaire a ré-

[1] الكثير السقاية, *litt.* abondant d'arrosage. Cette expression appliquée au fer ou à l'acier, الحديد الفولاد, ne peut s'entendre que de la trempe. Le dictionnaire français-arabe de Caussin de Perceval admet cette interprétation. الحديد المسقى, que nous trouvons plus loin, a le même sens.

tabli l'ordre comme nous l'avons transcrit au commencement de ce chapitre.

Le quartz se trouve, suivant Teifaschi, dans l'Hedjaz; c'est le plus beau. En Chine, il est d'une qualité inférieure au précédent; celui du pays des Francs, ببلاد الافرنجية, est aussi fort beau. Il y a encore des gisements de cristal de roche sur les confins de l'Arménie; ici il passe à la nuance jaune du verre. On voit encore de ces gisements dans le Magreb, à l'extrémité de la région dans le voisinage du Maroc, dans le pays des Beni abd-Almoumen. Celui-ci est pur, mais il a beaucoup de fissures, تشعير. — Le ms. 879 s. ar. ajoute Badakhschan et Ceylan.

On connaît aujourd'hui en Europe et même en France un assez grand nombre de gisements de quartz hyalin, surtout dans les Alpes Dauphinoises au Mont-Blanc, et à l'extérieur, dans la Suisse, la Sibérie, le Caucase, etc. Le plus beau, dit Brard, vient de Madagascar (III, 244).

Teifaschi raconte tout le parti qu'on peut tirer du cristal de roche pour l'ornementation. Il parle de quelques-unes des œuvres merveilleuses exécutées avec le quartz hyalin et, entre autres, il dit « avoir vu un vase en forme de coq donné à un prince d'Afrique par un souverain du pays des Francs, qui pouvait contenir quatre rotls de vin. Le travail avait été si bien fait qu'il n'y avait aucune partie, même les ongles et la crête, qui n'eût été fouillée. »

رايت عند سلطان افريقية مثال ديك من بلور

اهداه له بعض الملوك الافرنجية يحمل اربعة ارطال من الشراب لا يخلّ من صورة الديك شي ولا تخرم حتى عرفه واظفار جميعه مجوّف

Nous lisons plus loin une citation sur la fusion du quartz d'après Théophraste, dont le nom défiguré est presque méconnaissable : ما ذكره افرسطس فى كتابه فى الاحجار عن البلور يذوب كما يذوب الزجاج ويقبل الصبغ قال احمد هذا صحيح الا ان ذلك ليس للبلور من ذاته بل بما يدخل عليه فيفعل ذلك « Ce que Théophraste (Aphrastous) a raconté, dans son *Livre sur les pierres*, que le cristal de roche se fondait comme le verre et qu'il admettait la coloration. Ahmed dit : Le fait est vrai, mais la fusion n'est point la suite de la nature du cristal, c'est seulement par l'effet de ce qu'on lui applique que la chose a lieu [1]. »

Nous ne trouvons nulle part dans Théophraste l'indication de ce procédé. Il est seulement parlé de silex qu'on fait entrer dans la fabrication du verre, et encore faut-il admettre une grave correction au texte de Théophraste, proposée par Laet, et traduire comme Hill qui l'a admise. *Εἰ δὲ καὶ ὁ ὕελος ἐκ τῆς ὑελίτιδος, ὥς τινές φασι, καὶ αὕτη πυκνώσει γίνεται. Ἰδιωτάτη δὲ ἡ τῷ χαλκῷ μιγνυμένη.* « Quod si vitrum,

[1] Le texte porte : بما يدخل عليه فيفعل ذلك ; nous croyons devoir lire يدخل à la 4e forme et traduire litt. par *ce qu'on fait entrer sur lui*, l'auteur, suivant nous, voulant parler des substances qui aident à la fusion, et alors *la chose se fait*.

ut quidam narrant, ex hyalide, quam vitreaginem vel vitream terram dicere possis, conficitur, ejus certe confectio densatione constabit. Singularis est proprietas terræ quæ miscetur æri, etc. » Telle est la version latine admise par Schneider, tandis que Hill traduit d'une manière bien plus facile : « Mais si l'on fait du verre, comme il y en a qui l'assurent, avec le *velitis*, qui est un sable vitrifiable, il doit sa production à l'extrême force du feu. Le meilleur est celui dans lequel on fait entrer la *pierre à fusil*, etc. » Voilà donc la seule trace que nous ayons de la fusibilité d'un quartz. (*De Lapid.* 698, 49; Hill, 166.)

Théophraste donne au quartz hyalin le nom de *κρύσταλλος*. C'est le *crystallum* de Pline; il le cite parmi les pierres sur lesquelles on grave des cachets. Il mentionne une autre substance sous le nom de ὑαλοειδὴς (λίθος), pierre *hyaline*, ou le *hyaloïde*, comme traduit Hill, page 14. On a beaucoup varié, dit ce dernier, sur la nature de cette pierre. Mais il s'arrête à l'*Astrios* de Pline, qui serait, suivant l'annotateur, une *opale*.

Pline traite du quartz sous le nom de *crystallum* (XXXVII, IX). Suivant lui, il serait le résultat d'une cristallisation produite *par l'intensité du froid*, fausse théorie contredite par les localités mêmes qu'il indique pour son gisement. La forme prismatique hexagone des cristaux terminés par un pointement à six faces a été remarquée par le naturaliste latin. Il déclare qu'il lui est difficile de trouver la raison de ce phé-

nomène. Il parle des beaux vases qu'on avait su en tirer et combien ils étaient recherchés par les fastueux Romains; mais il ne cite qu'une seule espèce. Il a remarqué de l'eau contenue parfois dans le quartz, qui varie de position avec celle de pierre. C'est le *quartz-aéro-hydre* des minéralogistes modernes, dans lequel le naturaliste latin ne voit qu'un défaut du cristal.

Orphée, dans son poëme sur les pierres, a chanté le cristal; mais évidemment c'est le quartz hyalin, puisqu'il dit :

> *Κρύσταλλον φαέθοντα διαυγέα λάζεο χερσὶ*
> *Λᾶαν, ἀπόῤῥοιαν περιφεγγέος ἀμβρότου αἴγλης.*

> Crystallum splendentem ac pellucidum accipe manibus
> Lapidem, radium lucidi divini splendoris.

Le poëte a signalé aussi cette propriété connue des Arabes que possédait le cristal de concentrer les rayons du soleil et d'enflammer les corps. (*De lapid.* p. 198.)

CHAPITRE XXV.

الطلق, LE TALC (ET LE MICA).

طلق, sous ce mot nous comprenons le *talc* et le *mica*, qui, jusqu'à Werner, ne formaient qu'une seule espèce, sous le nom de *talc*, qu'on appliquait autrefois aux pierres divisibles en lames minces. (*Dict.* Déterv. verb. *Mica* et *Talc.*)

Nous lisons dans Teifaschi : الطلق يقع من الهوآ

كالندا فاذا صار فى الارض تحجّر طبقات بعضها على بعض واصل كيانه من رطوبة غليظة مائية غلبت عليها الارضيّة واليبوسة فتلزّزت اجزآوها واشتدّ تداخل بعضها فى بعض ولم يكن فيها دهنيّة كدهانة الاجساد الذايبّة فلم يقو عليها اليبس فصارت كذلك لا تذوب بالنار كما تذوب الاحجار الذايبة ولا ينسحق كما ينسحق الاحجار الترابيّة « Le *talc* tombe de l'air sous forme de rosée [1], et quand il est arrivé sur le sol il se pétrifie par couches superposées. Ainsi le principe de son être, c'est une humidité aqueuse épaisse dans laquelle dominent l'élément terreux et la sécheresse, et alors les parties prennent de la consistance, de la dureté, se pénétrant mutuellement l'une l'autre. Il n'existe point en lui un principe oléagineux comme celui qui est dans les corps fusibles; pourtant la sécheresse n'exerce sur lui aucune puissance. L'organisation du *talc* étant ainsi, il entre en fusion, mais non comme les pierres oléagineuses. D'un autre côté, il ne se laisse point pulvériser comme les pierres de nature terreuse. »

On lit dans Ibn Beithar (fol. 262 r°) : طلق = محمد بن عبدون = هو حجر براق يتحلّل اذا دقّ الى طاقات صغار ويعمل منه مضاوى للحمامات فيقوم مقام الزجاج ويسمّى الفنج والحميا بالسريانية وكوكب الارض وعرق العروس

[1] Aristote dit : وهو وقع من الهوآ مثل المنّ. « Il tombe de l'air comme la manne. »

« Le *talc* = Mohammed ben-Abdoun. = C'est une pierre brillante qui se divise quand on l'a réduite en lames minces et ténues ; on en fait des (vitrages de) fenêtres pour les bains et il remplace le verre[1]. Les Syriens le nomment *al-fanah* et *al-hamia*, on l'appelle aussi *étoile de terre* et *ahraq el-ouhrous*[2]. » وقال الرازى فى كتاب المدخل فى الطبّ الطلق انواع بحرى ويمانى وجبلى وهو يتصفّح اذا دقّ صفائح بيض دقاق لها بصيص وبريق وقال

[1] Ces mots : يتخلّل اذا دقّ الى طاقات صغار ويعمل منه مضاوى présentent des difficultés pour faire concorder le sens littéral avec le sens logique. Ces difficultés portent surtout sur les deux mots دق et طاقات, sur ce dernier, en particulier, qui est mal défini. Ce mot, qui est le pluriel de طاق, est traduit dans les dictionnaires par *arcuatum opus*, mais on lui trouve aussi le sens de *pars una a duabus* et encore de *linea*. On peut donc voir l'indication de *parties d'un tout*, ou bien de *lignes* ou *sens de division*. دقّ a généralement le sens de *comminuere*, d'où دقيق « farine ; » ce qui ne peut convenir ici, puisque nous devons trouver la division en lames minces capables de remplacer le verre. On trouve aussi le sens de *gracilem reddere*, « rendre mince, » ce qui convient mieux au sens logique de la phrase et qui nous a déterminé à traduire comme nous l'avons fait. On pourrait peut-être traduire : « Quand on l'a réduit et aminci dans le sens de lignes, c'est-à-dire des lignes de clivage, etc. » Peut-être faudrait-il lire الى طبقات « dans le sens des couches de formation. » La citation d'Aristote prouve que دق est pris ici dans un sens particulier.

[2] يسمّى الفح ولحميا بالسريانية الخ. Ces mots الفح الحميا sont écrits de plusieurs manières différentes, qui, nulle part, ne donnent un sens satisfaisant. Sontheimer, dans sa traduction, lit : القمح et الجمانيا. Galland, dans une vieille traduction latine d'Ibn-Beithar, restée inédite, lit : قمح et جمميا. Le ms. de M. Leclerc lit فتح et الجسيما. عرق العروس est resté sans être traduit, sinon dans la vieille traduction de Galland, où on lit *vena sponsi*.

فى كتاب علل المعادن الطلق جنسان جنس يكون متصفّق يكون من احجار الجصّ ويكون فى جزيرة قبرص. « Rhazès dit dans son livre (qui a pour titre) l'Introduction à la médecine : il y a plusieurs espèces de *talc :* le *talc* maritime, celui de l'Yémen et celui de montagne. Il se réduit en lamelles par la trituration, ces lamelles sont brillantes et étincelantes. Il dit encore, dans son livre sur la Cause des minéraux : Il y a deux espèces de *talc*. L'une d'elles se divise en feuilles; elle vient de la pierre de gypse; on la trouve dans l'île de Chypre. » قال على بن محمد الطلق ثلثة اصناف يمانى وهندى واندلسى فاليمانى ارفعها والاندلسى اوضعها والهندى متوسّط بينهما واما اليمانى وهو صفايح رقاق ارقّ ما يكون مثل صفايح الفضة غير انها لونها لون الصدف والهندى مثل اليمانى الا انه دونه فى فعله والاندلسى يتصفّح ايضا غير انه غليظ تخلس (?) ويعرف بعرق العروس

Aly ben-Mohammed dit : « Il y a trois espèces de *talc :* celui de l'Yémen, celui de l'Inde et celui de l'Andalousie (Espagne). Le plus apprécié est le talc de l'Yémen; celui qui l'est le moins, c'est celui d'Andalousie. Celui de l'Inde tient le milieu entre les deux. Le talc de l'Yémen est squammeux, mince, aussi mince que possible. Il ressemble à des paillettes d'argent, sinon que sa teinte est celle de la nacre (litt. *coquille*)[1]. Celui de l'Inde ressemble au talc de l'Yémen, sinon qu'il est moins énergique dans

[1] Ce serait la *nacrite*, *talcum argenteum* « talc lamelleux argenté. »

ses effets. Celui d'Andalousie est également feuilleté, mais les feuillets sont épais. On le connaît sous le nom de *ahrq al-ourous.* » (Ibn Beit. fol. 262 r°, ms. 1023.) Aristote ajoute à la description que le talc est une pierre qui résiste à la percussion et que le marteau ne saurait broyer, وهو حجر عاصى لا يطيع لودق بالمطارق. »

Laissant de côté l'origine fabuleuse attribuée au talc, combinant ensemble les définitions qui précèdent, nous nous trouvons en présence d'un minéral disposé par couches superposées et feuilletées, ou bien qui se présente en paillettes, qui est employé au vitrage des bains et qui résiste au marteau. Voilà incontestablement des caractères qui appartiennent au mica, qu'on rencontre parfois en feuilles d'une certaine dimension, tandis que le talc ne se trouve jamais qu'en paillettes, associé au quartz et au feldspath, pour former la protogyne.

Les deux espèces admises par Teifaschi et Aristote complètent l'assimilation, الطلق نوعان فضى وذهبى

والفضى ابيض صاف اللون والذهبى الى الصفرة وهو اجود

« Il y a deux espèces de talc, le talc argentin et le talc de couleur d'or tirant sur le jaune. Le premier est blanc et brillant, et le second tire sur le jaune, c'est le meilleur. » Or le mica se présente bien sous ces deux aspects. Le mica blanc ou argentin à nuance nacrée (de coquille), comme dit Aly ben-Mohammed. On l'appelle vulgairement l'*argent des chats.* La couleur de l'or est la plus habituelle dans le mica; on

l'appelle alors *l'or des chats*. A l'état de paillettes pulvérulentes, on l'emploie sous le nom de *poudre d'or* pour le répandre sur l'encre humide. Le talc en paillettes peut très-bien être compris sous la dénomination de *talc argentin*. Cette onctuosité propre au talc, qui ne ressemble point à celle qu'on trouve dans d'autres substances minérales, onctuosité qui rend le talc doux au toucher, nous paraît s'appliquer parfaitement à la *stéatite* et au talc, deux pierres magnésiennes.

Quand Aristote dit que le talc résiste au marteau et qu'il ne peut pas se broyer, il faut l'entendre du mica, qui se laisse plutôt déchirer que pulvériser, car le talc se réduit facilement en poudre, et surtout la stéatite, qui est douce et savonneuse au toucher.

Les Arabes paraissent s'étendre beaucoup sur la pulvérisation du talc et sa solution dans l'eau. On lit divers procédés, nous en citerons deux comme spécimen. Mais on verra qu'il ne peut être question que de talcs stéatites d'une texture peu consistante, et non du mica. La chimie moderne opère la fusion du talc à l'aide du chalumeau. Elle obtient une sorte d'émail blanc:

Teifaschi et le *Kenz al-Tadjar* donnent le moyen suivant de pulvériser le talc : تاخذ منه ما شيت وتجعله في مسح شعر او ثوب خشن مع خصيات صغار ثم تضع الثوب في ماء حارّ قد طبخ فيه باقلا ثم تحكّ فانه ينحلّ جسمه اولًا فاولًا حتى ينحل كلّه فتخرج وتجمع كالدقيق المطحون ويستعمل. «On prend la quantité *de talc* qu'on veut,

on la met dans un sac de crin ou d'une étoffe rude (et grossière) avec du petit gravier. On plonge ensuite ce sac (litt. *l'étoffe*) dans une eau dans laquelle on aura fait bouillir des fèves. On agite (litt. *on frotte*) *le paquet* jusqu'à ce que le talc soit réduit à l'état de poussière[1], qu'on recueille comme la farine qui provient des moulins, puis on peut l'employer.

Teifaschi expose ensuite les procédés pour rendre le talc fusible à l'aide de la chaleur et de l'addition de diverses substances. Nous y reviendrons ultérieurement.

Le talc qui est cité comme étant employé pour le vitrage des bains est nécessairement le mica, qui peut seul fournir des lames ou feuilles assez grandes pour être employées à cet usage. Il a été effectivement fort longtemps employé ainsi, notamment pour la marine russe. Réduit en lames très-minces et très-diaphanes, le mica était placé devant les images de la sainte Vierge, ce qui lui a valu le nom de *glacies Mariæ*. Cette diaphanéité l'a fait confondre avec la *sélénite* ou *gypse lamelleux translucide*, comme nous le verrons.

En résumé, le mot arabe طلق s'applique, 1° au talc proprement dit, dont la structure est fibreuse ou lamelleuse, *Talcum albicans, lamellis subpellucidis* Wall. *Gemeiner Talc*. Wern. (*craie de Briançon*, etc.

[1] On lit dans Kazwini cette variante : ويضرب فى المآء حتّى يتحلّل بعد غمس فى المآء «On le bat dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit dissous après qu'il y a été plongé.»

Girardin et Lecocq), et sans doute aussi à la *stéatite* (vulg. *craie d'Espagne*, *ibid.*) et au *talc compacte* ou *endurci* (*Verhærteter Talk.* Wern.); 2° au mica (*Glimmer*, Wern.) *blanc*, argentin, ou jaune, couleur d'or. Plusieurs autres pierres magnésiennes, comme la *pierre ollaire* et la *pagodite*, ont été rattachées au talc; mais nous n'avons point ici à nous en occuper[1].

Le talc, suivant Teifaschi, se trouve dans l'île de Chypre. On lit dans le *Kenz al-Tadjar* : الطلق تكون في جزيرة قبرص ومنها يجلب جيده ويكون بجهات كثيرة غيرها وذكر ان منه نوعاً معدنياً بخسف وشقوق بسطح جبل الطفل الشرقي باسوان. « Le talc se trouve dans l'île de Chypre, d'où on en tire de très-bon. Il y en a encore beaucoup en d'autres endroits. On rapporte qu'il y a une espèce minérale dans les ravines et les fentes sur les flancs de la montagne de Thafal à l'orient de Syène. »

Suivant Aly ben-Mohammed, cité par Ibn-Beithar, comme nous l'avons vu, le talc se trouve dans l'Yémen, dans l'Inde et dans l'Andalousie (Espagne). Ces trois localités répondent à l'expression du passage qui précède *et à divers autres endroits*. Quant à l'Espagne, elle est peu citée pour fournir du talc ou du mica; néanmoins le nom vulgaire de *craie d'Espagne* qu'il porte semble justifier l'assertion de l'auteur arabe.

[1] Voir, pour les diverses espèces de talc, *Dict. Hist. nat.* Dét. v° *talc*, p. 377, et, pour les diverses espèces de mica, *Élém. de min.* de Girardin et Lecocq, t. II, p. 183.

Nous avons vu plus haut, dans le chapitre du Béryl, que le gisement des émeraudes de Syène, qui, d'après les Arabes, était dans le talc, existait réellement, d'après les observations même les plus récentes, dans des couches de micaschiste, et non dans le talc, ce qui prouve matériellement la vraie signification du mot *talc* chez les Arabes.

Les observations modernes ont fait connaître que le talc était très-répandu dans la nature. Il fait partie des terrains qui forment le passage des terrains primitifs à ceux de transition. Il entre comme élément à l'état de paillettes dans la composition de certaines roches, où il remplace le mica. Cette roche, qui prend le nom de *protogyne*, forme des chaînes de montagnes entières, telles que celle du Mont-Blanc.

Le mica est plus répandu encore que le talc, car il entre comme élément dans la composition du granit, du gneiss et des schistes cristallins qui constituent la plus grande partie des chaînes de montagnes dites *primitives* et *granitiques* à cause de la texture grenue de la roche.

Avicenne parle du talc au point de vue médical seulement, sans dire un mot sur son origine (I, 183). Ni Pline ni Théophraste n'en parlent nommément. Il n'en est pas fait mention dans Dioscorides, ni dans le texte, ni dans les apocryphes (*Notha*); aussi n'est-ce point sans étonnement que nous lisons dans Ibn Beithar une citation attribuée à Dioscorides, dans laquelle il rappelle que *le talc se trouve dans l'île de Chypre, qu'il se divise en lames et qu'il est incombustible.*

Cette citation se trouve dans Dioscorides, au ch. CLVI, liv. V, qui traite de l'*amiante*, *ἀμίαντος*, ce qui prouve qu'Ibn Beithar a confondu le *talc* avec l'*amiante*.

Le talc, croyons-nous, a été confondu avec la sélénite ou *gypse laminaire*, à cause de la texture schisteuse de ce dernier et de sa translucidité. L'origine attribuée à l'une et l'autre de ces deux substances a de l'analogie, car si le talc tombe sur la terre sous forme de rosée, la sélénite a été nommée la *crème de lune et sa salive*[1], حجر القمر يقال له ايضا بساق وزبد القمر, ce qui semble indiquer un mode d'existence pareil. Mais un argument qui nous paraît plus grave, c'est cette assertion de Rhazès que le talc vient de la *pierre de gypse*[2], من حجر الجصّ. Chez les Grecs, la sélénite est aussi appelée *aphroselènon*, *Λίθος σεληνίτης ὃν τινες ἀφροσέληνον ἐκάλεσαν*. Saumaise, après avoir, suivant son habitude, longuement discuté la question, en arrive à conclure que l'*aphroselènon* est le talc (*Plin. Exercit.* II, p. 1099 B). Le minéralogiste Vallerius

[1] Le manuscrit de la Bibliothèque impériale, sur lequel nous avons fait notre copie, porte بساق. Tous les autres, comme le texte imprimé de Wüstenfeld, portent براق.

[2] جصّ ou جبس, et en persan گچ, est bien l'équivalent du grec *γύψος*, qu'on traduit ordinairement par *gypse* ou *plâtre*. Ici, il ne peut être traduit autrement; c'est ainsi que nous l'avons traduit dans Ibn al-Awam, t. II, 1re part. pag. 335; mais, comme il s'agit là de la construction d'un fourneau pour la distillation, le plâtre ne résisterait point à l'action du feu; il faut donc recourir à une *argile réfractaire*, qui alors serait désignée par le mot جصّ, et faire cette correction à notre traduction. Ce nom de *djess* rappelle le nom de *gaise*, que, dans les Ardennes, on donne à l'argile.

donne le nom de *talc de lune* à une variété de talc blanc et lamelleux. Boetius de Boot dit que le talc est appelé par quelques-uns *étoile de terre*, et qu'il est pareil à la *pierre spéculaire*, qui est, comme on sait, la chaux sulfatée en grandes lames.

Teifaschi expose en ces termes la préparation d'une dissolution de talc, avec laquelle on peut rendre les corps incombustibles : القول فيما ذكره القدماء فى استعمال الطلق فى حجب الاجساد عن النار= ذكروا ان الطلق يتحلّل مثل المآء الرجراج بان تاخذ سندروسا فتدقّه دقّا ناعما ثم تجعل فى بوتقة ويصبّ عليه تنكار ونطرون وتذاب حتى يرجع مثل المآء فاذا اردت ان تطلى السُفُن حتّى لا تفعل فيها النار فخذ رطلًا من الطلق المستحلب واغمره بهذا المآء فانه ينحلّ واضف اليه مثله شبّ ومثله سمغ ومن المغرة رطلين واطل به السفن فانّه يحفظها من ان يعمل فيها النفط= ونقلت من كتاب اسرار الخلقا للمسعودى فى باب صفة الاطلية التى يكون على السلاح والخيل فتضرم فيها النار فلا تحرق = يوخذ من الطلق والصمغ العربىّ من كلّ واحد رطلًا ومغرة اربعة ارطال وجبس رطلين ومن الدقيق الحوّارى ما شيت ومن بياض البيض ما شيت ومن بزر قطونا عشر جزء يستحلب الطلق ويجعل مع الصمغ العربىّ ويخلط بالجبس والدقيق وبلعاب البزرقطونا وياخذ خلّ خمر يمزجه

بالماء حتى ينكسر حموضته ويخلطه بلعاب بزر ويعجن جميع الادوية به عجنا يمكن طليه وطلى به ما شيت قال ومهما طلى به وطرح فى النار لم يحترق = قال مصنف الكتاب ولحل الطلق طرق كثيرة غير هذين الطريقين

« Exposé de ce qu'ont dit les anciens sur l'emploi du talc, pour préserver les corps contre l'action du feu. On raconte que le talc est susceptible de se dissoudre et d'être amené à l'état de gelée liquide (par le procédé suivant). On prend de la sandaraque[1], qu'on réduit en poudre fine. On met ensuite ces substances dans un creuset, on verse dessus du *tinkal*[2], du nitre. On effectue la fusion jusqu'à ce que le tout soit réduit à l'état liquide (comme de l'eau). Quand vous voudrez enduire des navires de manière à les préserver des atteintes du feu, prenez un rotl de talc *par*, plongez-le dans ce liquide, il s'y dissoudra; ajoutez quantité égale d'alun, autant de

[1] سندروس, qui est rendu dans Dioscorides par σανδαράχη, V. 122. Suivant Avicenne et Ibn Beithar, c'est une résine qui découle d'un arbre et qui ressemble au succin, sinon qu'elle est moins consistante, un peu amère. On la tire de l'Arabie et de l'Inde. هو صمغ شجرة تكون فى بلاد العرب يشبه الكهربا الا انه ارخى منه وفيه شى من مرارة. Voyez Avicenne, I, 218, et Beithar, fol. 230 v°. Suivant Léman, le *sandarous* serait, d'après Olivier, la résine du copayer. (*Dict.* Déterv. *v° cit.*)

[2] ان التنكار من اجناس الملح يوجد فيه طعم البورق « Le tinkar (dit Ibn Beithar d'après Isaac ben Amran) est une espèce de sel auquel on trouve le goût du borax. » Du mot arabe on a fait le mot *tinkal*, qui, dans la chimie moderne, est appliqué à la soude boratée.

gomme, argile, deux rotls, puis, avec cette préparation, vous enduisez les navires, qui alors seront garantis contre l'action du naphte[1]. J'ai extrait du *Livre des secrets des êtres* (*de la nature*) de Massoudi, le chapitre des Enduits qu'on applique sur les armes et sur les chevaux, de telle sorte que, si on les expose au feu, il ne les atteint jamais. On prend du talc et de la gomme arabique, un rotl de chacun quatre rotls d'argile, deux rotls de gypse, farine de première qualité et blanc d'œuf à volonté, graine de lin, quatre parties; on purifie le talc, on l'ajoute à la gomme arabique, on opère le mélange avec le gypse et la farine, et le mélange obtenu avec la graine de lin; après avoir mêlé tout cela avec du vinaigre de vin, étendu d'eau jusqu'à ce que son acidité soit éteinte, on pétrit ensemble tous ces ingrédients jusqu'à consistance suffisante pour opérer un enduit sur ce qu'on voudra, et tout ce qui l'aura été avec cette préparation et qu'on aura jeté dans le feu, ne sera point brûlé. » L'auteur ajoute : « Outre ces deux moyens de dissoudre le talc, il en est plusieurs autres encore. »

Il est bien évident qu'ici il ne peut, en aucune manière, être question du mica, mais bien d'une substance talqueuse ou stéatiteuse friable et soluble. Nous avons vu quelques recettes données pour rendre

[1] Le texte porte : يحفظها من ان يعمل فيها النفط « Il les préserve de l'action que pourrait avoir sur eux le naphte. » Le mot نفط se trouve dans tous les textes; on ne peut le rejeter. Ici, il prend nécessairement le sens d'*huile de pétrole enflammée*, c'est-à-dire du *feu grégeois*, encore usité à cette époque.

les objets incombustibles; nous n'y avons point vu figurer ni le talc, ni la stéatite; nous livrons le procédé arabe à l'examen des curieux, comme ce qui va suivre, que nous extrayons de Kazwini : الطلق = وهو حجر شريف يلقى على الرصاص والنحاس والحديد فيصيرها فضة باذن الله تعالى قال الاسكندر انّا لمّا علمنا ان الذهب تحتاج الى لون يكون له بريق فلوّناها بالطلق وهو ايضا يدخل في كثير من العلاجات الطبيبية والطلسم والنيرنج «Le talc est une pierre noble qui, jetée sur l'étain, le cuivre et le fer, leur donne l'aspect de l'argent (*litt.* les fait argent) par la volonté du Dieu très-haut. Alexandre dit : «Quand «nous savons que l'or a besoin d'un aspect (colora-«tion) qui brille, nous le lui donnons avec le talc, «qui entre aussi dans la confection de plusieurs «préparations médicales et dans les talismans et les «préparations magiques.»

Nous croyons, pour compléter notre travail, devoir donner les densités de diverses substances, telles qu'elles ont été constatées par les expériences hydrostatiques rapportées dans le livre d'Abourihan Albirouni, كتاب ميزان الحكمة, *Book of the balance of wisdom*, publié par M. de Khanikof, texte arabe, avec une traduction anglaise (Extrait du *Journal asiatique américain*, volume VI, 1859), et par l'extrait de l'*Ayn Akbery* que nous avons publié nous-même dans

le Journal de la Société asiatique, sous le titre de *Recherches sur l'histoire naturelle et la physique chez les Arabes. Pesanteur spécifique de diverses substances minérales*. En regard des chiffres obtenus par les Arabes, nous avons placé les chiffres donnés par les expériences modernes, et particulièrement par celles de M. Damour, membre de l'Académie des sciences, qui a bien voulu revoir notre tableau.

NOMS DES SUBSTANCES		DENSITÉS.	
ARABES.	FRANÇAISES.	Nombres arabes.	Nombres français.
ياقوت اسمانى	Saphir.	3,97	3,99
ياقوت سرخ	Rubis.	3,85	4,02
بلور	Spinelle rubis-balais	3,58	3,52
مرجان	Émeraude.	2,75	2,73
عقيق	Lapis-lazuli	2,69	2,80
مرواريد	Perle.	2,60	2,68
لاجورد	Cornaline.	2,56	2,58
زمرد	Corail	2,56	2,68
لعل	Quartz hyalin cristal de roche. . .	2,50	2,65
ميناء	Émail, perle d'émail.	3 93	manque.
الزجاج الفرعونى	Verre de Pharaon.	2,49	2,88

Le chiffre donné par les Arabes pour l'émail est resté sans un correspondant moderne, parce que nous n'en avons pas trouvé qui fût indiqué; pour le verre de Pharaon nous admettons comme correspondant comparatif le chiffre 2,448, qui est celui de la densité du verre des glaces de Saint-Gobain, qui est presque identique à celui que donne Abourihan. M. de Khanikof a proposé 2,45, qui est la moyenne entre le *verre à glace* et le *crown*, ce qui pourrait peut-être aussi être admis.

Abourihan réunit au بلور le جزع ou onyx; ce qui peut s'expliquer par les chiffres de densité donnés par M. Damour. Celui pour l'onyx est de 2,59 et, d'après Abourihan, il est comme pour le quartz hyalin de 2,50, chiffres assez voisins.

Il a été signalé, à la fin de la publication de M. de Khanikof, deux erreurs existant dans notre notice indiquée plus haut, et qu'il importe de rectifier. Ces erreurs, qui sont dans le texte, devaient nécessairement nous échapper.

1° Au lieu de كهربا, *succin*, il faut lire مرجان, *corail*. En effet, l'énorme différence que nous avions remarquée entre les deux nombres exprimant les densités nous avait frappé, tandis que le chiffre donné par Abourihan concorde avec la densité du corail.

Il y a aussi une interversion entre la perle et le lapis-lazuli, de telle sorte qu'il faut, comme nous l'avons fait ici, attribuer au lapis-lazuli les chiffres de la densité de la perle, et à cette dernière la den-

sité du premier. Gladwin, dans sa traduction, est, par la même raison, tombé dans la même faute que nous[1].

(La suite à un prochain cahier.)

NOTICE SUR SHA'RÂNY,

PAR M. A. DE KREMER.

Un des derniers représentants de l'école mystique qui a exercé une si grande influence sur l'esprit des peuples musulmans est le littérateur égyptien Sha'râny, qui écrivait au milieu du XVIe siècle.

L'Égypte venait d'être conquise par les armes ottomanes, et à l'anarchie féodale qui avait régné sous les sultans mamelouks succéda le despotisme militaire des Turcs. L'islamisme ne fut pas mis en cause par le changement de dynastie : les Turcs étaient des musulmans aussi sincères que les Arabes. Il semble toutefois que la conquête étrangère n'en fut pas moins lourde pour les indigènes. L'administration du pays était centralisée dans les mains d'un pacha qui résidait au Caire, comme gouverneur gé-

[1] *Ayeen Akbery, or the Institutes of the Emperor Akber,* translated from the original persian, by Francis Gladwin, 2 vol. in-8°. Lond. 1800.

néral. De même que partout ailleurs dans le monde musulman, la classe la plus puissante était alors en Égypte celle des ulémas. De riches dotations que le sultan leur accorda et la position privilégiée qu'il leur laissa, les réconcilièrent bien vite avec le nouveau régime. Mais il y avait une autre corporation assez nombreuse et qui, privée des avantages très-substantiels dont jouissaient les ulémas, avait cependant auprès des masses un prestige presque aussi grand : c'était celle des mystiques, des soufys. Pauvres et humbles, ils se perdaient dans la foule, dont ils tiraient leur origine et dont ils partageaient les misères. Une sourde animosité existait entre ces Esséniens de l'islamisme et les ulémas, qui en étaient les Pharisiens. Ces derniers se disaient dépositaires exclusifs de la science religieuse, de la sagesse divine ; ils administraient la justice et en monopolisaient les bénéfices. Les soufys professaient des doctrines entièrement différentes. Pour eux, la sagesse des livres, la science théologique, était bien inférieure à la perception intérieure des choses surnaturelles, aux intuitions mystiques auxquelles ils prétendaient s'élever dans leurs extases religieuses. Pour eux, le théosophe, le mystique était supérieur, sous tous les rapports, au théologien. Aussi les soufys regardaient-ils comme également bonnes les différentes sectes de l'islamisme et n'attachaient-ils aucune importance à quelques-unes des formalités du cérémonial religieux, dont la stricte observation était considérée par les orthodoxes comme obligatoire pour tout bon

musulman. Ainsi la lecture du Coran avec l'intonation rhythmique, telle qu'elle est enseignée dans les mosquées, n'avait à leurs yeux aucune valeur. Adorer Dieu d'un cœur pur valait incomparablement mieux, selon leurs idées, que tous les exercices religieux des théologiens.

Des idées pareilles ne pouvaient être agréables aux ulémas, qui voyaient s'échapper de leurs mains l'autorité absolue en matière religieuse. En effet, il ne fallait qu'une médiocre perspicacité pour comprendre ce qu'il y avait de dangereux pour la hiérarchie officielle dans les idées de ces enthousiastes, qui prétendaient puiser la science divine à une source si différente de celle dont les ulémas se croyaient les dispensateurs exclusifs.

Le mysticisme arabe n'a jamais pris, il est vrai, des allures aussi hardies que la théosophie persane, qui prêchait assez ouvertement un panthéisme devant lequel les différentes religions et l'autorité des livres révélés par les différents prophètes s'effaçaient pour faire place à une croyance poétique, considérant l'univers comme une émanation de Dieu, et l'âme humaine comme une goutte de l'essence divine, goutte perdue dans ce monde passager, mais destinée à retourner finalement en Dieu, après s'être purifiée de toute souillure terrestre. Les théosophes arabes n'allaient pas aussi loin : pour eux, le Coran restait toujours la parole de Dieu et Mohammed son prophète. Ils se conformaient extérieurement aux préceptes de l'islamisme, mais ils avaient cepen-

dant la prétention de comprendre Dieu et sa loi mieux que les théologiens, et cela non par l'étude de gros volumes d'exégèse et de traditions, mais par des inspirations venues d'en haut. Le clergé orthodoxe comprit le danger et ne cacha pas son irritation croissante contre les audacieux novateurs. Il avait pour lui le gouvernement et la grande masse des dévots; mais les mystiques trouvaient de la sympathie dans le peuple, et leurs idées se répandirent avec une rapidité incroyable.

Au XIe siècle de notre ère, un homme d'un grand talent, dont les Arabes sont fiers à juste titre, fit un effort vigoureux pour réconcilier l'islamisme orthodoxe avec les idées du mysticisme qui dominait alors les esprits. Cet homme était Ghazzâly. Il consacra le travail de toute sa vie à cette tâche, et son ouvrage principal, intitulé *Vivification des sciences religieuses*, est une véritable encyclopédie théologique de l'islamisme. Il ne travailla pas en vain et réussit, en effet, à établir un système où la théologie dogmatique est combinée habilement avec la théosophie de l'école arabe du mysticisme; mais l'islamisme, tel qu'il sortit de l'esprit de Ghazzâly, n'est plus celui des temps anciens. Un autre ordre d'idées s'est substitué insensiblement à la sévère croyance du prophète de la Mecque et en a miné les fondements mêmes. L'édifice religieux de Mohammed reste debout; l'ensemble de sa charpente n'est pas altéré, ses contours extérieurs sont les mêmes; mais l'esprit qui le remplit a changé essentiellement. Le mysticisme arabe

a réussi à se faire jour jusque dans les cercles officiels de la hiérarchie musulmane.

Toutefois, la réconciliation des mystiques avec les théologiens ne fut qu'apparente, et il ne pouvait pas en être autrement. Il y avait au fond de la question deux principes incompatibles. Pour les théologiens, la lettre du Coran, la tradition écrite, contenait toute la science théologique; pour les mystiques, la lettre morte n'était rien et l'inspiration de leur propre cœur était la source unique de toute connaissance. De ces deux principes, l'un soumet la raison à la tradition et conduit à l'abdication presque complète de la pensée en faveur d'une foi absolue; l'autre a pour conséquence la domination souveraine de l'imagination, de l'hallucination spiritualiste, de l'extase mystique; le premier circonscrit la religion dans des limites trop étroites; l'autre lui enlève tout corps palpable et toute forme positive, pour la rendre vague et insaisissable comme les nuages du ciel.

L'Égypte a été de tout temps un sol favorable au développement des tendances mystiques. L'ascétisme chrétien y prit racine de bonne heure, et déjà dans les premiers siècles de notre ère, des milliers d'anachorètes habitèrent les déserts de la Thébaïde et y pratiquèrent des exercices religieux d'une rare austérité. Nous ignorons quelle connexion secrète peut exister entre les conditions climatologiques de la vallée du Nil et le caractère de ses habitants; mais si les récits des chroniqueurs arabes méritent

foi, le mysticisme arabe prit également origine dans ce pays. Le célèbre théosophe Doul-Noun est connu comme le premier qui aurait introduit dans l'islamisme l'idée des visions et de l'extase mystiques. Quelques siècles plus tard, le fameux poëte Omar Ibn Fâridh vit le jour au Caire, et, depuis lors, l'Égypte a produit une longue série d'ascètes musulmans plus ou moins renommés.

Sha'râny est un des derniers disciples de cette école théosophique de l'Égypte, dont il expose les doctrines dans de nombreux ouvrages. Nous ignorons si l'impression qu'il produisit sur ses contemporains a été aussi grande que le zèle avec lequel il s'est fait l'avocat du mysticisme. Ce que nous savons, c'est que, jusqu'à nos jours, son souvenir est religieusement conservé au Caire, où une mosquée porte encore son nom. Les indigènes vénèrent sa mémoire comme celle d'un saint. Il nous apprend du reste lui-même que la publication de son traité intitulé *Albahr almaouroud* provoqua au Caire des désordres assez graves. C'est ce petit traité, inconnu jusqu'à présent aux orientalistes, qui fait l'objet principal de cette étude.

Sha'rány y expose les devoirs du véritable soufy, du théosophe parfait, et il flétrit, en même temps, dans un langage très-énergique, les défauts et les faiblesses de la société musulmane d'alors. Ses attaques les plus virulentes sont naturellement dirigées contre les ulémas. Qu'on en juge par l'extrait suivant :

« Nous avons pris (nous autres soufys) l'engagement de ne permettre à aucun de nos confrères de recourir à des intrigues pour obtenir un emploi, ainsi que le pratiquent ceux qui se donnent pour docteurs de la loi. Cette ambition n'en est que plus méprisable, quand la place convoitée a appartenu à une personne qui vient de mourir, laissant des fils ou des frères, ou quand elle est déjà occupée par un homme pauvre qui n'a au monde ni protecteur ni soutien. Dans ce cas, une telle façon d'agir est de toutes la plus honteuse. Cependant, de pareilles injustices sont commises assez souvent par des soi-disant ulémas. Ils intriguent pour supplanter des hommes de mérite, dans le but d'obtenir eux-mêmes des charges lucratives, dont ils font ensuite cession pour de l'argent à des individus sans capacité.

« Très-souvent il arrive aussi qu'ils cumulent différents emplois, comme, par exemple, ceux de prédicateur ou de ministre dans des mosquées séparées par une si grande distance qu'on ne peut remplir à la fois les deux fonctions. Alors ils se font remplacer (quelquefois ils ne le font pas même), et donnent à leur remplaçant une partie du traitement affecté à cet emploi, tandis qu'ils mettent le surplus en poche, ce qui est d'autant plus irrégulier que le traitement d'une place revient de droit à celui qui en remplit les fonctions. S'il juge convenable de se faire remplacer, le salaire tout entier appartient à son suppléant. N'oubliez pas que celui qui fait du

tort à son prochain et qui lui fait perdre son emploi s'expose à la punition divine, parce qu'il renonce à la religion, et que, si le jugement de Dieu ne l'atteint pas lui-même dans sa vie d'ici-bas, ses descendants en seront frappés[1]. »

« Nous avons pris l'engagement de nous lever devant nos supérieurs quand ils paraissent, et de baiser leurs mains, même quand ils sont injustes, comme nous en usons avec nos ulémas, quoiqu'ils n'agissent pas d'une manière conforme à la science dont ils sont les organes[2]. »

[1] *Albahr almaouroud*, p. 63.

اخذ علينا العهود ان لا نمكّن احداً من اخواننا يسعى على وظيفة كما يفعل المتشبّهون بالفقهاء لا سيّما ان كانت عن ميت له اولاد او اخوان او فى يد فقير لا لسان (lisez : لا انسان) له ولا نصير فانّ ذلك في غاية القبح وقد حدث هذا الامر فى المتشبّهين بالفقهاء حتى صاروا ياخذونها من مستحقّها ثمّ ينزلون عنها بفلوس لغير مستحقّها وربّما جمعوا بين كذا وكذا وظيفة خطابة او امامة فى مساجد متباعدة لا يمكن الجمع بينها ثمّ يستنيبون فيها او لا يستنيبون ويعطون النائب بعض المرصد على صاحب تلك الوظيفة ثمّ ياكلون الباقى ظلماً وعدواناً فانّ المرصد انّما هو على من يباشر الوظيفة بنفسه فاذا باشرها نائب استحقّ المال كلّه ثمّ انّ من حرق قلب انسان على وظيفة وسعى فى اخراجها منه يخشى عليه ان يحرق الله تعالى قلبه على ذهاب دينه فضلاً عن دنياه وان لم يقع له ذلك وقع لذرّيّته هذا

[2] *Albahr*, p. 46.

اخذ علينا العهود ان نقوم لحكّامنا اذا وردوا علينا و نقبّل ايديهم ولو جاروا كما نفعل ذلك مع علمائنا ولو لم يعملوا بعلمهم

En parlant des chrétiens et des juifs, il exalte leur modestie pour blâmer avec d'autant plus de force les prétentions des ulémas. « Regardez, dit-il, avec quelle modestie ils se comportent devant les personnes les plus subordonnées, et vous verrez que leur manière d'être est plus noble et plus digne que celle de la plupart des ulémas. Ils ne s'offensent pas, si personne ne leur fait place lorsqu'ils entrent dans une assemblée; et si on leur donne à boire de l'eau souillée par les mains des enfants, des esclaves ou des mendiants, ils ne perdent pas contenance, mais tout au contraire ils se considèrent eux-mêmes comme les derniers des hommes. Lorsqu'on leur permet de s'asseoir dans une réunion, ils y voient une faveur. Ils prennent place, la tête baissée et pleins de confusion, en priant Dieu qu'il veuille bien couvrir leurs défauts du voile de sa clémence, et ne pas les exposer au mépris des assistants. Voilà les qualités distinctives du savant; car si la science n'augmente pas la modestie de celui qui la possède, elle n'est bonne à rien[1]. »

[1] *Albahr*, p. 29.
وتامّل ذلّ نفوسهم بين يدى اقلّ الناس تجدهم على اخلاق
اعلى واشرف من اخلاق غالب العلماء فانّهم قد صاروا ان دخلوا
محفلاً ولم يفتح احد لهم لم يتكدّروا وان اطعموهم غسالة ايدى
الصغار والعبيد والشحّاتين لم يتغيّروا بل يرون نفوسهم احقر
الناس ويرون الجميلة للناس فى تمكينهم من الجلوس معهم ثمّ اذا
جلسوا مع الناس جلسوا منكّسين الرؤوس خجلين من الحياء قائلين

On voit bien, par ces extraits, avec quelle ingénuité le hardi théosophe osait censurer une classe de la société musulmane qui possédait de l'influence et de la considération. Sha'rány reproche aux ulémas leur ambition, leur cupidité, leur orgueil, leur hypocrisie, et il leur conseille de se borner dans leurs sermons à exposer simplement les prescriptions de la morale et de s'abstenir avec soin de parler des récompenses et des punitions de la vie future, puisque le sort des âmes, après la mort, est réglé par la volonté de Dieu et ne dépend pas d'eux[1].

Par une conséquence naturelle de ces sentiments, si peu sympathiques aux hommes de la loi, notre auteur se laisse aller également à des raisonnements assez malveillants contre le gouvernement turc, qui, cherchant à se créer un appui dans la classe puissante des ulémas, leur fit de grandes concessions et blessa ainsi leurs antagonistes, les soufys. Aussi Sha'rány n'hésite-t-il pas à dire, sur la foi de son maître, que, depuis l'année 923 H. (1517), la véritable science avait cessé d'exister. Or cette date

يا ستّار يا ستّار استر فضائحنا عنهم حتّى نقوم ونحن مستورون وهذه الصفات كانت للحقيقة بحال العالم لان العلم اذا لم يزد صاحبه تواضعًا وذلًّا فهو وبال

[1] *Alanwâr alkodsiyah*, p. 45.
والمراد من العلماء ان يبيّنوا الاوامر والنواهى فقط وامر الثواب والعقاب الى الله تعالى لا اليهم

coïncide avec celle de la conquête de l'Égypte par le sultan Sélym[1].

Le sort des paysans égyptiens n'a jamais été digne d'envie; les talents financiers de Joseph les avaient déjà forcé à vendre ses terres à Pharaon, et les dominations romaine et arabe n'amenèrent aucun changement favorable pour le malheureux fellah. Sous les sultans mamelouks, où le pays était à la merci de petits seigneurs féodaux, régnant sur leurs domaines en maîtres presque absolus, le fellah devait nécessairement vivre dans une misère profonde. Sha'râny trouve toutefois que de son temps la situation de la classe agricole était beaucoup plus triste qu'auparavant.

« Lorsque dans les temps passés, dit-il, un paysan mourait, on trouvait souvent dans un coin de la maison une jarre, une marmite ou un autre vase rempli de pièces d'or. C'étaient les économies que le pauvre homme faisait sur ses récoltes, après avoir payé l'impôt foncier et les frais journaliers nécessités par l'entretien de sa famille et de ses hôtes. Mais de nos jours, le paysan est obligé, pour payer l'impôt, de vendre les fruits de son champ et souvent encore le bœuf dont il se sert pour labourer, et jusqu'à la vache dont il boit le lait.

« S'il reste débiteur d'une partie de l'impôt, il

[1] *Alanwâr*, p. 39.
وقد اخبرني شيخنا رضي الله عنه من طريق الكشف ان العلم
ارتفع مكثه من القلوب من أوّل سنة ثلاثة وعشرين وتسعماية

est conduit en prison, et souvent sa femme et ses enfants doivent partager le même sort. Maintes fois il arrive que le kashef ou le gouverneur disposent de la main de sa fille sans le consulter, et que la dot est retenue pour payer l'impôt arriéré. Il n'est pas rare même que cet impôt dont on le grève ne soit pas légalement à sa charge, mais qu'il soit dû par d'autres villageois qui, pour se soustraire aux avanies, ont préféré émigrer. D'autres fois, on lui fait payer l'impôt foncier des terres restées sans culture ou des terres sharâk, c'est-à-dire de celles qui ne sont pas atteintes par l'inondation [1]. »

« Un jour, raconte Sha'râny, je disais à mon cheikh Aly Khawâss : Ô maître! qui est cet homme, dans la rue, qui parle tant? Il me répondit : Ô

[1] *Albahr*, p. 91.

وقد كان الفلّاح بقرى الريف يموت فيجدون وراءه الجرّة والقدرة او الابريق ملآنًا ذهبًا بما يفضل من زراعاته بعد وزن الخراج ونفقة عياله وضيوفه فصار اليوم يكمّل خراجه بقمحه وفوله وشعيره وثوره الذى يحرث عليه وبقرته التى يشرب لبنها وان فضل عليه شى بعد ذلك ادخلوه الحبس وربّما حبسوا امراته واولاده وربّما زوّج الكاشف او الامير ابنة الفلّاح لمن شاء بغير اذن ابويها لياخذ مهرها ويغلق به الخراج وربّما كان ذلك الخراج ليس عليه انّما هو على ناس رحلوا من البلد من كثرة الظلم الذى قاسوه وربّما كان ذلك الخراج على العاطل الذى فى البلد لم يزرعه احد وربّما كان خراج ارض الشراق التى لم يصعد عليها الماء

mon frère, il parle tant, parce qu'il n'a autre chose à manger que des concombres conservés dans le vinaigre; mais s'il avait fait le fellah pendant un an, et s'il avait vu comment on prélève l'impôt et les taxes, sans rien laisser ni à lui ni à ses enfants, il serait devenu avare de ses paroles; il ne trouverait plus mot à dire, et ne penserait plus même à improviser un vers[1]. »

Sha'rány ajoute : « Le cheikh Aly Khawâss disait encore : Sous le sultan Kâïtbay, j'ai vu maintes fois, lorsqu'un paysan avait quitté son village, que les habitants des autres villages se le disputaient entre eux, chacun le priant de rester chez lui, et lui offrant de partager avec lui ses champs, ses bestiaux et sa propriété. De cette manière, il ne pouvait jamais savoir ce que c'est que d'être un étranger. Mais, de nos jours, le paysan qui abandonne son village disparaît comme le sel qui se fond dans l'eau. Il se perd à l'étranger sans trouver personne qui lui donne l'hospitalité, et quand, après une longue absence, il retourne dans son pays, il y est

[1] *Albahr*, p. 91.

وقد قلت مرّة لسيّدى على الخواص رحمه الله تعالى يا سيدى ايش هذا الكلام الذى لفلان فى الطريق فقال يا اخى ما خلاه يتكلّم الّا كونه ياكل من قتّة (orthographe vulgaire pour : قثّآة) مخلولة ولو انه زرع سنة واحدة طين الفلاحة واخذوا منه الخراج والمغارم ولم يتركوا له شيًا تاكله اولاده لخرس ولم يقدر على النطق بكلمة ولا قدر على نظم بيت واحد

aux abois, comme un chat galeux, et personne ne se trouve qui veuille l'engager à retourner à son foyer. — Sache, ô mon frère, que notre temps est une époque qui mettra fin à ceux dont la gloire est dans leurs familles ou dans leurs emplois; le monde, chargé du fardeau de leurs actions, est prêt à entrer dans la vie future, comparable à un navire qui s'approche de la côte et qui se brise, si les cordes et les bras des vergues ne sont pas lâchés. L'époque de la justice est écoulée et les affaires vont à rebours[1]. »

« Nous autres soufys, dit-il ailleurs, nous avons pris l'engagement de ne pas acheter de marchandises, de jardins, de roues hydrauliques; car, dans le temps où nous vivons, les impôts sont tellement

[1] *Albahr*, p. 91.

قال وقد ادركت الناس فى زمن السلطان قايتباى يغضب احدهم من اهل بلده فيرحل فتصير اهل البلاد يتقاتلون عليه كلّ واحد يطلب ان يقيم عنده يقاسمه فى زرعه وبهائمه وماله حتّى لا يكاد يجد للغربة طعماً فصار اليوم كلّ فلاح خرج من بلده يذوب كما يذوب الملح فى الماء ويصير لائذاً فى البلاد لا يجد احداً ياويه ثمّ اذا رجع بعد طول الغربة يرجع كلهانًا كالقطّ الاجرب لا يجد احداً يسعى فى ردّه الى وطنه فاعرف يا اخى زمانك فانّه زمان ختام ذوى البيوت والمراتب وقد اشرفت الدنيا محملة واعمالهم على الآخرة كالمركب التى اشرفت على دخول الساحل فان لم ترخ حبالها ورواجعها انكسرت فى البرّ وقد مضى زمان السدد وانعكست الامور

lourds, que celui qui possède ces choses ne peut payer les taxes qui le grèvent. En effet, des autorités injustes fixent toute leur attention sur les entreprises lucratives, et s'efforcent d'en dévorer le produit. On le voit clairement par le monopole du sel et du nitre. Certes, le monde, les hommes et les affaires ont changé de mal en pis. Que celui qui n'écoute pas nos conseils et qui se jette dans les entreprises ne s'en prenne qu'à lui-même s'il doit avoir recours sans cesse à des autorités perverses; si, pour trouver un protecteur, il doit subir toutes sortes d'humiliations; si, pour payer les dépenses des expéditions navales, on lui demande, par anticipation, les impôts d'une année sur ses maisons, sur ses marchandises, ou l'impôt foncier de ses terres; alors il dira en soupirant : Oh! quel bonheur que de ne rien posséder [1]! »

[1] *Albahr*, p. 97.

اخذ علينا العهود ان لا نشترى الرزق والغيظان والدواليب في هذا الزمان لكثرة ما انزل الله من البلاء والمغارم وما لكها هو المطالب بها فلا يفى خراجها بغراماتها وذلك لانّ كلّ شى يجرّ لصاحبه نفعًا كثيرًا تحدق اليه الظلمة باعينهم ويطلبون مزاحمة صاحبه فى نفعه كما هو مشاهد فى تحجيرهم الملح والاطرون وقد مضت الدنيا واهلها و مكاسبها واخذت فى الطىّ بعد النشر فمن خالف واشترى فلا يلومن الاّ نفسه حين يحتاج الى التردّد الى الظلمة والحكّام والخضوع لمن يحميه من الظلمة واذا

Il n'est pas difficile de voir dans ces passages un mécontentement profond, non-seulement contre les classes dominantes, mais aussi contre le gouvernement lui-même. Ce sentiment, toutefois, n'empêche pas Sha'râny d'enjoindre à ses disciples de respecter l'autorité temporelle et de se soumettre aux lois. L'obéissance passive a toujours été un trait caractéristique des Orientaux.

On ne sait pas précisément si Sha'râny poursuivait dans ses discours et ses écrits un plan arrêté d'avance; si c'était une véritable réforme de la société musulmane qu'il avait en vue. J'incline à croire le contraire : les Orientaux, pourvus d'un sentiment si exquis en matière religieuse, ont toujours manqué de talents politiques. Sha'râny sentait bien le malaise général qui affectait les esprits; il comprenait que l'islamisme était en décadence; mais il n'eut pas, à ce qu'il semble, de plan arrêté pour le régénérer : le mysticisme, dont il était un adepte fervent, l'en empêcha. Mais cette tendance mystique, qui fait sa faiblesse, est aussi sa gloire sous un autre rapport. Un sentiment moral d'une grande pureté distingue tout ce qu'il dit sur l'état social et religieux de son époque, et, guidé plutôt par l'instinct

طلبوا من البيوت او الرزق للتجاريد اجرة سنة اوخراج سنة
يقول يا فرح من لا له ملك

Le mot تجاريد, pluriel de تجريدة, est employé ailleurs pour désigner les expéditions maritimes du sultan Soliman Ier contre les Portugais, dans la mer des Indes. Il paraît que l'Égypte devait en payer les frais.

que par des considérations philosophiques, il trouve le côté faible de la société musulmane : la polygamie. Qu'on en juge par l'extrait suivant : « Nous autres, soufis, nous avons pris l'engagement de n'épouser qu'une seule femme et de ne pas lui associer de concubines [1].

« L'homme qui n'a qu'une seule femme est heureux, ses ressources suffisent à l'entretien de son ménage; mais aussitôt qu'il prend une seconde épouse ou des concubines, la prospérité de sa maison diminue, les moyens lui manquent, et quand, rentré chez lui à jeun, il soulève le couvercle de sa marmite, il la trouve vide. Une épouse d'un cœur pur est un grand bonheur dans la maison. Oh! combien de fois, pendant que je tissais [2], ne regardai-je pas à la dérobée mon épouse, la mère de mon fils Abd arrahmân, filant pour les infirmes. Je comprenais alors que le bonheur était dans ma maison. Souvent elle ouvrait son garde-manger, qui nous suffisait pour des mois entiers, et elle en distribuait aux pauvres, et alors le contenu en était épuisé bien vite. Que Dieu lui soit propice [3] ! »

[1] Pourtant il admet la polygamie en certains cas exceptionnels, par exemple, si quelqu'un a une famille trop nombreuse pour qu'une seule femme suffise aux soins de la maison, ou si le nombre de ses hôtes est trop grand.

[2] Sha'rány exerçait la profession de tisserand.

[3] *Albahr alkodsiyah*, p. 97.

اخذ علينا العهود ان لا نجمع بين امراتين ولا بين امراة وجارية — الّا لضرورة ترجع على جمع الضرر ككثرة العيال وكثرة

Mais j'ai hâte de terminer cette esquisse, craignant que les lecteurs du *Journal asiatique* n'éprouvent pas pour le pauvre soufy tout l'intérêt que m'a inspiré à moi-même une étude suivie des écrits de Sha'râny. Je me suis attaché, je l'avoue, à ce cœur honnête, à ce caractère loyal et enthousiaste, quoique superstitieux au dernier point, qui, dans un siècle barbare, éleva sa voix avec tant de courage pour défendre la justice et l'humanité; qui prêchait la tolérance au milieu d'un monde de fanatiques; qui donna en exemple, aux ulémas hautains, l'humilité des chrétiens et des juifs; qui exalta enfin, en termes si touchants, le caractère de la femme.

Je ne voudrais pas, toutefois, passer sous silence un trait saillant du caractère de Sha'râny : c'est

الضيوف والواردين فانّ الواحدة لا تكفى فى مثل ذلك [—
فانّ الرجل يكون عنده المراة الواحدة وهو مستور ورزق بيته
فائض حتّى يتزوّج او يتسرّى فتقلّ بركة البيت ويقلّ رزقه
وتنكشف المكبّة التى كانت على الزبديّة فيجدها فارغة فانّ
صفا نيّة المراة فى البيت اساس عظيم فى الستره وقد كنت
كثيرًا ما انظر نفسى انبج وزوجتى امّ عبد الرحمن تدور دولاب
المواسير فكنت اعرف ان الستره موجودة وربّما كانت تفتح
الزلفة وتخرج للفقراء والواردين منها [فكانت تكفى لنا]
الاشهر واذا فتحتها لا تكفى شهرًا واحدًا رضى الله عنها

J'ai ajouté les mots : فكانت تكفى لنا. Probablement le texte a été mutilé à cet endroit par l'oubli d'un copiste. Le mot الزلفة, que je traduis par «garde-manger,» désigne en arabe littéraire un «grand bassin, une auge, un réservoir ou une citerne.»

l'activité qu'il déploya pour rendre à l'islamisme son unité primitive. Dès les premiers temps déjà, des sectes différentes s'étaient formées, dont quatre ont su conserver le titre d'orthodoxes. Dans un ouvrage intitulé *Almyzân alkhidhriyah*, Sha'râny prend à tâche de ramener ces sectes à un système uniforme, et de nombreux passages, dans ses autres écrits, attestent que cette idée lui est restée chère pendant toute sa vie. Ses efforts, en apparence, n'eurent aucun succès; mais pour celui qui a foi en la puissance des idées, puissance dont l'histoire offre tant d'exemples, il est certain que Sha'râny n'a pas vécu ni travaillé en vain. En Orient, les idées réformatrices ne se font pas jour aussi vite qu'en Europe, mais leurs effets n'en sont pas moins grands.

Nous connaissons peu de détails de la vie de Sha'râny. Lui-même nous apprend qu'il appartenait à l'ordre des derviches Shâdiliyah, et que son maître en mysticisme était le soufy égyptien Aly Khawâss.

Sa vie paraît s'être écoulée paisiblement. Il mourut au Caire en 973 ou 976 H (1565-66 — 1568-69). Ses ouvrages les plus importants ont été publiés, dans les dernières années, au Caire, et y sont en très-grande considération [1].

[1] M. Flügel a inséré l'analyse d'un des ouvrages de Sha'râny dans le *Journal de la Société orientale de Leipzig* (vol. XX), ainsi qu'une liste de ses écrits (vol. XXI). A cette liste on peut ajouter les ouvrages suivants : الميزان الخضريّة، درّة الغواص فى مناقب سيدى على الخواص، مدارج السالكين، الميزان الكبرى، منح المنّة فى التلبّس بالسنّة

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JANVIER 1868.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu, et la rédaction en est adoptée.

Est présenté et élu membre de la Société, M. Eston, orientaliste, à Bois-Colombes, Seine, présenté par MM. Dugat et Éd. Dulaurier.

M. le président fait part à la Société de la mort de M. le duc de Luynes, vice-président de la Société. Il expose en peu de mots les services que M. le duc de Luynes a rendus à la science, et cite quelques traits qui montrent la générosité de l'illustre défunt, et le soin qu'il prenait de cacher ses meilleures actions.

M. le président propose à la Société de désigner provisoirement un vice-président, jusqu'à la séance publique.

Le scrutin donne l'unanimité à M. Adolphe Regnier.

Le Conseil décide qu'une Commission sera nommée pour désigner une question sur la proposition de M. le docteur Desportes. M. de Slane, M. Defrémery, M. Barbier de Meynard sont nommés membres de la Commission.

M. de Khanikof communique à la Société la réponse qu'il a reçue de l'Administration des postes de Saint-Pétersbourg.

Cette réponse n'étant pas complétement satisfaisante, M. de Khanikof veut bien se charger de continuer ses démarches à ce sujet. La difficulté paraissant venir en partie de Berlin, M. le président se propose d'écrire aussi à ce sujet au directeur des postes de Berlin, après que M. de Khanikof aura reçu une réponse de Saint-Pétersbourg.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Imprimerie impériale. *Le Livre des Rois*, par Aboul-Kasim Firdousi, publié, traduit et commenté par M. Jules Mohl, vol. V. Paris, 1866, in-folio.

Par l'auteur. *Supplementum Lexici persico latini*, continens verborum linguæ persicæ radices e dialectis antiquioribus persicis et lingua sanscrita et aliis linguis maxime cognatis erutas atque illustratas, scripsit Ioannes-Augustus Vullers. Bonnæ ad Rhenum, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *Cours d'hindoustani, Discours d'ouverture*, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1867, in-8°.

Par la Société. *Journal des Savants*, décembre 1867, in-4°.

Par l'auteur. *Grammaire de la langue malaye ou malaise*, par M. Alfred Tugault. Paris, 1868, in-8°.

Par les rédacteurs. *Le Tour du Monde*, 1er et 2e semestre. Paris, 1867, in-4°.

Par les rédacteurs. Plusieurs numéros du Journal de Beyrouth.

— *The Chronicle*, deux numéros, décembre 1867 et janvier 1868.

Le Iscrizioni Arabe della reale Armeria di Torino, raccolte ed illustrate da Isaia Ghiron. Firenze. Tipografia dei successori Le Monnier. Con i caratteri arabi della stamperia Medicea, 1868. In-4° de IX, 121 pages et 8 planches.

Parmi les armes précieuses conservées dans le musée de l'Arsenal, à Turin, il y en a un certain nombre d'origine musulmane et portant des inscriptions arabes. Ce sont ces inscriptions qu'un jeune orientaliste italien distingué, M. Isaïe Ghiron, actuellement sous-bibliothécaire à Brera, palais des sciences et des arts, à Milan, nous fait connaître dans le volume dont nous venons de citer le titre complet. Après avoir donné le texte arabe de chaque inscription, accompagné de la traduction italienne correspondante, l'auteur le fait en général suivre de longs et intéressants éclaircissements. Malgré les nombreuses difficultés de la matière, le texte en est, à peu d'exceptions près, presque toujours satisfaisant et la version exacte. Quant aux développements historiques et autres que donne M. Ghiron, et auxquels nous venons de faire allusion, ils sont, sans nul doute, doués d'un vrai mérite. Bien que, dans l'état actuel des études orientales, les notions qu'ils renferment soient généralement connues des orientalistes instruits, et surtout de ceux qu'on désigne sous le nom d'*arabisants*, on ne saurait, sans injustice, refuser à notre auteur la louange dont il est digne par son exposé clair, élégant et judicieux. Plusieurs rapprochements qu'il fait de quelques dogmes, rites et usages des Mahométans avec ceux des Israélites, présentent aussi de l'intérêt, parfois même de la nouveauté. En conséquence, nous pensons que beaucoup de personnes en Italie et ailleurs liront avec plaisir et profit les explications que fournit l'ouvrage de M. Ghiron [1].

Les inscriptions contenues dans le volume que nous exa-

[1] Il est de notre devoir d'avertir que cette partie du travail de M. Ghiron n'est pas précisément destinée aux orientalistes, mais plutôt à ceux qui ne sont pas très-avancés dans les études arabes, ou, comme l'auteur le dit

minons sont au nombre de quarante-quatre. Quelques-unes sont assez longues et renferment, entre autres choses, un ou plusieurs versets du Coran et des vers. D'autres sont plus courtes; et il y en a qui ne présentent qu'un petit nombre de mots. Elles se trouvent sur vingt sabres, sept poignards, quatre fusils, deux javelots, une armure complète, une cotte de mailles, quatre casques, trois brassards, un étendard et une flèche d'étendard. Huit planches photographiques, très-bien exécutées par M. A. Pietrobon, photographe de S. M. le roi d'Italie, reproduisent la plupart des pièces dont sont tirées les inscriptions qui nous occupent.

Nous ne pouvons que renvoyer au livre lui-même ceux des lecteurs du *Journal asiatique* qui voudraient, autant que possible, se faire une idée nette de l'origine historique des armes dont il y est question. Cependant nous leur signalerons, parmi plusieurs autres inscriptions importantes, celles qui suivent :

La première inscription, gravée sur un sabre. Elle fait connaître, entre autres choses, que cette arme appartenait à Soliman le Grand, ou Soleïmân Ier, fils du sultan Sélîm Khân, empereur des Turcs[1].

La deuxième, également sur un sabre et sur son fourreau. Elle donne, au milieu de longues phrases, le nom de l'émir Abou Mokhlis Ismâ'îl, lieutenant ou intendant de la maison de 'Azbân Kâzi 'Aly, et la date de l'hégire 1179 (1765-1766 après J. C.[2]). Ce 'Azbân Kâzi 'Aly était un prince circassien.

La huitième, sur un sabre. Elle offre, entre autres détails, les noms des sept dormants de la légende et de leur chien.

La quinzième inscription, par elle-même de peu d'importance, se lit sur un sabre ayant appartenu à une illustration

dans la préface, «a coloro i quali, come non molto addentro in esse (nelle cose arabiche), oltre che del testo e della traduzione, avessero vaghezza di maggiori schiarimenti.»

[1] سلطان سليمن سر ابن سلطان سليم خان.

[2] الامير ابو مخلص اسمعيل كتخدا عزبان قازى على ١١٧٩.

militaire européenne des temps modernes, le maréchal de France Louis-Nicolas Davout.

La vingt-deuxième, aussi sur un sabre, dont le propriétaire fut le général Henri Stengel, qui était à la tête de la cavalerie française de l'armée d'Italie, à la bataille de Mondovi, dans l'année 1796. Ce personnage mourut à Carassone, près de Mondovi.

L'avant-dernière inscription, la quarante-troisième, est peinte sur un étendard, que l'on croit être celui du sultan Mahomet II, souverain des Ottomans.

Outre le petit nombre d'imperfections et de lacunes que l'état illisible de quelques-unes des inscriptions gravées sur les armes a rendues inévitables dans le texte qui est sous nos yeux, nous y avons remarqué trois ou quatre fautes, bien légères en vérité, échappées à l'attention et aux soins de M. *Ghiron*. Nous croyons utile de les corriger très-brièvement dans les lignes ci-dessous :

Page 51, ligne 7, on lit : اعوز يا لله (*sic*) من الشيطان الرجيم الخ, au lieu de اعوذ بالله الخ [1].

Page 51, lignes 8-11. Les vers donnés en cet endroit sont du mètre هَزَج, et non point, comme le dit à tort M. Ghiron, à la page 57, lign. 16 et suiv. du mètre وافِر.

Page 77, ligne 8. Au lieu de كانهم اعجاز نخل على الارض, il

[1] Nous aurions volontiers considéré cela comme une faute typographique, à passer sous silence. Ce qui nous a empêché de le faire, c'est la traduction corrélative, conforme au texte, savoir : «Mi rifuggo, o Dio, da Satana lapidato, etc.»

Puisque nous venons de mentionner les fautes d'impression, que l'on nous permette de signaler dans le texte les deux suivantes :

Page 3, ligne 8, on voit چاد en place de چاه ou جاه, dans une phrase que nous croyons devoir lire de cette manière : بحرمة سرّ محمّد بحق سرّ جاه علىّ.

Page 102, lign. 11, et page 110, lign. 5, on trouve : فالله خير حفظا الخ. il fallait mettre حافظا; car telle est la leçon du Coran.

eût fallu mettre : كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ على الارض. C'est ainsi que l'on trouve cette phrase deux fois dans le Coran, chap. LIV, verset 20, et chap. LXIX, verset 7.

Page 91, lignes 16-17, on lit : عليه توكلت وعليه انيب. Il fallait dire : عليه توكّلتُ واليه أُنيبُ. Du reste, ces mots sont aussi dans le Coran, XI, 90, et XLII, 8.

Telles sont les seules observations critiques que nous avons cru devoir faire sur ce travail. On voit aisément qu'elles ne sauraient nous empêcher de rendre hommage au talent réel de M. Ghiron, et justice au mérite solide de son livre. Nous avons l'espoir bien fondé que les amis des lettres orientales auront à l'avenir plus d'une occasion de se réjouir des productions savantes que l'on peut avec confiance attendre du zèle et de l'érudition de notre jeune auteur.

Dr B. R. Sanguinetti.

NOTES ÉPIGRAPHIQUES.

V. L'INSCRIPTION DITE DE CARPENTRAS.

Ce monument, conservé à la bibliothèque épiscopale de Carpentras, a eu bien des interprètes depuis le commencement du XVIII[e] siècle, époque à laquelle il fut transporté de l'Égypte à Marseille[1]. La dernière explication en a été fournie par Gesenius dans ses *Monumenta*, en 1837. Ce savant donne, comme c'est son habitude, la description détaillée de la pierre, et l'histoire exacte des essais exégétiques qui ont été faits avant lui.

[1] Le monument fut publié pour la première fois dans les *Mémoires de Trévoux*, juin, 1704, p. 994. Dans la nomenclature donnée par Gesenius manque la transcription de l'inscription en caractères hébreux, par M. Fürst, *Formenlehre d. chaldæischen Grammatik*, Leipzig, 1835, p. 23. Elle n'y est d'ailleurs accompagnée d'aucune explication.

Voici le texte des quatre lignes dont se compose l'inscription, telle qu'elle a été lue par Gesenius, et la traduction dont il l'a accompagnée :

בריכה תבא ברת תחפי תמנחא זי אוסרי אלהא
מן רעם באיש לא עבדת וכרצי איש לא אמרת תמה
קדם אוסרי בריכה הוי מן קדם אוסרי מינקרה
הוי פלחה נמעתי ובין חסיא הוי שלם

«Benedicta sit Theba, filia Techephi, sacerdotis Osiridis dei.
Stomachata neminem læsit, et calumnias in neminem dixit. O integra
Coram Osiride, benedicta esto ab Osiride. Honorata
Esto, cultrix deliciarum mearum, et inter pios esto. Vale.»

Nous prions nos lecteurs de voir dans l'ouvrage cité, p. 228-232, le commentaire par lequel Gesenius justifie sa version. Certes, il y a là bien des choses difficiles à soutenir; mais la critique est si aisée dans ces matières, et les services éclatants que Gesenius a rendus à l'épigraphie phénicienne sont si incontestables, que ce serait se donner une triste satisfaction que d'instruire, après plus de trente ans, un procès en forme à l'illustre savant dont on ne fait que continuer les travaux. Bien des inscriptions publiées dans les *Monumenta* ont été depuis reprises et étudiées de nouveau; celle de Carpentras semble avoir été presque complétement délaissée[1].

En examinant de près cette inscription, nous avons reconnu tout d'abord que nous avions devant nous un quatrain, composé de quatre vers, dont chacun se décompose en deux hémistiches parfaitement égaux. La dernière ligne étant fruste à la fin, nous n'hésitons pas à y lire le dernier mot שלמה, à la place de שלם. De cette manière, nous obtenons même une rime entre la fin de la deuxième ligne תמה, et

[1] Nous citerons cependant le travail de M. Judas dans son *Étude démonstrative*, etc.

la fin de la quatrième, rétablie שלמה. Il y a plus: chacun de ces quatre vers a une césure parfaite au milieu, et chaque hémistiche des quatre vers est composé de sept syllabes; les deux hémistiches qui présentent la rime en ont seuls huit. Bien entendu, la consonne affectée d'un *scheva mobile* ne fait qu'une syllabe avec la consonne, pourvue d'une voyelle, qui la suit. Cette forme poétique de notre inscription, qui a échappé à tous nos devanciers, exclut de prime abord toute version qui ferait enjamber une ligne sur la suivante, et donne une grande présomption de vérité à toute explication qui respecte non-seulement l'intégrité de chaque ligne, mais aussi la césure à la fin de chaque demi-vers.

Nous allons transcrire de nouveau l'inscription avec points-voyelles en n'y changeant qu'une lettre, savoir le *resch* du mot רעם, qui, sans aucun doute, doit être remplacé par un *dalet*: il faut donc lire מן דעם, = מידעם ou מדעם, syriaque ܡܕܡ[1] « quelque chose; » précédé ou suivi de la négation, ce mot signifie « rien. »

בְּרִיכָה תַּבָא בְּרַת תַּחְפִּי   תַּמְנְחָא זִי אוּסְרִי אֱלָהָא
מַן דַּעַם בְּאִישׁ לָא עֲבַדַת   וְכַרְצִי אִישׁ לָא אַמְרַת תַּמָּה
קֳדָם אוּסְרִי בְּרִיכָה הֲוִי   מַן קֳדָם אוּסְרִי מִינַקְרָה
הֲוִי פָּלְחָא נַמְעֲתִי   וּבֵין חֲסַיָּא הֲוִי שְׁלֵמָה

Nous traduisons :

« Benedicta sit Taba, filia Tachfi, devota Osiridi deo!
Nihil cum homine fecit, nihil secundum hominis voluntatem dixit integra.
Coram Osiride sis benedicta, coram Osiride sis honorata.
Esto cultrix, dulcissima mea, interque pios sis beata. »

[1] Dans le langage thalmudique, le mot est réduit encore à מידי. La séparation en deux mots, מן דעם, ne se rencontre nulle part dans les Thargoumim; mais le *dagesch* placé dans le *daleth* indique suffisamment l'assimilation du *noun*. L'étymologie du mot présente de grandes difficultés. Bernstein, *Chrestomathia syriaca*, Lipsiæ, 1837, II, p. 270, propose ܡܢ ܕܡ, ce qui n'explique pas l'*aïn* de la forme chaldéenne.

Nous faisons suivre cette version d'un commentaire, qui doit éclairer et justifier certains détails.

תחפי « celle qui s'est consacrée à Apis. » Une forme analogue (תחכם) s'est retrouvée sur la stèle qui vient d'être publiée par M. Lenormant[1]. Le plus ancien témoignage pour la transcription d'Apis par חפי se rencontre, d'après une observation ingénieuse de M. Lévy[2], dans la version des Septante sur *Jérém.* XLVI, 15. Le passage מדוע נסחף אביריך a été traduit par les Septante : *διότι ἔφυγεν ὁ Ἆπις ὁ μόσχος ὁ ἐκλεκτός σου*, ce qui suppose la division de נסחף en נס חף « Apis a fui, » et l'explication de אבירים par פרים « jeunes taureaux. » (Voyez, par exemple, *Psaumes*, XXII, 13, et la version des Septante pour ce verset.) M. Lévy reconnaît à cette occasion dans le nom propre de notre inscription le nom de la divinité, précédé de l'article féminin en égyptien.

תמנחא. Gesenius a traduit ce mot par *sacerdotis*, en comparant l'hébreu מנחה et l'arabe منح « offrir. » M. Lenormant l'a suivi dans cette voie pour l'explication de מִנחה, qui se lit sur la stèle que nous venons de citer[3]. Malgré tout ce que cette interprétation peut avoir de séduisant, nous avons été étonné de rencontrer ici, pour désigner le prêtre ou la prêtresse, un mot qu'aucune langue sémitique n'a jamais employé. L'article féminin *ta*, qui est placé devant *Manḥa*, faisait en outre, malgré la terminaison araméenne, supposer un mot égyptien. En effet, M. de Rougé, que nous avons consulté à ce sujet, a bien voulu nous fournir l'explication suivante : Le mot *monḥ* signifie en langue égyptienne et démotique « être pieux, se dévouer; » il se rencontre très-souvent devant les noms des divinités, et après ceux d'une personne ou d'une famille, pour indiquer que cette personne ou cette famille s'est consacrée à leur service et les adore avec ferveur. *Monḥ* répond, dans les surnoms portés par les Ptolémées, au grec

[1] *Journ. as.* 1867, II, p. 512.
[2] *Zeitschrift d. D. m. G.* XI, 1857, p. 70.
[3] *Journ. as.* l. c. p. 513.

εὐεργέτης, qui a alors beaucoup moins le sens de « bienfaiteur » que celui de « généreux envers les dieux, leurs temples et leurs serviteurs. » Après cette donnée importante, on ne doutera plus, je crois, de la véritable signification de *tamneḥa* dans notre inscription. — Gesenius rapporte le titre à *Taḥfi*, la mère de *Taba*. Mais il est plus naturel que l'épitaphe parle des qualités de la fille, à laquelle le monument était destiné. La seconde ligne, qui nous semble dire qu'elle n'a jamais eu commerce avec aucun homme, continue évidemment l'énumération des qualités de Taba, commencée dans la première. La stèle publiée par M. Lenormant, où le fils d'une Taḥbes est nommé *monḥa*, sans l'article féminin *ta*, vient confirmer notre opinion que le titre appartient au fils sur ce dernier monument, et à la fille sur celui de Carpentras.

Le mot égyptien *monḥ* aurait-il donné naissance au grec *μοναχὸς* « moine ? » Remarquons bien que le terme grec, dans ce sens particulier de « homme vivant seul, » ne se lit chez aucun auteur païen[1], et qu'il appartient entièrement à la littérature chrétienne. Les papyrus relatifs aux fameux jumeaux du Sérapéum et publiés par M. Brunet de Presle ne connaissent pas cette expression; mais ils remontent à l'époque des Ptolémées, et le langage des papyrus n'accuse aucune influence de l'idiome égyptien sur le grec, qu'on écrivait et parlait à la cour avec une grande pureté[2]. D'un autre côté, la vie monacale a commencé en Égypte, et Antoine de Thèbes, en se retirant de la société pour aller vivre dans le désert, a introduit dans le christianisme des habitudes qui étaient déjà anciennes dans ce pays. Les privations, les jeûnes et les abstinences de toute sorte, sont fortement recommandés par Philon, le philosophe juif alexandrin, comme le meilleur moyen d'échapper à la domination ty-

[1] Aristote connait l'adverbe *μοναχῶς*, opposé à *πολλαχῶς*, dans le sens de « simplement, d'une seule et unique manière. »

[2] *Notices et extraits des manuscrits*, etc. XVIII, 2e partie, 1865, p. 264 et suiv.

rannique du corps et de rendre la liberté à l'âme, qui doit seule gouverner l'homme[1]. Dans le Traité des Thérapeutes, attribué à Philon, et où un juif égyptien inconnu, qui paraît avoir cherché à déguiser son origine pour exercer autour de lui une influence plus grande, esquisse une utopie de la vie contemplative, le nom de l'auteur aussi bien que celui de la secte ne paraissent être que l'invention d'une imagination féconde; ce tableau n'en atteste pas moins les pensées de retraite et de solitude répandues alors à Alexandrie dans les diverses classes de la société[2]. Qu'y aurait-il d'étonnant

[1] On trouve un grand nombre de passages réunis chez Gfrörer, *Philo u. die alexandrinische Theosophie*, Stuttgart, 1831, I, p. 431 et suiv.

[2] M. Grætz, *Geschichte d. Juden*, III (1863), p. 463-466, prouve par un grand nombre d'arguments, dont plusieurs nous ont paru concluants, que le livre *De la vie contemplative* n'est pas de Philon. Il exagère certainement la thèse qu'il défend, en faisant descendre cette composition au deuxième ou bien même au troisième siècle. M. Michel Nicolas, *Revue de Théologie*, Strasbourg, 1868, p. 25-42, dans un mémoire consacré à ce sujet, est arrivé aussi de son côté au résultat que cet opuscule ne peut pas être sorti de la plume de Philon; il va plus loin et soutient que la vie des Thérapeutes qui y est décrite n'est qu'une espèce de roman édifiant, n'ayant au fond aucune réalité. Nous nous rangeons à l'avis de M. Nicolas, en insistant toutefois sur un point qui n'a peut-être pas été suffisamment mis en lumière dans le mémoire que nous venons de citer. En examinant ce petit livre, nous voyons que l'auteur, imitant en cela un grand nombre d'écrivains juifs d'Alexandrie, n'a pas voulu parler ouvertement de sa religion. Le nom Ἰουδαῖος ne s'y lit nulle part; en exposant longuement la célébration du septième jour, il se garde bien d'employer le mot σάββατον; la fête «des semaines» ou «des prémices» y est décrite, mais, comme M. Nicolas le fait observer, sous le nom encore inusité de *la Pentecôte;* il nomme bien le *prophète* Moïse, mais le mot προφήτης était employé tout aussi bien par les païens et particulièrement par Platon (voir les passages cités *Thesaurus*, VI, 2094) pour désigner leurs devins et prêtres. Ce déguisement lui a si bien réussi qu'Eusèbe, *Hist. ecclesiastica*, II, 17, a salué dans l'auteur un chrétien et en a conclu que Philon avait, dans sa vieillesse, adopté la nouvelle religion. M. Grætz lui-même voit dans les Thérapeutes une secte chrétienne hérétique, tandis que M. Nicolas y reconnaît des Juifs. Mais cette façon de dissimuler son judaïsme est tout ce qu'il y a de plus contraire au caractère de Philon, qui se montre partout fier de son origine et de ses croyances. Puis, si les Thérapeutes avaient réellement existé en Égypte et que l'auteur de notre livre, quel qu'il fût, eût eu en effet la pensée de nous

que les chrétiens de l'Égypte eussent adopté un terme parfaitement approprié et qui avait encore l'avantage d'avoir un faux air de grécité, puisqu'il semblait renfermer l'élément grec *μόνος* « seul, » qui rend admirablement l'idée principale qu'ils poursuivaient [1] ?

מן רעם (מרעם) se trouve réuni au verbe עבר, en hébreu עשה, dans la version d'Onkelos sur *Genèse*, XI, 8 : לא תעברון מרעם « vous ne ferez rien ; » ce mot se rencontre de

laisser la description de leurs habitudes, on se demanderait avec raison à quelle religion ils appartenaient. S'ils étaient juifs, comment cette croyance ne nous est-elle pas franchement affirmée, et, s'ils ne l'étaient pas, quelle autre fraction de la société d'Alexandrie observait le septième jour de la semaine et la Pentecôte? Ainsi le déguisement de l'auteur n'a un sens qu'autant que les Thérapeutes eux-mêmes ne sont qu'une fiction, une société idéale imaginée par quelque ami de l'ascétisme, qui, pour exercer autour de lui une influence plus générale, préféra rester anonyme à une époque où une grande partie de la population d'Alexandrie était peu favorable aux Juifs.

Ajoutons du reste que ce roman répond à une situation réelle. Le nom des Thérapeutes est encore emprunté à Platon, qui s'en sert dans le sens qu'emploie l'Alexandrin ; par ses significations variées de « serviteur, médecin et guérisseur d'âmes, » le terme se recommandait fort à ces philosophes mystiques. En Palestine, les Esséniens, bien que l'auteur les trouve trop adonnés aux pratiques religieuses, ne répondent pas moins à certains traits de son tableau ; dans l'empire romain et particulièrement à Rome, les écrivains du premier siècle nous parlent de païens *judaïsants*, observant le septième jour et cherchant dans l'adoption volontaire de certains usages une sanctification de leur vie et une satisfaction de leurs besoins moraux et religieux (voy. mon *Essai sur l'histoire*, etc. p. 331 et suiv.) ; en Égypte plus que partout ailleurs, le paganisme en désarroi est en quête de palliatifs, pour se couvrir des lambeaux qu'il arrache aux divers cultes de l'Orient. L'auteur de notre petit livre, après avoir donné à ces éléments si divers le nom commun de Thérapeutes, pouvait donc affirmer avec une certaine vérité que les adeptes des croyances qu'il vante se trouvent partout, en Égypte aussi bien qu'en Palestine et aussi bien dans l'empire romain qu'en Syrie. (*De vita contemplativa*, § 3. — M. Michel Nicolas, *l. c.* p. 35.) Plus tard, dans le cinquième siècle environ, le nom des Thérapeutes a paru assez élastique à un auteur inconnu, pour qu'il le considère comme l'équivalent de *μοναχός*. (Voy. Dionysius Areopagita, *De hierarchia ecclesiastica*, ed. Cordueri, I, p. 331.)

[1] Philon se sert quelquefois de l'expression *μόνωσιν ἀγαπᾶν* « aimer la solitude. »

même avec les verbes signifiant « parler » (מליל, דבר), Onkelos sur *Nombres*, XXII, 38.

וכרצי « et selon la volonté, » ne ressemble à la vérité ni tout à fait à l'hébreu וכרצון, ni à l'araméen וכרעוא; mais le sens n'en paraît pas moins évident, et la forme comme état construit de רצין est parfaitement correcte. Le nom du roi de Damas, pris et tué par les Assyriens (II *Rois*, XVI, 5-9, et *passim*), qui était רצין « Resin, » prouve même à la fois la présence de la racine et du nom dans le dialecte araméen de ce pays.

Le sujet תמה est rejeté à la fin du vers, pour la rime; mais l'inversion n'a rien d'insolite. Le mot même désigne ce qui est « complet et parfait; » on nomme ainsi כתיבה תמה « écriture parfaite[1] » l'écriture régulière et exempte de tout défaut qui doit être employée pour les rouleaux du Pentateuque destinés aux lectures publiques dans les synagogues. Comme le vers entier nous paraît renfermer le sens que Taba, s'étant vouée à Osiris, était restée vierge, le mot *tamma* est parfaitement choisi.

Interprété ainsi, ce vers n'a plus rien de commun avec le Rituel funéraire égyptien, comme l'a prétendu dernièrement M. Lenormant, en se guidant sur la traduction que Gesenius avait donnée[2]. Notre inscription ne contredit donc en rien le jugement que M. Brunet de Presle a porté, il n'y a pas encore longtemps, à ce sujet. « Il ne serait pas absolument impossible, dit le savant académicien, de rencontrer quelque jour certaines parties du Rituel funéraire traduites en langue grecque. Il est cependant plus probable que l'emploi exclusif de la langue sacrée se maintint, pour tout ce qui tenait à la liturgie, aussi longtemps que subsistait la religion égyptienne[3]. » Ce que M. Brunet de Presle déclare probable pour le grec, l'est tout autant pour l'araméen.

Dans la troisième ligne nous avons lu הָוִי pour הֲוִי, afin

[1] Voy. *Sabbat*, 103 *b*, et *Journ. asiat.* 1867, I, 247.
[2] *Journ. asiat.* 1867, II, 514.
[3] *Not. et extraits*, l. c. p. 5.

d'avoir une syllabe de plus, et nous en avons fait autant dans les deux hémistiches de la quatrième ligne. Dans les racines géminées, cette forme avec un *pataḥ* sous le premier radical serait régulière; nous avons cru pouvoir la supposer pour le verbe הוה, qui, parce qu'il se compose exclusivement de lettres faibles, a dû chercher à fortifier davantage ses éléments par des voyelles plus solides. Une racine analogue, celle de חיה (חוה), emprunte ses formes tantôt aux ל״ה, tantôt aux ע״ע. En tout cas, on avouera que le changement du *ḥateph-pataḥ* en *pataḥ* serait une licence poétique très-légère[1].

Le dernier mot de la troisième ligne, מינקרה, a été lu et traduit tel qu'il se trouve chez Gesenius. Peut-être vaudrait-il mieux lire avec M. Lanci מין קחי *sume aquam*, ce que conseille M. Lévy dans une communication particulière.

פלחה, en araméen, vient de la racine פלח, « servir, adorer Dieu. » La forme du mot défend de le considérer comme étant à l'état construit avec נמעתי, puisqu'il faudrait alors פלחת. C'est donc un adjectif, comme le mot שלמה (traduction araméenne de l'hébreu תמימה), dans le second hémistiche, et il dépend de l'impératif הוי, avec lequel il signifie : « Adore ou sers Dieu. » Le sens serait sans doute meilleur, s'il était permis de donner à פלחה le sens de فالحة ou مفلحة « heureuse, » sens très-usité en arabe, et particulièrement dans le Coran, mais dont il n'y a aucune trace en araméen.

Pour נמעתי, il faut probablement lire, avec Gesenius, נעמתי; seulement nous le prenons comme vocatif, « ma douce, » et nous comparons le nom de Noémi (נעמי), qui, en hébreu, a le même sens. (Conf. *Ruth*, I, 20.)

Le sens de חסיא, en syriaque, n'est pas douteux; il signifie « les hommes pieux et doux, » et répond dans la ver-

[1] Nous nous servons très-improprement des noms des points-voyelles pour une époque qui ne les connaissait pas encore. Nous avons cru être plus clair en employant les termes en vigueur pour désigner la prononciation. Mais à un moment où une grammaire consciente n'avait pas encore passé son niveau sur tout le domaine du langage, la prononciation plus libre et plus flottante permettait d'autant plus facilement de lire *hawi* en deux syllabes.

sion du N. T. à ὅσιος[1], mot par lequel les Septante rendent souvent l'hébreu חסיר. Cette double ressemblance du mot a fait qu'on l'a tantôt dérivé du grec, tantôt de l'hébreu. Ce sont là deux étymologies qui se contredisent et semblent également fort douteuses: elles pourraient paraître cependant innocentes, si toute erreur ne devenait pas facilement la cause d'une confusion dangereuse. Ainsi le rapport apparent entre ὅσιος et חסיר a engagé M. Brunet de Presle à entendre par les ὅσιοι Ἰουδαῖοι d'un papyrus «probablement cette secte de Juifs, observateurs plus scrupuleux de la Loi, qui, depuis les Machabées, se qualifiaient de *Ḥasidim*, ὅσιοι[2].» Mais nous avons démontré ailleurs[3] que les Ḥasidim mentionnés par les livres des Machabées n'étaient qu'une création provoquée par des circonstances, et qui n'a jamais dépassé pour l'espace la Palestine, ni pour le temps l'époque d'Antiochus Épiphanes et les premières guerres d'indépendance. L'emploi fait dans notre inscription du mot חסיא, qui, pour ne pas en être dérivé, n'est pas moins l'équivalent de חסירים, indique que le terme n'impliquait aucunement le sens d'une secte. Puis, la conjecture ingénieuse que M. Brunet de Presle a faite dans un passage des Actes apocryphes de Jean le Théologien[4] établirait que les ὅσιοι Ἰουδαῖοι, du temps de Domitien, sont tout simplement ceux qui se considèrent comme les vrais, les légitimes Juifs, en opposition avec ceux qui ont abandonné la pratique des cérémonies prescrites par Moïse, et se sont faits chrétiens. A Alexandrie, dans le dernier siècle avant J. C. cette expression pouvait encore désigner les pieux Juifs qui ne s'étaient pas laissé entraîner par le mouvement philosophique et n'avaient point, comme Alexandre Tibère et tant d'autres, déserté la synagogue pour se ranger sous le drapeau païen.

[1] Voyez les passages cités Michaelis, *Lexicum syriacum*, p. 311.
[2] *Not. et extraits*, l. c. p. 384.
[3] *Essai sur l'histoire*, etc. p. 56, note 1.
[4] *Not. et extraits*, ibid. — C. Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, Lipsiæ, 1851, p. 267.

C'est qu'à Alexandrie, sous l'influence de l'allégorisme juif et de l'evhémérisme païen, tout tendait à se niveler. Nulle part et à aucune époque de l'antiquité l'esprit de l'Orient et celui de l'Occident ne vivaient aussi paisiblement l'un à côté de l'autre, qu'en Égypte sous les Ptolémées. A Rome, le Juif était un étranger; en Palestine, on se montrait hostile envers le Grec; à Alexandrie, l'un et l'autre étaient des hôtes parfaitement accueillis qui finirent par se sentir également chez eux. La forme rhythmique de notre inscription est le résultat de cette fusion entre les races; c'est ainsi qu'un sémite emprunte à la poésie hellénique le mètre, la césure et le vers pour l'adapter à sa langue, et peut-être, par une influence réciproque, Eudoxe met un acrostiche, renfermant son nom, en tête de son traité d'astronomie; Eudoxe, comme l'a remarqué M. Brunet de Presle, imitait en cela un jeu d'esprit des Orientaux, et particulièrement des Juifs, la Bible fournissant l'exemple de plusieurs Psaumes « dont chaque verset commence par une des lettres de l'alphabet hébreu, rangées selon leur ordre alphabétique [1]. »

A quelle époque remonte l'inscription de Carpentras? Les archéologues répondent avec assurance que les figures et emblèmes qui couvrent ce monument remontent au deuxième siècle avant notre ère. Nous sommes incapable de juger ce côté de la question, bien qu'il nous en coûte d'admettre une pièce de vers araméenne à une époque aussi reculée. Mais dût-on, au contraire, la descendre jusqu'au quatrième siècle après J. C. siècle qui finit par la destruction du Sérapéum et les interdictions les plus sévères des cultes idolâtres en Égypte, notre inscription serait encore le plus ancien spécimen de poésie rhythmée en araméen et dans les langues sémitiques, en général.

J. Derenbourg.

[1] *Notices et extraits*, p. 49.

COURTE RÉPONSE À PLUSIEURS PAGES DE CRITIQUE.

Il a paru dans le Journal asiatique (cahier de novembre-décembre 1867), sur un petit volume publié par moi la même année, une critique qui est, je crois, le premier article inséré par l'auteur dans ce journal. Cette critique est longue et minutieuse, car celui qui l'a écrite s'en va fouillant tous les recoins d'un travail, de manière qu'on est sûr avec lui d'avoir un erratum complet et même plus.

Je dirai d'abord que, contrairement à ce que présume l'auteur de l'article, c'est précisement parce que l'édition de Bombay de la *Praçnôttaramâlikâ* a séparé chaque demande et chaque réponse, en les faisant suivre d'un numéro d'ordre, que je n'ai pas reconnu les stances au moment où le texte a été imprimé. Si cela ne justifie pas la méprise, cela l'explique jusqu'à un certain point.

Le commencement de ma traduction est : « Seigneur, qu'est-ce qu'il faut comprendre ? — La parole du précepteur spirituel. — Et qu'est-ce qu'il faut éviter ? — Ce qui ne doit pas être fait. » L'auteur de l'article m'arrête dès ces premières lignes en faisant cette réflexion qui vise à la finesse : « Ce serait par trop naïf. » Puis il ajoute qu'il faut remplacer *comprendre* par *recueillir,* et *ce qu'il faut éviter* par *les mauvaises actions.* Mais s'il y avait ici quelque chose de naïf, ce serait plutôt de recueillir la parole du maître sans pour cela la comprendre nécessairement, ce qui n'est que trop souvent arrivé, comme le prouvent les guerres de religion, sans compter les querelles des philosophes. « Le mot *upâdâ*, continue notre critique, ne veut jamais dire *comprendre.* » Cela est-il bien sûr ? Et comment se fait-il que le mot *upâdânam*, formé des mêmes éléments, ait très-bien le sens de *compréhension, conception, concept ?*

Je ne suivrai pas l'auteur pour discuter toutes ses observations. Je vais seulement faire voir qu'en m'accusant d'inexactitude il a lui-même manqué de précision. En chan-

geant ma traduction du n° 49, il y substitue : « A quoi doit-on penser jour et nuit ? — A l'inconsistance du monde et non *aux femmes.* » Or, la traduction littérale de cette réponse est : « Au défaut d'essence du monde et non à *une belle femme.* » Notre critique a pris ici un singulier pour un pluriel, en détruisant ainsi le balancement de la phrase où deux singuliers doivent être opposés l'un à l'autre.

Les fautes d'impression ne trouvent même pas grâce devant ce censeur rigide, et il les reproche comme des fautes d'orthographe. Il y joindrait volontiers les lettres tombées pendant le tirage. On voit bien qu'il n'a pas l'habitude d'éditer des textes, car elle l'aurait certainement rendu plus indulgent.

Parmi ces prétendues fautes d'orthographe se trouve noté le mot *samyak djnânam.* A la rigueur, en effet, il faudrait *samyag.* Mais la règle est-elle absolue ? Il est permis d'en douter en voyant ce mot écrit ainsi deux fois dans l'édition de Bombay; en trouvant dans le dictionnaire de Wilson le composé *samyakdandanam,* reproduit dans l'abrégé du même livre par Yates; en lisant dans l'édition de l'*Amarakôcha* par Loiseleur, pages 247-248, les mots *asphatavâk garyavâdi,* et enfin en trouvant écrit fol. 8 *b.* lig. 1, au bas, de l'édition du *Sankchêpa Çankara vidjaya,* publiée à Bombay : *samyak bhâsayan.* Toutes lectures que nul erratum n'a corrigées.

On voit que parmi les remarques de l'auteur de l'article, s'il y en a dont il faut tenir compte, il s'en trouve aussi plus d'une qui peut prêter à la discussion. Heureusement aussi qu'aux erreurs que j'ai pu commettre dans l'ouvrage censuré je puis opposer d'autres volumes qui ont assez bien supporté la critique et rendu quelques services aux études orientales.

A la fin de son article, l'auteur jette un cri d'alarme pour signaler le danger que fait courir aux études indiennes l'emploi des traductions tibétaines. Qu'il se rassure. Ce danger d'ailleurs ne pourrait concerner que les études bouddhiques, car parmi les milliers d'ouvrages traduits en tibétain il ne

se trouve pas dix volumes de la littérature brahmanique proprement dite. Puis, la langue sanskrite des livres bouddhiques s'éloigne parfois tellement des formes ordinaires, qu'il serait souvent impossible, sans les traductions, de saisir le vrai sens de certains passages. Je pourrais nommer des indianistes éminents qui se sont trompés plus d'une fois faute d'avoir pu consulter ces versions incriminées, lesquelles ne jouent pas aussi souvent un rôle de traître qu'on semble vouloir nous le persuader.

Je dirai en finissant que commencer par la critique avant d'avoir rien publié soi-même, est un moyen d'être à l'abri dont il ne faudrait pas trop abuser, car on ne tarderait pas à dire qu'il est plus facile de critiquer dix volumes que d'écrire seulement une traduction de vingt pages où il n'y ait rien à reprendre.

P. E. Foucaux.

Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient. Paris, 1867, in-8° (xi et 212 pages).

Le volume que j'annonce fait partie du *Recueil de rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France,* que le Ministère de l'instruction publique a fait préparer à l'occasion de l'Exposition de l'année dernière. M. le Ministre a confié le rapport sur chacune des littératures comprises dans cette œuvre multiple aux savants que leur position et leur valeur scientifique lui indiquaient de préférence, et c'est ainsi que M. de Rougé fut chargé de traiter de l'Égypte, M. de Saulcy des études assyriennes, M. Munk des littératures sémitiques, M. Reinaud des Arabes, M. Defrémery des Persans, M. Dulaurier des Arméniens, M. Stanislas Julien de la Chine, M. Feer du Tibet, enfin M. Bréal du sanscrit.

Je me serais volontiers contenté d'appeler sur ce volume l'attention des savants, sans faire de remarques; mais à mon très-sincère regret je suis obligé de dire quelques mots des

premières pages du rapport sur la littérature chinoise, parce que le mérite de mon ancien maître, Abel Rémusat, n'y est pas apprécié comme il devrait l'être.

Je me plains moins de ce que dit le rapporteur que de ce qu'il ne dit pas [1]. Il croit avoir rendu suffisamment justice à ce grand savant et à ce rare esprit, en accolant à une maigre et très-incomplète énumération de ses ouvrages quelques anecdotes destinées à montrer que Rémusat avait eu des secours particuliers et presque illicites pour quelques-uns de ses travaux; qu'il possédait, par exemple, un vocabulaire d'un certain évêque de Rosalie, dont il se serait aidé dans la traduction du roman de Yu-kiao-li; qu'il avait à sa disposition une traduction du Tchong-young, imprimée autrefois à Goa par les jésuites, et qu'il avait tiré du manuscrit de Prémare des exemples pour sa Grammaire chinoise. Je ne m'arrêterai pas à examiner l'authenticité ou l'exactitude de ces petits récits qui ne sont d'aucune importance pour le fond de la question et occupent la place due à des choses plus sérieuses. Ce qu'il fallait dire n'était pas que Rémusat avait trop de secours, mais que jamais homme n'a entrepris une étude difficile avec moins de ressources, et qu'au commencement de sa carrière on lui avait même refusé à la Bibliothèque impériale la communication des dictionnaires manuscrits qu'elle possédait; il fallait expliquer avec quels efforts ce jeune homme a su se créer les ressources dont on le privait, et, en parlant de sa Grammaire, on aurait eu meilleure grâce à mettre en lumière qu'elle est la première dans laquelle la langue chinoise est intelligiblement expliquée, et qu'elle est encore aujourd'hui, tout incomplète qu'elle est, le meilleur guide pour commencer cette étude. En lisant le rapport on ne se douterait pas quelle merveille de clarté et de simplicité d'analyse grammaticale ce livre présente, ni de quelle importance sa publication a été, non-seulement pour

[1] Je devrais ici remplir une lacune que laisse le rapporteur en omettant toute mention des travaux de M. Pauthier; mais les lecteurs du *Journal* n'ont assurément pas besoin qu'on les leur rappelle.

l'enseignement du chinois, mais pour toutes les études de grammaire comparée.

Ce qui m'étonne, c'est que le rapporteur se montre si peu frappé de la grandeur du rôle de Rémusat dans la science; qu'il n'ait pas vu ce qu'il a fallu de travail, de pénétration et en même temps de justesse d'esprit, pour s'orienter dans une littérature immense et presque intacte, et pour y signaler ce qui importait le plus à l'Europe savante et cultivée. Rémusat a eu le discernement de voir par quels côtés cette littérature se rattache à ce qui nous intéresse, et il a ouvert ainsi toutes les portes par lesquelles sont entrés ceux qui l'ont suivi. Au moment de sa mort, il était occupé de recherches destinées à faire connaître encore d'autres faces de ce grand sujet, dont quelques-unes seulement ont été aperçues depuis lui. Il est mort à quarante-trois ans, et l'on ne saurait assez admirer qu'un homme qui avait eu à lutter contre de si grands désavantages ait pu faire tant et de si beaux travaux pendant une vie si courte. Il est naturel qu'il n'ait pas épuisé les sujets qu'il a traités: la langue, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la littérature légère et populaire de la Chine, le bouddhisme chinois et l'étude comparée des langues tartares occuperont de nombreuses générations de savants; mais aucun travail postérieur, quel que puisse être son mérite, ne peut effacer la trace des travaux de celui qui a été l'initiateur de ces études en Europe et le fondateur de la première école chinoise, et qui est une des gloires de la France, gloire dont elle peut être fière, et qui ne devrait pas avoir besoin de défenseurs, mais qui, je l'espère, en trouvera toujours dans le Journal d'une Société qui doit une si profonde reconnaissance à Rémusat.

J. MOHL.

JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL-MAI 1868.

MÉMOIRES

SUR

L'ANTIQUITÉ DE L'HISTOIRE ET DE LA CIVILISATION CHINOISES,

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS ET LES MONUMENTS INDIGÈNES,

PAR M. G. PAUTHIER.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

De tous les peuples qui ont existé et qui existent maintenant sur la surface de la terre, le peuple chinois est le seul qui, depuis l'origine des temps historiques, ait reçu et développé par lui-même une civilisation qui lui est propre, *sans interruption jusqu'à nos jours;* une langue et une écriture qui n'ont d'analogue que l'ancienne écriture des Pharaons; une littérature qui, par le nombre, la variété et l'étendue de ses monuments, peut rivaliser avec celle de toutes les nations modernes[1]. Cette grande na-

[1] Vossius, savant célèbre du XVII[e] siècle, avait déjà très-justement fait remarquer ce fait, en disant : « *Soli* in hoc nostro mundo, *Seres*, « qui jam a quinque annorum millibus, nunquam interruptam ser- « vavere litteraturam. Pertinaci et scrupulosa diligentia ex genealogiis,

tion qui s'étend aujourd'hui, de l'est à l'ouest, depuis la mer du Japon jusqu'à Kachghar et au mont Pamir; et, du nord au sud, depuis le fleuve Amour et les monts Altaï, sur les frontières russes, jusqu'à l'Himâlaya et l'Empire birman, avec une population agglomérée de 400 millions d'âmes, est aussi la *seule* qui ait conservé, depuis plus de cinq mille ans, la chaîne non interrompue de sa nationalité, en même temps que la plupart des traditions de l'ancien monde, dont elle a été contemporaine; traditions que la science moderne s'efforce aujourd'hui de rechercher, par lambeaux, dans les archives ensevelies depuis tant de siècles des grandes monarchies de l'Asie.

Si la Chine n'a pas à nous offrir, comme l'Égypte et la Babylonie, des ruines gigantesques en monuments parlants, elle a ses grandes Annales, rédigées par ses «historiens officiels», d'après les archives dépouillées du Tribunal de l'histoire établi dès les premiers temps de la monarchie[1], archives dans lesquelles ont été enregistrés tous les faits politiques et même météorologiques qui sont survenus dans l'Empire. Elle a ses traités ou plutôt ses descrip-

«fastis, titulis, monumentis, numismatibus, nominibus propriis et «stylis, verborum etymologiis, proverbiis, *traditionibus*, archivis et «instrumentis tam publicis quam privatis, historiarum fragmentis, «librorum neutiquam historicorum locis dispersis, nonnulla e tem«poribus diluvio eripiunt et conservant.» (*De vera mundi ætate.*)

[1] Plusieurs écrivains chinois attribuent l'établissement du «Tribunal de l'Histoire» à l'empereur Hoâng-tí (2697 avant notre ère), qui en nomma président Tsang-kieh, un de ses ministres et l'inventeur de l'écriture chinoise. Il en sera parlé plus au long ci-après.

tions géographiques, historiques de chaque dynastie, comme aucune autre nation au monde n'en possède et n'en a jamais possédé, comprenant avec les détails les plus minutieux tout ce qui concerne la vie politique et sociale d'un grand peuple ainsi que le dénombrement de sa population aux différentes époques de son histoire, les circonscriptions administratives de l'empire, les impôts territoriaux, l'état de l'instruction publique, l'énumération de ses établissements par provinces et celle des hommes illustres qu'elles ont produits, de même qu'une foule innombrable d'autres renseignements statistiques sur la nature et les produits du sol, sur le régime et la conduite des eaux, sur les mœurs des populations, etc. comme aucune autre nation au monde, je le répète, n'en a jamais produit. Il fallait une organisation politique comme a été celle de la Chine dès la plus haute antiquité, dans laquelle l'instruction publique est une des bases fondamentales du gouvernement, pour constituer ce corps des lettrés, le premier de l'État; pour produire cette civilisation *sui generis* qui étonne d'abord, qui peut paraître au-dessous de la nôtre sous beaucoup de rapports, mais qui nous a devancés de beaucoup aussi sur un grand nombre d'autres que nous sommes encore loin d'avoir atteints.

Je crois avoir démontré dans mon premier Mémoire, par les preuves les plus convaincantes et les plus authentiques, que la destruction des monuments littéraires des Chinois, ordonnée 213 ans

avant notre ère par Thsîn Chi-hoâng-ti, fut loin d'être aussi complète qu'on l'a prétendu sur de simples allégations. Je dois maintenant continuer la tâche laborieuse que j'ai entreprise, en examinant, d'abord, par quels moyens les Chinois ont pu conserver indépendamment de la tradition, qui peut être toujours suspectée, les principaux faits de leur ancienne histoire; ensuite, quels ont été les procédés matériels employés par eux pour les transmettre à la postérité. C'est là, ce me semble, une question préalable qui est trop rarement prise en considération, et de la solution de laquelle dépend essentiellement cependant la crédibilité des faits et des monuments historiques transmis à la postérité.

§ 1. Origine de l'écriture chinoise.

Dès l'origine des sociétés, deux grands moyens de civilisation ont été donnés à l'homme pour développer son intelligence : la parole ou le langage et l'écriture. La parole est *primitive;* les premières sociétés humaines en ont toutes fait usage; l'écriture est *secondaire;* on rencontre encore de nos jours des populations plus ou moins civilisées qui en sont dépourvues. Et de toutes les écritures aujourd'hui connues il n'y en a qu'un bien petit nombre dont on pourrait déterminer l'origine et la date de leur invention.

Il y a 1800 ans que le poëte Lucain a dit :

> Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
> Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Si l'on en croit aussi les historiens chinois, le premier inventeur de leur écriture serait Foŭh-hî dont le règne peut être placé (comme on le verra dans une autre partie de ce travail) 3467 ans avant notre ère. L'auteur le plus grave et le plus digne de foi qui attribue à Foŭh-hî l'invention de l'écriture chinoise est Confucius. Dans son *Appendice* au Yĭh Kîng[1], ou « Livre sacré des transformations », il dit : « Dans la haute antiquité (*chàng-koù*) Pâo-í (autrement dit Foŭh-hî) gouvernait l'empire; ayant levé les yeux en haut, il vit des figures dans le ciel; les ayant ensuite baissés, il vit des modèles à imiter sur la terre. Il contempla les formes variées des oiseaux et des quadrupèdes, ainsi que les propriétés et productions diverses de la terre. Des corps à proximité de lui et qu'il pouvait saisir, comme des objets éloignés qu'il pouvait déterminer, il commença à tracer les huit *koüa* ou « symboles », dans le dessein de pénétrer la vertu de l'Intelligence divine (comme la nature de l'immobile et du mobile, de ce qui cède et de ce qui résiste, *Glose*), et dans celui de classer par espèces les propriétés distinctes de tous les êtres (comme les figures des lacs, des montagnes, du vent, du tonnerre, etc. *Glose*). »

Confucius dit encore (*Ib.*) : « Dans la haute antiquité (avant Foŭh-hî) on se servait de cordelettes

[1] 繫辭 *Hí-t'seû* (*hiá-tchouán*, fol. 20 r°). On en peut aussi voir le texte reproduit intégralement dans mes *Sinico-Ægyptiaca* ou *Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne.* Paris, 1842, p. 4 et sq.

nouées pour l'administration des affaires. Pendant les générations suivantes, le saint homme (Foŭh-hî) les remplaça par l'écriture [1]. »

Deux faits historiques importants ressortent de ces paroles de Confucius, conservées jusqu'à nous [2] : d'abord, qu'avant le règne de Foŭh-hî il y eut une époque de temps indéterminée pendant laquelle les populations agglomérées ne se servaient encore que de « cordelettes nouées », dans leurs relations sociales, comme les populations du Mexique à l'arrivée des Espagnols, plusieurs milliers d'années plus tard ; ensuite, qu'à cette époque d'une durée indéterminée des « cordelettes nouées » succéda l'époque de l'écriture primitive figurative inventée par Foŭh-hî, près de 3500 ans avant notre ère. Aucune allégation appuyée de preuves historiques certaines ne peut être produite contre ces deux faits.

Que l'on ne vienne pas dire que ces mêmes faits ne reposent en définitive que sur l'autorité de Confucius (ce qui ne serait pas encore exact), et que cette autorité ne peut pas s'imposer sans autre preuve à la crédibilité de l'histoire. Le grand philosophe que la Chine honore depuis plus de deux mille trois cents ans comme l'homme le plus éminent qu'elle ait produit ; qui se consacra tout entier

[1] Voir le texte dans l'ouvrage cité ci-dessus, p. 4, où se trouvent rapportées un grand nombre d'autres autorités.

[2] On se rappellera d'abord que le Yîh-King avait été nominativement excepté de la destruction par le feu, dans l'édit de Thsîn Chi Hoâng-ti ; ensuite que treize copies de ce livre sont énumérées dans l'*Inventaire* de Liéou Hiang.

à la recherche de la vérité, au culte de toutes les vertus qui pouvaient être utiles au bonheur de l'humanité et dont la vie entière ne fut ternie par aucun mensonge; qui n'hésitait pas à confesser son ignorance à ses nombreux disciples quand ceux-ci l'interrogeaient sur des matières que l'intelligence humaine est condamnée à ne jamais comprendre; les paroles d'un tel homme, recueillies par ses nombreux disciples, ou transmises par lui à la postérité de la manière la plus authentique, sont au-dessus de toute suspicion.

Un descendant de Confucius, Khoûng Gân-koûe, qui vivait dans le commencement du premier siècle avant notre ère, dit dans la grande Préface qu'il a jointe au Choû Kîng, découvert caché dans la demeure de son illustre ancêtre[1] : « Dans l'antiquité Foŭh-hî gouverna l'empire. Il commença par dessiner les huit *koüa*, ou « lignes symboliques », et former les linéaments de l'*écriture* pour remplacer les *cordelettes nouées* dans les affaires de l'administration. C'est de là que les *Tablettes d'écriture* ont pris naissance[2]. »

[1] Voir Ier Mémoire, p. 240-241. *Ibid.* p. 264-272.

[2] 由是文籍生焉 *yêou chi wên tsĭh sêng yân.* Dans la Collection des 十三經 *chĭh sân King,* « Treize King », publiée pour la première fois sous les Thâng; édition de 1815, reproduite sur celle des Soûng, qui était elle-même une reproduction de celle des Thâng. On peut voir aussi le grand ouvrage intitulé : 佩文齋書畫譜 *Pĕï wên tchâï chôu hóa póu,* « Histoire de

D'autres écrivains chinois, entre autres Hiu-Chin[1], attribuent l'invention de l'écriture à Thsang-kieh, ministre de Hoâng-ti (2697 ans avant notre ère). Il procéda à cette importante invention sur un ordre

l'écriture et de la peinture», en 100 *kiouan* ou livres (k. I, fol. 1); édition impériale publiée en 1708, avec une préface de l'empereur Khâng-hî. L'édition que je possède est destinée, est-il dit sur le titre, à être donnée ou mise gratuitement en circulation (*ts'zé pán t'oûng hîng*). Cet ouvrage composé par une commission choisie parmi les membres les plus instruits de l'académie impériale des Hân-lin, qui consultèrent 1844 ouvrages dont les titres sont inscrits en tête de l'édition, renferme des documents innombrables sur l'histoire de l'*écriture* et de la *peinture* en Chine, deux arts que les Chinois ont l'habitude d'associer, parce qu'ils dérivent tous deux de l'art du dessin, leur écriture étant une véritable peinture élémentaire qu'ils font remonter au commencement de leur civilisation. On y fait connaître le nom et les œuvres de tous les écrivains qui se sont distingués dans le tracé des différentes écritures en usage dès la plus haute antiquité, et de tous les peintres célèbres de tous les siècles; les galeries où leurs œuvres ont été successivement conservées (livres 95 à 100), y compris les œuvres et les galeries des souverains qui pratiquaient cet art, à partir du commencement de notre ère. On y donne l'énumération des peintures et dessins qui sont ou ont été conservés dans ces galeries, et on y voit que les portraits des souverains, ceux des ministres distingués, ceux du célèbre philosophe Khoûng fou-tsèu (Confucius) et de ses principaux disciples, de Fŏh ou Bouddha et de Lao-tseu, y tiennent une grande place. On y cite une peinture représentant les travaux du grand Yu, pour faire écouler les eaux du déluge ou de la grande inondation arrivée sous le règne de l'empereur Yao (2330 avant notre ère), et dont je possède une *copie* ayant 4^{m},60 de longueur, sur 0^{m},50 de hauteur. Cette copie fut faite, y est-il dit, sur une autre de l'époque des Soûng (960-1120). Elle figure dans un catalogue des peintures conservées sous les Tçin, au IIIe siècle de notre ère (Voir *Chóu hóa pòu*, k. 95, fol. 23 v°), et cette grande peinture en rouleau, du temps des Tçin, est aujourd'hui conservée au palais impérial de Pé-King, avec huit autres peintures de la même époque.

[1] *Sinico-Ægyptiaca*, p. 8.

exprès de l'empereur, en suivant la même marche que nous avons vue plus haut suivie par Foŭh-hî. Cette seconde opinion est celle qui fut adoptée par le prince philosophe Hoaï-nan-tseu (voy. le premier *Mémoire*, p. 223), qui vivait 189 ans avant notre ère, et par le célèbre philosophe Tchou-hi, dans son Commentaire sur le «Livre de l'obéissance filiale» (*Hiáo King*) de Confucius. Ces deux opinions, comme je l'ai dit ailleurs[1], loin de se contredire, confirment le même fait, à savoir : l'invention de l'écriture, d'abord *symbolique*, en remplaçant les *cordelettes nouées*, ensuite *figurative et combinée* pour représenter les *formes de la pensée* et la *figure des objets*, par Foŭh-hî et Thsang-kieh; le premier, en traçant les premiers linéaments de cette écriture, et le second, en donnant plus de développement à l'invention rudimentaire de Foŭh-hî[2]. Cette première écriture, qui est assurément la plus ancienne du monde authentiquement constatée par l'histoire (sous la réserve de l'écriture monumentale

[1] *Sinico-Ægyptiaca*, p. 8.

[2] C'est, au surplus, ce que je trouve confirmé dans le dictionnaire étymologique intitulé : 埶文通覽 *yi wén t'oûng làn*, où il est dit au caractère 字 *tséu* : «Le ministre de Hoâng-tí, «Thsang-kieh, surnommé Tsìn-Soúng (le «divulgateur de la psal«modie»), donna un corps aux *koúa* (de Foŭh-hi) en dessinant (*hóa* «*móu*) les traces des oiseaux qui le conduisirent à étendre ce pro«cédé, et à l'appliquer aux autres espèces. *Ce fut là le commencement* «*de l'écriture figurative* : 文字之形治立 *wén tséu tchi* «*hîng chì lîh*.»

des Pharaons, dont la date reste encore à déterminer d'une manière certaine, quoique l'on ait des raisons de la croire au moins contemporaine), cette première écriture, dis-je, fut modifiée successivement à diverses époques, comme on peut le voir en consultant l'ouvrage spécial, déjà cité, que j'ai consacré il y a vingt-cinq ans à l'origine et à la formation des écritures figuratives chinoise et égyptienne[1]. Si toutes les écritures des peuples de l'antiquité avaient ainsi leur histoire, qui est assurément la première et peut-être la plus importante pour constater d'une manière certaine l'origine et le développement progressif des civilisations de l'ancien monde, on s'épargnerait bien des discussions stériles qui ne reposent le plus souvent que sur de vagues suppositions, et qui, par cela même, n'ont aucune valeur historique.

§ 2. Monuments encore subsistants de l'ancienne écriture chinoise. 1° L'inscription de Yu.

La Chine n'offre pas aux recherches des archéologues, comme l'ancien empire des Pharaons et les

[1] *Sinico-Ægyptiaca.* Paris, 1842. Toutes les autorités chinoises concernant l'origine, la formation et les modifications de l'écriture chinoise, y sont citées et reproduites, à peu d'exceptions près. Je crois inutile de les répéter ici. On peut consulter aussi le *I-sse*, k. 5, fol. 9 et sq. et surtout l'histoire curieuse que Pan-kou a faite de l'écriture chinoise sous la dynastie des Hán (voy. premier *Mémoire*, p. 264 et suiv.) et de la perturbation que l'invention de nouvelles formes porta dans les actes publics et dans les écoles primaires où l'enseignement de l'écriture formait une partie essentielle des études.

ruines de Babylone ou de Ninive, des monuments gigantesques, couverts d'inscriptions, qui nous apparaissent aujourd'hui comme des témoins parlants de la civilisation de ces anciennes monarchies. Une seule ancienne inscription sur pierre, celle du grand Yu, qui régnait 2205 ans avant notre ère, est citée par les historiens et paléographes chinois. Plusieurs *fac-simile* de cette ancienne inscription ont été publiés en Chine et envoyés en Europe par les anciens missionnaires jésuites. Un de ces *fac-simile*, provenant du P. Amiot, qui y a joint une traduction française, faite sur une transcription en caractères chinois modernes, est conservé à la Bibliothèque impériale de Paris. J. Hager a publié cette même inscription avec la traduction du P. Amiot[1]. J'en ai moi-même publié une nouvelle traduction dans le premier volume de ma « Description de la Chine[2] ». Personne en Europe, jusqu'à ce jour, n'avait mis en doute l'authenticité de cette inscription. Mais elle a été contestée récemment en Chine par un missionnaire anglais de Hong-Kong, qui l'a reproduite en réduction (en l'accompagnant d'une traduction anglaise) dans les *Prolégomènes* du troisième volume

[1] *Monument de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine, suivie de trente-deux formes de caractères chinois*, etc. Paris, 1802, in-folio. Une autre reproduction en a été faite par Klaproth, sous ce titre : *Inschrift des Yü*, übersetzt und erklärt von Julius von Klaproth. Berlin, 1811, in-4°.

[2] *Description historique, géographique et littéraire de l'empire chinois*. Paris, 1837. T. I, p. 53 et suiv. in-8°.

de ses *Classiques chinois*[1]. Cette inscription, qui rappelle les travaux de Yu pour l'écoulement des eaux après la grande inondation dont il est fait mention dans le Choû King (chap. I, II et V), et qui arriva en Chine sous le règne de Yao (2357-2285 avant notre ère), aurait été gravée, l'année 2278 (avant J. C.), sur un rocher situé dans la province actuelle du Hoû-nân, rocher que Yu aurait fait percer pour livrer passage aux grandes eaux débordées.

Si l'on admet comme prouvée (et nous croyons que cette preuve est acquise déjà pour tout esprit impartial qui lira ce Mémoire), si l'on admet, disons-nous, comme prouvée l'existence en Chine, à l'époque en question, d'un genre d'écriture propre à reproduire les idées que l'on voulait exprimer, on ne comprendrait pas pourquoi, après des travaux aussi considérables que ceux entrepris par Yu, sur la demande de Chûn (associé de Yao), travaux qui l'avaient retenu huit ans loin de sa famille, ce grand homme n'en aurait pas consacré le souvenir par une inscription aussi simple, aussi modeste que celle qu'on lui attribue. Il est vrai que M. Legge conteste aussi l'authenticité des chapitres du Choû-King dans lesquels les travaux de Yu sont minutieusement décrits[2]. Cela devait être. Une négation entraînait

[1] *The Chinese Classics* : with a translation, critical and exegetical notes, Prolegomena, and copious Indexes. By James Legge, D. D. of the London Missionary Society. Vol. III, p. 1. Hong-kong, 1865. *Prolegomena*, p. 73.

[2] 禹貢 *Yu koúng*, les « Tributs de Yu », c'est-à-dire : « Yu et

l'autre. Nous allons examiner les raisons sur lesquelles elles s'appuient.

1° M. Legge prétend d'abord que «le récit des travaux de Yu rapporté dans le Choû-King[1] ne peut être admis comme historique».

2° Il avance ensuite que «l'histoire de la tablette ou inscription de Yu sur le mont Heng est une pure fable[2]». Voilà les deux thèses qu'il soutient.

Sur le premier point, M. Legge trouve que «les travaux attribués à Yu pour faire écouler les eaux de la grande inondation dépassent de beaucoup les forces et les facultés d'un homme (je crois rendre fidèlement sa pensée), et qu'il ne fut pas laissé seul, abandonné à lui-même dans son entreprise[3].» Mais aucun historien chinois n'a soutenu le contraire. Yu le dit lui-même dans le Choû-Kîng[4], en répondant à Kao Yao qui l'avait prié de raconter ses travaux : «Quand la grande inondation s'éleva jusqu'au ciel, quand elle environna les montagnes et couvrit leurs sommets, le peuple consterné fut submergé par les

les tributs ou impôts publics», parce que, en même temps que l'on décrit, dans ces chapitres, les travaux de Yu pour faire écouler les eaux débordées, on décrit aussi la division qui fut faite des terres, selon leur nature et leur degré de fertilité, pour pouvoir asseoir équitablement l'impôt territorial.

[1] «The account of Yu's labours in the Shoo cannot be received as «history.» (*The Chinese Classics*. Vol. III. *Prolegomena*, p. 56.)

[2] «History of the tablet of Yu on mount Hăng. It is all a fable.» (*Ibid.* p. 67.)

[3] «Yu was not left single-handed in the enterprise.» (*Ibid.* p. 59.)

[4] Chapitre Yih Tsi, p. 58 de mes «*Livres sacrés de l'Orient.*» Paris, 1840.

eaux. Alors je montai sur les quatre appareils de transport; je suivis les montagnes et fis abattre les bois. *Avec Yih*, je fis des provisions de grains et de chairs d'animaux pour subvenir à la subsistance des populations. Dans les neuf parties (ou divisions) de l'empire, je ménageai des lits pour les rivières, et je les fis couler vers les quatre mers. Au milieu des campagnes je fis recreuser les canaux qui communiquent avec les rivières. *Aidé de Tsi*, je fis ensemencer les terres, et, à force de travail, on en tira de quoi vivre. On associa la chair des animaux à celle des poissons, et les populations eurent de quoi subsister. Par mes représentations, je vins à bout de faire transporter des provisions dans les endroits qui en manquaient; et, en établissant des magasins, je fis faire des échanges; ainsi l'on eut partout des grains. Ensuite on fit la division des départements (subdivisions des provinces); on leur donna une forme d'administration qui fut aussitôt mise en pratique. »

Comme ce langage est simple, concis et dépourvu de toute exagération! Quelle différence avec celui que l'on remarque dans les documents des autres anciennes monarchies de l'Asie, et sur des sujets bien moins importants!

Mais c'est surtout contre le chapitre qui suit du Choû-King que s'élève M. Legge[1]. Il dit que ce chapitre « doit être regardé comme un *roman*, dont Yu est le sujet, chapitre composé longtemps après

[1] Voir ci-dessus, p. 304, note 2.

lui, *probablement* après la chute de la dynastie qu'il avait fondée[1]. »

Comme dans toutes les raisons alléguées par M. Legge à l'appui de son opinion je n'ai remarqué aucun fait positif, mais une répugnance marquée d'admettre un état de civilisation aussi avancé à l'époque de Yu (2224 avant notre ère), il me permettra de ne pas me rendre à ses raisons, et de ne pas considérer le chapitre du Choû-Kîng qui concerne les travaux de Yu comme un *roman*[2]. J'a-

[1] « It is to be regarded as *a romance* of which Yu is the subject, « composed long after him, — composed probably after the dynasty « which he founded had passed away. » (*Lieu cité*, p. 65.)

Ainsi voilà un document historique que des millions de lettrés chinois ont, depuis plus de 3000 ans, considéré comme authentique et comme le plus important de leurs anciennes annales, qui est cité par eux, pour ainsi dire, à chaque page, dans tous leurs nombreux et grands ouvrages de géographie, et par leurs critiques les plus autorisés, comme Ma Touan-lin, traité de *roman* sans façon, parce qu'il remonterait à plus de 2000 ans avant notre ère ! Cela n'est vraiment pas admissible.

[2] M. Legge dit encore (*lieu cité*, p. 74), « qu'il est porté à voir dans les paroles du Choû-king une réminiscence du Déluge universel, décrit par Moïse, dans le livre de la Genèse, où il est dit que ce déluge embrassa la destruction de *toute chair, tous les individus de notre race*, excepté ceux qui furent préservés avec Noé dans l'Arche. » « J'ai déjà observé, » dit le marquis de Fortia, dans son « Histoire antédiluvienne de la Chine » (t. II, p. 339, édit. de 1840), « que Moïse « n'avait ni pu, ni voulu faire une histoire universelle. On ne peut « donc s'appuyer sur son témoignage pour croire qu'il y a eu un dé« luge universel, opinion combattue par Buffon et Voltaire, *dont les « raisonnements ne sont nullement méprisables*. Il est donc fâcheux que, « dans des ouvrages modernes, on se croie encore obligé de soutenir « la réalité du déluge universel et d'affirmer que les traditions des « autres peuples sur ce sujet ont été puisées dans la Genèse. Je de-

dopte, au contraire, pleinement sur ce point l'opinion de Bunsen citée par M. Legge : « Que Yu le Grand est un souverain aussi historique que Charlemagne, et que le document concernant les tributs de son règne (le chapitre Yu-koûng), rapporté dans le Choû-King, est un document public et contemporain, aussi certainement que le sont les Capitulaires du roi des Francs. » Les *probabilités* du contraire ne sont pas des preuves.

Je passe maintenant au second point concernant l'inscription.

« Le premier écrivain dont on apporte le témoignage en faveur de l'existence de l'Inscription, dit M. Legge [1], est Tchao Yih, un solitaire Tao-sse qui vivait sous les Han orientaux, vers la fin du premier siècle de notre ère. L'ouvrage de lui, dans lequel il parle de l'inscription, serait rempli de *fables ridicules ;* ce qui doit lui ôter toute créance. Dans différents ouvrages topographiques écrits pendant l'intervalle de temps qui a séparé la dynastie des Han de celle des Thâng (618-905 de notre ère), la même mention est reproduite. Elle se renouvelle abondamment sous les Thâng. Mais il se trouve aussi des écrivains qui, tout en rapportant l'histoire très au long, déclarent en même temps n'avoir pas vu ladite Inscription. On s'en occupa aussi beaucoup sous les

« mande quel rapport il peut y avoir entre la Genèse et le Yu-koung, « entre les traditions d'un peuple obscur et celles du plus grand et « du plus ancien peuple du monde. »

[1] *The Chinese Classics.* T. III. *Prolegomena*, p. 67.

Soung (960-1119). Deux lettrés très-distingués de cette dynastie, le philosophe Tchou-hi et Tchang Nan-hien, en firent la recherche sans la découvrir. Ce ne fut que pendant les années *kia-ting* (1208-1224) qu'un fonctionnaire de la province de Sse-tchouan, nommé Ho Tchi, se rendit, guidé par un bûcheron, sur le pic de la montagne où il trouva le monument et en prit une copie (ou empreinte) qu'il fit graver et déposer dans le monastère *Tao-sse* de Koueï-men. — C'est alors, ajoute M. Legge[1], que le monument fut vu enfin, et l'inscription qui y était gravée, copiée — plus de 3000 ans après son érection. — La durée aussi longue de ce monument, situé au sommet d'une montagne, exposé à toutes les influences des éléments, est-elle admissible! Cela seul suffit pour en prouver la fausseté[2]. — La tablette de Yu n'a pu exister, où l'on

[1] *Lieu cité*, p. 70.

[2] On avait, depuis longtemps aussi, argué de *faux* la fameuse *Inscription syro-chinoise* de Si-ngan-fou; j'ai prouvé contre deux professeurs de chinois qui soutenaient : 1° « que l'*écriture* de cette inscription n'était pas celle du temps ou de l'époque à laquelle on attribuait son érection; 2° qu'aucun écrivain chinois n'en avait jamais parlé; » j'ai prouvé, dis-je, le *contraire de ces deux allégations*, d'une manière si péremptoire, que les deux professeurs n'ont pas, jusqu'ici, jugé à propos de répliquer. (Voir mon *Mémoire sur l'Inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou, élevée en Chine l'an 781 de notre ère;* publié dans les *Annales de philosophie chrétienne*, de M. Bonnetty, 1857; et l'édition que j'ai donnée de la même Inscription, avec une version latine verbale, une traduction française, etc. Paris, 1858, gr. in-8.) Le savant auteur de l'*Histoire générale des langues sémitiques*, qui avait avancé le fait, trompé par l'ignorance de la personne qui lui avait fourni les prétendus documents sur lesquels il s'était appuyé,

dit qu'elle a *été découverte*, pendant un aussi long espace de temps et dans l'état de conservation dans lequel Ho Tchi l'aurait trouvée. L'inscription mise au jour dans le XIIIe siècle fut une maladroite fabrication (*a clumsy forgery*). J'ai appelé l'attention, ajoute M. Legge, sur ce fait que la copie de l'inscription avait été déposée dans un monastère *Tao-sse*. Le cerveau d'un *Tao-sse* fut le premier à concevoir l'idée du monument, et les mains d'un *Tao-sse* le fabriquèrent ensuite[1]. »

Je trouve, je l'avoue, cette méthode d'argumentation et cette critique peu convaincantes. Si on les admettait, il faudrait aussi arguer de *faux* tous les monuments portant des inscriptions, découverts depuis un demi-siècle, en Égypte, en Palestine, en Syrie, dans la Babylonie, à Ninive, à Persépolis; l'inscription trilingue gravée sur un rocher à Behistoun et découverte par M. Rawlinson; celles du rocher Kapur-di-giri et autres, découvertes dans l'Inde. La similitude est même si grande que beaucoup de ces monuments, portant des inscriptions anciennes, ont déjà disparu, quoique leur découverte soit assez récente. Ainsi, pour ne citer que l'Égypte, on ne retrouve plus maintenant des monuments dont les inscriptions sont reproduites dans le grand ouvrage

a loyalement reconnu, depuis, son erreur, en supprimant dans les éditions postérieures de son ouvrage ce qu'il avait allégué à ce sujet dans la première.

[1] « A Taoïst brain first conceived the idea of the monument, and « Taouist hands afterwards fashioned it. » (*Lieu cité*, p. 70.)

de la Commission d'Égypte, et même dans les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, de Champollion le jeune. Ces monuments n'en ont pas moins existé bien des siècles avant de disparaître par la main de l'homme, peu de temps après leur découverte.

Il faudrait aussi arguer de *faux* les manuscrits conservés dans les monastères, en Égypte, en Syrie, au mont Athos (sans compter les monastères d'Europe), si le dépôt d'inscriptions ou de manuscrits quelconques dans un monastère *Tao-sse* ou autres, (car je ne crois pas les moines *Tao-sse* plus imposteurs que les autres moines, quoiqu'ils aient beaucoup d'imagination, comme les moines bouddhistes du Tibet). J'ajouterai même que je ne concevrais pas quel intérêt auraient eu des *Tao-sse*[1] d'imaginer dans leur cerveau et de fabriquer une inscription qui n'a *absolument* aucun rapport avec les idées qu'ils professent et les personnages de l'antiquité chinoise auxquels ils rattachent leurs doctrines. Je pourrais

[1] Il y a toujours un mobile quelconque aux actions humaines, du moins pour tous ceux qui jouissent des facultés de l'intelligence, et il en faut certainement pour fabriquer une inscription ancienne. Eh bien, j'avoue que je ne vois pas quel mobile aurait pu porter, non-seulement un Tao-sse, mais un bouddhiste, ou un lettré quelconque, à fabriquer l'Inscription de Yu. L'*intérêt?* mais le faussaire ne pouvait en attendre aucun de son œuvre, pas plus que sa corporation, s'il en avait une. Le «plaisir patriotique» de faire croire à une antiquité plus grande de sa nation? Mais personne en Chine ne doutait, avant lui, de l'existence de Yu et des grands travaux qu'il avait accomplis. Un simple «amusement»? Je ne crois pas ce dernier mobile suffisant, et pour un religieux *Tao-sse* et pour un mandarin, qui n'en aurait fait que prendre copie.

peut-être admettre la supercherie, si l'inscription en question concernait l'ancien empereur Hoâng-ti, qu'ils considèrent comme l'ancêtre de leur doctrine et auquel ils attribuent des écrits *Tao-sse*. Mais le grand Yu n'est pas rattaché à leur école; et il n'y a absolument rien dans les termes et les idées de l'inscription en question qui décèle une inspiration et une main de *Tao-sse*.

M. Legge résume ainsi son opinion sur la question qui nous occupe :

« Maintenant, d'après les vues que j'ai cherché à établir, les travaux de Yu sont, non de l'histoire, mais un mythe. Il n'accomplit pas les labeurs prodigieux, sur les montagnes et les rivières, qu'on lui attribue. Qu'il ait été le laborieux fondateur de l'empire chinois, et qu'il ait fait beaucoup dans les étroites limites du territoire dans lequel son gouvernement était confiné, il n'y a pas lieu ici de le nier (*there is no occasion to deny*); mais l'extension graduelle de l'empire et le développement de ses ressources aussi bien que de l'ordre établi, lesquels furent l'accroissement et l'œuvre de plusieurs siècles, lui ont été attribués par les Chinois, et leur *roman* a été accepté par les missionnaires (catholiques) et par d'autres. Les travaux de Yu étant niés, aucune place n'est laissée, pour son époque, au déluge de Yao. Le plus que l'on puisse concéder est une inondation du Hoâng Hô, assez destructive sans doute, mais nullement propre à être décrite dans les termes mis dans la bouche de Yao, Chun et Yu, en ce qui

la concerne. Les compilateurs des premières parties du Choû-kîng se livrèrent-ils à leur imagination pour nous peindre les flots qui embrassent les montagnes et couvrent les collines en assaillant le ciel? Où trouvèrent-ils ces images dans la tradition d'un déluge par lequel «toutes les collines qui étaient sous le «ciel furent couvertes?» Je préfère la dernière supposition, et admettre que dans la relation chinoise de la grande inondation du temps de Yao nous avons un souvenir imparfait du déluge de Noé[1]. »

Qu'il y ait quelque exagération en apparence dans certaines expressions du Choù King, en ce qui concerne la grande inondation qui eut lieu en Chine, sous le règne de l'empereur Yao, l'année 2297 avant notre ère, je ne le conteste point; mais l'ensemble du récit ne permet pas de supposer que son auteur ait voulu faire croire à un «déluge universel», puisqu'il n'y est pas même fait mention de *mort d'homme* causée par l'inondation; tout ce qu'il est dit, c'est que *les populations des plaines*[2] «se plaignent en sou-

[1] *Lieu cité*, p. 76.

[2] 下民 *hia min. Choû-King*, ch. Yao tien. C'est le sens naturel de l'expression, et celui que lui donnent les commentateurs qui l'expliquent ici. Wou Tching, qui vivait sous les Mongols, et qui est cité par M. Legge, dit : «Ce sont les populations qui habitent «les lieux bas» (*kiû tch'où peï hia tchi min*). Un commentateur de l'édition des Treize King (publiés sous les Thâng, vers 670 de notre ère) dit que les hommes qui «*habitaient en bas* (*tsaï hia tchi jin*) se plaignaient tous des misères qu'ils enduraient.» (*Choû-King*, ch. Yao-tien, fol. 20 v°.) Aucun commentateur, ancien ou moderne, n'explique les passages cités du Choû-King dans un autre sens.

pirant ». Le tableau qui est fait des maux causés par la grande inondation (dans le chapitre en question du Choû King), et les paroles de Yao qui, dans sa douleur, s'adresse à ses conseillers pour qu'ils lui indiquent des moyens efficaces de porter secours aux populations qui souffrent de cette grande calamité, ne seraient pas conformes à la situation si une certaine *exagération* n'y dominait pas; et ils seraient, à mes yeux, plus suspects de ne pas être des *documents historiques contemporains*, recueillis par Confucius dans les anciennes archives des Tchêou, et conservés par lui pieusement tels qu'ils avaient été rédigés par les historiographes contemporains. Les personnes que M. Legge accuse d'avoir eu la simplicité de comprendre ainsi les faits (et celui qui écrit ces lignes est de ce nombre[1]), ne les ont pas *acceptés* sans des raisons au moins aussi valables que celles qu'il leur oppose; et il est plus facile de dire que le Choû-King est un *roman* que de le prouver.

M. Legge conteste aussi l'étendue donnée dans le Choû-King à l'empire chinois du temps de Yao, et le chiffre de la population que lui ont également donnée un grand nombre d'auteurs chinois, en la portant à 13,553,923 bouches[2]; tandis que M. Legge trouve que le chiffre de cette même population, porté à

[1] Par la publication de son «Histoire de la Chine» dans l'*Univers pittoresque;* son édition des «Livres sacrés de l'Orient», etc.»

[2] Voir le *Wên hiân t'oûng k'áo* de Ma Touan-lin, k. 10, fol. 1. Le *Kiân choû pì k'áo*, de Youan Liao-fan, k. 3, fol. 48. Le *Yŭh hăī*, k. 20, fol. 1. Le *I-sse*, k. 155, fol. 6. D'après ce dernier, qui donne toutes

1,000,000 par M. Sacharoff, est largement suffisant (*is abundantly large*, Ib. p. 79). Cela n'est vraiment pas sérieux. La raison que donne M. Legge à cet égard, c'est que cela lui semble tel (*it seems to me*), qu'il n'a trouvé cette énumération de 13,553,923 bouches de population, mentionnée dans les livres chinois, qu'au troisième siècle de notre ère, et qu'un document qui n'apparaît qu'environ 2500 ans après la date de l'époque à laquelle il se rapporte, n'a aucune valeur historique[1].

Cette méthode critique est bien rigoureuse, pour ne pas dire plus. Si on l'appliquait à tous les docu-

les autorités, les Neuf Tchéou, ou grandes divisions administratives de Yu, comprenaient :

1° Un territoire de 24,308,024 *king*, ou (le *king* = 6 hect. 66) = 145,848,144 hectares;

2° En terres cultivables : 9,208,024 *king*;

3° En terres non cultivées : 15,002,000 *king*.

Sous le règne de Tching Wang des Tchéou (1115 avant notre ère), un recensement fait par le prince Tchéou K'oûng, frère de Wên Wâng, donne, pour tout l'empire, une population en bouches de 13,704,923, non compris celle de 1,300 petits États feudataires, créés par le fondateur de cette dynastie; ce qui donnait encore, sur le recensement de Yu, un excédant de 151,000 bouches. (Ma Touan-lin, k. 100, fol. 1. Yŭ-hâï, k. 20, fol. 1.) Les historiens chinois ajoutent que la division de la Chine en nombreux petits États, sous cette dynastie, ne permit pas de faire un dénombrement général de la population totale. Sous les Han, Pan Kou donne dans son Histoire un dénombrement très-détaillé, en 60 pages in-fol. (k. 28 *hià*), de l'empire chinois, dénombrement qui s'élève, pour la population, à 12,233,062 *portes* ou familles, et à 59,594,978 *bouches*, pour l'an 2 du premier siècle de notre ère.

[1] « The statement, occurring thus, for the first time, about two « thousand five hundred years after the date to which it refers, is of « no historical value. » (*Prolégomènes*, lieu cité, p. 77.)

ments historiques dont nous ignorons les sources, on devrait faire table rase de bien des documents et de bien des écrits sur lesquels la critique moderne s'est encore peu exercée, et qui sont loin d'être appuyés sur des faits aussi vraisemblables, aussi entourés de preuves que ceux de l'histoire chinoise. Pourquoi, d'après le même principe, M. Legge ne repousse-t-il pas aussi, comme apocryphe, ce *Tchoŭ choŭ*, «Annales des bambous», qui ne fut découvert qu'en 279 de notre ère, et qu'il oppose à la chronologie officielle des Chinois (quoiqu'il commence par l'empereur Hoâng-ti)? Serait-ce parce que ce livre, désavoué par tous les lettrés instruits, raccourcit la chronologie chinoise de quelques siècles[1]? C'est une bagatelle, vraiment. Toutefois, on doit remercier M. Legge d'avoir pris la peine d'en donner une nouvelle édition[2]. Ce livre ne peut pas ébranler la chronologie officielle de la Chine; il ne peut que la confirmer.

M. Legge résume ainsi son opinion sur l'antiquité de la chronologie chinoise :

« De la revue que je viens de faire des différentes

[1] La chronologie officielle de la Chine place le règne de Yao 2357 ans avant notre ère; le «Livre de bambous» le place à 2145 seulement, et celui de Yu, à 1989 au lieu de 2224, année de son association à l'empire, par Chun, ou 2205, 1re année de son propre règne. (Voir le *Li taï ki sse*, k. 3, fol. 1.)

[2] Le texte chinois de ce livre, accompagné d'une nouvelle traduction en anglais, a été publié par M. Legge, dans les *Prolégomènes* de ses *Chinese Classics*, t. III, p. 108-176. Une traduction française, faite par M. Éd. Biot, a été publiée dans le *Journal asiatique*, année 1841, et Deguignes le père en avait déjà donné de longs extraits

périodes de l'histoire chinoise et des documents que l'on peut tirer de ceux qui sont conservés dans le Choû-Kîng, on verra clairement que « l'année 775 « avant J. C. est là plus ancienne date que l'on puisse « dire être déterminée avec certitude[1]. » L'année exacte dans laquelle commença la dynastie des Tchêou n'est pas connue; et à mesure que nous remontons le cours des âges, les deux arrangements chronologiques (*schemes*) en usage parmi les Chinois eux-mêmes[2] s'écartent de plus en plus l'un de l'autre[3], tandis que nous ne pouvons accorder notre créance à aucun d'eux. L'avénement au trône de Yu, le premier *souverain* de la nation, eut *probablement* lieu dans le XIXe siècle avant J. C. et il fut précédé par les chefs Chun et Yao. Vingt siècles avant notre ère, la nation chinoise apparaît, com-

dans l'édition publiée par lui, en 1770, de la traduction française du Choû-king, par le P. Gaubil.

[1] Voir le premier Mémoire, p. 199.

[2] Le «Canon officiel» des lettrés, et le «Livre de bambous»; ce dernier canon n'est suivi par aucun historien chinois de renom.

[3] L'écart, comme on l'a vu précédemment, n'est, pour le règne de l'empereur Yao, que de 212 ans; et pour le règne de Yu, que de 215. Il serait inutile de répéter ici sur le «Livre de bambous» (*Tchoŭ choû*) ce qu'en ont dit avec tant d'autorité les PP. Gaubil dans sa *Chronologie chinoise*, passim, et Mailla, dans ses lettres à Fréret, placées en tête de son *Histoire générale de la Chine*. Fréret, sur le témoignage de quelques missionnaires, avait pris en considération la *Chronologie raccourcie* de ce livre; Mailla lui en signale les *extravagances* et les erreurs palpables. Il ne faisait, au surplus, que répéter ce qu'en ont dit les meilleures autorités chinoises, comme l'a fait aussi Gaubil. On peut voir sur ce livre le jugement qui en est porté dans le *Kin ting sse kou thsioûan choû moh louh*, édition in-4°, *kioûan* 47, fol. 1-5.

mençant à exister. Chercher à faire remonter son histoire primitive à une plus haute antiquité, est sans aucune justification historique. Il peut y avoir existé tels hommes, comme ceux dont parlent les écrivains chinois, sous les dénominations de Tchouen-hiuh, de Hoâng-ti, de Chin-noung, de Fouh-hi, etc. mais ils n'ont pu être des gouverneurs ou chefs de la Chine. Ils sont les enfants du brouillard de la tradition, si nous ne devons pas les placer plutôt dans le domaine de la fantaisie[1].

«Quant à moi, j'ai adopté la chronologie des Septante, comme se rapprochant plus de la vérité que celle de nos Bibles actuelles hébraïques... Mais l'histoire de la Chine ne peut embarrasser sérieusement quiconque suit la chronologie la plus courte de l'Écriture. Les écrivains comme Bunsen, qui suivent les feux follets (*will-o'-the-wisps*) de leur propre imagination, peuvent lancer leurs flèches contre l'intolérance des Églises et la petitesse d'esprit (*narrow-mindedness*) des missionnaires[2]. Sur le terrain chinois

[1] «They are children of the mist of tradition, if we should not «rather place them in the land of the phantasy.»

[2] Voici les paroles de Bunsen auxquelles il est fait allusion : «L'i-«nondation, à l'époque du règne de Yao, a tout juste le même rap-«port avec le Déluge de Noé, que les digues que Yu fit ériger, et les «canaux qu'il fit creuser en ont avec l'Arche. Les savants Pères Jé-«suites n'ignoraient pas cela, mais ils furent empêchés, par des ordres «venus de Rome, de publier la vérité. Le fait qu'une idée aussi ab-«surde ait pu être acceptée par les missionnaires anglais et écossais, «et par Morrison lui-même, est un bien triste exemple de la voie «dans laquelle le jugement sain d'hommes instruits peut être faussé «par la superstition rabbinique et l'intolérante ignorance de leurs

nous pouvons prêter à rire à *leur* intolérance. Chaque trait qu'ils déchargent est un simple *brutum fulmen*; chaque flèche, *imbelle telum*[1]. »

On peut voir, par cette citation, que j'ai cru devoir donner intégralement, si M. Legge a su apporter, dans ses observations *exégétiques* sur l'antiquité de l'histoire chinoise, toute l'impartialité qu'exigent la critique moderne et la science. Si, parce qu'il y a en Chine deux canons chronologiques qui, pour les temps anciens, diffèrent entre eux d'un peu plus de deux siècles, « ils ne méritent tous deux aucune créance », pourquoi les deux canons chronologiques de la Bible, par lui cités (sans compter les autres), en mériteraient-ils davantage? Cependant, l'écart entre ces deux derniers canons est bien plus grand, puisqu'il le serait, selon plusieurs chronologistes, d'au moins *quinze cents ans*.[2]!

« Églises, dans l'investigation de la vérité historique. » (*Egypte's place in universal history*. Traduction anglaise, t. III, p. 406.)

[1] *Prolegomena*, lieu cité, p. 89-90.

[2] Voir *L'Antiquité des temps rétablie et défendue contre les Juifs et les nouveaux chronologistes*, par le P. Pezron, bernardin, docteur de Sorbonne. Paris, 1688. Chap. IV. Voici un aperçu des opinions diverses des chronologistes sur l'antiquité du monde :

Munster; Kalendarium Hebraicum	3760 av. J. C.
D'autres Juifs placent la date de la création l'an	3761
Le P. Pétau, l'an	3983
Le P. Pezron	5872
Les Septante	5228
Selon les Samaritains	4293
Selon la Vulgate	3992
Le Dr Hales	5411
Selon les astronomes et les géologues	x —

Ce dernier canon est vraisemblablement le plus sûr.

Les opinions, comme on le voit, sont ici bien plus divergentes

La propension qu'ont encore plusieurs écrivains contemporains à contester l'ancienneté des civilisations asiatiques ne peut prévaloir contre l'évidence et l'irrécusable autorité des faits. Les monuments épigraphiques que l'on découvre journellement sur les bords du Nil et de l'Euphrate, et que la science moderne est parvenue à déchiffrer, ne confirment-ils pas la haute antiquité de l'empire des Pharaons et de celui des Chaldéens? Arguera-t-on aussi de faux ces grands et nombreux monuments? Ce serait insensé[1]. Pourquoi les grandes plaines qui bordent le

qu'en Chine. Le Dr Hales, l'un de ces chronologistes (qui n'était pas le moins savant), a énuméré, dans son Analyse de la chronologie (*Analysis of Chronology*. Vol. I, p. 3), 120 différentes «Époques de la Création» du monde; la plus ancienne serait celle de 6984, et la plus moderne, celle de 3616 ans av. J. C. La même discordance existe pour la date du déluge de Noé. Et des hommes instruits passent leur vie à ces vaines et stériles disputes.

Le rabbin Munster a même soutenu que le monde fut créé un dimanche, aux environs du 1er Tisri, et que les astres furent fixés dans le ciel à la 4e férie, à la 3e heure avant midi; ils y brillèrent également ce jour jusqu'à la 6e heure du soir, etc. On ne peut pas être plus précis. Si l'on avait interrogé Confucius sur la *date* de la création du monde, il aurait répondu «qu'il l'ignorait, que la solution de cette question est en dehors de l'intelligence humaine.» Et c'est la réponse que ferait tout homme sage qui ne voudrait pas en imposer. Mais le vulgaire préfère les affirmations, même les plus dénuées de raison, parce qu'elles tranquillisent son esprit et le dispensent de réfléchir.

[1] On se ferait difficilement une idée des extravagances que l'on imprime en France, même dans des publications officielles, sur les pays de l'Orient (sans parler des autres). En voici un échantillon :

«A côté de cela (l'auteur vient de parler du temple égyptien de «l'Exposition universelle), les temples d'Elora (*sic*), les pagodes de «la Chine et du vieux Japon (pourquoi *vieux?*) nous offrent sans doute

fleuve Jaune seraient-elles exceptées? Le monde n'est pas né d'hier; il est plus vieux qu'on ne voudrait nous le faire croire. Il nous découvre chaque jour des témoignages irréfragables de sa haute antiquité. La science moderne s'est déjà trop dégagée des liens dans lesquels on a voulu la retenir pour qu'on puisse espérer de l'y renfermer plus longtemps. Le vieux lit de Procrustes, fils de Polémon, est à jamais brisé.

Je crois que l'on me saura gré de rapporter ici, pour répondre aux passages précédemment cités de M. Legge, les paroles d'un autre sinologue très-versé dans la langue chinoise, et dont tous les ouvrages portent l'empreinte d'un savoir et d'une exac-

« une architecture qui n'est ni sans grandeur, ni sans goût, mais qui « reste toujours sans élévation de sentiment et d'étude. Vainement le « Zend-Avesta, les Védas et les Kings chinois, les trois seules tradi« tions du monde en dehors des nôtres, *se prétendront sacrées, apporte« ront leurs mensonges séculaires accumulés dans des langues innomées, « pour faire remonter jusqu'à une révélation divine une histoire qui manque « de base, part de l'absurde, et se prétend originelle, parce qu'elle est « écrite en caractères inconnus.*

« L'art et la morale sont deux langues précises qui n'ont pas besoin « de tradition et *parviennent à confondre le mensonge*. . . . *Les monstres « en fait d'art, les monstres en fait de mœurs*, chercheront vainement à « usurper dans l'histoire une fausse antiquité. . . . La vérité leur ré« pondra toujours d'une façon victorieuse : à telle date nous étions « déjà l'art, à telle date déjà la vertu! » (*Moniteur universel* du 2 juillet 1867, p. 851.)

Ces belles choses et d'autres encore sont signées : Henry Dufresne, qui dans la même feuille, p. 848, est nommé comme ayant obtenu, en sa qualité de *sculpteur damasquineur*, l'un des quatre grands prix du groupe X. Il doit aspirer sans doute aujourd'hui au grand prix d'Histoire.

titude des plus rares[1]. M. Wells Williams s'exprime ainsi : « Les documents historiques conservés dans le Choû-Kìng, concernant Yao et Chun, et leur successeur Yu le Grand qui commença à régner 2205 ans avant J. C., sont plus étendus que ceux de tous les autres personnages, quels qu'ils soient, qui vécurent avant Abraham. Ceux qui suivent Usher regardent Yu comme étant le chef de la première troupe de colons de l'ouest, après le déluge arrivé 139 ans avant, temps beaucoup trop court cependant pour réunir une nombreuse colonie, lorsque les contrées intermédiaires étaient encore à peine peuplées, et que les hommes étaient plus enclins à employer leurs forces à bâtir une tour. La chronique représente les capacités de Yu comme occupées d'a-

[1] M. Wells Williams, aujourd'hui premier secrétaire de la légation des États-Unis à Pé-king. Indépendamment de sa grande collaboration au *Chinese Repository*, publié à Canton, de 1832 à 1851, en 20 vol. in-8°, et à l'utile *Chinese Chrestomathy, in the Canton dialect*, by E. C. Bridgmann; Macao, 1841, 1 vol. in-4°, il a publié lui-même de très bons-ouvrages pour l'étude de la langue chinoise. Ce sont :

1° *Easy lessons in Chinese, or progressive exercises, to facilitate the study of that language*, etc. by S. Wells Williams. Macao, 1842, in-8°.

2° *An English and Chinese Vocabulary, in the court dialect.* Macao, 1844, 1 vol. in-8°.

3° *A Tonic Dictionary of the Chinese language, in the Canton dialect.* Canton, 1856, 1 vol. in-8°.

4° *The Middle Kingdom, a survey of the geography, government, education, social life, arts, religion, etc. of the Chinese Empire and its inhabitants.* New-York and London, 1848, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage est plein de renseignements précieux sur tout ce qui concerne la Chine.

bord à maîtriser les eaux et à diviser le pays en neuf régions; et, comme il avait assisté Chun dans son gouvernement, pendant sa vie, il fut unanimement appelé à la dignité vacante, et devint le fondateur de la dynastie Hia. Tout en accordant que les récits de ce temps et de ce peuple sont brefs et sans trop de liaison entre eux, et en même temps renferment beaucoup de choses difficiles à concilier, ils sont encore supérieurs aux histoires légendaires qui décrivent la formation de quelques autres anciens États; et ils ne devraient pas équitablement être ridiculisés comme des contes populaires ou rejetés comme fabuleux. Personne ne les considère comme dignes de foi dans toutes leurs parties; mais si Abraham trouva les Égyptiens vivant sous un gouvernement régulier, moins de 150 ans plus tard; et si Damas, Ninive et d'autres cités étaient alors déjà anciennes, personne ne pourra se refuser d'accorder aux Chinois une suite de monarques et une population parfaitement suffisante pour avoir approfondi et déblayé le lit d'une rivière, ou élevé des digues pour la contenir. Les règnes glorieux et les caractères sans tache de ces trois souverains (Yao, Chun et Yu) sont considérés par les Chinois avec les mêmes sentiments de vénération, et à un degré bien supérieur, que les Juifs éprouvent pour leurs trois patriarches; et avoir eu, ou être supposé avoir eu de tels ancêtres et héros, est, sans dire plus, un aussi grand titre de gloire pour le peuple chinois, que les Achilles, les Ulysses et les Romulus

pour les Grecs et les Romains. Une analogie curieuse peut être aussi tracée entre l'aventureux Ulysses, le belliqueux Romulus et le méthodique Yao, et le caractère postérieur des trois grandes nations qu'ils représentent[1]. »

Le même auteur dit encore, au sujet de l'Inscription de Yu :

« Quelle que puisse être la date exacte de cette inscription, elle est incontestablement (*confessedly*) très-ancienne, peut-être même la plus ancienne qui existe dans le monde, quoique les tombeaux de Beni-Hassan et l'obélisque de Héliopolis, érigés par Osertasen, soient presque aussi anciens et peut-être plus dignes de confiance en ce qui concerne leur antiquité. Les historiens chinois ne la rejettent pas, ni les autres faits qui sont rapportés des princes de la dynastie Hia, car ces époques resteraient en blanc s'ils ne les admettaient pas ; mais il les considèrent parfois comme douteux. Chacun a pu remarquer combien simples et raisonnables sont les annales chinoises des temps anciens comparées aux légendes poétiques si remplies de merveilleux des autres anciens États de l'Asie pour les époques contemporaines... Sans exagérer l'importance et la crédibilité du Choû-Kìng et des autres anciennes chroniques chinoises, on peut les admettre comme les écrits d'une époque très-ancienne (*a very remote period*) ; et tandis que leur droit à la crédibilité pourrait être fortifié, si plus de renseignements avaient été donnés

[1] M. Wells Williams, *Middle Kingdom*, vol. II, p. 203-204.

sur la manière dont ils avaient été conservés pendant la longue période antérieure à l'époque de Confucius, ils n'en méritent pas moins une considération plus respectueuse que celle que certains écrivains modernes sont disposés à leur accorder[1]. »

Je reviens à l'inscription en question.

Indépendamment des nombreuses copies qui en ont été publiées en Chine depuis sa découverte, et dont plusieurs ont été apportées en Europe[2], on la trouve reproduite en réduction dans des ouvrages chinois importants[3], avec son interprétation en caractères modernes.

L'éditeur le plus récent, à ma connaissance, de

[1] Wells Williams, *Middle Kingdom*, vol. II, p. 205.

[2] Voir la note ci-devant p. 303. J'en possède moi-même une copie en 12 feuilles, imprimée en blanc sur fond noir. La Bibliothèque impériale de Paris en a reçu récemment un autre *fac-simile* rapporté de Pé-king par M. Fontanier; c'est celui de la copie de Si-ngan-fou.

[3] Entre autres dans les trois suivants que j'ai consultés :

1° 繹史 *I ssè*. «Les historiens expliqués»; en 160 *kioüan*. Par Ma Souh; ouvrage publié la 9ᵉ année Khâng-hî (1670). L'inscription de Yu est au k. 11, fol. 5-6.

2° 湖廣通志 *Hoû-kouâng t'oûng tchí*. Description géographique et historique de l'ancienne province du Hoû-koûang, in-fol. publiée la 23ᵉ année *Khâng-hi* (1684), et rédigée par soixante-six des principaux mandarins et lettrés du Hoû-kouâng, dont les noms sont cités en tête de l'ouvrage. L'inscription de Yu, fort bien reproduite, se trouve aux folios 38 et 39 de l'Atlas des cartes et plans, placé en tête de ce grand ouvrage.

3° 金石萃篇 *Kin chîh tsóuî p'iên*. «Recueil d'Inscriptions sur métal et sur pierre»; en 160 *kioüan*. Rédigé par Wang Tchang, qui fut ministre de la justice, et publié la 10ᵉ année *kia-king*, ou 1805 de notre ère. L'inscription de Yu est en tête du 2ᵉ *kioüan*.

l'inscription de Yu, Wang Tchang, qui vivait au commencement de ce siècle, en parle ainsi[1] :

« Je remarque que les inscriptions du pic Kiu-liêou, signalées dans les bibliothèques ou cabinets particuliers, sont au nombre de quatre. L'une est conservée dans la ville cantonale nommée Kouan-ming, de la province de Yûn-nân; une autre est conservée dans la ville capitale (Tching-tou) de la province de Sse-tchouan. Ces deux copies sont celles dont Yang Chin avait pris l'empreinte. Ce Chin était du petit état de Chou[2]. De plus, c'était un ancien préposé à la garde des frontières du Yûn-nân. Une troisième copie était conservée dans la ville de Tchâng-châ de la province de Hoû-nân; on ne sait pas chez lequel des habitants de cette ville (*poŭh tchi hô jîn*). On attacha plus tard une grande importance à ces copies, et on se mit avec diligence à en rechercher les traces; car, au commencement de l'année *kia-tsing* des Ming (en 1522), le gardien en chef des monuments littéraires[3], Pan Kien, obtint la possession de l'une de ces copies, laquelle est actuellement conservée dans une salle de la Bibliothèque impériale (de Pé-kîng). La quatrième enfin se trouve dans la ville de Sî-ngân (chef-lieu de la province du Chèn-sî).

[1] *Kîn chĭh tsóuï p'iên*, cité ci-dessus, n° 3 (k. 2, fol. 5-6).

[2] Cet État, situé dans le territoire de la province actuelle du Sse-tchouan, subsista de l'année 900 à l'année 965 de notre ère, époque où il fût réuni à l'empire des Soung.

[3] 太守 *t'aï chèou*.

« Dans les années Khâng-hî (1662-1722) Mao réunit et plaça en évidence dans un même lieu toutes les copies qu'il put retrouver de l'inscription, qui avaient été gravées dès l'origine de la découverte[1]. Il en fit lui-même de nouvelles empreintes à la main, les confronta très-attentivement entre elles, en les soumettant à un long et sérieux examen; puis il les mit en lieu de sûreté (*tsâng tchí*). Ensuite il découvrit encore une autre copie provenant d'une autre source. Mais il avait plus de confiance dans la copie primitive que Yang avait prise par une empreinte faite de sa main. Et ayant entendu dire que la pierre ou le rocher sur lequel cette empreinte avait été prise, existait encore sur une des montagnes élevées visitées par Yu (*châo hîng Yu lîng*) et qu'une copie de cette inscription avait été reproduite dans l'ouvrage intitulé : *Chĭ mĕh tsiouan hôa* (« Fleurs d'inscriptions sur pierres, reproduites en blanc sur fond noir »), il reconnut que c'était la même inscription que celle mise au jour à l'époque de Yang. »

[1] 毛會建所刻昶 *Mao hôeï kién ssò k'ĕh t'châng.* M. Legge, dans les *Prolégomènes* cités (p. 70 et 71), en parlant de Mao, le nomme *Maou Tsăng-këen.* Je pense que c'est à tort, car dans le texte de Wang Tchang, ici reproduit, on lit : *hôeï kién,* mots qui ne sont pas un surnom, mais qui signifient « réunir ensemble, et ériger », ou mettre en évidence, comme c'est ici le cas, le troisième caractère signifiant : *to establish or to set up,* ainsi que M. Legge le définit lui-même. L'inscription de Yu ayant, dans les copies que l'on en connaît, environ 2 mètres de hauteur, Mao avait placé dans un local toutes celles qu'il avait recueillies, en les disposant comme des *stèles.* Ce qu'exprime parfaitement le texte chinois.

Wang Tchang entre ensuite dans de longs détails sur différentes autres inscriptions découvertes en différents lieux de la Chine et se rapportant à Yu ; puis il ajoute :

« La grande montagne située à l'occident de la ville actuelle de Chin-tchêou (chef-lieu du département de ce nom dans la province du Hoû-nân) est celle où se trouve caché l'écrit de Yu des Hia (*weï Hia Yu tsâng choû*), dont il est question dans le commentaire sur le « Livre des eaux[1] », où il est dit aussi que Yu obtint (du ciel) le « document de jade » (*yŭh kièn*) sur le mont Hêng-chân (situé dans la même contrée). C'est ce qu'affirme Tchang-li, un Táo-ssé (*táo jin*) qui, ayant gravi cette montagne, découvrit *par hasard* l'inscription en question[2]. D'après ce qu'il en a rapporté, c'est assurément l'inscription de Yu du mont Kieou-lieou actuel; *personne ne peut le mettre en doute*[3]. Cette inscription commença à être rendue publique sous les Soûng orientaux

[1] 水經注 *Choùi King tchóu*. Cet ouvrage ancien, dont je possède une édition avec de nombreux commentaires (en 20 vol. chinois in-4°, édition de 1786), est un ouvrage très-important qui forme comme une véritable hydrographie et orographie de l'ancienne Asie. On y trouve une curieuse description des chaînes de l'Himâlaya et des fleuves qui y prennent leur source sur ses différents versants ; entre autres, sur l'Indus et le Gange.

[2] 證之昌黎道人登山偶見之 *tching tchi Tchang-li táo jîn têng chân ngòu kián tchi.*

[3] 語是岣嶁禹碑無可疑者 *yù chĭh Kieou-lieou Yu pie wôu k'ò i tchè.* Cette phrase est catégorique.

(1127 de notre ère). C'est pourquoi Ng'éou[1] et Tchao (qui vivaient antérieurement) ne l'ont publiée ni l'un ni l'autre dans leurs catalogues d'antiquités.

« Il arriva ensuite que l'on rechercha pour les examiner les copies de l'inscription qui pouvaient être conservées dans certaines familles comme celles de Yang Chin. Du vivant de Yang, Kao Gan était allé visiter la montagne. Lâng et Yîng[2] et tous les autres lettrés (*tchoû jîn*) eurent l'intime conviction qu'elle était authentique et que l'on ne pouvait élever le moindre doute à cet égard; tous exclurent l'idée que cette inscription fût une fraude, une supercherie[3].

« De nos jours aussi on a fait les plus minutieuses recherches sans pouvoir découvrir le rocher sur lequel l'inscription était gravée, afin de pouvoir confirmer par ce témoignage son authenticité. Seulement, l'antiquité et les temps modernes sont pleins de monuments constatant les travaux de Yu pour faire écouler les eaux de la grande inondation. Il gravit les montagnes pour examiner la situation des

[1] Ng'éou Yang-siêou vivait sous le règne de Jin-tsoung des Soûng du nord (1023-1063). C'était un des plus savants lettrés de son temps, dont les œuvres ont été conservées. Il est aussi l'auteur d'une excellente histoire de la grande dynastie des Thâng, intitulée *Sin Thâng choû*, qu'il présenta à l'empereur Jin-tsoung l'année 1060 de notre ère, en 155 *kiouan* ou livres.

[2] Deux lettrés contemporains qui donnèrent, chacun de leur côté, une interprétation de l'inscription.

[3] 諸人深信不疑餘皆斥爲僞物, *tchoû jîn chîn sin, poûh i yû kiaï tch'ih wêi 'wêi wĕh.*

choses et reconnaître les travaux à exécuter, afin de compléter son œuvre. Et après avoir bien considéré l'état des choses, il s'écria :

« Hélas! les grandes eaux sont tellement débordées qu'elles semblent s'élever jusqu'au ciel (*t'âo t'iên*)! Les populations des lieux bas sont dans la plus grande détresse et se désespèrent! Que le Souverain suprême ait compassion d'elles et vienne à leur secours [1]. Je suis passé trois fois devant la porte de ma famille, sans y entrer. Mon père et mon fils, en voyant s'écouler les années (sans me voir), poussaient des soupirs. Je n'ai pas voulu que ces plaintes (en me retenant près d'eux) nuisissent aux populations des plaines submergées.

« Ces paroles, prises çà et là (dans les chapitres du Choû-King v et vi), s'accordent parfaitement avec cette inscription qui lui est attribuée [2]. »

Je ne pousserai pas plus loin ces citations du grand ouvrage de Wang Tchang; elles me paraissent devoir suffire pour qu'on puisse se former un jugement sur l'authenticité de l'inscription de Yu que je vais reproduire ici, en réduction.

On peut comparer, d'ailleurs, ce récit de Wang Tchang, qui porte l'empreinte d'une connaissance profonde de l'histoire chinoise et en même temps d'une parfaite sincérité, avec les passages d'autres

[1] 上帝愍咨 *Chàng ti yû tszé.*

[2] 云云其文與此碑大旨相似然 *yûn yûn k'i wên yù thseù pie tá tchì siâng ssé jân.*

auteurs, cités par M. Legge (*Prolégomènes*, p. 67-70), pour se convaincre que ces passages sont loin de nier catégoriquement l'authenticité de notre inscription. La seule autorité qui pourrait avoir quelque poids est celle du célèbre philosophe Tchoû-hî que l'on prétend avoir été à la recherche de ladite inscription sans avoir pu la découvrir. Quand même le fait serait vrai, il ne prouverait nullement que l'inscription n'eût pas réellement existé ou même n'existât pas encore de son temps; car elle pouvait facilement échapper à ses recherches, perdue qu'elle était pour ainsi dire parmi les nombreux pics des montagnes du Hoû-nân qu'il ne visita certainement pas dans leurs plus petits détails [1].

Enfin, je citerai une dernière autorité, assurément la plus imposante de toutes : celle des *dix-neuf* grands Mandarins et *Han-lin* («membres de l'Académie impériale de Pé-kîng»), auteurs ou réviseurs des «Fastes universels de la Chine [2]», dans lesquels on

[1] J'ai vainement cherché moi-même dans les «Œuvres complètes de Tchoû-hî» (*Tchoû-tsèu thsioûan choû*, en 66 *kioûan* ou livres), que je possède, la moindre trace du fait qu'on lui attribue. Je n'ai pu l'y découvrir. Il pourrait bien être aussi «une chose imaginaire» (*spirit-like thing*). Et quand même la recherche, sans résultat, de l'inscription de Yu par Tchoû-hî, serait authentique, n'aurait-il pas pu arriver que, par une cause ou par une autre, le rocher sur lequel elle se trouvait gravée se fût éboulé, ou que des amateurs d'antiquité eussent dégradé ou détruit l'inscription en cherchant à l'enlever? On en a vu ailleurs des exemples.

[2] 欽定歷代記事年表。*Kin ting Lĭh taï ki ssé niân p'iào.* «Les Fastes universels de la Chine», depuis l'année 2357 avant notre ère (1re année du règne de l'empereur Yao) jusqu'à la

lit (k. 1, fol. 20) : « Année *koueï-haï* du cycle (2278 av. notre ère), Yu annonce qu'il a terminé ses travaux. On lit dans le Choû-King, chapitre *Yï Tsï*, Yu dit : « Quand je me suis marié à *T'ou-chân*, je ne passai que les jours *sin*, *jîn*, *koueï*, *kia* (en famille); quand (mon fils) K'i m'appelait en pleurant, j'étais comme sans fils, loin de lui; je ne m'occupais que des moyens d'accomplir mes travaux dans les terres inondées. » Le commentaire de Tsaï Chin ajoute : « Yu, après s'être marié avec la fille du chef de T'ou-chân, ne passa que quatre jours consécutifs avec sa femme, dans les joies de la famille. Il partit aussitôt pour maîtriser les eaux. La femme qu'il avait épousée lui donna un fils; l'un et l'autre n'eurent pas le loisir de se revoir, quoique le désirant souvent. Leur grande préoccupation à tous deux s'était concentrée dans l'accomplissement des travaux qui devaient maîtriser les eaux de la grande inondation. »

« Meng-tsèu a dit que Yu fut huit ans hors de sa famille et qu'il passa trois fois devant sa porte sans y entrer. »

« On lit dans le Ssé-ki (de Ssé-ma Thsian) : « Après avoir employé beaucoup de temps et de labeurs à faire écouler et rentrer dans leur lit les grandes eaux, ses travaux étant terminés, l'empereur (Chun) lui conféra une marque d'honneur, consistant en un

28e année de Chun-ti, des Youen ou Mongols (1368 de notre ère); en 100 *kiouan* ou livres.

Ce magnifique ouvrage, dont on ne connaît que deux exemplaires

sceptre de couleur bleu foncé, comme celle du ciel[1]. Yu l'accepta en disant : « Je n'ai pu accomplir ma tâche aussi bien que je l'aurais désiré ; toutefois, mes efforts et mes peines n'auront pas été sans avantages pour les populations. »

On lit dans les « Mémoires sur les dix presqu'îles continentales[2] » : « Yu parvint à maîtriser les eaux de la grande inondation. Ses travaux terminés, il monta sur son char de voyage, inspecta le *Jŏh-choüï* (la « rivière aux eaux faibles ») et parvint à la montagne Tchoûng (en forme de vase à boire), et il y offrit un sacrifice au Souverain suprême, sur le sommet le plus élevé du côté du nord, en rapportant le succès de ses grands travaux aux neuf cieux

en Europe (celui que je possède, et celui de la Bibliothèque impériale de Paris), fut rédigé et publié par ordre de l'empereur Khâng-hî (qui y a joint une préface de sa main), la 54e année de son règne, ou 1715 de notre ère. Les principaux événements de l'histoire chinoise sont classés, dans ce grand ouvrage, année par année, en suivant l'ordre des cycles, qui remontent, dans les tables qui précèdent le corps de l'ouvrage, jusqu'à la 61e année du règne de Hoâng-ti, 2637 ans avant notre ère. Des colonnes horizontales parallèles renferment aussi les principaux faits de l'histoire de tous les États feudataires, aux époques où la Chine s'est trouvée divisée en plusieurs petits royaumes, en même temps que ceux des États de l'Asie avec lesquels la Chine s'est trouvée en relations. Il n'existe pas en Europe un ouvrage du même genre qui puisse lui être comparé, excepté peut-être, sous certains rapports, le *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, du président Hénault, et les *Fasti Hellenici*, *Fasti Romani*, de H. F. Clinton.

[1] 帝錫玄圭。*Tí sĭh hiouân koüeï.*

[2] 十洲記。*Chĭh tchéou kí.*

(c'est-à-dire aux divinités présidant aux *neuf* provinces, dans lesquelles Yu avait divisé l'empire[1]). »

« On lit dans les « Mémoires sur les temps des empereurs et rois[2] » : « Yu ayant terminé ses travaux pour diriger les eaux, le Ciel (l'empereur Chun) lui conféra un signe d'honneur, consistant en un sceptre couleur bleu foncé (*hiouân koûeï*) ; les barbares occidentaux (*sî joûng*) s'empressaient à l'envi de venir s'enquérir de ses travaux de canalisation et d'assainissement du royaume ; et subjugués par les vertus de Yu, ils lui offrirent les vêtements les plus précieux qu'ils possédaient[3]. »

Les auteurs des « Fastes universels de la Chine » continuent leurs citations en disant :

« Nous remarquons qu'il est dit, dans les Mémoires sur le Mont Hêng[4] : « Yu, des Hia, dirigea les « eaux de manière à les faire écouler, par des tran- « chées et canaux artificiels, dans les grands courants « ou réservoirs. Une inscription gravée sur pierre au « sommet d'une montagne renommée porte...... » (Suit le texte moderne donné ci-après, p. 338.)

[1] 祠上帝於北阿歸大功於九天 *T'szé Chàng-ti yû pĕh 'ô ; koûeï tá koûng yû kièou thiên.*

[2] 帝王世記 *Tí wâng chí kí.*

[3] 西戎搜渠國服禹之德獻其珍裘。 *Sî joûng sòou k'iû koŭe foŭh Yu tchî tĕh, hién khi tchîn k'ieôu.*

Ce fait est très-remarquable à plusieurs points de vue, que ce n'est pas ici le lieu d'exposer.

[4] 衡山記 *Hêng chân kí.*

« Année *koueï-haï* du cycle (2278 avant J. C.). Achèvement des grands travaux de Yu, pour diriger et maîtriser les eaux. Par ses travaux, il avait déterminé la proportion des impôts de toute nature de ses neuf circonscriptions administratives. Il prit en main son sceptre couleur d'azur et se rendit à l'audience (de l'empereur) pour lui annoncer l'achèvement de son entreprise. »

« On lit dans l'ouvrage historique sur les temps anciens, de Kin (*Kîn chi t'siên p'iên*, en 18 livres, qui forme la première partie du *T'oûng kiàn kâng moŭh*) : « Yu, l'homme aux vertus et aux mérites accomplis « (*chîng*), fut pendant huit ans constamment oc- « cupé au dehors. Pourquoi cela? Yu ne se borna « pas seulement à diriger les eaux dans des canaux « qu'il avait fait creuser ou approfondir, et à en rester « là. Pendant que ces travaux s'exécutaient, il délimita « et divisa en neuf parties les portions de terres don- « nées en culture à chaque groupe de huit familles. « Il fit établir aussi des canaux de dérivation pour « arroser ces terres, en fixa les tracés, examina les « propriétés des divers sols, en reconnut la nature, « établit en conséquence des lois proportionnelles « d'impôts pour chaque sol, et la part qui devait « être envoyée à la cour comme tribut. Il donna « un grand développement à l'instruction publique « et à l'amélioration des mœurs. Dans l'espace de « huit ans, il pourvut au sort de dix millions de gé- « nérations. Voilà les travaux si méritoires de Yu. Il « n'a jamais été donné à personne de les atteindre. »

1. Ancien texte de l'inscription de Yu réduit par la photographie.



Le *Fac-simile* original mesure 1^{m}70^{c} de hauteur, et 1^{m}15^{c} de largeur.

2. TEXTE RESTAURÉ DE LA MÊME INSCRIPTION.

3. Texte de l'inscription de Yu transcrit en caractères modernes.

岣嶁碑

[1]承帝曰嗟。[2]翼輔佐陴。[3]洲
渚與登。[4]鳥獸之門。[5]參身
宏流。[6]而明發爾興。[7]久旅
忘家。[8]宿嶽麓庭。[9]智營神
析。[10]心罔弗辰。[11]往來平定。
[12]華嶽太衡。[13]宗疏事裒。[14]勞
餘仲禋。[15]鬱塞昏徙。[16]南瀆
衍亨。[17]衣制食備。[18]萬國其
寧。[19]鼠舞永奔。

Transcription et traduction latine verbale.

1. *T'chîng* *Ti* *youeï* *tsî*[1] :
Accepi Imperatoris (mandatum) dicens, suspirans :

[1] *Variantes des premiers interprètes.* (Les numéros suivants sont les numéros d'ordre des caractères chinois de cette inscription).

N° 4. Tch'în et Lang lisent comme dans notre texte; Wang lit : *tszé*, qui a le même sens. C'est aussi une de ces particules que nous nommons *interjections*, et qui est souvent ainsi employée dans le Choû-King : = *Ah! Oh! Soupirer*.

N° 7. Yang lit : *chĭh*, «magnum, plenum, eminens».

N° 9. T'chin lit : *chòuï*, «aqua, aquæ».

N° 10. T'chin lit : *tch'où*, «morari»; *tch'oú*, «locus». Lang lit : *hiáng*, «se subdere»; *kiáng*, «descendere».

N° 11. Lang lit : *yû*, «currus».

2. — « *Yih* *foù* *tsó* *King*,
— « Auxiliaris, adjuvans Minister (inter) magnates,

3. « *Tchêou* *thoù* *yù* *têng*;
« Insulæ, insulæ-parvæ ad-scendendæ-sunt;

4. « *Niào* *ch'où* *tchî* *mên*.
« Avium quadrupedumque hae (nunc sunt) ostia.

5. « *Tsân* *chîn* *hoâng* *liêou*.
« Excogita (tua) persona (ad) amplas inundationes.

6. « *Eûlh* *mîng* *fãh*: *eùlh* *hîng*. » —
« Et intelligentia (tua) erumpente : tu (etiam) surge. » —

7. *Kièou liù* *wâng* *kiâ*.
Diu prorsus oblitus-sum (meæ) familiæ.

8. *Soŭh* *Yŏh-loŭh* *t'îng*.
Moratus-sum (τοῦ) Yŏh-loŭh (montis) *in* aula.

9. *Tchî* *yoâng*; *chîn* *sĭh*.
Prudentia circuivi; spiritus (meus) fractus-est.

10. *Sîn* *wâng* *fĕh* *tchîn*.
Cor impeditus sine hora.

N° 12. Lang lit : *fãh*, « producere, erumpere ».
N° 13. Yang lit : *wán*, « decem millia ».
N° 14. Yang lit : *yèou*, « habere ».
N° 15. Lang lit : *kiâo*, « congredi; congressus ».
N° 16. Lang lit : *hîng*, « ire, progredi ».
N° 19. Wang lit : *hoâng*, « magnum; exundatio ». Yang lit : *yû*, « piscis, pisces ». Lang lit : *jŏh*, « si, sed, tamen ».
N° 20. T'chin lit : *tc'hî*, « lacus ».
N° 21. Lang lit : *k'î*, « precari, invocare ».
N°s 23, 24. Lang lit : *kouei-yeou*, nombre 10 du cycle de 60.
N° 26. T'chin et Lang lisent tous deux : *i*, particule instrumentale, « uti ».
N° 27. T'chin et Lang lisent : *t'seù*, « hoc ».

11. *Wáng lâî pîng* TING.
Ire, venire, æquare, firmare.

12. *Hoà Yŏh T'âï Hêng*,
(In montibus) Hoà, Yŏh, Taï, Hêng,

13. *Tsoûng soû ssé p'oû*.
(A) principio dividens, opera congregarunt.

14. *Lâo yâ: tchoúng yín*.
Laborum reliquus: secundo-mense sacrificium-purum-feci.

15. *Yŭh sâï hoèn si*.
Mœror finem-habuit, perturbationes cessarunt.

16. *Nân T'oŭh yàn* KÊNG.
Meridionales fluvii congruunt, penetrant (in mare).

17. *Yî tchî chĭh pí*.
Vestimenta conficiuntur; esus suppetitur.

18. *Wân koŭeh kî* NÎNG.
Omnia regna ipsa quiescunt.

19. *Chù wòu yoùng pên*.
Mures saltant, sine-fine currunt.

N° 55. Yang lit: *kî*, «quies, precari». Lang lit: *sĭh*, «dare, beneficia conferre».
N° 56. Yang lit: *chîn*, «spiritus».
N° 63. T'chin lit: *páo*, «crudelis».
N° 64. T'chin lit: *t'châng*, «dives, bonus; prodire, florere».
N° 65. T'chin lit: *yân*, «dicere, loqui».
N° 72. Yang lit: *yû*, «alae tecti; totus orbis». Lang lit: *tào*, «via, iter; gubernare».
N° 73. Yang lit: *tién*, «determinare; fixum».
N° 74. Yang lit: *chù*, «mures», que j'ai adopté, au lieu de *t'soûan*, «fugere».
N° 76. T'chin lit: *tching*, «multum, multi».

Traduction française de l'inscription de la montagne *Kèou lèou*[1].

1. Je reçus le mandat de l'empereur qui (me) dit en poussant des soupirs :

2. — « (Mon) aide et (mon) conseiller, (mon) second parmi les grands de l'État :

3. « Les circonscriptions territoriales habitées par les populations sont (maintenant) abordables[2] ;

4. « Les oiseaux et les quadrupèdes y trouvent (maintenant) un accès facile.

5. « Vous, avisez, de votre personne, à maitriser les grandes eaux de l'inondation.

6. « Que votre intelligence pénétrante se développe (dans cette grande tâche) ; allez et réussissez (dans votre entreprise). »

[1] Cette montagne, selon la Géographie des Ming (*Tá Mîng yĭh toûng tchí*, k. 64, fol. 2-3), est située à 52 *li* de la ville de Heng-tcheou-fou, chef-lieu du département de ce nom, dans la province du Hoû-nân (lat. 26° 55′ 12″; long. de Paris : 110° 3′). « C'est là (dit Han Yu, « cité dans cette géographie), sur le pic de cette montagne, que se « trouve l'*Inscription de Yu*, dont les caractères, en forme de têtards « et de couleur bleu foncé, sont gravés sur une pierre de couleur « rouge. »

[2] 洲 *tchéou* : ce caractère signifie ordinairement *île* ; mais anciennement il signifiait « toute terre située au milieu des eaux, qui « pouvait être habitée et qui devenait le séjour des hommes et des « oiseaux. (Choŭe wên.) » Ensuite on a donné ce nom à des circonscriptions administratives naturelles, déterminées par le cours des fleuves et rivières.

Hiu Chin, l'auteur du Choŭe-wên, ajoute :

« Autrefois, sous le règne de Yao, survint une grande inondation « (*hâo hoûng choùï*) ; les populations établirent leurs demeures au « milieu des eaux, sur les plateaux élevés (*mîn kiû choùï tchoûng kaô « toù*). C'est pourquoi on nomma (ces plateaux ou territoires élevés, « entourés par les eaux et ayant servi de refuges) les « *Neuf Tchéou* ».

7. — Pendant longtemps j'ai oublié ma famille;

8. J'avais établi ma demeure principale dans le flanc de la montagne Yŏh-louh [1],

9. D'où je ne cessais de circuler, au point que mes forces finirent par en être brisées;

10. Mon esprit n'avait pas un moment de repos.

11. Je ne faisais qu'aller et venir pour faire niveler les eaux [2] et consolider les travaux (des endiguements).

12. Aux (montagnes) Hoa, Yoh, Taï et Heng [3],

13. J'employai dès le principe la division du travail, en le faisant concourir au même but.

14. J'ai terminé ma tâche en offrant, le second mois, un sacrifice sans victimes.

15. Mon affliction a cessé en même temps que les troubles occasionnés (par les grandes eaux).

16. Les grands fleuves du midi sont réglés et s'écoulent (maintenant) dans la mer.

17. Les vêtements nécessaires sont confectionnés; la nourriture (des populations) préparée;

18. Tous les États jouissent du repos et de la tranquillité.

19. Les animaux sautent de joie et courent dans toutes les directions.

[1] Selon la «Géographie des Mîng» (*Tá Mîng yĭh thôung tchí*, k. 63, fol. 64), cette montagne est située au sud-ouest du canton de Thiên-hôa, province du Hoû-nân. «C'est sur cette montagne, y est-il dit, «que se trouve une bibliothèque que l'on nomme *Yŏh-loŭh choû youên*; «et au-dessous, dans la même montagne, il y a une place carrée en «pierre que l'on nomme la demeure des Génies du sud de la mon-«tagne, et la «*pierre du sacrifice*».

[2] 平 *p'îng*. Ce caractère est employé dans le Tchêou-péï, le plus ancien ouvrage de mathématiques chinois, pour signifier: *niveler*. Le *niveau d'eau* est appelé *chòui-p'îng*. Il devait être déjà connu du temps de Yu, qui s'en servit pour diriger ses grandes opérations géodésiques.

[3] La première de ces montagnes est située dans la province actuelle du Chèn-sî; la seconde, dans celle de Chân-sî; la troisième, dans celle de Chân-toûng, et la quatrième, dans celle de Hoû-koûang.

Observations. Telle est l'ancienne Inscription de Yu dont l'authenticité est contestée par M. Legge[1]. Quoique la traduction qu'il en a faite (*Prolégomènes* cités, p. 72) soit beaucoup plus fidèle que celle du P. Amiot, je pense néanmoins qu'il n'en a pas saisi entièrement le sens, car, selon lui, dans tout le cours de l'Inscription, c'est Yao qui s'adresse à Yu, en lui disant : *Vous* avez fait ceci, *vous* avez fait cela.

[1] Klaproth, qui a publié en 1811, à Berlin (49 p. in-4°), une nouvelle édition de l'inscription de Yu, et une comparaison des caractères chinois qui la composent avec les anciennes formes tirées de plusieurs dictionnaires chinois, en a donné la traduction allemande suivante :

« Der ehrwürdige Kaiser sagte seufzend : Gehülfen und Rathgeber, die ihr in der Verwaltung beistehet! Die grossen und kleinen Inseln (*Landschaften*) bis zum Gipfel, der Vögel und des Gewildes Thür (*Wohnungen*) und alle Gegenstände, sind weit und breit überschwemmt. Ihr ersinnet (*Mittel zur*) Ableitung, und hebet (*dadurch die Uberschwemmung*).

« Lange hatte ich mein Haus vergessen, (*jezt*) ruhe ich auf dem Gipfel des Yŏ-lü. Durch Wissenschaft und Arbeit bewegte (*ich*) die Geister. Das Herz war ohne Stunden. Gehend und kommend beruhigte und bestimmte ich. (*Die Berge*) *Chuà, Yŏ, Tāī* und *Chenn* waren der Anfang und das Ende (*meiner*) Unternehmungen. Nach vollendeter Arbeit brachte ich in der Mitte (*des Sommers*) mit aufrichtigem Gemüthe Opfer dar. Die Trübsal ist beendigt und das Missgeschick hört auf; die Ströme des Südens fliessen; Bekleidung ist da und Nahrung wird bereitet, die Welt ist beruhigt, und fliehende Reigen können (*nun*) immer geführt werden. »

Le comte Jean Potoçki, qui a donné cette traduction en français dans ses *Principes de Chronologie pour les temps antérieurs aux Olympiades* (St-Pétersbourg, 1810), dit, p. 69, que cette traduction de Klaproth *« a été revue par des hommes élevés à Pékin et qui possédaient « à fond la langue et la littérature chinoise »*. Aussi se rapproche-t-elle beaucoup plus du texte que celle du P. Amiot, qui fit cependant la sienne à Péking, laquelle est très-paraphrasée.

Si je ne me trompe, Yu, au début de l'Inscription, et en forme d'*exorde explicatif*, rappelle l'exhortation ou l'ordre, le mandat que lui avait donné l'empereur (Chun, associé de Yao, l'an 2286 avant J. C.), en citant ses propres paroles. Puis il expose lui-même, en termes simples et concis, comment il a exécuté ce mandat.

Le texte a tous les caractères de ceux de la plus haute antiquité chinoise; il est presque entièrement dénué de formes grammaticales qu'il faut suppléer à la lecture. Il est en *vers*, avec une *rime tonique* alternative de même *consonnance*, et de quatre caractères par *vers*, sauf un seul qui en a *cinq* (le sixième). Ce fait pourrait surprendre et faire suspecter la grande antiquité de l'inscription, si les historiens chinois ne citaient pas des chants en vers pareillement *rimés*, de *quatre* monosyllabes chacun, avec un refrain de mesure différente, et si le Choû Kîng lui-même n'en offrait pas plusieurs exemples. En voici quelques-uns.

L'empereur Chun, en organisant son ministère, la première année de son règne seul (2255 av. J. C.), sur la présentation des principaux personnages de l'empire, en choisit vingt-deux pour le seconder dans les affaires du gouvernement (Choû Kîng, *Chun-tien*). Ces vingt-deux aides étaient: le « Szé-yôh », celui qui présidait aux « quatre montagnes », des quatre points cardinaux où les premiers souverains de la Chine offraient des sacrifices au Cháng-tí ou « Souverain suprême »; les « neuf Ministres » pro-

prement dits (*Kièou Kouân*), qui avaient chacun leur département; et les « Douze Pasteurs » (*Chĭ eûlh moŭh*), qui étaient les gouverneurs-administrateurs des « Douze provinces » dans lesquelles la Chine était alors divisée.

Chun avait nommé Kouéï « chef du Département de la musique » (*tiàn Yŏh;* Chun-tien, § 24). Un jour que ce ministre se trouvait en présence de Chun qui demandait des conseils à Yu et le félicitait sur les grands résultats de ses travaux, Kouéï voulut aussi représenter à l'empereur les bons effets que la musique produisait sur le moral des populations; et il ajouta : « Quand je frappe mes instruments de « musique en pierres sonores, soit fortement, soit « doucement (en alternant), les bêtes les plus féroces « sautent de joie, et le bon accord se rétablit parmi « tous les principaux fonctionnaires publics. » (Choû-King, *Yih Tsi*, § 10.) — L'empereur improvisa alors ces vers :

« Quand on a été chargé du mandat du Ciel (*tch'ĭh t'iên* « *tchí mîng*, c'est-à-dire quand on a reçu le mandat impérial),

« On doit être à toute heure préoccupé de l'accomplisse- « ment de ses devoirs (*wêï chî wêï kî*). »

Ensuite il chanta les vers suivants :

股肱喜哉 Koù koûng hì *tsâï*,
元首起哉 Yoûen chèou k'ì *tsâï*,
百工熙哉 Pĕh koûng hi *tsâï*.

« Quand les ministres (*litt.* les *bras* et les *jambes*) se complaisent dans leurs devoirs,

« Le chef (*litt.* la première *tête*) s'élève à un haut degré de splendeur,

« Tous les fonctionnaires publics coopèrent au bien général. »

Un des ministres présents, Kao Yao, répondit par les vers suivants, sur la même rime :

元首明哉 Yoûen chèou mîng *tsâï*,
股肱良哉 Koù koûng liâng *tsâï*,
庶事康哉 Chú ssé k'âng *tsâï*.

« Quand le chef principal est sage et éclairé,

« Les ministres se distinguent (par l'accomplissement de leurs devoirs),

« Et toutes les affaires sont prospères. »

Le même ministre[1] ajouta encore à ce couplet le suivant :

元首叢脞哉 Yoûen chèou ts'oûng ts'o *tsâï*,
股肱惰哉 Koù koûng tó *tsâï*,
萬事墮哉 Wán ssé tó *tsâï*.

« Quand le chef principal n'a que des idées étroites et sans suite,

« Les ministres sont paresseux et indifférents,

« Et toutes les affaires de l'État tombent dans le désordre. »

L'empereur salua des mains et dit : « C'est bien;

[1] Ce ministre Kao Yao fut choisi ensuite par Yu, pour être son propre ministre, lorsqu'il fut appelé à l'empire. Il avait aussi le dessein de le choisir pour lui succéder.

« allez et soyez attentifs à vos devoirs [1]. » (Choû-King, ch. *Yĭh Tsĭh*, § 11.)

Le « Catalogue descriptif de la musique ancienne et moderne » (*Koù kîn yŏh loŭh*), cité dans le I-szé (k. 11, fol. 6), rapporte un chant composé par Yu, en vers de quatre monosyllabes à *rimes* toniques. Cela ne doit rien avoir de surprenant, puisque les historiens chinois le font inventeur d'un genre de musique nommée *Tá-hia* qui, selon le *Tchéou-li*, ou « Rituel de Tchêou », était employée quand on offrait des sacrifices aux Montagnes et aux Rivières.

Voici ce chant composé par Yu :

洪 水 滔 天 Hoûng choùï t'âo *t'iên*.
下 民 愁 悲 Hià min t'siêou *pêi*.
上 帝 愈 咨 Cháng-tí yù *tszê*.
三 過 吾 門 Sân koúo 'oû *mên*.
不 入 父 子 Poŭh jĭh foù *tseù*.
道 裒 嗟 嗟 Táo p'oû tsîe *tsîe*.
不 欲 煩 下 民 Poŭh yŏh fân hià *mîn*.

« Les eaux débordées ont envahi le Ciel.
« Le bas peuple dans la désolation inspire la pitié.
« Le Souverain maître en a éprouvé la plus grande compassion.
« Je suis passé trois fois devant ma porte ;
« Et je ne suis pas entré (pour voir) mon père et mon fils.

[1] J'avais déjà cité ces vers, comme exemple de l'ancienneté de la *rime* en Chine, dans un article sur la poésie chinoise, publié dans la *Revue encyclopédique* de janvier 1833. Je n'ai guère fait qu'ajouter ici les caractères chinois.

« Pendant la route je ne fis que pousser des soupirs;

« Je ne voulais pas que les populations des bas lieux souffrissent de mon absence[1]. »

Les *vers* de quatre monosyllabes (entremêlés de quelques-uns de *cinq*), avec des *rimes* alternantes, étaient donc, comme on vient de le voir, déjà en usage et même populaires du temps de Yu.

Une autre particularité de l'inscription, que personne n'a encore signalée, et que je crois avoir son importance dans la question, c'est que cette inscription a été gravée de manière qu'elle a tout à la fois *neuf* lignes et *neuf* caractères à la ligne, sauf la dernière qui n'en a que *cinq*. Ces nombres symboliques en Chine, dès la plus haute antiquité, ne sont pas ici un simple effet du hasard. Sous les règnes de Yao et de Chun, l'empire chinois était divisé en *douze* provinces ou gouvernements; Yu le divisa en *neuf*. Il fit fondre *neuf* vases sur lesquels étaient représentés les linéaments des *neuf* provinces; lesquels vases, dont M. Legge conteste aussi l'authenticité, furent considérés ensuite comme sacrés et devinrent l'objet des convoitises des princes vassaux qui se disputaient la souverainèté, parce que la possession de ces mêmes vases donnait aux yeux des Chinois un titre de légitimité; c'est ce qui fut la cause de leur destruction.

[1] On peut voir aussi dans le Choû-King, au chap. *'Où tsèu tchi kô*, les « Chansons des cinq frères », cinq couplets en vers de 4 monosyllabes avec des *rimes*, qui blâment la conduite du second successeur de Yu, Taï-kang, lequel, au lieu de s'occuper, comme son

Dans le Yĭh-Kîng le nombre *neuf*, le premier symbole de Foŭh-hî, est attribué au Ciel. Le philosophe ancien Lie-tseù dit que « le 1, ou l'*unité*, s'étant transformé, devint le nombre 9; et le nombre 9 transformé devint le grand faîte ou l'extrême limite de toutes choses. »

Quant au nombre *cinq*, les Chinois le considèrent aussi comme en quelque sorte cabalistique. Ils ont les *cinq* vertus cardinales, les *cinq* points cardinaux (y compris le point central), les *cinq* couleurs, les *cinq* ordres de distinctions réglés par Yu la première année de son règne[1], les *cinq* grandes relations sociales; les *cinq* sortes de grains pour la nourriture de l'homme, les *cinq* Kîng[2], etc. Tout cela n'a aucun rapport avec la doctrine des Tao-ssé; et le moine appartenant à cette secte, auquel M. Legge attribue la *fabrication* de l'inscription de Yu, eût été bien infidèle à sa doctrine, s'il en était réellement l'auteur. Mais cette opinion ne peut pas se soutenir sérieusement.

aïeul, du gouvernement de l'État, s'était plongé dans les plaisirs et la débauche.

[1] Lou-sse de Lo-pi, cité dans le *Li-taï ki sse*, k. 3, fol. 2, année *ping-tseù* du cycle, 2205 avant notre ère.

[2] Voir, pour plus de détails, ma 1re livraison du *Dictionnaire chinois-latin-français*, colonne 27. Les cinq vertus cardinales sont : la bienfaisance, la justice, la convenance, la science morale et la sincérité; les cinq couleurs sont : le bleu d'azur, le jaune, le rouge, le blanc et le noir; les cinq sortes de grains sont : le riz, le millet panaché, le blé sarrazin, le froment, et les légumineuses, etc. L'esprit chinois aime à classer les choses en catégories. Ce peuple a toujours été très-formaliste.

§ 3. Rapports de similitude entre certains caractères de l'inscription de Yu et des caractères de même signification des anciennes inscriptions assyriennes ou médo-scythiques.

Cet énoncé pourra surprendre au premier abord, et je m'attends à en voir les conclusions contestées, comme l'ont été plusieurs autres que j'ai soutenues depuis plus de trente ans, telles que «l'origine indienne de la doctrine de Lao-tseù[1]», ainsi que «l'origine et le développement similaires des écritures figuratives chinoise et égyptienne[2]», celle de «l'alphabet éthiopien[3], d'origine indienne», etc. etc. Mais il en arrive ainsi dans la plupart des cas. Cela ne doit pas détourner de la voie que l'on s'est promis de toujours suivre, en n'ayant pour but que la recherche de la vérité.

L'écriture de l'inscription de Yu, en *Kó-téou* (forme de têtards), n'est plus déjà tout à fait *primitive* ou *figurative*, comme celle que l'on rencontre sur les anciens vases qui se sont conservés jusqu'à nos jours.

[1] *Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao*, etc. Paris, 1831. Des écrivains qui s'étaient récriés d'abord contre cette thèse l'ont soutenue depuis en s'en attribuant tout le mérite.

[2] Paris, 1842, in-8°.

[3] Article *Écriture* dans «l'Encyclopédie nouvelle». Paris, 1838, in-4°. Il a pour sous-titre : «De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales.» L'*origine indienne* de l'*alphabet éthiopien*, et l'*origine scythique* des caractères *assyriens*, *babyloniens*, *persépolitains et grecs*, etc. y sont démontrées.

L'usage l'a déjà transformée en *écriture courante*, non pas comme l'*écriture hiératique* des anciens Égyptiens, qui n'était qu'une abréviation plus ou moins défigurée des caractères *hiéroglyphiques figuratifs*, mais en écriture dans laquelle on s'attachait à donner aux traits primitifs, aussi abrégés, une *forme symétrique*.

Ab Jove principium. Je prends pour premier exemple le caractère chinois moderne 帝 *Ti*, qui, seul, signifie « Souverain, grand maître », et avec le caractère préposé 上 *cháng*, « en haut, haut, supérieur », le composé signifie « le souverain ou maître supérieur à tous les autres ». C'est l'expression employée souvent, dans le Choû-Kîng, pour désigner « l'Être suprême ». Seul, ce caractère ne signifie pas et n'a jamais signifié Dieu, comme on l'a récemment prétendu[1], à propos des anciens souverains de la Chine auxquels on a donné la qualification de *Ti*. Dans toutes les anciennes langues primitives, les noms substantifs sont *significatifs*. Et comme ces noms sont destinés à donner une idée approximative, sinon

[1] *The origin of the Chinese*, by John Chalmers, *A. M.* London, Trübner et Ce. 1868. 78 pages. L'auteur y répète (p. 4) la thèse soutenue par M. Legge, que « tout ce que disent les historiens chinois des temps qui ont précédé 2000 ans avant notre ère, n'est pas plus digne de foi que les récits des *Mille et une Nuits!* » Et que *Ti-Yao* et *Ti-Chun* (le « Dieu Grand » et le « Dieu Complaisant ») sont des contrefaçons des Héros-Dieux de la Grèce et de Rome! » Tout le reste est à l'avenant. Les dogmes nouveaux du Rév. Chalmers, concernant l'histoire et la civilisation de la Chine (voir ses aphorismes, en forme de conclusion, p. 77), ne peuvent pas être plus affirmatifs. Il a oublié de nous dire qui les lui avait révélés.

adéquate, des êtres auxquels on les applique, et, en quelque sorte, une définition, il est rare que ces mêmes noms ne soient pas composés. S'ils ne le sont pas, soit figurativement, soit phonétiquement, ce ne sont pas des noms *substantifs qualificatifs* [1].

Le second caractère de notre inscription est celui dont il vient d'être question ci-dessus. Sa forme antique est 帝. L'ancien Dictionnaire de Hiu Chin, le Choŭe-wĕn, le définit ainsi : « Diriger, commander, « gouverner (*tí yè*), qualification de celui qui régit « l'empire (*wáng ťiēn-hìa tchî háo yè*) ». Le Eulh-ya, autre dictionnaire par matières, beaucoup plus ancien, définit le même caractère par son synonyme 君 *kiūn*, composé de la *main* qui tient « le signe du commandement » et de la *bouche;* nom donné à ceux qui exercent un commandement sur les autres par la *main* et la *bouche*, entre autres aux « princes souverains ». Les dictionnaires chinois disent que le même caractère 帝 *tí*, précédé d'un 上 *cháng :* 上 帝 *Cháng Tí* (comme dans le chant de Yu,

[1] Le mot latin *Jovis*, cité ci-dessus, n'est pas plus radical que le mot grec *Ζεύς*. Le premier est la contraction de *Dios-piter*, ou *Djovis-Pater*, le Père, ou le Maître du Ciel, comme le second est un dérivé de ζωή « la vie ». Il en est de même du mot sanskrit ईश्वर, *Is'vara*, la « Divinité suprême » des Indiens, qui est composé de ईश, *Is'a*, « Maître, Seigneur », lequel dérive lui-même de ईश्, *Is'*, radical du verbe « Dominer, commander ». On est passé, dans la formation des mots, du connu à l'inconnu, en réunissant, autant que possible, dans un nouveau mot, les attributs du sujet auquel on voulait l'appliquer.

rapporté ci-dessus), signifie le «Ciel» (*T'iên yè*); et ils renvoient, pour des applications de ce terme composé, au Yĭh Kîng et au Choû Kîng, où effectivement on le trouve employé dans un sens qui ne permet pas de considérer le Ciel comme purement matériel, sans intelligence et sans action sur les affaires humaines [1]. Il est vrai que les Chinois ne s'en sont pas fait la même idée que les Hébreux de leur Jéhovah, toujours prêt à exterminer leurs ennemis, dont il n'était sans doute pas le père, et à leur dicter lui-même ses volontés dans un langage articulé. C'est pour cela que l'on a accusé et que l'on accuse encore les Chinois d'être athées. Ils ne sont pas Jéhovistes, cela est vrai; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils soient athées.

Si l'on examine attentivement l'ancienne forme du second caractère de notre inscription [2], on y

[1] Le 正字通 *Tchíng tséu t'oûng*, Dictionnaire rédigé sous les Mîng, vers le milieu du XVIIe siècle, définit ainsi le caractère 帝 *tí*, précédé de 上 *cháng* : «c'est l'Esprit ou génie du Ciel» (*T'iên tchî chîn yè*). Le *Loŭh chôu t'sîng hoên*, «Recueil des six classes de caractères», avec leurs anciennes formes, publié en 1540, dit que «le Maître souverain du ciel» (*T'iên tchî tchù tsàï*) est nommé *Cháng-tí*; et le maître et souverain des hommes est nommé *Tí* (*jîn tchî tchù tsàï, yoŭeï tí*).» Toutes ces définitions ne permettent pas que l'on confonde les *Tí*, ou «souverains, empereurs terrestres», avec le *Cháng-tí*, «Souverain suprême céleste». Enfin je citerai encore la définition du Dictionnaire classique chinois : le *Ssé yîn chĭh í*, publié à Pé-king en 1821, qui porte : «Dans la haute antiquité, les fils du ciel (les empereurs) étaient qualifiés de *Hoâng*, «jaunes»; ceux qui leur succédèrent furent qualifiés du nom de *Tí*.»

[2] La même forme se rencontre dans l'édition du Yĭh-Kîng en

reconnaît très-distinctement les linéaments d'un « homme, à la robe traînante, ayant la tête couverte « d'un bonnet avec des ailes, signe de la royauté[1]. » L'écriture chinoise s'étant successivement altérée et modifiée, les lexicographes modernes ont classé ce caractère sous le radical 巾 *kin*, « bonnet d'étoffe à franges pendantes », lequel radical a conservé, comme les signes *hiératiques* des Égyptiens, quelque chose de sa forme primitive. Ils ajoutent (d'après le

anciens caractères, que je possède, où elle se trouve aussi jointe à l'ancien caractère 丄 *cháng*, « Supérieur », pour exprimer le « Souverain suprême », ou du ciel.

[1] Dans un ouvrage paléographique chinois intitulé : *Lì Soŭh*, qui est un recueil d'antiquités figurées, publié pour la première fois en 1167, on voit la reproduction de peintures qui existaient du temps de l'empereur Wou-tí des Liang (502-549 de notre ère), dans la salle où l'on offrait des sacrifices aux ancêtres (*T'ang ts'zé*). Ces peintures représentent en 24 pages divisées en deux parties, l'une supérieure et l'autre inférieure, les principaux souverains chinois, depuis Foŭh-hî jusqu'au fondateur de la dynastie des Liang. Les personnages qui sont en marche, Foŭh-hî en tête, se dirigent vers la salle du trône du fondateur de la dynastie en question. Tous à pied, à cheval, ou sur des chars, y sont figurés en silhouettes noires. Après Foŭh-hi, qui ouvre la marche, viennent les empereurs Chîn-noûng, Hoâng-ti, Tchouen-hiŭh, Tí-k'oh, Tí Yâo, Tí Chûn et Hia Yu (Yu, le fondateur de la dynastie des Hia, le même qui nous occupe), ainsi que l'indiquent leurs noms placés dans des cartouches au-dessus de chacun d'eux. La coiffure de Hoâng-ti ressemble beaucoup à la partie supérieure de l'ancien caractère 帝 *tí* ; mais celle de Yu ressemble, par son profil, à celle de nos officiers généraux. Si tous ces personnages sont, comme le prétend le Rév. Chalmers (*lieu cité*, p. 4), des « Hercules, des Lycurgues, des Romulus (*Deus Deo natus*) », ils n'en ont guère les apparences.

Choüe-wên) que le caractère composé 帝 *ti* est formé de deux parties : l'une, celle d'en haut, qui est le signe de la supériorité ; et l'autre, celle d'en bas, qui donne le *son*. Le *Loüh choü koü*, publié en 1318 (k. 1, fol. 10 v°), le dérive également de 上 *cháng*, « supérieur », et de la partie inférieure qui lui serait associée pour le *son* ou la *prononciation* seulement ; ce qui montre que l'altération successive de la forme des anciens caractères chinois en a fait perdre souvent le sens figuratif.

Les savants qui, de nos jours, se sont occupés spécialement du déchiffrement des inscriptions assyriennes, sont arrivés à reconnaître qu'elles étaient d'origine scythique ou touranienne, et qu'on y rencontrait des formes archaïques qui étaient purement *figuratives*. On a nommé improprement l'écriture employée dans ces inscriptions : *écriture cunéiforme*, ou en *forme de clous*, tandis que l'élément fondamental de cette même écriture est une *pointe de flèche*, qui était l'arme favorite des anciens Scythes ou Touraniens. J'ai déjà soutenu cette opinion dès 1838, dans l'article *Écriture* de l'*Encyclopédie nouvelle*[1] (p. 581). Les progrès faits depuis dans l'étude des inscriptions assyriennes ou *médo-scythiques*, comme les nomme M. Oppert, n'ont fait que me confirmer dans mon opinion[2].

[1] Tiré à part sous le titre : *De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales.* Août 1838.

[2] Une preuve de plus que l'élément unique et primitif de l'écri-

Les formes archaïques qui se rencontrent dans ces mêmes inscriptions ont la plus grande ressemblance avec les formes primitives de l'écriture chinoise; ce qui décèle évidemment une commune origine. Je ne puis en citer ici que quelques exemples, parce que je crains de m'être déjà trop écarté de mon sujet, et de fatiguer le lecteur par des discussions, qui, cependant, ne me paraissent pas inutiles pour répondre, une fois pour toutes, aux critiques que l'on ne cesse de renouveler, quoique déjà victorieusement combattues, contre l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises.

ture assyrienne ou médo-scythique est un *fer de lance*, ou une *pointe de flèche*, c'est que cet élément doit son origine au même principe, ou au même usage qui donna naissance aux premières espèces d'écritures employées en Chine dans la haute antiquité. Ainsi, comme on le verra ci-après, sous plusieurs des premiers chefs de ce pays, on inventa une espèce d'écriture dont l'élément principal, sinon unique, était tiré de la forme d'un être ou objet naturel devenu un symbole national. Foŭh-hi donna le nom de *dragon* (*loûng*) à ses ministres et aux autres principaux fonctionnaires, qui portaient ce dragon figuré sur leurs vêtements, de différentes manières, comme insigne de leur dignité; et l'on inventa, sous son règne (3468 avant J. C.), une écriture figurative dont l'élément unique et fondamental était le *dragon* placé et entrelacé de certaine manière. On peut voir 12 modèles de ces mêmes caractères tirés du poëme sur Moukden de l'empereur Khien-loûng, qui le fit imprimer en 32 anciennes écritures, imitant celles de l'antiquité (c'est le n° 24, dans les planches qui suivent l'édition de l'inscription de Yu, publiée par Hager. Paris, 1802, in-fol.). Le dragon est encore aujourd'hui, après 5300 ans, l'insigne officiel de la dynastie régnante en Chine (*le dragon aux cinq griffes*).

Sous le règne de Chîn-noûng (3218), un oiseau rare (*foûng*, espèce de faisan, le phénix des Chinois) ayant apparu, on inventa

Je prends pour points de comparaison les signes figuratifs *médo-scythiques* cités par M. Oppert dans son Rapport au Ministre de l'instruction publique de 1856. Le signe ►►Ť, donné comme signifiant Dieu, est identique à l'ancien signe chinois ⊥ *chàng* (en tenant compte de la manière d'écrire, *verticale* chez les Chinois et *horizontale* dans les inscriptions médo-scythiques). On a vu ci-dessus que le caractère chinois est le premier dans la qualification du «Souverain suprême». Le second caractère de l'inscription de Yu (qui est très-fruste), reproduit ci-dessus

aussitôt une espèce d'écriture, dont les *ailes* de ce phénix formaient l'*élément constituant*. Sous le règne de Hoâng-ti (2697), des nuages de forme particulière s'étant montrés, cet empereur donna le nom de «nuages brillants» (*yûn*) à ses ministres, qui en portèrent l'image sur leurs vêtements, comme insigne de leur dignité; et l'on donna aussi aux éléments de l'écriture une forme qui rappelait celle de ces nuages. Je pourrais encore citer beaucoup d'autres exemples. Mais les précédents suffisent pour montrer que l'*élément* de l'écriture médo-scythique a la même origine, est basé sur les mêmes principes; et que si les anciens Touraniens n'en ont pas pris l'idée des anciens Chinois, ils ont été dominés par la même pensée. C'est encore la même idée qui fit donner la forme d'un *sabre* ou *coutelas* à la monnaie de Thsîn Chi Hoâng-ti, l'incendiaire des livres, parce que le *sabre*, comme la *lance* et la *flèche* pour les Scythes, était l'emblème de ses grandes conquêtes.

Pour comparer les formes des caractères de diverses écritures et en retrouver la ressemblance ou en constater la disparité, il faut distinguer les éléments primitifs qui les constituent, en faire un moment abstraction, et les ramener à de *simples traits*. C'est alors que l'on a de vrais termes de comparaison. Chaque inventeur d'une nouvelle écriture lui donne un caractère propre pour la distinguer de celle dont elle est empruntée. Je pourrais en citer de nombreux exemples.

(p. 352), a son analogue dans les inscriptions médo-scythiques; c'est le signe ou « Roi ». La ressemblance n'est pas ici très-frappante; mais il a plusieurs variantes en assyrien, comme le caractère chinois en a aussi un assez grand nombre dans l'ancienne écriture. L'une d'elles est celle-ci : . Cette dernière, dit le Choŭe-wên, est la forme du *Koù-wên*, ou « écriture antique ». Il ajoute que toutes les formes de ce caractère dérivent de 一 *yĭh*, ou *ĭ*, qui est celui de l'*unité*.

La plus ancienne représentation du *Ciel* se trouve dans le Yih-Kîng de Foûh-hî. Ce sont *six lignes* superposées : ䷀, que l'on a, dans le même livre, réduites à trois : , lesquelles sont des sections de sphère, que, plus tard, on a figurées ainsi : et enfin : 天, prononcé anciennement *tieh*, et maintenant *tién*. La forme médo-scythique serait . Placé verticalement à la manière chinoise, ce signe est identique (sauf le *style à fer de lance*, toujours appliqué à chaque trait de cette écriture) au caractère chinois de l'antiquité moyenne.

La forme primitive du caractère *homme*, en chinois, était : , puis abrégée, et maintenant : 人, « *jin* », *gens*, *gener*, *genus* humanum. La forme médo-scythique serait, selon M. Oppert : , ou bien . La ressemblance n'est pas grande; mais en redressant ce dernier signe, on y remarque les

mêmes éléments. La main en ancien chinois est : ou ; en médo-scythique : .

Le caractère de notre inscription pour *porte* est ou ; dans le Yih King : ; assyrien : . Celui pour *État, royaume* (n° 71 de l'inscription) est en *koù wên :* ; forme moderne : 國. Le Choüe-wên dit que ce caractère est composé du signe «enceinte» (en forme de «carré arrondi», qui indique les «limites» ou «frontières de l'État») et, dans l'intérieur, du signe : *bouche*, «parole», accompagné du signe *lance*, lesquels sont les emblèmes du gouvernement et de la protection de l'État. Le signe médo-scythique, pour représenter la même idée, est , qui est une enceinte en losange formée par quatre *fers de lance* avec deux autres à l'intérieur. Cette forme représente bien le caractère de la civilisation scythique, tandis que la forme chinoise représente aussi le caractère de la civilisation chinoise, dans lequel l'influence de la «parole» entre pour beaucoup dans les moyens de gouverner. Le Touranien ou Scythe ne se reposait que sur le pouvoir de sa «lance» et de sa «flèche».

Le champ cultivé est représenté dans l'ancienne écriture chinoise par ce caractère : 田, *tiân*, figurant, dit le Choüe-wên, *quatre bouches*, 口 (à l'entretien desquelles il devait servir), et *dix sentiers* plus relevés, pour servir à sa culture. Dans le médo-scythique, la même idée est représentée par le

signe ⊞, qui n'en diffère que par plus de divisions. Les territoires sillonnés par les courants d'eau, et les dominant, sont représentés, dans notre inscription de Yu, par le caractère ; dans les anciens livres chinois par . Dans le médo-scythique, c'est le signe , qui repose sur le même principe.

Le *poisson*, dans l'ancienne écriture chinoise, est figuré ainsi : ; en médo-scythique : . L'*eau en gouttes* est figurée en chinois par : ; en médo-scythique par . Enfin la *flèche* (pour finir ces comparaisons par le signe le plus caractéristique de l'écriture scythique) est figurée dans l'ancienne écriture chinoise par (Yih King, k. 1, fol. 64); dans l'écriture scythique par .

Ces rapprochements sont suffisants, je le pense, pour démontrer, d'une façon indubitable, que l'ancienne écriture de toutes les inscriptions dites improprement *cunéiformes* ou *à forme de coins* est à *forme de pointe de flèche*, ou *cuspidiforme*, et d'origine *toute scythique* ou *touranienne*, comme je l'avais déjà soutenu en 1838. Ils suffisent aussi pour démontrer que cette ancienne écriture scythique a la même origine que l'ancienne écriture chinoise, si elle ne dérive pas de cette dernière [1].

[1] Je répéterai ici ce que j'ai déjà dit, que pour faire la comparaison des anciens caractères chinois avec les caractères médo-scythiques, il faut se rappeler que les premiers sont *droits* et les se-

Mais en outre, si l'opinion de M. Oppert est fondée (et les rapprochements que je viens de faire la corroborent grandement), « que les annales babyloniennes inscrivent sur leurs tables une dynastie médique antérieure à la domination des Sémites, qui régna deux cent vingt-quatre ans et qui occupa le trône de Babylone de 2449 à 2225 ans avant notre ère » (*Rapport cité*, p. 34), il en résulte une preuve nouvelle et décisive que les anciens souverains de la Chine auxquels les historiens chinois attribuent l'invention de leur *écriture* (voir p. 297-302 de ce *Mémoire*) ne sont pas des souverains *fabuleux*, comme MM. Legge et Chalmers le prétendent, et que le règne de Hoâng-ti, dont le commencement est placé par la chronologie officielle chinoise à l'année 2697 avant notre ère; celui de Yao à 2357; celui de Chun à 2255, et celui de Yu à 2205, sont parfaitement historiques et coïncident avec les invasions scythiques ou touraniennes à l'ouest de l'Asie, en y important leur *écriture* inventée ou développée par Thsang-kiĕh, le ministre de

conds *couchés, la tête à gauche*. J'ajouterai que, quoique l'on possède quelques courtes et rares inscriptions médo-scythiques où l'on trouve les anciennes formes plus *figuratives*, on est loin d'en avoir toute la série primitive, qui serait très-importante pour établir un parallèle encore plus décisif dans la question qui nous occupe. Ce qui reste toutefois hors de doute, c'est, 1° l'origine scythique ou touranienne des trois espèces d'écritures *cuspidiformes*; 2° l'antériorité de l'espèce assyrienne ou médo-scythe, dans laquelle se sont conservées quelques formes anciennes purement *figuratives*; et 3° l'emploi subséquent du *phonétisme* dans cette même écriture, comme dans l'écriture chinoise.

Hoâng-tí, sous la forme guerrière qui leur était propre.

J'ai fait voir par des exemples, dans mon article cité ci-dessus (p. 302), que l'écriture *cuspidiforme* des inscriptions babyloniennes, assyriennes et persanes, avait donné naissance aux alphabets zend, pehlvi, sassanide, jusqu'à l'alphabet phénicien. On retrouve même cette écriture, avec sa forme persane simplifiée, purement alphabétique, dans une inscription grecque, sur table de bronze, découverte à Olympie, et reproduite dans le *Corpus inscript. græc.* de A. Bœckh (t. I, p. 1, n° 11), où le A, α, est figuré : , , ; le Γ, γ : , ; le K, κ : , ; le E, ε : ; le Π, π : , ; le Σ, σ : , , etc. On y reconnaît parfaitement l'élément de l'écriture médo-scythique, sous sa forme simplifiée des inscriptions persépolitaines.

Je pourrais reproduire ici des centaines, sinon des milliers d'anciennes inscriptions chinoises tirées des seuls ouvrages d'archéologie et d'antiquités figurées que je possède[1] (sans compter ceux que je ne

[1] Voici les titres des principaux de ces ouvrages par ordre d'ancienneté :

1° 周易全書古文。*Tchéou yîh t'sioûan choû kòu wén.* « Le Yîh King des Tchéou en écriture complète du temps ». Édition de 1596. 2 *pèn* ou vol. in-4°.

2° 三禮圖 *Sân lì t'oû.* « Figures ou représentations de ce qui concerne les trois Rituels ». Nouvelle édition de 1676; en 20 *kioûan* ou livres. L'auteur est Niĕh T'soung-i, de la ville de Lo-yang, qui présenta son ouvrage à l'empereur Taï-tsoung, l'année 962 de notre ère. On y trouve les *figures*, avec des notices explicatives, des

possède pas), qui prouveraient la haute antiquité de la nation chinoise. On peut admettre assurément que parmi cette quantité si considérable de monu-

costumes, des personnages, instruments de musique et autres, vases, ustensiles, armes et étendards, dont il est parlé dans les trois Rituels, etc. le Lì-kí, le Tchéou-lì, et le I-lì, d'après les anciens monuments.

3° 六經圖考 *Loŭh King t'oû k'ào.* 6 *pèn* ou vol. «Examen des figures des six King». C'est une nouvelle édition, publiée en 1722, sous le règne de Khâng-hî, avec des additions et des corrections, de l'ouvrage de Yâng-kia, qui parut sous les Soung, en 1165. Il comprend en tout 322 tableaux et figures relatifs aux Cinq Kîng actuels et au *Tcheou-li.*

4° 考古圖 博古圖 *K'ào kòu t'oû; Pŏh kòu t'oû.* «Recueils d'antiquités figurées». 24 *pèn;* petit in-fol. L'auteur du premier recueil est Liu Ta-fang, qui vivait sous les Soung. Ce recueil fut augmenté successivement et publié de nouveau sous les Mîng, en 1528 et en 1573. L'édition que je possède est de l'année 1752, sous le règne de Khien-loung. On trouve en tête, avec le lieu de leur domicile, les noms de 36 familles, qui conservent les objets d'antiquités reproduits, comme *vases, trépieds, cloches, miroirs en bronze, etc.* portant, pour la plupart, des inscriptions en écriture du temps. Le nombre en est considérable. Ils appartiennent presque tous aux dynasties Chang et Tchéou (1783-254 avant J. C.). Le Révérend Chalmers prétend (*lieu cité,* p. 60) que ce sont des antiquités fictives (*do not represent realities*), qu'elles ont été fabriquées exprès pour les amateurs chinois. C'est là un genre de critique on ne peut plus facile à pratiquer.

5° 嘯堂集古錄 *Siáo táng tsĭh koù loŭh.* Recueil d'antiquités choisies du cabinet Siao. Par Wang-kieou, qui vivait sous les Soung. 2 *pèn,* petit in-folio, édition de 1804.

Cet ouvrage important pour l'archéologie chinoise renferme 292 inscriptions anciennes, dont 126 appartiennent à la dynastie des Chang, 133 à la dynastie des Tcheou et 23 à celle des Han. On y trouve aussi la reproduction des empreintes de 36 cachets ou sceaux au nombre desquels est celui de Yu des Hia que je reproduis ici en

ments anciens de leur civilisation que possèdent les Chinois (ou plutôt qu'ils possédaient, car un grand nombre sont venus, depuis quelques années, enri-

caractères modernes 禹夏 en lisant de droite à gauche: Hia Yu. C'est le Yu de notre inscription. Voir ce cachet, p. 368, n° 3.

6° 鐘鼎隸識 *Tchoung ting k'ouàn chĭh.* Recueil d'inscriptions tirées des antiquités en bronze, principalement des vases de toutes espèces conservés jusqu'à l'époque de l'auteur Sieh, surnommé Chang-koung «au mérite éminent», qui vivait sous les Soung et qui les fit graver sur pierre en *fac-simile.* Dans les années *wen-li* (1573-1615), une nouvelle édition en fut publiée. Celle que je possède, en 4 *pèn* ou vol. in-4°, a été publiée en 1797; elle est fort belle. Toutes les inscriptions y sont rangées chronologiquement. Les deux premières remontent à la dynastie Hia, dont Yu fut le chef. 209 appartiennent à la dynastie Chang, 253 à celle des Tchéou, etc. On y trouve aussi reproduites, au k. 17, les inscriptions des *tambours,* en pierre, de Siouan-wang, qui régnait en 827 avant notre ère.

Le titre complet de ce recueil important est le suivant: *Lì tái tchoung tìng i k'i k'ouan chĭh făh tiĕh.* «Reproductions conformes avec des explications sincères, intégrales (des inscriptions gravées sur les) ustensiles, vases, trépieds, cloches, des générations successives.»

7° 隸續 *Lì soŭh.* Supplément aux inscriptions en caractères *lì,* publié originairement en 1167. L'édition que je possède est moderne et sans date. 3 *pèn* in-4°. C'est là que se trouvent reproduites les peintures historiques dont il a été parlé ci-dessus (p. 354).

8° 欽定西淸古鑑 *Kin-ting si t'sing koù kián.* Description figurée du Musée des antiquités de l'empereur Khien-loung, publiée par ordre impérial. Pé-king, 1751, 42 volumes très-grand in-folio, 1re édition.

Ce grand et magnifique ouvrage, qui peut être comparé aux publications du même genre faites par des gouvernements européens, donne les *figures* et la *description* de 1,529 objets d'antiquités conservés à Pé-king au Palais impérial; et en outre celles de la collection des monnaies ou médailles, remontant à la plus haute antiquité, qui s'y trouvent aussi conservées. La Chine n'aurait que ce grand mo-

chir les cabinets de l'Europe) il s'en trouve quelques-uns de *faux*, ou qui ne sont que des *imitations* (il s'est fabriqué et il se fabrique encore ailleurs qu'en

nument de paléographie à présenter à l'Europe, qu'il suffirait pour porter témoignage de l'antiquité et de la grandeur de sa civilisation. On peut se faire une idée de la beauté et de la perfection de l'art ancien des Chinois en examinant les gravures *réduites* de 24 vases, tirés de cet ouvrage, qui se trouvent dans le premier volume de ma *Description de la Chine*, publiée en 1837 par MM. Didot (voir les planches 38 à 44 et, pour le texte, p. 202-207). Les *inscriptions* qui se trouvent sur presque tous les objets *figurés* sont reproduites en *fac-simile* dans l'ouvrage chinois.

9° 積古齋鐘鼎彝器款識 *Tsĭh koù tchāi tchoùng ting i k'i koùan chĭh*. Reproductions exactes avec l'interprétation des inscriptions inscrites sur les ustensiles, vases, trépieds, cloches, réunis dans le *Cabinet d'antiquités*. Par Youên Youen. 4 *pèn* ou vol. in-8°, édition de 1804. Les inscriptions attribuées à la dynastie des Chang sont au nombre de 170, et celles attribuées à la dynastie des Tchéou au nombre de 260.

10° 方氏墨譜 *Fāng chi mĕh p'où*. Recueil des antiquités figurées sur bâtons et tablettes d'encre (de Chine) par Fang. Ce recueil, commencé sous les Soung, s'est augmenté successivement. Cette édition est la plus récente.

11° 錢志新篇 *T'siên tchi sīn p'iēn*. Nouveau traité des monnaies chinoises, édition de 1854, 5 *pèn* ou vol. grand in-8°. Il avait eu une précédente édition en 1827.

Ce nouveau traité descriptif des monnaies chinoises en 20 livres est plus développé que celui qui forme un *Supplément* à la *Description officielle du Musée* de l'empereur Khien-loung, mentionnée ci-dessus (n° 8), et qui est intitulé : 欽定錢錄 *Kin t'ing tsiên loŭh*, en 16 *kiouán* ou livres, et dont je possède aussi une réimpression de l'année 1787, en 4 *pèn* in-8°. Dans ce dernier traité, le premier livre est consacré aux monnaies des premiers souverains de la Chine, Foŭh-hi (3467 av. J. C.), Chin-noûng (3218), Hoâng-ti (2697), et des autres jusqu'à Yu (2205), d'après l'autorité de Lo-pi, qui, quoi-

Chine des antiquités et des documents écrits qui ne sont rien moins qu'authentiques; on en a vu même à notre dernière Exposition universelle de 1867). Mais qu'un peuple entier se fasse *faussaire* pour le seul plaisir de l'être et pour se donner à ses yeux une antiquité fictive; qu'il fabrique exprès des milliers de monuments archéologiques pour la fabrication desquels il faudrait réunir à l'art du graveur, du sculpteur et du fondeur, la science de l'érudition la plus étendue et la plus variée, la connaissance détaillée d'une antiquité imaginaire, c'est ce que l'on ne fera jamais admettre aux personnes sensées, et que les affirmations les plus positives de certains esprits prévenus (dont je ne mets pas en doute la parfaite bonne foi) ne rendront pas même vraisemblable.

que savant, est sujet à caution. Les figures de ces monnaies, portant de courtes inscriptions, y sont données d'après les types conservés dans le palais de Pé-king. Le livre 14 est consacré aux monnaies étrangères de *Ki-pin*, l'ancienne *Cophên* (Κωφήν, aujourd'hui le Caboul); du royaume des *Ta Hia*, la Bactriane (les Δάαι des auteurs grecs); des *'An-sih* (les Azes, habitants de la Soghdiane); des *Tá-youĕh-chi*, ou Indo-Scythes; des *Tiao-tchi*, ou Tadjiks; du *Nipo-lo*, ou Nepãol; des *Tá-chih*, ou Arabes, etc. Il y a longtemps que j'ai fait la traduction de ce livre que je donnerai peut-être au *Journal asiatique*. Ce qui m'a empêché jusqu'ici d'en publier la traduction, c'est que les représentations de ces monnaies étrangères, qui accompagnent les notices chinoises, m'ont paru fictives et faites seulement d'après la description qui en est donnée dans les écrivains chinois.

Le premier traité énoncé ci-dessus (n° 11) commence par décrire les monnaies des règnes de Yao, Chun et Yu, et s'étend jusqu'aux Mĭng compris. Le livre 19 est consacré aux monnaies de l'An-nam, de la Corée, du Japon et de *Kao-tchang* (Ouïgours).

§ 4. Inscription gravée sur une lance 2150 ans avant J. C.

On trouve dans l'un des plus importants recueils d'inscriptions cités ci-dessus (le n° 6) deux inscriptions attribuées à la dynastie Hia. Je me borne à reproduire ici la première et la plus courte de ces inscriptions comme étant suffisante pour montrer l'analogie de son écriture avec celle de l'inscription de Yu. L'auteur du Recueil, qui vivait au xi[e] siècle de notre ère, Sieh Chang-koung, la fait remonter au règne de Tchoûng-kâng, le petit-fils et troisième successeur de Yu (2159 avant J. C.). C'est sous le règne de ce prince qu'arriva la célèbre éclipse rapportée dans le Choû-kîng, et qui fut la cause de la mise à mort des deux chefs Hî et Hô, grands de l'État, dont les familles avaient la charge héréditaire de confectionner le calendrier, de prédire les éclipses qui devaient se produire dans le cours de chaque année; ces deux chefs astronomes n'ayant pas prédit à l'avance l'éclipse dont il est question. Je reviendrai ci-après sur ce fait, qui est un des plus importants pour constater la véracité de l'ancienne histoire chinoise.

Quant au «cachet de Yu», l'auteur du Recueil d'inscriptions d'où je l'ai tiré (voy. p. 363, n° 5) ne donne aucune explication sur sa provenance, pas plus que sur celle des autres cachets reproduits par lui. Je ne l'ai donné ici moi-même qu'à titre de pièce curieuse, sans insister sur son authenticité.

N° 2.

INSCRIPTION DE LA DYNASTIE CHANG.



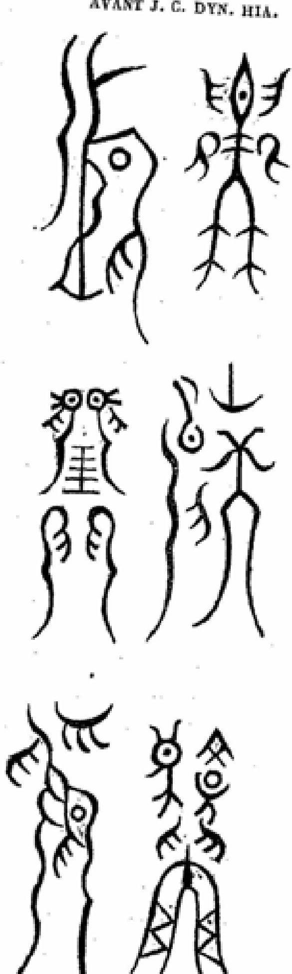
N° 3.

CACHET DE YU.



N° 1.

INSCRIPTION DE 2150 ANS AVANT J. C. DYN. HIA.



L'inscription ci-dessus (n° 1) consiste en six caractères *allongés*, comme l'exigeait la forme de la lance. Les caractères de l'inscription sont incrustés sur la lance en or de couleur rouge foncé ou violet, en guise d'ornement. Le premier de la ligne verticale de droite a été assimilé, par l'éditeur, au caractère moderne 主 *tchù*, *Dominus*, *Rex*, « seigneur, maître ». Il est figuratif. « Les deux caractères qui suivent, dit le même éditeur, n'ont pu être expliqués. » Les trois autres de la deuxième ligne (à gauche) sont transcrits en caractères modernes : 作琱戈 *tsŏh tiâo kô*, qui signifient : *faire ciseler une lance*. « Il y en a qui ont prétendu, ajoute l'auteur chinois, que les trois caractères précédents voulaient dire que le roi Tchoûng-kâng avait fait ciseler cette lance pour son propre usage, (*ì tiâo wêi yoùng*); c'est une erreur[1]; le sens du premier caractère de l'inscription, 主 *tchù*, « maître, souverain », n'est pas douteux.

« Autrefois, poursuit-il, Yu des Hia, avec le bronze que lui présentèrent (en tribut) les pasteurs (ou chefs) des neuf provinces, fit fondre des vases en forme de trépieds (*tìng*), autour desquels on

[1] Le plus grand nombre des vases antiques conservés portent de courtes inscriptions qui indiquent qu'ils ont été fabriqués pour être offerts ou donnés en signes d'honneur et de récompense par un personnage élevé à un inférieur, ou en commémoration d'un événement. Ces dons étaient soigneusement conservés dans les familles comme un titre d'honneur. C'est pourquoi il en a échappé un si grand nombre à la destruction.

avait ciselé avec art des ornements, et, sur le haut (*épaule*), des caractères en écriture représentative des objets (*siáng hîng*) de la même espèce que l'écriture de notre inscription. »

La seconde inscription (n° 2) est rapportée à l'époque de la dynastie Chang (1783-1402 avant J. C.). Sa transcription en caractères modernes est la suivante : 惟正月王春吉日丁, *wêi tching youĕh wâng tch'ûn kĭh jĭh tîng.* « Ce fut seulement le jour *tîng* du cycle, de la première lune d'automne, que le roi détermina comme heureux, ou de bon augure ».

§ 5. ÉCLIPSE DU RÈGNE DE TCHOÛNG-K'ÂNG (2159-2145 AVANT NOTRE ÈRE) MENTIONNÉE DANS LE CHÔU-KÎNG.

C'est sous le règne de l'empereur Tchoûng-kâng (qui fit graver sur une lance l'inscription que l'on vient de voir) qu'eut lieu, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, la plus ancienne éclipse qui soit mentionnée dans l'histoire des anciens peuples. On comprend donc de quelle importance est, pour constater l'authenticité de l'histoire ancienne de la Chine, la démonstration scientifique de la réalité de cette même éclipse. Plusieurs PP. Jésuites résidant à Péking, entre autres Gaubil et Mailla, l'ont soumise à des calculs répétés et ont persisté à soutenir que cette éclipse était réellement arrivée et avait été visible en Chine le 12 octobre de l'an 2155 avant notre ère, vers les sept heures vingt-cinq minutes du matin, à Pé-king, selon les tables de Flamsteed;

et comme Gan-i-hien, où se trouvait la ville capitale de Tchoûng-kâng, la même que celle de Yu, est plus occidentale de 6° 10′ 30″ que Pé-king, l'éclipse y dut être parfaitement visible[1]. Le P. de Mailla dit (*lieu cité*) : « L'éclipse de Tchoûng-kâng, rapportée l'an 2159 ans avant l'ère chrétienne (Gaubil dit 2155), est un fait contre lequel il n'y a pas de réplique. Ce n'est point sur le calcul, c'est sur l'observation qu'elle est rapportée (dans le Choû-kîng); nous sommes ici plusieurs qui l'avons supputée suivant différentes tables, et nous l'avons tous trouvée telle qu'elle est marquée dans l'histoire chinoise, etc. »

Cependant plusieurs écrivains, depuis Fréret, ont contesté la réalité de cette même éclipse à cette ancienne date et l'ont rapportée à des époques plus récentes. D'autres ont nié l'authenticité du document où elle se trouve consignée. Ce procédé est effectivement plus expéditif; il dispense de toute discussion scientifique. Je crois devoir donner ici la traduction de ce même document, qui est assurément le plus ancien du même genre dans l'histoire du monde. On peut en voir le texte, accompagné de commentaires, dans toutes les éditions du Choû-kîng.

[1] Voir Gaubil, *Observations sur l'éclipse solaire du Choû-kîng*, à la suite de sa traduction publiée par Deguignes, p. 373-380, Paris, 1770; et en tête de la même traduction revue, publiée par moi dans mes *Livres sacrés de l'Orient*, p. 6-8, Paris, Didot, 1840. — Voir aussi Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. I, p. CLXXVI et sq. Paris,

§ 6. Traduction du chapitre du Choû-kìng intitulé : *Yin-tchìng*, expédition ordonnée pour châtier deux chefs astronomes coupables de négligence dans leurs devoirs.

1. « Dès que Tchoûng-kâng eut commencé à exercer son autorité impériale sur les Quatre mers (l'empire chinois d'alors), le prince de Yin[1] reçut le mandat de prendre le commandement des six corps d'armée. Hî et Hô[2] avaient négligé les devoirs de leurs fonctions et s'étaient abandonnés à la boisson, dans le territoire de leur résidence. Le prince non résident de Yin reçut alors le mandat royal (*wâng mîng*) d'aller les faire rentrer dans le devoir.

2. « Il avertit ses troupes par une proclamation dans laquelle il disait : « Oh ! vous, troupes qui appartenez à mon commandement, les sages éminents[3] qui nous ont précédés nous ont laissé des instructions qui ont reçu une éclatante application de leur vivant, pour la stabilité et la conservation de l'empire. Les anciens rois furent très-attentifs aux avertissements du ciel, et leurs ministres s'effor-

1677. Les missionnaires attachés à l'Observatoire impérial de Péking : Adam Schall, Koegler et Slaviseck, avaient eux-mêmes calculé cette éclipse solaire et vérifié son exactitude.

[1] « Le prince du royaume ou État de Yin (dit un glossateur, Tsaï-chin), qui reçût ce mandat, avait la charge de *Tá-ssé mà*, « grand commandant des chevaux », c'est-à-dire de la cavalerie, des six corps d'armée.

[2] Ce sont deux grands personnages dont les familles, ayant des commandements dans les provinces, étaient chargées héréditairement de la rédaction annuelle du calendrier et de la prédiction des éclipses. Il est question de leurs ancêtres dans le chapitre *Yaô-tien* du Choû-king.

[3] Les empereurs Yao, Chun et Yu.

cèrent aussi d'avoir constamment en vue l'observation fidèle des lois. Tous les fonctionnaires publics (*pĕh kouân*) mirent tous leurs soins à les assister de leur concours; il en résulta que ces princes acquirent une gloire éclatante.

3. « Chaque année, à la première lune du printemps, des hérauts (*ts'iéou-jîn*), avec leurs clochettes aux battants de bois, se répandaient sur les chemins en proclamant tout haut : « Fonctionnaires publics de tous rangs (*koûan szé*)[1], aidez (le gouvernement) à se rectifier par vos avis (*siáng tching*). Artisans de toutes les classes, faites aussi des remontrances sur ce qui concerne la pratique de votre métier. Mais si quelqu'un d'entre vous tous ne conservait pas le respect (dû à l'autorité), l'État possède les moyens de vous punir.

4. « En ce temps même, Hî et Hô ont complétement perverti en eux toutes les qualités qu'ils possédaient; les excès du vin dans lequel ils se sont plongés ont troublé leur intelligence[2]. Ils ont trans-

[1] « Les *koûan*, dit Tsaï-chin, étaient les fonctionnaires chargés de l'administration; les *szé* étaient les fonctionnaires chargés de l'instruction du peuple. »

[2] Il semble que l'empereur Yu ait prévu le désordre qu'occasionnerait dans la population cette boisson extraite du riz, lorsque dans la dernière année de son règne, pendant une excursion qu'il faisait dans une des provinces de son empire (le Tché-kiàng), des populations lui ayant présenté une boisson nouvellement inventée, il en goûta et éprouva son effet. Puis il s'écria : « Combien de malheurs je prévois que cette boisson causera à la Chine! qu'on exile hors du territoire celui qui l'a inventée et qu'on ne lui permette jamais d'y rentrer. » (Mailla, t. I, p. 122.)

gressé tous les devoirs de leur charge et abandonné leur poste. Ce sont eux qui ont commencé à porter le désordre dans les calculs qui concernent le ciel[1], en repoussant bien loin tous les devoirs de leur charge. Car, le premier jour de la dernière lune d'automne (la 3ᵉ), le soleil et la lune[2] ne se sont pas rencontrés d'accord dans la constellation Fâng[3]. Les (musiciens) aveugles[4] ont frappé leurs tambours. Les fonctionnaires inférieurs sont accourus à la hâte (sur les places publiques); la foule aussi

[1] L'établissement du calendrier annuel. Tsaï-chin dit que ce sont « les calculs du calendrier en ce qui touche le soleil, la lune, les étoiles et les constellations dans le cours de l'année. »

[2] 辰 *chin.* «Corps lumineux célestes». Ce caractère a aussi entre autres significations, selon le dictionnaire de Khâng-hî, celle qui suit : «Le soleil et la lune qui deviennent en conjonction dans une constellation, se nomment *chin* (*jĭh youĕĭ hô soŭh, 'wéi tchi chin*).» C'est le sens de notre texte. Le commentateur Tsaï-chin l'explique ainsi : «Le soleil et la lune, s'étant trouvés réunis dans une demeure stellaire, ne se sont pas trouvés d'accord, et se sont cachés l'un l'autre dans la constellation Fâng (*jĭh youĕĭ ts'éu poŭh siâng hô ts'ĭh, eùlh ngàn chĭh yû Fâng soŭh*).»

[3] 房 *fâng*, «salle, demeure». Nom d'une constellation (*Soŭh ming*). Le Eulh-ya, ancien dictionnaire chinois, dont on attribue la première rédaction à Tchêou-koûng (1100 ans avant notre ère), dit que «c'est le quadrige ou chariot du ciel» (*thiên szé yè*). Ce sont les quatre étoiles β, δ, ϖ, ρ, du Scorpion. Dans le *Li-ki*, chap. *Youeï-ling*, il est dit «qu'à la dixième lune le soleil est dans la constellation Fâng.»

[4] 瞽 *kòu.* «Aveugle, chef d'orchestre». Chef des musiciens officiels dans l'ancienne Chine (*yŏh kouân*). Tsŏh Kiêou-ming dit : «que ces chefs de la musique frappèrent du tambour à la cour pour avertir et réunir les musiciens.»

des employés s'y est précipitée. Hî et Hô sont restés comme deux mannequins [1] inutiles dans leur ministère, sans rien entendre ni rien savoir, tant ils ont été ignorants de ce qu'ils devaient annoncer concernant les signes célestes. Ils ont (par leur conduite) encouru la peine prononcée par les précédents souverains. Les règlements officiels ou statuts administratifs [2] que ces rois ont décrétés portent : « Quand (les astronomes officiels) avancent les époques des saisons, ils doivent être mis à mort sans rémission ; quand ils retardent ces mêmes époques, ils doivent être aussi mis à mort sans rémission. »

« Ce chapitre, a dit le P. Gaubil, est un des plus beaux et des plus sûrs monuments de l'antiquité chinoise. » (*Note* sur ce ch.) Et M. J. B. Biot le jugeait aussi l'un des plus importants pour l'histoire de l'astronomie ancienne; aussi s'en est-il beaucoup occupé. Il dit, dans son *Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise* (p. 79, 4°), qu'il cite le passage qu'il en rap-

[1] 尸 *chi*, au propre : « corps mort, cadavre ». Dans l'antiquité ce caractère signifiait aussi : « des *mannequins* qui remplaçaient les corps morts dans les sacrifices et que l'on supposait renfermer l'âme des défunts. » La glose de notre texte dit que « ces corps morts ou *mannequins* sans vie tenaient la place de ces astronomes en chef, » c'est-à-dire que ceux-ci leur ressemblaient en tout.

[2] 政典 *tching tièn*. « Statuts administratifs ». Ces documents, selon la glose, étaient *écrits sur des tablettes de bambou* (*tsĭh*). Ces « statuts des rois précédents », de la dynastie des Hia, *écrits sur des tablettes*, prouvent que l'*écriture* existait déjà de leur temps, et que l'on crut alors la science astronomique assez avancée pour faire une *rédaction exacte* du calendrier, et édicter la peine de mort contre ceux qui, en étant chargés, manqueraient à leur devoir.

porte, *d'après une traduction littérale faite exprès pour lui et non pas d'après la version tartare qu'a suivie Gaubil*[1] *et qui lui paraît avoir été faite avec peu d'intelligence de la question astronomique.* On va voir si cette nouvelle traduction est plus *intelligente* pour la *question astronomique* que celle du P. Gaubil. Je place les deux traductions en regard afin que les lecteurs du *Journal asiatique* puissent en juger.

TRADUCTION DE GAUBIL.

« Hi et Ho, plongés dans le vin, n'ont fait aucun usage de leurs talents; ils ont agi contre les devoirs de leur charge, et sont sortis de leur état. Ils sont les premiers qui ont mis le désordre et la confusion dans les nombres fixes du ciel, et qui ont abandonné la commission qu'on leur avait donnée. Au premier jour de la dernière lune d'automne, le soleil et la lune en conjonction n'ont pas été d'accord dans Fang[2]. L'aveugle

TRADUCT. CITÉE PAR M. BIOT.

« Ces personnages, Hi et Ho, ont *ruiné leur vertu.* Ils se sont *abrutis* en se plongeant dans le vin. Ils ont *tourné le dos à leur charge* (sic). Ils ont quitté leur poste. Ils ont été les premiers *à bouleverser les lois du ciel.* En *s'éloignant* ils ont *abandonné* leurs fonctions. Au premier jour de la troisième lune d'automne, [le *soleil, étant dans* Fang, *n'est pas demeuré entier*[3].] L'aveugle a battu le tambour. Les officiers sont

[1] Le P. Gaubil dit positivement le *contraire* dans son *Histoire critique du Choû-king* (Préface de sa traduction, § 1) : « J'ai consulté d'habiles Chinois sur le sens de quelques textes que j'avais de la peine à expliquer; j'ai ensuite *comparé l'explication que j'avais faite du texte chinois avec le texte tartare; j'ai consulté le P. Parrenin* qui entend à fond cette langue tartare. »

[2] 乃季秋月朔辰弗集乎房 *Naï ki t'siéou youĕh sŏh; chin fĕh tsĭh hoû Fâng.* Littéralement en latin : *Nempe postremo autumni mense, sol et luna non concordaverunt in Fâng.*

[3] M. Biot dit que « le membre de phrase qu'il a enfermé ici entre

a frappé le tambour; les mandarins et le peuple ont couru avec précipitation. Hi et Ho, dans leur poste, comme le *chi* (celui qui représente le mort dans les cérémonies), n'ont rien vu ni rien entendu; aveugles sur les apparences célestes, ils ont encouru la peine portée par les lois des anciens rois. Selon ces lois, celui qui devance ou qui recule les temps, doit être, sans rémission, puni de mort. »

accourus à cheval. Les petits employés sont accourus à pied. Hi et Ho ont été stupides et aveugles pour ce qui regarde les signes célestes. Par là, ils ont encouru la peine capitale décrétée par les anciens rois. »

des parenthèses carrées lui a paru exprimer le fait astronomique plus littéralement que les autres versions du même passage. »

En supposant que cela soit, la question n'en serait pas plus avancée; car ce même *membre de phrase* ne représente en aucune façon le texte chinois original, quoique cette traduction soit, comme celle de tout le paragraphe, de l'oracle habituel de M. Biot: « Oracle en tout moins sûr que celui de Calchas. » Cette traduction est contraire aux interprétations de tous les commentateurs chinois. Pourquoi le *Soleil*, se trouvant *seul*, dans une *constellation* du ciel qui avait alors, selon M. Biot lui-même (*lieu cité*, p. 13), une *étendue équatoriale* de 5°, 2′, 25″, *ne serait-il pas demeuré entier*, s'il ne s'était pas alors trouvé en *conjonction* (pour employer le terme astronomique) avec un *autre corps céleste* qui aurait *intercepté* ses rayons? Cette prétendue *traduction littérale* me paraît beaucoup moins *intelligente* que celle de Gaubil, pour ne rien dire de plus (n'en déplaise à la mémoire de M. Biot). Rien, absolument rien, dans le membre de phrase en question ne peut même suggérer l'idée de *demeurer* ou *de ne pas demeurer entier*. Ce n'est pas assurément le caractère 集 *tsïh*, que le Choŭe-wên définit ainsi: « troupe d'oiseaux rassemblés sur un arbre. » De ce sens primitif et *figuratif* (l'ancienne forme représente *plusieurs oiseaux perchés sur un arbre*) est venue la signification de *réunion*, de *plusieurs* (tsïh: *unire*, *congregare*, *permiscere*, *conjun-*

« On conçoit, dit M. Biot (*lieu cité*), l'extrême intérêt qu'il y avait à constater, par le calcul astronomique, la réalité de cette éclipse du *Chou-king*, la plus ancienne dont il soit fait mention dans les annales du genre humain. » Et après avoir rapporté le calcul de feu Largeteau, membre du bureau des longitudes de Paris, qui avait trouvé qu'en effet l'éclipse avait eu lieu sous le méridien de *Gan-y-hien*[1], au *jour* assigné par Gaubil, mais pendant la nuit, longtemps

gere. Bas.). Il suit nécessairement de là que ce même caractère exclut l'idée qu'il ne soit question que d'un *seul* astre dans le texte chinois, et qu'il en comporte au moins *deux* : le Soleil et la Lune.

[1] Ce n'est pas à *Gan-y-hien*, dans la province de Chân-sî (comme l'ont cru Gaubil, Mailla et les autres missionnaires qui ont parlé de l'éclipse mentionnée dans le Choû-king, et après eux Fréret, ainsi que tous les astronomes européens qui s'en sont occupés), qu'était située la ville capitale et la cour de Tchoûng-kâng, mais bien à *Taï-kâng kien*, chef-lieu de canton du département de *Tchin-tchéou fou*, province du *Hô-nân*. Cette ville de *Taï-kâng* se nommait *Yâng Hià*; ce dernier nom comprenant celui de la dynastie Hià, parce que c'était là que fut transportée la cour, lorsque Taï-kâng, ayant traversé le Hoâng-hô, pour faire une grande partie de chasse au midi de ce fleuve, ne put rentrer à sa capitale du nord (*Gan-i-hien*) par suite d'une révolte de la population contre son mauvais gouvernement. (Voir le 3ᵉ chap. du *Choû-king*.) *Tchoûng-kâng*, qui lui succéda l'année 2159 avant notre ère, conserva la même capitale de *Yâng-Hià*, aujourd'hui *Taï-kâng*. (*Li-taï ki sse*, k. 3, fol. 11 v°.) C'est donc dans cette dernière ville que se passa la scène de l'éclipse rapportée dans le Choû-king. Et comme cette ville est à 34° 7′ de lat. N. et 112° 34′ de longitude du méridien de Paris, tandis que *Gan-i-hien* est à 35° 5′ de lat. N. et 108° 38′ de longitude du même méridien, il s'ensuit que tous les calculs que les Européens ont faits sur l'éclipse en question, depuis plus d'un siècle, portent à faux et sont à refaire. Toutefois, la question se trouve réduite à la *visibilité* ou à l'*invisibilité* de ladite éclipse au lieu indiqué de l'observation.

avant le lever du soleil, et qu'ainsi elle n'avait pas été visible à la Chine, M. Biot ajoute les réflexions judicieuses suivantes :

« Malgré l'insuccès de cette tentative, l'espoir de retrouver l'éclipse du Chou-king dans quelques-unes des années du XXIIe siècle avant notre ère n'est pas encore entièrement perdu. Depuis quelques années, la théorie des mouvements de la lune a été l'objet d'études nouvelles qui l'ont déjà considérablement améliorée et qui promettent de l'améliorer encore dans un prochain avenir. L'accélération séculaire du moyen mouvement de ce satellite, qui a une si grande influence dans le calcul de ses positions anciennes, a été soumise à une révision directe, dont les résultats ont été fort imprévus. En procédant à ce difficile travail par deux voies entièrement différentes, MM. Adams, en Angleterre, et Delaunay, en France, ont été conduits presque simultanément à reconnaître que la quantité de cette accélération, en tant qu'elle dépend des seules actions réciproques du soleil, de la lune et de la terre, est notablement moindre que Laplace ne l'avait trouvée, et que ne semblent l'indiquer les observations modernes; de sorte qu'il reste à découvrir si, comme on l'a jusqu'à présent supposé, ces réactions en sont l'unique cause, ou si les autres corps de notre système planétaire n'y auraient pas une part d'influence dont, jusqu'ici, on n'avait pas tenu compte. Tant que cette alternative ne sera pas décidée, on ne saurait étendre avec sûreté les tables de la lune

jusqu'à des observations aussi anciennes que l'éclipse du *Chou-king.* »

Ces dernières paroles sont la condamnation sans réplique, par une personne autorisée, de ces critiques si affirmatifs, qui prétendent, de leur cabinet, juger sans appel des documents que nous a légués l'antiquité. M. Legge ne conteste pas l'authenticité du document traduit ci-dessus, parce que le passage qui concerne l'*éclipse* serait garanti par sa citation dans le *Tsoh-tchouan*[1]; « mais il n'admet pas l'opinion de Gaubil sur la fixation de ladite éclipse à l'année 2155 avant notre ère, parce que des calculs postérieurs et plus exacts auraient prouvé que ce missionnaire était dans l'erreur. » (*Prolégomènes*, lieu cité, p. 87.) Les observations rapportées ci-dessus de M. Biot me semblent répondre suffisamment aux hésitations de M. Legge. De plus, le Rév. Chalmers, qui lui a fourni un travail sur l'astronomie des anciens Chinois (*lieu cité*, p. 90-104), place (p. 102) cette même éclipse de 2155 (il écrit 2154 B. C.) au nombre de celles qui ont été *visibles* en Chine avant notre ère.

[1] Le commentaire de Tsóh Kieou-ming sur le *Tchûn-t'siêou* de Confucius, dont il était contemporain, rapporte effectivement (à propos d'une éclipse mentionnée par Confucius, à la 17[e] année du règne de Tchao-koung, prince de l'État de Loû, 525 av. J. C., dans l'édition impériale du Tchun-ts'iêou, k. 31, fol. 15) les propres termes concernant l'éclipse du règne de Tchoûng-kâng dont il est question dans le Choû-king. Et il ajoute que « la quatrième lune, dans le calendrier des Hià, était la troisième lune de la saison d'été; » le calendrier des Tchéou, qui était suivi dans l'État de Lou, étant en avance de deux lunes sur celui des Hià, ce que déplorait Confucius,

§ 7. Nouvelles preuves de l'antiquité de la chronologie et de la civilisation chinoises tirées de l'ouvrage de Tsoh Kiêou-ming, contemporain de Confucius.

L'autorité que M. Legge attache avec raison aux écrits de Tsŏh Kiêou-ming, principalement à son *Tsŏh-tchouán*[1], m'engage à en rapporter ici quelques extraits qui confirmeront en tous points les opinions que je me suis proposé de soutenir dans ces Mémoires. Cette autorité est d'autant plus importante que Tsoh Kiêou-ming était l'un des historiographes de l'État de Lou[2], patrie de Confucius et la sienne, et qu'il se rendit avec lui, dans le même char, à la cour des Tchêou pour y consulter les anciennes archives de la monarchie chinoise que l'on y conservait[3], dont Lao-tseù fut le gardien, avant d'entreprendre son voyage à l'occident de la Chine.

Voici la traduction d'un dialogue conservé par Tsoh Kiêou-ming, et qui lui fut rapporté par Confucius lui-même, comme il est dit dans le texte[4].

en recommandant à ses disciples de «suivre la division des saisons des Hià» (*Hîng Hià tchî chî. Lûn yù;* ch. 15, § 10).

[1] Cet ouvrage est cité dans l'*Inventaire* de *Liéou Hiâng* (voir p. 255 de mon premier Mémoire, n. 2). Il fut donc du nombre de ceux qui échappèrent à l'incendie des livres.

[2] Voir mon premier Mémoire, p. 253.

[3] Voir la *Vie de Confucius*, par le P. Amiot (*Mémoires concernant les Chinois*, t. XII, p. 355 et suiv.). J'ignore de quelle source le fait a été tiré.

[4] 十三經注疏 *Chĭh sân kîng tchóu soú* (*Tchân-t'iéou Tsŏh tchoúan tchóu sóu*, k. 48, folios 3-9. Édition impériale des

La scène se passe à la cour de Tchao-koung, prince de l'État de Lou, situé dans la province actuelle du Chân-toûng, patrie de Confucius, l'année 525 avant notre ère[1].

« Tchao-tseù (prince d'un autre petit État, celui de Than) vint à la cour. Le prince de Lou le reçut avec le cérémonial dû à son rang. Tchao-tseù (le prince de Lou) l'interrogea en ces termes :

« Chào-hào [2] donna le nom d'*oiseaux* (*niaò*) à ses ministres (et autres grands fonctionnaires : *koaân*); pourquoi cela?

Tchao-tseù répondit : « C'était mon grand ancêtre (Chào-hào); je sais cela. Autrefois Hoâng-ti employa des signes en formes de *nuages* (*yûn*) pour conserver le souvenir des faits [3]. C'est pourquoi il donna à ses ministres (ou fonctionnaires chargés d'instruire et

sept King; dans le *Tchûn t'siéou* de Confucius, k. 31, fol. 15 v°. *Tsŏh tchoûan kiú kiaī*, k. 7, fol. 17-18.)

[1] Ce document important et si curieux se trouve reproduit dans le grand «Recueil de documents littéraires» publié par ordre de l'empereur Khâng-hî, avec des annotations de sa main à l'encre *jaune*. (Voir le premier Mémoire, p. 218.) Khâng-hî a écrit sur ce document les réflexions suivantes : «Dans l'antiquité on se plaisait à expliquer la nature et la propriété des semences, pour les faire connaître et apprendre à les distinguer les unes des autres, et à rejeter les mauvaises. Les fonctionnaires publics qui se distinguèrent le plus dans ces fonctions et dont le souvenir est resté, sont ceux que l'on a nommés «sages» (*hién*). Par leur savoir et leur mérite, ils ont été de grands hommes.» (*Yú sioùan Koù wên youán kiân*, k. 4, fol. 15-17.)

[2] C'était le fils de Hoâng-ti dont le règne commença l'année 2697 avant notre ère. Chào hào commença le sien l'année 2597.

[3] 以雲記 *ì yûn kí*.

de gouverner les populations : *szé*) le nom de *nuages*[1]. Yen-ti[2] employa des signes en forme de *langues de feu* pour conserver le souvenir des faits. C'est pourquoi il donna à ses fonctionnaires (*szé*) chargés d'instruire et de gouverner les populations le nom de «feu» (*hò*). Koûng-koung (qui régna après Foŭh-hî) employa des signes figurant les ondulations de *l'eau* pour conserver le souvenir des faits; c'est pourquoi il donna à ses fonctionnaires le nom de «eau» (*chôuï*). Taï-hào[3] (c'est-à-dire Foŭh-hî) employa des signes ayant la forme de *dragons* pour conserver le souvenir des faits; c'est pourquoi il donna à ses fonctionnaires chargés d'instruire et de gouverner

[1] Parce que des *nuages brillants*, ayant apparu dans le ciel sous son règne, avaient exercé une action bienfaisante sur la terre.

[2] «L'empereur qui régna par la vertu du feu»; c'est la qualification donnée à Chîn-noûng, le «divin agriculteur». Il commença son règne en 3217 avant notre ère.

[3] 太皞 *táï hào*, «d'une grande blancheur». On emploie aussi ce terme en parlant des *régions occidentales* à la Chine. (Kh. hi.) Nous avons ici comme une révélation de l'origine de la civilisation chinoise. C'est un *homme blanc*, des régions occidentales de l'Asie, qui, 3467 ans avant notre ère, alla porter en Chine les principes de la civilisation, et des connaissances si avancées, que, ne voulant pas les admettre comme surgies tout d'un coup du sol de la Chine, à une aussi haute antiquité, on a pris le parti de les nier, en même temps que l'existence historique de Foŭh-hî. L'auteur du *I-ssè* place Foŭh-hî à la tête de son histoire des anciens temps, et de ses Tables chronologiques, qui sont très-détaillées. Il ne donne aucun ancêtre à Foŭh-hî, quoique d'autres écrivains chinois disent que sa mère habitait sur le bord d'une rivière du Hô-nân. Voilà tout ce que l'on saurait de son origine. Je reviendrai sur cette question dans un autre Mémoire consacré à l'examen de la Chronologie de l'histoire chinoise, depuis les premiers temps jusqu'à l'incendie des livres.

les populations (*szé*) le nom de « dragons » (*loûng*). Mon grand ancêtre Châo-hâo (*'ò kâo tsòu Châo-hâo*), pendant qu'il possédait l'autorité impériale l'oiseau *Foûng* apparut ; c'est pourquoi il fit conserver le souvenir des faits par des signes ayant la forme d'*oiseau* (*niào*), et il donna à ses fonctionnaires chargés d'instruire et de gouverner les populations (*szé*) le nom d'« oiseaux » (*niào*). Ceux qui étaient qualifiés de *Foûng-niào*, « oiseaux faisans, » ou *Phoënix*, avaient la charge de mettre en ordre le calendrier [1]. Ceux qui portaient le nom d'*oiseaux azurés* (hirondelles) avaient la charge « d'intendants des divisions » (de l'année) [2]. Les *Pĕh-tchào* (les « oncles coureurs » ou pies-grièches) avaient l'intendance de l'arrivée des solstices [3]. Les *Thsing-niào*, oiseaux à plumage

[1] 鳳鳥氏歷正也 *Foûng niaò chi lĭh tching yè.* « Ils étaient chargés, dit la glose, de connaître les temps et saisons du Ciel ; c'est pourquoi on donna le nom de *Phoënix* aux chefs principaux du bureau qui dirigeait la composition du calendrier (*kòu-ì tchi lĭh tchi tchâng koûan*). »

[2] 玄鳥氏司分者也 *hioûan niào chi szé fēn tchè yè.* La glose dit que « l'oiseau azuré » est l'*hirondelle*, qui apparaît quand la division (la partie de l'année) du printemps arrive, et qui disparaît quand la division de l'automne s'en va : c'est pourquoi on avait donné son nom aux fonctionnaires du bureau qui réglait ces deux divisions de l'année. »

[3] 伯趙氏司至者也 *Pĕh tchào chi szé tchi tchè yè.* La glose explique *pĕh-tchào* par « les oncles laboureurs ». (*Pĕh-lâo*) ; ce sont les oiseaux que l'on nomme *pies-grièches* (*kiuĕh*) ; ils annonçaient l'arrivée du printemps ou le solstice de cette saison par leur chant ou cri ; ils annonçaient l'arrivée de l'hiver ou le solstice de cette sai-

jaune et à queue noire (espèce de « pie »), avaient la surintendance des *K'ì* (les jours initiaux des quatre saisons de l'année)[1]. Les *Tān-niào*, « oiseaux couleur de vermillon » (espèces de faisans rouges : *tchâng-tchí*), sont ceux qui présidaient à la fermeture (des saisons)[2]. Les *Tchoŭh-kiéou*, « cigognes », présidaient aux rassemblements de la foule[3]. Les *Thsoû-kiéou*,

son en cessant de le faire entendre; c'est pourquoi on les avait qualifiés du nom de « Intendants du bureau des deux solstices » (*Koù ì mîng szé ¢ùlh tchí tchí kouān*).

[1] 靑鳥氏司啓者也 *Thsing niào chí szé k'ì tchè yè*. La glose dit que l'oiseau nommé *thsing* est un *tsang-keng;* celui-ci est décrit dans les dictionnaires chinois, comme ayant les plumes jaunes et la queue noire; le mâle et la femelle volent toujours de pair; leur cri ressemble au bruit d'une navette, et on l'entend vers le milieu du printemps. « L'oiseau *thsing*, à plumage jaune et à queue noire, ajoute la glose, annonce le commencement du printemps (*lĭh tchūn*) par son chant, et le commencement de l'été (*lĭh hia*) quand il le cesse. » C'est pourquoi on les avait nommés : « Intendants du bureau des deux solstices » (*koù ì mîng szé k'ì tchí kouān*). Le commencement du printemps et le commencement de l'été où le souffle vivifiant du principe mâle (*yâng*, le soleil) ouvre le sein de la terre, et produit tous les fruits; c'est pourquoi on l'a nommé *k'ì*. »

[2] 丹鳥氏司閉者也 *Tān-niào chí szé paï tchè yè*. « Ils déterminent l'arrivée de l'automne, dit la glose, et le départ de l'hiver; c'est pourquoi on donne le nom de « *faisans rouges* » aux chefs du bureau qui préside à la fermeture des saisons. Aux époques du commencement de l'automne (*lĭh tchūn*) et du commencement de l'hiver (*lĭh toûng*) le souffle vivifiant du soleil se *ferme* sur tous les êtres; c'est pourquoi il est dit que ces fonctionnaires *ferment* les saisons. Tous quatre dépendaient du bureau chargé de régler le calendrier. »

[3] 祝鳩氏司徒也 *Tchoŭh kiéou chí szé t'oû yè*. « Le naturel de ces *oiseaux*, dit la glose, est la bienveillance, la déférence (*hiáo*); c'est pourquoi on donna leur nom à ceux qui étaient

«martins-pêcheurs», avaient la surintendance des chevaux et de la cavalerie[1]. Les *Chî-kiêou*, «pigeons ramiers», avaient l'intendance des travaux publics[2]. Les *Choàng-kiêou*, «faucons», avaient la surintendance des malfaiteurs[3]. Les *Koüh-kiêou*, *aigles* ou «éperviers,» avaient l'intendance ou la direction des entreprises[4]. Les *Cinq Kieoû-kieoû*, «pigeons qui se rassemblent par groupes», étaient chargés d'assembler le peuple[5]. Les *Oû-tchi*, «Cinq faisans?», étaient

chargés de présider aux rassemblements de la foule; ils constituaient le Bureau de l'instruction du peuple (*kiáo mîn tchî kouán*).»

[1] 鵙鳩氏司馬也 *Thsôu-kiêou chí szé mà yè.* «Ces oiseaux, dit la glose, saisissent (les choses à leur portée) et en séparent ce qui ne leur convient pas; c'est pourquoi on donna leur nom à ceux qui étaient chargés de l'intendance de la cavalerie qui devait faire un choix des chevaux, conforme aux règles.»

[2] 鳲鳩氏司空 *Chî kiêou chì szé koûng.* «Cet oiseau, dit la glose, a l'instinct prononcé d'égaliser, de niveler; c'est pourquoi on donna son nom aux fonctionnaires composant le bureau des travaux publics, chargés de niveler la terre et les eaux.»

[3] 爽鳩氏司寇也 *Chouàng-kiêou chí szé kh'éou yè.* «Le naturel de ces oiseaux rapaces, dit la glose, est cruel; c'est pourquoi on avait donné leur nom aux officiers du bureau qui avait l'intendance des prisons et des châtiments.»

[4] 鶻鳩氏司事也 *Koüh-kiêou chí szé ssé yè.* «Ces oiseaux arrivent avec le printemps, dit la glose, et disparaissent en hiver; c'est pourquoi on avait donné leur nom au bureau qui présidait aux entreprises et à la construction des camps.»

[5] 五鳩鳩氏者也 *Où kiêou kiêou chí tchè yè.* «Ces oiseaux, dit la glose, ont l'habitude de se rassembler en troupes; c'est pourquoi on avait donné leur nom à ceux qui présidaient aux assemblées du peuple.»

les Cinq directeurs des Artisans; c'étaient eux qui leur donnaient les règles pour suivre les mesures en superficie et en capacité prescrites, dans la confection des ustensiles officiels d'utilité publique[1]. Les *Kiéou-Hóu*, les « Neuf oiseaux cherchant le recueillement », étaient les Neuf directeurs de l'Agriculture; c'étaient eux qui détournaient les populations de s'abandonner à la dissipation[2].

« Depuis Tchoûen-hiŭh (2513 av. J. C.) jusqu'à nous on n'a pu reconnaître (en remontant les temps) les signes ou symboles qui avaient servi de dénominations aux fonctionnaires publics; et même, pour les temps qui sont rapprochés de nous, touchant les instructeurs des populations, et le mandat qui leur avait été donné pour diriger leurs affaires : nous ne pouvons en déterminer les motifs. »

Tchoûng-nî[3] (Confucius) avait entendu ce discours dans une visite qu'il avait faite à *Than-tseù;* et il y avait appris ce qui vient d'être rapporté. C'est à la suite de cette visite qu'ayant appelé auprès de lui différentes personnes, il leur dit : « J'ai

[1] 五雉爲五工正 *Où tchî wêï où koûng tchîng.* Ces fonctionnaires étaient de cinq classes différentes, l'un qui était le chef central, et les quatre autres qui étaient préposés aux quatre points cardinaux. — Ces oiseaux font un trou dans la terre pour s'y coucher.

[2] 五扈爲九農正 *Kieòu hóu wêï kièou nôung tchîng.*

[3] « Khoûng-tsèu, dit la glose, cette année-là (625 avant notre ère), avait vingt-sept ans (il était né en 551), et il avait entendu les paroles rapportées ci-dessus. »

entendu ce que je viens de vous raconter. Les fils du ciel (les empereurs d'alors) ont laissé perdre les magistratures. Le savoir réside maintenant parmi les barbares des quatre côtés de l'empire. Nous devons, comme eux, ajouter foi aux paroles prononcées[1]. »

Les dernières paroles de Confucius, si pleines d'amertume sur l'ignorance dans laquelle on était généralement de son temps, concernant l'histoire des plus anciens souverains historiques de la Chine et leur mode de gouvernement, rappellent ces paroles du même philosophe, extraites du *Lûn-yù* (voir 1er Mémoire, p. 285-286), dans lesquelles il se plaint que, de son temps, les *noms* des fonctions ne répondaient plus aux devoirs qu'elles comportaient. Un auteur chinois cité en note, dans le grand « Recueil de Khâng-hî » (voir ci-dessus, p. 382, n. 1), dit : « Dans les royaumes de Tchêou et de Lou (celui de Confucius), les « anciens documents historiques » (*tièn*) étaient tous dans le plus grand état de dégradation (*kiù chouāï*). Des chapitres entiers

[1] 天子失官。學在四夷猶信。 *Thiên tsèu chĭh kouân; hiŏh tsāï ssé ï; yéou sin.* La glose explique ainsi ces paroles de Confucius : « Les fonctionnaires publics des fils du ciel (des empereurs) n'ont pas rempli avec soin leurs devoirs de fonctionnaires. Ceux qui connaissent les rites dans le royaume de Lou (patrie de Confucius) sont loin d'en savoir autant que Thân-tsèu qui y est arrivé en exprès pour nous faire entendre que chez les peuples non civilisés (*ssé-ï*) on peut apprendre beaucoup de choses. Les anciens ont dû se les répéter et les transmettre; nous devons maintenant y ajouter foi (*'oû nàï kìn sin tchî*). »

manquants avaient été détruits (*hoûaï*), et les princes des petits États situés dans les contrées éloignées (*youàn fâng siào koüe tchî kiûn*) connaissaient, eux, les noms qu'avaient portés auparavant les fonctionnaires de l'antiquité (*nàï tchi t'siân koù kouân mîng*), dont le souvenir s'était perpétué dans des documents en parchemin (*kĕh*, «cuir préparé»). Or, ce sont ces mêmes noms de fonctions qui sont ici énumérés (*kàï loŭh tchî yè*).»

Ces observations de l'auteur chinois ont d'autant plus d'importance qu'elles jettent une vive lumière sur une certaine obscurité de l'ancienne histoire chinoise, et qu'elles expliquent les lacunes nombreuses que l'on a signalées et qui existent réellement dans cette même histoire. Elles expliquent aussi ces regrets exprimés par Confucius sur ce que, de son temps, c'était dans de petits États de la Chine, à peine civilisés, que l'on avait conservé les plus anciens et les plus importants documents de l'histoire chinoise, ignorés dans sa propre patrie, l'État de Lou, et même dans l'État suzerain des Tchêou, où l'on aurait dû conserver soigneusement les anciennes archives de la monarchie. Mais les changements de dynastie, les démembrements de l'empire et les guerres continuelles que s'étaient livrées les princes vassaux pour agrandir leurs territoires ou pour s'emparer du pouvoir central, avaient occasionné la perte à peu près complète de ces anciennes archives.

Nous venons d'assister pour ainsi dire à la nais-

sance de la civilisation chinoise. Ce chapitre si curieux de Tsoh Kiêou-ming (que personne jusqu'ici n'avait fait connaître) est, selon moi, l'un des documents historiques les plus importants, non-seulement pour la connaissance de l'antiquité chinoise, mais encore pour celle de tous les anciens peuples de l'Orient, qui ont dû passer par le même enfantement de leur civilisation; car toutes les sociétés ont dû commencer par une sorte d'enfance, comme les individus de notre espèce. Partout les besoins ont été les mêmes, et partout aussi les premiers arts, comme l'astronomie, ont dû avoir les mêmes commencements.

Un fait aussi très-important qui ressort de ce document, c'est que les premiers souverains historiques de la Chine y sont énumérés sans contestation par un prince qui descendait de Châo-hào, fils et successeur de Hoâng-ti, qui commença son règne l'année 2597 avant notre ère[1], et Hoâng-ti cent ans plus tôt.

L'existence historique des souverains qui les précédèrent, Foŭh-hî, Koûng-koûng, Chîn-noûng, y est aussi affirmée, comme, au reste, Confucius l'avait affirmée lui-même dans ses *Appendices* au Yĭh-Kîng, ainsi qu'on l'a déjà vu au commencement de ce Mémoire. C'est à tort que le Révér. J. Chalmers prétend que ces « Appendices » sont *val-*

[1] Cette date lui est assignée par les PP. Gaubil et Régis, qui ont adopté sans réserve la chronologie officielle des Chinois, après de minutieuses vérifications.

gairement supposés (*as is vulgarly supposed*[1]) être de Confucius lui-même; tous les lettrés chinois les plus autorisés les lui attribuent.

Un autre fait non moins important, qui ressort également du document traduit ci-dessus, c'est que, sous le règne de ces premier souverains chinois (que beaucoup d'écrivains, sur la seule autorité de leur propre jugement, ne veulent pas admettre comme historiques), il y avait un gouvernement régularisé; des ministères et des directions spéciales pour chaque genre de service public; des inspecteurs pour régler les poids et les mesures de longueur et de capacité employés dans les transactions publiques, et, de plus, un bureau astronomique, dont les membres, comme d'ailleurs tous les autres principaux fonctionnaires publics, portaient des noms significatifs de leurs fonctions. La science astronomique n'était pas encore sans doute bien grande à cette époque reculée; mais on était déjà arrivé à déterminer l'époque périodique des quatre saisons, non pas avec la précision des calculs mathématiques que l'on employa plus tard, mais par une observation assidue des phénomènes naturels, suffisante pour pouvoir établir un calendrier destiné à indiquer les travaux agricoles propres à chaque saison, et à diriger les autres entreprises.

D'après toutes ces considérations, on peut donc admettre que, quelques siècles après, à l'époque des empereurs Yao, Chun et Yu (2357-2200

[1] *The origin of the Chinese*, p. 5.

avant notre ère), la science astronomique était assez avancée pour que ceux qui la pratiquaient et qui étaient chargés de rédiger le calendrier annuel pussent prédire les éclipses de soleil dont l'aspect produisait alors tant d'effroi dans les populations, et que deux chefs astronomes, qui avaient négligé leurs fonctions pour se créer des principautés indépendantes, eussent été punis de mort par ordre de l'empereur Tchôung-kâng (voy. p. 373) pour n'avoir pas annoncé l'éclipse qui arriva dans les premières années de son règne. Il me semble donc que c'est plus qu'une exagération de prétendre, comme le fait M. Legge (*Prolégomènes*, lieu cité, p. 89), que « Yu fut le *premier* souverain de la nation chinoise, dans quelques années du dix-neuvième siècle avant notre ère; et qu'avant lui il y eut les simples chefs Chun et Yao. » Et ailleurs (*ibid.* p. 80) : « qu'il semble que ce soit une *folie* de tenter de remonter au delà du Choû-king (qui commence par l'empereur Yao) et de pousser l'histoire en arrière de siècles indéterminés jusqu'au temps de Fouh-hi[1]. » Cette folie, si folie il y a, n'a, dans tous les cas, rien de contraire à la raison, et elle est encore préférable à celle qui ne l'admet pas.

[1] « It seems folly to attempt to go beyond the Shoo, and push the history centuries farther back to the time of Fuh-hi. » (*The Chinese Classics, Prolegomena.* Vol. III, part. 1, p. 80.) Les missionnaires français qui passèrent la plus grande partie de leur vie en Chine, comme les PP. Gaubil, Mailla, Parrenin et autres, et ceux qui ont suivi leurs traces dans l'étude sincère et consciencieuse de l'histoire chinoise, ne méritent pas d'être traités si légèrement.

§ 8. Procédés successifs employés par les Chinois pour reproduire leur écriture.

1. *Les tablettes en bois. L'invention du pinceau.*

On lit dans l'ouvrage chinois intitulé *Wĕh youân*, «Origine des choses» : «Foŭh-hî employa d'abord des morceaux de bois pointus pour tracer les caractères (qu'il avait inventés). Il remplaça ensuite ce procédé en traçant l'écriture avec un instrument en forme de couteau. Chun inventa le *pinceau* pour tracer l'écriture avec du vernis sur des tablettes de bambou carrées. Dans le Choŭe-wên (Dictionnaire ancien de Hiu Chin) le *pinceau* (*piĕh*) est défini : «l'instrument qui sert à tracer l'écriture». Dans l'État de Tsou, on le nommait *yŭh;* dans celui de Ou, on le nommait *poŭh liŭh ;* dans celui de Yen, on le nommait *fĕh;* et dans celui de Thsin, *piĕh*.

«On lit dans le *Pŏh wĕh tchi*[1], «Notices sur un grand nombre de choses importantes» : «Moung-tien inventa le *pinceau* (pour tracer les caractères).» Quelqu'un demandera si dans l'antiquité le *pinceau* était inconnu. Tching-taï a répondu à cette question en ces termes : «Dans l'antiquité, on n'était pas dépourvu de *pinceaux* pour écrire; seulement c'est depuis Moung-tien, des Thsin, que l'on a commencé à employer le poil de lapin dans leur fabrication. Le maître (Confucius), pour écrire les

[1] 博物志 *Pŏh wĕh tchi*. Petite Encyclopédie composée par Tchang-hoa, qui vivait sous les Tsin (265-419 de notre ère).

Annales du royaume de Lou (sa patrie), se servit de *pinceaux* dont le poil provenait de l'animal nommé *lîn* (espèce d'antilope[1]).

Tchoûang-tsèu[2] a dit : « Le pinceau à former de petits traits (comme ceux des caractères de l'écriture chinoise) avec de l'encre est une chose que l'on sait venir d'une époque très-lointaine[3]. Seulement les « pinceaux » de l'antiquité étaient faits de bambou[4] comme sont encore ceux dont se servent aujourd'hui les charpentiers. C'est pourquoi les caractères tracés par ces morceaux de bambou arrivent à laisser des vides qui les rendent défectueux[5]. »

Yang Chéou-tchin[6] a dit : « Dans l'antiquité, les

[1] On voit par cette citation que l'invention du *pinceau* à tracer les caractères chinois est beaucoup plus ancienne qu'on ne l'a cru communément d'après les écrivains qui l'attribuaient à Moung-tien, général chinois qui vivait sous le règne de l'incendiaire des livres, et qui dirigea la construction de la Grande Muraille.

[2] Célèbre philosophe de l'école du Tao, qui vivait dans le IVe siècle avant notre ère.

[3] 是知其來久矣 *chi tchi k'i lâï kieou i.*

[4] C'étaient des *calames* dont se servent encore aujourd'hui les scribes orientaux, surtout arabes et persans.

[5] 事物原會 *Ssé wĕh yoûan hôeï*, k. 20, fol. 1.

[6] 經義考 *King i k'ào*, k. 293, fol. 12. Dans plusieurs provinces de l'Inde, tous les manuscrits en langue tamoule, et en pâli, etc. dans l'empire Birman et à Siam, au Cambodge, les manuscrits bouddhiques en birman, en pâli-siamois, en cambodgien, sont encore écrits sur des tranches minces de bambou que l'on nomme *oles*.

livres étaient composés de tablettes de bambou préparées et flexibles que l'on enveloppait dans des pièces d'étoffes. On marquait ces tablettes de certains points ou traits au vernis (pour indiquer leur ordre). Quand elles avaient été polies à la pierre-ponce et humectées, on y traçait l'écriture avec le *pinceau*, et on les rendait uniformes avec un couteau ou un autre instrument tranchant. Tous ces livres étaient en écriture k'ô-t'éou[1] (à «forme de têtard, c'est-à-dire à traits sinueux»); ceux qui étaient en écriture *tchoùan* et *liéou* étaient d'une lecture plus facile.

«Sous les dynasties des Hán et des Weï (202 avant à 264 après notre ère), on commença à faire usage du *papier actuel* (*kîn-tchi*), et la copie des livres faite au *pinceau*, avec de l'encre, en employant le genre d'écriture *kiàï* (à traits droits et élégants, encore usitée aujourd'hui), devint facile. Ainsi, il n'y eut plus personne qui fît des livres ou en copiât sans se servir du *pinceau*.»

2. *Invention, propagation et emploi du papier. Son histoire en Asie.*

On lit dans les *Dialogues approfondis sur ce qui concerne l'antiquité*[2]: «Dans l'antiquité, ne connaissant pas le *papier*, on se servait, pour composer les livres, de plaquettes minces en bambou; on nom-

[1] Voir notre ouvrage intitulé : *Sinico-Ægyptiaca*, *ou Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*. Paris, 1842, p. 11 et suivantes.

[2] 格古要論 *kĕh koù yáo lún.*

mait ces plaquettes ou feuilles «vert moelleux» (*hán-t'sing*). Elles étaient ainsi préparées : les plaquettes étaient présentées au feu pour en faire sortir l'humidité ; ensuite on prenait la partie restée verte, qui était transformée en feuillet de livre [1]. »

Le *Mémorial des étudiants* [2] dit : « Anciennement, les livres composés de pièces de soie unie (comme du taffetas), découpées en morceaux plus ou moins grands (selon les sujets traités), étaient nommés « feuilles de bannières » (*fân-tchì*), parce que chaque feuillet ressemblait, par sa forme, aux inscriptions brodées sur les bannières en étoffes de soie unie. »

« On ne sait pas précisément, dit Châ-mouh [3], quand l'usage du *papier* a commencé. Il y en a qui disent que ce fut l'année *youan-hing* du règne de l'empereur Ho-ti, des Hán orientaux (105 de notre ère) : Tsaï-lun, qui était un des principaux officiers de la cour de cet empereur, employa de fines écorces d'arbres, mêlées à des chiffons d'étoffes de soie et de coton, et des déchets de filets de pêche, pour en fabriquer du papier que l'on nomma dans tout l'empire le *papier princier de Tsaï* (*Tsaï héôu tchì*). Je remarque, ajoute Châ-mouh, que dans les « Mémoires sur l'impératrice *Héou* des premiers Hán » (187-180 avant notre ère), il est dit que l'on avait

[1] *Ssé wĕh youân hóeï*, k. 20, fol. 2.

[2] 初學記 *Tsoû 'hiŏh ki*, cité dans le Dictionnaire de Khâng-hî, au caractère 紙 *tchì*, le «papier».

[3] L'auteur du dictionnaire intitulé *Y wên t'oûng lùn*. (V. p. 301.)

déjà l'usage alors d'un papier que l'on nommait «papier mince et brillant» (*hĕh ti tchì*). Il suit de là que le papier ne commença pas seulement à être connu depuis la fabrication de celui de Tsaï (l'année 105 de notre ère).»

Effectivement, d'après ce dernier témoignage, on devrait en reporter l'invention à une époque antérieure de près de 300 ans.

Le Dictionnaire intitulé *Tching tséu t'oûng*[1] est beaucoup plus explicite. On y lit d'abord à peu près comme dans le précédent : «Il est dit dans le «Mémorial à l'usage des étudiants» : «Anciennement, il y avait des livres composés de pièces de soie unie ou lustrée, de dimensions grandes ou petites, selon les matières traitées; on nommait ces livres *papiers en rouleaux d'étoffes à bannières*. Du temps de l'empereur Ho-ti, de la dynastie des Hán orientaux (89-105 de J. C.), un des officiers de sa cour, chargé des affaires de l'agriculture, Tsaï-lun, fut le premier qui, prenant des écorces d'arbres, avec de vieux chiffons d'étoffes (*koù pĕh*), des déchets de filets de pêche (*yû kâng*), des résidus de fabriques de chanvre (*mâ tsâng*), après les avoir fait réduire en bouillie, en fabriqua du papier que l'on nomma dans tout l'empire le *papier princier de Tsaï*.»

«On lit dans la «Description des chars et des

[1] 正字通 «Explication des caractères exactement tracés», 32 *pèn* ou vol. in-8°.

vêtements[1] » : « Lun (Tsaï-Lun), de vieux déchets ou chiffons de chanvre et de coton (*sâng poû*), fabriqua du papier; celui qu'il fabriqua avec de vieux bonnets plats à cordons pendants (comme en portaient les fonctionnaires publics et les lettrés), fut nommé *papier de chanvre* (*mâ tchì*). Après lui, plusieurs autres personnes en fabriquèrent de différentes sortes, en les désignant soit par le nom de l'inventeur, soit par celui de la matière employée dans sa fabrication. Celui qui était fait de l'écorce d'arbres et de la pulpe du mûrier, on le nomma *papier de mûrier* (j'ai supprimé les noms de plusieurs inventeurs qui ne peuvent guère nous intéresser).

« On lit aussi dans le « Traité de la fabrication du papier pour l'écriture et l'impression[2] », de Soû-Yuh : « Les habitants du petit État de Chou[3] (province actuelle du Ssé-tchouen) fabriquent du *papier* avec du chanvre (*mâ*); ceux de Mien (aujourd'hui province de Fouh-kien), avec des tiges tendres de bambou (*niûn tchoŭh*); ceux des provinces septentrionales, avec de l'écorce de mûrier (*sâng-pî*); ceux des pays marécageux, avec de jeunes pousses de joncs (*t'âng*); ceux des provinces maritimes, avec de la mousse et des lichens (*t'âï*); ceux de la province du Tché-kiâng, avec de la paille de blé (*mĕh tchoûan*)

[1] 輿服志 *Yû foŭh tchí.*

[2] 箋紙譜 *kien tchì p'où.*

[3] Cet État subsista de l'année 900 à 925 de notre ère. Il fut un des premiers à faire usage de l'imprimerie. (Voy. ci-après, p. 411.)

et de riz (*tâo kân*); ceux de l'État de Ou[1], avec des cocons de vers à soie (*k'ièn*); ceux de l'État de Tsou[2], avec l'écorce d'un bois du genre mûrier (*tch'où*) dont on fait aussi des tissus. »

D'après une autre autorité citée dans le même Dictionnaire, « Sous le règne de la dynastie des Soung du Nord (420-477), il y avait dans le pays de Po, faisant aujourd'hui partie de la province du Hô-nân), du *papier* apporté de l'île de Ceylan[3] (*szé-lân*), et que l'on nommait « *papier* de poils de dragons, ou grands serpents » (*loûng sân tchì*). Il y

[1] Petit État qui s'était formé sur la fin de la dynastie des Hán (198 de notre ère) dans le Tché-kiàng, et qui se maintint sous les Tçin jusqu'en 280.

[2] Autre petit État qui se forma sous les Tçin (265-419).

[3] Ce fait curieux se trouve implicitement confirmé par ce qu'on lit dans les « Fastes universels de la Chine », qu'à la cinquième année *youen-kia* du règne de Wen-ti des Soung du nord (en 428 de notre ère), le roi du « Royaume des lions », Tsa-li Ma-hô (« le grand roi de la race des Kchatriyâs », Maha Naama, dans la liste de Turnour), envoya un ambassadeur, avec une lettre missive, porter un tribut (des présents) aux Soung, etc. (*Li-taï ki ssé nien p'iao*, k. 46, fol. 36.)

On lit dans les mêmes Fastes, à la même année 428, que le roi *Youĕï-n'gâï* (« l'aimé de la lune », en sanskrit चान्द्रश्री, *Tchândra-s'ri*, ou Vidjaya, le dernier des rois du Magadha, que les Chinois nommaient alors : *Kia-pi-lâï*, en sanscrit कपिल, *Kapila*, dont la capitale était कपिलवस्तु, *Kapilavastou*), envoya aussi à la cour des Soung du nord un ambassadeur pour présenter une lettre d'hommage et des tributs (des présents). Le contenu de la lettre ne parlait guère que de *Feou-thôu* « Bouddha ». Le rédacteur ajoute : « Les historiens du sud (*Nân-szè*) disent qu'il y a dans le *T'iĕn-tcha*, ou « l'Inde », plusieurs autres royaumes, comme celui de *Kia-pi-laï*, qui professent tous la doctrine ou religion de Fŏh (*kiaï ssé Fŏh tao.*) »

en avait du jaune et du blanc, ainsi que des *Kìng* («livres sacrés de Bouddha»), formant des feuilles (ou rouleaux) de papier, ayant de 3 *tchâng* (10m,65) jusqu'à 5 *tchâng* (17m,75) de longueur. Il y avait du papier blanc provenant de plantes rampantes (*têng*); il y avait des stores (*liên*) en papier, représentant la déesse bouddhique *Kouân-yìn*[1]; il y en avait de la blancheur du cygne et du papier de bambou. Dans l'origine, on en avait aussi fait avec de la farine de riz (ou de riz concassé) qui était fort brillant, et d'autre fabriqué avec le produit de l'arbre à cire (*lăh*), qui portait le nom de *papier à tissu onctueux* (comme du parchemin : *lô wên tsiên*).

« Dans le pays de Lin-gan (province actuelle du Yûn-nân) on fabrique un papier avec de la pâte de riz concassé; on le nomme *papier luisant* (*kioûen tchì*). L'empereur Kao-ti des Thsi (479-501) fabriqua un papier brillant comme de l'argent (*yîn kouâng tchì*). Il en fit des présents à des prêtres bouddhistes et à différents princes des petits États qui s'étaient alors formés. L'un d'eux, roi de l'Est, lui offrit en retour des livres en «papier» de couleur

[1] Ces deux mots signifient en chinois: «qui contemple le son». Ils sont la traduction erronée du terme sanskrit bouddhique अवलोकितेश्वर, *avalôkitês'vara*, nom d'un *Bôdhisattva*, lequel signifie : «Seigneur, maître : *is'vara*, «qui a regardé d'en haut (le monde) avec compassion» (*avalôkita*). Les traducteurs chinois, n'ayant pas reconnu le *sandhi* du mot composé sanskrit, ont pris le dernier terme pour le mot स्वर *svara* : «note, son». De plus les bouddhistes chinois ont transformé ce *bôdhisattva* en une «déesse de la compassion», qui est représentée souvent ayant un enfant sur ses genoux.

rouge (*kièn wên hoûng tchì*). Il lui envoya aussi trente mille pièces de «papier» de cinq couleurs différentes (*où ssèh tchì*) d'un modèle parfait. D'autres sortes de «papier» furent encore fabriquées à la même époque : telles que du papier bleu d'azur (*yûn lân tchì*), du papier gris jaunâtre (*loŭh tchì*), du papier à fleurs de pêchers et autres (*taô hôa tchì*).

«Du temps de la dynastie des Thâng (618-905) la Corée lui envoyait annuellement un tribut consistant en papier de cocons de vers inférieurs (*mân tchì*); celui qui était destiné pour les livres était du papier de choix : on le nommait en conséquence «papier de vers à soie» (*hièn tchì*). On le nommait aussi ordinairement «papier de Corée» (*Kao-li tchì*)[1].

«Le royaume du Japon produit aussi du «papier» fait d'écorces de pin (ou sapin : *soûng pî tchì*). Le royaume du Ta Thsîn[2] produit également un «pa-

[1] On fabrique encore aujourd'hui, dans ce même royaume, un «papier» du même genre, d'une grande ténacité et qui sert à plusieurs usages pratiques.

[2] 大秦國 *Ta Thsin koŭe.*

J'ai démontré, dans mon «Mémoire sur l'authenticité de l'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou» (inséré dans les *Annales de philosophie chrétienne*, publiées par M. Bonnetty, année 1857), et d'une manière que je crois péremptoire, que le Tá-Thsin était géographiquement et historiquement, d'abord, sous le nom de *Li-kien*, l'empire des Séleucides; ensuite, sous celui de *Ta-Thsin*, l'empire des Sassanides et l'empire romain d'Orient, qui comprenait la Palestine et la Syrie. L'ambassade en question, de l'année 284 de notre ère, mentionnée par les historiens chinois (voir le *Li-taï-ki-ssé*, k. 39, fol. 36) devait donc avoir été envoyée en Chine, ou par Baharâm II (بهرام) le fils d'Hormuz, roi sassanide qui régnait

pier fin odoriférant» (*mĕh hiâng tchì*); quelques-uns disent que c'est un papier fait de l'écorce d'un bois étranger (*fân pi tchi*); sa couleur ressemble à celle du vêtement des mendiants; et il a des raies comme en ont les petits poissons. Toutefois, il est résistant et a l'odeur de l'encens. Dans les années *taï-keng* des Tçin (de 280 à 290 de notre ère), le Ta Thsîn vint offrir en présent (*hiẹ́n*) trente mille pièces de ce même «papier». L'empereur des Tçin (Wou-ti, alors régnant) donna, de son côté, à l'envoyé (du Ta Thsîn) dix mille larges pièces d'étoffes préparées, et une copie manuscrite du *Tchûn-thsiéou* (Annales du royaume de Lou, par Confucius), placée dans une enveloppe en bois de pêcher rouge.

«En outre, le royaume de *Foû-sâng*[1] produit un

alors, ou par Dioclétien, qui avait succédé à Carus. Le présent de trente mille pièces de «papier» porté par l'ambassadeur à l'empereur de la Chine n'aurait guère été du goût de Dioclétien, en supposant qu'il en ait eu les moyens. C'était donc probablement une ambassade sassanide. Ce qui appuierait cette supposition, c'est qu'en 285, un an seulement après, les historiens chinois font mention d'une autre ambassade envoyée en Chine par le roi du *Ta-wân*, pays situé alors au nord-est de la Soghdiane, sur les bords du Iaxartes (ὁ Ἰαξάρτης); et aussi qu'en 287 cette même Soghdiane (*Kâng-kiû*, pays «d'un séjour délicieux», ce que signifie aussi le mot Σουγδιανή, provenant du mot zend *Çoughdâ*) envoya également une ambassade au souverain de la Chine. Il est probable que ces ambassades avaient pour but d'engager l'empereur chinois à leur prêter des secours pour repousser les armes romaines, qui envahissaient l'Asie.

[1] 扶桑國 *Foû sâng koŭe*. «Le royaume que protégent les mûriers». Depuis Deguignes, qui eut, entre autres idées bizarres, celle de soutenir dans un Mémoire publié dans l'ancien Recueil de l'Aca-

«papier» fait de l'écorce de la plante *kih* (*kĭh pi tchì*, plante que l'on nomme aussi «plante à papier»). Le royaume de *Nân-yaĕh* (*Nam-viêt*, l'*An-nam*), avec des mousses et des lianes marines (*t'âi*), fabrique aussi du «papier» dont la composition et les bordures se rapprochent du papier «orné de fleurs» (*hóa t'sĕh lì*) dont l'empereur Wou-ti des Tçin distribua dix mille pièces en don pendant son règne. C'est pourquoi l'on nomma ce «papier» de *Nân-yaĕh* (de l'An-nam) «fils royal» (*wâng-tsèu*). On le nomma dans le pays «papier décoré de fleurs». L'expression chinoise est fautive.» (*Tchîng-tséu-thoŭng*, au car. *tchì*.)

J'ai cru devoir entrer dans ces détails sur l'origine et la fabrication du *papier*, ainsi que sur son usage

démie des Inscriptions et belles-lettres, que le *Fou-sang* des écrivains chinois était l'Amérique, d'autres écrivains contemporains ont soutenu la même thèse, en l'appuyant sur certaines ressemblances entre des sculptures découvertes en Amérique et les statues de Bouddha. Si le fait pouvait être vrai, il faudrait convenir que les Chinois auraient connu le nouveau continent bien avant les Européens, et qu'ils savaient que ce royaume, entre autres produits de ses manufactures, fabriquait du «papier» qui trouvait un débouché en Chine. Cela ne supporte pas la discussion. Le même dictionnaire chinois dit que le *Foû-sâng* est un «lieu où le soleil se lève»: 日出處 *jĭh tch'oŭh tch'oú*. Il le place, dans son énumération, immédiatement après le Japon : 日本 *jĭh pèn* (ou *Jih-pun*, selon la prononciation méridionale) «lieu originaire du soleil» (pour les Chinois). Le *Foŭh-sâng* doit donc être cherché dans quelques-unes des îles placées dans le voisinage du Japon et non en Amérique. Dans une carte des États qui se partageaient la Chine à l'époque de Confucius, carte placée en tête de son *Tchûn-thsiêou* (édition impériale privée), le Foû-sâng figure, en mer, à peu près au même degré de latitude que l'embouchure du Kiâng.

pour la reproduction de l'*écriture*, non-seulement en Chine, mais encore dans la plupart des États de l'Asie, parce que les notions que l'on en possédait jusqu'à ce jour étaient aussi vagues qu'imparfaites et peu nombreuses. Ces documents, toutefois, n'embrassent que la période ancienne de l'usage du «papier», et, en quelque sorte, ses origines en Orient. Mais ils ont cependant leur importance en ce qu'ils nous révèlent, dans une certaine mesure, quel était le mouvement intellectuel qui se produisait en Asie aux époques indiquées; car M. A. F. Didot a caractérisé parfaitement l'invention et la production du «papier», en disant que «l'on peut juger d'une manière presque infaillible du degré de civilisation auquel une nation est parvenue, en consultant la quantité de «papier» qu'elle fabrique et qu'elle consomme.»

3. Gravure des Kìng sur tables de pierres; sur planches de cuivre.

Les dommages que les Kìng ou livres canoniques avaient soufferts pendant leur proscription inspirèrent aux lettrés l'idée de chercher à les conserver par des moyens sûrs, non pas contre la proscription qu'ils ne redoutaient plus, mais contre l'altération du texte qui pouvait s'y glisser dans les nombreuses copies que l'on en faisait. Aussi, dès l'année 175 de notre ère, l'empereur Ling-ti, des Han postérieurs (la 4e année *hi-ping* de son règne, au printemps, à la 3e lune), publia-t-il un édit qui prescrivit aux principaux lettrés de l'empire d'établir une copie correcte des cinq Kìng pour être gravés sur pierre, et

être placés en dehors de la porte d'entrée du collége impérial, afin que chaque étudiant pût, en les examinant, rectifier sa propre copie. L'édit prescrivait en même temps que le texte de ces cinq Kîng fût gravé en trois espèces d'écriture : l'écriture *koù wên* ou «ancienne»; l'écriture *tchoùan* ou à traits uniformes et grêlés[1]; et l'écriture *lì* ou des «Bureaux». Les rédacteurs des «Fastes universels» disent (K. 34, fol. 20) que les inscriptions primitives des Kîng occupaient quarante-six tables ou stèles, en pierre, et que le *Chî-kîng* ou «Livre des vers» y était gravé en six corps ou espèces différentes d'écritures qui sont énumérées. La première espèce était l'*ancienne* ou *koù-wên*, telle qu'on l'avait retrouvée dans l'exemplaire du *Chî-kîng* découvert dans un mur de la maison de Koûng-tsèu. La copie en *koù-wên* gravée sur pierre à cette époque en était un *fac-simile*.

L'auteur du grand «Recueil d'inscriptions sur métal et sur pierre», déjà cité[2], dit (K. 109) qu'une nouvelle édition des Kîng sur tables de pierre fut gravée en divers genres d'écritures sous

[1] Ce genre d'écriture fut principalement employé sous la dynastie des Tchêou pour les monnaies et les inscriptions. On conserve encore aujourd'hui, au collége impérial de Pé-kîng, les cylindres en pierre de l'empereur Siouan-wâng, qui régna de 827 à 780 avant notre ère. Les inscriptions sont un peu endommagées. On les trouve reproduites dans plusieurs ouvrages chinois, entre autres dans le *Koù-kîn tì lì choŭh*, «Description historique de la Chine» par province (k. 1, fol. 63 et suiv. à la description de Pé-king; voyez ci-après, p. 425, n. 3), et dans le recueil d'anciennes inscriptions intitulé : *Lì t'ái tchoàng tìng i k'i k'oùan chĭh făh tiĕh*, cité p. 364, n° 6.

[2] Le *Kin chih tsòuï p'ién*, par Wang-tchang. Voir p. 325, n° 3.

la grande dynastie des Thâng, en 837 de notre ère (2e année *kaï-tching*)[1]. Ces Kîng gravés sur pierres étaient au nombre de douze, ainsi divisés : 1° le *Yîh Kîng* comprenait 9 tables de pierre; 2° le *Choû-Kîng*, 10; 3° le *Chî Kîng*, 16; 4° le *Tchéou-lì*, 17; 5° le *I-lì*, 20; 6° le *Lì-kí*, 33; 7° le *Tchûn-ts'ieou*, de Confucius, avec le *Tsöh-tchoûan*, ou « Commentaire de Tsöh Kieou-ming », 67; 8° le « Commentaire de Koung-yang » sur le même livre, 17; 9° celui de Ko-liang, 16; 10° le *Hiáo-Kîng*, 1; 11° le *Lûn-yù*, 5; et 12° le *Eùlh-yà*, ancien dictionnaire par ordre de matières, 5. En tout 216 tables ou stèles de pierre gravées. Chacune d'entre elles avait 7 ou 8 pieds chinois de hauteur, sur 3 ou 4 de largeur.

On lit dans « l'Examen explicatif et historique des Kîng[2] », que, sous la dynastie des Tçin (postérieurs), dans les années *thien-fou* (936-943 de notre ère), on eut les « Neuf Kîng » *gravés sur planches de cuivre*[3], avec lesquelles planches on pouvait, au moyen de « papier » et d'encre, et par la pression de la main, imprimer autant d'exemplaires que l'on voulait. Il résulta de là que les copies que l'on en faisait aupa-

[1] C'est cette même année seulement que la gravure en fut achevée. (*Lì tái ki ssè*, k. 70, fol. 22 v°.)

[2] 經義考 *King i k'ào*, k. 293, fol. 12. Ce grand et important ouvrage, en 300 *kiouan* ou livres, dont plusieurs ont été perdus, fut rédigé par Tchou I-tsun, qui vivait sous l'empereur Khâng-hî, et publié en 1777 par ordre de l'empereur Khièn-loung, qui y a joint une préface écrite de sa main, et dans laquelle ces renseignements ont été puisés.

[3] 有銅板九經 *yèou thoûng pàn kièou King*.

ravant au pinceau cessèrent d'avoir un grand débit[1].

« Sous les Thâng postérieurs (923-934) on arriva finalement à faire usage de planchettes en bois, alors en cèdre (*tszè*), aujourd'hui en bois de rose (*lì*). Depuis cette époque les cinq *Kìng*, ainsi imprimés et publiés, se sont répandus dans tout l'empire, et l'usage d'en faire des copies manuscrites est tombé complétement en désuétude. »

Ainsi voilà d'abord une première manière de reproduire les livres, surtout les Kìng (*ne varientur*), constatée dès le milieu du second siècle de notre ère, en les *gravant sur tables de pierre*, ce qui n'était pas encore l'*imprimerie*, mais une préparation à sa découverte[2]; ensuite, une seconde manière aussi constatée, mais bien plus importante et aussi bien plus tardive : la *gravure des livres sur planches de cuivre*, et leur reproduction en nombres indéterminés par l'impression. Cette dernière invention, eu égard à la nature particulière de la langue et de

[1] De nos jours, on fait encore assez souvent, en Chine, des éditions d'ouvrages classiques que l'on tire à très-grand nombre, et qui ont été *gravés sur planches de cuivre*. On nomme ces éditions *thoûng pàn*, «à planche de cuivre», comme l'indique le titre. J'en possède plusieurs.

[2] Je ne parle pas ici de l'usage de *graver sur pierre* des inscriptions quelconques que l'on voulait faire passer à la postérité, usage qui remonte en Chine à un âge presque aussi reculé que l'invention de l'écriture, comme on l'a vu ci-devant; mais bien de celui de reproduire sur de nombreuses *tables de pierre*, ou stèles exposées au public, les livres canoniques de la nation, pour en fixer les textes, afin qu'ils ne fussent pas, dès lors, altérés par les copistes.

l'écriture chinoises, peut être placée au même rang que l'imprimerie européenne, puisque, malgré les autres procédés d'impression découverts et usités depuis, en Chine, la *gravure sur planches de cuivre* des livres classiques, qui se tirent à un très-grand nombre d'exemplaires, est encore pratiquée de nos jours.

Quant à la *gravure sur pierre*, c'était plutôt un moyen pour conserver intacte la pureté des textes des livres canoniques ou sacrés de la Chine qu'un moyen de propagation. L'auteur de « l'Examen explicatif et historique de ces mêmes Livres[1] » consacre plusieurs chapitres[2] à l'examen des nombreuses éditions des *Kîng sur pierres*, en divers genres d'écritures, exécutées sous les différentes dynasties, en signalant celles qui se sont perdues et celles qui ont été *conservées*, même celles dont l'existence n'est pas constatée par des témoins oculaires. On voit, en le lisant, avec quels soins minutieux ces livres étaient conservés.

4. *Impression de manuscrits sur pierre; en blanc sur fond noir.*

On lit dans l'Encyclopédie chinoise intitulée *Yŭh-hàï*, « la mer de Jade[3] » :

[1] *Kîng i k'ào*, déjà cité.

[2] Les *kioûan* 287 à 291.

[3] 玉海 *Yŭh hàï* (k. 33, fol. 16 v°), en 204 *kioûan* ou « livres, » et plusieurs autres de *Mélanges;* imprimée pour la première fois sous les *Soung* (960-1119 de notre ère), et en dernier lieu en 1738, sous le règne de l'empereur Khiên-loûng. C'est cette dernière édition que je possède.

« Des *fac-simile* (*făh tiĕh*) des empereurs et rois commencèrent à être publiés sous le règne de Tchang-ti des Han (76 de notre ère) et sous celui de Wou-ti des Tçin (en 265). » Cette reproduction était faite sur pierre, et l'impression en était en *blanc* sur *fond noir*, comme le constatent les exemplaires de *fac-simile* semblables que l'on possède en Europe [1].

On lit dans le même ouvrage [2] : « La 4ᵉ année *chun-hoa* (en 993 de notre ère), à la 4ᵉ lune, un édit fut rendu qui prescrivait de publier en 10 *kioûan* ou livres des *fac-simile des autographes des anciens Sages* [3]. Un exemplaire, tiré sur pierres ainsi gravées, fut donné par l'empereur (Taï-tsoung des Soûng) à tous les officiers de sa cour et de son entourage [4].

[1] J'en possède moi-même plusieurs qui datent de la dynastie des Thâng (618-905 de notre ère).

[2] K. 45, fol. 24-25.

[3] 先賢墨迹法帖 *siân hiên mĕh tsĭh făh tiĕh.* Lit. « *Fac-simile* des *vestiges noirs à l'encre* (écriture, dessins, croquis, etc.) des anciens sages. »

[4] Je possède aussi un exemplaire en nouveau tirage, sans date, de ces même *fac-simile* en *blanc* sur *fond noir*, que je dois à l'amitié de M. A. Wylie. Les feuilles, imprimées d'un seul côté, sont d'inégale grandeur, selon l'étendue de l'autographe reproduit. Il y en a qui ont près de 1 mètre de longueur sur 35 centimètres de hauteur. Il y en a de la dynastie des Tçin, des Thsi, des Liang, des Tchin et des Thâng, c'est-à-dire de 265 à 900 de notre ère. Il y a des lettres autographes d'hommes célèbres, en écriture cursive (*thsào*) inventée par Tchang Pé-yin, dans le second siècle de notre ère, et d'autres autographes en *écriture courante* (*hîng-choû*), employée

« Avant cette époque, en 977 (la 2[e] année *taï-ping-hing-koue*), à la 10[e] lune, il fut prescrit par un édit à tous les sous-préfets d'arrondissements de faire rechercher, dans l'étendue de leur administration, les écrits, dessins, cartes et autres ouvrages tracés au pinceau. Enfin, la 12[e] année *chun-hi* (en 1185), à la 3[e] lune, on grava les autographes conservés dans le « Cabinet des pièces réservées » (*pi kŏh*) et l'on en publia des *fac-simile* en dix livres comme un « Supplément » au premier Recueil[1]. »

5. *Impression sur planchettes en bois gravées. Xylographie.*

On lit dans « l'Examen explicatif et historique des *King*[2] » : « On répète ordinairement dans le monde que la gravure des *planchettes en bois* (pour l'impression des livres) commença par Foung-tao[3]; il n'en est pas ainsi. Seulement, une édition gravée du

d'abord par Liéou Tĕh-ching, qui vivait quelque temps avant. Cette dernière écriture se rapproche beaucoup de celle qui est aujourd'hui en usage.

[1] Une note ajoute que ce *Supplément* comprenait 73 *kià*, « imitations », ou *fac-simile*.

[2] *King i k'aò*, déjà cité, k. 293, fol. 14. C'est la citation d'un autre livre de Hou Ling-lin, écrivain antérieur à l'auteur de ce grand ouvrage, qui vivait sous le règne de Khâng-hî.

[3] Ministre de l'empereur Mîng-tsoung, de la dynastie des Thâng postérieurs, et qui (en 932 de notre ère) proposa à ce prince, avec son collègue Li-yu, de charger les membres du grand « Collége impérial » (*Koŭe tsèu kiàn*) de revoir attentivement le texte des « Neuf King », pour les *graver sur des planchettes en bois, les imprimer* et les vendre. Ce fait est constaté par les historiens chinois. Voir le *Thoûng kiàn kàng moŭh*, k. 56, fol. 22 v°, le *Lĭ tái ki ssé niàn p'iào*, k. 76, fol. 13 v°, etc.

texte revu des *Cinq Kìng* fut imprimée alors pour la première fois, sur la proposition de Foung-tao. Il est dit, dans la Préface des «Instructions de Lieou-pi» (*Lieoû-pi hiún*), que, dans le petit État de Chou (depuis province du *Sse-tchouan*), à une époque indéterminée [1], des *éditions gravées des livres d'éducation* étaient très-répandues dans ce pays, comme cela a été constaté par des inspections faites de ces mêmes livres, et d'où les Thâng (postérieurs) avaient certainement emprunté le procédé d'impression.»

On lit aussi dans le «Catalogue abrégé de Yen (*Yen loŭh kiên*)»: «la 13e année *kaï-hoang* du règne de Wên-ti des Souï (en 593 de notre ère), le 8e jour de la 12e lune, il fut ordonné que les représentations ou portraits (*siâng*) de personnages célèbres délaissés et les Kìng négligés fussent recherchés soigneusement; et il fut ordonné en même temps par un édit de les *graver sur des planchettes en bois* [2]. Ce fut là le commencement de l'imprimerie xylographique [3].

«En s'appuyant sur ce témoignage, il paraîtrait vrai que l'impression des livres (*yín choû*) date de cette époque des Souï (593). De plus, que l'invention en soit due à l'État de Chou (de 900 à 925),

[1] Cet État subsista de 900 à 925 de notre ère; et l'État de Chou postérieur, de 934 à 965.

[2] 令雕板 *ling tiâo pàn.*

[3] 此印書之始 *tsèu yín choû tchî chì.*

comme le dit Lieou-pi, ou à Foung-tao (en 932), c'est une question que la postérité éclaircira peut-être. Mais celle sur laquelle on peut avoir des doutes, c'est sur des éditions (des *Kïng* et autres ouvrages littéraires) *gravées sur des planchettes en bois*, à l'époque des Souï[1] (en 593 de notre ère).

« Pourquoi les empereurs si lettrés de la grande dynastie des Thâng (618-905) n'auraient-ils pas répandu ce procédé en l'appliquant à faire *graver* ainsi sur une grande échelle (*kouâng* : « largement ») les copies manuscrites de toutes les espèces de livres qui existaient alors en si grand nombre[2] ?

« Du temps des Souï, les ouvrages qui furent gravés par quelques procédés furent seulement les livres à images de *Féou-thoû* (Bouddha), car, pendant la durée des six petites dynasties[3] (qui précédèrent les Thâng), la religion de *Chĕh*[4] ou de Bouddha fut très-répandue. Ainsi, il est à présumer que

[1] 有可疑者隋世既有雕本矣 *yèou k'ò ï tchè, Souī chí kì yèou tiāo pèn ì.* On voit par ce texte important que la prétendue rectification de la date communément reçue de l'invention de l'imprimerie en Chine, au xe siècle de notre ère, est très-douteuse et ne repose que sur une autorité sans valeur.

[2] Cette raison de douter de l'invention de l'imprimerie, en 593 de notre ère, est péremptoire. La grande dynastie des Thâng, ayant succédé immédiatement à celle des Souï, n'aurait pas laissé dans l'oubli une découverte aussi importante.

[3] Ces petites dynasties régnèrent en Chine de 265 à 617 de notre ère. Les Thâng succédèrent à celle des Souï en 618.

[4] 釋教 *chĕh kiáo.* Le caractère *chĕh* représente la première syllabe (à la manière chinoise) du mot sanskrit शाक्य, *S'âkya*, nom

l'impression des livres à cette époque, par la gravure, ne s'étendit pas à d'autres ouvrages qu'aux écrits à images bouddhiques dont il a été question[1]. Ce fut vers le milieu de la dynastie des Thâng, et encore après que l'on eut commencé insensiblement à appliquer cet art (de l'imprimerie) en *gravant* toute espèce de livres, que l'on peut placer réellement le *commencement de l'imprimerie*, art qui continua de se répandre sous les cinq dynasties (de 906 à 959), qui prit un grand développement sous les Soung

de famille de Bouddha, et que complète phonétiquement le second caractère *kiáo*, qui signifie en même temps «doctrine, religion».

[1] Ce fait est d'autant plus vraisemblable, pour ne pas dire certain, que pendant la durée de ces petites dynasties, on trouve reproduites, dans le «Recueil d'inscriptions» de Wang Tchang (voir ci-dessus, p. 325, n° 3), une foule de pièces bouddhiques qui avaient été *gravées* alors *sur pierre*, accompagnant des *images* de *bhikchous*, mendiants bouddhiques, dont ces inscriptions racontaient l'histoire (*t'sáo siāng kí*). Une de ces inscriptions sur pierre, portant la date de la deuxième année *thien-pao* des Thsi du nord (551 de notre ère), a pour titre : *Hôa yên king chĭh pí*, «inscription sur pierre du livre पुष्पावतंसकसूत्र, l'un des principaux livres bouddhiques, et qui fut traduit en chinois par *Fo-t'ô-po-to-lô*, en sanskrit : *Bouddha-poutra*, «le fils de Bouddha», né au nord de l'Inde, dans les années 418 à 419 de notre ère. Le même Recueil renferme trente autres inscriptions gravées sur pierre, presque toutes *bouddhiques*. L'une d'elles donne l'histoire d'une statue de Bouddha, en bronze. Il est vraisemblable que l'on prenait alors des empreintes de ces mêmes inscriptions, et que l'on en faisait des tirages en *blanc* sur *fond noir*, en forme de *fac-simile*, pour les distribuer aux sectateurs de la doctrine; comme les *fac-simile* d'inscriptions pareilles que je possède, du temps de la dynastie des Thâng : l'une, l'*Inscription nestorienne* de *Si-ngan-fou*, de l'année 781 de notre ère; l'autre, une *inscription bouddhique* de l'année 752. Cette dernière porte 1m,84c de hauteur et 0,97c de largeur; et la première : 1m85c sur 0,96c.

(de 960 à 1260), et qui est arrivé aujourd'hui (sous le règne de l'empereur Khâng-hî, contemporain de Louis XIV) à son apogée ! »

Le même auteur dit encore[1] : « La 3e année *tching-hing* des Thâng postérieurs (932 de notre ère)[2], une requête fut présentée à l'empereur régnant alors, par les gardiens ou conservateurs des livres (*choû mên*), pour le prier de faire *graver* les *Neuf King* ou « livres canoniques », sur des *planchettes en bois*, conformément au texte *gravé antérieurement sur des tables de pierre*. L'empereur Mîng-tsoung publia en conséquence un édit par lequel il chargeait de cette opération les principaux membre du grand Collége impérial, les plus versés dans la connaissance des lettres (*pŏh ssé joû*), en leur prescrivant d'y apporter les plus grands soins, afin que le texte de ces livres et celui de leurs commentaires fussent gravés avec la plus grande exactitude et avec beaucoup de netteté. »

Ce ne fut qu'en 950, sous le règne de l'empereur Kao-tsou de la petite dynastie des Han, à la 5e lune intercalaire, que le Collége impérial informa l'empereur du progrès de l'impression ordonnée antérieurement, en disant, dans son rapport, que « les *Neuf Kîng* étaient imprimés, à l'exception de *quatre* : le *Tchéou-li*, ou « Rituel administratif des Tchéou »;

[1] *King i k'aò*, k. 293, fol. 1 et sq.

[2] Le même fait est rapporté dans le *Thoung-kian kang mouh*, k. 56, fol. 22 v°, et dans le *Li-taï-ki-ssé*, k. 13 v°, comme on l'a déjà remarqué ci-dessus.

le *I-lì*, autre «Rituel des cérémonies religieuses» de la même dynastie; les «Commentaires de Koûng-yâng et de Kôh-liang» sur le *Tchun-ts'ieou* de *Koûng-tsèu*, qui ne l'étaient pas encore. Et l'année suivante, en 951, à la 6e lune, le premier ministre de l'empereur Taï-tsou, de la petite dynastie des Tchêou, lui fit présenter, par le Collége impérial, les *textes imprimés des Cinq Kîng* [1], sur les Neuf dont l'impression avait été ordonnée.

Le même fait est rapporté dans la grande Encyclopédie intitulée : *Tsĭh fou youan koueï*, en 1,000 *kiouan* ou livres, publiée sous les Soung, au commencement du XIe siècle de notre ère [2]. Enfin, en 953 (la 3e année *kouan-chun* du règne de Tàï-tsou, des Tchêou postérieurs), on présenta à l'empereur l'*Édition imprimée complète des Neuf Kîng* [3]. Les «Fastes universels de la Chine» disent à ce sujet : «Au commencement de la dynastie des Thâng postérieurs, sous le règne de l'empereur Mîng-tsoung (en 932), on ordonna au grand Collége impérial de réunir les textes exacts des *Neuf Kîng* et de les faire *graver sur des planchettes en bois*, pour que des exemplaires pussent en être vendus au public. Ce ne fut

[1] C'étaient les «Cinq Kîng» actuellement réunis et imprimés sous le même titre, c'est-à-dire : 1° le *Yĭh-Kîng*; 2° le *Choù-Kîng*; 3° le *Chî-Kîng*; 4° le *Lì-ki*; et 5° le *Tchûng-t'siéou*.

[2] Le rapport présenté à l'empereur Tching-tsoung pour faire imprimer cette grande encyclopédie est daté de la 2e année *king-teh*, ou 1005 de notre ère.

[3] Lieux cités, et *Thoung-kian kang mouh*, k. 59, fol. 10 v°; *Li taï ki-ssé*, k. 80, fol. 17.

que cette année même (en 953) que la *gravure* des planches et l'*impression* purent être achevées; et, dans le même temps, quoique ce fût une époque de trouble (par suite du changement de la dynastie), l'*édition imprimée des Neuf Kîng*[1] se répandit rapidement dans l'empire[2].

Dès que la grande dynastie des Soung (sous laquelle la littérature chinoise a été très-florissante) se fut élevée à l'empire, en 960, une multitude d'éditions des mêmes *Kîng* furent imprimées par le même procédé, accompagnées des meilleurs commentaires et de gloses; lesquelles éditions se répandirent aussi rapidement parmi les lettrés. Un grand nombre d'anciens livres furent également alors imprimés, comme on peut le voir dans «l'Examen explicatif et historique des *Kîng*». «On rapporte, y est-il dit[3], que la 2e année *king-teh* (en 1005 de notre ère) l'inspecteur en chef du grand Collége impérial ayant interrogé le conservateur de la «Librairie impériale» sur le nombre des *planches gravées* existant dans les magasins, celui-ci aurait répondu que, dans la première année de la nouvelle dynastie (en 960), ce nombre n'atteignait pas 4,000, et qu'alors (en 1005) il y en avait plus de 100,000.» On peut juger par là de l'énorme

[1] Ce fut véritablement là l'*édition princeps*, dont la date d'émission est l'année 953 de notre ère. C'est une grande date dans l'histoire littéraire des nations.

[2] *Li tái kì-ssé*, k. 80, fol. 17.

[3] *King i k'ào*, k. 293, fol. 4.

accroissement qu'avait pris en Chine l'*art de la xylographie* (qui est pour les Chinois une vraie *stéréotypie*, un *clichage direct*) dans moins d'un demi-siècle!

Dans son «Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois», M. A. F. Didot, si versé dans l'histoire et la pratique de l'imprimerie, dit (p. 11) : «En Europe, de même qu'en Chine, les impressions xylographiques se rattachent à l'*invention du papier*. Les plus anciennes fabriques de *papier*, en France, sont celles de Troyes; elles datent du commencement du XIVe siècle.»

M. Didot dit encore (*ibid.*) : «Les *premiers papiers* fabriqués en Italie, en France, en Allemagne, sont remarquables par leur *blancheur*. En effet, comme la fabrication était alors très-restreinte, on n'employait que le chiffon provenant des plus belles toiles. Ce papier d'une teinte grise (supposé par Papillon [1] avoir été employé à tirer des gravures sur bois en 1285) serait-il venu de Chine? Il n'y a pas impossibilité, puisque Marco Polo, qui voyageait en Perse et en Chine en 1275, a mentionné, dans sa Relation, l'impression d'un papier-monnaie faite en Chine sur du *papier de mûrier* [2].» M. Didot en conclut

[1] *Histoire de la gravure*, t. I, p. 84.

[2] On peut consulter à ce sujet notre édition du *Livre de Marco Polo*, publiée par MM. Didot, en 1865 (2 vol. gr. in-8, avec carte et gravures), aux pages 319-325. On y verra au commentaire que, rien que sous le règne de Khoubilaï Khâan, au service duquel Marco Polo fut attaché pendant près de vingt ans (de 1275 à 1294), il y

que l'emploi du *papier* en Europe, pour le tirage des gravures sur bois, ne remonte pas au delà du XIVe siècle.

On a vu ci-dessus que l'invention du « papier », en Chine, remonte au IIIe siècle avant notre ère; qu'il fut employé à reproduire des *fac-simile* d'autographes en *blanc* sur fond *noir*, dès la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, et qu'enfin il fut aussi employé à l'impression des dessins *gravés sur bois*, dès la fin du VIe siècle. La priorité de l'invention par les Chinois est donc bien constatée.

6. *Invention de l'imprimerie en types mobiles par les Chinois au XIe siècle de notre ère.*

On lit dans « l'Examen explicatif et historique des *King*[1] » : Cha-yu, de la province du *Kiâng*, a dit : « Les impressions sur *planchettes en bois* (gravées) des copies d'ouvrages manuscrits, faites par des personnes vivant sous la dynastie des Thâng, quoique recommandables, n'étaient pas encore arrivées à l'état de

eut une émission de *papier-monnaie* de la valeur de 1,872,407,175 francs de notre monnaie; lequel papier était fait d'*écorces de mûrier*. Marco Polo ne manqua pas de rapporter à Venise des échantillons de ce *papier-monnaie*. Et même, si l'on peut avoir confiance aux autorités que j'ai citées dans mon INTRODUCTION à l'édition de son Livre (p. LXXVIII), Marco Polo aurait aussi *rapporté* de Chine à Venise des *planchettes en bois* qui auraient servi en Chine à *imprimer* des livres; et Gütteuberg, qui avait épousé une Vénitienne de la famille des Contarini, *aurait vu* ces *planchettes de bois gravées*, rapportées par le célèbre voyageur, et aurait alors conçu l'idée d'appliquer le même procédé à la reproduction par la *xylographie* des livres manuscrits européens.

[1] *King i k'ào*, k. 293, fol. 5-6.

perfection où l'art d'imprimer est arrivé depuis. Ce fut sur la proposition du ministre Foung Ying-wang (nommé ordinairement Foung-tao) que l'on commença à *imprimer les Cinq King;* et tous les livres de lois ou « Statuts administratifs » imprimés ensuite (pendant une certaine période de temps) furent des éditions faites avec des *planches en bois*. Dans les années *king-li* (1041-1048) il se rencontra un homme de basse condition, nommé Pi-ching, qui inventa aussi un autre procédé d'imprimerie en employant des planches formées de *caractères* ou *types mobiles* [1]. Son art consistait à se servir de caractères *gravés* (en relief) sur de la glaise molle comme de la laque (sur laquelle les artistes chinois gravent en *relief* toutes sortes de figures et d'ornements), et minces comme les pièces de monnaie. De chaque caractère il faisait un cachet (ou *type*) qu'il exposait au feu pour le faire durcir [2].

« (Cette opération terminée pour chaque caractère,) il plaçait d'abord (sur un *établi*) une plaque en fer sur laquelle il avait étendu une espèce de vernis composé de gomme ou résine, de cire, avec de la chaux et autres ingrédients de la même nature.

[1] 活板 *hŏh pàn.*

[2] Il résulte de cet exposé, aussi fidèlement traduit que possible, que les caractères ou *types mobiles* en question n'avaient pas la hauteur de nos caractères d'impression (23mm), puisqu'ils n'avaient que l'épaisseur d'une pièce de monnaie chinoise (2 à 3mm), afin, sans doute, étant rangées dans des *formes*, d'imiter les planchettes en bois, gravées aussi en relief. La *composition* de ces caractères mobiles, en petites dimensions, ne devait pas être facile.

Quand il désirait imprimer un ouvrage quelconque, il se servait d'une forme (de grandeur déterminée) en argent [1] qu'il plaçait sur la plaque de fer préparée; y rangeait les uns contre les autres, et dans leur ordre, les caractères ou types [2] devant servir à l'impression. La forme remplie constituait alors (comme) une planche en bois d'impression [3].

« L'opération faite, il prenait la planche ainsi préparée et la présentait au feu; le mastic contenu dans la forme étant fondu, pour obtenir une planche unie il exerçait, avec la main, une forte pression sur la surface; ce qui rendait les caractères d'impression (rangés dans la forme) égaux entre eux et unis comme une meule.

« Si l'on avait voulu se borner à imprimer deux ou trois exemplaires seulement, le procédé n'eût été ni expéditif, ni avantageux. Mais si l'on avait voulu imprimer quelques dizaines, quelques centaines, quelques milliers d'exemplaires (*pèn*), alors l'opération (eu égard au nombre) s'exécutait avec une promptitude surprenante. Ordinairement on préparait deux planches ou plaques en fer; pendant que l'on passait la brosse à imprimer [4] sur l'une,

[1] 銀範 *yîn fán.*

[2] 字印 *tséu yín*, « caractères en forme de cachets ».

[3] 滿鐵爲一板 *màn tiĕh wêï yĭh pàn.*

[4] Encore aujourd'hui, en Chine, l'impression des livres se fait à la *brosse;* et quand c'est un ouvrier habile, qu'il y met du soin, il obtient un tirage d'une netteté parfaite, comme des éditions de choix le constatent.

l'autre planche était mise en composition. L'impression de la première étant achevée, alors la seconde, qui était préparée d'avance, était employée immédiatement à sa place, et l'impression s'exécutait comme en un clin d'œil.

« Chaque caractère ou type individuel avait été plusieurs fois gravé (surtout ceux qui revenaient souvent dans la composition), comme 如 *joû* (signe de comparaison), 之 *tchî* (signe de rapport du *génitif*), 也 *yè* (particule *finale*) et autres caractères du même genre. Chacun de ces derniers types avait été gravé dix fois et plus[1], pour qu'on pût, sans qu'il en manquât, composer une planche entière[2]. Lorsque, pour composer cette planche, il s'en trouvait qui n'étaient pas plusieurs fois répétés (ou employés plusieurs fois), alors on les serrait dans des enveloppes de papier.

« Chaque *finale tonique*[3] formait une classe séparée (de caractères ou types) placés dans des casiers spéciaux en bois (comme nos *casses* d'imprimerie).

[1] On voit que les Chinois, au XI[e] siècle de notre ère, connaissaient déjà ce qu'on appelle en typographie *la police*, ou «l'évaluation de la quantité relative des lettres dont une fonte doit être composée».

[2] 每字有一十餘印以備一板 *meï tséu yèou yǐh chǐh yû yìn ì pí yǐh pàn.*

[3] Plusieurs dictionnaires chinois ont leurs caractères classés par *finales toniques* qui se ressemblent, comme les nôtres le sont par *initiales alphabétiques*. Ces dictionnaires ont beaucoup d'analogie avec nos «Dictionnaires de *rimes*»; ils n'en diffèrent que parce que ce sont des dictionnaires complets, avec les explications nécessaires pour chaque caractère. Plusieurs dictionnaires *chinois-européens* ont été établis sur le même principe.

S'il se rencontrait (dans les textes à imprimer) quelque caractère d'un usage rare, et qui n'eût pas encore été préparé, on le gravait (sur la pâte dont il a été question), puis aussitôt on le faisait durcir à un feu d'herbes sèches ou de roseaux (*thsào*), et l'on pouvait terminer l'opération immédiatement.

« L'inventeur ne fit pas ses caractères mobiles en bois, par la raison que le bois a l'inconvénient de s'étendre ou de se resserrer (selon sa nature), et que, étant imprégnés d'eau, les caractères en bois (assemblés) n'auraient pas conservé leurs surfaces supérieure et inférieure planes, en même temps qu'ils se seraient assimilé la pâte molle ou vernis (dont la plaque de fer, sur laquelle ils devaient être arrangés, était enduite), et qu'il eût été difficile, sinon impossible, de les en débarrasser complétement. Si, au contraire, on se servait de caractères en terre cuite, une fois l'impression terminée, il suffisait de présenter la forme au feu pour faire fondre la préparation de mastic (qui restait adhérente), et en lui imprimant un coup de main, les caractères ou types tombaient d'eux-mêmes, sans conserver la moindre trace de la préparation agglutinante.

« Quand (Pi-) Ching mourut, ce fut moi qui obtins de ses compagnons de garder ses caractères mobiles[1]. Jusqu'à ce jour ils ont été conservés soigneusement. »

Le document qui précède est assurément, par sa

[1] 其印爲予羣從所得 *K'î yìn wêï yû k'iûn t'soûng ssò tĕh.*

date (1041-1048 de notre ère) et par son auteur, associé ou compagnon de l'inventeur des *types mobiles* chinois, le plus important pour l'histoire générale de l'imprimerie. Ce récit, d'ailleurs, est d'une précision telle qu'il ne peut être que d'un témoin oculaire. Ainsi, il est bien certain qu'en 1041-1048 de notre ère, 400 ans avant qu'un procédé analogue fût employé en Europe, on essaya en Chine des *types mobiles* pour l'impression des livres.

L'invention n'eut pas de succès, parce que les résultats que l'on en obtenait étaient loin d'égaler en netteté ceux que l'on avait retirés des *planches en bois gravées en relief*, ou en *cuivre*, comme on a pu s'en convaincre en Europe depuis que l'on a employé le premier procédé à reproduire toutes sortes de dessins qui rivalisent aujourd'hui avec ce que la gravure en taille-douce peut faire de mieux. Au surplus, il devait en être ainsi; car l'idée d'employer, pour l'impression des livres chinois ou autres, des caractères ou *types mobiles* en pâte molle, durcie au feu, au lieu de *planches gravées*, cette idée, quoique ingénieuse, ne devait donner que de médiocres résultats, parce que la gravure de types sur une *pâte molle*, quelque parfaite qu'elle eût été, devait se déformer en la faisant durcir au feu; de sorte que l'impression que l'on obtenait de ces mêmes types ne pouvait être que très-inégale, et par conséquent très-peu satisfaisante.

Néanmoins il faut dire que l'impression des livres chinois avec des types mobiles, gravés et reproduits par d'autres procédés, n'a pas été abandonnée. On

s'en est servi pour imprimer de grandes collections, comme, 1° l'Encyclopédie, ordonnée en 977, par l'empereur Taï-tsoung des Soung, qui en revit complétement le manuscrit avant d'en ordonner l'impression. C'est pourquoi cette grande Encyclopédie porte pour titre les années de son règne : *tài p'ing*, de «la grande tranquillité», avec les mots *yú làn* «revue par l'autorité impériale[1]».

2° La grande «Collection d'ouvrages et de traités anciens et modernes avec figures[2]», ordonnée par le célèbre empereur Khâng-hî, collection qui est à elle seule une précieuse bibliothèque, composée de 10,000 *kioüan* ou livres, magnifiquement imprimée avec des types mobiles gravés sur cuivre, et dont la Bibliothèque impériale de Paris est la seule en Europe qui en possède quelques parties.

3° La collection de cent quarante ouvrages diffé-

[1] 太平御覽 *Tài p'ing yú làn*, en 1,000 *kioüan*, ou livres. L'édition que je possède est de 1818, sur papier jaune; elle est fort belle. C'est dans la préface de l'éditeur Youên Youên, de *Yang-tcheou* (province de Kiang-sou), préface datée de la 17e année *kia-king*, ou 1812, qu'on lit que cette dernière édition a été revue sur celle imprimée sous les Ming (en 1572), avec des types mobiles : *hoă tseú pàn*.

[2] 欽定古今圖書集成 *Kīn tíng kòu kīn t'oû choū tsĭh tch'ing*. 10,000 *kioüán*, grand in-8°, reliés à la chinoise en cinq mille volumes, plus cent huit volumes d'index. Les parties que possède la Bibliothèque impériale de Paris sont : 1° le *Piên i tiên*, «Documents sur les peuples bordant les frontières de la Chine.», 138 *Kioüan* : 70 *pèn*. 2° Le *Tséu hiŏh tiên*, «Documents pour l'étude de caractères chinois», 80 *pèn*. 3° Le *Chîn i tiên*, «Documents sur les Esprits et les Génies», 50 *pèn*. Incomplet.

rents, imprimés au palais impérial de Pé-kîng, dans le bâtiment dit : « Palais des choses nobles, éminentes et durables[1] », qui renferme une imprimerie en types chinois mobiles, gravés sur bois. Je possède plusieurs de ces éditions impériales qui peuvent rivaliser pour la netteté et la beauté des types avec celles du procédé plus en usage des planches en bois gravées. Cette imprimerie impériale en types chinois mobiles est placée dans le voisinage de la Bibliothèque impériale, nommée « Galerie de l'abîme littéraire, ou de la littérature[2] », divisée en « quatre magasins » ou sections renfermant ensemble trente-six mille ouvrages différents catalogués (*Sân wén loŭh tsiân tsĭh*). Au nord, et tout près du premier de ces établissements, se trouvent les ateliers de brochage avec leurs accessoires[3].

L'imprimerie ci-dessus est destinée à imprimer, aux frais de l'empereur régnant, des éditions aussi correctes que possible, revues et commentées par les plus habiles lettrés de l'empire, des ouvrages jugés les plus importants et les plus remarquables de la littérature chinoise. Leur nombre, d'après un catalogue que j'en possède, s'élevait déjà à cent quarante au commencement de ce siècle[4].

[1] 武英殿 *Woù yîng t'ien.*

[2] 文淵閣 *Wên youên kŏh.*

[3] 古今地理述 *Koù kin ti li choŭh* (K. 1, fol. 19, *King ssé*).

[4] Voir le 彙刻書目合篇 *Wéi k'ĕ choû moŭh hŏ*

7. *Propagation de l'imprimerie en Chine et dans les contrées limitrophes.*

L'année même dans laquelle l'impression sur *planches en bois* des *Neuf King*, ou «Livres canoniques chinois» fut terminée (en 953 de notre ère; elle avait été ordonnée en 932) et offerte à l'empereur Taï-tsou des Tchêou postérieurs, Mou Tchao-i, qui avait fondé et fait élever à grands frais, de ses propres deniers, dans le petit État de Chou, un collége particulier pour l'éducation de la jeunesse, sollicita de son prince l'autorisation de faire *graver* aussi, sur des *planchettes en bois*, et de faire imprimer les *Neuf King;* ce qui lui fut accordé. Depuis cette époque, l'étude des «Livres canoniques» et de la littérature chinoise prit un grand développement dans cet État[1].

Le nouvel art se répandit aussi promptement dans les provinces de l'empire chinois. Les extraits suivants, tirés d'un écrivain bien instruit sur la matière, reproduits dans «l'Examen explicatif et historique des King[2]», peuvent en donner une idée.

Yeh Moung-tĕh a dit : «Sous la dynastie des Thâng et antérieurement, tous les livres et autres écrits

p'ién, «Catalogues des ouvrages gravés en collections», publié en 1799, 10 volumes in-12, avec un supplément en 1 volume. M. A. Wylie a reproduit la liste des ouvrages compris dans la collection en question à l'Appendix (p. 208-209) du beau et utile ouvrage qu'il vient de publier à Chang-haï, sous le titre modeste de *Notes on Chinese literature*, etc. avec plusieurs importants index. 1 vol. in-4°.

[1] *Li taï ki ssè nian p'iào*, k. 80, fol. 14 v°.

[2] *King i k'ào*, k. 293, fol. 5.

quelconques consistaient en *copies manuscrites*. On n'avait pas encore trouvé l'art de les reproduire par l'*impression*. Les hommes qui se formaient des bibliothèques (*t'sâng choû*) étaient des hommes riches et privilégiés (*kouei jîn*), mais peu nombreux; et leurs bibliothèques se composaient d'exemplaires choisis et soigneusement collationnés. C'est ainsi qu'en voyageant de côté et d'autre, ils se procuraient tous les meilleurs exemplaires qu'ils rencontraient. Ceux qui se livraient à l'étude avaient alors beaucoup de peine à en obtenir communication, quand ils en avaient connaissance par les catalogues. C'est pourquoi ils se livraient uniquement à la lecture à haute voix (en commun, d'une bonne copie ainsi obtenue), et à l'explication des passages difficiles.

« Du temps des cinq dynasties (de 907 à 954), Foung-tao fut le premier qui demanda, par une requête, que les fonctionnaires préposés à l'imprimerie des *planches gravées* du gouvernement (*léou pàn yîn*) les propageassent dans l'empire.

« Dans les années *chun-hoa* (990-994) de la dynastie régnante (les Soung), on avait de nouveau distribué par l'impression (en sus des Kîng) les « Mémoires historiques de Sse-ma Tsien » (le Ssè-kí en 130 livres) et les « Histoires des premiers et des seconds Han » (*t'siân héou Hân choû*), en 130 et 120 livres); et ce fut le directeur de l'imprimerie du Gouvernement qui fournit les modèles d'impression [1]. Depuis ce temps, les livres qui ont été im-

[1] De tout temps le gouvernement, en Chine, a favorisé les

primés se sont beaucoup augmentés ; et les grands docteurs (*ssé*), les fonctionnaires élevés (*tá foû*) n'ont plus eu l'idée d'accaparer les manuscrits dans leurs cabinets. Ceux qui étudient ont maintenant une grande facilité pour se procurer des livres. La lecture commune à haute voix (d'une seule copie manuscrite) cessa complétement par le fait.

« Ainsi, dans les commencements de l'imprimerie par des planches en bois, gravées, les éditions des livres furent loin d'êtres correctes et exemptes de fautes. Avec le temps on arriva à faire en sorte que les planches en bois gravées fussent correctes ; et les anciennes éditions encore en magasin, ou conservées dans les bibliothèques, disparurent de jour en jour, à cause de leurs incorrections. Il en est résulté toutefois que, quoique ces premières éditions ne fussent pas correctes, à beaucoup près, leur perte n'en est pas moins regrettable. »

Il a dit encore : — « Aujourd'hui (à l'époque où l'auteur écrivait, sous les Soung, de toutes les imprimeries de l'empire, celles de *Hâng-tchéou* [1] sont

moyens d'étude, soit en établissant des colléges dans les villes, soit en distribuant lui-même des ouvrages sortant de ses imprimeries (je possède moi-même des exemplaires d'ouvrages chinois dont le titre porte que ce sont des exemplaires de distribution) ; et enfin par des dotations, en biens fonds, en faveur des établissements d'instruction publique.

[1] 杭州 *Hâng-tchéou*. Cette ville, aujourd'hui capitale de la province de *Tché-kiang*, fut nommée ainsi vers 620 de notre ère ; elle conserva ce nom jusqu'au moment où les Soung en firent leur capitale méridionale (1150), époque où elle reçut le nom de *Lin-ngan*,

supérieures aux autres; celles de Chou (qui fut absorbé par les Soung en 965) viennent ensuite; puis celles de la province de Foŭh-kien. Au dernier rang sont celles de la ville capitale[1] (*Kīng-ssè*). Si l'on compare ses éditions imprimées sur planches en bois gravées (*yìn pàn*) produites dans le cours de l'année (dans laquelle écrivait l'auteur), aucune ne diminue les mérites supérieurs de celles de *Hâng-tchéou*[2]. Seulement, le papier de celles-ci n'est ni si beau, ni si bon. Le pays de Chou et le Foŭh-kien l'emportent par la qualité douce et polie du bois sur lequel on a gravé les textes imprimés, et avec lequel on peut obtenir plus de perfection (dans la gravure des caractères et dans le tirage), en même temps qu'un débit plus prompt. Il en résulte que les ouvriers imprimeurs (des autres provinces) ne peuvent

et, en tant que ville capitale : 京師 *King-ssé*, la célèbre *Quin-sai* de Marco Polo, que ce voyageur a si admirablement décrite dans son livre immortel. (Voir notre édition, p. 491-512.)

[1] 京師 *King-ssé*. Il résulte de ce passage, que Yeh Moung-teh l'écrivit avant l'année 1150, à l'époque à laquelle les Soûng n'avaient pas encore transporté leur capitale du nord (Pé-king d'aujourd'hui) à Hâng-tchéou. C'est donc de l'imprimerie de la capitale du nord qu'il est question ici comme étant placée alors au dernier rang.

[2] Depuis l'invention de l'imprimerie en Chine, c'est-à-dire depuis le xe siècle de notre ère, la ville de Hâng-tchéou était restée la première ville littéraire de la Chine, et comme le grand foyer de la pratique de l'art dont elle avait été l'une des premières à propager les merveilles. Les nombreuses éditions de livres chinois qui sortaient de ses presses étaient fort belles et très-correctes. La barbare insurrection des *Taï-ping*, qui a trouvé des prôneurs parmi nous, n'y a laissé que des ruines.

lutter, pour la circulation de leurs éditions, avec ceux de la province de Foŭh-kien, à cause de la facilité avec laquelle ils obtiennent plus de perfection[1]. »

Cet État a bien changé depuis. La province de Foŭh-kien n'est plus renommée pour ses belles éditions. La ville de *Nân-Kîng*, capitale méridionale de la dynastie des Mîng (1368-1573), devint un grand centre littéraire sous cette dynastie, et ses éditions étaient renommées pour leur beauté et leur correction, avant qu'elle eût été prise et ravagée dans ces derniers temps par les Taï-ping, qui y avaient établi leur quartier général. La ville de Canton était aussi devenue un grand atelier d'imprimerie; mais ses éditions n'étaient ni aussi belles ni aussi recherchées que celles de Nân-Kîng et de Hâng-tchêou.

Moins d'un demi-siècle après la publication des « Neuf Kîng » chinois par l'impression sur planches en bois gravées, l'année 991 de notre ère, le roi de la Corée, Wang-tchi, chargea son ambassadeur, qui portait son tribut à l'empereur Taï-tsoung des Soung, de lui remettre aussi une lettre respectueuse dans laquelle il lui demandait les « Livres sacrés de Fŏh (ou Bouddha) » imprimés[2]. L'empereur des Soùng rendit un décret par lequel il lui accordait cette faveur, en lui faisant don de ces mêmes livres et d'autres conservés dans les magasins impériaux[3]. »

[1] *King i k'ao*, k. 293, fol. 5.

[2] 求印佛經 *k'iéou yin Fŏh king.*

[3] *Li taï ki ssé niân p'iào*, k. 82, fol. 25 v°.

NOUVELLES INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES D'ÉGYPTE,

PAR M. H. ZOTENBERG.

Lors de son dernier voyage en Égypte, notre confrère, M. Th. Devéria, assistant aux fouilles que M. Mariette a entreprises à Abydos, a copié, dans le grand temple, plusieurs *graffiti* phéniciens et araméens qu'il a bien voulu me communiquer. La main habile de M. Euting, à Tubingue, a reproduit ces inscriptions par le procédé autographique, d'après le dessin même de M. Devéria.

Malgré les difficultés de lecture et d'interprétation que présentent ces documents, dont la reproduction fidèle et consciencieuse par le dessin ne remplace cependant pas entièrement un estampage, nous croyons que l'épigraphie phénicienne n'a qu'à se féliciter de la découverte de ces textes. Ils sortent, en effet, par leur origine comme par leur contenu, du cercle ordinaire des inscriptions phéniciennes, provenant pour la plupart, on le sait, de l'ancien territoire de Carthage.

Dans le grand nombre d'inscriptions diverses qui ont été trouvées jusqu'à ce jour aux bords du Nil,

les anciennes inscriptions sémitiques sont fort rares. Cette lacune peut paraître singulière, si l'on considère que l'Égypte, de tout temps, et presque depuis le commencement de sa civilisation, a renfermé des habitants sémitiques, et que les Phéniciens en particulier, outre les colonies qu'ils avaient fondées jusque dans le cœur même du pays, ont entretenu des relations fort suivies avec cette partie de l'Afrique. En dehors de quelques textes araméens, les seules inscriptions phéniciennes découvertes en Égypte jusqu'à ce jour, sont celles d'Ipsambul, copiées successivement par Ampère[1], Lepsius[2] et Graham[3], et quatre lignes gravées sur un des sphinx du sérapéum de Memphis[4]. Ces quelques inscriptions, très-courtes et en partie mal conservées, n'ont pas encore été toutes déchiffrées d'une façon satisfaisante. Mais ce qui est hors de doute, c'est que ces courtes phrases épigraphiques ont été tracées par des pèlerins phéniciens, habitants du pays, ou étrangers, qui ont inscrit leurs noms et peut-être le but de leur visite sur les monuments, de même que des voyageurs grecs et romains ont laissé, à différentes époques, de nombreuses traces écrites sur ces mêmes monuments.

[1] Voyez *Revue de philologie*, t. I

[2] Voyez *Denkmäler aus Ægypten und Nubien*, t. VI, fol. 98.

[3] Voyez *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XVI, p. 566 et suiv.

[4] Voyez M. de Vogüé, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VI, 1[re] série, 1[re] partie.

Les inscriptions que nous publions aujourd'hui sont évidemment du même genre que celles dont nous venons de parler, et se rattachent également à des visites de voyageurs ou d'adorateurs. Comme les premières, elles ne contiennent, pour la plupart, que des noms propres. Cependant, nous avons déjà eu l'occasion de le dire (voyez *Journal asiatique*, avril-mai 1866, p. 452), ces noms, à eux seuls, tant au point de vue philologique qu'archéologique, offrent, soit par leur forme grammaticale, soit par les éléments mythologiques qu'ils renferment, un intérêt assez grand pour fixer l'attention. Malheureusement, plusieurs signes et un certain nombre de groupes qui se rencontrent dans nos inscriptions sont restés pour moi lettre close. J'ai mieux aimé renoncer à la lecture que de produire des conjectures aventureuses, et j'exprime ici l'espoir que d'autres, qui voudront s'occuper de ces monuments, seront plus heureux que moi dans leur interprétation.

On sait que la ville d'Abydos, où ont été trouvées nos inscriptions et dont les ruines ont déjà donné tant de monuments de premier ordre, était une des cités les plus importantes du royaume des Pharaons. Abydos ou *Thîs* (Θίς), située dans la haute Égypte, à l'ouest du Nil, célèbre surtout à l'époque hellénique par son *Memnonium*, était la ville sainte d'Osiris, et renfermait le sanctuaire le plus ancien de ce dieu. Deux temples, dont l'un construit par Séti Ier, l'autre par Ramsès II, lui

étaient consacrés[1]. Elle renfermait, en outre, le tombeau d'Osiris. Plusieurs autres villes, à la vérité, non-seulement à l'intérieur du pays, mais aussi à l'étranger, étaient réputées posséder les sépultures, soit d'Osiris, soit d'autres divinités[2]. Mais Abydos avait la prétention de posséder le vrai tombeau du dieu Osiris, et cette croyance eut pour effet que beaucoup d'Égyptiens, de toutes les parties du pays, firent établir leurs sépultures à proximité de l'endroit où reposait le dieu. Il est naturel que cette coutume ait ajouté à la sainteté du lieu et du culte d'Abydos. Aussi cette ville attira-t-elle de très-nombreux pèlerins venus de tous côtés pour y adorer Osiris.

Il est inutile de nous étendre longtemps sur l'idée du dieu Osiris, sur son affinité avec l'Adonis ou le Baal-Adonis phénicien, et sur les différentes formes mythologiques que cette divinité a revêtues dans l'antiquité. Il doit suffire de mentionner que le culte d'Osiris était devenu, à partir de l'époque hellénique, pour ainsi dire universel dans le monde ancien. D'ailleurs, les renseignements assez nombreux, quoique bien incomplets, que les auteurs grecs nous fournissent relativement à ce culte, semblent ne laisser aucun doute sur l'identité même, à cette

[1] Voyez Brugsch, *Geographie des alten Ægyptens*, p. 147.

[2] Voyez Plutarque, *De Iside*, c. XXI. — A Philæ, par exemple, où l'on prétendait également posséder le tombeau d'Osiris, un grand nombre d'inscriptions attestent un pèlerinage très-fréquent. Voyez Letronne, *Recueil des inscriptions de l'Égypte*.

époque, d'Osiris et d'Adonis [1]. La présence de visiteurs phéniciens au sanctuaire d'Osiris n'a donc rien qui doive nous étonner. Nous savons, du reste, par d'autres monuments, que le culte d'Osiris lui-même était assez commun chez les Phéniciens. Le monument de Carpentras, une inscription de Malte et les médailles de Gaulos, témoignent de ce culte égypto-phénicien, qui florissait principalement à Amathonte, à Byblos, à Alexandrie, et probablement dans d'autres endroits encore [2].

Nos monuments ne nous fournissent pas les moyens de décider s'il faut les attribuer à des Phéniciens venus de leur pays, ou à des personnes de nationalité phénicienne habitant l'Égypte. (Voyez cependant ci-après, n° VIII.)

Avant d'entrer dans quelques détails sur le texte même de nos inscriptions (il ne peut pas s'agir pour nous d'en entreprendre une interprétation suivie, vu leur état défectueux), disons un mot de leur âge. A ne considérer que la forme des caractères, on pourrait incliner à leur attribuer une date assez reculée. Cependant ce serait trop hasardé de tirer une conclusion quelconque de signes qui ne nous sont connus que par le dessin. D'ailleurs, de même qu'il faut

[1] Voyez Steph. Byz. *De urb.* — Movers, *Religion der Phönizier*, p. 235. — Röth, *Geschichte unserer abendländischen Philosophie*, t. I, 1[re] partie, p. 244.

[2] Voyez Gesenius, *Monumenta*, etc. p. 96 et 226. — *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XI, p. 69. — Voyez aussi Plutarque, *De Iside et Osir.* 15 et suiv. — Étienne de Byzance, s. v. Ἀμαθοῦς.

admettre comme auteurs de ces inscriptions autant d'individus qu'il y a de textes, de même il est probable qu'elles ont été écrites à des époques différentes. Il faut se borner à en déterminer la limite extrême en deçà de laquelle elles ne peuvent pas descendre, et cela est possible. Ces graffiti ont été tracés à Abydos. Or, nous savons que cette ville était déjà détruite du temps de Strabon [1]. En outre, la forme des lettres grecques tracées par-dessus l'une des inscriptions indique une époque antérieure au premier siècle avant notre ère. Voilà deux données qui ne manquent pas de précision.

I. La première de nos inscriptions se compose de deux lignes formant une seule phrase, qui commence par le pronom אנך «moi.» Suit un nom propre, formé de cinq lettres dont j'hésite à déterminer la valeur sans y apporter des changements. La troisième lettre est très-claire, c'est un ס; la quatrième semble être כ; et, s'il était permis de supposer une légère erreur, on pourrait regarder la cinquième comme נ. Nous aurions alors le mot סכן, nom d'une divinité qui entre souvent dans des compositions de noms propres [2]. La première syllabe, si notre supposition est exacte, ne pourrait être lue que גר, et on aurait le nom de גרסכן, nom qui n'est pas nouveau et dont l'explication (*ami de Sôken*) ne

[1] Voyez Strabon, XVII, p. 813.

[2] Voyez Levy, *Phönizische Studien*, III, p. 54. — *Inscriptions in the Phœnic. character, now deposited in the Brit. Mus.* etc. Londres, 1863, n[os] 49, 56, 61.

laisse rien à désirer. Mais quelle est cette divinité appelée *Sôken* (c'est ainsi probablement qu'il faut prononcer le mot סכן), et qui, d'après MM. Renan et Levy, entre dans la composition du nom de Sanchoniathon?

Parmi les nombreuses épithètes que la mythologie grecque donne à Hermès, se trouve celle de Σῶκος. Ce mot n'a aucune explication raisonnable en grec; son origine doit être cherchée dans la mythologie étrangère. A côté de la forme Σῶκος, Suidas donne celle de Σωκόον, qui répond parfaitement à notre mot סכן. Cette identification est prouvée, d'ailleurs, par les explications que les Grecs ont tentées pour le mot Σῶκος; car tantôt ils le dérivent de σάοικος ou de σωσίοικος, en lui donnant le sens de σώζων τοὺς οἴκους; tantôt ils l'expliquent par ἰσχυρός, ou par σωτήρ, ou encore par ἀδύνατος[1]. Or, toutes ces explications, si peu acceptables sur le terrain de la langue grecque, rentrent complétement dans le domaine de la racine סכן[2]. Les conclusions à tirer de ces faits s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit. Il n'y aurait qu'à rechercher par quels côtés ces deux figures mythologiques, l'Hermès et le סכן, se rapprochaient ou se confondaient. Ce n'est pas ici le lieu de pousser plus loin cette investigation. Remarquons seulement que l'Hermès

[1] Voyez les passages dans le *Thes. ling. gr.* s. v. — Voyez aussi Welcker, *Æschylos*, Tril. 217.

[2] Remarquez surtout le sens de «ministre,» de «majordome,» que ce mot a dans la Bible. Voyez *Is.* chap. XXII, vers. 15.

Sôkos était adoré principalement à Samothrace, où florissait surtout le culte des Kabires, et enfin que ce nom se rencontre déjà dans Homère [1].

Le pèlerin dont nous venons d'expliquer le nom était fils de רמבעל « Râmba'al, » comme le dit clairement l'inscription. Ce nom n'existe pas parmi les noms propres que fournissent les inscriptions phéniciennes connues jusqu'à ce jour. Tel qu'il se présente, on pourrait le supposer composé des deux mots רם et בעל ; mais le sens de ce nom composé, « grandeur de Baal, » n'est guère propre à désigner un homme.

Je crois qu'il faut considérer le nom de רמבעל comme une forme abrégée de אחרמבעל ou חרמבעל, formations très-régulières et faciles à expliquer.

La deuxième ligne de l'inscription I commence par בן ; elle semble, par conséquent, continuer le sens de la première ligne; il n'est pas extraordinaire de voir un individu ajouter au nom de son père celui de son grand-père. Quoi qu'il en soit, la lecture n'est pas douteuse. Les deux lettres qui suivent sont ח et ק ; la quatrième est également ח, précédée d'une lettre et suivie d'une autre que je m'abstiens de déterminer. La ligne se termine par le groupe שפן, suffisamment connu comme nom propre [2].

II. La deuxième inscription, composée de trois lignes, est beaucoup moins lisible que la première, soit que la pierre ait été mal conservée, soit que

[1] *Il.* XX, 72, et Eusthat. *ibid.*

[2] Voyez Levy, *Phön. Stud.* III, p. 78.

l'écriture, qui porte parfois un caractère araméen, appartienne à des mains moins habiles.

La première ligne, qui doit être isolée des deux lignes suivantes, commence par le groupe עבר. Le mot est-il complet en soi, ou faut-il le rattacher au groupe suivant, avec lequel il formerait un mot composé? Cela dépend de la lecture de la cinquième lettre de cette ligne. Si le trait, très-finement tracé (plus finement que le reste), qui se trouve au milieu de cette lettre, lui appartient primitivement et de droit, il faut y voir la lettre ם, et tout ce groupe dans lequel elle se trouve englobée devra se lire עבדשמן « 'Abd[a]schmoun. » Si, au contraire, le petit trait en question ne se trouve là que par hasard, comme il le semble en effet, cette lettre n'est autre que פ, et alors nous n'avons plus un nom composé avec עבר, substantif, mais עבר serait le verbe « a adoré, » et les trois lettres suivantes formeraient le nom propre שפן.

La brisure de la pierre qui se trouve à la suite de ce nom est primitive et ne constitue pas de lacune; car l'auteur de l'inscription l'a évitée pour placer le mot בן. Le nom propre, placé après ce mot, commence par י, et la troisième lettre a la forme ordinaire du ח. Mais j'ignore les valeurs des autres, à cause surtout de la forme irrégulière de la deuxième lettre (reproduite très-exactement par M. Devéria, qui a copié cette inscription à deux reprises).

La deuxième ligne de cette partie de nos textes appartient à un auteur différent. Elle commence

par le mot אנך. Les lettres qui suivent sont : la première, א; la quatrième, נ; la cinquième, א; la sixième, ר. La dernière lettre, tombée par une brisure de la pierre, était sans doute נ. Le nom propre qui nous occupe était donc un composé de ארן et d'un mot formé par quatre lettres, dont la première est א et la dernière נ. Nous ne connaissons qu'un seul nom propre qui réponde à ces conditions : c'est אשמןארן[1]. Il est possible que notre inscription contienne ce même nom. Toutefois la deuxième et la troisième lettre offrent quelques difficultés au point de vue paléographique. Le signe qui représente la deuxième lettre ne se rencontre dans aucun autre monument, et il offre fort peu d'analogie avec la lettre ש; par contre, il est facile d'y voir un ס mal exécuté. Quant à la troisième lettre, que nous croyons être la lettre מ, sa forme est insolite; pourtant elle s'explique comme variante du même caractère dans l'alphabet dit araméen. En conséquence, on pourrait lire ce nom אסמנארן = אשמנארן, avec adoucissement de la sibilante.

La troisième ligne est lettre close pour moi.

III. La troisième inscription se compose seulement de quatre ou cinq lettres que j'ignore, même au point de savoir à quel alphabet elles appartiennent.

IV. La quatrième inscription, écrite en caractères araméens d'une pureté remarquable, présente deux

[1] Voyez M. de Vogüé, dans le *Journal asiatique*, août 1867, p. 98.

noms propres, séparés par le mot araméen בר « fils. » Le premier nom, חורא, est la forme araméenne du nom de חירה, qui se rencontre dans la Genèse (chap. XXXVIII, vers. 1, 12). Cependant il est à remarquer que le deuxième signe de ce mot ressemble assez à la lettre פ, telle qu'elle se trouve dans l'inscription du vase du Sérapéum. Aurions-nous ici le nom de *Hophra*, porté par le Pharaon (חפרע) mentionné dans la Bible (*Jér.* chap. XXXVII, vers. 5 et 7; chap. XLIV, vers. 30)? La lettre qui suit immédiatement le mot בר semble être identique à la première du mot précédent, à moins que, en tenant compte d'une légère déviation de la partie supérieure, on ne veuille y voir le signe qui exprime le כ. La lettre suivante ne ressemble complétement à aucune de celles que nous fournissent les inscriptions araméennes. Peut-être représente-t-elle un composé de deux signes différents, ainsi qu'il en paraît être des deux lettres suivantes. Je renonce, pour ma part, à lire ce mot.

V. L'inscription numéro V est illisible pour moi.

VI. Je trouve au-dessous du signe hiéroglyphique qui se voit au milieu de l'inscription, cette mention : « sculpture. » Il s'agit donc de savoir si ce signe, qui représente la déesse de la justice, *Na*, fait partie de l'inscription phénicienne, ou si cette dernière a été mise par hasard à côté de la sculpture égyptienne. C'est la dernière manière de voir que je serais porté à adopter. Les six lettres phéniciennes forment un nom propre, גראחש, précédé

de la particule possessive ל. Ce mot a toute l'apparence d'un nom propre étranger, grec ou romain, quoique la première syllabe נר entre dans la composition de plusieurs noms phéniciens connus.

VII. La septième inscription est écrite, comme la quatrième, en caractères araméens; cependant la forme des caractères n'est pas tout à fait la même dans les deux textes. Les lettres sont toutes faciles à déterminer[1]; en voici la transcription :

ברך גטמון בר א...

A adoré Gatmoun, fils de.....

La lecture de ברך me semble incontestable, et le sens n'en est pas douteux. Dans les inscriptions publiées jusqu'à présent, dans celles de Laodicée, de Chypre, de Malte, de Carthage, etc. partout où la racine ברך se rencontre, elle signifie « bénir, » entendu de la grâce accordée à l'homme par la divinité. Ici, au contraire, le mot semble avoir l'acception plus primitive de « adorer la divinité, » à moins que, ce qui n'est pas moins possible, nous n'ayons ici la forme passive et que l'auteur n'ait voulu ainsi appeler sur soi la bénédiction divine (*béni soit*, etc.). Voyez ci-après, n° IX. Quant au nom propre *Gatmoun*, il est inconnu d'ailleurs.

[1] Par un accident de tirage, la neuvième lettre, qui dans la copie de M. Devéria est certainement la lettre ב, est devenue fruste sur notre planche. D'après une note de M. Devéria, il y a sur la pierre, entre cette lettre et la lettre précédente, un espace.

VIII. Sous ce numéro, j'ai compris plusieurs inscriptions qui, sur la pierre, se trouvent très-rapprochées les unes des autres, et qui probablement ont été toutes inscrites en même temps par un groupe de pèlerins. Deux légères brisures de la pierre séparent les premières lignes en trois parties, sans produire de lacune. La première ligne et la deuxième forment un seul et même texte qui, à l'exception de quelques lettres à la fin de la première, et de la deuxième lettre de la deuxième ligne, présente des caractères très-lisibles, que je crois pouvoir transcrire et traduire ainsi :

אנך בעלאבסת בן צדיתן בן גדצד הצרי ישבת כי
בא··· מצרם בפטרת בדמלקרת חל

Moi, Baalabaste, fils de Zadiathon, fils de Gadzad le Tyrien. J'ai séjourné ici, à . . . . des Égyptiens, lors de la mort de Bodmelqart . . . . .

J'ai longtemps hésité avant d'adopter cette lecture, craignant les écarts de l'imagination, parce que quelques locutions paraissent ici pour la première fois. Mais il me semble que si les caractères sont bien déterminés, il serait difficile d'interpréter les mots autrement que nous ne l'avons fait. Le nom de בעלאבסת est inconnu, et son explication étymologique est également obscure. On pourrait bien, en cherchant dans le vaste arsenal des racines sémitiques, qui se prêtent si volontiers à toutes les combinaisons, trouver un élément de compa-

raison; par exemple, la racine arabe أبس, dans le sens de *subjugavit*, etc. Cependant j'aime mieux rapprocher le nom de בעלאבסת de celui de אסבת, Ἀσεπ7ε, qui se rencontre dans la quatrième inscription bilingue d'Athènes [1]. Il ne semble pas que ce rapprochement puisse être infirmé par cette circonstance, que sur ce dernier monument le nom désigne une femme, et que, sur le nôtre, c'est un nom propre masculin. Des cas analogues ne sont pas rares. Comparez les noms de מתנבעל, de בעלתת, dans la cinquante-sixième des inscriptions de Carthage, publiées par Vaux, et le nom de אברכת (Gesenius, *Monum.*), qui est de forme identique à אבסת.

צדיתן, composé de צד et de יתן, est analogue à tous ces noms propres, dans la forme desquels entre ce dernier élément, et dont l'autre élément est le nom d'une divinité. Mais une divinité nommée צד ne nous est nullement connue. Est-ce une abréviation de צדם, qui, composé avec בעל, se rencontre, comme nom d'une divinité, dans une inscription de Malte [2], ou faut-il y voir le mot צדק, connu comme désignant un des Kabires?

Quoi qu'il en soit, cette même forme צד se lit encore une fois, composée avec נד, à la même ligne de notre inscription. Je serais porté à croire que le

[1] Voyez Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, pl. III. C'est bien אסבת qu'il faut lire, et non אספת, comme l'ont prétendu quelques auteurs.

[2] Voyez la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XIV (1862), p. 651. — Levy, *Phön. Wörterb.* p. 41.

nom de Σάδιδος, fils de Saturne, donné par Philon, se rattache à cette racine [1].

La lecture des deux derniers mots de cette ligne n'est pas complétement certaine, parce qu'à cet endroit la pierre est un peu fruste. Cependant j'ai cru reconnaître dans le premier la forme הצרי. Les quatre lettres suivantes, י, ש et ב, sont plus claires; la dernière de la ligne est certainement י, et l'avant-dernière probablement כ; mais ai-je bien conjecturé, en supposant un ח à la place du signe assez indistinctement dessiné qui se trouve entre le כ et le ב? Je l'espère, car en maintenant ce signe et en le rapprochant du caractère auquel il ressemble le plus, c'est-à-dire de la lettre ע, la traduction devient impossible, aussi bien que la lecture. Je considère le mot כי comme équivalent de כחי ou כאי, qui se lit dans d'autres inscriptions égyptiennes.

Après le mot ישבח, on doit s'attendre à trouver la particule ב; elle se trouve, en effet, au commencement de la seconde ligne. Elle est suivie d'une lettre que M. Devéria n'a pu bien reconnaître. Dans son dessin, elle a la forme de l'א, plus petit que les autres caractères; cependant M. Devéria l'a marquée d'un point d'interrogation. Le nom de la ville d'Abydos était Θίς en égyptien; il n'y a pas lieu, par conséquent, d'identifier le mot qui nous occupe avec le nom de cette ville. Il est à supposer, cependant, que nous avons ici le nom d'une localité d'Égypte, à cause

[1] Voyez Philon, *Bybl.* 30, fragm. ed. Orelli. — Gesenius, *Monum. Phœn.* p. 413.

du mot ישב qui précède et du mot מצרם qui suit. Ce dernier, qui se révèle pour la première fois sur un monument phénicien, est complétement identique au nom par lequel l'Égypte était désignée chez les Juifs.

La traduction de בפטרת par « lors de la mort » n'a guère besoin de commentaire. La racine פטר, avec le sens de « mourir, » est fréquente en chaldéen, en syriaque et même dans l'hébreu de la dernière période.

Le nom de ברמלקרת est connu. Je suppose que les deux petits traits qui se voient à la droite de la lettre ר, s'y trouvent par accident. Restent sur la même ligne deux lettres, dont la première semble la moitié du ח et dont la deuxième est ל. Il est à croire que la fin de la ligne manque. Comme nous connaissons un nom propre de la forme מלקרתחלץ, par les inscriptions de Carthage, on serait tenté de joindre les deux lettres au mot précédent et d'y trouver le même nom. Dans ce cas, il faudrait disjoindre du mot מלקרת les deux lettres que nous avons lues בר (abrégé de עבר) et qu'il serait difficile d'expliquer, supposé naturellement que le sens général de la phrase que nous avons adopté soit exact.

Les quatre lettres qui se trouvent isolées à la troisième ligne présentent un fragment d'inscription qui n'a pas été continuée. Ce sont les mêmes lettres qui commencent le texte que nous venons d'expliquer.

La quatrième ligne (*b*) contient les mots suivants :

אנך בעליחן בן קרתחמי

Moi, Ba'alyeḥan, fils de Qarthḥamî.

Le nom de Ba'alyeḥan est composé de בעל et du futur (probablement de la forme paël) du verbe חנן « faire grâce. » Un composé analogue, בעלחן ou בעלחנא, se rencontre dans une inscription de Carthage. Le nom de Hannibal et d'autres rentrent dans la même catégorie. Le premier élément de Qarthḥamî est l'abrégé du nom de Melqarth (מלקרת); le mot חמי paraît appartenir à la même racine que le mot arabe حمو, *socius*.

La cinquième ligne (VIII *c*) porte :

אנ[ך] מגן בן בדא בן חפצבעל מלך...

Moi, Magon, fils de Bedo, fils de Ḥefezba'al.....

Les deux premiers noms sont connus. Le troisième se rencontre ici pour la première fois et trouve une explication facile. Cependant, en présence du nom très-usité de חלצבעל, faut-il supposer que la deuxième lettre, celle que nous avons rendue par פ, est plutôt une forme anormale de la lettre ל ?

J'ignore la signification des lettres suivantes et le rôle du mot מלך à cet endroit.

La sixième ligne (VIII *d*) présente plusieurs difficultés que je suis hors d'état de résoudre. Au commencement se trouve le אנך habituel. Après ce mot,

il faut supposer un nom propre. Les quatre lettres qui suivent me paraissent suffisamment caractérisées; je crois y lire le mot נבעל. Cette forme d'un nom propre ne serait pas impossible; cependant elle n'est pas encore établie par d'autres documents. Après ce mot, on s'attend à trouver le mot בן. Mais les signes que l'on voit à cette place n'y ressemblent guère et sont aussi trop nombreux; le dernier a plutôt la forme du ל que celle de la lettre נ (quoique dans notre inscription ces deux lettres soient peu distinctes), et le premier ressemble à la lettre ז. Le reste de la ligne contiendrait le nom du père, ירחויר, ce qui est tout à fait étrange. J'avais pensé d'abord, en considérant la dernière partie du texte en soi, que nous avions ici une date et le nom d'un mois; mais alors le sens de la phrase deviendrait complétement obscur.

IX. Les caractères araméens de cette inscription diffèrent encore de ceux que nous avons rencontrés dans l'inscription n° IV et dans l'inscription n° VII. Comme cette dernière et comme l'inscription araméenne suivante (n° XIII), elle commence par le mot ברך. Il n'est pas probable que les cinq lettres suivantes composent un nom propre, puisque les auteurs de toutes ces inscriptions ont régulièrement ajouté à leur propre nom celui de leur père. Ces cinq lettres sont כלהבה, qui semblent former deux mots : כל הבה. En regardant le mot ברך comme le participe passé, on peut traduire : « Béni soit tout... » Je ne sais que faire de ce mot הבה. Remarquons

cependant que la dernière lettre n'est pas complétement identique à la troisième, ה. S'il était possible d'y voir la lettre א, le sens ne serait pas douteux.

Les quelques signes qui se trouvent au-dessous de l'inscription sont un griffonnage qui n'a pas abouti à une inscription complète.

X. Les cinq lignes qui composent notre dixième texte n'appartiennent pas à un seul et même auteur. Les deux premières forment une seule phrase, commençant par אנך. Suit un nom propre, dont quelques lettres ne sont pas lisibles. Les trois premières semblent former la syllabe עבר ; la dernière est ם, ressemblant à cette même lettre qui se trouve à la troisième ligne. La deuxième ligne contient les mots בן עזבעל. La lacune qui se voit au milieu de cette ligne provient d'un défaut primitif de la pierre que l'auteur de l'inscription a évité.

Voici la transcription de la troisième ligne :

אנך מנחם בן בעלילי

Le premier des deux noms propres est le nom biblique bien connu. Il est assez intéressant de le rencontrer ici. Le mot ילי, qui entre dans la composition du nom בעלילי, dérive de la racine לוה, *adhæsit*, *circumvolvit*, dont vient le mot לויתן.

Quatrième ligne : אנכי עבראשמן בן···. Les caractères suivants ne me paraissent pas lisibles. Nous avons ici un curieux et jusqu'à présent unique exemple, je pense, de la forme אנכי pour אנך. Serait-ce une faute d'orthographe commise par l'auteur lui-

même? Car il ne faut pas songer à rattacher la lettre י au mot suivant et à lire le nom propre יעבדאשמן, parce que cette composition n'est pas admissible.

XI. Au-dessus de cette inscription, le carnet de M. Devéria porte la note suivante : « Abydos, grand temple, bas-relief de la table des rois. » Le sens de cette inscription m'échappe complétement. Je n'y distingue au commencement que le mot אנך, suivi, il semble, de la lettre י. Les caractères grecs, tracés par-dessus [1], donnent le mot ΑΘΗΝΙΩΝΙΩ. Les deux dernières lettres y sont répétées par erreur.

Le n° XII présente une tentative d'inscription comme nous en avons vu quelques-unes.

XIII. Le carnet de M. Devéria porte : « Abydos, grand temple, couloir des sacrifices conduisant à l'escalier. » Je n'y distingue aucun autre mot que le mot ברך, au commencement, et je laisse le déchiffrement de cette inscription, ainsi que de la suivante, à des épigraphistes plus habiles que moi.

[1] M. C. Wescher, mon collègue à la Bibliothèque impériale, croit pouvoir fixer plus précisément que je ne l'ai fait ci-dessus la date de ces caractères. Il les place au commencement du IIe siècle avant notre ère.

II

III

IV.

V

VI.

VII.

VIII

a

b

c

d

IX.

X.

XI.

XII.

XIII.

XIV.

[illegible]

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1868.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et élus membres de la Société :

MM. Deschamps, présenté par MM. Barbier de Meynard et Guyard.

T. S. Burt, F. R. S.-M. R. A. S. Pippbrook-house, à Dorking (Surrey), Angleterre.

Hartwig Derenbourg, présenté par MM. Derenbourg père et Pauthier:

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, annonçant que la souscription de son ministère au *Journal asiatique* est renouvelée pour l'exercice 1868. Des remerciements sont votés à M. le Ministre.

M. Minayeff demande l'autorisation d'emporter un manuscrit sanscrit intitulé : *Abhidharma Kochavyâkhyâ*, provenant du don de M. Hodgson. Cette autorisation est accordée.

M. Lancereau donne des explications sur la publication des numéros attardés du journal; les deux derniers numéros de 1867 sont sous presse et paraîtront incessamment. M. Derenbourg ajoute quelques explications desquelles il résulte que

la lenteur de la publication ne devrait, en aucun cas, être attribuée au travail des correcteurs. A la suite d'une discussion relative aux causes de ce retard, M. Mohl est prié de prendre des mesures pour en prévenir le retour.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Le Iscrizioni arabe della armeria di Torino*, raccolte ed illustrate da Isaia Ghiron, Firenze, 1868, 1 vol. in-folio.

Par les rédacteurs. *Journal des Savants*, janvier 1868.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, numéros de novembre et décembre 1867, in-8°.

Par les rédacteurs. *Revue de l'Orient et des Colonies*, n° 1, janvier 1868, et n° 2, février 1868, br. in-4°.

Par les rédacteurs. *Plusieurs numéros du journal de Beyrouth.*

Par l'auteur. *Dataka Siromani*, par Coomar Tagore, Calcutta, in-8°.

Par l'auteur. *Studien über die Sprache der Mischna*, von J. H. Weiss, Vienne, 1867, 1 vol. in-8°.

Par l'auteur. *Mechilta*, der älteste halachische und hagadische Commentar zum zweiten Buche Moses, von J. H. Weiss, Vienne, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Sifré debé Rab*, der älteste halachische und hagadische Midrasch zu Numeri und Deuteronomium, von M. Friedmann, 1re partie, Vienne, 1864, 1 vol. in-8°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 1868.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et élus membres de la Société :

MM. Platon Jossélian, conseiller d'État actuel à Tiflis, présenté par MM. Pauthier et de Khanikof.

Le Bon des Michels, à Paris, présenté par MM. Mohl et de Rosny.

Il est donné lecture, 1° d'une lettre de M. le Directeur des Postes de Pétersbourg, communiquée par M. de Khanikof, invitant la Société asiatique à expédier son journal sous double bande; l'une à l'adresse de la direction des postes impériales de Russie, et l'autre intérieure à l'adresse des destinataires. Ces instructions seront communiquées au libraire de la Société. 2° D'une lettre de l'Institut Smithsonien de Washington, proposant l'échange de ses publications avec celles de la Société. Renvoyé à la Commission du journal.

M. Pauthier, au nom de la Commission des fonds, donne lecture du budget définitif de 1867 et du projet de budget pour l'exercice 1868. Renvoyés à la Commission des censeurs.

M. Feer lit un épisode tiré de la vie de Tcharka, disciple du Bouddha, traduit du tibétain.

La séance est levée à 9 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Commission. *Journal des Savants*, février 1868.

Par M. Wylie. *Translation of Euclid's Elements of Geometry into Chinese*, quinze livres en huit volumes.

Par l'auteur. *Géographie du Kaboulistan et du Kafiristan*, par V. Grigorieff (en russe), Saint-Pétersbourg, 1867, gr. in-8°.

Par l'auteur. *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, texte et traduction par A. Hanoteau, Paris, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *Mémoires de Nakhoda Mouda de Samangka*, écrits par lui et ses enfants, traduits pour la première fois en

français sur la version anglaise de W. Marsden, par A. Marre. Paris, 1868, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Royal geographical Society of London*, november 1867, in-8°.

Par la Société. *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, 1re année, 1re livraison, février 1868, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, janvier 1868, in-8°.

Par la Société. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XXI, IVe cahier. Leipzig, 1867, in-8°.

Par l'auteur. *Antiquarischer Anzeiger*, Brockhaus. Leipzig, 1867.

Par l'auteur. *Le Sûtra en quarante-deux articles, textes chinois, tibétain et mongol*, par M. Feer. Paris, 1868, 1 br. in-8°.

Par les rédacteurs. *Plusieurs numéros du journal de Beyrouth.*

Par l'auteur. *Wissenschaftlicher Jahresbericht über die morgenländischen Studien*, 1859 bis 1861, von R. Gosche. Leipzig, 1868, in-8°.

Par la Société. *Le Globe*, journal géographique de Genève, année 1867. Genève, in-8°.

'Antarah, ein vorislamischer Dichter, von Heinrich Thorbecke Dr Phil. Leipzig, 1867, in-8° de 45 pages.

'Antara est pour les Arabes l'incarnation du Bédouin; Mohammed regrette de ne pas l'avoir connu [1], et, après lui, les générations qui se succèdent concentrent sur ce héros tous les souvenirs que leur a légués la tradition nationale. La légende du vieil 'Antara, en passant de bouche en bouche, répétée et transformée par de nombreux *rhapsodes* [2], s'est en-

[1] M. Caussin, *Essai*, etc. II, p. 521; III, p. 218.

[2] Il y avait des *'anâtira*, c'est-à-dire des hommes dont le métier était de colporter et de réciter les exploits de 'Antara.

richie pendant plusieurs siècles avant d'être fixée, et la fantaisie orientale s'est donné libre carrière, ajoutant un trait à la physionomie du personnage, un fait d'armes à la liste de ses triomphes, un poëme à la collection de ses vers[1]. Ainsi s'est formé le *Sîrat 'Antara*, ce livre qui, par sa nature même, était, comme les *Mille et une Nuits*, destiné à rester anonyme[2]. Un tel ouvrage est de ceux auxquels toute une nation a collaboré, mais dont personne n'est l'auteur. Les noms d'Asmaï, d'aboû 'Obeida, de Wahb ben Mouneyya ne sont cités en tête de chaque paragraphe que pour donner plus d'autorité à ces aimables fictions. Leur lecture, que M. Sprenger se plaint de voir trop délaissée[3], peut être d'une grande utilité comme introduction à l'étude des plus anciens poëtes arabes[4].

Mais, à côté de ce roman, ou plutôt de cette épopée, dont 'Antara est le héros, nous avons encore des documents sur son histoire et un recueil contenant vingt-sept de ses poésies[5].

[1] Rückert a prouvé qu'un certain nombre des poésies attribuées à 'Antara dans le *Sîrat 'Antara*, sont basées sur des vers qui se trouvent dans le *diwân* du poëte et qui sont réellement de lui. (Cf. *Zeitschrift der deutsch. morg. Gesellschaft*, II, p. 202.)

[2] M. Caussin a, d'après un manuscrit appartenant à M. Reinaud, attribué cette compilation à un certain seyyid Yoûsouf ben Isma'îl. (*Essai*, II, p. 518.) M. Dugat a montré dans le *Journal asiatique*, 1856, I, p. 259, qu'il ne s'agissait dans ce manuscrit que d'un copiste. Un médecin de l'Irâk, aboû Mouweyyid Mohammed el-Djazari, a été surnommé *el 'Antari*, parce qu'on lui attribuait une histoire de 'Antara. (Cf. M. Wustenfeld, *Geschichte der arabischen Aerzte*, n° 172.) M. Thorbecke attache peut-être à ces renseignements un peu trop d'importance, et il affirmerait presque avec Hammer qu'aboû Mouweyyid est l'auteur. (Cf. sa brochure, p. 32.) Profitons de cette occasion pour compléter la bibliographie donnée, p. 45, des ouvrages publiés sur le *Sîrat 'Antara*. M. Thorbecke aurait pu y ajouter les fragments publiés par M. Caussin de Perceval dans les Chrestomathies destinées aux élèves de l'École des langues orientales, les deux volumes donnés par Soleimân el Hareiri comme feuilleton dans le journal arabe de Paris et l'excellente traduction française de M. Marcel Devic (Paris, in-12, t. I, 1864).

[3] M. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, III, p. 548.

[4] M. Thorbecke, *'Antarah*, p. 33.

[5] Une partie de ces documents a déjà été utilisée par M. de Slane dans

M. Thorbecke vient de réunir dans une substantielle brochure tous les matériaux qu'il a pu trouver sur le « poëte antéislamique » et il a pris comme base le chapitre du *kitâb elagânî elkabîr* sur 'Antara [1]. Les douze premières pages sont consacrées au texte de ce chapitre, qui est publié d'après les manuscrits de Gotha, de Paris et de Berlin; la dissertation et les notes occupent les pages 13-44. L'édition, comme la biographie de 'Antara et les notes qui l'accompagnent, témoignent de beaucoup de science et d'érudition : on sent bien que les comparaisons et les citations sont puisées dans un riche trésor, qui n'a pas été réuni pour la circonstance, mais dans lequel un choix a été fait avec discrétion et sûreté.

'Antara ben Chaddâd ben Mou'âwiya [2] était le fils d'une esclave abyssine nommée Zabîba. Aussi la couleur noire de ses traits fit-elle mettre 'Antara au nombre des اغربة العرب, littéralement : « Les corbeaux des Arabes [3]. » Le surnom d'aboû

sa notice sur 'Antara. (*Journal asiatique*, 1838, I, p. 445 et suiv.) Le *dîwân* est contenu dans le manuscrit du suppl. ar. n° 1425, fol. 91 v°-105. Remarquons que notre manuscrit, comme celui de Gotha (Cf. M. Thorbecke *op. laud.* p. 29), s'appuie sur Asma'i pour les cinq autres poëtes, mais ne nomme pas la source à laquelle ont été puisés les poëmes de 'Antara. Quant au commentaire d'aboû Ḥadjâdj Yoûsouf de Santa-Maria que renferme notre manuscrit, suppl. ar. n° 1424, il doit se trouver aussi à Oxford; car le passage cité par M. Wright, *Opuscula arabica*, p. ٧٢, est tout à fait identique dans les deux manuscrits.

[1] Ce chapitre a été traduit un peu librement par M. Perron dans le *Journal asiatique*, 1840, t. II, p. 515 et suiv.

[2] 'Antara est ainsi nommé en tête de son *dîwân* (manusc. cité fol. 91 v°). Sur les diverses traditions relatives au nom et à la généalogie de 'Antara, voir M. Thorbecke, *op. laud.* p. 17.

[3] L'époque antéislamique compte trois « corbeaux des Arabes. » M. Thorbecke, qui cite, p. 18, Ḥariri, 2e édit. p. 112, a préféré reproduire les données du *Kitâb elagânî*, p. 6, où il aurait en tout cas dû lire خفاف بن عمير (Cf. manusc. de Paris, fol. 167 v°; Ibn Doreid, *Kitâb elichtiḳâḳ*, p. ١٨٨.) Ibn Koteiba, dans son كتاب الشعر والشعرا (manusc. de M. Schefer, fol. 37 v°), dit en parlant de 'Antara : وهو احد اغربة العرب وهم ثلاثة عنترة وامّه سوداء وخفاف بن ندبة السلمى وابوه عمير وامه

Ma'âyich, qui lui est donné dans un manuscrit de Berlin d'après Arnold, *Mo'allaḳât*, p. 44, se retrouve dans le manuscrit de Paris (ancien fonds, n° 1416, fol. 120 r°). Condamné par l'obscurité de sa naissance à l'esclavage, il ne fut reconnu par son père que lorsque ses exploits eurent rendu son nom célèbre. La femme légitime de son père, Soumeiyya (ou Souheiyya), le persécutait, et l'accusait d'avoir voulu la séduire. Chaddâd s'irrita contre son fils, et le frappa violemment. Sur ces entrefaites, Soumeiyya, qui l'avait accusé, s'interposa et pleura sur les blessures dont ses calomnies avaient été l'origine. C'est à ce propos que le poëte dit les vers suivants[1] :

Est-ce que les larmes qui coulent des yeux de Soumeiyya sont de vraies larmes? Pourquoi n'ai-je rien connu de semblable chez toi avant ce jour[2]?.

سوداء واليها نُسبَ والسليك بن السُّلَكة السعدى «Il était un des corbeaux des Arabes, et ils sont trois, 'Antara, Khoufâf ben Nadba, dont la mère était noire, et il a été nommé d'après elle, tandis que son père était 'Oumeir, et Souleik ben Soulaka.» L'ouvrage auquel est empruntée cette note est le même dont M. Nöldeke a traduit la préface d'après le manuscrit de Vienne dans ses *Beiträge, etc.* p. 1-42. Le *Kâmoûs*, s. v. غرب nomme aussi ces trois «corbeaux,» auxquels il en ajoute un comme ayant été مُخَضْرَم, c'est-à-dire comme ayant appartenu à la fois à l'époque antéislamique et à l'époque islamique. Ce sobriquet fut, d'après le *Kâmoûs*, l. c. appliqué également plus tard à des hommes remarquables par leur teint foncé, comme aux deux grands poëtes Ta'abbata Charran et Chanfarâ. M. Thorbecke lui-même a donné une notice exacte sur Khoufâf ben Nadba dans sa note 13 p. 36. Il cite là le *Manhal essâfî* de Soyoûṭî. L'ouvrage dont il est question est nommé *manâhil essâfî* en tête du manuscrit suppl. arabe n° 729, tandis que le nom de *Manhal essâfî* est réservé à un célèbre dictionnaire biographique d'aboû Maḥâsin (Cf. man. A. F. arabe, n°s 747-751, et Ḥâdjî Khalîfa, n° 13302.

[1] Cf. *Dîwân*, manuscrit cité, fol. 99 v°; *Journal asiatique*, 1840, II, p. 517. M. Thorbecke, *op. laud.* pp. 3, 18 et 35.

[2] Le manuscrit du *Dîwân* porte سهيّة comme celui de Gotha; mais en marge on lit سميّة صحّ. Le *Dîwân* porte لو أنّ ذا en tête du second hémistiche, avec la variante أوَ كان ذا.

Alors qu'elle se détournait de moi sans me parler, je croyais voir une gazelle de 'Ousfan impassible, aux yeux injectés[1].

Elle m'a préservé contre le bâton qui tombait sur moi; et elle m'est apparue comme une statue vénérée qu'on visite souvent[2].

Mon bien est votre bien; esclave, je suis votre esclave. Ta punition s'est-elle donc détournée de moi[3]?

Oublies-tu mon courage, quand la lutte était chaude, et que se précipitaient au combat les cavales longues et élancées[4]?

Elles se précipitaient et déjà les selles étaient couvertes de sueur, tandis que leurs cavaliers les poussaient en avant, les narines gonflées, pleins d'ardeur[5]?

[1] La traduction donnée ici est identique à celle de M. Perron, *l. cit.* et à celle proposée par M. Thorbecke lui-même dans sa note 36, p. 40. La traduction qu'il a donnée, sur le conseil de M. Weil, ne serait certaine que si le texte portait ما يكلّمني.

[2] Comme le manuscrit de Munich du *Kitâb elaġânî*, le manuscrit du *Diwân* porte إِذْ أَهْوِى.

[3] Le manuscrit du *Diwân* porte أَلْمَالُ مَالُكُمْ وَالعَبْدُ عَبْدُكُمْ. Les termes sont intervertis; mais pour le mètre, qui est *basîṭ*, cela ne fait aucune différence. Ce qui mérite plutôt d'être remarqué, c'est le *hamza* qui se trouve dans le manuscrit sur أَلْمَالُ. La syllabe de l'article, qui dans la mesure du vers est ici considérée comme une longue, doit nécessairement recevoir un *hamza*, et M. Thorbecke aurait été plus exact en imprimant, p. 3, أَلْعَبْدُ عبدكُم. De même M. Broch, dans son édition du *Moufaṣṣal*, p. ٩٨, l. 4, aurait dû imprimer en tête d'un *basîṭ* de Oumeyya ben abi Ṣalt (cf. man. supp. ar. n° 1244 *ad l.*) أَلْحَمْدُ لله. C'est avec raison que M. Arnold, *Mo'allakât*, p. ١٤٧, a suivi cette règle pour le vers. 74 de la *Mo'all.* de 'Antara (Cf. *Diwân*, man. cité, fol. 94 v°). M. Thorbecke aurait pu trouver l'occasion d'appliquer la même règle dans les vers apocryphes, qui sont cités, p. ١, en écrivant إِحذر avec un *hamza*.

[4] Le manuscrit du *Diwân* porte لَحِقَتْ comme le manuscrit de Gotha; de plus on y lit تَخْرج. Le *Kitâb elaġânî*, p. 4, explique سراعيف par مصراع «rapides,» sans tenir compte du *fâ*.

[5] Le *Diwân* porte تَرْكُضُهَا المُرْدُ, «tandis que les excitaient leurs cavaliers audacieux.» أَلشُّمّ signifie ceux qui ont les narines gonflées par le

Quand je me mesurerai avec mon ennemi je le frapperai de coups qui laissent leur trace, de ces coups qui font pâlir la main de celui qui les reçoit et qui l'épuisent [1].

'Antara, le poëte guerrier [2], devait gagner sa liberté sur le champ de bataille. Dans une lutte que les 'Absites soutenaient contre une tribu voisine, son père lui cria : « Au combat, 'Antara. » 'Antara répondit : « Un esclave n'est pas fait pour combattre, mais pour traire les vaches et pour lier les chamelles. » Le père reprit : « Au combat, tu es libre. » Il s'élança en disant :

Je suis 'Antara, le fils d'une esclave ;
Tout homme défend le ventre de sa mère,
Que ce ventre soit rouge ou noir,
Même l'homme dont les cheveux sont crêpus [3].

sentiment de leur valeur. L'expression complète شمّ العرانين se trouve dans le *Dîwân* de Nâbiga, Poésie IV, v. 8, manusc. cité, fol. 37 r°.

[1] Sur عن عُرُضي voir les diverses opinions chez M. Thorbecke, p. 19. Le *Dîwân* porte ناحية comme glose, M. Weil d'après le *Kâmoûs* « de tous côtés. » Il faudrait, je crois, dans ce sens عن العُرُض.

[2] 'Antara prit plus tard en horreur les luttes et les combats. On lui dit un jour : « Décris la guerre. » Il répondit : « Au début lamentation, au milieu mystère, à la fin déboire. » (اولها شكوى واوسطها نجوى واخرها بلوى). *Kitâb el'ikd*. ms. suppl. ar. 418[3], t. I, fol. 25 v°.

[3] Le premier vers ne se lit que dans une des versions rapportées par le *Kitâb elagânî*, p. 6. Les trois vers suivants sont aussi cités dans Ibn Koteiba : كتاب الشعر والشعرا, manuscrit cité, *loc. cit.* La glose والشعرات, qui est entrée dans tant de manuscrits (Cf. M. Thorbecke, p. 36), s'y trouve aussi. Le dernier mot y est clairement écrit مشفرة. M. Thorbecke a imprimé مسفرة, qu'il explique comme un accusatif مُسْفِرَةً devant servir à déterminer plus exactement الواردات. Il ne se dissimule pas que le passage reste très-obscur. Remarquons que quatre manuscrits, ceux de Gotha, de Paris, de Munich et de Berlin, portent مشعرة, que, de plus, une fois la glose الشعرات, entrée dans le texte, cette épithète, empruntée à la même racine, pouvait choquer les scrupules d'un copiste trop formaliste, qu'ensuite la leçon مشفرة du manuscrit Schefer présente une modification légère de مشعرة, et il y aura déjà une forte présomption pour que cette

'Antara prit alors part à la lutte, et y fit preuve d'une grande bravoure. Son père le reconnut et l'inscrivit sur ses tables généalogiques.

C'est de ce moment que commence la vie du poëte. Il fit de nombreuses campagnes, et plus tard encore on reprochait à sa tribu d'avoir eu un noir pour défenseur. Lui-même se vante plus d'une fois de son origine, il se considère comme un parvenu, « dont la mère est de la race de Ḥâm, » mais il a « son épée pour se défendre. » (Cf. p. 20.) Ses exploits peuvent être partagés en trois groupes : les luttes contre les ennemis de 'Abs au jour de Dâḥis, celles contre les familles de Tamim et celles contre Ṭeyy. M. Thorbecke, à qui nous empruntons cette division, ne s'est pas contenté de nous tracer ce cadre; il l'a rempli grâce au *Kitâb elugânî* et aussi grâce au *Dîwân* et aux notes qui ont été transmises en tête de chaque poésie. Ces notes peuvent devenir comme un commentaire suivi, parfois aussi servir de contrôle pour les notices biographiques de l'*Agânî*. Nous ne suivrons pas M. Thorbecke dans cette masse de détails dont il a tiré le meilleur parti[1]. Nous réservons cette étude pour le moment où nous

leçon soit la vraie. Enfin, si l'on considère le dernier *radjaz* comme une *phrase d'état*, régulièrement introduite par la copule *wa*, on expliquera والواردات مُشْعِرَةٌ et l'on traduira : Quand bien même ses cheveux seraient hérissés, « c'est-à-dire quand bien même il serait un nègre, » (cf. Mas'oûdi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, I, p. 163), ce qui donne un sens excellent et tout à fait conforme à la situation. Il faut de plus évidemment interpréter حِرَهْ non pas comme « pudenda mulieris suæ (M. Thorbecke, p. 19), mais comme « pudenda matris suæ. » Les paroles de 'Antara signifient : « Tout homme défend sa mère, qu'elle soit rouge ou noire, qu'il soit lui-même rouge ou noir. »

[1] Quelques observations pourtant. Dans la poésie p. 7, v. 1, le *Dîwân* (fol. 97 v°) autorise les deux leçons عَرَضَ et عُرَضَ, celle du texte (*l. cit.*) et celle de la traduction, qui est beaucoup trop affirmative sur ce point (p. 23); v. 2, le manuscrit porte ويُرْوَى بذاك المَنْهَل, et cette même leçon se retrouve dans Freytag, *Arabum proverbia*, I, 7; v. 3, il faut

pourrons embrasser d'un coup d'œil le *Dîwân* entier dans une édition qui, nous l'espérons, ne se fera pas trop longtemps attendre[1].

'Antara doit avoir atteint un âge très-avancé, puisqu'une glose parle de ses cent vingt ans[2]. Il a dit lui-même :

Ce ne sont pas les fatigues de la guerre qui m'ont épuisé, mais les années de ma vie qui se sont écoulées.......

Il y a dans l'*Agânî*, p. 11, trois versions sur les circonstances qui ont accompagné sa mort. D'après la première, il fut tué par Wizr ben Djâbir de la tribu des banoû Nabhân; selon la seconde, après une défaite de sa tribu, il tomba de cheval au moment où il voulait fuir et fut tué par les avant-postes des Ṭeyyites. Enfin on raconte que dans sa vieillesse, réduit à la misère, il fut obligé de mettre tout en œuvre pour vivre. Ayant à réclamer un jeune chameau à un homme de Gaṭafân, il partit et mourut en route frappé par un de ces vents chauds d'été qui ne pardonnent pas. A ces récits, M. Thorbecke aurait pu ajouter une autre tra-

corriger la faute d'impression جيامك en حَيَّاكِ (Cf. p. 1); v. 7, on lit dans le *Dîwân* de Paris et dans le manuscrit Schefer, fol. 38 v° : بطعنة au lieu de بضربة; v. 10 le *Dîwân* porte سَبْيُنا, au lieu de مثلنا; v. 11, تُسْقَى, au lieu de يُسْقَى. P. 10, le *Dîwân* (fol. 99 r°) a رُسْغ, au lieu de كَفّ. P. 25, le *Dîwân* (fol. 101 r°) lit au vers 3 فيه, au lieu de وبه, et alors le sens devient clair; enfin p. 26, le *Dîwân* (fol. 102 r°) porte مُرْدٍ, au lieu de مِرْدًى.

[1] Nous prierons M. Thorbecke, s'il doit se servir de nouveau des types fondus à Boulak pour M. Metzger de Leipzig, de veiller particulièrement à ce que les mots soient régulièrement coupés. Immédiatement nous trouvons, p. 1, عهن ها; p. 2, القا سم, خُرد اذبه coupés par erreur en deux. De telles fautes, souvent renouvelées, deviennent bien fatigantes.

[2] Cf. *Dîwân*, manuscrit cité, fol. 108 r°.

dition qui est rapportée d'après aboû 'Obeida dans Ibn Doreid, *Kitâb elichtiḳâḳ* (édit. Wüstenfeld), p. ١٧٠. Voici ce qu'on y lit : « Et un des banoû 'Abs [1] est 'Antara ben Chaddâd, un des chevaliers et des poëtes arabes. Il fut tué par un Ṭeyyite, à ce que pensent les Arabes et la plupart des savants. Mais aboû 'Obeida le nie et dit : « Il mourut de froid à un âge très-avancé. » J'aime mieux pour 'Antara la première tradition qui le fait mourir sur un champ de bataille en s'écriant :

C'est ibn Salma, sachez-le bien, qui a versé mon sang. Hélas! il n'y a à espérer ni de mettre la main sur ibn Salma, ni de venger ma mort......
Il tira sur moi, sans crainte, avec la flèche bleuâtre, pénétrante......

Mais l'histoire n'a pas à s'occuper d'embellir ses personnages, et ces vers mêmes ne se trouvent pas dans le *Dîwân*.

Hartwig Derenbourg.

NOTE

SUR UN PASSAGE DE SOYOUTY PUBLIÉ DANS LE *JOURNAL ASIATIQUE* [2].

Dans ce passage, relatif au grammairien et lexicographe Aldjawalyky, un mot lu inexactement par l'éditeur a changé complétement le sens. Il s'agit du verbe أختص, qui a été transformé en أحتضر, ce qui donne une signification toute différente. Soyouty a voulu dire qu'Aldjawalyky fut distingué par les fonctions d'imâm, ou chapelain بإمامة, du calife Almoktafy, et non qu'il « devint un des familiers de ce ca-

[1] Ibn Doreid a pu ainsi mettre 'Antara avec les autres banoû 'Abs, parce qu'il avait été reconnu par son père.

[2] Numéro de septembre-octobre 1867, p. 341. — Ce numéro a paru seulement le 20 février. La présente note a été rédigée et remise à l'Imprimerie dès le lendemain.

life, » comme a traduit M. Hartwig Derenbourg[1]. Dans un autre de ses ouvrages, publié il y a plus de dix ans, Soyoûty mentionne à plusieurs reprises Aldjawalyky[2], et dit qu'il remplissait les fonctions d'*imâm* près du calife Almoktafy. Il raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Quand Almoktafy eut mandé l'imâm Abou-Mansour Aldjawalyky, le grammairien, afin de l'établir en qualité d'imâm (chapelain), chargé de réciter la prière près de lui, ce savant vint le trouver et se contenta de dire en entrant : « Que le salut et la miséricorde de Dieu soient sur le prince des croyants ! » Ibn-Attelmydz le chrétien, le médecin[3], se trouvait alors près du calife et dit à l'imâm : « Est-ce ainsi, ô cheykh, que l'on salue le prince des croyants ? » Ibn-Aldjawalyky ne fit aucune attention à lui, et dit : « Ô prince des croyants, mon salut est conforme à la tradition prophétique. » Là-dessus il récita le *hadyth* (parole de Mahomet), et reprit : « Ô prince des croyants, si quelqu'un jurait qu'aucune espèce de science n'est parvenue, de quelque manière que ce soit, dans le cœur d'un chrétien ou d'un juif, certes, une expiation[4] ne serait pas obligatoire pour cet homme, car Dieu a fermé les cœurs des chrétiens et des juifs au moyen d'un sceau, et il n'y a que la vraie foi qui puisse briser le sceau imprimé par Dieu. » Moktafy répondit : « Tu as dit vrai et tu as bien parlé. » C'est comme si Ibn-Attelmydz, malgré sa grande science, eût été bridé et mis dans l'impossibilité de parler. »

[1] Numéro de septembre-octobre 1867, p. 342.

[2] *The Tarikh al-Kholafaa, or the history of the caliphs*, edited by W. N. Lees and Mawlawi Abd Alhaqq. Calcutta, 1857, in-8°, p. 451, l. 6, 452, l. 1, 7 et 19.

[3] Ce personnage, qui ne mourut qu'en 560 de l'hégire (18 novembre 1164 — 6 novembre 1165), à l'âge de près de cent ans, s'appelait Abou'lhaçan Hibat-Allah ben-Sa'id صاعد, Emyn-Eddaulah (l'homme de confiance de l'Empire). On peut voir, sur lui, Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte*, par Abd-Allatif, p. 483, note 46, et d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, verbo Talmid, ainsi qu'une notice détaillée, dans le grand ouvrage d'Ibn-Khallikân, trad. anglaise de M. le baron de Slane, t. III, p. 596 et suiv.

[4] Ibn-Khallicân, qui raconte cette anecdote un peu plus en détail, ajoute ici après كفّارة le mot الحنث «l'expiation du parjure.»

Ibn Alathyr, dans sa grande chronique, a consacré à Djawalyky une courte notice nécrologique ainsi conçue : « Dans l'année 540 (24 juin 1145-12 juin 1146) mourut le cheykh Abou-Mansour Mauhoub, fils d'Ahmed, fils d'Alkhidhr, Aldjawalyky, le lexicographe, dont la naissance avait eu lieu au mois de dhou'lhiddjè 465 (8 août-5 septembre 1073). Il avait appris la science lexicographique sous Abou-Zacaria Attibryzy, et remplissait les fonctions d'imâm ou chapelain près d'Almoktafy, le prince des croyants[1]. » Cette notice a été transcrite par Abou'lféda[2], qui l'a augmentée de plusieurs détails intéressants, lesquels se retrouvent dans Soyouty. Seulement, au lieu des derniers mots du texte d'Ibn Alathyr, وكان يَؤُمُّ بالمقتفى امير المومنين, les deux manuscrits consultés par Reiske portent : كان يلزم (ou يلوم) بالخليفة المقتفى. Mais nous n'hésitons pas à préférer à cette leçon celle d'Ibn-Alathyr, dont l'orthographe يلوم n'est vraisemblablement qu'une altération ; d'autant plus qu'un de nos manuscrits de la chronique d'Abou'lféda[3] porte distinctement يوم (*sic*).

A la ligne 6 de la page 341 du numéro de septembre-octobre, il faut sans doute lire غزير, au lieu de عزيز. En effet, la première leçon cadre mieux avec les mots suivants : وافر العقل. Elle est d'ailleurs donnée par le manuscrit de Soyouty, ainsi que par Ibn-Khallicân[4].

C. Defrémery.

[1] Édition Tornberg, t. XI, p. 70; ou manuscrit du supplément arabe de la Bibliothèque impériale, n° 740 *bis*, t. V, fol. 175 v°. Cf. ces paroles d'Ibn-Khallicân : وكان اماما للامام المقتفى بالله يصلى به الصلوات الخمس «Il était chapelain du calife Almoktafy Billah (lisez : Liamr-illah), et récitait avec lui les cinq prières.» Manusc. 730, fol. 372 v°, ligne avant-dernière. Cf. la traduction de M. de Slane, t. III, p. 499.

[2] *Annales moslemici*, t. III, p. 494.

[3] Manuscrit 748 du suppl. arabe, non paginé.

[4] Manusc. arabe de la Bibl. impér. n° 730 ancien fonds, fol. 372 v°.

JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1868.

BIBLIOGRAPHIE OTTOMANE,

OU

NOTICE DES LIVRES TURCS

IMPRIMÉS À CONSTANTINOPLE

DURANT LES ANNÉES 1281, 1282 ET 1283 DE L'HÉGIRE,

PAR M. BELIN,

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE DE L'EMPEREUR, À CONSTANTINOPLE.

Réunir, au fur et à mesure de leur annonce ou de leur apparition, les titres de livres nouvellement publiés, est en soi, de prime abord, un travail peu attrayant et qui semble offrir aussi peu d'intérêt à la lecture qu'à la rédaction. Pourtant, et quelque fondée qu'elle soit, en principe, cette appréciation n'est pas d'une exactitude absolue. Considéré à un point de vue plus élevé et plus philosophique, ce genre de recherches donne une sorte de baromètre de la vie publique d'une nation, et il fournit une série d'observations précises sur les conditions actuelles de son existence; en effet, c'est par les productions intellectuelles d'un peuple, par la nature

du mouvement des esprits qu'on peut juger avec quelque certitude l'étendue de son activité, ses tendances, les courants d'idées qui les animent, ceux qui lui sont propres ou ceux vers lesquels il est entraîné; en un mot, la mesure de ses forces vitales présentes ou à venir. C'est à ce point de vue, sans doute, que se sont déjà placés, comme nous, plusieurs de nos savants confrères, tels que les Hammer, les Reinaud, les Bianchi et M. le baron de Schlechta, dans les travaux de ce genre publiés par eux dans les *Journaux asiatiques* de France et d'Allemagne; aussi, malgré la sécheresse et l'aridité de ce travail, croyons-nous avoir rempli une tâche à la fois utile pour l'histoire morale de la Turquie et pour les lettres orientales, en général, en continuant la *Bibliographie ottomane* de feu Bianchi, et en recueillant la liste des livres publiés à Constantinople, à partir du point où en est resté ce savant, c'est-à-dire depuis ramazan 1281, jusqu'à la fin de 1283 (de février 1865 à avril 1867). Toutefois, nous avons reproduit en tête de cette liste, vu leur importance, l'indication de deux ou trois ouvrages dont l'impression est antérieure à cette date. Enfin, et pour mieux répondre au but que nous nous sommes proposé, nous avons classé les publications nouvelles par ordre de matières, en les rangeant sous les diverses catégories auxquelles elles appartiennent.

1278-1280. HISTOIRE.

تاريخ جودت « Histoire ottomane, » par Djevdet-efen-

di, historiographe de l'empire, aujourd'hui Djevdet-pacha, préfet du département d'Alep. Cet ouvrage, qui se distingue par la forme entièrement neuve de la rédaction et du style, débute par un aperçu général historique en douze chapitres; il traite ensuite de l'histoire ottomane, depuis l'an 1188 jusqu'à 1208 de l'hégire inclusivement; tomes I à V, Imprimerie impériale; petit in-4°; rebi-akher 1278; prix relié: 120 piastres [1].

مفتاح العبر « La clef de l'*ibar*. » Version turque de l'histoire universelle d'Ibn-Khaldoun, intitulée عنوان العبر وديوان المبتدا والخبر, en 3 livres : préface, premier et second livre. Le *miftah-ulibar* est la traduction turque de ces deux dernières parties, par Soubhi ibn Abdurrahman Sami ibn elcheïkh Ahmed elmevrevi, plus connu sous le nom de Soubhi-beï, actuellement ministre de l'instruction publique à Constantinople. A l'instigation du vice-roi d'Égypte, Mehemmed Ali-pacha, Soubhi-beï, selon les termes de sa préface, avait déjà entrepris ce travail, durant son séjour en Égypte; puis, ayant quitté ce pays pour venir s'établir à Constantinople, il a fait une nouvelle traduction du livre d'Ibn-Khaldoun et l'a publiée sous le titre ci-dessus. Cette deuxième partie كتاب ثانى contient l'histoire des deux premières époques arabes, celle des Syriens, des Chaldéens, des Sabéens, des Coptes, des Nabatéens, des rois

[1] La piastre équivaut actuellement à 21 centimes; 4 piastres et 30 paras représentent 1 franc, le napoléon à 95; la livre étant comptée à 100 piastres. Le franc vaut 4 piastres et 13 paras.

de Ninive, des Hébreux et des quatre dynasties des Perses. Cette traduction a été imprimée le 19 djemazi-akher 1276, à l'Imprimerie impériale; 209 pages, grand format. Les autres volumes contiennent l'histoire des Grecs, des Romains, de l'Espagne, de la troisième époque arabe, de la vie du Prophète, des quatre khalifes *rachidîn;* en tout 4 volumes; prix : 30 piastres l'un.

تكملة العبر « Complément de l'ouvrage précédent, » par le même auteur, d'après des sources autres que les sources arabes et turques; deux parties : la première traitant de l'histoire des Séleucides; 51 pages grand format, avec 9 planches de médailles lithographiées; la seconde traitant de l'histoire des Achkaniens ou Arsacides; 28 pages grand format, avec 11 planches de médailles lithographiées; Imprimerie impériale, 13 zilqydè 1278.

Cf. Bianchi, *Bibliographie ottomane*, n° 135.

تاريخ نعيما « Histoire ottomane, » par Naïma, de l'an 1000 à l'an 1070 de l'hégire; nouvelle édition, petit format, 6 volumes; Imprimerie impériale, rebi-ewel 1280. Le dernier volume se termine par un appendice de 54 pages de Moustafa Naïm, rédigé sur les notes laissées par l'auteur et tracées de sa propre main. Prix : 20 piastres le volume; 120 piastres les six.

ترجمهٔ وفيات الاعيان لابن خلكان version turque du *Vafiiat ulaïân* d'Ibn-Khallican, par Mehemmed

Rodouci, faite par ordre de Moustafa-pacha grand vizir du sultan Mehemmed-Khan, en 1087. Deux volumes, petit format; le premier de 353 pages, le second de 361; Imprimerie impériale; 5 chaoual 1280; prix: 30 piastres l'un.

Le traducteur, qui d'ailleurs, selon ce qu'il dit dans sa préface, a complété la biographie des personnages les plus célèbres, par des renseignements puisés ailleurs, et supprimé telle autre qui se bornait à l'indication de la naissance et de la mort, a terminé son travail par l'indication des sources auxquelles Ibn-Khallican a puisé, et par une notice biographique de cet auteur.

1281 (RAMAZAN).

1. THÉOLOGIE, SCIENCES RELIGIEUSES.

تحفة الاخوان من جملة القران «Présent offert à nos frères dans le Coran;» traité des principes d'une belle élocution, très-utile pour les imams, hafiz et lecteurs du Coran. Ce livre, rédigé en arabe par el-cheïkh Abdulaziz Attâchi, membre célèbre de l'ordre des Naqychbendiè, a été lithographié par les soins de Bosnavi Hadji Mahrem-efendi; prix: 10 piastres.

فتاوى انقروى «Décisions juridiques» du jurisconsulte Mehemmed-efendi, d'Angora, contemporain de sultan Mehemmed IV, et mort en 1098 de l'hégire (1687 ère vulgaire); premier volume, 479 pages; second volume, 416 pages; rebi 1er 1281.

Cf. la notice de M. de Schlechta, dans la *Zeitschrift der*

deutschen morgenländischen Geselschafft, 1866; d'Ohsson, *Tableau de l'empire ottoman*, I, 53.

منطق الطير ترکی ترجمه سی « Version turque du *Mantyquttaïr;* » célèbre traité de philosophie religieuse, de Ferid-eddin Attar, par Fédaï, de l'ordre des Mevlevis; imprimé en caractères neskhis; prix : 25 piastres.

M. Garcin de Tassy a donné la traduction d'une partie de cet ouvrage intitulée : *Poésie philosophique et religieuse des Persans*, dans la *Revue contemporaine*, t. XXIV, 93ᵉ livr. 1856; et plus tard, le texte original, Imprimerie impériale de Paris, in-4°, 1857; enfin la traduction complète, Imprimerie impériale, Paris, 1860, in-4°.

2. LITTÉRATURE, MORALE.

منتخبات شهنامه « Morceaux choisis du *Châh-nâmè*, » par S. E. Kemâl-efendi, alors ministre de l'instruction publique. Ce livre que l'auteur dit, dans l'introduction, avoir rédigé pour feu Pertev-pacha, offre, sous forme de *Pend-nâmè*, et selon l'ordre d'idées auxquelles ils se rapportent, le classement de certains vers du *Châh-nâmè;* 94 pages; lithographié; il se termine, à la fin, par un petit lexique.

ترجمهٔ حکایهٔ روبنصون « Traduction de l'histoire de Robinson; » version turque, faite sur la traduction arabe, par Ahmed Loutfi, correcteur à l'Imprimerie impériale; première édition, Imprimerie impériale, 21 chaoual 1281; 113 pages in-8°; prix : 10 piastres.

3. HISTOIRE.

مقدمۀ ابن خلدون « Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun. » Ce premier livre de l'histoire universelle du célèbre écrivain arabe se compose de 6 chapitres, dont 5 ont été déjà traduits en turc par le cheïkh-ulislam « mufti » Piri-zâdé-Mehemmed-Sahib-efendi, qui les présenta au sultan Mahmoud Ier; mais ce personnage ne put achever la traduction du sixième chapitre, qui forme, à lui seul, le tiers du premier livre. La traduction de cette sixième partie est due à Ahmed-Djevdet-efendi, aujourd'hui Djevdet-pacha, préfet du *Vilâïet* « département » du Danube. Imprimerie impériale; 11 djemazi-ewel 1277; 316 pages, grand format; les pages 169 à 176 et 183 à 190 sont lithographiées.

Les deux volumes de Piri-zâdé et le troisième de Djevdet-pacha se vendent 40 piastres l'un, broché.

پچوی تاریخی « Histoire de Petchèvi, » commençant à l'avénement de sultan Suleïman le Grand, et finissant à l'an 982. L'auteur, Ibrahim-efendi, plus connu sous le surnom de Petchèvi, remplissait, en 1013, les fonctions de contrôleur général de l'infanterie et de la cavalerie; premier volume, 604 pages, sans date; prix : 30 piastres.

تاریخ قامنچه « Histoire de la prise de Kaminiec, » sous le sultan Mehemmed IV, en 1083 (25 août 1672, ère vulgaire), par Nâbi, secrétaire du grand vizir Ahmed Kuprulu-pacha; brochure in-12, de 84 pages,

imprimerie du *Terdjumâni-ahvâl;* 29 mouharrem 1281.

حديقة الجوامع « Le jardin des mosquées; » description historique, épigraphique et littéraire des mosquées et établissements religieux de Constantinople et de ses faubourgs, par Mevlana-Ali-Sati-efendi; tome Ier, 310 pages, imprimé le 1er ramazan 1281; tome II, 263 pages, imprimé le 7 zilhidjè suivant; broché : 22 piastres; relié : 25.

M. de Schlechta a donné, *loc. laud.* une notice de ce livre curieux et important, dans laquelle l'exactitude de certains monuments épigraphiques est critiquée assez sévèrement.

سلانيكلى تاريخى « Histoire ottomane de Selanikli. » L'auteur, Moustapha-efendi, de Salonique, traite de l'histoire ottomane depuis l'époque du sultan Suleïman jusqu'à l'an 1000 de l'hégire, date où commence la chronique de Naïma. Imprimerie impériale, in-8°; 351 pages; redjeb 1281; prix, relié : 23 piastres.

4. SCIENCES DIVERSES.

جدول نما « Tables de comput, » donnant le taux de l'intérêt, compté de 3 à 20 p. 0/0, depuis une piastre jusqu'à un million, pour la période d'un jour jusqu'à un an, par Edib-efendi, adjoint comptable au *Vilâïet* « département » du Danube.

محتفظاى كبير « Grand traité d'hygiène, » par le colonel Hadji-Moustafa-beï, l'un des rédacteurs du

Djeridèï-askérïè «Revue militaire;» tome Ier, prix : 30 piastres.

قوجه معمار سنان رساله سی Traité composé par le vieil architecte Sinan; prix : une piastre et demie.

5. LINGUISTIQUE, RÉDACTION.

تبصرهٔ فارسی نام قواعد نامه «Traité élémentaire de la langue persane,» par Djemâl-efendi, *mouqaïïd* «conservateur» au Conseil de l'instruction publique; ouvrage approuvé par le ministre de l'instruction publique; prix : 3 piastres et demie.

Cf. M. de Schlechta, *loc. laud.*

زبدة في علم الصرف «La quintessence de la science des flexions grammaticales;» grammaire arabe, écrite en turc par Abdulkerim-efendi, membre du conseil supérieur de l'instruction publique. L'ouvrage, divisé en 25 chapitres, forme un volume de 464 pages; prix, broché : 25 piastres; relié, 30.

مفتاح لسان كافهٔ علوم وعرفان «Clef de la connaissance de toutes les sciences.» Vocabulaire français-turc, rédigé sur le type du *Tohfèï-vehbi;* chaque mot français transcrit en turc, dans sa prononciation exacte. Prix : 10 piastres.

لطائف انشا «Morceaux choisis de littérature;» recueil d'extraits tirés des meilleurs auteurs. Le premier volume se compose de morceaux, au nombre de 46, tirés de Fuzouli, Veïci, Nâbi, Raghib-pacha, Kiani, Selanikli-Ata, Sunbulzadè-Vehbi, Djelal-pa-

cha, Izzet-beï, Halim-Gueraï, Enver-efendi, Aziz-beï, Pertev-pacha, Akif-pacha, etc. prix: 10 piastres.

In-8° de 133 pages, par Refyq-efendi, imprimé le 5 ramazan 1281, au *Terdjamâni-ahvâl* (cf. M. de Schlechta, *loc. laud.*).

1282.

1. THÉOLOGIE, SCIENCES RELIGIEUSES.

جامع الانوار النجاة «Concentration des rayons libérateurs.» Recueil des paroles prononcées par le cheikh Abdulqâdir-elghilâni, rédigé par Khadjè-Zadè Mehemmed-efendi, en mémoire de ce personnage.

عزيزيه «Précieux livre;» traduction turque par Emin-Fehim-pacha, gouverneur du sandjaq de Qars, du texte arabe du *Moukhtaçar* de Qodouri. Cette traduction a été intitulée *Aziziè*, en l'honneur de sultan Abdul-Aziz, auquel elle a été dédiée. Prix: 25 piastres.

Cf. d'Ohsson, *loc. laud.* t. I, p. 19.

مجموعه «Recueil,» contenant les sept opuscules suivants:

1° زبدة العقائد «La quintessence des principes religieux;» traité sur l'orthodoxie musulmane et les fausses religions;

2° Traité spécial du mosaïsme et du christianisme;

3° Traité sur la vacuité des sectes rafidhite et chiite;

4° مرآت حقائق «Le miroir des vérités;» traité sur la vérité de la science des *hikmet* et des *esrâr;*

5° Traité sur la discussion intervenue entre Salomon et Khizir, sur le *haqyqat* «la vérité,» dans le sens mystique;

6° Traité des cent douze réponses du khalife Moavia aux soixante et une questions de l'empereur grec de Constantinople:

7° Traité sur la pratique illicite des soufis consistant à tourner et à frapper des pieds, durant le *zikr*.

Ces divers traités, composés par Sangouri Haçan-Husni-efendi, *muderris* «professeur» à Constantinople, se vendent ensemble ou séparément, 12 piastres l'un; lithographié.

مرآت العقائد «Miroir des croyances;» version turque du livre, sous le même titre, de Mevla-Djâmi, sur les articles de foi des Sunnis. Prix: 7 piastres.

Voyez le *Djéridèï-havâdis* du 6 mouharrem 1282.

مواكب «Cortéges;» commentaire du Coran, par Ismaïl-Ferrukh-efendi, l'un des principaux employés du Divan impérial; publié, avec autorisation de Sa Majesté, à l'Imprimerie impériale; le texte est accompagné des points-voyelles et chaque verset porte un numéro d'ordre; 1020 pages qu'on peut relier en deux volumes; prix, broché: 50 piastres.

2. LÉGISLATION, LITTÉRATURE, MORALE.

دستور « Règle. » Recueil des lois édictées dans l'empire ottoman depuis le *Tanzimât;* 904 pages; Imprimerie impériale, 1er zilhidjè 1282, 2e édition; broché, 25 piastres; relié, 30.

Cette édition forme, en réalité, le troisième volume du recueil des lois édictées en Turquie, depuis la promulgation du *Tanzimât;* le premier volume, imprimé en rebi-akher 1267, contient les lois rédigées dans le *Medjlici-ahkiami-adliè;* le second, imprimé en chaban 1279, celles édictées depuis 1271, et encore en vigueur en 1279.

رسالهٔ فناری « Opuscule de Fénâri, » sur les sciences et les lettres, traduit de l'arabe en turc; prix : 3 piastres et demie.

بحر المعانی « L'océan des significations; » opuscule en vers, renfermant des conseils précieux de morale, par Suleïman-Châdi-efendi, uléma de Qars; prix, relié : 2 piastres et demie.

نان وپینیر « Le pain et le fromage; » شیر وشکر « Le lait et le sucre; » نان وحلوا « Le pain et le halva; » trois opuscules, offrant le résumé en vers du *mesnévi*, par cheïkh Beha-eddin Amoli « d'Amol; » lithographié par les soins de Nedjm-eddin-efendi; chaque opuscule peut se vendre séparément; prix des trois réunis : 21 piastres.

نوحة العشاق « Lamentations des amants; » recueil, en vers, d'histoires mystico-amoureuses, par Me-

hemmed-efendi, professeur à l'école de Beïcos, du temps de sultan Mehemmed IV. Prix : 10 piastres.

Traduction, par Khadjè-Nech'et-efendi, du commentaire de Mevlana-Abdurrahman-Djâmi, sur deux vers du *Mesnévi* de Mevlana Djelal-eddin Roumi. Prix : 8 piastres.

3. HISTOIRE.

تاريخ آل عثمان « Histoire ottomane, » par Khaïr-Oullah-efendi, ancien ministre de Turquie en Perse ; XIVe et XVe fascicules ; prix : 10 piastres l'un.

Cf. Bianchi, *loc. laud.* n°s 9 et suivants.

تاريخ راشد « Histoire ottomane, » de Rachid ; réimpression, en 6 volumes in-8°, de cet historiographe.

Le premier volume, de 532 pages, s'étend de l'année 1071 à l'an 1098.

Le second, de 595 pages, finit à l'an 1115.

Le troisième, de 390 pages, finit à l'an 1124.

Le quatrième, de 395 pages, finit à l'an 1130.

Le cinquième, de 454 pages, finit à l'an 1134. Imprimerie impériale, 29 mouharrem 1282 (*sic*).

L'appendice ou suite de Rachid par Ismaïl-Aacim efendi, plus connu sous le nom de Kutchuk-Tchelebi-Zâdè, forme le sixième volume, et renferme la chronique des événements compris entre les années 1135 et 1141 ; 625 pages ; Imprimerie impériale, 17 mouharrem 1282 (*sic*).

تاريخ مصر « Histoire d'Égypte, » ou mieux, Histoire de l'expédition française du général Bonaparte

en Égypte, traduite en turc de l'arabe, d'Abdurrahman eldjeberti, intitulée : مظهر التقديس بخروج طائفة الفرانسيس « Actions de grâces rendues à Dieu, sur l'expulsion des Français. » Cette version turque est l'œuvre de Moustafa-Behdjet-efendi, médecin en chef. In-12 de 260 pages; publié d'abord en feuilleton, puis en brochure, par le *Djéridèï-havâdis;* prix : 5 piastres.

خلاصة الاعتبار « Résumé de ce qui est digne d'attention, » chronique quotidienne des événements de la guerre faite contre les Russes, de l'an 1182 à 1190, par Ahmed-Resmi-efendi, le Crétois, ex-kiahia du grand vizir, décédé en 1197; in-12 de 92 pages, une préface et six chapitres; publié, de la même façon que le précédent, par le *Djéridèï-havâdis*. Prix : 3 piastres.

سور نامه, dit aussi *Vilâdet-nâmèï-humaïoun*, récit rédigé d'ordre de Raghib-Mehemmed-pacha, grand vizir sous sultan Moustafa III et son prédécesseur, contenant la description des fêtes données à l'occasion de la naissance de ce prince, surnommé *Hibet-oullah* « Dieu-donné; » six chapitres, in-12 de 64 pages; publié, de la même façon que le précédent article, par le *Djéridèï-havâdis*. Prix : 3 piastres.

مناقب سيد بطال غازى « Histoire de Seïd-Battal-Ghazi, » de la race d'Ali, le Cid ottoman; six volumes; prix : 40 piastres l'un.

4. SCIENCES DIVERSES.

شرح الاظهار « Commentaire du *Kitabul-izhâr,* »

traité de logique grammaticale arabe de Mohammed ibn Ali el-Berguevi. Un précédent commentaire du même livre, intitulé : نتائج الافكار, offrant trop de difficultés, Elhadj Abdallah-Ibn-Salih-Ibn-Ismaïl-eleïoubi a rédigé et publié ce nouveau commentaire sous le titre de فوائح الاذكار; 294 pages, in-8°, Imprimerie impériale, djemazi-ewel 1282; table et errata, 12 pages; prix : 15 piastres.

تعليم الهندسة للصبيان « Traité de géométrie pour la jeunesse. » Prix : 6 piastres.

اساس رقم « Bases du calcul, » livre indispensable pour les comptables, par Feïz-Oullah-efendi.

رياضت بدنية Opuscule sur « la sobriété; » prix : 8 piastres.

صحت ومرض « La santé et la maladie; » version turque du traité persan de Fuzouli, traitant de la circulation de la vie dans les organes du corps humain. Prix : 5 piastres et demie.

رسالهٔ مختصره « Traité succinct » sur la botanique et la zoologie, par Salih-efendi, directeur de l'École impériale de médecine. Prix : 30 piastres.

رونق بوستان « L'éclat du verger; » ouvrage contenant les principes de la classification et de l'élève des fleurs et des plantes; sorte de manuel du jardinier; prix : 5 piastres.

تلغراف رسالهسی « Traité de télégraphie; » prix : 5 piastres.

1283.

I. THÉOLOGIE ET SCIENCES RELIGIEUSES.

اداب مريدان وسالكان « Guide des aspirants et des *viatores* dans la vie spirituelle. » Prix : 5 piastres.

ارادهٔ جزيه « Préceptes du *djizië;* » ouvrage d'Aq-Kermani Mehemmed-efendi, utile à consulter sur les points et les divers côtés de l'importante question du *djizië* « capitation, » accompagné de la discussion et de la réfutation des arguments présentés par les différents rites. Prix : 3 piastres.

اوراد كبير مولويه شرح « Commentaire de l'ouvrage *Ivrâdi-kebiri-mevlevië* de Bosnaly-Fazil-pacha, affilié à l'ordre des Mevlevis, avec la chaîne; série biographique de l'ordre (*taryqat*), en appendice; » imprimé typographiquement à un petit nombre d'exemplaires, puis, par la lithographie, en beau caractère neskhi, les marges enrichies de *hadis* et de prières. Ce livre, qui peut être surnommé سفينة العلوم « le navire des sciences, » contient les opuscules suivants :

Texte de l'*Ivrâd*, ayant à la marge les *hadis*, leurs vertus, et la loi du *taryqat*, d'après le *Riçâlet-ussimâ;*

Commentaire et vertus du *fâtiha*, par cheïkh-Ismaïl-Haqqy;

Commentaire de la sourate *ïé*, *sin*, *noun*, par cheïkh-ulislam Es'ad-efendi, avec les *hadis* y relatifs et les mérites de ladite sourate;

Explication des quarante questions discutées

entre Imam Teridi et Ach'ari, et sur lesquelles ils différaient d'opinion ;

Exposition tirée du commentaire de la *Qaçidèï èmâl* de Kafévi ;

Commentaire détaillé des qualités et attributs divins dits *esmâï-husnâ;* indication des heures auxquelles on doit les réciter ;

Commentaire du hadis « *Chaabi-Iman*, » par Ismaïl-Haqqy ;

Des ordres religieux, dans leurs principes et leurs ramifications; explication des mérites du *Tevhîd*, chronologie biographique des supérieurs de l'ordre des Mevlevis, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Prix : 50 piastres.

بيان الحق « Exposition de la vérité ; » recueil de conférences et discussions écrites, sur la religion, entre cheïkh Rahmet-Oullah, savant indien, et un chef spirituel (*reïçi-rouhâni*). Cet ouvrage écrit primitivement dans la langue de l'Inde هند لسانی اوزره a été traduit en persan et en arabe, puis, finalement, en turc. Prix : 12 piastres.

تفسیر تبیان « Commentaire du *Tibiân*, » précédé de la biographie de l'auteur. Quatre volumes ; prix : broché, 120 piastres ; relié, 140.

حسب حال السالك « Le *sufficit* du *viator ;* » livre contenant les règles de la voie royale du *Taryqat*, et les coutumes du chemin spirituel ; lithographié ; prix : 8 piastres.

دائرة المومنين فى النكاح والطلاق « Guide des vrais croyants pour le mariage et le divorce, » par Ahmed

Abdul-Aziz-efendi, ancien qâdi de Galata. Prix : 6 piastres.

شهادت نامه *Chéhâdet-nâmè* du célèbre *munchi* « rédacteur » Veïci. Prix : 12 piastres.

مجموعه « Recueil de cinq *riçâlè* pouvant servir aux hommes pieux à gagner les biens de l'autre vie, » savoir :

1° رسالة اداب الذاكرين نجاة المسلمين « Traité des coutumes des hommes pratiquant le *zikr*, ce moyen de salut des musulmans ; » demandes et réponses, avec notes marginales, par Mevlana Niiâzi ;

2° سلسلهٔ نقشبندیه « Série biographique des Naqychbendiè, » avec le commentaire du جذب البهاي de *Qoutb-elaarifin*, cheïkh Sádyq-efendi, par Mevlana-Khâlid ;

3° Prières autorisées, par Mevlana-Khâlid, pratiques diverses de l'ablution ;

Prix de chacun de ces trois opuscules : 6 piastres.

4° ترتيب نزول « Disposition de la révélation *alcoranique* » par Imam Abou-Ioucef-erdebili, suite du livre de Djelal-eddin-Soïouti, sur l'*Ilmi-tefsir*, intitulé : اسباب نزول قران ;

5° ناسخ منسوخ « Versets du Coran abrogateurs et abrogés ; » suite du précédent, texte corrigé avec soin ; caractères neskhi. Prix des deux derniers opuscules : 15 piastres l'un.

Œuvres de Seïdna-Khâlid, de l'ordre des Naqychbendiè. Prix : 8 piastres.

Cf. Bianchi, *loc. laud.* n° 79.

منظومهٔ لطیفه «Poésies remarquables;» recueil de questions relatives aux paroles d'infidélité, à l'éducation des enfants, et aux principes de la foi, par Kharpouti-Naïmi-efendi, professeur et uléma distingué, commentateur du *Qacidèü-berïè*. Prix : 10 paras.

موهبة الوهاب «Dons du souverain bienfaiteur;» recueil de morceaux choisis, de textes et d'invocations à placer dans les leçons et les prédications, en arabe et en turc, par Esseïd-elhadj Mehemmed-Fevzi-efendi, ex-mufti de la province d'Andrinople. Prix : 8 piastres.

نتائج الافكار «Résultats des méditations;» commentaire de l'*Izhâr*, contenant les réponses à chaque question, d'après des copies authentiques tracées de la main des docteurs, l'indication des sources et un index des gloses, par Ali-Riza-efendi, et autographié par lui-même. Prix : 40 piastres.

2. LITTÉRATURE, MORALE, POÉSIE.

تلخیص النصائح «Résumé des bons conseils;» ouvrage important et utile, imprimé pour la première fois, sous les auspices de S. M. le Sultan, par Sari-Abd-Oullah-efendi, commentateur du *Mesnévi*. Prix, broché : 10 piastres; relié, 12.

رامز پاشا مرحومك دیوانی «Divan ou poésies du célèbre poëte Ramiz-pacha.» Lithographié, prix : 3 piastres.

دیوان «Recueil de poésies,» sous la forme dite

divân, de Châhi-Naqychbendiè, c'est-à-dire de Pir-Mohammed Naqychbendi, contemporain de Sultan Osman Ier, réformateur, dans l'institut, fondé par lui, des congrégations religieuses existant alors. Prix : 10 piastres.

Cf. d'Ohsson, *loc. laud.* t. IV, p. 623, 627 et suiv.

ديوان «Divan» ou recueil de poésies d'Ahmed Abdul-Aziz-efendi, ancien qâdi de Galata et poëte connu. Prix : 10 piastres.

قرق وزير تاريخى «Histoire des quarante vizirs;» ouvrage de morale; relié à la franque, 13 piastres; à la turque, 11; broché, 10.

مناظرۀ روز وشب «Colloque entre le jour et la nuit.» Prix : 60 paras.

3. HISTOIRE.

افغان تاريخى «Histoire des Afghans;» réimpression de l'édition de 1141; imprimerie du *Djèrîdè*, Constantinople, 174 pages in-8°; année 1277, sur le titre, 1283 sur la couverture. Prix : 10 piastres.

تاريخ پچوى «Histoire de Petchevi;» deuxième volume; cette chronique finit à l'an 1049, Imprimerie impériale, sefer 1283; 487 pages. Prix : broché, 25 piastres; relié, 30.

Voyez, pour le premier volume, année 1281, ci-dessus.

تاريخ تيمورلنك «Histoire de Timour,» par Nazmi-Zâdè; réimpression de l'édition de 1142; im-

primerie du *Djéridè;* Constantinople, 243 pages, in-8°; 1277 sur le titre, 1283 sur la couverture. Prix : 10 piastres.

Cf. Bianchi, *loc. laud.* n° 125.

سبائك الذهب « Lingots d'or; » recueil rédigé par Suheïli-Zâdè, ancien uléma, contenant des notices sur les *ensâb* « généalogies » turques, arabes, grecques, etc. l'indication des différences d'origine; la condition des peuples, du temps des anciennes religions, les guerres de l'époque anté-islamique, et divers renseignements sur l'état des anciennes sociétés. Lithographié à Bagdad; prix : 60 piastres.

سفارت نامهٔ محمد افندی « Récit de l'ambassade de Mehemmed-efendi, » en France, rédigé par lui-même. Ce personnage fut envoyé en 1132, par sultan Ahmed II, à la cour de Louis XV. Prix : 10 piastres.

سفارت نامهٔ سید وحید افندی « Récit de l'ambassade de Seïd-Vahid-efendi, » envoyé en 1221, par sultan Selim III, auprès de Napoléon Ier.

Cet ambassadeur, comme son prédécesseur Mehemmed-efendi, donne une sorte de description des contrées traversées par lui pour se rendre à sa destination, ainsi qu'une appréciation des mœurs de l'Europe à cette époque où la Turquie était en rapports moins intimes avec elle. — Ces deux relations ont été publiées à Paris, la première en 1841, la seconde en 1843, avec notre collaboration, pour l'École des langues orientales vivantes de Paris.

اسامی رواة « Nomenclature des traditionnistes; »

opuscule contenant, par ordre alphabétique, le nom exact des traditionnistes du Prophète. Prix : 10 piastres.

دوحة النقبا « Le jardin des *Naqyb;* » biographie des Naqybul-echrâf de l'empire, depuis Mahmoud-efendi jusqu'à Iecindji-zâdè-Esseïd Ali Ilmi-efendi, actuellement Naqybul-echrâf, par Rif'at-efendi, chef de la comptabilité au *Ruçoumât.*

روضة المشايخ « Jardin des Cheïkhs; » suite du livre de Rif'at-efendi, contenant la biographie des Cheïkh-ulislam, depuis Mevlana Chems-eddin Fenâri jusqu'au personnage occupant actuellement le siége du *mechikha.* Prix : 25 piastres.

ورد الحدائق « La rose des jardins; » suite ou *zeïl* du *Hadiqat-ul-Vuzérâ;* biographie des grands vizirs, depuis le second vizirat de Zia-Iouçouf-pacha jusqu'au deuxième vizirat de Mehemmed-Ruchdi-pacha, par Rif'at-efendi, chef de la comptabilité au *Ruçoumât.*

Cf. Bianchi, *Bibliogr. ottomane*, n° 109.

4. SCIENCES DIVERSES.

تقويم « Connaissance du temps; » tables du temps pour 1283, avec l'indication des heures de la prière pour les différentes latitudes des contrées de l'empire. Prix : 5 piastres.

رساله « Opuscule » d'un mathématicien, pour servir de *taqvîm* dans les contrées comprises sous le 41° degré de latitude. Prix : 15 piastres.

زبدة علم الكلام « Quintessence de l'art oratoire ; » recueil de morceaux et commentaires d'une lecture utile, par Ishaq-efendi, professeur à l'école de la sultane Validè, membre du conseil supérieur de l'instruction publique. Prix : 10 piastres.

معلومات مختصره رسالهسى « Abrégé des sciences ; » notions élémentaires de géographie, d'histoire naturelle, de calcul, de géométrie et de cosmographie, à l'usage des écoles élémentaires et *ruchdïè;* avec cartes et planches ; quatre-vingt-cinq leçons en style simple et facile. Prix : 10 piastres.

منافع الانسان « Choses utiles à l'homme ; » traité d'hygiène, par Hadji-Moustafa Nami efendi, membre du conseil supérieur de la guerre, traducteur à la revue dite *Djèridèï-askérïè,* 3 volumes ; le premier, intitulé حفظ صحت اعوام « de l'hygiène publique, » est actuellement en vente. Prix : 10 piastres.

5. LINGUISTIQUE, RÉDACTION.

اسئله واجوبه « Questions et réponses. » Ouvrage élémentaire, par Ishaq-efendi, membre du conseil de l'instruction publique, accompagné de la réimpression du زبدة الامتحان « Quintessence de l'examen, » et du supplément de l'*Içaghoudji*. Prix : 13 piastres.

اصول قرايت فرانسويه « Principes de lecture française, » par Kirkor-efendi, chef du bureau de la correspondance étrangère au ministère de la guerre ; livre approuvé par le ministère de l'instruction publique.

اولندورف « Ollendorf. » Méthode pour faciliter l'étude de toutes les langues, par Ollendorf, traduite du français en turc par Ismaïl-Haqqy-efendi, inspecteur des écoles militaires préparatoires.

تحفهٔ وهبی « Le présent de Vehbi; » réimpression de l'ouvrage de Sumbul-Zâdè Vehbi; cette nouvelle édition est faite sur l'une des éditions les plus anciennes et les plus exactes; elle est marquée, à la fin, d'un sceau portant en caractères presque imperceptibles : این نیز بکذرد « Tout passe. » Prix : 8 piastres.

رهنمای سهولت « Le guide facile; » vocabulaire persan, adapté à l'usage de la langue ottomane, revu et approuvé par le Conseil supérieur de l'instruction publique; imprimé par autorisation impériale; premier volume. Prix : 25 piastres.

زبدة اللغات « La quintessence des vocabulaires. » Dictionnaire de poche, contenant plus de 10,000 mots arabes et persans. Prix : 12 piastres.

عوامل جدیدهٔ منظومه « Nouveau traité grammatical en vers. » Grammaire persane, simple et facile, par Elhadj-Mehemmed-Rèèfet-efendi, ancien employé de la Porte, professeur de persan. Prix : 2 piastres.

کنجینهٔ هنر « Le trésor du mérite; » petit traité des règles de la langue persane, par Haçan-Soubhi-efendi, attaché au secrétariat de l'instruction publique. Prix : 3 piastres.

مقیاس اللسان وقسطاس البیان « Balance du langage

et de l'exposition. » Traité de grammaire, de syntaxe, de dérivation et d'écriture pour la langue ottomane, par Abdurrahman-efendi, professeur à l'école militaire. Prix : 40 piastres.

نوابغ الكلام « Beautés de l'art oratoire; » traduction turque annotée, de Zamakhchari, auteur du *Kechchâf*, par Iouçouf-Sidqy-efendi, mufti du Curdistan et présentement substitut du Kâdi à Benghazi. Ce livre contient un grand nombre de conseils utiles et de proverbes arabes, avec la définition des mots et des expressions relatifs aux sciences. Le traducteur a indiqué avec soin, dans son travail, le numéro des versets cités du Coran, le *hadis* ou le *beït* arabe auquel appartient chaque mot expliqué. Imprimé par autorisation impériale. Prix : 20 piastres.

زبدة المنشآة « L'excellent secrétaire, » par Khodja Rif'at-efendi; nouvelle édition revue et corrigée, lithographiée, belle écriture *riqa*. Prix : 10 piastres.

معرف انشا « Secrétaire turc, » par Hadji-Haçan-Vasfi-efendi, ancien employé au conseil de la guerre, professeur à l'école du génie, 3e édition, augmentée de modèles de lettres adressées aux fonctionnaires de tout grade, et de modèles de pièces employées dans la nouvelle administration; deux volumes reliés en un. Prix : 25 piastres.

Le total des livres compris dans la liste qu'on vient de lire, quoique assez peu considérable pour la période qu'elle embrasse, se fait remarquer cependant par le choix des ouvrages et celui des auteurs qui y ont pris part. On ne doit pas oublier, non

plus, que le nombre des imprimeries turques de la capitale, restreint, il y a peu d'années encore, à l'Imprimerie impériale, ne s'est accru que de quelques autres, destinées surtout à l'impression des nouveaux journaux. Cette extension, toutefois, mérite d'être signalée, et elle a porté ses fruits; car certains de ces établissements, tels que ceux du *Djéridèï-havâdis*, du *Tasvîri-efkiar* et du *Terdjumâni-ahvâl*, ont fait naître dans le peuple, par la publication de livres à bon marché, le goût de la lecture, ou tout au moins ils l'ont graduellement développé. Le gouvernement lui-même s'est associé à cet ordre d'idées, en décrétant, dans la loi réorganisatrice des circonscriptions préfectorales (*Vilâïet*), l'établissement d'une imprimerie et la fondation d'un journal dans chaque chef-lieu de préfecture. Enfin, et comme symptôme important, il n'est pas inopportun de constater la création de *Sociétés littéraires* et de *Cabinets de lecture*, قرايت خانه, tant à Constantinople que dans d'autres villes. Depuis l'exposé de situation que nous avons donné ailleurs[1] sur l'instruction publique en Turquie, une nouvelle société littéraire dite *Djemïïèti-èdèbïè*, publiant une revue intitulée : *Medjmouaï-méarif*, s'est fondée à Constantinople[2]. Le cabinet de lecture qui, par l'effet du hasard ou autrement, se trouve situé, dans la capitale, vis-à-vis du mausolée de Réchid-pacha, comme placé sous la protection des mânes de l'an-

[1] *Revue d'économie chrétienne*, cahier d'août 1866.
[2] *Djéridèï-havâdis* du 3 chaban 1283.

cien grand vizir réformateur, offre au public tous les livres et journaux publiés dans la capitale; et une société s'est également formée à Smyrne, parmi les musulmans, sous l'impulsion du Gouverneur général, pour la fondation d'un cabinet de lecture et d'une bibliothèque [1]. Il est à désirer que ces exemples trouvent de nombreux imitateurs dans le reste de l'empire.

INSCRIPTIONS CYPRIOTES INÉDITES,

PAR M. DE VOGÜÉ.

Parmi les problèmes que l'archéologie orientale propose aux recherches des philologues, un des plus difficiles à résoudre est celui de la langue et de l'écriture cypriotes. On sait que les habitants de l'île de Chypre possédaient dans l'antiquité un alphabet particulier, à l'aide duquel ils ont tracé des inscriptions et gravé les légendes de leurs monnaies. Ce fait a été mis en lumière par M. le duc de Luynes, dont le nom se trouve toujours associé aux grands progrès accomplis de nos jours par les études sémitiques. Le premier il a réuni, comparé, classé les

[1] *Djéraïb* du 9 sefer 1284. Un cabinet de lecture vient également d'être ouvert à Scutari d'Asie. (*Djéridè* du 13 ramazan dernier 1284.)

monuments écrits dans cet idiome inconnu, et a découvert leur provenance véritable[1]. Mais, malgré ses efforts persévérants et sa vaste érudition, malgré d'ingénieux rapprochements avec les anciennes écritures de l'Égypte et de la Lycie, malgré quelques succès de détail, le savant académicien n'a pu parvenir à un déchiffrement définitif.

Les tentatives faites depuis en Allemagne n'ont pas été plus heureuses. Où tous ont échoué, je n'ai pas la prétention de réussir; et pourtant j'ai cru tenir un instant entre mes mains la clef du mystère, ayant eu la bonne fortune de découvrir en Chypre même, et de rapporter avec moi une inscription bilingue. Mais le peu d'étendue de ce texte ou mon insuffisance ne m'ont pas permis d'en tirer des renseignements très-efficaces: néanmoins, si le problème doit être résolu un jour, ce sera, je pense, à l'aide de ce précieux document. C'est dans l'espoir qu'il sera mieux utilisé par d'autres que par moi que je me décide aujourd'hui à en publier un dessin exact. J'y joins aussi le texte de plusieurs autres inscriptions du même caractère que j'ai également rapportées de l'île de Chypre.

I.

PLANCHE III.

Inscription bilingue gravée sur une sorte de chapiteau plat trouvé dans le village moderne d'Athié-

[1] *Numismatique et inscriptions cypriotes*, Paris, 1852.

nou, et provenant, je pense, des ruines de l'antique *Golgos* : aujourd'hui au musée du Louvre.

Le grec se lit facilement:

Καρυξ εμι « Je suis Karyx. »

Les caractères paraissent être du VIe siècle avant J. C. Une formule analogue se trouve sur un des portraits si anciens et si curieux trouvés par M. Newton à *Branchidæ* en Asie Mineure[1]. Il est probable que notre monument couronnait une stèle consacrée à un personnage du nom de Karyx, ou portant son image sculptée en bas-relief. Ce chapiteau est en lui-même très-curieux: il est formé de deux lions, adossés, dont les croupes se confondent l'une dans l'autre, à la manière des animaux qui composent les chapiteaux de Persépolis. Ce groupe singulier repose sur une plinthe ornée du disque ailé égyptien ou plutôt d'une imitation phénicienne de cet emblème bien connu.

Le texte cypriote se lit de droite à gauche: il est facile de s'en convaincre en le comparant aux alphabets donnés par M. de Luynes. Les cinq lettres qui le composent se retrouvent sur la tablette de Dali: la seconde est inclinée à cause du manque de place: il m'a été impossible de déterminer le groupe qui correspond au nom propre grec ΚΑΡΥΞ. Les diverses combinaisons que j'ai tentées m'ont donné des valeurs qui, appliquées aux légendes des médailles, n'ont amené aucun résultat satisfaisant, en ce sens que les mots obtenus ne s'accordaient avec aucun

[1] Newton, *Halicarnassus*, etc. t II, n° 72, pl. XCVII.

nom géographique ou historique connu. Le problème est plus compliqué qu'il ne semble au premier abord, car en admettant même que la transcription phonétique du nom grec se trouve dans la phrase cypriote, il faut encore déterminer si elle est ou non accompagnée d'une préposition, d'un verbe ou d'une flexion grammaticale, si les voyelles sont ou non exprimées, si enfin le son Ξ est rendu par une ou deux lettres. J'ai jusqu'à présent échoué dans cette recherche; d'autres seront, j'espère, plus heureux ou plus habiles.

2.

Les trois textes compris sous ce numéro proviennent d'une grotte sépulcrale nommée aujourd'hui « Grotte de la Reine » et située auprès de Kouklia, village moderne bâti sur l'emplacement du célèbre temple de Paphos. Ils sont gravés sur trois gros blocs de pierre équarris que l'on peut voir aujourd'hui exposés dans les galeries du Louvre.

Le premier gisait au fond de la grotte, où il a été vu par M. de Hammer, M. Ross, et par M. Piéridis, qui ont envoyé au duc de Luynes les copies qui figurent à la planche XI de son ouvrage.

Les deux autres avaient été employés à une époque plus récente pour bâtir un mur en travers de l'entrée de la grotte. C'est là que je les ai découverts en faisant déblayer la porte du tombeau. Les mêmes travaux ont mis au jour un chapiteau dorique, un fragment de corniche à denticules et deux anté-

fixes à palmettes de style grec, d'où il est permis de conclure que la porte du tombeau aura reçu à l'époque macédonienne une décoration nouvelle. Les architectes d'alors auront utilisé pour leur construction les pierres provenant d'un mur plus ancien, sur lequel était gravée l'inscription cypriote.

La pierre *a*, laissée au fond de la grotte, renferme à elle seule un texte complet, probablement les noms du principal défunt et une formule funéraire. Les caractères se lisent de gauche à droite; ils paraissent très-archaïques : par leur forme, ils diffèrent un peu de ceux des autres inscriptions, mais ce sont les mêmes lettres. On peut s'en convaincre en comparant le texte *a* avec l'inscription que nous donnons plus loin sous le n° 5. La même formule ou à peu près se trouve dans les deux monuments avec une inversion qui permet de couper les mots. Le premier mot de l'inscription n° 5, mot de quatre lettres, commence la dernière ligne du texte *a*. Le groupe suivant, composé de sept lettres, se retrouve à la seconde ligne du texte *a*. Il paraît lui-même formé de deux mots, car les quatre dernières lettres sont associées dans le même ordre, dans la ligne unique du texte *c*.

3, 4.

Les deux fragments reproduits sous ces numéros proviennent d'Amathonte; nous les avons trouvés dans le village d'Hagios Tykhôn, qui est bâti tout près

de l'emplacement de cette ville antique et qui est rempli de débris apportés de ses ruines.

PLANCHE IV.

5, 6, 7.

La nécropole de Néa-Paphos est divisée en plusieurs groupes de tombeaux, auxquels les habitants ont donné des noms différents. L'un s'appelle Ἑλληνικά, un autre Ἀλωνία τοῦ Ἐπισκόπου. Aucun de ces hypogées ne me paraît antérieur au ve siècle avant notre ère, quoique la fondation de Néa-Paphos remonte à une époque très-reculée.

Le texte n° 5 est gravé à côté de l'escalier qui mène à un hypogée du groupe de Ἑλληνικά; nous l'avons déjà comparé aux textes de Kouklia.

Les n[os] 6 et 7[1] appartiennent à un grand tombeau de Ἀλωνία τοῦ Ἐπισκόπου, tombeau remarquable par ses dimensions et ses formes insolites. Il se compose d'une salle circulaire, creusée dans le roc, et précédée d'un vestibule ouvert ou portique. Il est évident qu'il a été destiné à la sépulture d'un personnage considérable. Le texte n° 6 est gravé audessus de l'entrée, dans un cadre; l'exécution en est très-soignée : on voit des traces de couleur rouge au fond des lettres. La lacune qui traverse l'inscrip-

[1] Cette inscription a été signalée pour la première fois par M. Piéridis; une copie très-imparfaite, relevée par cet amateur éclairé des antiquités de sa patrie, figure à la planche IX de l'ouvrage de M. de Luynes.

tion est produite par une fente naturelle qui a précédé le tracé de l'inscription.

Le texte n° 7 est sculpté sous le portique :

Il reproduit les deux premières lignes du texte précédent et le premier mot de la quatrième; les mots étant séparés par des points, il est facile de faire cette constatation.

La troisième ligne du n° 6, celle qui est supprimée dans le n° 7, commence par un groupe de deux lettres qui se trouve très-souvent sur la tablette de Dali, où il me paraît désigner le mot *fils* : en effet, ce groupe y est placé cinq fois [1] entre les deux mêmes mots, et le premier de ces mots paraît être un nom propre, puisqu'il figure sur les médailles. La suppression que nous remarquons ici confirme cette hypothèse: il est naturel en effet, de supposer que l'inscription n° 6 renferme le nom du personnage enseveli dans le tombeau, le nom de son père et ses qualités : le second texte étant un abrégé du premier, on n'aura pas reproduit le nom du père, on se sera contenté de recopier le nom et les titres du défunt.

Quelle est la valeur phonétique du groupe qui paraît avoir le sens de fils? Si la valeur S assignée à la seconde lettre par M. de Luynes est juste, je ne vois que le mot égyptien MES qui puisse convenir, ce qui confirmerait l'opinion émise par le même savant sur la ressemblance entre l'idiome parlé en Cypre et la langue égyptienne. On se souvient qu'Hérodote (VII, 90) nomme les «Éthio-

[1] Lignes 2, 4, 6, 7 et 14.

piens» parmi les peuples qui, au dire des habitants, avaient colonisé l'île.

Cette inscription, ainsi que celle de Kouklia, se lit de gauche à droite. On voit que, semblable en cela à l'écriture égyptienne, l'écriture cypriote peut s'écrire dans les deux sens.

Des moulages en plâtre des trois textes trouvés à Néa-Paphos sont déposés au musée du Louvre.

8.

Le n° 8 provient des ruines de l'ancienne ville de Soli, capitale d'un des neuf royaumes qui, suivant Diodore, se partageaient le territoire de l'île au cinquième siècle avant notre ère; signalé par M. Grasset, il a été retrouvé par M. Duthoit, le compagnon et le collaborateur de mes recherches. Il est gravé sur un bloc de marbre noir qui a appartenu à un édifice construit avec soin.

L'inscription est très-mutilée: elle n'a jamais eu que deux lignes, mais ces lignes étaient beaucoup plus longues. Elle se lit de droite à gauche. Paléographiquement, elle paraît être la plus moderne de toutes celles que nous avons rapportées: les lettres ont une certaine élégance et rappellent l'aspect des lettres grecques de l'époque macédonienne.

La pierre est aujourd'hui au musée du Louvre.

9.

Le n° 9 est gravé sur une cornaline de ma col-

lection, trouvée dans les environs du village d'Athiénou.

10.

Ces lignes écrites, et les planches qui les accompagnent étant terminées, il m'est parvenu un nouveau texte que je m'empresse de joindre aux précédents; il a été envoyé à M. Waddington par M. Ceccaldi, attaché au consulat général de France à Beyrouth, avec un dessin d'une rare fidélité et une description très-soigneusement faite. Le dessin a pu être intercalé sur notre planche IV sous le n° 10, et je transcris ici les principaux passages de la notice de M. Ceccaldi.

« Le petit instrument dont je vous envoie le *fac-« simile* exact a été trouvé à Dali[1]. Il mesure 179 mil-« limètres de long. Il est en argent légèrement mé-« langé d'alliage.

« La tige est plate et porte en dix-neuf caractères « une inscription cypriote. A un centimètre environ du « dernier caractère, la tige prend une forme cylin-« drique, tordue maintenant et terminée par une « tête de cygne, sur laquelle œil, bec et oreille sont « distinctement marqués. A l'autre extrémité est un « fragment de paleron, dont un des côtés est légère-« ment relevé.

[1] L'ancienne *Idalie* : près de ce même village ont été découverts la tablette de bronze et le bout de massue ou de timon publiés par M. de Luynes et qui font partie de la collection aujourd'hui déposée à la Bibliothèque impériale.

« Les caractères de l'inscription sont d'une extrême « netteté et d'une conservation parfaite. Au dou- « zième (à partir de gauche), la tige a été brisée, « séparant par une cassure nette et tout acciden- « telle la haste verticale d'une lettre identique à la « septième. Le treizième caractère a sa branche su- « périeure droite légèrement relevée; maladresse du « graveur probablement.

« Au-dessous du dix-septième caractère, un coup « de burin a atteint, juste au droit du trait médial, « la branche de la tige, dont l'épaisseur est environ « d'un millimètre.

« L'objet appartient à M. Lang, directeur de la « banque ottomane à Larnaca, qui a bien voulu « m'en laisser prendre le *fac-simile* ci-joint. »

Cet objet intéressant est évidemment un *simpulum*, sorte de cuiller ou puisoir, qui servait dans les sacrifices, et dont la figure est bien souvent reproduite sur les monuments antiques. L'extrémité supérieure était recourbée en cou de cygne et a été maladroitement redressée: la poche inférieure a été brisée, mais le tronçon qui reste nous montre encore la naissance de la courbure primitive.

Le texte n'ajoute malheureusement rien à nos connaissances et n'apporte aucun secours nouveau à la question du déchiffrement. Il doit se lire de droite à gauche, comme l'inscription du bout de massue de Dali (Luynes, pl. X). Entre ces deux textes il doit y avoir plus d'une analogie : tous deux, il me semble, doivent contenir le nom du proprié-

taire de l'objet sur lequel ils sont gravés. Sur la massue, les mots sont séparés par des points, et il y en a quatre. Si notre hypothèse est vraie, le premier mot est le nom du propriétaire, le second le mot *fils*, le troisième le nom du père, et le quatrième une qualification quelconque. Le groupe qui correspondrait à l'idée de *fils* ne se compose que de deux lettres, X⊦, ce qui confirme encore l'hypothèse. Sur le *simpulum*, les mots de l'inscription ne sont pas séparés, mais ce même groupe se trouve répété deux fois et partage la phrase en trois parties sensiblement égales. On pourrait donc y voir, toujours en suivant notre hypothèse, trois noms propres reliés par le signe de la filiation et précédés par une préposition :

A un tel, fils d'un tel, fils d'un tel.

Ce groupe, que nous proposons ici de traduire par *fils*, ne se compose pas des mêmes lettres que le groupe auquel dans l'inscription n° 6 de Néa-Paphos et sur la tablette de Dali nous avons attribué le même sens. Mais cette circonstance à elle seule ne suffirait pas pour détruire notre hypothèse : dans un alphabet de plus de quatre-vingts signes, les homophones sont nécessairement nombreux : l'idée de filiation peut d'ailleurs être rendue par des mots très-différents : *filius*, *natus*, etc..... En égyptien on trouve les deux mots MES et SI : nous avons rapproché du premier notre premier groupe cypriote; pourquoi le second groupe ne correspondrait-il pas au mot SI? Ce sont là de simples con-

jectures que je donne pour ce qu'elles valent : je ne me serais même pas permis de les publier si, en face de problèmes aussi compliqués, les moindres observations n'avaient pas leur importance, comme pouvant contenir le germe des solutions futures.

ESSAI

SUR LA MINÉRALOGIE ARABE,

PAR M. CLÉMENT-MULLET.

APPENDICE.

PRIX ET VALEUR VÉNALE DE QUELQUES-UNES DES PIERRES PRÉCIEUSES.

Nous avions tout d'abord renoncé à nous occuper de cette partie de l'œuvre, mais nous y sommes revenu, car nous y avons vu un moyen de mieux caractériser les pierres dont nous nous occupons. La tâche nous avait semblé inabordable à cause des difficultés sans nombre qui surgissent de tous les côtés si l'on veut étudier la détermination précise des pesanteurs et des monnaies. Tous les livres composés sur cette matière et pourtant sortis de la plume d'hommes bien consciencieux et bien savants sont loin d'avoir complétement dissipé les ténèbres. Lorsque ensuite nous eûmes résolûment regardé la

question en face, nous reconnûmes que la tâche n'était pas aussi lourde que nous l'avions craint.

En effet, nous avons trouvé dans notre texte lui-même des secours très-utiles et que nous pensons suffisants. Teifaschi annonce qu'il donne le prix admis dans les marchés de Bagdad et du Caire. ونحن نضع قيم الاحجار التى نذكر قيمها فى هذا الكتاب بحسب اعتبار سوقها فى موضعين وهما بغداد ومصر «Nous rapporterons les prix de celles des pierres dont nous parlons dans ce livre en les citant d'après les données fournies par deux marchés, ceux de Bagdad et du Caire.» Ailleurs, en parlant de la perle, il dit : الجوهر قيمته وثمنه = العقد المتعارف عند اهل بغداد ستة وثلثون حبّة واقل العقود زنته سُدس مثقال وهى اربعة قراريط. — «La perle et son prix. — Le rang adopté par les habitants de Bagdad est de trente-six grains, le moindre de ces rangs pèse un sixième de mitskal, qui est de quatre karats.» Ce passage nous place donc encore à Bagdad, et il détermine la valeur au poids du mitskal, tout en indiquant le mode suivi pour la vente des perles.

Cette question de la pesanteur sera ainsi fixée par l'auteur lui-même pour l'avenir. Le sixième du mitskal, poids fort important, comme on le verra, est égal à 4 karats; donc le mitskal total égale 24 karats : si nous prenons le karat de 4 grains, nous aurons un nombre de 96 grains, qui peut-être était admis pour cette sorte de commerce. Mais si nous

admettons aussi que parfois le karat n'était évalué qu'à 3 grains, comme on le voit dans un mémoire de M. de Sacy *Sur les poids et mesures des Arabes*, cité dans le *Journal des sciences* de Millin, t. I, p. 189, nous sommes ramenés à 72 grains, qui est le chiffre indiqué par Ibn-Khaldoun. وامّا وزن الدينار اثنين وسبعين حبّة الشعير الوسط فهو الذى نقله المحقّقون وعليه الاجماع الا ابن حزم الخ « Quant au poids du dinar, il est de 72 grains d'orge en moyenne. C'est celui qu'admettent les écrivains les plus exacts et qui est généralement adopté, si ce n'est par Ibn-Hazem, etc. » Il est à remarquer que M. de Sacy a traduit le mot *dinar* du texte par *mitskal*, ce qui nous prouverait une fois de plus que les deux mots étaient quelquefois employés l'un pour l'autre, puisqu'ils étaient égaux en poids comme nous allons le voir. *Chrest. ar.* II, p. 114 texte, et 206 trad.

Le dirhem comme poids; dirhem légal. وزن المثقال من الذهب الخالص اثنين وسبعون حبّة من الشعير الوسط فالدرهم الذى هو سبعة اعشار خمسون حبّة وخُمسا حبّة وهذه المقادير كلها ثابتة بالاجماع. « Le poids d'un mitskal d'or pur étant de 72 grains d'orge en moyenne, le dirhem, qui en est les 7/10, est de 50 grains 2/3 en poids. Ces évaluations sont toutes admises d'un commun accord. » (*Chrest. ar.* 112 et 284.)

Le karat est équivalent à la moyenne du poids de 4 grains d'orge. On est généralement d'accord sur

ce point. L'expérience nous l'a du reste bien démontré. Presque tous les praticiens français admettent que le karat est de 4 grains. (Voy. Brard, *Minéralogie appliquée aux arts.*) Paucton dit que le poids du karat égale celui de 3 grains $\frac{1}{876}$, poids de marc de France, où on l'évalue à 4 grains (*Métrol.* p. 35). L'Annuaire du bureau des longitudes, suivi en cela par les bijoutiers modernes, évalue le karat à 0,205 au lieu de 0,212, qui est le poids réel de 4 grains, celui du grain étant de 0,053.

Le karat égale en poids le grain de caroube, qui aujourd'hui encore est usité entre les Arabes; mais on l'évalue seulement à 20 grammes; il serait encore le 1/24 du mitskal[1].

Ainsi nous avons la détermination en chiffres décimaux du mitskal à 3 gram. 816, et celle du dirhem à 2 gram. 671, le karat étant de 4 grains ou 0 gr. 212.

L'évaluation des monnaies paraît plus compliquée. Nous avons le dinar, qui comprend quatre variétés: 1° *dinar d'or rouge* دينار من الذهب الاحمر; — 2° *dinar du Magreb* دينار مغربي; — 3° *dinar sikka* دينار السكة; — 4° *dinar égyptien* دينار مصرية; — 5° le mitskal indiqué de cette manière : مثقال من ذهب الخالص *le mitskal d'or affiné.*

Le *dirhem* paraît plus particulièrement s'appliquer à une monnaie d'argent; nous en avons trois espèces : 1° درهم الفضّة النقرة الخالص *dirhem d'argent affiné en*

[1] Karat, قيراط, dérive du grec Κεράτιον, petite corne, *siliqua.* (Diosc. I, 159.)

lingot; — 2° درهم ناصرية نقرة *dirhem naceri en lingot;* — 3° درهم سكّة *dirhem sikka* (frappé)[1].

Pour l'évaluation de ces monnaies, nous nous sommes aidé particulièrement du beau travail de M. Vasquez-Queipo sur les *Systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*. Nous avons aussi appelé à notre aide la *Métrologie* de Paucton.

M. Vasquez-Queipo a basé son travail sur l'étude des médailles et monnaies elles-mêmes. Il ne s'est point contenté de combiner entre eux les textes des écrivains et de lire les légendes, il a classé chronologiquement les pièces, il les a toutes pesées en nombre considérable et il en a donné les poids en chiffres décimaux, de sorte que si l'on n'arrive point, pour les évaluations, à une précision mathématique, on est sûr au moins d'avoir une moyenne sérieuse. Nous avons donc recueilli les chiffres indicatifs des quotités énoncées par M. Vasquez-Queipo dont le conservateur du musée de la Monnaie, M. Clairaut, nous a obligeamment donné la valeur actuelle en monnaie d'or.

Ainsi, pour les monnaies d'or des khalifes d'Orient et d'Espagne, nous avons les moyennes suivantes :

Système almoravide, dinar....	= 3 grains 943 =	13f,453
Système arabe, dinar........	= 4 grains 228 =	14f,417
Système arabe égyptien, mitskal	= 4 grains 666 =	15f,890
	Dont le total est de...	43f,760
	Dont le 1/3 =	14f,586

[1] Voy. *Chrest. arab.* de Sacy, II, p. 284.

Le dinar a souvent été comparé au sequin de Venise qui valait 11 fr. 31 cent. (Paucton, p. 860), valeur bien voisine de celle du sequin de l'empire ottoman, qui est de 11 fr. 24 cent. (*An. b. long.* 143). Il en est qui l'ont évalué en somme ronde à 10 fr. comme moyenne entre 14 francs et 7 francs, deux chiffres entre lesquels, à diverses époques, a pu osciller la valeur du dinar. Pour nous, comme nous avons affaire à des valeurs de l'Orient, nous prenons la moyenne des chiffres relevés par M. Vasquez-Queipo, que nous portons en somme ronde à 14 fr. 50 cent.

Le dinar d'Égypte ou d'Abd el-Melik serait, suivant M. Vasquez-Queipo (lettr. du 3 mars 1868), du poids de 4gr,25 et vaudrait 14 fr. 92. Ce chiffre a exercé quelque influence sur la fixation de notre moyenne à 14 fr. 40.

Le dinar du Magreb pèserait 4gr,66 et vaudrait 15 fr. 90 cent.

Le dinar d'or rouge paraît dans certains cas avoir le double de valeur des autres, comme on le voit à l'article du prix du béryl. Cette monnaie ne se trouve indiquée qu'une seule fois.

Le dirhem se présente de trois manières, ainsi que nous l'avons vu : 1° dirhem d'argent *noqrah* (en lingot) affiné; 2° dirhem naceri *noqrah;* 3° dirhem *sikka*, marqué.

Il est à remarquer d'abord que le mot نقرة *noqrah* n'a été expliqué par aucun des savants qui ont traité la question des monnaies arabes. Il a des si-

gnifications très-variées et très-diverses; celle qui s'adapte le plus à notre sujet, c'est celle-ci : *Liquatum aurum argentumve, pars ejus* «partie d'une masse d'or ou d'argent fondu». Telle est l'interprétation qu'on lit dans les dictionnaires de Castel ou de Freytag; le dictionnaire persan de Richardson traduit ce mot par *lingot*. Déjà nous avions pensé à cette interprétation dans laquelle nous avons été alors confirmé. Nous avions, à force de méditations, cru qu'il s'agissait d'un certain poids d'argent, un petit lingot non frappé ou même qui avait pu l'être, ainsi que nous en avons vu au musée de la Monnaie; tandis que la pièce dite *sikka* سكّة, au contraire, est toujours marquée d'une empreinte. Ce qui pourrait appuyer cette conjecture, c'est que ce mot semble constamment accompagner, comme spécificatif, le mot *dirhem*, qui pourrait dans certains cas n'être plus que l'indicateur d'une pesanteur.

En résumé, M. Vasquez-Queipo admet pour moyenne des dirhems d'argent des khalifes d'Orient en poids 2^{gr},844, ce qui représente une valeur monétaire en argent de 0 fr. 626, et pour les dirhems des khalifes d'Espagne 2^{gr},710, valant 59 cent. M. Barbier de Meynard admet une valeur de 65 cent. qui nous paraît acceptable.

Telles sont les bases que nous avons admises pour nos évaluations au poids et monétaires. C'est un essai de bonne foi que nous offrons à nos lecteurs,

Nous avons soulevé la question sans avoir aucunement la prétention de la résoudre.

Les perles se vendaient à Bagdad enfilées par rangs (عقد sing. عقود plur.) de 36. Le rang le plus faible en poids était d'un sixième de mitskal égalant 4 karats, ce qui portait le mitskal à 24 karats ou 72 grains ou 5^{gr},088.

Dix de ces rangs, du poids de 4 karats chacun ou 0^{gr},848 faisant 40 karats au total ou 8^{gr},480, se vendaient 4 dinars d'or à 14 fr. 40 cent. l'un, ce qui donne au total 57 fr. 65 cent. = Dix rangs du poids de 1/4 de mitskal ou 6 karats. — 1^{gr},212 chacun ou 12^{gr},120 au total, se vendaient 5 dinars ou 72 fr. 10 cent., et ainsi de suite dans la même proportion croissante jusqu'à ce que le rang eût atteint le poids de 4 mitskals ou de 96 karats ou 20^{gr},352. Il se vend alors les dix rangs 200 dinars ou 2,890 fr. A partir de là, chaque rang est vendu séparément. Un rang du poids de 4 mitskal 1/2, égalant 108 karats ou 22^{gr},82, est de 40 dinars ou 578 francs. = Le rang de 5 mitskals ou 120 karats ou 25^{gr},440 se vend 60 dinars ou 867 francs. La progression marche ensuite dans ce sens jusqu'à un certain poids, à la valeur duquel s'ajoute la perfection de la perle.

On lit dans Boetius de Boot (*De gemmis et lapidibus pretiosis*, p. 177 et suiv.) qu'en l'année 1604 une perle sans défaut pesant un grain, le 1/4 d'un karat,

se vendait 13 *cruciferi;* le *cruciferum* (kreutzer) valait 1/70 de thaler, c'est-à-dire 0 fr. 052 4/7 qui, multiplié par 13, donne 0 fr. 683; si elle pesait deux grains, elle valait 52 *crucif.* ou 2 fr. 733; si elle atteignait 4 grains, c'est-à-dire un karat, le prix était de 210 *crucif.* ou 3 thalers, 11 fr. 04 cent. Tel était le prix des perles imperforées, celles qui l'étaient se vendaient les 20 grains ou 5 karats 175 *crucif.* ou 9 fr. 10 c. Ce qui portait les 40 karats à 72 fr. 80 c. qui équivalent au poids de 6 karats chez nos Arabes.

Aujourd'hui, en France, le prix des perles est bien plus élevé, car une perle d'un grain vaut 4 fr. le karat, celle de 2 grains = 10 francs le karat, et celle de 4 grains ou un karat = 50 francs.

Au-dessous de ce poids, les perles se vendent à l'once = 30gr,528 de 300 à 1,000 francs, ce qui porte le karat ou les 4 grains de 2 fr. 083 à 6 fr. 90 cent. et les 40 karats de 83 francs 32 cent. à 276 francs.

Prix du rubis (yakout). L'auteur prend ici, comme nous l'avons dit précédemment, les prix du marché de Bagdad, qui sont égaux à ceux du Caire.

Le rubis rouge dit *behrman*, quand il est d'une belle eau, d'une netteté parfaite et du poids d'un demi-dirhem ou 8 karats (1gr,464), se vend en moyenne 6 mitskals ou 8 dinars d'or affiné (115 fr. 20 cent.), ce qui fait par karat 3/4 de mitskal ou un dinar d'or affiné (14 fr. 20 cent.). La pierre du poids de 1 dirhem, 16 karats (2gr,928), est évaluée à 2 dinars par karat, 28 fr. 40 cent. ou 556 francs

au total. — La pierre du poids d'un mitskal ou 24 karats, 2gr,968, se vendait 2 dinars 1/2 le karat (36 francs), au total 864 francs. La pierre du poids de 1 mitskal 1/2 = 36 karats se vendait 3 dinars le karat ou 1,592 francs 60 cent. La progression pour le prix allait ainsi en augmentant en raison du poids. Parfois l'éclat et la supériorité de la pierre ajoutaient beaucoup à sa valeur, tellement que le rubis rouge du poids de 1 mitskal (24 karats) pouvait atteindre le prix de 100 mitskals d'or pur ou 1,775 francs.

Le corindon bleu ou *saphir* et le saphir *zeiti* étaient évalués à 4 dinars (56 francs) chaque dirhem ou les 16 karats. Le corindon jaune ou *topaze* était vendu moitié prix. Le saphir d'eau l'était moitié du précédent ou le quart du saphir bleu. Ces prix paraissent bien faibles en raison de ceux qui précèdent[1].

[1] Nous nous sommes beaucoup écarté du texte parce qu'il nous a paru très-fautif en ce que diverses indications de prix et de valeurs ne donnent que des erreurs quand on vient à les traduire en chiffres. Ainsi on lit dans le texte : الحجر الذى زنته نصف درهم قيمته ستة مثاقيل من الذهب الخالص يكون زنة كل قيراط منه بعشرة درهم من الفضّة النقرة الخالصة لها من الذهب الخالص نصف وربع مثقال. «La pierre dont le poids est un demi-dirhem a une valeur de 6 mitskals d'or pur ; ainsi, le poids de chaque karat sera de 10 dirhems d'argent en lingot affiné, ce qui vaut en or affiné la moitié plus le quart (les 3/4) d'un mitskal.» Nous pensons devoir lire : الحجر الذى زنته نصف درهم قيمته ستة مثاقيل من الذهب الخالص يكون زنة كل قيراط من الذهب الخالص نصف وربع مثقال et traduire : «La pierre dont le poids est d'un demi-dirhem est du prix de 6 mitskals d'or affiné ; ainsi, le poids de chaque karat sera de la moitié et du quart (ou des 3/4) du mitskal.» En effet, trois quarts

L'émeraude *vert mouche*, qui était la plus recherchée, se vendait, quand elle était dans de belles conditions, 4 dinars (66 fr. 20 cent.) le karat ou le *dirhem*, 1,059 fr. 20 cent. Les autres espèces étaient sans valeur.

Le béryl du poids de un demi-dirhem, 8 karats, se vendait un dinar, et le dirhem un dinar d'*or rouge*, quand les pierres étaient de bonne condition. Il paraît que l'or rouge avait une valeur du double.

Le rubis balais d'une belle eau, d'un éclat vif et d'une teinte rouge irréprochable, était estimé à moitié prix du corindon rouge.

Le zircon était estimé au quart de la valeur du rubis balais ou même selon sa condition.

Le *mazanabi*, qui était l'espèce la plus appréciée du genre, atteignait 2 dinars = 33 fr. 10 cent. par mitskal ou 24 karats.

Le grenat. Le prix en est d'un demi-dinar ou 8 fr. 275 le mitskal, au total 217 francs.

La turquoise se trouve généralement montée en

de mitskal d'or sont l'équivalent de un dinar ou 72 grains, comme il est généralement admis; ce qui concorde très-bien avec les nombres de la progression, tandis que les *dix dirhems* ne répondent à rien. — Arrivant à la pierre dont le poids est d'un dirhem, nous lisons dans le texte : الحجر الذى زنته درهم قيمته ستّة عشر دينار زنة كل قيراط منه بدينارين = Nous croyons devoir lire : الحجر الذى زنته درهم وهى ستة عشر قيراط زنة كل قيراط منه بدينارين — « La pierre dont le poids est de un dirhem, c'est-à-dire 16 karats, est de 2 dinars le karat. » Toute autre lecture ne donne qu'un sens incompréhensible.

chaton d'anneau ; le prix en est très-variable, il peut être d'un dinar (16 fr. 55 cent.) ou d'un dirhem d'argent (0 fr. 65 cent.) suivant les circonstances.

La cornaline. On en fait des cachets qui se vendent 4 dirhem *nacèri* en lingots ou 0 fr. 60 cent. chaque dirhem, au total 2 fr. 40 cent.

Le diamant. Le prix moyen était de 2 dinars le karat ou 33 fr. 10 cent. Yakoub ben Isahaq al-Kendi rapporte qu'il a vu les diamants varier depuis la grosseur d'un grain de sénevé jusqu'à celle d'une amande. Le prix le plus élevé qu'il ait trouvé à Bagdad était de 80 dinars ou 1,324 fr. 40 cent. le mitskal ou les 24 karats, et le prix le plus faible 15 dinars ou 248 francs le même poids, c'est-à-dire 55 fr. 58 le karat dans le premier cas et 10 fr. 34 cent. dans le second.

L'œil de chat ou astérie. Le prix varie suivant que cette gemme est plus ou moins recherchée. Ainsi, dans le pays des Arabes, où elle l'est peu, elle se vend 5 dinars ou 72 fr. 05 cent.[1]. Dans l'Inde, elle était plus chère. « Un habitant de Ghaznah m'a raconté, dit Teifaschi, qu'il avait vu une de ces pierres vendue 700 dinars ou 10,087 francs.

La lazulite ou lapis-lazuli minéral se trouvait à l'état de pierre, ou taillée pour chaton de bague. On la trouvait aussi réduite en poudre, lavée et encore à l'état brut, خام. Un chaton dans de bonnes conditions, propre à recevoir la gravure d'un cachet, se vendait 3 dirhems d'argent en lingots ou à peu près.

[1] Système arabe. V. Vasquez-Queipo, t. III.

La pierre qui a été lavée, dont on a exprimé l'eau et qui a été recomposée, est évaluée un dinar ou 16 fr. 55 cent. l'once (30gr,528). Ce qui est brut n'est évalué qu'aux deux tiers[1].

Le corail. La valeur du corail en Afrique, où se trouvent les bancs de cette gemme, est de 5 à 7 dinars sikka du Magreb, de 79 fr. 50 c. à 31 fr. 80 c. pour un rotl de la même région, 467 grains; chaque dirhem *sikka* ou frappé équivalant à *dix* dirhems sikka suivant leur manière de compter, ce qui équivaut à *cinq* dirhems naceri, lesquels, par conséquent, ont une valeur double des précédentes. Ainsi le dinar du Magreb valant 15 fr. 90 cent., les dirhems sikka vaudraient 1 fr. 59 cent., soit 1 fr. 60 cent. et les dirhems naceri s'élèveraient au double, c'est-à-dire à 3 fr. 20 cent.

[1] Ces trois opérations sont exprimées par ces mots : الحجر المغسول المعجون ، المصوّل qui, détournés de leurs significations primitives pour entrer dans le langage technique, ont besoin d'être étudiés. مغسول *lavé* ne présente pas de difficultés; مصوّل est dérivé de صال qui signifie à la deuxième forme *eduxit succum rei dum aqua macerabatur*, c'est comprimer une substance qui a séjourné dans l'eau pour en extraire l'eau — معجون du verbe عجن *componere rem*, arranger une chose. Il s'agit donc d'une opération qui consiste à laver la lazulite pulvérisée, en exprimer l'eau et la réunir en masse. La description de l'opération donnée par Prinsep rendra l'explication bien plus claire. « Le lavage de la lazulite consiste à pulvériser la pierre, la pétrir avec de la gomme de sandaraque, la laisser séjourner dans l'eau pendant trois jours. » Prinsep ajoute que c'est aussi le procédé employé pour la fabrication du bleu d'*outremer* dont ne parlent point nos Arabes. Nous retrouvons, comme on le voit, les opérations indiquées par nos mots techniques.

Si maintenant nous ramenons notre attention sur les valeurs actuelles des pierres précieuses, diamants, rubis, etc., nous serons étonnés des différences que nous aurons à signaler. Faisons d'abord cette remarque que les Orientaux ont placé en tête de leur joaillerie le rubis rouge dont ils donnent le prix avec quelques détails de progression, tandis que pour le diamant nous ne voyons que des indications très-vagues. Aussi Reineri, dans les notes qui accompagnent sa traduction, dit-il (p. 81, n. 10) que les *Orientaux* estimaient le rubis rouge plus que le diamant; il était donc impossible d'en assigner la véritable valeur quand il avait atteint les dernières limites de la perfection et de la beauté. Cette préférence pour le rubis se retrouvait encore au temps de Benvenuto Cellini, qui vivait au XVI[e] siècle, car Reineri rapporte que Cellini dit, dans son *Traité sur l'orfévrerie*, qu'un rubis du poids d'un karat qui aurait atteint le dernier terme de perfection coûterait 800 écus, tandis qu'un diamant du même poids et dans un pareil état de perfection n'en vaudrait peut-être pas 100.

Nous avions pensé pouvoir donner les prix des pierres précieuses au cours du jour, afin qu'on pût les comparer avec ceux indiqués par les Arabes et trouver pour ces deux époques des documents sur la valeur relative du numéraire. Mais la difficulté d'obtenir des renseignements de détail nous force à nous renfermer dans des généralités qui néanmoins pourront avoir leur utilité.

Le diamant est aujourd'hui la pierre la plus estimée, et le rubis oriental, corindon rouge, vient en seconde ligne. Nous voyons dans Boetius de Boot que de son temps il en était ainsi; la bonne condition de la pierre exerce maintenant, comme toujours, une très-grande influence sur le prix. Ajoutons encore la mode, ce Protée capricieux et si inconstant dans ses goûts, le développement du luxe, l'augmentation de la richesse publique et de l'aisance des particuliers. Un fait bien constaté, c'est que le prix des pierres précieuses et du diamant a surtout augmenté considérablement depuis quelques années.

Le *diamant d'un karat vaut*, *suivant* Barbot, 300 francs, et suivant Brard, vers 1820, 260 à 280 francs le karat quand il est taillé en brillant. Taillé en rose, suivant Barbot, il vaut 200 francs le karat ou un tiers de moins. Un rubis d'Orient pesant un karat vaut 150 francs, moitié du diamant. Comme chez nos Arabes, le prix du karat augmente en raison du volume de la pierre. Ainsi un diamant de 8 grains ou 2 karats vaudrait 1,000 francs, celui de 12 grains vaudrait 1,800 francs et celui de 24 irait à 5,000 francs. Les pierres d'un fort volume arrivent à un prix hors de toute proportion.

Le rubis d'Orient pesant un karat vaut 150 francs, un rubis de 2 karats varierait de 200 à 600 francs, on trouve que 2 rubis du poids l'un de 8 karats et l'autre de 5 sont évalués au même prix de 4,000 fr.

Un rubis *spinelle*, qui, pour Barbot, est d'une

qualité supérieure au rubis balais, étant de 3 karats est évalué à 300 francs; un rubis balais du même poids le serait de 50 à 72 francs.

Les gros rubis d'Orient, dit Barbot, sont rares, et quand ils atteignent un certain poids, ils dépassent le prix du diamant, mais c'est fort rare.

Pour l'émeraude, Barbot ne donne que des renseignements vagues. Il cite quelques-unes des pierres comprises dans l'inventaire des pierres de la couronne de France fait en 1791. Nous y voyons figurer deux émeraudes du poids de 10 karats chacune, estimées ensemble 6,000 francs, et une autre de 9 karats 5/16 estimée 3,000 francs.

Boetius de Boot porte le prix du diamant d'un karat à 130 thalers, celui de 2 karats vaudrait 430 thalers, celui de 5 karats serait de 2,290 thalers. On voit avec quelle rapidité la progression s'accroît ici. Le rubis oriental avait, suivant lui, le même prix que le diamant[1].

Nous arrêterons ici ces indications qui peuvent avoir plus d'intérêt pour les économistes que pour les orientalistes. Nous répéterons en terminant que lorsqu'on veut étudier les valeurs des gemmes à ces

[1] Les chiffres donnés par Boetius de Boot semblent être plutôt des chiffres de compte que des indications précises de valeurs monétaires. Ils paraissent destinés à faire voir la progression croissante du prix en raison du poids de la gemme, car il dit qu'on doit, avant tout, se mettre d'accord sur la monnaie dans laquelle le marché se traite. Est-ce en thalers, en florins, en ducats ou en couronnes, toutes monnaies de valeur différente? (*De gemm. et lapid.* lib. II, cap. v, p. 129 et seqq.).

époques éloignées, il faut tenir compte du prix de l'argent, qui était beaucoup plus élevé. Par suite, le salaire des ouvriers était bien plus faible, et en outre un bon nombre d'entre eux encore à l'état d'esclaves ne recevaient que la nourriture. Les pierres étaient polies en cabochon et nullement taillées à facettes, ce qui diminuait beaucoup le travail. Enfin les familles riches étaient beaucoup plus rares et nécessairement le luxe bien moins répandu.

TABLE DES MOTS EXPLIQUÉS.

دُرَّة sing. دُرّ, دُرر, دُرّات et دُرّاء au plur. grosse perle, 16, 17.

دهنج malachite, 185.

دقّ الى طاقات diviser ou réduire en lames minces, 239

رصاص étain, quelquefois plomb, رصاص اسود plomb, رصاص ابيض étain, 8.

زبرجد béryl, aigue-marine, 67.

زجاج الفرعوني verre de Pharaon, 128, not.

زمرد émeraude, 64. ذبابي = vert mouche. — ريحاني = couleur feuille de myrte. — سلقي = couleur de bette. — صابوني = couleur de savon —, 66.

زنجارية *æruginositas*, carbonate de cuivre, 188.

زنجفر cinabre, mercure sulfuré rouge, 218.

زيتي couleur de l'huile d'olive, *color oleagineus* de Pline, 128, 129, 37 not.

سادنة pers. شادنه, sorte de lenticulite? 186. L'auteur de la version arabe donne ce mot pour la traduction d'Αἱματίτης.

سكّت marquer d'une empreinte, 506, 508.

سبج jais, jayet, obsidienne, lignite, 205, 207.

سمرة ou سمر *mimosa unguis cati*, 175.

سنباذج, pers. سنباده émeri, 178.

سندروس sanderous, sandaraque, 248.

سوس *ver*, fissure dans la pierre, *glace* ou *givre*, 44, v. شعر.

شاوة paillettes d'or contenues dans le sable, 133, not.

شبه ou شوة jayet ou obsidienne, 205.

شعر *poil*, fissure dans la pierre, points, glace ou givre, 44. V. تشعير.

صفرة خلوقية jaune foncé, 124.

صفيحة planches employées à polir les gemmes, 51.

طلق talc et mica, 237.

موم أسود cire noire. Substance de nature bitumineuse, 207, 208.

ميناء pâte d'émail, fausse perle, *vitrea gemma*. 114, not.

نصلى perles environnées de deux ou trois écorces, 22.

نفط naphte, peut-être *feu grégeois*, 249.

تقرة lingot, 507.

ياقوت — corindon, hyacinthe, 30. ياقوت احمر = rubis, saphir rouge, thélésie = بهرمانى = rouge pur = 32. خمرى = vineux améthyste oriental. — رمانى = grenadin = 33. ارجوانى — *valde rubicundus*, escarboucle = لحمى — couleur de chair. — بنفسجى = violacé — جلنارى couleur de balaustrier, 34. — وردى = couleur rosée, 35.

ياقوت ابيض yaqout blanc, saphir d'eau, corindon limpide. — مهاى ou بلورى = *candore nitens*, cristallin. — ذكر = le mâle, 39.

ياقوت اصفر yaqout jaune, topaze orientale. خلوقى = jaune foncé. — جلنارى grenadin, 35. مشمشى = couleur abricot. — اترجى = couleur citrine. — تبنى = couleur jaune paille — 36. ياقوت اسمانجونى = saphir oriental, 36. — ازرق — bleu pourpré. — لازوردى = bleu d'azur. — نيلى = bleu indigo. — كحلى = bleu très-foncé — 37.

يسب , يصب , يسف , jaspe, 226; ses diverses nuances, 228, espèces, 230.

ياقوت زارم ou نارمة nom du spinelle rouge dans l'Inde, 113, not.

يشم jade oriental, souvent réuni au يسب , 222, 223, 224. — Jadéite.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MAI 1868.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, et la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et élus membres de la Société :

MM. L'abbé MARTIN (Paulin), chapelain à Saint-Louis-des-Français, à Rome, présenté par MM. Mohl et Sanguinetti.

MASSIEU DE CLERVAL, 62, rue des Martyrs, présenté par MM. Garrez et Defrémery.

NORADOUNGUIAN (Artin), à Constantinople;

CONSTANT (Boghos), 1, rue Hautefeuille, à Paris;

MEZBOÛRIAN (Nersès), 61, rue Saint-Jacques, présentés par MM. Mohl et Prudhomme.

Émile SENART, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain, présenté par MM. Mohl et Garrez.

Il est donné communication :

1° D'une lettre de M. Behrnauer, relative aux publications qu'il prépare du *Risala Djahwariyya ;*

2° D'une lettre de M. Rost, secrétaire de la Société asiatique de Londres, à M. Barbier de Meynard, annonçant l'envoi de divers volumes et numéros du *Journal of the Royal*

Asiatic Society, qui manquaient à la bibliothèque de la Société.

M. Brunet de Presle donne lecture d'une notice sur un ouvrage intitulé : Κιταία δουλεύουσα, « la Chine conquise », par Chrysanthé Notaras; manuscrit grec de 1694.

M. Oppert fait une communication relative à quelques inscriptions cunéiformes touraniennes légales.

M. Eusèbe de Salles ajoute quelques observations à la lecture de M. Oppert, et fait hommage à la Société d'un volume intitulé *Poésies*, qui se rattache aux essais dramatiques en arabe de M. Daninos.

M. Mohl annonce à la Société que les difficultés de la poste russe et de la poste allemande sont levées. Restent les difficultés avec la poste française, qu'il espère voir bientôt levées aussi.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le ministère. *Tableaux de la situation des établissements français dans l'Algérie.* 1865-1866, in-folio.

Par l'auteur. *Anecdota Syriaca collegit, edidit, explicuitque*, J. P. N. Land, t. II, Lugd. Bat. 1868, in-4°.

Par l'auteur. *Original sanscrit texts on the origin and history of the people of India*, etc. by J. Muir, vol. I, 2e ed. London, 1868, gr. in-8°.

Par l'auteur. *Notes on Chinese Literature*, by A. Wylie, Schanghae. London, 1867, in-4°.

Par l'auteur. *The Dervishes or oriental spiritualism*, by John P. Brown. London, 1868, in-8°.

Par la Société. *Recueil de Voyages et de Mémoires*, publié par la Société de géographie, t. VII et t. VIII, 1re partie. Paris, 1866, in-4°.

Par les rédacteurs. *Journal des Savants*, mars 1868, in-4°.

Par l'auteur. *La Palestine ancienne et moderne*, par E. Arnaud. Paris, 1868, in-8°.

Par l'auteur. *Les poëtes classiques du règne d'Auguste*, his-

toriens des expéditions romaines en Orient et chantres de conquêtes en projet, par Félix Nève, Bruges, 1867, br. in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, février-mars 1868, in-8°.

Par les rédacteurs. *Revue africaine*, mars 1868, in-8°.

Par les rédacteurs. *Revue de l'Orient et des Colonies*, février 1868, in-4°.

Par les rédacteurs. *Plusieurs numéros du journal de Beyrouth.*

Par les rédacteurs. *The Hindu Commentator*. Bénarès, février 1868.

Par l'auteur. *The Rock-cut Temples of Ajunta*, by J. Burgess. Bombay, 1868, br. in-12.

Par l'auteur. *An address to the people of India on the death of Mir syud Mohummed Khan Bahadoor, in arabic and english*, by E. H. Palmer. Cambridge, 1868, in-8°.

Par l'auteur. *Poésies d'Eusèbe de Salles*, Paris, 1865.

NOTES ÉPIGRAPHIQUES.

VI. LES INSCRIPTIONS GRECQUES JUIVES AU NORD DE LA MER NOIRE.

Les inscriptions grecques provenant des communautés juives établies de bonne heure sur la côte septentrionale de la mer Noire ont été réunies et expliquées en dernier lieu par M. Harkavy dans le premier Appendice de son ouvrage, intitulé: *Die Juden und die Slawischen Sprachen* (les Juifs et les langues slaves), Wilna, 1867. Ce livre, entièrement écrit en hébreu, porte aussi le titre : היהודים ושפת הסלאווים, et traite, dans sa partie principale, des premiers Juifs qui sont venus habiter dans les provinces méridionales de la Rus-

sie[1]. Contrairement à l'opinion généralement répandue qui leur attribuait une origine germanique, M. Harkavy prouve, à la suite de recherches savantes et très-curieuses, que ces Juifs venaient des villes grecques fondées depuis les temps anciens sur les bords de la mer Noire, ou bien avaient émigré de l'Asie, en passant le Caucase. Ces Juifs se servaient d'une langue slave, et les mots « pays de Canaan » (ארץ כנען) et « langue de Canaan » (לשון כנען ou שפת כנען), qu'on rencontre souvent chez les auteurs juifs du moyen âge, désignaient le pays et l'idiome des Slaves[2].

Les inscriptions expliquées dans l'Appendice sont au nombre de cinq. La première, trouvée à Anapa et conservée aujourd'hui à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, est un acte d'affranchissement, gravé sur marbre blanc et accompli dans la synagogue à la suite d'un vœu, fait en faveur d'une esclave Chrysé, par son propriétaire Pothos, fils de Strabon; cet acte est daté de l'an 338 de l'ère du Bosphore, qui coïncide avec l'an 42 après J. C.[3] La deuxième, gravée également sur marbre et découverte à Panticapée (Kertsche), contient aussi un acte d'affranchissement publié dans la synagogue (*ἀφείημι ἐπὶ τῆς [προ]σευχῆς*), pour accomplir un vœu fait par une femme en faveur de son esclave Héraclès. L'inscription mentionne la condition que l'esclave soit dévoué à la

[1] Cette partie du livre (p. 1-76) avait déjà paru en 1865 ou 1866, en russe, dans les Mémoires de la Société des antiquaires de la Russie, et a été traduite en hébreu par M. Harkavy lui-même, qui l'a augmentée de plusieurs appendices, dont quelques-uns aussi avaient été publiés dans des journaux et revues de l'Allemagne et de la Russie. Le mémoire sur les inscriptions grecques était encore inédit.

[2] On rapprochait le mot «slave» ou «sclave» (סְקְלָב) de celui d'*esclave*, et l'on se rappelait la malédiction de Noé, qui condamnait Canaan à l'esclavage (*Genèse*, xi, 25; cf. *Lévit.* xxv, 45).

[3] Nous donnons, d'après M. Harkavy, la bibliographie de chacune de ces inscriptions. L. Stephani, dans le *Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, ann. 1860, et dans les *Mélanges gréco-romains*, II (1859), 200-204. — M. A. Lévy, dans le *Jahrbuch für Geschichte der Juden*, II (1861), 298-300.

synagogue et y soit assidu (χωρὶς ἰ[ς] τὴν προσευ[χὴν] θωπείας τε καὶ προσκα[ρτερή]σεως), puis le consentement des héritiers et la promesse que la communauté juive fait de veiller à l'exécution de l'acte (συνε[πι]τροπ[ευούσ]ης δὲ καὶ τῆ[ς] συναγωγῆς τῶν Ἰουδαίων). Elle est datée de l'an 377 de l'ère du Bosphore, qui coïncide avec l'an 81 après J. C.[1] La troisième inscription, sur marbre blanc, a été trouvée dans les environs d'Anapa, et renferme encore un acte d'affranchissement, par lequel la liberté est accordée à une esclave par les héritiers de son propriétaire, qui voulaient ainsi satisfaire à un vœu de leur père. L'acte a été dressé sous le règne de Tibère Jules Saurmate (175-210), et ne témoigne de son origine juive que par l'invocation : Au nom de Dieu, très-haut, le tout-puissant, le *béni* (εὐλογ[η]τῷ)[2]. La quatrième inscription, de la même provenance que la deuxième, est très-fruste ; elle ne s'en fait pas moins connaître comme un acte d'affranchissement. La condition du dévouement et de l'assiduité de l'esclave à la synagogue et la garantie de la surveillance donnée par la communauté s'y trouvent exprimées dans les mêmes termes que dans l'autre monument de Kertsche[3]. Enfin la cinquième inscription, trouvée sur l'emplacement de l'ancienne *Olbia*, à l'embouchure du Hypanis (Bug), est très-mal conservée; elle

[1] Stempkovski, dans le journal russe intitulé *Messager d'Odessa*, ann. 1832, n° 52. — Dubois de Monpéreux, *Voyage autour du Caucase*, atlas, série IV, p. 26. — Bœckh, *Corpus Inscript.* n° 2114 bb. — Aschik, *Royaume du Bosphore* (russe), Odessa, 1849, I, 92. — Frankel, *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft d. Judenthums*, 1857, p. 132. — Stephani, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, II, n° XXII. — M. A. Lévy, *l. c.* p. 301.

[2] *Corpus Inscript.* II, n° 2131 b. — Græfe, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, série VI, t. VI (1844), p. 12 et suiv. Aschik, *l. c.* I, 80. — Stephani, *Ant. d. Bosphore*, II, n° XXIII; dans le *Bulletin de l'Acad.* ann. 1860; *Mélanges gréco-romains*, II, 203-204. — M. A. Lévy, *l. c.* p. 301.

[3] Blaromberg, dans le *Messager d'Odessa*, 1828, n° 100. — Dubois de Monpéreux, *l. c.* — *Corpus Inscript. græc.* I, 2114 d, et II, p. 115. — Aschik, *l. c.* I, 94.

rend témoignage du zèle qu'Achille fils de Démétrius, Dionysiodore fils d'Hermès, et Zobéis fils de Zobéiarche, ont déployé pour la reconstruction entière (*ἀπὸ τοῦ θεμελίου*) de la synagogue[1]. Si cette inscription, fait observer M. Harkavy, vient de l'ancienne ville d'Olbia, détruite par les Gètes un demi-siècle avant l'ère chrétienne, elle serait la plus ancienne de toutes. Cette restauration complète du temple ferait supposer, en outre, un séjour assez long des Juifs dans cette contrée, bien antérieur à l'époque où l'on entreprit la restauration de ce monument.

Comme on a pu s'en apercevoir par la courte exposition que nous avons donnée de ces documents épigraphiques, la deuxième et la quatrième inscription seules parlent ouvertement de Juifs; mais le mot *προσευχή*, employé pour désigner l'oratoire ou la maison de prières dans la première et la cinquième inscription, suffit, d'après l'opinion des critiques les plus autorisés, pour attribuer de même à ces monuments une origine juive. Nous avons déjà dit que, pour la troisième inscription, l'invocation placée en tête, et surtout le mot *εὐλογητός* qu'on y lit, ne laissent subsister aucun doute sur la même origine.

Le rapport entre la synagogue et les actes d'affranchissement qui est exprimé dans trois de ces inscriptions a rappelé à M. Lévy de Breslau les monuments du même genre que M. Heuzey a trouvés en si grand nombre sur le bord supérieur du mont Olympe[2]. MM. Wescher et Foucart ont publié depuis quatre cent trente-deux actes d'affranchissement,

[1] Kœppen, *Nordgestade des Pontus*, 82, n° 5. — *Corpus Inscript. græc.* II, 2079. — Cf. M. A. Lévy, *l. c.* p. 272 et suiv. — Le *Corpus* renferme encore d'autres inscriptions relatives à des constructions et à des embellissements de synagogues entrepris à Égine, à Smyrne, à Syracuse. L'inscription d'Égine (n° 9894), qui paraît antérieure à la destruction du temple, nomme déjà l'archisynagogue, qui répond au ראש הכנסת, et le néocore (*νεωκόρος*), qui pourrait bien être le חזן הכנסת. (Voy. *Soucca*, 51 b.)

[2] *Jahrbuch*, etc. II, 300. — Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, 1860, p. 36.

qu'ils ont recueillis à Delphes sur le mur méridional de la terrasse qui portait autrefois le temple d'Apollon Pythien[1].

L'expression *ἀνατιθέναι ἐν τῇ προσευχῇ*, employée dans la première de ces inscriptions, peut-elle, comme on l'a prétendu, signifier « consacrer l'esclave au service de la synagogue? » Les *Nethinim*, qui aidaient les Lévites à faire leur service au temple, ne sauraient être comparés ici; car on comprend parfaitement un grand nombre de serviteurs attachés aux Lévites pour exécuter les travaux souvent durs et toujours pénibles du culte juif à Jérusalem et ailleurs; mais quels travaux pouvaient être confiés à un esclave affranchi, ou encore à une femme rendue à la liberté dans une simple synagogue[2]? L'emploi de la femme près de la tente d'assignation (*Exode*, XXXVIII, 5) et au sanctuaire de Silo (I *Sam.* II, 22[3]) ne se retrouve plus mentionné nulle part après Samuel, et il se pourrait bien que les excès des fils d'Éli (I *Sam.* ibid.) eussent fait préférer plus tard les hommes pour ce service, et que l'institution des Nethinim, qui commence depuis, eût eu cette origine. Puis, une personne consacrée au temple aurait été tenue à y vivre, et cependant, dans la seconde inscription, il est dit expressément que l'affranchi « pourra se rendre partout où il voudra sans qu'il puisse en être empêché[4]. » Du reste, les actes d'affranchissement qu'on a trouvés en Grèce, bien qu'ils parlent d'une cérémonie religieuse, ne constituent pas une cession de l'esclave au service du temple. L'affranchissement s'y présente sous la forme d'une vente fictive que le propriétaire de l'esclave faisait, après estimation, au temple du dieu; le

[1] *Inscriptions recueillies à Delphes*, Paris, 1863.

[2] C'est aussi l'opinion de M. Lévy, *Jahrbuch*, II, 299.

[3] Ces passages ont été cités par M. Harkavy, *l. c.* p. 84, contre M. Lévy.

[4] Cette formule se retrouve souvent dans les actes de Delphes. Voy. M. Foucart, *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité*, dans les *Archives des missions scientifiques*, III (1866), p. 384.

prix est payé par l'esclave sur son pécule et remis par le temple au maître. L'esclave ne change pas de propriétaire à la suite de cette transaction; en d'autres termes, il ne devient pas hiérodoule; car le nouvel acquéreur, c'est-à-dire le temple, « achète, non pour posséder l'esclave, mais pour lui rendre la liberté, en échange de la somme qu'il a payée au maître[1]. » Aussi, sur les quatre cent trente-deux inscriptions de Delphes, quatre cent vingt-sept contiennent l'aoriste moyen du verbe *ἀποδιδόναι* « vendre. » Il n'y a que les inscriptions n[os] 406 et 436 dans lesquelles on ait employé l'expression *ἀνατίθεναι τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Πυθίωνι*[2], et, ce qui peut paraître curieux, dans ces deux actes justement les prêtres n'interviennent pas comme témoins; au surplus, dans l'acte n° 406, l'esclave affranchie était tenue d'accompagner son maître en Macédoine et devenait ensuite libre; dans l'acte n° 436, « le corps de femme qui a nom Mnaso » (*σῶμα γυναικεῖον οἷ ὄνομα Μνάσω*) doit, malgré l'affranchissement, laisser sa fortune à son ancien maître, en cas de mort « sans postérité » (*ἀγένης*). Dans l'un et l'autre de ces deux actes, il ne s'agit donc aucunement d'attacher les esclaves au temple d'Apollon, bien que la vente fictive n'y soit pas mentionnée, et qu'on s'y soit servi d'un mot qui exprime plus proprement la consécration.

Dans les actes émanés de Juifs, les esclaves ne sont pas désignés par le terme brutal de *σώματα ἀνδρεῖα καὶ γυναικεῖα*, qui rappelle le bétail humain, tel qu'il était exposé naguère encore sur les marchés du Nouveau-Monde. On les nomme *θρεπτός* ou *θρεπτή*[3], expression mitigée qui répond à celle

[1] M. Foucart, *Mémoire cité*, p. 377.

[2] Comme on le voit, le cas employé après *ἀνατιθέναι* est le datif, et on le retrouve encore dans Bœckh, *Corpus Inscript. græc.* I; notre inscription, au contraire, porte *ἐν τῇ προσευχῇ*. Sur la deuxième, on lit *ἀφείημι ἐπὶ τῆς προσευχῆς*, et sur la troisième seulement *ἀφείομεν*.

[3] La quatrième inscription, qui est très-endommagée, renferme seule l'expression brutale de *σώμα[τα ἀνδρεῖα]* « corps mâles. » Cette inscription est du reste, sous deux rapports, en contradiction avec la loi rabbinique.

de *alumnus* et *alumna*, dont se serviront plus tard les chrétiens. Entre ces deux manières d'appeler les esclaves, il y a toute la distance de deux civilisations différentes. Ainsi, les Juifs habitant le nord du Pont-Euxin avaient conservé la législation de Moïse, particulièrement douce pour les esclaves, et les sentiments de bienveillance dont le maître est animé se trahissent non-seulement dans cette façon de nommer l'esclave, mais aussi dans la multiplicité des affranchissements, puisque, sur les cinq pierres découvertes dans ces contrées jusqu'à ce jour, quatre renferment des actes qui doivent assurer la liberté à l'esclave[1].

L'affranchissement était certes aussi pratiqué très-souvent en Palestine, puisqu'on avait formé de bonne heure un mot particulier pour désigner cet acte. La Mischna connaît le verbe שחרר « affranchir, » le participe משוחרר « affranchi » et les mots de גט שחרור, שטר שחרור, שחרור pour « l'instrument d'affranchissement[2]. » Le Thalmud mentionne aussi le terme

D'abord, elle contient l'affranchissement de plusieurs esclaves par un acte unique, ce qui est impossible; puis, l'acte y est fait à certaines conditions, ce qui est aussi défendu. Voyez l'excellente monographie de M. Zadoc Kahn, *l'Esclavage selon la Bible et le Thalmud*, Paris, 1867, p. 181-182. M. Harkavy s'est gravement trompé au sujet de l'addition par laquelle M. Bœckh a rempli la lacune du texte après σῶμα, en prenant τὰ ἀνδρεῖα dans le sens de « repas publics à Crète ! »

[1] M. Kahn, *Mémoire cité*, a cherché à mettre en lumière la douceur de la loi mosaïque et de la tradition rabbinique à l'égard des esclaves. Il reporte avec raison (p. 159) les instruments de correction mentionnés dans les Midraschim aux pratiques exclusivement romaines. Outre les passages cités à cette occasion par M. Kahn, nous rappelons encore *Bereschit rabba*, II : On y établit une comparaison avec un propriétaire qui, ayant acquis « par le même acte et au même prix » (בלוכי אחת ובטימי אחת = μίᾳ ὠνῇ καὶ μίᾳ τιμῇ), deux esclaves, entretient l'un, tandis qu'il force l'autre « de gagner sa vie en travaillant (ou peut-être : en se prostituant; cf. *Coran*, XXIV, 33] » על אחת גזר טירודין. Je crois devoir expliquer ainsi le mot טירודין; le sens « il expulse l'autre, » que donne Buxtorf, *Lex. chald.* col. 911, est impossible, puisqu'une esclave expulsée serait une esclave mise en liberté.

[2] On a formé de même pour l'asservissement le verbe, au *schafel*, שעבד, le participe משועבד, et le nom שעבוד.

analogue à celui de ἀνατιθέναι, הקדיש. On lit *Gittin*, 38b : אמר רב המקדיש עבדו יצא לחירות « Rab dit : Si quelqu'un déclare qu'il consacre son esclave, l'esclave est libre. » Aussi le Thalmud demande-t-il ensuite ; « Pourquoi? puisque l'esclave lui-même ne saurait être consacré, et que le propriétaire n'a pas dit qu'il consacre le prix vénal de l'esclave (une telle déclaration ne devrait avoir aucune valeur)? La réponse est : Le mot « consacrer » signifie que le propriétaire entend faire de son esclave un membre du peuple *saint.* » (Cf. *Deut.* XIV, 21.) מאי טעמא גופיה לא קדיש לדמי לא קאמר דליהוי עם קדוש[1]. Plus loin, on traite du cas où, un homme ayant consacré tous ses biens (המקדיש כל נכסיו), il se trouve parmi ces biens aussi des esclaves. La difficulté de ce cas provient de ce que, dans cette déclaration, le mot *consacrer*, employé également pour les autres biens et pour les esclaves, ne peut pas prendre le sens particulier que le Thalmud vient de lui donner, lorsqu'il s'agissait des esclaves seulement. D'après une baraïta, citée par Rabba, « les trésoriers de la communauté ne sont pas autorisés dans ce cas à mettre les esclaves en liberté, mais ils doivent les vendre à d'autres qui les affranchissent[2]. » Les commentateurs ajoutent : « Si ces autres veulent. » Je doute fort qu'on ait bien saisi le sens de cette baraïta; car la décision, ainsi interprétée, ne résoudrait pas la difficulté, puisqu'il dépendrait de la volonté du nouvel acquéreur de retenir l'esclave et de ne pas accomplir ainsi l'œuvre charitable du premier propriétaire. A mon avis, les trésoriers sont considérés comme les tuteurs des mineurs (voy. *ibid.* 52 a), qui légalement ne peuvent disposer des esclaves appartenant à ceux qui sont confiés à leur tutèle. Pour sauver la légalité, les trésoriers font une vente purement fictive à un tiers, afin que les esclaves obtiennent for-

[1] Nous nous éloignons un peu de l'explication de Raschi et des autres commentateurs de ce passage.

[2] L'opinion de Rabbi, d'après laquelle l'esclave peut se racheter seul, et qui se trouve *Gittin*, 38 b et 52 a, ne paraît pas être à sa place, là où nos éditions la portent.

cément la liberté par l'acquéreur, qui au fond n'aura jamais cru rien acquérir [1]. Quoi qu'il en soit, il résulte toujours de ces passages que le mot הקדיש, pas plus que *ἀνατίθεναι* dans notre inscription, n'impliquait en aucune façon le sens d'une consécration pour le service du sanctuaire ou de la synagogue.

Au commencement du II[e] siècle, nous rencontrons en Palestine deux opinions différentes au sujet de l'affranchissement. Le verset *Lévitique*, XXV, 46 : « Vous les transmettrez (les esclaves païens) à vos enfants après vous, en toute propriété, comme héritage, » continue par ces termes : « vous les ferez servir perpétuellement. » Ces derniers mots ont divisé R. Ismael et R. Akiba. Le premier, d'après sa méthode d'interprétation large, ne voit dans cette addition, qui peut paraître superflue, que la faculté accordée au maître de maintenir la servitude de l'esclave païen à volonté (רשות), tandis que celle de l'esclave hébreu finissait au bout de six ans. Mais Akiba, qui cherche une intention cachée au fond de chaque phrase, dont le législateur aurait pu se dispenser, croit que les mots ajoutés imposent au maître l'obligation (חובה) de ne jamais accorder la liberté aux esclaves ; *Gittin*, 38 b. Cependant une ancienne baraïta (*Sifra* sur *Lévit.* l. c.) avait expliqué simplement le mot « servir » de notre verset, en remarquant que le propriétaire ne peut exiger de ses esclaves que le service proprement dit, et qu'il ne doit abuser d'eux en aucune manière (cf. *Nidda*, 47 a). Du reste, la

[1] Les fictions de cette nature ne sont pas rares parmi les dispositions thalmudiques, aussi bien dans la loi civile que dans la loi proprement religieuse. Les ventes se font alors pour la valeur d'une *Perouta*, c'est-à-dire de la plus petite monnaie courante, que tout homme consent à sacrifier pour venir en aide à la légalité. La loi romaine connaît aussi une fiction légale pour l'affranchissement, la *manumissio per vindictam* : une tierce personne accompagne le maître et son esclave devant le magistrat pour prétendre que l'esclave est un homme libre ; le propriétaire ne contredisant pas cette prétention, le magistrat la reconnaît vraie et prononce l'affranchissement.

discussion entre Ismael et Akiba n'a qu'une importance théorique; c'est l'application des deux *systèmes d'exégèse* suivis généralement par ces deux docteurs [1]. Seulement, dans le IIIe siècle, probablement sous l'influence d'affranchissements trop multipliés qui appauvrissaient les communautés, et y introduisaient souvent des membres indignes, R. Iehouda, rabbin babylonien, très-attaché à sa nouvelle patrie [2], déclarait carrément : « Quiconque affranchit son esclave transgresse un commandement, car il est écrit : Vous le ferez servir perpétuellement. » (כל המשחרר עבדו עובר בעשה שנאמר לעולם בהם תעבדו; *Gittin*, l. c.) C'était là la conséquence rigoureuse et logique de l'exégèse d'Akiba qui prévalait presque partout sur celle d'Ismael; toutefois cette interdiction ne paraît avoir jamais pénétré en Palestine, et, en général, on maintenait le principe, qu'on attribuait à R. Iehouda hannasi, qu'on doit se montrer coulant quand il s'agit de donner la liberté aux esclaves [3].

Mais il n'y a aucune trace qu'on ait donné dans ce pays à l'affranchissement le caractère religieux qu'il semble avoir eu à Anapa et à Panticapée. Il se pourrait bien que cette différence d'habitudes entre les Juifs de la Palestine et ceux

[1] Voyez mon *Essai sur l'histoire*, etc. chap. XXIII. — Les mots *ἵνα αἰώνιον αὐτὸν ἀπέχῃς* (*Pauli Epistola ad Philemonem*, v. 15) sont peut-être un souvenir des mots לְעוֹלָם בָּהֶם תַּעֲבֹדוּ de notre verset; aussi l'apôtre ajoute-t-il : *οὐκ ἔτι ὡς δοῦλον*, etc.

[2] C'est le même rabbin qui plaça Babylone au-dessus de la Palestine, et défendit à ses disciples de se rendre dans ce dernier pays pour y augmenter leur science.

[3] *Gittin*, IV, 4, et M. Z. Kahn, *Mémoire cité*, p. 179. — Le contentement qu'éprouva R. Gamliel lorsqu'il eut trouvé un prétexte légal d'affranchir Tobi ne nous semble pas prouver que ce docteur fût favorable à l'exégèse d'Akiba, et n'eût pas osé autrement donner la liberté à cet esclave (M. Z. Kahn, *l. c.* p. 178). Nous croyons plutôt que la difficulté venait du côté de l'esclave, qui, dans son attachement profond à Gamliel (voy. mon *Essai sur l'histoire*, etc.), ne voulait pas le quitter; et nous voyons par m. *Berachot*, II, 7, qu'en effet, malgré les circonstances qui s'étaient offertes à Gamliel, Tobi n'en resta pas moins l'esclave fidèle de son maître jusqu'à sa mort.

du nord de la mer Noire provînt de ce que ces derniers avaient conservé le Pentateuque sans l'interprétation de la tradition rabbinique [1]. En effet, d'après *Exode*, XXI, 1-6, l'esclave hébreu, acheté par un maître hébreu, recouvrait forcément la liberté au bout de six ans; cependant si, à l'approche de la septième année, l'esclave s'obstinait à continuer son service, le maître devait le conduire auprès d'*Elohim* (אל האלהים), et là, placé à côté du poteau de la porte, lui perforer l'oreille et le vouer au servage perpétuel. L'esclave étranger, au contraire, était transmis par héritage et servait jusqu'à sa mort (*Lévitique*, XXV, 44-46). Que signifie l'*elohim* devant lequel l'esclave hébreu, par sa déclaration, se condamnait à la peine infamante d'avoir l'oreille perforée et à la servitude pour le reste de ses jours? La tradition rabbinique, qui a laissé sa trace dans toutes les versions depuis celle des Septante, répond qu'*elohim* équivaut ici, comme dans plusieurs autres endroits du Pentateuque, au mot « juges, » et que l'esclave était conduit devant le tribunal. Tel n'est cependant pas le sens littéral d'*elohim*, qui veut dire « Dieu, » et l'exégèse moderne a abandonné l'interprétation forcée pour revenir à l'explication naturelle du verset, qui ordonne qu'un acte aussi grave que l'asservissement perpétuel d'un Hébreu devait se faire *devant Dieu*, c'est-à-dire dans son sanctuaire [2]. Cette exégèse reçoit, à notre avis, un fort appui de nos inscriptions.

La Bible, il est vrai, ne connaît pas l'affranchissement, bien qu'elle présente l'exemple d'un esclave égyptien épousant une fille de son maître qui n'a pas de fils (I *Chroniques*, II, 34-35). Mais il est permis de supposer que l'affranchissement d'esclaves païens une fois introduit dans les habitudes juives, on aura pris pour type sa contre-partie, l'as-

[1] Nous reviendrons sur ce point, en traitant des inscriptions hébraïques de la Crimée.

[2] Voyez le travail de M. Graf dans le *Zeitschrift d. D. m. Gesellschaft*, XVIII (1864), p. 309-314.

servissement de l'esclave hébreu; et si le dernier acte était accompagné d'une cérémonie au sanctuaire, le premier aussi aura été passé solennellement à la synagogue. En Palestine, sous l'influence de l'exégèse traditionnelle, les deux actes conservaient un caractère purement juridique; chez les habitants juifs de la mer Noire, au contraire, tous les deux devaient être accompagnés d'une cérémonie religieuse, et s'accomplir dans la synagogue. Il est tout à fait remarquable sous ce rapport que, sur nos inscriptions, l'affranchissement soit présenté comme un acte auquel on s'était engagé d'avance par un vœu (*κατὰ εὐχήν* = על פי נדר, ou bien, *καθὼς ηὐξάμην* = כאשר נדרתי). Je ne sais si les actes d'affranchissement montrent quelque chose d'analogue chez les païens; mais chez les Juifs une telle expression prouve que délivrer un homme de la misère de l'esclavage était considéré comme une des œuvres de charité auxquelles on s'obligeait pour être agréable à Dieu [1].

L'affranchissement de l'esclave était du reste l'achèvement de sa conversion au judaïsme [2]. Déjà, pendant son état de servitude, il était circoncis par son maître [3]; il se reposait aux jours du sabbat et des fêtes, puisque, toutes les fois que la loi commandait le repos au maître, l'esclave aussi y était contraint [4]. S'il était dégagé d'un grand nombre d'obligations religieuses, c'est qu'il était considéré comme moralement incapable [5]. Cette incapacité, dont la loi le frappait, cédait devant la liberté, qui le rendait l'égal de son maître. Qu'y a-t-il alors d'étonnant que l'acte se fît « dans la synagogue? » Nous pensons que c'est là le sens qui s'attache à

[1] Voy. *Coran*, XXIV, 33, et le commentaire de Beidhawi.

[2] R. Eliézer, d'après *Barachot*, 47*b*, affranchissait un esclave afin de compléter ainsi le nombre légal de dix Israélites, dont l'assistance est nécessaire pour l'accomplissement de certaines cérémonies.

[3] *Genèse*, XVII, 27; *Exode*, XII, 44. — Maimonide, *Hilchot Mila*, chap. I.

[4] *Exode*, XX, 10; XXIII, 12. — Z. Kahn, *l. c.* p. 131 et suiv.

[5] Voyez les passages réunis chez M. Kahn, *l. c.*

la condition « du dévouement à la synagogue et de l'assiduité, » exprimée dans deux de ces actes. Le terme *θωπεία* « adulation, flatterie, » pris ici dans le sens « d'adoration, » a inquiété les critiques; mais à distance de la mère-patrie, et sous l'influence délétère d'une race étrangère à l'esprit hellénique, plus d'un mot grec a changé de sens. Au fond, l'adulation n'est que l'adoration exagérée, excessive. Les langues sémitiques présentent un exemple analogue pour le mot חנף *ḥanef;* en hébreu, il signifie « flatteur, hypocrite[1], » et il a conservé ce sens en chaldéen, par exemple, כנשא חנפא « réunion hypocrite » (*Isaïe*, x, 6); mais, chez les Arabes, le même mot sert à désigner « l'homme pieux » par excellence, et Mohammed ne sait donner au patriarche Abraham de qualité supérieure à celle de حنيف *Ḥanif* (*Coran*, III, 60 et *passim*).

J. Derenbourg.

Nous sommes heureux d'annoncer une fondation qui aura, nous n'en doutons pas, pour les études orientales les plus heureuses conséquences. M. Auguste Parent a commencé, dans les vues les plus libérales, une collection d'antiquités, qu'il se propose un jour de rendre publique, et qui aura pour les orientalistes le plus grand intérêt. Beaucoup des objets qui la composent viennent d'Orient; l'idée particulière du fondateur est de montrer les transformations que l'art a subies en passant d'Asie en Europe. Une pensée non moins louable a poussé M. Parent à publier un bulletin, paraissant irrégulièrement et gracieusement offert aux hommes de science, où seront décrits, à mesure qu'ils arriveront au Musée, les objets dont la valeur scientifique justifiera la prompte publication. Le premier numéro de ce bulletin vient de paraître. Il renferme des morceaux fort importants. Pour nous borner à ceux qui touchent aux tra-

[1] Ce sens n'est pas biblique, mais il est incontestable depuis le Ier siècle de l'ère chrétienne. Voyez, par exemple, *Sota*, 41 b et 42 a.

vaux de notre Société, nous signalerons d'abord un mémoire numismatique de M. Parent sur trois médailles, l'une d'Hérode Antipas, l'autre de Ptolémée fils de Mennée, le chef de la dynastie des Lysanias de Chalcis et d'Abilène, la troisième de la ville de Moka, en Arabie Pétrée (ΜΟΥΚΑΕΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ). Nous insisterons principalement sur deux mémoires de M. de Saulcy. L'un a pour objet une inscription bilingue, nabatéo-grecque, découverte, dit-on, récemment à Saïda. Je n'accepte cette énonciation des indigènes qui ont fait des fouilles pour M. Parent qu'avec quelque doute. Au premier abord, on serait bien porté à croire qu'un pareil objet aurait dû venir du Hauran. Il arrive souvent, quand on emploie des Syriens à des fouilles, qu'ils font de pareilles substitutions, afin de n'avoir pas l'air d'avoir travaillé en vain sur un point. La pierre étant très-petite, on a pu l'apporter du Hauran à certaine personne de Saïda faisant commerce d'antiquités, laquelle aura pu avoir un intérêt à la faire passer pour trouvée à Saïda. Je n'affirme pas cependant : la trouvaille à Sidon d'une inscription nabatéo-grecque, datée du règne de Hâreth, est un fait singulier, non un fait impossible.

M. de Vogüé et moi lisons quelques lettres de cette inscription d'une façon qui ne concorde pas avec celle de M. de Saulcy. Voici notre lecture :

.... דא רבעתא די
.... אסרתגא בר זו
.... לדושרא אלהא
.... לחרתת \\ ///
.... ΩΙΛΟΥΣΤΡΑΤΗΓΟΣ
.... ΣΕΝ

Pour אסרתגא = *στρατηγός*, comparez אסרטא = *strata*, סרדיוט = *στρατιώτης*, en targumique et talmudique. Qu'est-

ce qu'une רבעתא? La racine araméenne רבע peut répondre à deux racines hébraïques, רבע et רבץ. רבעתא, dans la première hypothèse, peut désigner un objet carré quelconque, par exemple un naos de forme cubique comme on en voit en Syrie. Dans la seconde hypothèse il désignerait une *κλίνη* ou *pulvinar*, ou serait simplement synonyme de בית « maison » ou « temple. » Comparez ܪ̈ܒܥܐ ou ܡܪ̈ܒܥܐ *cubile, ovile*; رَبْعٌ, *domus, habitaculum*; رَبْعَةٌ *idem*, هم على ربعاتهم = *sunt in domibus suis*, vieille expression arabe; hébreu רֶבַע, *cubile, domicilium*. Ce second sens me paraît préférable. Une inscription latine d'Auzia en Algérie [1], ville où les cultes carthaginois s'étaient particulièrement conservés, nous présente des *pulvinaria alta*, qui répondent peut-être à cette *κλίνη*. Le même mot se retrouverait dans une inscription du voisinage de Tripoli de Syrie; mais nous n'avons pour garant à cet égard que l'assertion de Kennedy Bailie, épigraphiste très-hasardeux dans ses conjectures et qui, du moins en ce qui concerne la Syrie, ne mérite aucune confiance [2].

L'article de M. de Saulcy sur des coffrets funéraires juifs récemment découverts à Jérusalem offre non moins d'intérêt. L'un de ces coffrets porte une inscription hébraïque, où, selon le savant académicien, les lettres carrées et les lettres phéniciennes se mêleraient de la façon la plus étrange, et qui aurait surtout cela d'inexplicable que le ד et le ר, lettres qui dans tous les alphabets sémitiques se ressemblent, y seraient prises l'une à l'alphabet carré, l'autre à l'alphabet phénicien. Je pense qu'on peut se dispenser d'admettre cette bizarrerie. Je lis l'inscription :

מחפי יאיר

La seule difficulté paléographique qu'on puisse faire à cette lecture porte sur la lettre, trois fois répétée, que je lis י.

[1] Renier, *Inscr. de l'Algérie*, n° 3573.
[2] Voir *Mission de Phénicie*, p. 133-134.

Je crois que, si l'on veut tenir compte du י araméen de l'inscription du vase à libation du Sérapéum de Memphis, et d'un autre י d'une inscription juive de Jérusalem (Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, II, p. 12), on admettra la possibilité de cette lecture. La forme triangulaire qu'affecte le haut de la lettre frappe moins sur le monument que sur la gravure. On y peut voir un caractère ayant pour traits essentiels ⅄.

Si telle est la bonne lecture, je traduirais :

THECA JAIRI.

En hébreu moderne, חפי veut dire « couvrir, renfermer. » חופאה, חפוי signifient *operculum, theca*[1]. Les mots ΘΗΚΗ, ΘΗΚΗ ΔΙΑΦΕΡΟΥϹΑ sont fréquents sur les inscriptions de Jérusalem. Notre מחפי y répond peut-être. Si l'on répugne à admettre un substantif מחפי, on y peut voir un participe מְחַפֵּי et traduire : *Continens Jaïrum*. La forme נחבא pour « il a été enterré » est commune dans l'épigraphie juive.

Ernest Renan.

Le Système graphique des hiéroglyphes chinois. Premier essai d'un dictionnaire chinois-russe, par Wassilief (en russe). Saint-Pétersbourg, 1867, grand in-4° (xvi et 466 pages autographiées).

Le dictionnaire de M. Wassilief contient à peu près douze mille mots chinois, comme celui du père Basile de Glemona, et peut-être cinq à six mille mots doubles ou phrases. Je suis entièrement incompétent pour donner une opinion sur le choix des mots et leur interprétation ; mais les preuves de sa connaissance de la langue que l'auteur a fournies autre part donnent confiance sur la manière dont il se sera ac-

[1] Buxtorf. *Lex. chald. talm. et rabb.* au mot חפה.

quitté de sa tâche. Ce qui frappe au premier coup d'œil dans ce volume, c'est l'arrangement adopté pour la classification des groupes chinois. Plusieurs lexicographes européens avaient essayé de simplifier le système chinois des deux cent quatorze clefs et de faciliter ainsi aux commençants la recherche des mots dans le dictionnaire. Aucune de ces tentatives n'ayant été adoptée, M. Wassilief en fait une nouvelle et plus hardie, et réduit les deux cent quatorze clefs à dix-neuf signes qui servent pour lui d'exposants pour tous les caractères chinois, et qui consistent chacun dans un seul trait, qui n'est qu'un fragment de la figure plus compliquée formée par le signe chinois. Ce trait n'est pas toujours la partie saillante des clefs qu'il est destiné à résumer et à remplacer, mais souvent une partie assez peu marquée, de sorte qu'on serait très-embarrassé de savoir sous lequel des dix-neuf traits il faut chercher un mot, si l'auteur n'avait pas donné quelques règles pour diriger le lecteur. Il indique donc qu'il a choisi de préférence les traits inférieurs et ceux qui sont placés à droite, et comme cette indication laisse encore fréquemment des incertitudes, il avertit que dans un cas de doute il faut prendre le trait horizontal et celui qui dépasse des deux côtés. Malgré ces instructions, je crains que les incertitudes ne restent très-nombreuses, surtout dans les caractères à signes superposés, où il faut souvent chercher le trait distinctif de M. Wassilief non pas en bas, mais au milieu du groupe entier, et je ne devine pas comment un commençant se tire de cet embarras. Je sais bien qu'en pareille matière l'habitude facilite beaucoup de choses et donne une rapidité et une certitude instinctive à laquelle on n'espérait pas parvenir au commencement; je sais aussi qu'il y a des cas où il est difficile de trouver la clef d'après le système des Chinois, mais je crois néanmoins que les cas douteux doivent être bien plus nombreux dans le système de M. Wassilief. Les Chinois n'ont pas adopté leur manière de procéder sans bien des tâtonnements et des efforts, et je suis porté à croire qu'on fera sagement de la conserver, d'autant plus

qu'il faut toujours finir par s'y accoutumer pour pouvoir se servir de dictionnaires comme celui de Kanghi, qui procèdent par clefs et par nombre de traits. Il y a encore une considération à faire valoir en faveur du système chinois, c'est que dans un grand, peut-être dans le plus grand nombre des caractères, la clef indique la classe d'objets ou d'idées à laquelle appartient le mot entier, pendant que le reste du groupe donne la nuance du sens et la prononciation du mot ou seulement la prononciation. Je n'ose pas insister là-dessus, pour n'avoir pas à entrer dans la question difficile de l'étymologie chinoise; mais dans tous les cas cet arrangement du dictionnaire selon l'analyse sommaire des groupes me paraît un aide-mémoire qui n'est pas à négliger.

J. Mohl.

M. Pauthier avait contesté la prononciation appliquée par M. de Rosny à un certain nombre de mots japonais et japonais-chinois. M. de Rosny avait répondu dans le cahier de décembre 1867. Peu de temps après la publication de ce cahier, M. Pauthier me remit une note fort détaillée, dans laquelle il défend ses transcriptions par des raisons qui m'ont paru bien motivées. Néanmoins, après une longue hésitation, je ne crois pas pouvoir insérer cette note, parce que cette discussion prendrait des dimensions qui me paraissent dépasser l'importance du sujet pour les lecteurs du Journal. Il me semble que c'est une matière à traiter systématiquement dans une grammaire et à établir de fait et en détail dans un dictionnaire, plutôt que par des discussions partielles et accidentelles dans un Journal.

J. Mohl.

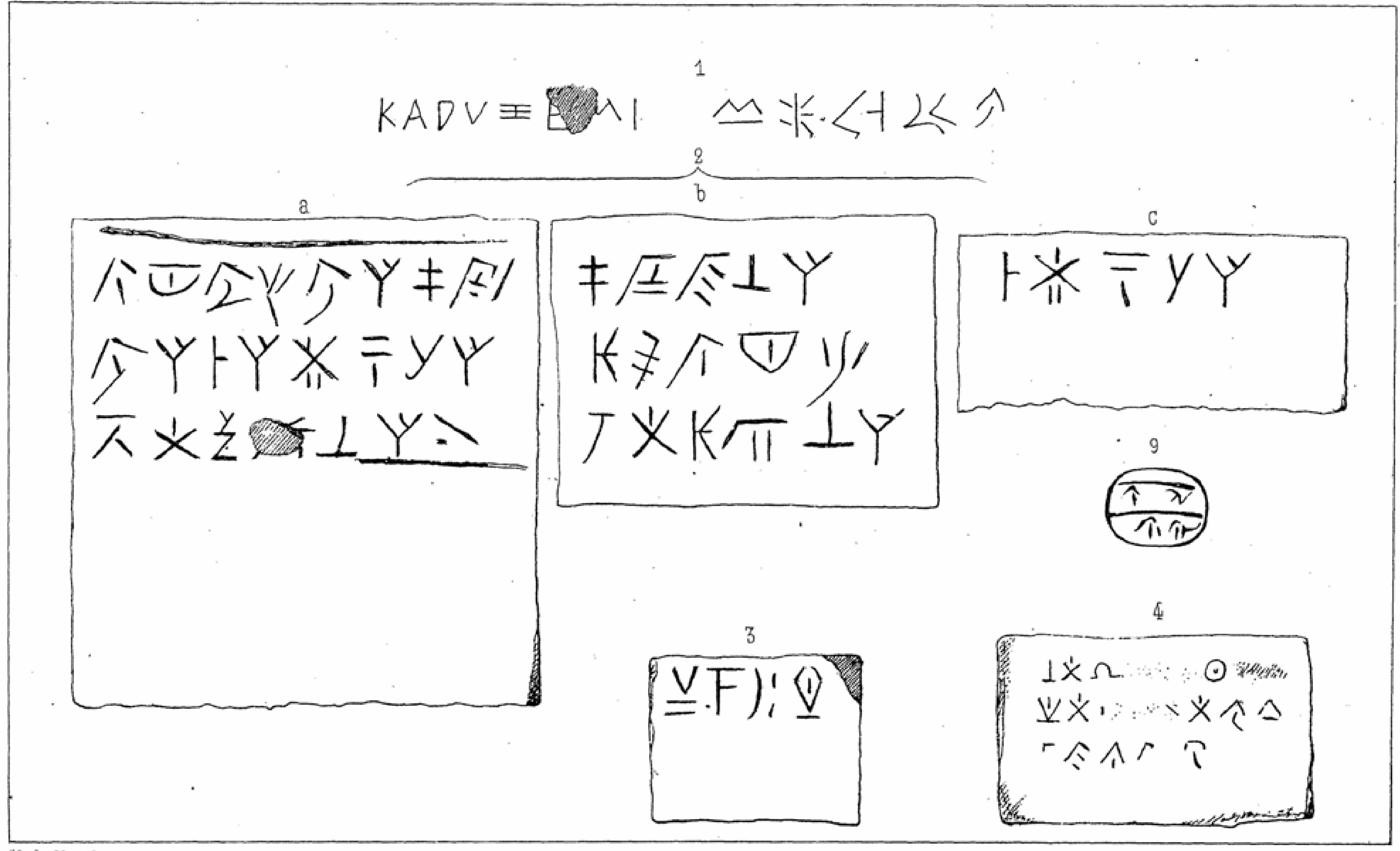
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI, VIe SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.



M. de Vogüé.

INSCRIPTIONS CYPRIOTES.

5

8

10

6

7

M. de Vogüé.

INSCRIPTIONS CYPRIOTES.

